This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Arc 100.1

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

(Class of 1828).

Received 15 Jan. 1895.

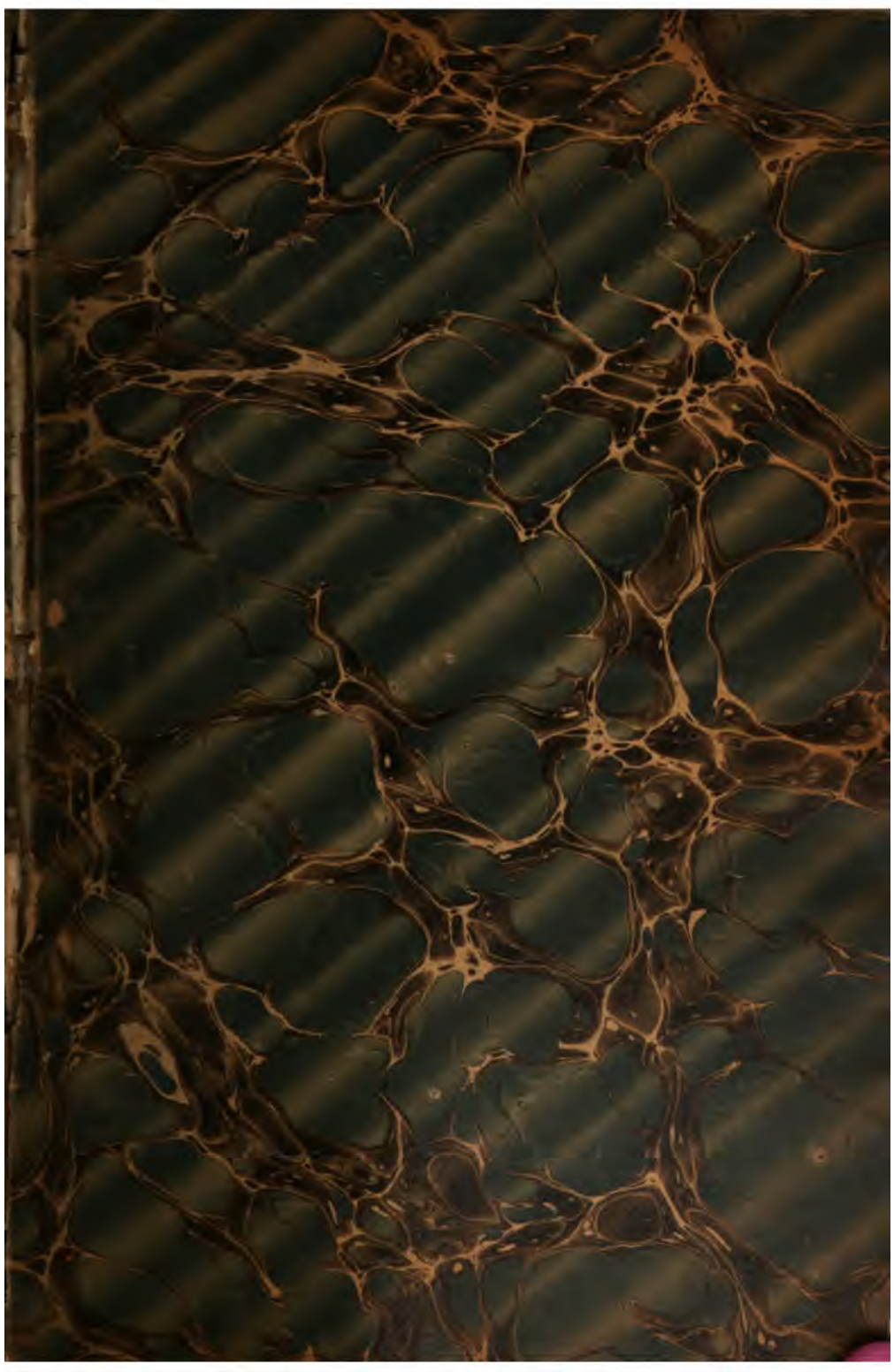

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

—

TOME CINQUANTE-TROISIÈME

SIXIÈME SÉRIE, TOME III

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

SIXIÈME SÉRIE

TOME TROISIÈME

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

M DCCC XCIII

Arc 100.1

HARVARD COLLEGE
JAN 15 1895
LIBRARY

Minot fund,
(6me rév. Vol. 3.)

LES

NOTES POUR L'ENLUMINEUR

DANS

LES MANUSCRITS DU MOYEN AGE.

Par MM. Samuel Berger et Paul Durrieu, membres résidants.

Lu dans la séance du 8 mars 1893.

Une profonde obscurité enveloppe, d'une manière générale, tout ce qui touche à la personnalité des enlumineurs du moyen âge. Des centaines de miniaturistes se sont succédé, créant par leur pinceau, pour la postérité, une galerie d'une richesse incomparable, sans que leur nom ni aucune particularité de leur existence aient presque jamais laissé aucune trace. A peine possédons-nous quelques rares documents d'archives, bien insuffisants pour répondre à notre légitime désir de pénétrer dans l'intimité de ces artistes féconds, ingénieux et charmants.

Cependant, nous sommes peut-être moins pauvres que nous ne le croyons. Il existe des ressources, auxquelles on n'a pas encore suffisamment

songé jusqu'ici, qui, exploitées avec méthode, peuvent nous apporter des lumières toutes nouvelles. En somme, ce qui est surtout attachant dans l'homme adonné au culte d'une branche de l'art, ce n'est pas le côté bourgeois et terre-à-terre de la vie purement matérielle, c'est le côté intellectuel, ce sont les heures de labeur, c'est la production de l'œuvre où se révèlent son talent et ses facultés créatrices. Saisir l'artiste chez lui, dans son intimité, au milieu des siens, à travers les phases de son existence domestique, c'est bien sans doute; c'est mieux encore de le surprendre penché sur sa tâche et de le suivre dans ses travaux. Quel intérêt ne prendrions-nous pas si, par quelque coup de baguette magique, nous pouvions nous trouver transportés dans un de ces ateliers, consacrés à l'exécution des livres enluminés, qui ont particulièrement fleuri en France du XIII^e^ au XV^e^ siècle ! si nous pouvions assister aux préparatifs de la décoration d'un volume, voir le chef du travail, copiste ou libraire, en conférence avec ses collaborateurs artistiques, l'entendre leur donner ses ordres, leur développer le programme qu'ils auront à remplir ! Or, ce rêve, jusqu'à un certain point, peut devenir réalisable. L'écho des instructions exprimées par les libraires du moyen âge aux miniaturistes s'est prolongé à travers les siècles. Il ne tient qu'à nous d'y prêter l'oreille.

En effet, à dater au moins du XIII^e^ siècle, le

chef d'atelier ne se bornait pas à donner aux miniaturistes chargés d'exécuter les images des prescriptions verbales. Pour éviter toute erreur, il prenait soin, fort souvent, de leur indiquer leur besogne par écrit, au moyen de petites notes mises sur le feuillet même de parchemin qu'ils devaient illustrer. Ces *notes pour l'enlumineur* étaient tracées, près de la place laissée vide pour recevoir des peintures, d'une écriture très légère et facilement effaçable; ou bien encore, on les plaçait dans la marge inférieure, tout à fait au ras du bord. Toutes, en principe, étaient destinées à disparaître, une fois le livre terminé. On les grattait; on les ponçait. Quant à celles qui étaient placées au bas des pages, elles devaient tomber sous le couteau du relieur.

Dans d'innombrables manuscrits, en inspectant attentivement les marges, on peut reconnaître des traces de notes de ce genre, ainsi enlevées après la fin du travail. Mais, par bonheur, il est arrivé que le grattage n'a pas été toujours poussé assez loin pour ne pas laisser la possibilité de lire encore la note, qu'à la reliure le bord inférieur du feuillet n'a pas été rogné d'assez près, ou même qu'on a totalement omis de procéder à cette suppression des indications devenues inutiles. Nous nous trouvons, par suite, avoir alors, à côté de l'œuvre du miniaturiste, le texte du programme d'après lequel cette œuvre a été exécutée. Quelquefois les notes pour l'enlumineur peuvent

prendre un caractère plus personnel. Par la langue dans laquelle elles sont écrites, elles nous renseignent sur la nationalité de l'enlumineur ; elles vont même jusqu'à nous donner son nom.

Cette question des notes pour l'enlumineur avait depuis longtemps déjà attiré l'attention des deux signataires du présent travail ; l'un s'en occupant à propos des manuscrits bibliques, l'autre, d'une manière plus générale, au point de vue de l'histoire de l'enluminure au moyen âge. Nous étant ainsi rencontrés sur le même terrain, il nous a paru à tous deux qu'il y aurait intérêt pour l'érudition à mettre en commun nos observations. De là, le mémoire qui va suivre, divisé en deux parties : la première, étudiant les notes pour l'enlumineur spécialement dans les manuscrits de la Bible ; la seconde, les mêmes notes dans tous les autres genres de volumes écrits à la main, textes littéraires, ouvrages d'histoire ou de science, livres liturgiques, etc.

Les exemples que nous donnerons ne sont qu'une faible partie de ceux que nous avons recueillis de part et d'autre. Ce choix suffira à montrer quelle source d'indications on peut trouver dans ces notules tracées sans prétention, condamnées par leurs auteurs mêmes à une disparition immédiate et que le hasard a sauvées pour nous par une heureuse fortune.

I.

Les notes pour l'enlumineur dans les manuscrits de la Bible.

L'histoire de l'art au moyen âge nous montre un singulier esprit de suite dans la manière d'enluminer la Bible. Pendant plusieurs siècles, les sujets des peintures qui accompagnent les divers livres bibliques restent les mêmes, et ces sujets sont presque toujours compris de la même façon et traités plus ou moins dans le même style. Il y a eu certainement, dans l'art de décorer la Bible, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la veille de la Renaissance, une tradition presque continue et qui a été très lente à se modifier. Qui a vu une Bible du XIII^e^, du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle les a vues presque toutes, et, dans cet art si constant avec lui-même, les différences seules valent la peine d'être relevées. Il en est de même des Bibles françaises, et la même continuité dans la tradition est la loi des principaux cycles de la peinture chrétienne, en particulier de l'Histoire de la Genèse, des Psaumes, de l'Histoire évangélique et de l'Apocalypse, et surtout des portraits des évangélistes, dont le type montre une si remarquable fixité. L'étude de la tradition dans l'art chrétien est une des plus attrayantes qui puissent se présenter à l'historien, et elle est presque sans limites. Un seul sujet nous préoccupe en ce moment, c'est

la manière dont cette tradition s'est communiquée aux artistes dans les trois derniers siècles du moyen âge.

Ne croyons pas que les documents, sur les rapports du libraire et du peintre, soient d'autant plus abondants que le livre que nous étudions a été plus souvent copié. C'est le contraire qu'il faudrait dire, car, lorsqu'une édition se faisait en fabrique et à grand nombre, il était inutile de tracer aux ouvriers leur devoir : les modèles abondaient, et le peintre avait, pour ainsi dire, la tradition dans ses doigts. C'est ainsi que nous n'avons conservé presque aucune note sur les marges de la Vulgate, dont la librairie parisienne, pour ne parler que d'elle, a mis au jour, depuis le commencement du règne de saint Louis, tant de milliers d'exemplaires. La Bible française au contraire était un article de grand luxe et dont on copiait rarement plusieurs exemplaires à la fois. C'est pourquoi les Bibles historiales du XIV^e^ et du XV^e^ siècle nous ont conservé la plus riche collection que l'on puisse désirer de notes pour l'enlumineur. L'ouvrier, soit écrivain, soit peintre ou décorateur, travaillait sans doute le plus souvent à domicile. Nous savons même qu'à Paris, au commencement du XIV^e^ siècle, on utilisait le travail d'un prisonnier pour la besogne de copier la Bible, et même la Bible française :

Anno milleno tricenteno duodeno, hoc opus transcriptum est a Roberto de Marchia clerico, Parisius in carcere

mancipato : a quo velit [eum] deliberare Deus, qui est retributor omnium bonorum[1].

Il faut recommander ce texte à ceux qui étudieront le régime intérieur des prisons et la question pénitentiaire au moyen âge[2].

Cinq ans plus tard, en 1317, la Bible de Robert de la Marche servait de modèle à un autre clerc, qui travaillait, lui, en liberté, à Jean de Papeleu, demeurant à Paris, dans la rue des Écrivains[3]. Il est probable que, pendant ces cinq ans, cette Bible était restée dans la boutique du libraire qui l'avait commandée. A côté des miniatures qui décorent plus ou moins bien la Bible du prisonnier, on lit encore[4] quelques-unes des notes

1. Musée Britannique, 1. A. XX. (S. Berger, *La Bible française au moyen âge,* 1884, p. 188).

2. Disons ici, à ce propos, que d'autres manuscrits que la Bible ont été aussi exécutés dans des conditions analogues. On peut, par exemple, mettre en regard de la souscription de Robert de la Marche cette note finale, déjà relevée par M. Delisle (*Le cabinet des manuscrits,* t. II, p. 389), qui termine le ms. français 1611 :

« Explicit le livre de Baudoyn, conte de Flandres, le VIII[e] jour de mars, l'an mil IIII[c] LXXIIII, fait par Gilet le Clerc, prisonnier, sans cuidié avoir mal pensé, ès prisons du roy nostre sire à Troyes. — Ce livre appartient à honnoré escuyer Yonnet d'Oraille, maistre d'ostel de monseigneur le gouverneur, lequel, à l'ayde de Dieu, me puisse delivrer de mes douleurs et moy faire changier air.

« Detur pro pena scriptori pulcra puella.

« Vostre humble prisonnier, natif de Vendeuvre : G. LE CLERC. — Memoire dudit pouvre prisonnier. »

3. Arsenal, 5059 (*Ibid.,* p. 188 et 283).

4. Fol. 36 v°, 166, etc.

par lesquelles l'entrepreneur dirigeait le travail du peintre. Celle qui précède le livre de Daniel est assez naïve : « Un saint en une fosse o (c'est-à-dire avec) deus lions et qui grate les testes as (?) lions. » Nous ne connaissons que deux manuscrits de la Bible latine qui aient conservé de semblables directions pour l'ouvrier, et l'un de ces deux manuscrits a été copié en Allemagne. L'autre est très probablement parisien. La chose est naturelle : plus nous remontons, en effet, moins les Bibles pouvant servir de modèles étaient nombreuses, et dans les premiers temps elles ne devaient pas rester longtemps à l'étalage du libraire. Le manuscrit Bibl. nat., lat. 11554 (de Séguier, puis de Saint-Germain), dont nous parlons, est le second volume d'une grande et belle Bible latine, écrite dans la seconde moitié du XIII[e] siècle et richement décorée. Voici, parmi les notes qui étaient tracées au crayon sur les marges, une partie de celles que l'on peut encore lire :

ÉSAÏE : Ysaie que on scie.

JÉRÉMIE : Jeremies li prophetes.

LAMENTATIONS : Jeremies qui pleure.

BARUCH : Un home sean[t et .j.] prophetes escrivant.

ÉZÉCHIEL : Ezechiel sor l'ewae, qui vit en nue ardant [les .iiij.] ewangelistes en bestes.

DANIEL : Daniel en la fosse à .vij. lions.

OSÉE : Un prophetes.

ABDIAS : Abdias qui done les prophetes à mangier en fosses en terre.

JONAS : Jonas que li pexons eng[oule].

NAHUM : Naum prophete contre la cité...

HABACUC : Abacuh qui chose à Dieu.

SOPHONIE : Sophonie qui prophetit.

AGGÉE : Prophetes en estant. Le segnor Joh (lisez : Zorobabel) desous. Le prestre en mantel à grant barbe desous.

ZACHARIE : Zacharie qui voit .j. home en l'abre à ch[eval].

I. MACHABÉES : Mathathias qui chastie ses .v. fiz.

MATTHIEU : Saint Mateus l'ewangeliste qui escrit.

MARC : Saint Jehan Baptiste qui tient l'agnel.

LUC : Zacharie le pere saint Jehan si com [il] encense l'autel et qu'il voit ve[nir u]ne calice sur l'autier (?) et li an[gles] li anunce la nati[vité] saint Jehan.

ROMAINS : Saint Pol en char[tre] qui envoie par .j. messa[gier]...

JACQUES : Saint J[aques] l'apostre.

I. JEAN : Saint Jehan q[ui cuit] en l'uile.

APOCALYPSE : Saint Jehan qui escrit as .v[ij.] eglises.

Nous avons ici, en abrégé, le manuel de la décoration de la seconde moitié de la Bible suivant les traditions de la librairie parisienne. Pour la première partie de la Bible latine, nous ne connaissons qu'un seul exemple de notes pour l'enlumineur : il nous est donné par un manuscrit de date récente, mais copié en dehors de France; ces notes sont écrites en allemand :

LÉVITIQUE : *Da kumpt ain bischo[ve] unn lect fur uff [ain] altar, unn grift (?) ainen bokk uff dem hupt* (« Voici venir un évêque qui allume le feu sur un autel et qui saisit un bouc par la tête »).

II. ROIS : *Da kumpt ain gewapeter von dem felt (?)*

zuo kunig David (« Voici un homme armé qui revient de la guerre auprès du roi David »).

I. CHRONIQUES : *Obenn Adam Eva unn juden. Unden velt ain ku[nig] in seim swert* (« En haut, Adam, Ève et des juifs. En bas, un roi [Saül] se jette sur son épée »).

Le manuscrit de Reichenau (Karlsruhe, *augiensis* 27), auquel sont empruntées ces notes, est le premier volume d'une Bible datée de l'an 1435. Les deux volumes appartenaient, au XV^e^ siècle, à maître Johannes Spenlin. Ce serait une Bible comme il y en a tant, plus ou moins conforme à la tradition ordinaire des Bibles copiées sur celles de Paris, si elle ne se distinguait par de fort jolies peintures qui n'ont pas leur pendant dans les Bibles parisiennes. C'est ainsi que le livre de Tobie est précédé d'une charmante miniature qui représente Tobie et l'ange, son compagnon, en costume de pèlerins, avec des images saintes à leur chapeau. Les Allemands qui ont fait copier et enluminer cette Bible étaient loin du centre de la librairie. C'est ainsi qu'ils ont dû, pour diriger leurs ouvriers, leur prescrire leur tâche au moyen de notes qui sont heureusement arrivées jusqu'à nous.

Tout autrement riche est la moisson que nous fournissent les Bibles en langue française. Il serait possible, avec l'aide des notes pour l'enlumineur qui n'ont pas été effacées sur les marges de nos Bibles françaises, de tracer le programme de l'illustration traditionnelle de la Bible histo-

riale. Nous ne voudrions pas répéter ce qui a été dit ailleurs[1], c'est pourquoi nous nous bornerons à ajouter, aux nombreux exemples qui ont déjà été publiés, la copie de quelques notes prises sur les marges des Bibles françaises. En voici quelques-unes, écrites au crayon rouge en regard des miniatures du manuscrit 9001 et 9002 de la Bibliothèque royale de Bruxelles (XV^e^ siècle) :

Fol. 309 : .j. prophete assis qui pleure et .ij. hommes qui lui monstrent une cité abattue.

Petit Job : Plusieurs jeunes gens assis à table...

Job, ch. iv : .j. ancien homme qui parle à Job et lui monstre .j. lion mort (iv, 9 et 10).

Ch. vii : Job assis sur .j. fumier et sa femme de costé lui et .j. ancien homme qui lui monstre le ciel.

Ch. x : Job assis et tout nu et .j. ancien homme qui parle à lui.

Ch. xxix : Job qui est assis sur .j. fumier et .j. jeune homme qui [parle à] lui.

Judith : Une cité et devant une grant chevauchée de gens d'armes.

Histoire des Machabées : .j. evesque qui tue .j. chevalier deans .j. temple.

Ézéchiel : .j. prophete qui est assis sus une riviere et plusieurs pouvres gens autour de lui auxquelx il presche.

Daniel : Une main toute seule qui escript en .j. mur et .j. prophete qui le monstre (?) à .j. roy.

Psaume i : [.j. ro]y qui se siet et escript en .j. livre et gens qui le resgardent.

Psaume xxvi : .j. jeune roy qui est assis sus une chaiere

1. *La Bible française au moyen âge*, p. 287 et suiv.

et .j. prophete qui le oing en roy et plusieurs gens qui le resgardent.

Psaume lxviii : .j. prophete qui dort en son lit et .j. evesque qui est à l'uis [de .j.] esglise qui prent par la main plusieurs pouvres gens (v. 38).

Voici encore quelques notes du même genre : Bruxelles, 9634 (manuscrit daté de 1355, autrefois relié aux armes de Hainaut et de Bavière) :

Joel : .j. pasteur giu de moutons et tient une croce en sa main et Nostre-Seigneur se moustre à lui par une nue.

Amos : Comme .j. viel homme est apuié dedens .j. lit et Nostre-Seigneur s'apert à lui en une nue.

Bibl. nat., fr. 15396 (xv^e siècle) :

Saint Jean : Comment li apostle annuncent le pueple de bien faire.

Bibl. nat., fr. 20066 (Raoul de Presles, fin du xv^e siècle) :

Daniel : Soit cy fait hystoire comment le roy fist mettre hors de la fournaise les trois enfans et l'ange qui estoit avecques eulx, tous sains et saulfs.

Les notes que nous trouvons dans le manuscrit Bibl. nat., fr. 161 (xiv^e siècle)[1] sont encore plus curieuses. Il est arrivé au rubriqueur un accident assez fréquent au moyen âge : ce calligraphe a pris les notes de la marge pour des projets de rubrique, et il les a copiées, de sa plus

1. Cette Bible historiale est signée de Gefroy Godion; elle est ornée de la bordure tricolore que l'on voit sur les plus beaux manuscrits, à partir du règne du roi Jean.

belle écriture, à l'encre rouge. Cette inadvertance nous a conservé les notes pour l'enlumineur, et nous sommes à même de les comparer avec les peintures elles-mêmes :

Juges : Uns anciens qui se retourne à une grant multitude de gent, et devant lui sera Dieu en une nue.

La même rubrique se lit auparavant, au milieu du livre de Josué (fol. 128 v°), mais cette fois la « multitude de gens » a été oubliée par le peintre.

I. Rois : Une yglise et un autel, et tres personnes dessus qui tiennent une beste diverse, et une fame à genoulz devant eulz (la bête est représentée comme un lion).

III. Rois : .j. roy couronné gisant en un lit et un autre assis en chaiere que .ij. evecques couronnent et un vallet derrier chascun evesque.

IV. Rois : Un char en air et un homme desus qui joint ses mains, et un homme desouz priant, ses mains contremont, et si a ou char .ij. chevaulz en costé l'un l'autre, et sur le char par derriere un voile estendu.

La peinture qui accompagne cette description représente (chose singulière) un tout autre sujet. Au lieu de l'assomption d'Élie, le peintre, indocile à ses instructions, a représenté la chute d'Achazia. De telles infidélités ne sont pas sans exemple, et on pourrait donner encore plus d'une preuve des libertés que le peintre se permettait à l'égard du canevas que lui fournissait l'entrepreneur. En voici un exemple, qui a déjà été cité[1] :

1. Manuscrit Ashburnham, Barrois 110, de la première moitié du XIV^e siècle (*La Bible française*, p. 289).

PSAUME LXVIII : Un roi tout nu issant de terre, tendant ses mains vers le ciel et est en terre jusques au ventre.

Le libraire s'est trompé. D'après la tradition constante des manuscrits, la miniature du psaume LXVIII doit représenter David, non en terre, mais dans la mer. C'est pourquoi le peintre, mieux avisé que son directeur, et connaissant mieux que lui les usages, a désobéi au libraire et a représenté David dans les eaux jusqu'à la ceinture.

On trouve parfois, dans les instructions pour l'enlumineur, d'assez curieuses corrections. Tel est le « repentir » que nous observons dans une note du manuscrit 1906, de Cheltenham[1]. Il s'agit de la miniature du livre de Ruth, que le libraire, avec sa négligence habituelle, a placée en tête du livre des Juges :

Un homme couchié dedenz un lit dormant, et y ait arbres autour, et une damoiselle en chemise qui se couche ou lit.

Le libraire a remarqué après coup que, d'après le récit biblique, Ruth ne s'est couchée que *a parte pedum*, au pied du lit de Booz. C'est pourquoi il a effacé les deux derniers mots et il les a remplacés par ceux-ci : « Aux piés du lit. »

Les notes pour l'enlumineur, dans les manus-

1. Bible de Pompadour, de 1368, avec bordure tricolore, signée de Colin Nouvel (*La Bible française*, p. 287). A la fin de cette Bible, nous trouvons le reçu du copiste : « Explicit Apocalipsis. S'a l'argent. »

crits de la Bible exécutés en France, sont presque sans exception en français[1]. Les seules notes en latin que nous ayons se lisent dans le manuscrit 9634 de Bruxelles, cité plus haut. Les peintres qui travaillaient à orner les manuscrits français n'étaient pourtant pas tous français eux-mêmes. Dans la célèbre Bible historiale du duc de Berry, Bibl. nat., fr. 159, au fol. 531, nous voyons, en tête de l'Apocalypse, une peinture à couleurs tendres où le jaune et le rose se rencontrent assez heureusement, comme sur les miniatures d'Allemagne et de Bohême ; elle représente saint Jean, en cheveux blonds; le type de la figure est allemand. Sur la banderole que l'évangéliste tient en ses mains on lit, non sans peine, mais avec certitude, ces mots que le peintre, comme pour les cacher, a écrits en caractères microscopiques : *Got allein eh[r]en sey der ist...* Ceci est la signature d'un artiste allemand travaillant pour le compte d'un libraire français et d'un grand prince du sang.

1. Les manuscrits de la Bible française où l'on peut trouver des notes pour l'enlumineur, en dehors de ceux qui ont été cités, sont les suivants : Mus. Brit., 19. D. II. (Bible du roi Jean, à bordure tricolore); 19. D. VI. (Psaumes, XV^e^ siècle — notes au crayon rouge. Le peintre paraît avoir signé : « Jo. M. »); Sainte-Geneviève, A. fol. 1 (Bible de Guillaume de la Baume, commencement du XIV^e^ siècle — notes au crayon rouge); A. fol. 2 (signé de Gefroi de Saint-Ligier, XIV^e^ siècle); Bibl. nat., fr. 152 (de 1347), et Mus. Brit., Lansdowne 1175 (Raoul de Presles, fin du XIV^e^ siècle); en tout, treize manuscrits.

II.

Les notes pour l'enlumineur dans les textes littéraires, les ouvrages d'histoire, de science, les livres liturgiques, etc.

Les notes pour l'enlumineur sont d'un usage au moins aussi fréquent dans les manuscrits autres que ceux qui renferment des textes bibliques. Elles paraissent avoir été surtout employées en France, au XIV^e^ siècle, et pour les copies de luxe des ouvrages littéraires ou historiques. Très souvent, il est vrai, elles ont disparu, comme c'était leur destinée. On ne peut plus constater que le souvenir de leur existence ancienne par la trace des grattages ou par les vestiges, au bas de la page, de la partie supérieure de certaines lettres en hauteur, comme les *l*, les *f*, qui s'élevaient au-dessus du niveau où le couteau du relieur a passé. Néanmoins, une ample moisson d'exemples peut encore être faite. Citons-en quelques-uns particulièrement remarquables par leur ancienneté, par leur date certaine ou par le développement de leurs détails.

Pour la fin du XIII^e^ siècle, nous en trouvons dans une copie de la traduction française de *Guillaume de Tyr*, manuscrit français 9081 de la Bibliothèque nationale. Elles ont servi à guider l'enlumineur dans l'exécution d'une série de lettres historiées, contenant généralement chacune

deux sujets superposés, qui ouvrent les vingt-deux livres de l'ouvrage :

Au III[e] LIVRE : Ici assaut de crestiens et une peiriere qui giete à la tor. Desoz (dessous, c'est-à-dire dans le registre inférieur) une dame et .ij. de ses enfanz qui s'en cuidoit eschaper en une nef, et si com l'en les prent.

VIII[e] LIV. : Ici, en ceste estoire[1], a .j. chastel de fust (bois) et crestiens dedanz, et, devant els, vieilles qui mostrent leur dos. Et desoz l'assaut.

XIIII[e] LIV. : Ici, comment la contesse de Triple (Tripoli) chiet as piez le roi et li prie qu'il secore son seigneur. Après si com li cuens de Triple geue as tables et .j. chevaliers i vient qui le fiert parmi la teste d'une espée[2].

XVII[e] LIV. : Ici, comment li empereres d'Alemaigne et li rois Looys de France assieent la cité de Domas. Desoz, comment Noradins, princes de Sarradins, se baigne toz nuz en l'eue par signe de victoire.

Ces notes sont tracées au ras du bord de la marge inférieure, en caractères posés, de la même main que le texte, avec des proportions seulement un peu plus petites pour les lettres.

Des notes analogues se retrouvent dans un *Eracles* du commencement du XIV[e] siècle (Bibl. nat., ms. français 2825) qui a appartenu dans la suite à Jacques de la Marche, roi de Hongrie et

1. En cette histoire, c'est-à-dire en cette miniature.

2. Ici, comme partout ailleurs, l'enlumineur a exactement suivi les indications données. On voit, en conséquence, dans la partie supérieure de l'image, une dame suppliant aux pieds d'un roi, et, dans le bas, un seigneur assassiné pendant qu'il joue à la table d'une sorte de trictrac.

de Sicile, puis à l'infortuné Jacques d'Armagnac, duc de Nemours; mais ici elles sont inscrites d'une écriture cursive très fine, et mises sur les côtés des marges, à la hauteur des places réservées aux images :

Fol. 27 : Un hot (une ost, ou troupe de gens de guerre).

Fol. 35 v° : [B]atalle de cretiens et de [paie]ns en un bois.

Fol. 43 v° : Gens, un hot, qui regardent un chastel qui est sus une tres haute montagne.

Fol. 89 v° : Deus chevaliers qui se mariere à deus filles le roi de France.

Fol. 179 v° : Un evesques lié sus le soumet d'une tour et gens qui le regardoient.

Fol. 295 : Nef en mer qui est contrent une cha[ine] qui fet defance à une ville.

Parfois, il y a deux séries de notes, l'une s'appliquant aux rubriques qui doivent être placées dans le texte, en en-tête de chapitres, l'autre aux illustrations. Citons, à cet égard, un volume des Chroniques de France (Bibl. nat., ms. français 10132), qui offre cet intérêt de se présenter à nous avec une date et une origine certaines, ayant été copié à Paris en 1318 dans l'atelier d'un libraire connu, Thomas de Maubeuge, ainsi que l'indique le début du texte : « Ci commencent les croniques des roys de France... lesqueles Pierres Honnorez, du Nuefchastel en Normendie, fist escrire et ordener en la maniere que elles sont, selon l'ordenance des croniques de Saint-Denis, à mestre Thommas de Maubuege, demo-

rant en rue Nueve-Nostre-Dame de Paris, l'an de grace Nostre-Seingneur mil CCC et XVIII[1]. »

Les notes relatives aux rubriques ont été posées les premières, soit en bas, soit quelquefois en marge sur le côté. Elles sont de la même main que le texte du volume, et c'est encore le même individu qui en a ensuite recopié posément la teneur en rouge, à l'endroit voulu. Les notes pour l'enlumineur sont, au contraire, d'une écriture différente et toujours placées dans le bas des pages. Parfois le texte de la rubrique et l'indication pour l'enluminure se suivent sur la même ligne sans interruption ; et c'est alors que la différence des écritures est le plus sensible aux yeux. En somme, nous constatons ici l'intervention successive, dans la confection et l'ornementation du manuscrit, de trois individus : le copiste qui s'occupe également des rubriques ; celui que l'on peut appeler le directeur de l'illustration, différent du copiste, qui rédige les notes pour l'enlumineur ; enfin, cet enlumineur qui est venu remplir le programme tracé.

1. Le volume a appartenu dans la suite à Anne de Bueil, qui épousa, en 1428, Pierre d'Amboise. — Voir, sur ce manuscrit : L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 15; t. II, p. 345, et t. III, p. 304.

Des dispositions analogues à celles suivies dans les *Chroniques de France* de 1318 avaient déjà été prises dans un *Livre du trésor* daté de 1310 (ms. français 1109 de la Bibl. nat.). Mais, dans ce manuscrit, les notes, et particulièrement celles qui s'adressent à l'enlumineur, sont devenues presque illisibles.

Les notes sont souvent assez développées :

Comment li rois Klm.[1] entre en l'eglise S.-Piere de Rome, et comment li papes asist asist (*sic*) le couronne empereal sour le chief, et il est à genous devant le pape (fol. 147).

Comment .j. roys est en biere et grant luminaire entour, et grant plenté de dames[2] et de chevalier et de clergié (fol. 252 v°).

Comment une dame gist d'enfant, et comment les fames qui avec li sont le recoivent entre lor bras (fol. 266 v°).

A un endroit (fol. 168 v°) le directeur de l'illustration a modifié ses instructions. Il avait d'abord écrit : « Comment Kallemagne est en Galisse à toutes ses os[3] contre Sarrazin et asaut une cité et... (le reste illisible). » Une partie de cette note a été barrée à l'encre, et le texte rectifié ainsi : « Comment Kallemagne est en son lit et voit en son dormant un grant chemin ou ciel qui s'en aloit en Espaingne et vers Gallice, » et c'est ce dernier sujet que le peintre a traité.

Cet usage des indications pour l'enlumineur a pénétré dans tous les genres de manuscrits. On le voit appliqué dans les ouvrages de science : témoins, à la Bibliothèque nationale, un Platearius, *Abrégé du traité des simples* (mss. français 1309 à 1312), où les notes donnent soit le nom de la plante à figurer, soit l'indication du sujet :

1. Karlemagne.
2. Notons en passant que l'enlumineur a manqué sur un point à ce programme, en oubliant les dames dans son image.
3. Avec toutes ses troupes.

« Ung homme qui pesse du poison (un pêcheur), » et un *Livre des propriétés des choses* (ms. français 22532). On en constate la présence dans les livres liturgiques. M. Delisle, par exemple, en a relevé plusieurs dans un pontifical romain qu'il soupçonne avoir été fait pour la chapelle de Benoît XIII (ms. latin 968 de la Bibl. nat.) :

Hic pingatur papa genuflexus. Hic ponatur una mulier genuflexa in habitu viduali, tenens paternostres in manibus. Ad pennellum pingatur stola; etc.[1].

De même, elles étaient aussi employées pour les livres d'heures[2]. Mais c'est principalement dans les ouvrages littéraires que les notes prennent une importance particulière. Dans certains cas, le chef d'atelier veut que les images répondent parfaitement au texte jusque dans les plus menus détails. Il indique alors à l'enlumineur des

1. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 491.

2. Dans cette catégorie de manuscrits, les notes pour l'enlumineur affectent, au XV^e^ siècle, une forme particulière. L'illustration des livres d'heures était alors soumise à des règles constantes. A chaque partie, par exemple à chaque heure canonique, correspondait toujours un même sujet. Il suffisait donc d'indiquer à l'enlumineur à quel endroit du livre se rapportait une image, pour que le choix de la composition à traiter se trouvât nettement précisé. C'est dans ce sens que sont rédigées les notes encore lisibles sur quelques livres d'heures dont l'exécution n'a pas été achevée : « Istoyre de la passion selon Sainct Jehan » (Bibl. nat., ms. latin 1160, fol. 9); — « Histoire à tierce, » « Histoire à vespres, » « Histoire de matines de mors » (Bibl. Mazarine, n° 473, fol. 92 v°, 108 et 164); etc.

particularités de costume. Il précise, par exemple, les armoiries qui doivent être blasonnées sur les écus et l'habit de guerre ou de tournoi des chevaliers. A cet égard, rien n'est plus caractéristique que les notes, d'une écriture cursive très fine, placées au bas des pages dans un exemplaire du *Roman de la Dame à la licorne*, du milieu du XIV^e^ siècle, ms. français 12562 de la Bibl. nat. :

Chi endroit faites une dame [tenant] .j. miroir, seant, et une licorne derriere li et .j. chevalier seant devant la dame, escrisant sur son genouil. Asiete li chevaliers sur une mote de terre. Et y ait plusieurs arbres et plusieurs oiselés sur les arbres, et une fontaine yssant de le mote de terre (fol. 1).

Faites une dame seant sur une mote de terre, tenant un miroir, et unne licorne en son giron, et .j. chevalier en ses dras[1], tout droit, parlant à la dame, qui se flecist vers la dame (fol. 2 v°).

Faites .j. chevalier, les iex bendés, seant sur .j. lion, et par derriere .ij. hommes qui batent ce chevalier de verges, et par devant .j. chevalier à blanques armes, son escut tout noir semé de poins blans, qui reskout ce chevalier qui siet sur le lyon et enmainne le chevalier et le lyon (fol. 17).

Faites .j. chevalier tout blanc, armet si comme devant[2], qui jouste contre plusieurs chevaliers issans d'un chastel ; et en y a l'un, à qui il jouste, à armes d'azur, et son escut une rose blanque (fol. 20).

Faites une roynne seant à table, et .iij. dames avoec li et .ij. compengnons mengans sur .j. bachin devant la

1. C'est-à-dire en habits de drap, et non en armure.
2. C'est-à-dire avec un écu noir semé de points blancs.

table, et tient li .j. un voirre à quoi il boit, et li autres tourne le teste en regardant la roynne (fol. 26 v°).

Faites encore .j. eschaffaudic u il [ait] plusieurs dames dessus, rewardant .j. tournoi de plusieurs chevaliers, et .j. chevalier tout blanc, armet si comme j'ai dit en plusieurs lieus, qui abat .j. autre de cop de lance et .j. lyon qui sieut ce blanc chevalier (fol. 45 v°).

Faites encore unne damoiselle seant sur .j. porc-espi, et plusieurs chevaliers armés à glaives devant li, et .ij. arbres en un lieu; et soit li premiers chevaliers armés d'unnes armes d'azur à .j. lyon d'or en son escu (fol. 48 v°).

En général, l'enlumineur suit exactement les indications : « Faites .ij. chevaliers, et faites l'un des chevaliers anciens; » — un des chevaliers a une barbe grise. « Faites .j. homme séant, en maniere d'un amirant; » — cet « amirant, » c'est-à-dire cet « émir, » est caractérisé par une forte barbe et une coiffure bizarre qui vise à être orientale. Cependant, quelquefois, il prend des libertés. « Faites .j. chevalier... en genous devant .j. grant sepulcre, et en une grant eglise. » Ce programme n'eût pas embarrassé un enlumineur du XV^e^ siècle. Mais l'artiste du XIV^e^ siècle a reculé devant la difficulté de représenter un intérieur d'édifice. Il s'est borné à placer au-dessus du sépulcre, se détachant sur le fond d'ornement de la miniature, une simple lampe suspendue, qui, à elle seule, symbolise l'église prescrite.

Des notes pour l'enlumineur aussi développées risquaient, en restant sans être effacées, de donner naissance dans la suite à une erreur du même

genre que celles signalées à propos des manuscrits bibliques. Qu'une nouvelle copie fût effectuée d'après le volume où elles se trouvaient, elles pouvaient être prises par un scribe mal avisé pour des indications de rubriques et être incorporées par lui dans le texte.

C'est ce qui est arrivé pour un exemplaire du *Mireoir du Monde* ou de la *Somme des Vices et des Vertus* (la *Somme le Roi*), par frère Laurent, « escript à Paris, l'an M CCC LXXIII [1373], la veille de l'Ascension Nostre-Segneur, » ms. français 14939 de la Bibl. nat. Dans ce manuscrit, en tête de chaque chapitre, est, en règle générale, une rubrique tracée en rouge, de la même main que le corps de l'ouvrage, pour donner le titre et le numéro d'ordre du chapitre. Mais à certains chapitres il y a une miniature ; et alors, au lieu du titre et du numéro ou avant eux, on trouve, placée en rubrique de la même manière, la teneur d'une note pour l'enlumineur qui vient certainement d'un exemplaire antérieur[1] :

1. En effet, les images qui correspondent le mieux à ces notes du ms. français 14939 ne sont pas celles de ce volume même, mais celles que l'on trouve dans des copies plus anciennes du même ouvrage, par exemple dans le ms. français 938, écrit en 1294. Ainsi les notes mentionnent des « noms » pour les figures allégoriques. On voit bien ces noms dans le ms. français 938, inscrits sur les cadres des miniatures, tandis qu'ils ont été omis dans le ms. fr. 14939.

Les notes pour l'enlumineur, transformées en rubriques dans le manuscrit de l'année 1373, ont passé textuellement,

Cy doit estre paint Prudence, Attemperance, Force et Justice. Prudence doit estre une dame qui siet en une chaiere et tient un livre ouvert et list à sez disciples qui sient à sez piez. Et Attemperance doit estre painte de costé en la part senestre, et doivent etre .ij. dames seans à une table mise de viandes; l'une parle à l'autre par contenance de mains; et dessouz la table a un povre à genouz qui prent un hanap à pié et boit. Force doit estre painte dessous, une damoisele, à destre, en estant, vestue d'un mantel; et a entre les .ij. mains un lyon en un compas raont en forme d'un platel[1]. Justice doit estre après, à senestre, en seant; et tient en une main une espée, et en l'autre unez balances en semblance de peser (fol. 97).

Ci doit avoir .iiij. ymages. Li premier doit estre, par devers destre, une dame en estant qui a nom Humilité; et doit tenir .j. aignel en un compas raont. Après, devant soi, doit avoir une tour à carniaux; et en celle tour doit avoir un ymage qui chiet des carniax aval, qui a nom Orguel. Et, dessoubz Humilité, doit avoir une ymage qui est en un mantel, à genous devant l'autel humblement en orison. Et, dessous la tour, doit avoir un autel et un homme à genous et ne regarde mie l'autel, ainçois regarde l'ymage derriere soi, et la monstre au doit en semblance de moquerie. Ce sont les noms : Humilité, Orgeul, le Pecheur, Hypocrite (fol. 100 v°).

Cy doivent estre lez ymages de Sobrieté et de Gloutrenie

sauf la dernière, et à quelques distractions près de l'écrivain, un siècle plus tard, dans une nouvelle copie du même livre, exécutée en 1464 pour Isabeau d'Écosse, duchesse de Bretagne, ms. français 958 (voir : P. Paris, *Les Manuscrits françois de la bibliothèque du roi*, t. VII, p. 343, et comparer l'exemple qui est donné d'après ce manuscrit avec la première de nos citations).

1. C'est-à-dire un disque rond portant une figure de lion.

qui (*sic*). Et le riche au disner, et le ladre à la porte, et le riche qui demande la goute d'yaue[1]. Et dessus doit avoir une dame en estant sus un lyon qui tient un oisel et a nom Sobrieté. Et devant la dame doit avoir un homme en seant à une table, qui a nom Gloutrenie, et gete par la gueule. Et, dessoubz la dame, doit avoir un homme en seant qui taille son pain par mesure. Et, dessous Gloutrenie, doit avoir .j. homme et une fame seant à la table. Et fet la fame semblant de doner aumosne au ladre. Et l'omme deffant à son escuier qu'il ne le wist point, et le fet chacier hors; et li chien le chascent et li lechent les piés (fol. 153)[2].

Dans tous les exemples cités jusqu'ici, les notes pour l'enlumineur s'appliquent à la description du sujet à traiter. Il peut arriver qu'elles répondent à un autre ordre de préoccupations. Dans ce genre, la plus intéressante nous est fournie par le ms. français 823 de la Bibl. nat., le *Pèlerinage de la vie humaine*, achevé de copier le 29 avril 1393 par l'excellent calligraphe Oudin de Carvanay. A un endroit (fol. 18 v°), Oudin de Carvanay a voulu réserver une place blanche dans le texte; et,

1. Ce début fait double emploi avec ce qui suit. D'autre part, la première phrase s'arrête inachevée, et la seconde mentionne un détail : *le riche qui demande la goutte d'eau*, qui ne se trouve pas dans la miniature correspondante. Nous prenons ici sur le fait une copie inintelligente et trop servile d'une note où il y avait évidemment des repentirs de rédaction, comme nous en avons signalé des exemples.

2. Des notes analogues, copiées en place de rubriques, se trouvent encore aux fol. 86, 94 v°, 108, 112, 121 v° et 133 v° du manuscrit. — Cf., dans le ms. français 958, fol. 4, 6, 41, 44, 53 v°, 57, 60 v° et 66 v°.

comme celle-ci aurait pu paraître à l'enlumineur destinée à recevoir une image, il a averti celui-ci par cette note en marge : « Remiet, ne faites rien cy; car je y ferai une figure qui y doit estre[1]. »

Nous savons donc par là que l'enlumineur du manuscrit s'appelait Remiet. Et, en effet, dans plusieurs documents d'archives de la même époque, on retrouve ce Remiet ou Pierre Remiet, mentionné comme un miniaturiste en vogue, appelé notamment en 1396 à travailler pour le duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI[2].

D'autres fois, à défaut du nom, les notes nous donnent une indication sur la nationalité de l'enlumineur. La bibliothèque de l'Arsenal possède un très bel exemplaire de la traduction française du *Décaméron* de Boccace provenant de la collection des ducs de Bourgogne (n° 5070). Cette copie a été exécutée à Grammont, en Belgique, par ce Guillebert de Metz auquel nous devons aussi une si précieuse description de Paris sous Charles VI. Parmi les nombreuses miniatures qui l'illustrent,

1. Cette note a été relevée par M. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 37.

2. Ce même Remiet paraît aussi être l'auteur des illustrations d'un exemplaire du *Dit du lion*, passé de la collection Hamilton au Cabinet des estampes du Musée de Berlin, où l'on trouve également des vestiges des notes pour l'enlumineur. — Voir P. Durrieu, *Notes sur quelques manuscrits français ou d'origine française conservés dans des bibliothèques d'Allemagne* (extrait de la *Bibl. de l'École des chartes*, année 1892), p. 12.

une partie sont marquées d'un caractère local très accentué. Leur apparence semble permettre à elle seule d'affirmer qu'elles doivent être l'œuvre d'un enlumineur purement flamand de naissance et d'éducation. Or, au bas de quelques-uns des feuillets portant les miniatures en question, les notes pour l'enlumineur ont échappé au grattage général opéré partout ailleurs; et ces notes se trouvent être précisément rédigées en flamand[1], tandis qu'il n'y a pas un seul mot de cette langue dans le reste du manuscrit. Ainsi les notes pour l'enlumineur peuvent apporter leur secours à l'histoire de l'art. Elles viennent garantir l'exactitude d'inductions suggérées d'abord par l'examen critique du style des peintures[2].

Ce qui fait l'objet de notre étude ce sont, à proprement parler, ces notes ainsi mises à l'avance pour guider le miniaturiste dans son travail. En terminant, nous dirons encore un mot d'autres notes qui étaient, au contraire, inscrites après coup, mais qui se rapportent toujours à l'opération de l'enluminure du volume.

L'œuvre terminée, il restait à solder le salaire

1. Par exemple : .j. man enn .j. wijf, .j. man enn .j. wijf, staende neven .j. riviere (deux couples, l'un derrière l'autre, se promenant au bord d'une rivière), etc.

2. Une observation analogue peut être faite sur le ms. latin 3313 A. de la Bibl. nat. Dans ce volume, exécuté vers 1349 dans le midi de la France, tandis que le texte est en provençal, entremêlé de latin, les notes pour l'enlumineur sont rédigées en français du nord (langue d'oïl).

de l'artiste. En règle générale, l'enlumineur était payé à la tâche. Les miniatures et les grandes lettrines lui étaient comptées à la pièce, suivant un tarif convenu; les lettres moins importantes et les ornements de toute nature, — les « versets, » les « interlignaires, » les « paragraphes, » — à la douzaine ou à la centaine. Il y avait donc un décompte à faire en faveur de l'exécutant. Dans certains manuscrits, ce calcul ou l'indication des prix ont été portés par écrit sur le volume même, soit en cours d'exécution, par exemple au bout d'un cahier, soit tout à fait à la fin :

Une ystore (miniature) : x s[ous]. — v^c^xliij lettres, le c[ent] vj s. : valant xxxij s. vj d. — cl entrelinares : xviij d. — Somme : xliiij s. (ms. latin 4040 de la Bibl. nat., fol. 140 v°).

Precium litterarum cum figuris : j grossus. — Precium litterarum sine figuris : xviij denarii. Precium litterarum que dicuntur champide : viij denarii pro pecia, etc.[1].

Quelquefois le décompte est complété par l'acquit du miniaturiste reconnaissant avoir reçu son dû :

Ego frater Sancius Gonterii habui pro illuminatura hujus libri a Johanne Reginaldi xvij florinos vij solidos[2].

Dans un autre manuscrit, au cours du volume :

iij^c^ et vj lettres et xxiij^c^ versés. — (*A côté, d'une écri-*

1. Pour ce dernier exemple et pour d'autres du même genre, tirés des mss. latins 968 et 5126 de la Bibl. nat., voir Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 490-491.

2. Delisle, *loc. cit.*, d'après le ms. latin 968.

ture différente :) Je suis paiés de ce marché et ay receu noviau marché : xiij s. et vj d.[1].

Ici ce n'est plus seulement le chef d'atelier qui donne ses instructions. C'est un dialogue, en quelque sorte, dont l'écho nous arrive, entre ce chef d'atelier et l'enlumineur qu'il emploie.

1. Ms. latin 4040 de la Bibl. nat., fol. 164 v°.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL

D'ANTHROPOLOGIE

ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES

DE MOSCOU EN 1892.

Par M. le baron DE BAYE, membre résidant.

Lu dans la séance du 1er février 1893.

Je viens répondre à l'honneur que la Société des Antiquaires m'a fait en me chargeant de représenter la Compagnie à la XIe session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu au mois d'août dernier à Moscou. Dans l'exposé succinct que je me propose de vous communiquer aujourd'hui, j'ai le désir de vous esquisser une vue d'ensemble et non la prétention de vous donner un rapport détaillé ; je me réserve d'en adresser un au Ministère de l'Instruction publique.

C'est en 1889, pendant la réunion de Paris, que l'idée de choisir Moscou comme siège de la réunion suivante a pris naissance et que la proposition de s'y rendre a été votée à l'unanimité. L'accueil fait par la Russie dès 1890 au projet conçu dans notre capitale et le grand nombre

d'adhésions données par les savants français assuraient à notre pays un rôle prépondérant dans ces assises scientifiques. Dans la séance du 31 juillet, votre délégué a exposé l'historique du Congrès et rendu un hommage solennel à la mémoire de M. de Quatrefages, qui en avait été l'instigateur.

Malheureusement, le choléra sévissait dans la Russie méridionale, et les nouvelles pessimistes, empruntées par la presse française aux journaux anglais et allemands, ont empêché un grand nombre de nos compatriotes de se rendre à l'invitation du Comité d'organisation. Nous ferons remarquer, en passant, que l'épidémie est venue seconder les vues de certaines gazettes allemandes, qui avaient prêché l'abstention. En somme, toutes ces circonstances ont nui au caractère international de la réunion. Les Français étaient au nombre de cinq, l'Allemagne était représentée seulement par le professeur Virchow et le docteur Grempler, l'Angleterre n'avait point envoyé de délégué. Nous avons remarqué quelques autres savants étrangers venus de Belgique, d'Italie, de Suisse, de Turquie et des provinces slaves de la Hongrie. Malgré l'état sanitaire des gouvernements méridionaux de l'Empire, les savants de la Russie d'Europe sont venus nombreux et la Russie d'Asie avait envoyé non seulement des savants, mais aussi d'importantes collections.

S. A. I. le grand-duc Serge, en sa qualité de frère de l'empereur et comme gouverneur de Moscou, avait daigné accepter le titre de protecteur. Les plus savants moscovites et, à leur tête, le professeur Bogdanow, comme anthropologue, et la comtesse Ouvaroff, comme archéologue, avaient, pour donner un grand relief et une grande importance au Congrès, mis au service de cette œuvre leur science éclairée et leur amour-propre national. A la séance d'inauguration, il a été distribué un volume contenant des rapports sur les principaux sujets inscrits au programme. Cette heureuse innovation mérite d'être signalée. Enfin, rien n'a été négligé par le Comité d'organisation pour que la session de Moscou brillât d'un aussi grand éclat que les précédentes.

Le discours du professeur Virchow, prononcé un des premiers, doit être mentionné, car il reflète une très heureuse évolution opérée dans ses doctrines[1]. L'autorité de ce savant donne une haute signification à telle déclaration sortie de sa bouche lorsqu'il affirme la tendance nouvelle de la science à s'appuyer plutôt sur l'archéologie que sur l'anthropologie dans les recherches concernant l'origine de l'homme et sa préhistoire. Le jugement suivant n'est pas moins important à rapporter : les théories de Carl Vogt sur les analogies

1. Prof. Virchow, *les Changements dans les problèmes scientifiques du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques.*

entre les singes anthropomorphes et les idiots microcéphales[1] ont été reconnues erronées, et, malgré l'uniformité des lois physiologiques et pathologiques qui règlent la vie des animaux et des hommes, on peut assurer qu'il existe entre eux une ligne de démarcation absolue. C'est l'hérédité qui transmet aux enfants les qualités des parents. Jamais un homme n'a pu provenir d'un singe ni un singe d'un homme.

Ensuite, M. Virchow a rappelé que la majorité des savants, dont le nom a illustré les Congrès passés, étaient des archéologues et il a engagé à suivre la tradition de ces maîtres. Le discours de M. Virchow marque la nouvelle orientation de l'école allemande dont il est le chef.

Bien que la cause de l'archéologie ait été si éloquemment plaidée par un célèbre anthropologue, on a fait au Congrès de Moscou beaucoup d'anthropométrie et d'anthropologie. Auditeur attentif des nombreuses communications et discussions sur les questions relevant de ces deux sciences, j'ai constaté que des travaux remarquables de statistique avaient été faits par les savants russes dans le but d'étudier les populations anciennes et modernes, réparties sur divers points géographiques de l'empire. Mais, lorsqu'il s'agit de s'entendre, entre savants de différents pays, sur des classifications générales, l'accord semble loin

1. C. Vogt, *Mémoire sur les microcéphales*. Genève, 1867.

d'être établi. Non seulement les procédés d'étude varient selon les contrées, mais les théories varient selon les hommes. Après avoir entendu MM. Sergi et Kolmann et d'autres anthropologistes, on se demande si la science qu'ils cultivent est assez avancée pour rendre dès maintenant des services à l'archéologie.

Au Congrès de Moscou, l'anthropologie a rempli plus de séances que dans les sessions précédentes où elle n'avait joué qu'un rôle secondaire.

Passons aux principales questions archéologiques qui ont fixé l'attention. L'âge de pierre est très abondamment représenté dans la Russie d'Europe. Mais on commettrait une grande erreur en appliquant aux gisements qui ont fourni des objets préhistoriques les classifications proposées, sinon adoptées, en Occident. Il est évident, en outre, que les différences les plus tranchées s'observent dans les industries primitives du vaste empire russe. L'âge de pierre n'est pas synchronique et se manifeste différemment dans les gouvernements du nord et du sud, de l'est et de l'ouest.

A l'époque de la plus puissante extension glaciaire, la majeure partie de la Russie d'Europe présentait l'aspect d'un désert de glace. Dans la phase suivante, nous constatons l'homme habitant d'abord la Russie méridionale et orientale et s'avançant graduellement vers le nord et le nord-ouest, à mesure que le glacier se retirait. Mais

l'homme n'arriva en Finlande et dans la région Baltique qu'après la cessation des phénomènes glaciaires et la disparition du mammouth ; il possédait alors une civilisation relativement avancée, il polissait ses haches de pierre, fabriquait la poterie et domestiquait certains animaux. Les instruments de l'âge de la pierre, recueillis dans le nord de la Russie d'Europe, ne sont généralement pas aussi anciens qu'on pourrait le supposer, et les formes qui caractérisent nos gisements quaternaires de l'Occident ne s'y rencontrent pas. Plusieurs localités ont donné les produits d'une industrie qui n'est pas tout à fait celle que nous appelons néolithique, parce que les instruments en pierre polie y font défaut ; cette époque, néanmoins, est postérieure à nos gisements paléolithiques occidentaux. Cette industrie représenterait en Russie une période particulière parallèle à celle des Kjœkkenmœddings de Scandinavie. Je citerai seulement les gisements de Bologoë[1], étudiés par le prince Poutjatine, et de Kolomczi, explorés par M. Peredolsky[2].

Si les plus anciennes formes des instruments en pierre de notre Occident n'ont pas été constatées dans la Russie d'Europe, les récentes décou-

1. Prince P. Poutjatine, *Note sur la station de Bologoë*, p. 220. Congrès international de Paris, 1889.

2. Peredolsky, *les Vestiges de l'âge de la pierre dans le gouvernement de Novgorod*. Congrès de Moscou. Séance du 19 août 1892.

vertes de la Sibérie nous les montrent dans les régions arrosées par l'Iénisseï[1]. Je veux parler des remarquables découvertes soumises par M. Savenkov à l'appréciation des membres du Congrès. Il a présenté des objets en pierre, armes ou instruments, taillés en pointe d'un seul côté et rappelant ceux recueillis en France dans le gisement du Moustier (Dordogne). Comme ceux-ci, ils étaient associés à des restes d'une faune très ancienne. Il a trouvé aussi des ossements sculptés, et représentant des animaux fort bien exécutés. Deux de ces sculptures ressemblent singulièrement aux œuvres exhumées de nos cavernes du midi de la France. Je me réserve de décrire plus longuement ces précieuses trouvailles qui constituent un événement scientifique de la plus haute importance ; c'est le fait le plus saillant qui ait été signalé au Congrès : jusqu'à ce jour le quaternaire asiatique était inconnu.

Pour la Russie d'Europe, nous constatons donc un âge de pierre, qui se manifeste avec des nuances variées, à des époques bien distantes, dans le nord et dans le midi, mais qui révèle toujours une civilisation différente de celle de nos plus anciens gisements occidentaux.

L'étude des kourganes, autrement dit des tumulus, préoccupe les archéologues russes pour

1. M. Savenkov, *De l'époque paléolithique dans les environs de Krasnoïarsk, gouvernement de l'Iénisseï.* Krasnoïarsk, 1892. (En russe.)

des motifs multiples, car ces monuments funéraires se trouvent un peu partout et appartiennent à des époques et à des peuples divers. La place manque ici pour résumer les remarquables communications de MM. le comte Bobrinskoy et Sisow[1] sur les classifications des kourganes. Une nombreuse série de modèles, représentant, à une échelle réduite, les principales variétés de ces tombeaux, a servi de démonstration aux orateurs.

Votre délégué a fait connaître les monolithes primitifs, sculptés en forme humaine, découverts récemment dans le département de l'Aveyron[2]. Après avoir rapproché ces figurations anthropomorphes des reliefs constatés dans les grottes artificielles de la Champagne et dans plusieurs monuments mégalithiques (allées-couvertes) du nord-ouest et du midi de la France, il a fait ressortir la différence de ces essais grossiers d'un art de convention avec les œuvres plus anciennes des habitants des cavernes. Ici les êtres animés, tels qu'ils se présentent aux regards, ont été rendus avec une vérité surprenante. Votre délégué a établi une comparaison entre ces dernières sculptures, attribuées aux troglodytes occidentaux, et les représentations d'animaux apportées de Sibérie par M. Savenkov.

Le baron de Loë a parlé de la non-existence d'un âge du bronze en Belgique et dans le nord

1. Séance du 17 août 1892.
2. Séance du 14 août 1892.

de la France[1]. Les rares objets qui pourraient être considérés comme des témoignages de cette industrie doivent être, selon lui, considérés comme des importations.

Mais retournons en Sibérie : l'existence d'un âge du bronze, qui aurait probablement duré pendant les premiers siècles de notre ère, n'est pas douteuse dans ce pays. Les superbes publications de la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg en font foi. L'exposition organisée à Moscou pendant le Congrès comprenait de nombreuses séries de bronzes sibériens des musées de Minoussinsk, de Tomsk et des collections Savenkov, Elenev et Stowtzov. La majorité des objets présente des formes particulières et locales. Les poignards et les courtes épées sont d'un seul morceau ; la poignée ainsi que la lame ont été fondues ensemble. Les milieux d'où proviennent tous ces bronzes n'ont pas encore été déterminés et l'époque relative à laquelle peuvent appartenir les antiquités sibériennes demeure incertaine. De tels documents posent de nombreux problèmes. Ces nouveautés dans l'archéologie nous transportent en pays inconnu.

Le comte Bobrinskoy, par le contenu de ses riches vitrines et par ses savantes communications, a clairement démontré la succession de civilisations différentes dans la Petite-Russie[2].

1. Séance du 13 août 1892.
2. *Antiquités de la Petite-Russie* (Collection du comte Alexis

L'âge de pierre y a laissé des témoins ressemblant généralement aux produits néolithiques que nous retrouvons en Occident, sauf les poignards en silex dont la lame est recourbée. Les sépultures de cette époque sont pratiquées sous des kourganes. Il est intéressant de mentionner dans les tombeaux de ce temps la présence d'ossements teints en rouge. Je ne pense pas avec le comte Bobrinskoy que les morts aient été enduits d'une couche épaisse de couleur rouge et qu'après la décomposition et la consomption des matières organiques cette couleur se soit attachée aux squelettes. Il me semble plus vraisemblable de supposer que les cadavres aient été d'abord décharnés, et que les ossements, mis à nu par cette coutume funéraire, furent recouverts de couleur rouge.

L'existence d'un âge du bronze dans cette contrée demeure problématique. Mais l'époque dite scythique est celle qui a livré au président de la commission impériale d'archéologie le plus de richesses dans ses persévérantes explorations des gouvernements de Kiev et de Poltava. Sous la dénomination assez large d'époque scythique, on comprend la période de l'influence de l'art grec

Bobrinskoy). — *Catalogue de l'Exposition archéologique de Moscou;* Saint-Pétersbourg, 1892. — Du même auteur : *Kourganes et trouvailles archéologiques accidentelles près de Smela* (Journal de fouilles exécutées pendant cinq ans par le comte Alexis Bobrinskoy); Saint-Pétersbourg, 1887. (En russe.)

en Petite-Russie. Le début de cette période date environ de 500 années avant J.-C., c'est-à-dire à peu près du temps mentionné par Hérodote parlant des Scythes. Cette période aurait pris fin vers le Ier ou le IIe siècle de l'ère chrétienne. Les vases prouvent les nombreux rapports qui existaient alors entre les colonies helléniques du Pont-Euxin et les habitants de la Petite-Russie. Les parures sont d'une grande richesse. L'or employé en fines plaquettes ou en fils légers servait à orner les vêtements. Les anciens habitants des steppes voisines du Dnieper possédaient aussi de la vaisselle, des bagues, des boucles d'oreilles en argent, ils affectionnaient les objets en ivoire et en ambre. Les femmes possédaient des miroirs, des épingles, des aiguilles et connaissaient l'usage du fard. Les guerriers étaient armés de grandes épées en fer, d'arcs en bois, de longues flèches terminées par des pointes généralement en bronze. Les figurations zoomorphiques de tous ces objets en os, en or ou en bronze représentent des types que nous retrouvons fréquemment plus ou moins altérés dans la bijouterie des sépultures occidentales des Wisigoths, des Burgondes, des Franks, des Longobards[1]. Il faudrait bien des pages pour décrire, comme elle le mérite, la remarquable collection du comte Bobrinskoy.

1. En voici un exemple : ce bronze, donné par M. Bobrinskoy, est orné de têtes d'oiseau à bec crochu (voy. page suivante).

BRONZE.

Kourgane scythe (Gouvernement de Kiev).
Collection Bobrinskoy.

M^me^ la comtesse Ouvaroff avait exposé à l'occasion du Congrès les produits de ses récentes explorations, dirigées sur le versant septentrional de la grande chaîne du Caucase, dans une région occupée actuellement par les Ossètes. Le résultat de ses recherches dans la vallée de l'Ouroukh est d'autant plus précieux qu'il fournit à l'archéologie des données inédites, qu'il fait connaître de nouvelles localités, des civilisations, des modes de sépultures, des mobiliers funéraires variés, en un mot tout un ensemble digne du plus haut intérêt.

Les archéologues devraient tenir compte surtout des découvertes opérées scientifiquement comme celles-ci. Le Caucase est une mine abondante qui a enrichi les principaux musées de l'Europe. Mais ce pays est vaste et il est impossible de tirer des déductions scientifiques à l'aide de matériaux archéologiques que l'on donne simplement comme venant du Caucase, sans préciser la région. Le pays qui s'étend entre la mer Noire et la mer Caspienne est loin d'être exploré dans toute son étendue ; la découverte de chaque nécropole amène toujours de nouvelles surprises. La variété des données archéologiques fournies par le Caucase s'explique par la diversité des populations qui l'ont peuplé et le nombre prodigieux des sépultures d'époques diverses qui s'y trouvent. La plus grande prudence doit donc présider aux études et écarter les théories prématurées. La question archéologique du Caucase est complexe.

La vallée de l'Ouroukh contient de nombreuses et de riches sépultures. La comtesse Ouvaroff a exploré, sur la rive droite du torrent, les sépultures de Zadalisk, et, sur la rive gauche, celles de Lizgor, Donifars et Koumboulta ; plus loin, vers les sources de la rivière, se rencontre la nécropole de Routkha. Nous indiquerons sommairement les caractères qui singularisent quelques-uns des groupes explorés.

Zadalisk a donné des tombeaux de trois types :

1° Squelettes étendus sur le dos, dans des tombes formées de dalles en calcaire, vases grossiers en argile représentant des animaux caractérisés par une trompe allongée et d'énormes yeux. Les mêmes vases se retrouvent aux environs de Taschkent. Les miroirs en bronze appartiennent au type de Komounta, les fibules de petite dimension sont en forme d'arbalètes.

2° Tombeaux ovales caractérisés par des débris de poutres et de planches.

3° Chambres funéraires creusées dans le sol et recouvertes de dalles en grès, non taillées, disposées en voûte. Une ouverture latérale servait d'entrée.

Ces deux dernières catégories ont donné différents modes de sépultures, mais l'une et l'autre contenaient un assez grand nombre de parures rappelant les bijoux auxquels j'ai proposé de donner le nom de gothiques. Ceux qui se rencontrent dans la Russie méridionale semblent contemporains du séjour que les Goths y firent et sont répartis dans les territoires qu'ils habitèrent[1]. Ceux de Roumanie, de Hongrie et d'Autriche se retrouvent dans des gisements contemporains de l'occupation des Wisigoths, des Gépides et des Ostrogoths. Enfin, plus à l'Occident, une industrie similaire caractérise les sépultures des Bar-

1. Baron de Baye, *la Bijouterie des Goths en Russie*. Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LI, 1892.

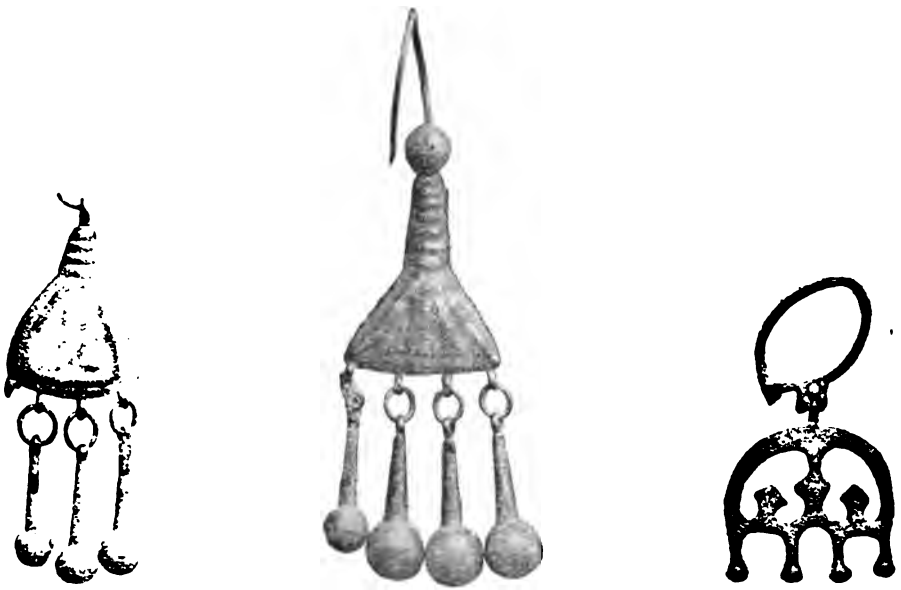

BOUCLES D'OREILLES EN ARGENT.

Lizgor (Caucase). Fouilles de M^me^ la comtesse Ouvaroff.

BOUCLES D'OREILLES EN OR ET EN ARGENT ET ORNEMENT DE TEMPE EN OR.

Makhtchesk (Caucase). Fouilles de M^me^ la comtesse Ouvaroff.

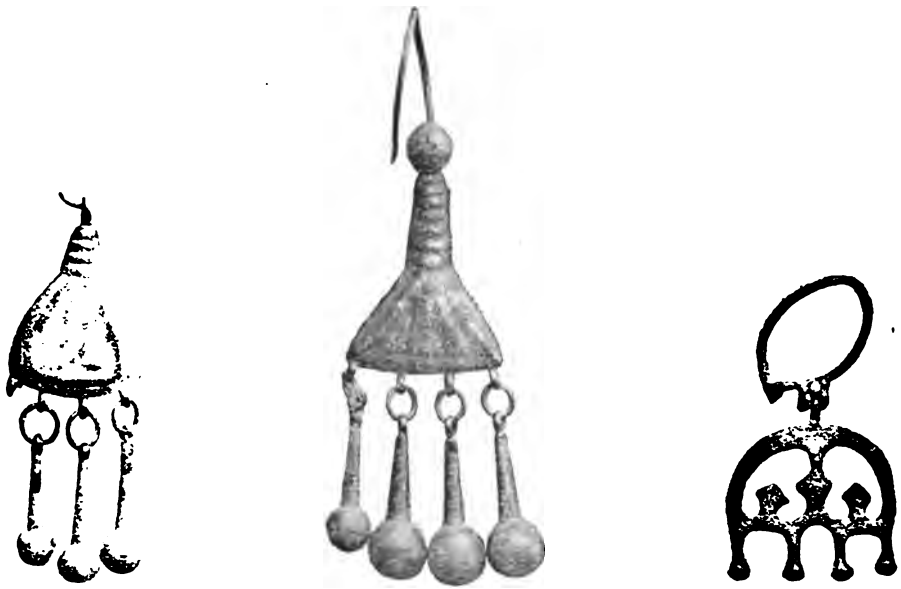

BOUCLES D'OREILLES EN ARGENT.

Lizgor (Caucase). Fouilles de M^me^ la comtesse Ouvaroff.

BOUCLES D'OREILLES EN OR ET EN ARGENT ET ORNEMENT DE TEMPE EN OR.

Makhtchesk (Caucase). Fouilles de M^me^ la comtesse Ouvaroff.

bares qui ont envahi et se sont partagé les anciennes provinces de l'empire romain. Les bijoux de Zadalisk rappellent ceux de la nécropole de Routkha, dont les produits sont du même style, mais plus riches. La présence de ce style au Caucase n'a pas encore été expliquée.

Sur la rive gauche de l'Ouroukh nous avons signalé Lizgor. Les sépultures fouillées dans cette localité ont fourni des objets dont le caractère n'est pas très ancien, puisqu'il existe encore dans les parures portées de nos jours par les habitants des montagnes. Je signalerai les boucles d'oreilles et les boutons en forme de tête de clou qui peuvent servir de prototypes aux boucles d'oreilles et aux boutons d'origine russe. Les vases de Lizgor sont, pour la plupart, vernissés et récents d'apparence.

Nous devons maintenant mentionner les sépultures de Makhtchesk, situées sur une hauteur dominant la rive gauche de l'Aïgomi-don, affluent de l'Ouroukh. Cette contrée aurait, selon la tradition, appartenu à un émigré de la ville de Madjar, le Hun Badila, de la maison des Abissalov. Les habitants et les maîtres actuels de la vallée prétendent être les descendants de cette race. Cette tradition concorde, jusqu'à un certain point, avec les données historiques. En effet, vers la fin du IV^e^ siècle de notre ère, les Huns, ainsi que l'indique Ammien Marcellin, envahirent

le pays occupé par les Alains, au nord du Caucase, chaîne de montagnes auprès de laquelle Procope nous montre les Huns et d'autres peuples hunniques.

La nécropole de Makhtchesk a, sans doute, servi pendant plusieurs siècles. Ceci expliquerait la variété des objets funéraires dans les diverses tombes. Les plus intéressantes offrent les vestiges d'une population asiatique aux vêtements scintillants de paillettes d'or. Ces sépultures se composent de cistes en pierre renfermant chacune un squelette étendu sur le dos, sans terre pour le recouvrir. Lorsqu'on soulevait la dalle supérieure du sépulcre, M^me^ Ouvaroff avait sous les yeux un spectacle frappant, détruit en quelques minutes par le contact de l'air. Les cadavres desséchés se présentaient aux regards, revêtus de plusieurs vêtements à longs pans, souvent en tissu de soie. Leur poitrine resplendissait de broderie d'or ou d'argent ; ce costume était ajusté par des agrafes, des boutons métalliques et des ceintures en cuir ou en soie. Leur tête était coiffée de petits bonnets de laine, ornés de plaques découpées en or, et de croissants en bronze. Près des oreilles se trouvaient des anneaux ornés ; pour certaines personnes, ce sont des parures qui pendaient sur les tempes. Leurs jambes étaient chaussées de hautes bottes brodées. Un poignard, des couteaux, des pierres à aiguiser, des vases en verre,

de fabrication orientale, avaient souvent été déposés à côté du corps. Ces vases, sur lesquels l'or s'allie aux bleus les plus intenses ou au blanc le plus pur, sont des œuvres d'art tout à fait remarquables et peuvent être considérés comme des importations asiatiques. Les boucles d'oreilles sont ornées de globules en or ou en argent soufflé de grosseurs variées et artistiquement groupés. Elles ont tout particulièrement fixé notre attention, car elles rappellent celles de Kunagota, d'Ozora et de Szent-Endrei en Hongrie[1]. Ces dernières paraissent contemporaines du séjour des Avares dans le pays d'où elles proviennent. Celles du Caucase (Makhtchesk) sont données par Mme Ouvaroff comme datant de l'époque de la domination arabe, c'est-à-dire du VIe au VIIIe siècle après J.-C. Dans tous les cas, cette analogie de parures caractéristiques, constatées jusqu'à ce jour seulement en Hongrie et au Caucase, est bien intéressante.

A côté des importantes collections de Mme la comtesse Ouvaroff, du comte Bobrinskoy et de tant d'autres que nous ne pouvons mentionner,

1. Baron de Baye, *l'Art barbare en Hongrie* (Congrès de Bruxelles, 1891), p. 13. — *Rapport sur une mission archéologique en Autriche-Hongrie*, p. 17; Paris, 1892. — Les découvertes de Kunagota, d'Ozora et de Szent-Endrei étaient accompagnées de monnaies d'or de Justin (565-578), de Phocas (602-610) et de Constantin Pogonat (668-685).

se trouvait celle du professeur Samokvasof. Le catalogue de celle-ci a été dressé et je suis chargé d'en offrir un exemplaire à notre Compagnie[1]. Ces antiquités, recueillies sur différents points de la Russie, sont classées par leur possesseur en quatre époques : 1° Époque cimmérienne (âge de la pierre et du bronze) ; 2° Époque scythe ou sarmate ; 3° Époque slave ; 4° Époque des Polovetz et des Tartares. Cet essai de groupement est intéressant à connaître. Il nous semble cependant que la Russie couvre une trop grande surface du globe pour appliquer une seule classification aux antiquités qui se trouvent réparties sur les points extrêmes de son immense territoire. Cette observation n'est pas seulement applicable à l'âge de pierre, mais encore aux temps qui l'ont suivi.

Profitant des précédents créés dans les autres sessions[2] où les questions relatives aux invasions des premiers siècles de notre ère ont été abordées, votre délégué a fait au Congrès de Moscou une communication sur l'origine orientale de l'orfèvrerie cloisonnée et son importation en Occi-

1. Prof. Samokvasof, *les Bases de la classification chronologique et le Catalogue de la collection des antiquités du prof. D. Samokvasof.* (En russe.)

2. A Budapest (1876) et à Lisbonne (1880) : Henszlmann, *Étude sur l'art gothique ;* — de Baye, *les Instruments en pierre à l'époque des métaux ;* — G. Millescamps, *Sur les silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne.*

dent par les Goths[1]. Les conclusions de cette étude ont provoqué d'intéressantes remarques de la part du comte Bobrinskoy. Il a reconnu avec les auteurs des *Rouskia Drevnosti*[2] qu'une nouvelle orientation devait être donnée à l'étude des populations barbares qui, après avoir séjourné au nord du Palus-Méotide, inondèrent l'Occident. Ces archéologues admettent avec nous que la Russie méridionale doit fournir à l'Europe la genèse et l'histoire d'un art qui a précédé chez nous celui du moyen âge.

Mais, avant de terminer cette esquisse d'un Congrès consacré à l'archéologie préhistorique, nous devons faire remarquer qu'elle s'étend en Russie à des époques très récentes. Par exemple, on discute pour savoir si c'est aux Finnois ou aux Slaves qu'il faut attribuer une nécropole composée de kourganes, explorée par M. Viscovatow[3], en Esthonie, et rapportée au XI^e^ ou XII^e^ siècle de notre ère. Parmi les nécropoles du Caucase et parmi les plus récentes, combien en est-il que l'on puisse dater et assigner sûrement à un peuple ? Comme on le voit, le domaine de la préhistoire s'étend, pour le sud comme pour le nord de la Russie, à des temps contemporains de nos époques historiques.

1. Séance du 20 août 1892.
2. MM. Kondakoff et de Tolstoï.
3. Séance du 20 août 1892.

Nous ne saurions assez répéter quel profit les archéologues français trouveront dans l'étude des antiquités de l'Europe orientale. L'accueil qui leur est toujours fait par leurs confrères de Russie les engagera à s'intéresser et à suivre attentivement le grand mouvement scientifique qui s'opère dans ce vaste empire. Votre délégué a bénéficié de la sympathie que votre Compagnie a conquise auprès des savants russes et il en exprime ici sa vive reconnaissance.

NOTE

SUR

QUELQUES LÉCYTHES BLANCS D'ÉRÉTRIE.

Par M. le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 21 décembre 1892.

I.

Les fouilles entreprises depuis peu de temps à Érétrie, une des principales villes de l'Eubée, ont modifié les classifications admises, il y a quelques années encore, en ce qui concerne les vases funéraires grecs.

On croyait alors que le type le plus parfait de ces vases, les lécythes blancs attiques[1], occupait

1. Ces vases sont assez rares dans nos Musées d'Europe, en dehors de celui d'Athènes qui en possède plus de quatre cents, à peu près les deux tiers de la série aujourd'hui connue. (Voir Edm. Pottier, *Étude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires*. Paris, 1883, in-8°.) — Je saisis cette occasion pour remercier ici M. Pottier et notre confrère M. A. Blanchet de l'empressement gracieux qu'ils ont bien voulu mettre à me communiquer les vases du Louvre et ceux du Cabinet de France qui pouvaient m'intéresser.

une place tout à fait distincte dans l'art industriel des Hellènes. Les produits de la céramique ancienne qui s'en rapprochaient le plus étaient les vases appelés très improprement « vases de Locres, » puisqu'on les trouve répandus dans tout le monde grec; mais ces vases à figures noires sur fond jaunâtre étaient absolument différents des lécythes blancs, tant par leur technique que par leur dessin beaucoup plus archaïque[1]. A peine quelques-uns montraient-ils, à côté de personnages peints à l'ancienne manière, c'est-à-dire à la silhouette couverte d'une teinte noire opaque relevée de lignes plus claires, quelques figures dessinées seulement au trait, et voyait-on dans ces vases la transition entre les lécythes d'ancien style et les lécythes blancs attiques[2]. Il n'en existait pas moins, pour ainsi dire, un véritable hiatus sur ce point dans l'art industriel des Hellènes, et c'est cet hiatus que les fouilles d'Érétrie semblent devoir supprimer.

1. Pour les vases de Locres, voir notamment Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque...* (Paris, 1888), p. 216.

2. Je citerai seulement ici un vase du Louvre (Céramique grecque trouvée en Grèce, E, n° 31) représentant Hercule étouffant le lion de Némée, dans lequel Hercule est seulement dessiné au trait, sauf les cheveux et la barbe, tandis que le lion, la massue du héros, placée derrière lui, ses vêtements et son glaive, suspendus à un arbre au-dessus des combattants, sont recouverts, à la mode archaïque, d'une peinture noire opaque, relevée de traits à la pointe. M. E. Pottier cite également (*Gazette archéologique*, 1885, p. 284

On trouve en effet, dans les nécropoles de cette ville, à la fois de vrais lécythes blancs attiques et d'autres vases de la même forme qui nous présentent des caractères particuliers, intermédiaires entre ceux des « vases de Locres » et ceux des magnifiques échantillons que nous ont laissés les céramistes athéniens du commencement du Vᵉ et de la fin du IVᵉ siècle avant Jésus-Christ.

La série de vases que j'ai l'honneur de décrire dans cette note justifiera, je l'espère, cette manière de voir.

Voici d'abord trois lécythes blancs ordinaires trouvés à Érétrie :

N° I. Lécythe fond blanc à dessin jaune brun. Goulot, anse, base et pied noirs, un peu roussis[1]. Ornements et palmettes sur l'épaule de la panse. Sujet : une offrande funéraire (fig. 1).

Au milieu, une stèle étroite surmontée d'une corniche et posée sur un piédestal à deux degrés. A cette stèle sont nouées cinq bandelettes rouges,

et 285) le numéro 16 du Cabinet de France, ainsi que le numéro 13, qui « montre comment s'est fait le passage de la peinture à silhouette noire opaque à la peinture au simple trait. »

1. Je donne, autant que possible, l'indication des couleurs telles qu'elles se voient aujourd'hui sur nos vases, sans m'occuper des transformations qu'elles ont pu subir depuis leur application. M. E. Durand-Gréville a publié récemment sur cette question spéciale une très intéressante étude (*De la couleur du décor des vases grecs*, dans la *Revue archéologique*, juillet-août 1891, février 1892).

dont l'une fait deux fois et l'autre (celle du bas) trois fois le tour de la stèle.

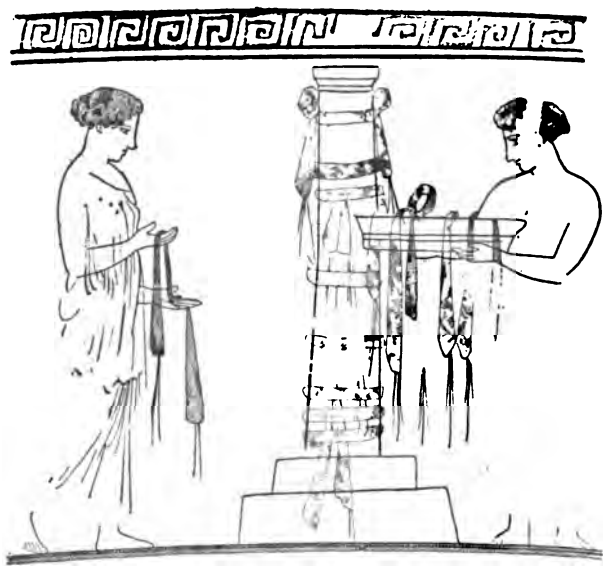

Figure 1.

A gauche, une jeune femme, la tête nue, sans bijoux, les cheveux relevés en chignon, tient dans chacune de ses mains, repliée à hauteur de la ceinture, une bandelette violette qu'elle tend vers la stèle. On ne voit plus de cette figure que la silhouette à mi-corps, les bras et les mains, ainsi que les pieds, qui sont nus; mais la disposition

générale de nombreux traits rouges, paraissant çà et là sur la figure et autour d'elle, permet d'affirmer qu'elle était vêtue d'une tunique longue, sans manches, serrée à la taille, sur laquelle était passé un χιτώνιον s'arrêtant à mi-cuisses.

Le personnage placé à droite de la stèle est un éphèbe dont le buste, nu, est seul conservé. Il présente, à deux mains tendues, une corbeille (κανοῦν) ornée de bandelettes rouges[1].

Hauteur du sujet, au-dessous des grecques qui le surmontent : 13 centimètres.

Hauteur totale du vase : 31 centimètres.

N° II. Lécythe fond blanc à dessin jaune brun. Goulot, anse, base et pied noirs. Ornements et palmettes sur l'épaule. Sujet : une offrande funéraire.

Ce sujet est très fruste. Le centre, où se trouvait la stèle, ainsi que la partie gauche en sont presque complètement effacés; on n'y voit plus que quelques traits rouges qui paraissent appartenir à la tête du personnage qui faisait face, à gauche, à celui placé à droite et qui est bien conservé.

Celui-ci est un homme jeune, barbu, nu-tête, vêtu d'une tunique courte à ceinture sans manches,

1. D'après M. Pottier (*op. laud.*, p. 65), « la corbeille qui sert à transporter les offrandes à la stèle se trouve toujours dans les mains d'une femme, et la forme en est toujours la même. Elle est longue, ouverte, peu profonde; c'est la corbeille appelée κανοῦν, κάνης, κανίσκιον. » On voit donc que l'éphèbe constitue sur notre vase une intéressante exception.

et dégageant le cou (χιτωνίσκος). Cette tunique descend à mi-cuisses et laisse tout le bas du corps nu, ainsi que les bras. Le personnage porte une longue lance de la main gauche et sa droite est abaissée dans le geste de l'adoration vers la stèle qui existait probablement au milieu du sujet figuré et dont quelques traits sont encore visibles. Entre cette stèle et le personnage de droite, un grand bouclier rond, posé à terre et qui semble appuyé sur la cuisse de ce personnage. La tunique est coloriée intérieurement d'une teinte plate de rouge vif relevé de traits noirs ; les cheveux et la barbe sont peints en jaune brun.

Hauteur du sujet sous la grecque : 14 centimètres.

Hauteur totale du vase : 35 centimètres et demi.

Un petit trou rond, trou d'évent ou de suspension (?), dans la partie noire du bas de la panse, sous le personnage conservé.

N° III. Petit lécythe fond blanc à dessin brun. Goulot, anse, base et pied noirs. Ornements et palmettes sur l'épaule. Sujet : une offrande funéraire.

Au milieu, une stèle large, sans corniche ni fronton, dont le sommet se confond avec la ligne de grecques, posées sur trois degrés et portant deux bandelettes rouges.

A gauche, une femme dont on ne distingue plus que le contour de la tête, coiffée en chignon, et quelques traits rouges permettant de constater

qu'elle portait une longue tunique de dessous à ceinture, laissant les pieds nus, et un grand manteau finissant au milieu du mollet.

A droite, un jeune homme drapé dans un himation jaune laissant seulement découverts les pieds et la tête. Les cheveux sont d'un noir violacé.

Hauteur du sujet sous la grecque : 82 millimètres.

Hauteur totale : 205 millimètres.

Comme on le voit, ces trois premiers vases, malgré les taches jaunâtres qui ont fait perdre en partie à notre numéro II sa couverte primitive [1], appartiennent certainement à la catégorie des lécythes blancs attiques. Trouvés dans des tombeaux, leurs sujets indiquent bien une destination funéraire. La nature de leur enduit, les couleurs employées, la technique de leur dessin, la facture de ce dessin qui, sans être parfaite, est large et hardie, surtout dans notre numéro I (fig. I), tout leur ensemble, enfin, doit les faire classer sans hésitation parmi les lécythes blancs attiques d'un travail négligé.

Les antiquaires qui se sont spécialement occupés de ces questions distinguent, en général, plusieurs époques dans la fabrication des lécythes

1. Beaucoup de lécythes classés comme attiques dans nos musées sont d'ailleurs d'une blancheur plus que douteuse. Je citerai notamment le vase numéroté 4907 au Cabinet de France, deux petits lécythes du Louvre (arm. E), etc., etc.

blancs[1]. Ces classifications sont nécessairement un peu arbitraires, puisque les fouilles ont souvent mis au jour, à côté de vases d'un travail exquis, des poteries d'un style beaucoup plus grossier. Si néanmoins l'on adopte cette opinion, nos lécythes numéros I, II et III pourraient appartenir à la dernière période, celle de la décadence.

Mais, ne serait-il pas plus simple de reconnaître dans nos vases des produits d'un art provincial, négligé, et de tous points inférieur à celui de la métropole?

Les vrais lécythes blancs, personne ne l'ignore, se trouvent presque exclusivement en Attique. Il y a cependant des exceptions et on en connaît qui proviennent d'Italie et de Sicile, de Rhodes, de Crimée, et, pour la Grèce, d'Égine, de Salamine, de Corinthe et aussi de Tanagre en Béotie. Il est aussi naturel, — sans avoir besoin de recourir à l'hypothèse d'une exportation, — de supposer que les colonies athéniennes, et surtout celles qui, comme Érétrie, ne s'éloignaient pas trop de la mère-patrie, ont eu des potiers capables de modeler et de peindre des lécythes blancs.

Ce n'est pas le moindre intérêt des fouilles

1. « Les plus anciens sont ceux où l'on constate l'application des procédés usités dans la peinture au trait noir sur fond blanc. Les figures sont tracées à la couleur noire, à l'aide d'un pinceau large donnant des contours très gras, et la décoration est exclusivement monochrome... » (Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque,* p. 227.)

d'Érétrie de nous fournir un nouveau gisement de ces lécythes blancs attiques et de nous permettre d'y reconnaître avec assez de vraisemblance un art colonial, provincial. Mais cet intérêt n'est pas le seul, car, à côté de ces lécythes blancs, nous en trouvons d'autres qui appartiennent à une technique nouvelle et qui nous montrent des différences de fabrication très notables.

C'est à cette technique nouvelle qu'appartiennent les cinq derniers vases, dont voici la description :

N° IV. Lécythe fond blanc à dessin jaune brun. Goulot, anse, base et pied noirs. Ornements et palmettes sur l'épaule de la panse. Sujet : une offrande funéraire.

Deux femmes affrontées, debout, de chaque côté d'une stèle.

Cette stèle, assez large, est couronnée d'une corniche et posée sur un piédestal à deux degrés. Elle est ceinte de deux bandelettes nouées, celle du haut rouge, celle du bas violette. Sur le premier degré est posée une couronne, de chaque côté de laquelle tombent les extrémités d'une troisième bandelette qui contourne le pied de la stèle.

La femme placée à gauche est revêtue d'une longue tunique talaire (χιτὼν ποδήρης) sur laquelle est jeté un himation fixé sur l'épaule gauche et laissant visible le bras et le côté droit de la tunique (ἐξωμίς). Ce manteau est colorié d'une teinte plate en brun rouge, sur laquelle des traits plus clairs

ont figuré les plis et les contours. La femme, sans bijoux, porte, des deux mains en avant, à la hauteur de la ceinture, un grand vase à pied, surmonté d'un couvercle à bouton (πλημοχόη).

La figure de droite est vêtue de la tunique longue sans manches sur laquelle flotte un second vêtement semblable à un χιτώνιον. Les formes nues sont indiquées au trait et apparaissent sous l'étoffe qui n'est couverte d'aucune couleur. Cette femme, sans bijoux, étend vers la stèle ses deux mains chargées d'une bandelette dont on distingue encore la nuance rouge. Les cheveux seuls, relevés en chignon, comme ceux de sa compagne, sont peints en brun.

Hauteur du sujet sous la grecque : 14 centimètres.

Hauteur totale du vase : 33 centimètres.

Un trou rond, à la base, dans la partie noire, sous la figure de droite.

Au premier aspect, on est tenté de classer ce vase parmi les lécythes blancs ordinaires. Il en a, en effet, le fond blanc laiteux et deux bandelettes peintes en teintes plates de couleur ocreuse. Mais, si on l'examine de plus près, et en le comparant avec les trois vases dont il nous reste à parler, on voit que notre numéro IV se différencie beaucoup des vrais lécythes attiques.

Si sa couverte très blanche a rendu impossible l'application partielle de teintes plates laiteuses comme nous en retrouverons sur nos numéros V,

VI, VII et VIII, il a, comme eux, les traits tracés au brun vernissé, tout différent du trait mat des beaux lécythes blancs[1]; et, détail plus caractéristique encore, la chevelure des deux femmes est peinte tout entière de cette manière et par ce procédé[2], que nous allons constater sur le vase suivant, le plus typique de notre série.

N° V. Lécythe à fond jaune blanc clair; traits du dessin jaune brun. Goulot, anse, base et pieds noirs. Ornements et palmettes noirs, avec traces de rouge sur l'épaule de la panse. Sujet funéraire (fig. II).

Deux femmes affrontées, debout, semblant procéder aux préparatifs des funérailles.

Celle de gauche, derrière laquelle est suspendue une bandelette, est nu-tête et revêtue d'une longue tunique talaire d'un rouge clair, avec ceinture, sans manches et laissant voir les pieds nus; sur cette tunique de dessous est passé un autre vêtement court (ἐπωμίς) s'arrêtant à mi-cuisses. Cette femme tend les bras en avant dans une

1. Nous ne retrouvons cette teinte lustrée sur nos vases I, II et III que dans les traits horizontaux qui encadrent les grecques et les sujets; ces traits devaient être exécutés en faisant tourner le vase sur lequel on appuyait la pointe d'un pinceau, ce qui expliquerait peut-être la couleur particulière employée à cet usage.

2. Il faut remarquer aussi la bandelette et la couronne qui se trouvent au pied de la stèle. Ce dernier détail, — la couronne, — est assez rare.

attitude qui semble indiquer qu'elle va recevoir le vase que tient sa compagne.

Figure II.

Celle-ci, derrière laquelle se trouve suspendue une petite hydrie noire vernissée, est vêtue d'une robe de dessous collante et de la même couleur que le fond du vase ; sur cette robe est jeté un grand manteau flottant (ἐξωμίς) peint en rouge foncé, qui passe sur l'épaule gauche de la figure

et retombe en longs plis. Les avant-bras et les pieds sont nus. Elle tient de la main droite une grande coupe à pied, surmontée d'un couvercle à bouton (πλημοχόη) et porte sur la main gauche, vue en raccourci, un alabastron.

Les parties nues des deux figures, ainsi que les deux vases portés par celle de droite, sont peints en blanc mat et ressortent d'une façon éclatante sur la couleur jaunâtre du fond.

Les plis de l'himation de la figure de droite sont tracés sur la teinte plate du fond rouge en traits plus clairs, qui se confondent presque avec la nuance du fond. Sous les vêtements de la femme de gauche, on voit un trait brun jaunâtre donnant la silhouette du corps nu. Cette femme a les cheveux relevés en crobyle, ainsi que sa compagne; les deux chevelures sont peintes en brun noir lustré.

Entre les deux femmes, on lit sur deux lignes l'inscription suivante, peinte en brun noir :

ΛΙΧΑS
ΚΑΛΟS

Hauteur du sujet sous la grecque : 135 millim. Hauteur totale du vase : 310 millim.

Un trou rond, dans la partie noire, sous la figure de gauche.

L'inscription Λιχάς καλός (le beau Lichas) n'est pas nouvelle. On sait combien cette épithète καλός

est fréquente sur les vases peints[1]. Quant au nom propre Λιχάς, que l'on retrouve plusieurs fois dans le *Corpus inscriptionum græcarum*[2], il se rencontre déjà dans la céramique grecque.

Dans le catalogue dressé par M. W. Klein[3], il indique, p. 82, trois vases portant ce nom inscrit.

Le premier est une amphore de Nola conservée à l'Ashmolean-Museum d'Oxford et provenant de Gela, sur laquelle on lit, comme sur notre lécythe : Λιχάς καλός.

Le second est un vase de la collection Hamilton (IV, pl. 47), sur la reproduction gravée duquel on voit l'inscription tronquée .....ιχας καλος.

Le troisième enfin est un lécythe de l'ancienne

1. Voir à ce sujet un mémoire spécial de Panofka, *Die griechische Eigenamen mit* καλός, et, dans Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramographiques* (Paris, 1857), la note bibliographique, t. IV, p. 178; voir encore : Duc de Luynes, *Description de quelques vases peints*, Paris, Didot, 1840, in-fol.; — Heydemann, *Griechische Vasenbilder*, Berlin, 1870, in-fol.; pl. I, fig. 2, note 13; pl. IV; — Max. Collignon, *Catalogue des vases peints de la Société archéologique d'Athènes*, Paris, 1883, in-8°; — A. Dumont, *Céramiques de la Grèce propre*, Paris, 1890, 2 vol. in-4°; — W. Klein, *Die Griechischen vasen mit lieblingsinschriften*, dans les *Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften*, Wien, 1890, in-4°. — L'interversion du nom propre, placé avant καλός, se justifie par de nombreux exemples.

2. Sur un monument sépulcral de Cyrène (n° 5163), dans un texte épigraphique relevé par Fourmont près du théâtre de Sparte (n° 1260), et enfin, sous sa forme renforcée par le guna Λειχάς, sur une inscription de Ptolemaïs (Cyrénaïque), appartenant au règne d'Auguste ou à celui de Tibère (n° 5189).

3. Voir l'indication à la note précédente.

collection de Branteghem à Bruxelles. Ce dernier est si intéressant pour nous que je crois devoir reproduire ici la description qu'en donne M. W. Klein :

« Une femme assise, devant laquelle se tient une servante debout, portant sur une corbeille plate des vêtements (?) et des bandelettes. Λιχάς καλός σαμιός.

« Fond jaunâtre à dessins bruns. Les têtes, les extrémités des femmes et les bandelettes blanches[1]. Les cheveux, le siège et les vêtements en vernis noir. Provenant de Grèce. »

Il est superflu de faire remarquer que ce lécythe appartient tout à fait au même procédé de fabrication que notre numéro V. Fond jaunâtre, chairs nues des figures enduites d'une couleur blanche laiteuse ressortant sur le fond, parties peintes en brun noir vernissé; ces trois caractères suffisent pour rapprocher ces deux vases d'une façon toute spéciale, en dehors même de l'identité du nom de dédicace qu'ils portent. Le lécythe de Bruxelles a-t-il été recueilli à Érétrie? Cela est très possible, puisqu'il est indiqué d'une manière vague comme provenant de Grèce. Dans tous les cas, il appartient très certainement à la technique de nos vases d'Érétrie, dont j'ai encore à décrire les échantillons qui suivent :

1. « Köpfe und Extremitaten der Frauen und Tänien weiss. »

N° VI. Petit lécythe blanc jaune clair à dessin brun. Goulot et pied noirs; le col, l'anse et une grande partie de la panse couverts d'une couche épaisse de concrétions calcaires. Ornements en pendeloques sur l'épaule qui n'a pas reçu la même couverte que la panse et qui a conservé la couleur rougeâtre de la terre. Sujet funéraire (fig. III).

Figure III.

Au pied d'une stèle étroite couronnée par un fronton en demi-cercle à corniches saillantes, et ornée d'une double rangée de grecques, se trouve

un siège à dossier et à pieds recourbés (κλισμός), recouvert d'un épais coussin rayé de larges stries d'un noir lustré, dont une partie retombe par derrière à travers l'évidement du dossier. De ce siège paraît se lever une femme, les cheveux noués en chignon derrière la tête, peints en brun noir vernissé, ceux de devant cerclés d'une bandelette réservée dans la peinture, retombant en boucles frisées sur le front ; cette femme est vêtue d'une longue tunique sur laquelle plisse un χιτωνίον à larges manches laissant nus les avant-bras ; elle tend les deux mains en avant. Peut-être tenait-elle de la main gauche, perdue sous les concrétions calcaires, un vase à libation dont elle versait le contenu dans un grand bassin placé à ses pieds ; ce bassin est peint d'une couche de blanc laiteux. Dans le champ, devant le visage de la femme, traces d'une inscription sur deux lignes.

Hauteur du sujet sous la grecque : 10 centimètres. Hauteur totale du vase : 25 centimètres.

N° VII. Petit lécythe blanc jaune clair à dessin brun noir. Goulot, anse, base et pied noirs avec stries circulaires. Ornements en pendeloques sur l'épaule qui a reçu la même couverte que la panse. Sujet : une offrande funéraire.

La grecque cesse immédiatement à la gauche de la stèle et semble indiquer ainsi qu'il n'y a eu aucune figure de ce côté.

La stèle, étroite et se terminant dans la grecque par une palmette au-dessus d'une corniche, porte deux bandelettes, l'une noire lustrée, l'autre rouge. Elle repose sur un double degré dont celui de la base est noir vernissé opaque. L'autre est revêtu d'une couche de blanc laiteux ainsi que la stèle tout entière.

A droite de cette stèle, est une femme debout revêtue d'une longue robe flottante avec ceinture et larges manches pendantes; sur cette tunique, un himation plus court, qui a dû être peint en rouge, d'après les traces qui restent de cette couleur. La chevelure, noire lustrée, est relevée en chignon. Cette femme avance la main droite vers la stèle. De la gauche, elle porte une corbeille (κανουν) avec ornements noirs vernis en damier, de laquelle pend une bandelette rouge et où est placé un objet indéterminé (dessiné au trait noir) que l'on pourrait prendre pour un oiseau.

Dans le champ, entre le visage de la femme et la stèle, on aperçoit la trace d'une inscription sur deux lignes.

Hauteur du sujet sous la grecque : 10 centimètres. Hauteur totale du vase : 25 centimètres et demi.

N° VIII. Petit lécythe blanc jaune très clair à dessin brun noir, analogue au précédent. Goulot, anse, base et pied noirs avec stries circulaires sur le goulot et la base. Ornements en pendeloques

sur l'épaule de la panse qui n'a pas reçu la même couverte que la panse elle-même. Sujet : une offrande funéraire.

Aucune figure à gauche de la stèle.

Cette stèle, placée sur un degré, est surmontée d'un fronton rond en palmette qui empiète sur la grecque et dont le sommet atteint le haut de la panse; on y distingue la trace de plusieurs bandelettes rouges. La stèle tout entière, ainsi que le degré sur lequel elle est posée, est peinte d'un enduit opaque blanc de lait.

A droite, une femme debout, vêtue et coiffée comme celle qui figure sur notre vase n° VII. Son himation devait être peint d'une couleur rouge dont on voit les traces. Sa main droite se porte en avant, vers la stèle, paume en dessus. Elle tient de la main gauche un miroir (?) ou un flabellum (?) auquel est attaché une bandelette rouge. Derrière elle se trouve un siège à dossier (κλισμός) avec coussin, analogue à celui de notre numéro VI.

Dans le champ, entre le visage de la femme et la stèle, on distingue une inscription sur deux lignes, la première de cinq lettres, la seconde de quatre. La première est complètement illisible; sur la seconde, je crois déchiffrer : καλός.

Hauteur du sujet sous la grecque : 8 centimètres. Hauteur totale du vase : 23 centimètres.

II.

Ainsi qu'il est facile de le constater, ces cinq derniers vases (numéros IV à VIII) appartiennent à une catégorie spéciale et sont dus à une technique particulière qui a été signalée pour la première fois, si je ne me trompe, par M. Chr.-D. Tsountas, dans l'Εφημερις αρχαιολογική de 1886, et étudiée plus tard par M. Weisshaüpl dans les *Mittheilungen* de l'Institut archéologique allemand d'Athènes (année 1890).

Ils ne peuvent être confondus avec les vases dits « de Locres, » puisque leur décoration est toute différente; ils ne peuvent, non plus, être pris pour des lécythes blancs attiques ordinaires, puisqu'ils sont revêtus d'une couverte jaunâtre, très claire, il est vrai, mais qui ne peut se comparer à celle des lécythes blancs et qui, d'ailleurs, est beaucoup plus cuite et, partant, beaucoup plus luisante. Les sujets qu'ils représentent sont, du reste, les mêmes que ceux de la grande majorité des lécythes blancs attiques : comme eux, ce sont des vases funéraires.

Mais le caractère tout particulier de fabrication, qui en fait une classe à part, consiste dans l'emploi de teintes noires vernissées et de couches opaques de blanc laiteux venant relever certains détails et les faire ressortir d'une manière éclatante sur la couverte du fond. Nous avons cons-

taté le noir lustré employé pour les cheveux, la base de la stèle (n° VII), l'hydrie du numéro V et d'autres détails. Nous avons vu également la peinture blanche opaque appliquée aux chairs nues des femmes de notre numéro V et aux vases que porte l'une d'entre elles, au bassin placé aux pieds de la figure du numéro VI et aux deux stèles des numéros VII et VIII.

La couleur noire lustrée est tout à fait analogue à celle des vases rouges ornés de dessins noirs à teinte plate. Quant à l'application sur certaines parties d'une couche de blanc laiteux, ce procédé, sans être d'une rareté excessive sur les vases à figures noires et à figures rouges, constitue néanmoins une exception. Un nombre relativement restreint d'entre eux porte des parties entières revêtues d'une couleur blanche opaque. On peut s'en assurer dans les vitrines du Louvre et dans l'excellent *Catalogue des vases du Musée de la Société archéologique d'Athènes*, dû à notre savant confrère M. Max. Collignon[1].

1. Sur les 780 vases décrits par M. Collignon, il n'y en a que 53 qui portent des teintes blanches opaques. En dehors d'un très petit nombre de pièces, — 14, — sur lesquelles ces teintes blanches s'appliquent à des objets accessoires (nos 239, 300, 312, 315, 339, 346, 347, 409, 412, 417, 424, 425, 437, 521), elles sont toujours réservées pour les parties nues du corps humain (nos 257, 262, 265, 285, 352, 400, 414, 438, 463 à 465, 522, 545, 547 à 549, 551, 559, 568, 570 à 576). Dans les scènes où figure Éros, ce dieu semble avoir le privilège de cette coloration blanche; je constate, du moins, au Musée

Nous n'avons, du reste, trouvé dans ce vaste répertoire aucun vase qui semblât, de près ou de loin, rentrer dans la technique de nos lécythes. Il y a donc là, très certainement, un procédé de fabrication spécial qui, à part de très rares exceptions, dont nous parlerons plus loin, paraît n'avoir été constaté jusqu'ici que dans les fouilles d'Érétrie.

Un lécythe de même provenance, un peu plus petit que notre numéro V et qui a pris place, il y a quelques jours à peine, dans les vitrines du Louvre (salle des Céramiques grecques, armoire E), montre aussi deux femmes, l'une assise à gauche, tenant une plémochoe de la main droite et un alabastron de la gauche, séparée par une inscription sur deux lignes d'une autre femme debout à droite, portant une corbeille contenant des couronnes et des bandelettes. Or, les chairs nues des deux femmes, les vases que porte l'une d'entre elles, les couronnes et au moins l'une des bandelettes du panier, tout cela est enduit d'une couche de blanc laiteux opaque. De plus, l'hima-

d'Athènes, 15 vases où les chairs du dieu de l'amour sont peintes en blanc opaque (nos 441, 462 à 465, 522, 549, 550, 556, 557, 565 à 567, 571, 576). Les céramiques du Musée d'Athènes sur lesquelles on rencontre le plus souvent ces couches laiteuses sont les lécythes communs à figures noires, les vases à figures rouges de style béotien et les vases à reliefs et ornements dorés. Par contre, pas un des lécythes à décor rouge décrits par M. Collignon ne présente cette particularité, et aucun des vases sur lesquels elle se rencontre ne paraît avoir eu de destination funéraire.

tion de la femme assise est noir foncé, les cheveux et d'autres détails sont noirs lustrés. Ce vase appartient identiquement à la même technique que les nôtres[1].

Il en est très certainement encore de même du lécythe de la collection de Branteghem indiqué plus haut.

Dans la *Céramique de la Grèce propre* (t. I, p. 390, pl. XXXVII), MM. Dumont et Chaplain décrivent et dessinent un lécythe représentant Demeter et Coré, dont les chairs nues ressortent en blanc laiteux sur le fond blanc jaunâtre du vase. Ce lécythe appartient bien certainement à la technique des vases d'Érétrie.

Au Louvre même, nous avons remarqué, dans l'armoire E (n° 84) de la salle des Céramiques trouvées en Grèce[2], un petit lécythe jaunâtre sur lequel on voit une colonne rehaussée de blanc, qui paraît bien tenir du même procédé, et nous sommes convaincu que, si on connaissait la provenance exacte de ceux des vases de cette technique qui existent dans les collections, on y recon-

1. Ce lécythe est malheureusement très raccommodé. Les autres bandelettes sont rouges, et la femme qui les porte a les cheveux cachés par un σφενδόνη.

2. Au milieu de la même salle du Louvre, dans la vitrine plate, on peut admirer deux petites coupes à fond blanc d'Érétrie, avec sujet au trait, exécuté avec une grande finesse et représentant des Muses. Le diadème de l'une de ces Muses est doré; l'autre est rehaussé de points blancs laiteux empâtés en godrons saillants.

naîtrait, dans la plupart des cas, des trouvailles partielles faites à Érétrie à une époque où des fouilles régulières n'y avaient pas encore été entreprises.

Il est, en effet, très probable que nous sommes bien ici en présence de vases de fabrication érétrienne.

Un auteur qui s'est déjà occupé de ces vases, M. R. Weisshaüpl[1], affirme que l'origine attique des lécythes d'Érétrie n'est pas discutable.

S'il entend par là que ces vases appartiennent à un type et à un style se rattachant à l'art de l'Attique, je suis entièrement de son avis. Érétrie était, il ne faut pas l'oublier, une colonie athénienne, très voisine de la métropole, et ses potiers s'inspiraient évidemment des traditions et des procédés de cette métropole ; cela n'est pas douteux. Mais si, au contraire, l'archéologue allemand veut dire que les vases trouvés à Érétrie ont été fabriqués à Athènes même ou dans l'Attique, je ferai alors les plus expresses réserves.

Pourquoi ne pas admettre, en effet, que les lécythes trouvés à Érétrie étaient tout simplement de fabrication érétrienne ?

M. Weisshaüpl cite lui-même dix-sept lécythes de cette technique. Or, sur ces dix-sept vases, deux seulement ont été trouvés à Athènes ou

1. *Attische Grablekythos*, dans *Mittheilungen des Kaiserlich Deutschen Archaeologischen Instituts Athenische Abtheilung* (Athènes, 1890, p. 40 à 63).

dans l'Attique, et trois hors de la Grèce. Au contraire, six proviennent authentiquement d'Érétrie et cinq ne portent l'indication d'aucune provenance. En écartant ces derniers, — dont l'origine douteuse doit néanmoins profiter à notre thèse, — on voit qu'Érétrie est le lieu principal où l'on rencontre les lécythes de cette technique, et les fouilles qui se poursuivent en ce moment dans les nécropoles de cette antique cité justifient cette affirmation.

Nous croyons donc que ces vases d'Érétrie sont la manifestation d'un art inférieur, d'un art de province, — qu'on me permette encore cette expression. Ils sont, sans doute, l'œuvre de potiers ou de décorateurs de second ordre, venus de l'Attique ou y ayant étudié, s'y étant inspirés de ses méthodes et de ses procédés, mais n'osant ou ne sachant imiter la fragile couverte des lécythes blancs.

Cette couverte, on le sait, s'altérait plus ou moins et se fonçait à la cuisson; aussi, les potiers athéniens les cuisaient-ils le moins possible pour leur conserver cet éclat laiteux resté, pour cette raison, si fragile, et qui en rendait l'exportation si difficile, et les fait rencontrer presque exclusivement dans leur lieu d'origine.

C'est probablement à une préoccupation du même genre qu'obéissaient ces fabricants en n'y plaçant que très rarement des inscriptions. En effet, ces vases, ayant une destination exclusive-

ment funéraire, étaient faits à l'avance et conservaient un caractère impersonnel jusqu'au moment où ils étaient achetés pour servir aux funérailles de telle ou telle personne[1]. On ne pouvait y inscrire le nom de cette personne qu'en opérant une seconde cuisson pour fixer cette inscription, ce qui faisait courir le risque de modifier la blancheur de leur couverte, laquelle constituait leur principale beauté. Il n'en était pas de même des lécythes jaunâtres, et on remarquera que quatre de nos lécythes d'Érétrie appartenant à cette catégorie portaient des inscriptions, ainsi que celui du Louvre de même provenance, celui de Bruxelles, dont nous parlons plus haut, et enfin plusieurs de ceux qu'indique M. R. Weisshaüpl.

Les potiers d'Érétrie ont certainement obéi à une nécessité impérieuse en donnant, par une cuisson plus complète, une plus grande solidité à leurs lécythes, et se bornant à en relever certaines parties par une application de couleur blanche.

1. Le duc de Luynes (*Description de quelques vases peints*, p. 12, pl. XXV) fait judicieusement remarquer que les inscriptions « portant des noms avec les épithètes καλός ou καλή ont dû être posées après coup et lorsque le vase acheté du fabricant avait été consacré à un emploi personnel ou spécial, ce qui explique l'anomalie que l'on rencontre parfois entre le sujet représenté (une jeune fille, par exemple) et l'inscription, qui peut s'appliquer à un homme, comme dans l'exemple qu'il cite : καλὸς Γλαυκών. — Voir aussi, sur cette particularité, Koumanoudis, Ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι (Athènes, 1879, in-8°).

Nous raisonnons ici dans l'hypothèse où ces vases seraient contemporains des lécythes attiques à couverte laiteuse ; dans ce cas, ils répondaient sans doute à d'autres nécessités, peut-être à une exigence spéciale relative à l'inscription du nom du mort ; ou, peut-être, constituaient-ils une manifestation d'art toute locale, conforme au goût particulier des Érétriens[1].

Mais il est possible aussi, — et cette opinion est soutenue par des antiquaires de grand mérite, — que ces vases d'Érétrie soient le produit d'un art intermédiaire entre les « vases de Locres » à fond blanc et même parfois à dessin au simple trait, dont j'ai parlé plus haut comme de pièces de transition, et les vrais lécythes attiques auxquels ils seraient par là même antérieurs.

Certains vases archaïques à dessins polychromes sur fond noir, étudiés par M. J. Six dans la *Gazette archéologique* de 1888 (p. 192-281), pourraient, dans cette hypothèse, se rattacher à la même technique. Plusieurs d'entre eux portent, en effet, de grandes parties peintes en blanc laiteux. On serait ainsi amené à penser que ces vases polychromes ont été les premiers essais de ce genre et le passage entre les vases à fond noir et

1. Les rares exemplaires trouvés authentiquement ailleurs qu'à Érétrie ne détruiraient pas cette hypothèse, car rien n'empêche de supposer qu'ils avaient été portés, au lieu où ils ont été découverts, par des citoyens de cette ville maritime et commerçante.

ceux à fond blanc. Ce serait alors le mélange des deux techniques représentées par les vases « de Locres, » d'une part, et les vases archaïques à dessins polychromes, d'autre part, qui aurait conduit assez rapidement les céramistes athéniens à faire les lécythes blancs à dessins polychromes dont les lécythes d'Érétrie seraient la première manifestation.

Ceux-ci se classeraient alors à une date qui se rapprocherait du milieu du v^e^ siècle avant J.-C.

Cette opinion serait corroborée par la ressemblance de leur couverte opaque, formant silhouette plate de couleur ocreuse, avec celle des vases à figures noires, dont la fabrication n'était probablement pas encore abandonnée à cette époque[1].

Mais il resterait toujours, si l'on admettait cette seconde hypothèse, à expliquer comment il se fait qu'Érétrie soit presque exclusivement le gisement unique où l'on retrouve ces lécythes, qui, dans ce cas, devraient, semble-t-il, se retrouver dans tout le monde grec[2].

1. La colonie d'Érétrie, de fondation athénienne, fut complètement détruite par l'armée de Darius, lors de son invasion de la Grèce en 490; mais elle fut rétablie peu de temps après, et c'est peut-être à cette époque que fut inaugurée la fabrication de nos lécythes rehaussés de blanc, si on adopte l'opinion que cette fabrication précéda celle des vrais lécythes attiques, qui, comme on le sait, ne brilla de tout son éclat que dans la première moitié du v^e^ et la seconde moitié du iv^e^ siècle avant Jésus-Christ.

2. A cette objection, on pourrait répondre sans doute que ce qui s'est passé pour les miroirs grecs, pour les lécythes

C'est ce fait capital qui nous paraît également rendre inadmissible l'idée de ne voir dans nos lécythes qu'un article plus solide que les lécythes blancs, spécialement fabriqué pour l'exportation.

Telles sont les questions que je me permets de poser ici et que je laisse à des confrères plus autorisés le soin de résoudre. Mais, un heureux hasard m'ayant mis dans les mains une série assez nombreuse, d'une origine absolument certaine, de ces lécythes blancs d'Érétrie, encore nouveaux dans nos collections et peu connus en France, j'ai cru devoir saisir cette occasion de les étudier et d'appeler sur eux l'attention des antiquaires qui s'occupent plus particulièrement de la céramique grecque.

blancs attiques eux-mêmes et pour tant d'autres séries antiques, peut avoir lieu pour les lécythes d'Érétrie. Des fouilles subséquentes peuvent nous causer des surprises inattendues, et l'archéologie, comme toutes les autres sciences, se renouvelle et se complète sans cesse.

ÉTUDE

SUR LES

ANCIENNES ÉGLISES RUSSES

AUX TOITS EN FORME DE TENTES.

Par M. Nicolas Kharousine,
de la Société des Amis des sciences naturelles de Moscou.

Lu dans la séance du 23 novembre 1892.

On rencontre souvent à Moscou, et dans d'autres villes du centre et du nord de la Russie, des clochers d'églises aux toits en forme de tentes. Les dessins ci-joints donnent une idée précise de leur aspect extérieur. Pendant longtemps leur originalité embarrassa les observateurs, surtout parce que ces clochers n'ont rien de commun avec les églises dont les motifs furent importés dans Moscou de Byzance ou du sud de la Russie. Plus d'une hypothèse fut créée pour expliquer l'origine de ces églises; ces hypothèses se résument en ceci : 1° ce motif fut importé de l'Allemagne quand de nombreux étrangers affluèrent à Moscou; 2° ce motif fut légué aux Novgorodiens par les Normands et ensuite transmis aux Moscovites. La première supposition avait pour fonde-

ÉGLISE RUSSE AVEC CLOCHER EN FORME DE TENTE.

ment ce fait : que pas une église au toit en forme de tente de Moscou ne date de plus loin que de la moitié du XVII^e^ siècle, quand justement les architectes allemands étaient nombreux à Moscou (voy. pl. A); ainsi, en bâtissant des clochers, ces architectes pouvaient leur donner l'empreinte du style gothique, leur style natal, tandis qu'à une époque plus reculée les constructeurs des églises étaient, pour la plupart, Byzantins; et si dans leur nombre se trouvaient parfois des Italiens ou des Allemands, ces derniers, obligés de se conformer au style dominant, étaient hors d'état de mêler des motifs occidentaux à l'architecture russe, les traditions byzantines étant encore trop fraîches dans ce temps-là. Au XVII^e^ siècle, des étrangers, surtout des Allemands, affluèrent à Moscou; les traditions de l'architecture byzantine commencèrent à s'effacer et les artistes occidentaux se sentirent plus libres.

En deuxième lieu, cette supposition avait pour base les traits de ressemblance extérieure entre les édifices gothiques et les clochers ci-dessus mentionnés.

La deuxième hypothèse, qui faisait supposer que les Normands avaient pu importer leur architecture dans Novgorod, où il leur arrivait de demeurer assez longtemps, grâce aux relations commerciales entre Novgorod et la Scandinavie, était fondée sur ce que les églises aux toits en forme de tentes se rencontrent particu-

lièrement dans le Nord et ressemblent aux églises scandinaves en bois (voy. pl. B). Dans la suite des temps, les architectes novgorodiens, s'étant approprié ce style étranger, le transportèrent à Moscou.

Ce qu'il y a de juste dans cette supposition, c'est que ce style passa à Moscou du nord de la Russie. Tout le reste de cette hypothèse, ainsi que de la précédente, est absolument faux.

Comme il est démontré, par une étude assidue du style des églises septentrionales russes se rapportant aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, que le style des clochers de Moscou leur ressemble, et que par conséquent ce style existait bien avant d'avoir paru à Moscou, la première supposition tombe de soi-même. Ensuite, en admettant même que la construction des clochers du XVII^e^ siècle à Moscou est due exclusivement aux Allemands, il reste à savoir pourquoi ces derniers n'adaptèrent pas leur style à la construction des églises mêmes et n'en laissèrent de traces que sur les clochers, ce qui nous paraît parfaitement illogique : car, auprès d'une église du style byzantin-russe pur, s'élève un clocher gothique.

La deuxième hypothèse n'est pas plus solide que la première. Avant tout, elle repose sur la simple supposition que les Normands importèrent leur style, — supposition qui n'a rien de prouvé. Une ressemblance extérieure, même très considérable, ne peut, sans doute, servir de

preuve convaincante de l'influence normande. Mais, entre les églises russes et scandinaves, toute la ressemblance se borne aux toits en forme de tentes, tandis que dans la forme même de ces tentes la ressemblance n'existe plus. Il est aussi impossible d'y voir l'influence du style gothique que de supposer une influence sur le style gothique du style géorgien-arménien, dans lequel il existe aussi des toits en forme de tentes.

Ainsi la seule analyse des deux suppositions démontre leur manque de solidité. Mais, si les toits en forme de tentes ne viennent ni d'Allemagne ni de Scandinavie, il reste à rechercher leur origine. L'exposé suivant peut expliquer, en quelques mots, la véritable généalogie de ce détail d'architecture et prouver historiquement que l'origine germanique lui est attribuée à tort.

Ce procédé architectural s'employait dans la construction des églises, comme on le voit sur le dessin représentant le type des églises du Nord. Cette manière de couvrir les églises se rencontre le plus souvent dans le Nord, où les édifices en bois se conservent longtemps, grâce au climat, et où la population étant pauvre évite la construction d'églises nouvelles, craignant la dépense. Ce style y vint, selon M. Souslof, de Novgorod, d'une part, parce que la partie septentrionale de la Russie fut colonisée par les Novgorodiens, et, d'autre part, parce que, après la conquête de Novgorod par Jean III en 1478, les architectes de

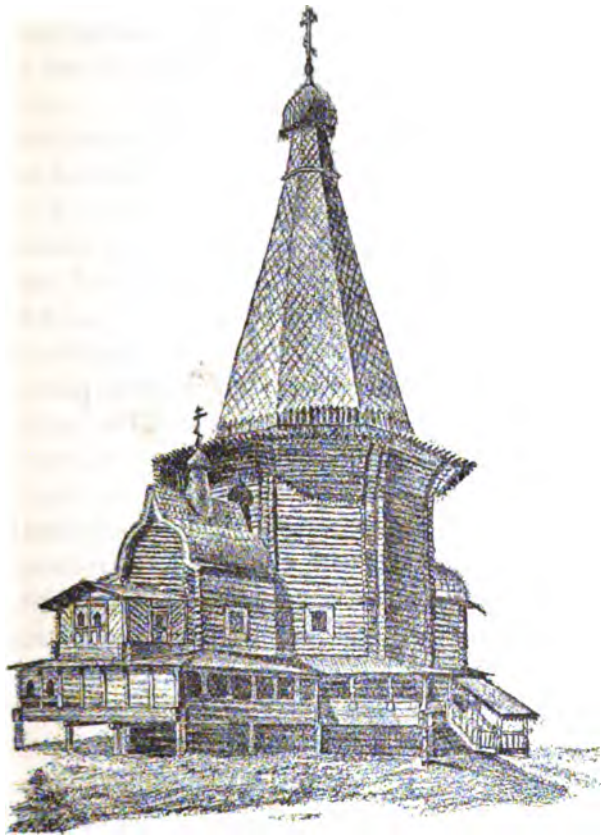

ÉGLISE DU NORD DE LA RUSSIE.

cette ville, ne voulant point s'établir à Moscou, passèrent dans le Nord et y importèrent de nouveaux et plus parfaits modèles. Cela nous explique pourquoi les plus importants monuments de ce style architectural sont situés dans le nord de la Russie.

La patrie de ce style est donc le domaine de Novgorod. Mais comment s'y est-il formé? Sans insister sur cette époque éloignée où la Russie était encore privée de la lumière du christianisme, citons les opinions des personnes[1] qui se sont spécialement occupées de ce style. Après l'introduction du christianisme en Russie, des églises furent bâties, principalement par des Grecs venus des différentes villes de l'empire byzantin. Ces églises se distinguent par tous les traits caractéristiques du style byzantin, de sorte que nous pouvons dire que l'influence byzantine en Russie date de cette époque. Mais bientôt, à côté des architectes byzantins dont le nombre ne pouvait pas être très grand, apparaissent leurs confrères russes, formant parfois des corporations. Pendant que les architectes byzantins se tiennent de préférence dans les résidences des grands princes ou des princes apanagés, en y élevant de coûteux édifices en pierre, tels que les cathédrales de ces villes, de riches couvents, des palais

1. V. entre autres les travaux de M. J. Zabéline dans la *Dréwniaïa i Novaïa Rossia*, 1878, et de M. Souslow sur l'architecture russe.

pour ces princes, les architectes russes se conforment aux besoins de la population comparativement pauvre, et, comme les édifices en pierre sont trop coûteux, la pierre étant plus rare et le prix de son transport plus élevé, ils bâtissent des églises en bois, selon le goût de leur clientèle, en tâchant d'imiter les formes de l'architecture byzantine. Ainsi, à l'époque la plus reculée, nous voyons deux courants dans l'architecture russe : celui de Byzance et celui du peuple s'efforçant d'imiter les Byzantins. La première manière s'adaptait aux constructions en pierre et la deuxième à celles en bois ; nous pouvons subdiviser l'architecture de cette période en deux branches, selon ces matériaux, et les nommer simplement : architecture en bois et architecture en pierre. En comparant les plans des édifices des deux groupes, nous trouvons peu de différence essentielle : le même carré rectangle ou la même croix byzantine y sont adoptés pour base, avec l'abside saillante de l'autel et la même coupole (ou plusieurs coupoles) remplacée par une tente dans les édifices en bois. Cette substitution s'explique par la circonstance suivante : les architectes russes n'étaient pas en état d'élever une coupole en bois et se voyaient obligés par cela même d'accepter la forme pyramidale du toit. La construction des petites coupoles en bois offrant moins de difficultés, nous trouvons parfois autour de la grande tente de petites coupoles en bois.

Avec le temps, le style byzantin, transféré en Russie vers le X^e^ siècle, se modifie peu à peu, en partie parce que les architectes russes, se mettant à construire aussi des églises en pierre, étaient trop peu habiles pour imiter parfaitement les procédés des Byzantins ; d'autre part, à cause des exigences du climat et enfin sous l'influence du goût national et du talent personnel des constructeurs. Ainsi la coupole byzantine se transforme peu à peu en coupole à la forme « d'oignon » ; nous voyons apparaître le diadème (*kokoschnik*) comme ornement et pour faciliter la construction de tambour servant de base à la coupole. L'architecture des édifices en bois se développe en même temps, et, restant la même dans ses éléments, elle s'enrichit d'une quantité de motifs nouveaux et originaux, dans le nombre desquels nous rencontrons les différentes variétés de la toiture en forme de tente : celle-ci, s'élevant davantage, a tantôt quatre, tantôt six, tantôt huit faces, s'orne de jours, se place sur une tourelle à part ou bien consiste en une rangée de prismes polyèdres s'alternant avec des pyramides tronquées. Ce qui était dicté par la nécessité se fixe par l'usage, acquiert le droit d'existence, devient un nouveau motif architectural et rivalise avec les motifs de l'architecture en pierre. Aucune raison ne nous permet de supposer que la manière de couvrir en tentes était exclusivement novgorodienne : elle devait être en usage partout où manquait la

possibilité d'ériger des églises en pierre aux grandes coupoles. Mais Novgorod peut être considéré comme la patrie de ce style, parce que ses architectes développèrent un simple procédé en un style indépendant, original et national. A la fin du XV^e^, au XVI^e^ et en partie au XVII^e^ siècle, ce style apparaît dans tout son éclat original, correspondant au goût national, éclipsant les édifices en pierre dont les formes (à l'exception des grandes cathédrales), comparées aux édifices en bois, étaient petites et mesquines.

Voilà pourquoi, après la conquête de Novgorod, les princes moscovites s'efforcèrent d'attirer les architectes novgorodiens, dont une partie, comme il a été dit, s'exila dans le Nord et le reste apporta son style à Moscou. En faisant construire des églises, les princes russes se guidaient sur les motifs nationaux, même si l'œuvre de la construction était confiée aux artistes étrangers; c'est pourquoi les cathédrales de Sanzdal, de Vladimir, de Moscou et d'autres grandes villes sont des monuments du style byzantin-russe, quoique quelques-unes d'entre elles furent bâties par des Italiens ou des Byzantins; c'est pourquoi la cathédrale de Vassili-Blagennoi (du XVI^e^ siècle) à Moscou porte un cachet si fortement prononcé du style septentrional, quoique bâtie par un étranger. L'existence d'une église en pierre, du style septentrional à Moscou au XVI^e^ siècle, donne lieu de croire que de semblables églises en bois n'y étaient point rares à cette époque.

Au XVII[e] siècle, la tendance de l'architecture en bois à dominer sur celle en pierre devient très considérable. Le nombre des églises de ce genre croît apparemment avec rapidité, et, dès la moitié du siècle, nous voyons paraître une série d'ordonnances défendant de construire des églises en tentes. « Que le toit de l'église ne soit pas en tente..... Bâtir l'église selon les règles....., à cinq coupoles et non en tente..... Ne point construire d'église en tente, » lisons-nous sans cesse dans ces défenses. M. Zabéline a parfaitement raison d'en voir la cause dans ce que « l'art original quittait tout à fait les modèles traditionnels de l'église; c'est pourquoi le gouvernement se fit un devoir de protéger les anciennes formes byzantines. Bien sûr, écrit-il, que la liberté de l'art ne fut point prise en considération; faisant suivre scrupuleusement les modèles traditionnels, on persécutait comme hérétique la moindre trace de conception individuelle dans les œuvres d'art. » C'est depuis ce temps que la forme de tente ne fut acceptée que pour la construction des clochers.

Cela nous explique pourquoi il n'y a pas d'églises en forme de tentes à Moscou de notre temps, tandis que les clochers de ce type y abondent. Comme l'unique et peut-être le plus remarquable spécimen de cette architecture en bois, qui élevait aussi des édifices en pierre, nous pouvons indiquer l'église de Vassili-Blagennoi à Moscou.

Telle est l'origine et l'histoire du développe-

ment de ce style qui nous laissa, comme monuments de l'architecture en bois, tant d'églises dans le nord de la Russie, et, comme monuments de l'architecture en pierre, l'église de Vassili-Blagennoi et les nombreux clochers de Moscou.

Pourtant il ne serait pas juste de croire que la persécution de ce style comme style d'église eût causé sa disparition. Au contraire, c'est précisément au XVII^e^ siècle, quand l'usage de remplacer les coupoles par des tentes sur les églises fut sacrifié aux traditions byzantines, que ce style se manifeste avec éclat dans les constructions laïques, où le génie national était libre de la gêne imposée par l'ancienne Byzance. Les monuments de cette époque témoignent avec évidence que la manière de donner aux toits la forme de tentes était un usage général. Sans m'arrêter trop là-dessus, je ne citerai que le palais du village Kolomensky, bâti au XVII^e^ siècle. Les toits en tente jouent un rôle considérable dans l'architecture de cet édifice. Il suffit d'un regard sur la plupart des tours du Kremlin de Moscou pour remarquer la même chose. La plupart des tours du Kremlin ainsi que de la muraille du Kitaï-Gorode furent couvertes en forme de tentes justement au XVIII^e^ siècle. A côté de la tente simple, nous y voyons la forme de la réunion de prismes à plusieurs faces aux pyramides tronquées, couronnées par une pyramide complète, forme que nous connaissons dans les églises en bois qui se trouvent dans le Nord. En y ajoutant que les toits en

tentes apparaissent sur des maisons particulières bien avant le XVII[e] siècle; que nous les rencontrons dans les temps les plus reculés; que des voyageurs étrangers ayant visité la Russie à diverses époques en donnent des descriptions, nous ne pouvons manquer de conclure que les toits en forme de tentes doivent être considérés comme un motif national de l'architecture russe dans lequel l'influence gothique n'est pour rien.

Cet exposé si court, que les proportions de notre étude n'ont pas permis de détailler, nous prouve la fausseté de l'opinion qui suppose que des architectes étrangers ont pu introduire chez nous des motifs gothiques. Quant à la deuxième supposition, qui ne repose sur aucun fait, nous répétons qu'une ressemblance extérieure n'est pas preuve suffisante d'imitation. Autrement nous serions obligés de reconnaître l'influence égyptienne sur l'ancien Mexique, car dans les deux pays on trouve des pyramides; l'influence de l'Inde et de l'Indo-Chine sur le style gothique, car là aussi se rencontrent des toits en forme de tentes, ou bien encore, comme le pensait Gakst-hausen, l'influence du style gothique sur le style arméno-géorgien, où nous voyons aussi des toits en tentes et des voûtes en arc brisé.

CRIMINELS

LIVRÉS AUX BÊTES.

Par M. Georges LAFAYE, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 9 avril 1893.

En 1807, on a trouvé en Bavière des poteries romaines, ornées de sujets, auxquelles on ne me semble pas avoir accordé jusqu'ici l'attention qu'elles méritent. Elles furent publiées pour la première fois en 1808 par un savant de Munich, nommé Jos. von Stichaner[1]. Pendant plusieurs années, il m'a été impossible de me procurer son ouvrage, que j'avais vu cité dans une note de Friedlaender[2]; enfin, tout récemment, la Bibliothèque de la Sorbonne, sur ma demande, en a acquis un exemplaire. J'ai pu me convaincre, en le lisant, que les poteries qui m'intéressaient n'y avaient pas été interprétées d'une manière satisfaisante et que les reproductions données par Sti-

1. Stichaner (Jos. von), *Sammlung roemischer Denkmaeler in Baiern*, herausgegeben von der Koeniglichen Akademie der Wissenschaften zu Muenchen. Muenchen, 1808, in-4°, avec un atlas in-fol. intitulé : *Abbildungen*.

2. Friedlaender (Ludw.), *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von Augustus bis zum Ausgang der Antonine*. Leipzig, Hirzel, in-8° (1re éd., 1862); dans la 6e éd. (1888-1890), t. II, p. 406, note 3.

chaner dans son atlas étaient loin de répondre aux exigences de la science moderne. En 1863, le sujet fut repris par M. Jos. von Hefner, mais avec un défaut de méthode plus sensible encore[1]. Jugeant donc qu'il y avait lieu d'examiner de plus près les pièces qui avaient piqué ma curiosité, je me suis adressé à M. Paul Arndt, attaché aux Musées des antiques de la ville de Munich. Je ne saurais trop le remercier de l'extrême obligeance avec laquelle il a bien voulu faire pour moi les recherches nécessaires dans les collections publiques confiées à ses soins.

Ces fragments de terre cuite appartiennent à la classe des poteries dites d'Arezzo ou samiennes. Ils ont tous été trouvés près de Westerndorf, sur la rive gauche de l'Inn, à l'endroit où la route d'Augsbourg (*Augusta Vindelicum*) à Salzbourg (*Juvavum*) traversait la rivière (*Pons Aeni*, Pfünzen), et où aboutissait l'embranchement sur Innspruck (*Veldidena*)[2]. L'énorme quantité de tessons qui ont été recueillis sur ce point à diverses époques porte à croire qu'il dut y avoir là un dépôt ou une fabrique de poteries. Stichaner a reproduit les échantillons les mieux conservés; les figures qu'il a fait graver couvrent quatorze

1. Hefner (Jos. von), *Die roemische Toepferei in Westerndorf*, dans l'*Oberbayerisches Archiv für vaterlaendische Geschichte*, t. XXII (1863). Sur ce savant et sur la valeur de ses publications, voy. *Corpus inscriptionum latinarum*, III, p. 706.

2. *Corpus inscriptionum latinarum*, III, p. 701, 735, 738, et la tab. IV.

planches de son atlas in-folio. Beaucoup sont accompagnés de noms de potiers, depuis enregistrés dans le *Corpus*[1]. Je n'ai pas le dessein de revenir sur tous ces fragments, qui sont en grande partie d'un modèle commun et auxquels d'autres, conservés dans nos collections nationales, pourraient être préférés avec avantage comme objets d'étude. Je voudrais seulement attirer l'attention de la Société sur quelques morceaux dont les figures m'ont particulièrement frappé. M. Arndt, après les avoir cherchés vainement au National Museum, les a retrouvés dans les collections de l'Historisches Verein von Oberbayern. Aucun d'eux ne correspond exactement à ceux de Stichaner; mais il est évident qu'ils sont sortis des mêmes moules, et même, par un heureux hasard, ils se trouvent être plus complets que ceux que mon prédécesseur a reproduits.

Parmi les tessons de Westerndorf, un grand nombre, suivant l'usage, sont ornés de scènes mythologiques. Tel est celui qui porte la signature du potier COMITIALIS[2]. On y voit représenté le supplice de Marsyas. A gauche, Apollon debout s'appuie du bras droit sur un long sceptre; son autre bras supporte une chlamyde et un

1. *Corpus inscriptionum latinarum,* III, 6010, *passim.*

2. *Ibid.,* 6010, 68. Stichaner, Heft II, tab. V, 3 et 9; tab. XII, 3. M. Arndt a bien voulu exécuter à mon intention une photographie de ce fragment. Elle me permet de reconnaître certains détails, qui restaient indistincts sur la gravure de Stichaner.

objet qui peut être une lyre vue de profil. Près de lui, et la tête tournée de son côté dans l'attitude de l'angoisse, est Marsyas, les mains liées derrière le dos. Ce qui est digne de remarque, c'est que l'artiste a donné au vaincu les jambes de bouc, attribut ordinaire des satyres; on a déjà observé qu'à l'époque romaine le type de Marsyas se rapprochait de plus en plus de celui des personnages du cortège dionysiaque, au point qu'on en est arrivé à le confondre avec Pan; on lui a donné par exemple les cornes et les oreilles pointues des satyres[1]. Le fragment de Westerndorf nous montre cette identification parvenue à son dernier terme.

Une autre série de tessons se rapporte aux jeux publics. Ainsi ils représentent des gladiateurs armés de toutes pièces et opposés deux à deux dans l'attitude du combat[2]. Ailleurs, on voit un cheval dans le cirque, ou un cocher vainqueur, un fouet dans une main, une couronne dans l'autre[3]. Plusieurs scènes sont tirées des *venationes* ou chasses données en spectacle dans l'amphithéâtre; ici, des chiens courent après des cerfs ou des lions; là, des hommes, l'épieu en arrêt, attendent de

1. Michaelis dans les *Annali dell' Istituto archeologico di Roma*, 1858, p. 313. Voy. notamment, tav. agg., n. 4, Stephani, dans les *Comptes-rendus de la Commission archéologique de Saint-Pétersbourg* pour 1862, p. 99-100.
2. Stichaner, tab. V, 6; VII, 12.
3. *Ibid.*, tab. IX, 9 et 12.

pied ferme des sangliers lancés contre eux[1]. Ce sont là autant de sujets qui reviennent fréquemment sur les poteries d'Arezzo ; j'en ai vu tout récemment un grand nombre d'exemples dans les magasins du Musée de Vienne (Isère). Mais voici qui est moins commun.

Un de ces fragments représente un homme nu, attaché, les mains derrière le dos, contre un poteau dont l'extrémité apparaît au-dessus de ses épaules ; sur la gauche, un ours prend son élan pour le dévorer. Le décor du vase ne comportait que ces deux figures, répétées plusieurs fois de distance en distance. On aperçoit sur la droite l'arrière-train de l'ours, seul reste d'une seconde empreinte[2].

Ailleurs, le centre de la scène est occupé par un homme dont l'attitude est identique à celle du précédent. Sur la gauche s'avance un lion ; à droite bondit un animal dans lequel on peut, avec une égale vraisemblance, reconnaître une lionne, un tigre, un léopard ou une panthère. Au premier plan, un cerf semble fuir devant un chien portant au cou un collier très nettement figuré[3].

Plusieurs débris de poteries romaines, décou-

1. Stichaner, tab. IV, 7; V, 3; VI, 3, 4; VII, 4, 7, 11; VIII, XII. Sur ces divers animaux dans les *venationes* de l'amphithéâtre, voy. Friedlaender, *Sittengesch.*, 6e éd., t. II, p. 392 et suiv.

2. Stichaner, tab. I, 1. Je décris la scène d'après une photographie de M. Arndt.

3. Photographie de M. Arndt. Ce type ne figure pas dans l'atlas de Stichaner ; on peut cependant comparer tab. V, 3.

verts sur notre propre sol, présentent avec ceux de Westerndorf un rapport frappant. Le Musée de Tours[1] possède un fragment sur lequel est représentée de face une femme nue, les cheveux flottant sur les épaules, les mains liées derrière le dos. A droite, un lion, dont il ne subsiste que la tête et les deux pattes de devant, s'élance, la gueule ouverte, sur la condamnée. A gauche se dresse un grand trépied qui n'a aucun rapport avec les deux figures précédentes; il était destiné seulement à séparer les uns des autres les compartiments remplis par la même scène, que le potier avait plusieurs fois répétée sur le pourtour du vase. Dans le champ, on aperçoit, semées çà et là en guise d'ornement, des branches de feuillage et une palme. Ce fragment a été trouvé à Tours, en 1862, dans les terrains du boulevard Béranger (v. ci-contre p. 103).

Un autre, plus important encore, est conservé actuellement à Paris au Musée Carnavalet. Il provient des fouilles exécutées en 1865 dans le jardin du Luxembourg, à l'endroit où s'élève l'École des Mines[2]. Une femme nue, dans l'attitude décrite plus haut, est assaillie de chaque côté par un lion bondissant. Autour du groupe formé par les trois figures, courent divers animaux sauvages, parmi lesquels un cerf et un daim; des semis de feuillage décorent le champ de la composition. Le

1. N° 167 dans le *Catalogue* de M. Léon Palustre.
2. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1862, p. 95-97.

FRAGMENT DE POTERIE ROMAINE.

(Musée de Tours.)

sujet devait être répété quatre fois; il subsiste deux des figures de femmes (v. ci-contre p. 105). Ce morceau de poterie[1] a été, en 1867, placé à côté de celui de Tours, à l'Exposition universelle, dans la section de l'histoire du travail. Tous deux sont mentionnés dans le catalogue rédigé sous la direction de M. de Longpérier[2].

Enfin, M. de Villenoisy a communiqué récemment à la Société des Antiquaires trois figures de femmes, semblables aux précédentes, qu'il avait observées sur des poteries romaines du Musée de Saint-Germain[3].

Voilà donc, au total, sept fragments, qui tous se rattachent au même art industriel et qui reproduisent avec quelques variantes la même scène. Il n'est pas douteux qu'elle se retrouvera encore sur un très grand nombre d'exemplaires lorsqu'on aura classé et décrit les poteries du même genre qui sont empilées par monceaux dans certains musées de province.

La première explication qui se présente à l'es-

1. Il m'a été signalé par M. Mowat ainsi que le précédent. Il a d'abord fait partie de la collection du docteur Eugène Robert, qui en a lui-même publié une reproduction dans une revue de sciences, intitulée *les Mondes*, dirigée par l'abbé Moigno, t. VII (1865), p. 355. Le Musée Carnavalet en a hérité directement; j'ai pu l'examiner sur place, grâce à l'obligeance du conservateur M. Vacquer.

2. *Exposition universelle de 1867. Catalogue général. Histoire du travail.* Paris, Dentu, 1867, in-8°, p. 74, *France*, nos 1036, 1037.

3. Séance du 31 mai 1893.

FRAGMENT DE POTERIE ROMAINE.

(Musée Carnavalet, à Paris.)

prit, la plus simple en même temps, c'est que le potier a voulu représenter une exécution publique au milieu d'une *venatio* donnée en spectacle dans un amphithéâtre. Mais il faut prévoir une objection.

Si on examine une série de fragments sortis de la même fabrique locale, on s'aperçoit que chaque figure a été frappée à part sur le moule avec un poinçon spécial ; autant de figures, autant de poinçons ; c'est une règle qui ne souffre guère d'exceptions[1]. Aussi, d'un vase à l'autre, le potier a-t-il pu varier de cent façons, au gré de sa fantaisie, les combinaisons de ses figures, sans chercher à composer une scène à l'aide des éléments disparates qu'il rapprochait. On peut donc se demander si dans nos scènes de supplice le potier a bien eu l'intention de représenter un sujet tiré de la vie réelle. Les poinçons distincts dont il s'est servi n'avaient-ils pas primitivement une tout autre destination ? L'homme au poteau ne serait-il pas un Marsyas ? la femme, une Andromède ? Qui nous assure qu'ils aient le moindre rapport avec les animaux qui les entourent ?

Tout d'abord, l'usage de poinçons distincts, dans le cas présent, est hors de doute. Il suffit de parcourir l'atlas de Stichaner pour s'apercevoir qu'en effet chaque figure a bien été frappée à part, de telle sorte que le potier a pu ensuite l'isoler à son gré. Ainsi, l'Apollon revient sur plusieurs

1. Voyez Jamot, article *Figlinum opus* dans le *Dictionnaire des antiquités* de Saglio, p. 2029-2030.

morceaux d'où le Marsyas était absent[1]. De même, le potier a utilisé de diverses manières les figures que nous avons vues réunies sur le vase où il a représenté des animaux ; il a supprimé le condamné dans le fragment de Stichaner, tab. V, 3. Ailleurs (tab. XII, 1, 2, 5), il n'a conservé que le chien et le cerf du premier plan. Mais, de ce qu'il a employé des poinçons distincts dans le tableau le plus complet, il ne s'ensuit nullement qu'il n'ait pas eu, en les rapprochant, la pensée de composer une scène qui présente une unité et un sens, et c'est la seule chose qui nous importe ici. Si nous prenons pour exemple le fragment où l'on voit un homme assailli par un lion[2], rien ne nous oblige à croire que ce soit là un assemblage de motifs disparates, primitivement conçus pour être reproduits chacun à part ; c'est au contraire un tableau qui forme un tout et dont les éléments, grâce à la multiplicité des poinçons, ont été ensuite séparés les uns des autres pour prendre place sur des pièces plus petites, plus simples et d'un prix moins élevé. En d'autres termes, le sujet de ce fragment était le prototype d'une série et non pas une combinaison de types pris dans des séries différentes et sans rapport entre eux.

Le condamné entouré de bêtes n'est pas un Marsyas, utilisé après coup pour la fabrication

1. Stichaner, tab. IV, 1 ; IX, 1, 2, 3, 4, 5, 8.

2. Poterie de Westerndorf. Photographie de M. Arndt. Comparez Stichaner, tab. V, 3.

d'une nouvelle fournée de vases. Nous en pourrions douter si nous n'avions pas justement un Marsyas parmi les nombreuses figures des poteries de Westerndorf. Il est manifeste qu'elles sont toutes sorties d'une même officine locale, puisqu'on a retrouvé des moules dans les fouilles. Or, le Marsyas a des jambes de bouc; il est vu de face et n'est point lié à un poteau. L'homme supplicié est vu de trois quarts et le poteau est très apparent. Les tessons de l'Historisches Verein ont précisément cet avantage qu'étant plus complets que ceux de Stichaner ils nous permettent de distinguer nettement parmi ceux-ci le Marsyas et le condamné entouré d'animaux. Au premier se rapportent chez Stichaner les fragments des tab. V, 8 et 9, et XIII, 3; au second, ceux de la tab. X, 1. Si l'ouvrier n'avait pas l'intention de représenter dans le second cas un supplice véritable, pourquoi n'a-t-il pas utilisé le poinçon du Marsyas, au lieu d'en employer un nouveau, d'un type tout différent?

Mais allons plus loin. Quand bien même l'ouvrier aurait appliqué au milieu des figures d'animaux un poinçon qui primitivement avait été fait pour représenter un Marsyas, ce ne serait pas du tout une raison pour qu'il n'ait attaché aucun sens à cette combinaison nouvelle. Et qu'il ait eu la pensée d'y attacher un sens, c'est ce que tout nous oblige à croire.

1° Parmi les fragments de Westerndorf, un

grand nombre, comme on l'a vu, se rapportent aux combats de gladiateurs et aux *venationes* de l'amphithéâtre ; ce sont là, du reste, des sujets qui reviennent sur les poteries d'Arezzo, dans toutes les collections, quelles qu'elles soient. Friedlaender[1], entre autres, n'a pas douté un instant de la connexité que présente avec cette catégorie de monuments la scène du supplice.

2° Les fragments que j'ai décrits ont été trouvés en Bavière, à Tours et à Paris ; ceux du Musée de Saint-Germain ont encore une autre provenance. Tous ont été fabriqués dans les lieux mêmes où on les a recueillis, puisque les fouilles, au moins à Westerndorf et à Paris, nous ont rendu des débris de moules[2]. Comment admettre que les quatre ouvriers, qui ont travaillé à un si grand intervalle de lieu et peut-être de temps, ont imaginé la même combinaison de poinçons, sans qu'aucun d'eux y attachât aucune signification? Les animaux voisins du patient ont toujours la tête tournée vers lui ; pourquoi, s'ils n'ont aucun rapport avec ce personnage et s'ils ne sont là que pour remplir une place vide, ne lui tournent-ils jamais le dos?

3° Enfin, et cette raison pourrait nous dispenser d'en chercher d'autres, le supplicié des *vena-*

1. *Sittengesch. Roms*, 6e éd., t. II, p. 406, note 3.

2. Pour Westerndorf, voy. Stichaner, atlas, tab. XI ; pour Paris, voy. Grivaud de la Vincelle, *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat* (*Revue archéologique*, 1892, t. XX, p. 335 et 347).

tiones n'apparaît pas seulement sur des vases d'Arezzo, mais encore sur des poteries d'un autre genre, dont la décoration n'a certainement pas été exécutée à l'aide de poinçons distincts. Telle est une lampe trouvée à Rome, décrite en 1879 par le P. Bruzza et reproduite depuis dans plusieurs publications[1]. Tel est encore un médaillon de terre cuite conservé au Musée de Vienne (Isère)[2]. Si l'on compare ces deux objets aux fragments de vases que je réunis ici, on verra que de part et d'autre il y a identité complète dans l'attitude du supplicié et dans le groupement des principales figures. Dès lors, il faut bien admettre que nous avons affaire à un seul et même sujet qui ne comporte qu'une seule et même interprétation.

Il me paraît tout à fait superflu de citer à nouveau, après Friedlaender et après bien d'autres, les nombreux textes qui peuvent nous éclairer sur les supplices des condamnés dans les *venationes* de l'amphithéâtre. Ici, tout est clair et parle de soi-même. Ce ne sont pas seulement les auteurs sacrés qui nous ont conservé le souvenir de ces

1. Dans de Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 3e série, IV, p. 21, pl. III, 1; Saglio, art. *Crux*, fig. 2083, dans le *Dictionnaire des antiquités*; Le Blant, *De quelques monuments relatifs à la suite des affaires criminelles*, XV, dans la *Revue archéologique*, 3e série, t. XIII (1889), p. 23.

2. G. Lafaye, *Supplicié dans l'arène. Mélanges de l'École de Rome en l'honneur de M. de Rossi* (1891). Voy. aussi *l'Amour incendiaire* dans les *Mélanges de Rome*, 1890, p. 61 et pl. I.

horribles coutumes; ce sont aussi les auteurs profanes. Dans le Catalogue de l'Exposition de 1867, les femmes suppliciées, que l'on voit sur les fragments de Tours et de Paris, sont données comme étant « peut-être des chrétiennes[1]. » La palme placée à droite de la victime, sur le fragment de Tours, a sans doute contribué à suggérer cette hypothèse; mais c'est là un ornement très ordinaire sur les monuments relatifs aux jeux du cirque et de l'amphithéâtre. Il est même douteux qu'il ait ici plus d'importance que les autres branches de feuillage semées dans le champ de la composition. M. Le Blant a montré que les artistes des premiers temps du christianisme avaient toujours répugné à représenter la souffrance humaine, même celle des martyrs[2]. Il faut donc voir dans nos fragments des productions d'un art tout profane et un souvenir des *venationes*, où des condamnés de toute sorte, quel que fût leur crime, étaient jetés en pâture aux bêtes de l'amphithéâtre.

Que ce supplice fût infligé à des femmes aussi bien qu'à des hommes, c'est ce que nous apprend par exemple Apulée, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux actes des martyrs. A la fin du X^e^ livre des *Métamorphoses*, il raconte longuement l'aventure d'une femme « *quae propter multiforme scelus*

1. *Histoire du travail*, p. 74.

2. Le Blant, *Suite des affaires criminelles*, l. c., §§ VIII et XVIII.

bestiis erat damnata. » C'est une vile créature, « *vilis aliqua*, » frappée par une sentence du gouverneur de la province d'Achaïe. Elle doit subir sa peine dans l'amphithéâtre de Corinthe. Après une pantomime mythologique, jouée au milieu d'un décor splendide, on tire la condamnée de la prison publique et on s'apprête à la conduire au milieu de l'arène, où elle va être reçue par les bestiaires, « *familia ministerio venationis occupata.* » Le lecteur pourra voir dans le roman quels raffinements étranges l'imagination dévergondée de l'auteur latin ajoute à cette donnée, trop commune par elle-même pour son goût et pour celui de ses contemporains[1].

Il importe de remarquer ici le rapport étroit qui unit à la littérature païenne les monuments de la céramique populaire que nous étudions. Martial, décrivant le supplice d'un condamné, déchiré par un ours sous les yeux de la multitude, a plus d'horreur pour le crime que pour le châtiment. Il observe, il est vrai, que « le sang ruisselait de ses membres palpitants et déchirés, et que nulle place sur son corps ne rappelait plus la forme d'un corps :

« Vivebant laceri membris stillantibus artus,
« Inque omni nusquam corpore corpus erat[2]. »

1. Apul., *Met.*, X, cap. XXIII-XXVII, p. 721-733, et cap. XXXIV et XXXV, p. 748-751 (Hillebrand).

2. Mart., *Spect.*, t. VII, p. 5. Cf. t. VIII et XXI (Friedlaender).

Cependant, le poète ne songe pas à se révolter contre cette invention cruelle, qui faisait du spectacle de la douleur physique un amusement pour le peuple assis sur les gradins de l'amphithéâtre ; ce qu'il voit surtout, c'est que le patient est un assassin, un incendiaire ou un sacrilège ; ses épigrammes sont calmes et ingénieuses, comme pouvaient l'être les juges et les bourreaux, qui faisaient jouer à un criminel, à sa dernière heure, le rôle d'Orphée ou de Dédale. Tel est aussi le sentiment des potiers qui ont mis dans le commerce les terres cuites dont nous recueillons les fragments ; chacun des misérables que nous voyons ici exposés à la dent des bêtes féroces est pour eux une chair vile, indigne du nom d'homme ; ils font de ce supplice un motif de décoration, comme Martial en fait le thème de ses petits vers. Nous avons là un témoignage frappant des instincts et des goûts de la classe populaire dans la société du temps de l'Empire[1].

Sur les fragments de Westerndorf, le moule n'a pas donné partout une empreinte également nette ; le relief est parfois insuffisant, ou la terre encore fraîche a bavé sur les contours. Cepen-

1. Il est possible que ces sortes d'exécutions tirent leur origine des Étrusques. Voy. la peinture publiée dans les *Annali dell' Istituto archeologico di Roma*, 1881, p. 1, et *Monum.*, XI, tav. xxv. L'auteur de l'article, M. Keck, mentionne les poteries de Westerndorf d'après Friedlaender, en déclarant qu'il n'a pu les voir (voy. p. 17, note 2).

dant il est certain que le patient n'est pas élevé sur la plate-forme (*catasta*, *suggestus*) dont parlent les textes et dont d'autres monuments nous offrent l'image. Le poteau (*palus*, *stipes*) est fiché à même dans le sol; mais le potier a pu, pour se renfermer dans l'espace dont il disposait, simplifier à dessein la composition, et peut-être ne s'est-il pas astreint à reproduire dans tous ses détails la réalité telle qu'il l'avait vue. Dans les fragments de Tours et de Paris, la cassure a emporté les pieds de la victime. Mais sur un des fragments de Saint-Germain que M. de Villenoisy a communiqués à la Société, on voit distinctement une base de faible hauteur au-dessous de la femme suppliciée. Cette forme de la *catasta* se retrouve sur un sarcophage de Rome, où est sculpté le supplice de l'Amour[1], et sur une peinture des catacombes, représentant Daniel dans la fosse aux lions[2].

On remarquera que sur les fragments de Paris et de Westerndorf des cerfs et un daim sont mêlés à des animaux carnassiers; on pourrait s'en étonner. Si ceux-ci étaient destinés à dévorer le criminel attaché au poteau, pourquoi lancer avec eux dans l'amphithéâtre des animaux timides qui pouvaient facilement détourner leur attention et

1. Voyez Otto Jahn dans les *Berichte ueber die Verhandlungen der Koenigl. Saechs. Gesellsch. d. Wiss. zu Leipzig*, 1851, p. 153 et pl. V.

2. De Rossi, *Bull. di arch. cristiana*, t. III, p. 42, 2.

suffire à les repaître? D'autres monuments nous montrent que ce rapprochement n'a rien d'insolite. Ainsi on peut voir sur le tombeau de Scaurus, à Pompéi, des bestiaires attaquant une panthère et un taureau attachés l'un à l'autre par une corde[1], et sur la mosaïque Borghèse une véritable mêlée, où un élan, un sanglier, un taureau, une antilope et une autruche sont exposés aux coups d'une troupe armée, à côté d'une hyène et d'un lion[2]. Nous avons ici une nouvelle preuve que, dans le *ludus ferarum*, le supplice du condamné, à moins qu'il n'eût acquis par ses crimes une célébrité exceptionnelle, n'avait aux yeux de la foule qu'un intérêt secondaire; il n'était qu'un épisode dans les péripéties du spectacle.

Les vases dont je viens de décrire les fragments ont été certainement fabriqués dans les pays où on les a retrouvés : les moules recueillis à diverses époques dans les mêmes terrains sont là pour l'attester. On peut donc fort bien supposer que les sujets qui nous occupent ont été imaginés et dessinés sur place dans les ateliers locaux d'où les vases sont sortis. Les potiers n'avaient pas besoin d'aller à Rome pour voir exécuter des condamnés au milieu des *venationes;* c'était un spectacle que les amphithéâtres des provinces

1. Mazois, *Ruines de Pompéi*, I, pl. XXXI, fig. 4.

2. Henzen dans les *Atti dell' Accademia pontificia di archeologia*, XII, tav. v. Voyez aussi les peintures de Pompéi dans Helbig, *Wandgem. Campan.*, nos 1517-1519.

pouvaient leur offrir aussi bien que ceux de la capitale[1]. Mais on tend de plus en plus à admettre aujourd'hui que les poinçons dont se servaient ces humbles artisans n'étaient que des copies d'œuvres très connues, déjà cent fois reproduites avant eux par tous les procédés. Les scènes de l'amphithéâtre comptaient, sous l'empire, parmi les sujets favoris de la peinture murale ; nous le voyons assez à Pompéi. Les auteurs citent plusieurs fresques, particulièrement remarquables, où elles avaient été représentées par les soins de grands personnages, pour la décoration d'édifices privés ou publics[2]. Si les poinçons de nos modestes poteries rappellent des types fixés à une époque antérieure par un art plus relevé, c'est sans doute dans ces monuments célèbres qu'on a été les prendre. Il y a là des questions qui sont pour nous fort obscures ; avant de chercher à les éclaircir, il est sage d'attendre que l'on ait étudié dans un ouvrage d'ensemble ces curieux vases d'Arezzo, dont l'Académie des Lincei publiait, il y a quelques années, de si admirables spécimens[3].

1. Pour ne citer que les textes profanes, voy. Tacite, *Hist.*, II, 61 (Lyon), Apul., *Métam.*, X, l. c. (Corinthe).

2. Petron., *Sat.*, 29. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 52. Capitolin., *Gordiani tres*, 3. Vopisc., *Carin.*, 19. Basil., *Homil. in Psalm.*, LXI. Sid. Apoll., *Ep.*, II, 2, 31.

3. *Notizie degli scavi*, 1884, tav. VII à IX.

SAINTE-FOY DE CONQUES

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE

SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE.

Par M. l'abbé A. Bouillet, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 31 mai 1893.

Parmi les écoles d'architecture romane, l'école de l'Auvergne, écrit Viollet-le-Duc, « peut passer pour la plus belle; seule, elle sut, dès le XI^e^ siècle, élever des églises entièrement voûtées et parfaitement solides; aussi, le type trouvé, elle ne s'en écarta pas[1]. »

Le plan le plus généralement adopté est en forme de croix latine. La nef, voûtée en berceau continu, est flanquée de deux collatéraux qui se continuent autour de l'abside sous forme de déambulatoire, sur lequel s'ouvrent des chapelles rayonnantes. Ces dernières, ainsi que l'abside, sont voûtées en cul-de-four, tandis que les parties circulaires ont des voûtes d'arête en blocage sans nervures. Dans les collatéraux, d'épais doubleaux séparent les travées, voûtées aussi en voûtes

1. *Dictionnaire d'architecture*, t. V, p. 165.

d'arête. Au-dessus de ces derniers court un triforium qui déverse dans la nef, par des ouvertures ordinairement géminées, la lumière qui lui arrive par les fenêtres extérieures. Un demi-berceau continu couvre cette galerie et épaule le mur de la nef haute. C'est la solution première et la plus simple du problème qui se posait par suite de la nécessité de résister à la poussée de la voûte.

Les piliers, monocylindriques ou déjà cruciformes, portent des chapiteaux d'une grande richesse et d'une étonnante variété. Leur ornementation est inspirée ou par l'imitation large des chapiteaux antiques, ou par la reproduction des entrelacs communs dans l'art oriental, ou par la représentation de scènes historiques, allégoriques et même fabuleuses. La base des colonnes est la base attique, plus ou moins modifiée par le plus ou moins d'importance donnée à ses divers éléments. Elle repose sur un socle dont les angles sont souvent amortis par des griffes.

A l'extérieur, des contreforts, ou carrés ou formés par des colonnes engagées, correspondent aux arcs doubleaux ; les corniches et les entablements reposent sur des consoles ou modillons, dans l'ornementation desquels l'imagination des sculpteurs se donnait libre carrière. Néanmoins, on trouve surtout dans la région qui nous occupe, — et c'est là un des traits caractéristiques de l'art roman de l'Auvergne, — des modillons ou corbeaux qui rappellent par leur forme les copeaux

qui tombent sous le rabot du menuisier, ce qui leur a fait donner le nom de *modillons à copeaux*.

Enfin, un clocher octogone à deux étages s'élève ordinairement sur un massif barlong à la croisée de la nef et du transept.

Quand nous aurons signalé encore l'apparition des portails à voussures avec tympan et des colonnettes engagées dans les angles rentrants de l'ébrasement, l'ornementation polychrome obtenue à l'aide d'une marqueterie de pierres de diverses couleurs, l'usage de l'arcature qui élégit les murs en les décorant, nous aurons donné une faible idée des éléments qui constituent cette architecture franchement originale. De leur usage judicieux résultent des édifices d'aspect robuste et monumental, dû bien moins à une ornementation à qui la rudesse des matériaux imposait la sobriété qu'à l'harmonie heureuse et bien entendue des proportions.

L'architecte de l'église abbatiale de Conques n'avait garde de dédaigner des moyens aussi simples, alors que l'effet produit par leur emploi était si grand. Plus hardi cependant que ses devanciers, il eut l'idée de faire tourner les collatéraux et le triforium dans les bras du transept, de sorte que ce dernier, avec ses bas-côtés et ses galeries, présentât la même ordonnance que la nef principale. Néanmoins, il n'osa exécuter entièrement sa conception, et ce n'est que peu d'an-

nées après que le constructeur de la basilique de Saint-Sernin, à Toulouse, fit contourner par les collatéraux et leurs tribunes les extrémités elles-mêmes du transept. Il y a d'ailleurs entre les deux églises des ressemblances si frappantes de plan, d'exécution et de décoration, sans compter les rapprochements de dates, qu'il est bien malaisé à un esprit attentif de n'y pas soupçonner une commune inspiration. Sainte-Foy de Conques, c'est l'architecture auvergnate en voie de perfectionnement; Saint-Sernin de Toulouse, c'est le perfectionnement complet.

Le pape Urbain II, à son retour de Clermont, où il avait prêché la première croisade, consacra, le 24 mai 1096, le chœur de cette dernière église. Le fait est attesté par le pontife lui-même dans une bulle-privilège de cette même année en faveur de l'abbaye de Saint-Sernin[1]. Toutefois, à cette date, l'église était loin d'être achevée; l'examen de ses parties supérieures permet de se convaincre que le chœur seul existait jusqu'à la hauteur du triforium, couvert sans doute pour la circonstance d'une charpente provisoire. Aucun document conservé ne parle du moment où l'édifice fut commencé. Mais, comme il ne paraît pas qu'il y ait eu interruption sensible dans la construction jusqu'à la hauteur des galeries, où les ouvriers com-

1. Voy. *Cartulaire de Saint-Sernin*, publié par M. l'abbé Douais, p. 476.

mencèrent comme une nouvelle campagne, le commencement de la construction ne semble pas pouvoir être avancé plus haut que l'année 1060. D'ailleurs, la légende du chanoine saint Raymond lui attribue d'importants encouragements matériels dans l'œuvre de la basilique, et les années de la pleine activité de ce saint homme vont de 1075 environ à 1110 environ[1]. Or, « d'après le chronographe de l'abbaye rouergate, l'église de Conques était à peu près terminée au moment où l'on posait la première pierre de Saint-Sernin... Odolric, » abbé de Conques, qui en entreprit la construction, « est cité pour la dernière fois dans une pièce de 1065. » Sainte-Foy de Conques serait donc antérieure à la basilique de Toulouse, au moins dans certaines de ses parties.

Ne savons-nous pas d'ailleurs, par le Cartulaire, que partout où s'établissaient les moines de Conques ils construisaient des couvents et des églises? Falco de la Barde, son épouse Florence et leurs enfants donnent au Saint-Sauveur et à Sainte-Foy de Conques leur manse de Vinairols (aujourd'hui Sainte-Foy-la-Grande, Gironde), avec un port sur la Dordogne et une partie des droits sur les

1. *Suum cuique.* Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Douais, professeur aux facultés libres de Toulouse, et de notre savant et modeste confrère M. Anthyme Saint-Paul d'utiles renseignements pour cette partie du présent mémoire. C'est un devoir de juste gratitude de leur en laisser l'honneur.

navires chargés de sel, à condition que les moines bâtiront une église[1].

Dodo de Samathan rappelle que son père Élie a donné son alleu de Peyrolières[2], où les moines de Conques ont construit une église[3], et y ajoute de nouvelles donations.

Au commencement du XII^e^ siècle, Conques reçoit de Eudes « et consorts » l'église de Mont-Saint-Jean[4], que les moines viennent de reconstruire[5].

Un document nous a même conservé les noms de trois de ces moines bâtisseurs, sinon architectes : Amancius donne à l'abbaye de Conques deux manses dans le Bazadais, à condition que Deusdet, moine, ou Pierre, ou Oldoric y construira une église en l'honneur de sainte Foy[6].

Ajoutons que, toujours d'après le Cartulaire, l'abbaye de Conques envoya des constructeurs au delà de Toulouse, jusqu'en Espagne. D'après les

1. « In tali convenientia ut monachi Sanctæ Fidis faciant ibi ecclesiam » (*Cartulaire*, n° 53).

2. Haute-Garonne.

3. « Magno labore monachorum constructa est ibi ecclesia » (*Cartulaire*, n° 66).

4. Haute-Garonne.

5. « Quæ modo reedificatur a monachis Conchacensibus in honore sancti Johannis et sancte Fidis virginis martyris » (*Cartulaire*, n° 465).

6. « Per talem convenientiam ut Deusdet monacus aut Petrus aut Odolricus *faciant* unam ecclesiam in honore sanctæ Fidis » (*Cartulaire*, n° 50).

conseils de l'évêque de Pampelune, Pierre d'Audouque, le roi d'Aragon Sanche Ramirez, faisant le siège de Barbastro, promet, s'il prend la ville, d'en donner la plus grande mosquée aux moines de Conques pour y établir un prieuré, et tient parole après sa victoire. Plus tard, il fait un vœu semblable en marchant contre Saragosse et Lérida[1]. Nous savons aussi que l'abbaye de Conques reçut, entre 1100 et 1114, l'église de Roncevaux de Sanche, comte de Erro.

La comparaison même la plus rapide suffit pour faire voir que le plan de Saint-Sernin se retrouve presque identique, au moins pour le transept et le chœur, dans le plan primitif de la célèbre cathédrale de Santiago de Compostelle, dont la construction fut commencée en 1082. La ressemblance porte également sur les portes jumelles des façades, sur les tribunes et sur l'extérieur des absidioles. De plus, on remarque dans les cathédrales de Lugo et d'Orenzo, ainsi que dans les ruines de Saint-Laurent de Carboeiro, les grands traits qui caractérisent l'architecture auvergnate du XI^e^ siècle.

Le R. P. Fidel Fita, membre titulaire de l'Académie royale d'histoire de Madrid, a retrouvé et publié en 1882 le quatrième livre du Codex de Saint-Jacques de Compostelle (Liber de miraculis S. Jacobi)[2]. C'est une sorte de guide à l'usage

1. *Gallia christiana.* — *Cartulaire de Conques,* Introduction, p. XV.

2. *Le Codex de Saint-Jacques de Compostelle (Liber de mira-*

des nombreux pèlerins qui se rendaient au tombeau du grand apôtre. Il a dû être rédigé au commencement du XII^e^ siècle.

Nous y voyons[1] que, des quatre routes qui conduisaient nos pères à Compostelle et qui se réunissaient à Puente-la-Reina, à quelque distance de Pampelune, la seconde, partant du Puy, passait à *Conques* et à Moissac. La première gagnait Puente-la-Reina par Saint-Gilles, Montpellier, *Toulouse* et le port d'Aspe. De plus, le Codex signale les reliques de sainte Foy parmi celles qu'il convient de vénérer au passage[2]. Il n'est donc plus surprenant qu'il ait pu y avoir entre Conques, Toulouse et Compostelle un échange d'inspirations artistiques entretenu par le courant des pèlerinages et de la dévotion[3]. Le culte de sainte Foy était alors répandu dans toute l'Europe occidentale, et nombreuses étaient dans l'univers chrétien

culis sancti Jacobi), liv. IV, publié par le P. F. Fita, avec le concours de J. Vinson. Paris, Maisonneuve, 1882, in-8°.

1. P. 2-3.

2. P. 28.

3. On sait que sainte Foy, originaire d'Agen, fut martyrisée dans sa ville natale, où elle resta en grande vénération, même après que ses reliques eurent été transportées à Conques au IX^e^ siècle. Or, il y eut à Compostelle, au commencement du XII^e^ siècle, un chanoine originaire d'Agen, nommé Bernard, qui devint évêque de Salamanque et en dernier lieu archevêque de Santiago. Il mourut en 1152. N'est-il pas admissible qu'il ait porté et introduit dans cette dernière ville le culte de sa sainte compatriote? — Nous devons ce renseignement à l'obligeance du R. P. Ferreiro, chanoine de Santiago.

les possessions de l'abbaye de Conques. Nous avons eu à signaler ailleurs[1] ce fait qu'en 1034 Roger Ier de Tosny, seigneur de Castillon, en Normandie, alla seconder don Sanche d'Aragon dans sa lutte contre les Maures et fit le pèlerinage de Compostelle. A son retour, il visita à Conques le tombeau de sainte Foy, rapporta des reliques de la jeune sainte, qu'il donna pour patronne à l'abbaye qu'il fondait à Castillon, en même temps qu'il changeait ce dernier nom en celui de Conches, le même en latin que Conques.

Venons maintenant au détail.

Six rosaces en marqueterie de pierre et quelques fragments de dessins géométriques sont, à la façade de Conques, les seuls spécimens de cette ornementation polychrome qui était un des traits caractéristiques de l'art auvergnat à l'époque qui nous occupe et dont on remarque des spécimens si curieux et si complets à Notre-Dame-du-Port de Clermont, à Issoire et à Brioude.

A Conques, les piliers qui séparent les travées de la nef offrent alternativement deux dispositions différentes. Les uns, carrés, sont flanqués sur chaque face d'une colonne cylindrique engagée; les autres, cruciformes, offrent une saillie rectangulaire dans chaque angle rentrant. Les premiers rappellent par leur plan certains piliers de la cathédrale de Santiago; les autres sont conçus

1. *L'Église Sainte-Foy de Conches (Eure) et ses vitraux.* Caen, 1889, p. 2.

d'après un parti intermédiaire entre ceux de cette église et ceux de Saint-Sernin. Les uns et les autres se retrouvent dans les églises romanes de la région auvergnate.

A Conques, aussi bien qu'à Toulouse et à Compostelle, chaque travée du triforium embrasse, sous un arc en plein cintre sensiblement surhaussé, deux arcades surélevées ayant pour support commun deux colonnettes jumelles à chapiteau unique et reposant aux extrémités sur le chapiteau d'une colonne engagée. Colonnes et colonnettes ont des bases attiques largement profilées et des chapiteaux d'une belle exécution.

La disposition des tribunes dans les trois églises est la même que dans les églises auvergnates, mais avec plus d'ampleur. La galerie est plus spacieuse, les ouvertures plus hautes et plus larges, l'ordonnance plus élancée, la décoration plus soignée. Il semble que les architectes, en donnant par suite plus de hauteur à leurs églises, aient eu la préoccupation commune d'y déverser plus de lumière et de faire contraster une certaine élégance avec la noble sobriété des parties basses. Le même but a été atteint par l'emploi des mêmes moyens.

Nous avons fait remarquer déjà que les collatéraux et le triforium, qui, à Conques, bordent les deux côtés du transept, le couronnent complètement à Toulouse. Il en est de même à Santiago de Compostelle.

L'abside de nos trois églises, avec sa couronne de chapelles rayonnantes formant à l'extérieur autant d'absidioles, reproduit l'ordonnance générale des églises d'Auvergne. Toutefois, il y a lieu de signaler d'importantes modifications de détail. A l'église de Conques et à la basilique de Toulouse, le soubassement des absidioles est buté par des contreforts carrés qui, à la hauteur de la base des fenêtres, se terminent carrément pour supporter une colonne semi-circulaire engagée. Celle-ci, couronnée par le triple rang de billettes qui contourne les archivoltes, porte la corniche du toit par l'intermédiaire d'une colonnette et de son chapiteau. Au contraire, dans les églises purement auvergnates, Notre-Dame-du-Port, Orcival, Issoire, par exemple, les colonnes et colonnettes superposées reposent sur un soubassement continu, mais portent aussi directement la base du toit.

Cependant, dans les angles rentrants formés par l'intersection des absidioles avec le mur du déambulatoire, à Conques comme à Toulouse, la colonnette isolée monte d'un seul jet du contrefort carré à la base du toit. Là, en effet, il n'y a à résister à aucune poussée, et cette colonnette est plutôt un ornement qu'un membre utile et actif.

Plus haut, au-dessus de la toiture des absidioles, une muraille semi-circulaire pleine, mais décorée à Compostelle d'ouvertures simulées, indique la galerie en demi-berceau annulaire qui continue

autour du chœur la galerie du triforium. A l'intérieur, une première rangée d'ouvertures donne quelque jour à cette galerie, tandis qu'une seconde, percée au-dessus, éclaire le chœur. C'est une différence de plus à constater avec les églises romano-auvergnates, où le triforium s'arrête à la naissance du chœur et où par suite existe seule la rangée de fenêtres destinées à déverser dans le chœur la lumière extérieure.

Après ce rapide examen, nous ne croyons pas téméraire de conclure que la diffusion du culte de sainte Foy, ainsi que la grande vogue du pèlerinage de Compostelle, ont simultanément contribué à créer et à entretenir un véritable mouvement architectural et artistique. Au nombre des pèlerins des deux sanctuaires, comme parmi les moines qui les peuplaient, il dut se rencontrer des artistes désireux de contribuer à en augmenter le lustre matériel. Poussés par une louable émulation, ils établirent de l'un à l'autre un échange incessant de perfectionnements et d'embellissements, tandis que Toulouse bénéficiait de sa situation, à proximité du chemin qui reliait Conques et Compostelle, et aussi du concours que lui attirait le merveilleux trésor de ses reliques insignes.

Il y a là plus d'éléments qu'il n'en faut pour expliquer la parenté indiscutable des trois églises.

ANTIQUITÉS

DU MONT HÉRAPLE.

EXAMEN

D'UNE FOUILLE FAITE PAR M. HUBER EN 1892.

Par MM. L. Maxe-Werly, associé correspondant,
et le colonel G. de la Noë, membre résidant.

Lu dans la séance du 18 mai 1892.

I.

Situé sur le territoire de Ruhling, commune de Cocheren, à quatre kilomètres de Forbach, le Héraple, plus ordinairement appelé Hiéraple, est un lieu élevé qui au temps de la domination romaine était couvert de constructions importantes. D'un accès assez difficile sur deux de ses côtés, cette éminence aurait été, s'il faut en croire la tradition, occupée par un camp chargé de défendre une voie antique qui, venant de Metz, se dirigeait vers Sarrebourg. On voyait encore, au milieu du siècle dernier, « une terrasse en forme de rempart..., des souterrains..., et une espèce de citerne où l'on amenoit l'eau par des corps (tuyaux) en plomb que l'on y a découverts

sous terre. » Dom Calmet, à qui nous empruntons ces renseignements, ajoute que « sur l'emplacement de ce camp on trouvoit souvent des médailles antiques d'or, d'argent et de bronze[1]. »

Un emplacement aussi riche en antiquités de toute nature dut être, dans tous les temps, le but de nombreuses fouilles entreprises, soit pour se procurer des matériaux propres à la construction des habitations voisines, soit par la curiosité et dans l'espoir de découvrir sous les ruines qui couvrent le sol les prétendus trésors que la légende déclarait y être demeurés cachés.

Au commencement du siècle dernier, le curé de Saint-Avold, qui avait étudié cette éminence et transmis à Dom Calmet les renseignements publiés dans la *Notice de la Lorraine*, déclarait y avoir vu les restes d'un ancien temple de forme octogone, précédé d'un vestibule carré oblong, dont les murs, formés de grosses pierres de taille, s'élevaient encore de cinq à six pieds au-dessus du sol. « Ce temple, dit-il, avoit dans œuvre dix-huit pieds de roi ; il étoit tourné à l'orient[2]. » Selon son opinion, le véritable nom de cette petite montagne aurait été « Her-aple, comme qui diroit : seigneur Apollon ou dieu Apollon. »

1. *Notice de la Lorraine*, in-fol. Nancy, 1756.

2. Tout récemment, les substructions de ce temple viennent d'être reconnues et mises à découvert par M. E. Huber. Le résultat des nouvelles fouilles entreprises par cet archéologue sera l'objet d'un mémoire spécial qui doit paraître sous peu.

Cette explication, fort acceptable, croyons-nous, ne paraît pas avoir été prise en considération par tous les historiens et archéologues qui se sont occupés de ce lieu antique. Dans son *Dictionnaire du département de la Moselle*, publié en 1817, Viville accepte la forme Herapel, mais de prétendus savants ayant proposé de faire dériver le nom de cet emplacement de deux mots grecs ιερος, saint, et πολις, ville, ou de ιερον Απολλονος, sanctuaire ou temple d'Apollon, la dénomination *Hiéraple* a été depuis admise, et c'est ainsi que cette petite montagne est désignée dans le *Dictionnaire topographique du département de la Moselle*, publié par M. de Bouteillier en 1874.

Depuis l'époque où le curé de Saint-Avold reconnut sur le plateau du Héraple les vestiges des levées du camp romain et du grand édifice, ce qui restait de ces ruines imposantes a presque complètement disparu aujourd'hui. Tous ceux qui, depuis le commencement de ce siècle, ont visité le Héraple et en ont fait la description ne paraissent point y avoir fait pratiquer des fouilles sérieuses; les différents récits insérés dans les Mémoires des sociétés savantes de la région semblent avoir été copiés les uns sur les autres ou empruntés à la *Notice de la Lorraine;* tous parlent de riches trouvailles faites en ce lieu, mais, seul, M. Victor Simon a songé à faire connaître, par une description assez détaillée qu'accompagne une planche gravée au trait, les anti-

quités les plus remarquables découvertes de son temps sur cet emplacement si renommé.

1825. — « Non seulement, dit M. Altmayer, il existait en ce lieu une forteresse, mais même une ville assez considérable...; le voyageur qui le visite ne marche que sur des débris. Des tuiles brisées, des fragments d'urnes funéraires, des cendres, des ossements sont mêlés à la terre végétale. Les murs, dont on voit des restes, sont posés sur le grès siliceux rougeâtre; les lignes du camp, qui embrassaient entièrement le plateau, formaient un triangle. L'emplacement où la tradition prétend que s'élevait un temple dédié à Apollon est actuellement encore désigné sous le nom de *Tempel acker* (champ du temple). On y a trouvé beaucoup de médailles et de figurines en bronze. M. Motte, de Sarrelouis, ajoute-t-il, possède plusieurs de ces objets; d'autres ont été acquis par des étrangers. »

L'auteur de cet article adressait alors à l'Académie royale de Metz un certain nombre de pierres provenant du Héraple, mais il ne les décrit pas dans son mémoire et n'en donne aucune représentation[1].

1827. — Dans son *Essai statistique sur les frontières nord-est de la France*, page 289, Audenelle rapporte que « les antiquités fourmillent dans cette célèbre *plaine* où chaque jour le soc de

1. *Mémoires de l'Académie royale de Metz*, X^e^ année, p. 355.

la charrue retourne quelques médailles. C'était un lieu d'étape, une position militaire de la plus haute importance. Apollon en était le dieu tutélaire, il a transmis son nom à la montagne. Son temple y a été vu, mais depuis longtemps le dieu a disparu... »

1837. — « Là, dit le baron d'Huart, aucune fouille n'est infructueuse; des statues, des bas-reliefs, des vases, des urnes, des médailles, des inscriptions tumulaires ou votives et même de précieux camées sont souvent le prix des moindres explorations. Là était, assure-t-on, un temple consacré à Apollon, impitoyablement rasé vers le milieu du siècle dernier. Il était composé d'un vestibule oblong et d'un sanctuaire octogone de dix-huit pieds dans œuvre, tourné vers l'orient et construit en pierres de taille de grande dimension. Non loin de ce temple, on remarque une citerne de six pieds de diamètre creusée dans le roc vif; un aqueduc souterrain y amenait les eaux de Guirlingen; il fut découvert par les *Heyden* (les païens) et *Hiérapolis* cessa d'exister[1]. »

1841. — Désormais, cette légende d'Hiérapolis va se propager et prendre de la consistance avec l'appui que lui prête M. Victor Simon; la description du plateau variera peu, mais de nouveaux détails y seront ajoutés : « Là, près d'un rocher présentant une légère éminence, se trouvait un

1. *Revue d'Austrasie*, 1837, p. 57.

temple consacré, dit-on, à Apollon; un puits de forme carrée a été creusé dans le même rocher. A quelques pas plus loin, une tranchée, longue de quelques mètres, donna lieu à des trouvailles fort intéressantes et mit à découvert un escalier souterrain taillé dans le grès. » Je passe sous silence les nombreuses réflexions que suggère à l'auteur son érudition sur le culte des fontaines pour noter la découverte « d'un onix représentant un centaure, d'un médaillon grec de Septime Sévère, d'une fibule représentant un cerf, d'un bas-relief barbare représentant un homme à cheval. »

C'est également à M. Victor Simon que nous devons de connaître le résultat des fouilles entreprises en 1840 par M. le préfet Germain sur l'emplacement d'un atelier de serrurier, s'il faut en croire la nature des objets recueillis et les représentations qui cette fois ont été faites de ces antiquités[1].

M. l'abbé Ledain, dont la science et le zèle pour tout ce qui se rapportait aux antiquités de l'Est étaient si justement appréciés, se plaignait avec juste raison que les fouilles faites au Héraple n'eussent jamais été bien conduites « et qu'on soit en quelque sorte conduit à ignorer aujourd'hui dans quelles mains sont passées les antiqui-

1. *Mémoires de l'Académie royale de Metz*, 1841, t. XXII, p. 164.

tés romaines intéressantes découvertes sur cette célèbre montagne[1]. »

C'est du Héraple que provient le monument suivant, élevé à l'empereur Tibère vers l'an 20 avant J.-C., offert par M. Lousteau au Musée de Metz[2] :

TIB · CAE
DIVI · AVG · F
DIVI · IVLI · N
AVG PONTF
MAX · COS · III
IMP · VIII · TRB
POTEST · XXII
...ᵓEGOVICOV

TIB(erio) CAE(sari) DIVI·AVG(vsti) F(ilio), DIVI·IVLI(i) N(epote) AVG(usto), PONTIF(ici) MAX(imo) CO(n)S(uli) III, IMP(erator) VIII, TRIB(unicia) POTEST(ate) XXII... EGOVICO[3].

1. *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, 1863, séance du 5 juillet 1860.

2. Voir le *Catalogue de la Galerie archéologique*, nº 107, p. 68.

3. Voir Ch. Robert, *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle*, 2e fascicule, p. 3, pl. VI, nº 1.

La lecture de cette inscription, publiée par M. Abel dans sa notice sur les *Voies romaines dans le département de la Moselle*, est fautive; cet auteur mentionne à tort la découverte d'un bas-relief de Septime Sévère demeuré inconnu de tous; peut-être, dans la transcription qu'il a faite d'un passage précédent, a-t-il confondu médaillon avec bas-relief.

C'est également du Héraple que provient la tablette de bronze décrite par M. Ch. Robert dans son *Épigraphie de la Moselle*, 1re partie, p. 58, puis étudiée à nouveau par M. le

Acquise d'un aubergiste de Rosbruch par M. Motte, de Sarrelouis, cette inscription permet d'assigner aux constructions élevées sur le sommet du Héraple une date certaine.

En adressant, en 1862, ce monument si intéressant à la Société d'archéologie de la Moselle, M. Lousteau lui remettait en même temps l'extrait d'un manuscrit rédigé autrefois par son oncle, M. Motte, dans lequel il était fait mention de la découverte de tuyaux en plomb qui amenaient les eaux d'un village présentement détruit, nommé Querling, distant d'un quart de lieue, des ruines d'une ancienne tuilerie, d'ustensiles en tous genres, etc., etc.[1].

En 1866, il fut fait une trouvaille importante de monnaies romaines et de bijoux renfermés dans une sépulture; le tout fut vendu à Trèves[2]. Depuis cette dernière époque, les fouilles entreprises sur le plateau du Héraple se sont multipliées, mais nous ignorons ce qu'elles ont produit.

Le regret exprimé autrefois par M. l'abbé Ledain de voir le mont Héraple bouleversé en tous sens, sans grand profit pour la science, paraît avoir été

commandant R. Mowat, qui restitue ainsi l'inscription : [In h(onorem)] d(omus) d(ivinae) [deo Vi]sucio [? Jul(ius) Ac]-ceptus [et... us] Mottio V(otum) S(olvunt) l(ibentes) M(erito). (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1888, p. 220.)

1. *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, 1862, t. V, p. 44.

2. *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, 1866, t. IX, p. 63.

entendu. Malgré les nombreuses fouilles entreprises au hasard et sans méthode sur l'étendue du plateau, il est encore certains points non encore bouleversés par la pioche des chercheurs, et l'on peut encore espérer que, sous une direction habile, plusieurs de ces emplacements, demeurés inexplorés, procureront de nouvelles richesses archéologiques. En attendant qu'il soit permis à M. Émile Huber, de Sarreguemines, de publier dans leur ensemble les résultats obtenus dans les différentes fouilles faites par lui sur ce coteau, encore si riche en antiquités de toute nature, nous avons rédigé, sur son invitation, l'inventaire de tous les objets qu'il a recueillis en un lieu que notre confrère croit avoir été autrefois l'emplacement, la demeure, l'officine d'un marchand de produits pharmaceutiques.

Comme les objets découverts en cet endroit appartiennent tous à l'époque gallo-romaine, il sera facile à nos confrères de se former une opinion sur la valeur de cette proposition que, pour notre compte, nous croyons fort acceptable.

La description la plus détaillée, la plus précise, ne pouvant en aucun cas remplacer la vue des objets eux-mêmes, il nous suffira de faire suivre la dénomination de chacun d'eux de l'indication de la planche et du numéro où il est reproduit, puis d'ajouter, quand il y aura lieu, quelques détails complémentaires.

Monnaies. — Presque toutes les monnaies extraites du sol sur l'emplacement de la demeure en question sont frustes et n'offrent aucun intérêt numismatique : grands et moyens bronzes du haut empire, petits bronzes de l'époque des tyrans de la Gaule et des empereurs successeurs de Constantin ; il ne s'en est point trouvé de postérieures au IV^e^ siècle[1].

Nous avons toutefois à signaler la découverte d'un grand médaillon d'argent de l'empereur Constant I^er^ (338-350), offrant au revers la légende TRIVMFATOR GENTIVM BARBARARVM. Dans le champ, l'empereur est représenté debout, en costume militaire, tenant de la main droite le *labarum*, orné du monogramme du Christ, et de la gauche la haste. A l'exergue, sont inscrites les trois premières lettres de l'atelier SIScia (Illyrie). Pl. F, n° 1[2].

Verres. — Nombreux fragments : pieds de vases, anses, cols de fioles de diverses dimensions ; débris d'une grande coupe en verre blanc, d'environ 0^m^15 de diamètre, dont le bord, replié sur lui-même à l'extérieur, forme un bourrelet creux de 0^m^008 d'épaisseur.

1. En 1870, la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle acquit un petit lot de 35 monnaies, toutes frustes, aux noms de Tétricus, de Constant I^er^ et de Gratien. (Voir t. XIII, p. 31.)

2. Voir Cohen, *Description des monnaies frappées sous l'empire romain*, 2^e^ édit., t. VII, p. 420, n° 111.

A l'aide de quelques débris, il nous a été permis de reconstituer dans sa forme primitive un flacon à six pans, obtenu par le procédé du moulage. Cette pièce, haute de 0m07, offre sur le fond deux cercles concentriques en relief. Pl. B, 4.

La pièce la plus importante recueillie sur cet emplacement est assurément la suivante, que son état de conservation presque complet rend digne de figurer avec honneur dans les vitrines d'un Musée. Pl. F, 4.

Petit quadrupède dont il serait assez difficile de déterminer l'espèce; la gueule est entr'ouverte, les oreilles sont couchées sur le dos; son attitude est celle d'un lièvre surpris au gîte; ses yeux ronds et fixes expriment la crainte. L'ouvrier a su donner au regard de l'animal un éclat tout particulier en couvrant d'une feuille d'or la prunelle, qu'il a faite fortement saillante.

Poteries. — Fragments de vases en terre rouge, à couverte rouge, avec ornements en relief, dont l'un représente des personnages groupés deux par deux. Pl. D, 4 et 5.

Fragment de vase en terre brune vernissée, pièce peu commune, avec feuilles et fleurs en relief. Pl. D, 3.

Moitié d'un grand bol en terre rouge très fine, de bonne fabrication, orné sur la panse de feuilles de lierre. Diamètre, 0m14. Pl. C, 1.

Vase à large panse en poterie jaunâtre et très légère. Diamètre, 0m115. Pl. C, 2.

Vase sans pied, à fond plat, en terre jaunâtre. Diamètre, 0m085. Pl. C, 4.

Moitié d'un bol uni en terre rouge. Diamètre, 0m12. Pl. C, 5.

Coupe en terre noire vernissée. Hauteur, 0m07. Pl. C, 6.

Vase en terre d'un jaune grisâtre. Hauteur, 0m13. Pl. C, 7.

Vase en terre d'un jaune grisâtre. Hauteur, 0m075. Pl. C, 8.

Petite coupe en terre rouge foncé. Diamètre, 0m075. Pl. E, 2.

Deux petits vases en terre noire, avec glacis noir d'aspect métallique. Hauteur, 0m037. Pl. E, 7.

Partie inférieure d'un petit vase en terre rouge avec dessins en creux produits par l'ébauchoir. Pl. B, 8.

Trois fonds de vases en terre rouge avec noms de potiers marqués à l'intérieur :

ACEDILV F

B. Fillon a fait connaître la marque ACEDICV F trouvée à Poitiers; peut-être faut-il, sur le tesson trouvé au Héraple, lire de préférence AGEDILV F, nom gaulois qui s'est rencontré sur des poteries de même nature sous les formes AGEDILLI, AGEDILLVS·F, AGEEDILLVS·F.

MSVJIVAꟾ · (PAVLVS·M).

Nom romain que l'on retrouve dans les marques PAVLVS·F, PAVLI·M, PAVLOS, PAVLLVS, OF

PAVLLI, PAVLLI·M, et les diminutifs PAVLIANVS, PAVLLIANVS.

.. ΛART̈A FE.

Nom mal venu sous l'application du cachet du potier romain et que l'on retrouve dans l'une des formes : MARTIA FE, MARTIAL FE, MARTIALI·FE, MARTIALIS FE, MARTIAVS, MARTIANI.

L'abréviation T̈ (TI) s'est rencontrée sur des marques de potiers à Riegel, Friedberg, Mayence, Bonn, Voorburg et dans d'autres fouilles faites sur les bords du Rhin.

Un creuset (haut., 0m105) non encore dégagé à l'extérieur des scories qui l'enveloppent. Pl. D, 1.

Deux creusets. Hauteur, 0m05. Pl. E, 1. (Voir Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des anciens*, pl. XCIX.)

Grain de collier en terre grise, de forme aplatie. Diamètre, 0m032. Pl. G, 3.

Autre grain en pâte dure, percé et godronné, portant encore des traces de l'émail vert qui le recouvrait. Diamètre, 0m02. Pl. G, 2.

Pièce de grande dimension très curieuse par sa forme. C'est une sorte de gourde de 0m24 de diamètre, destinée à être posée à plat, munie sur le flanc de deux anses accostant un goulot suffisamment relevé pour ne point laisser échapper le liquide qu'elle pouvait contenir. Pl. G, 1.

Pierre et marbre. — Petit socle en pierre, gros-

sièrement taillé, de 0m045 de longueur sur 0m037 de largeur et 0m037 de hauteur, dont la table supérieure offre une cavité rectangulaire dans laquelle a pu s'encastrer la base d'une petite statuette.

Mortier en marbre, du poids de 3 kilogr. 500, et son broyeur en pierre dure (grès ou marbre),

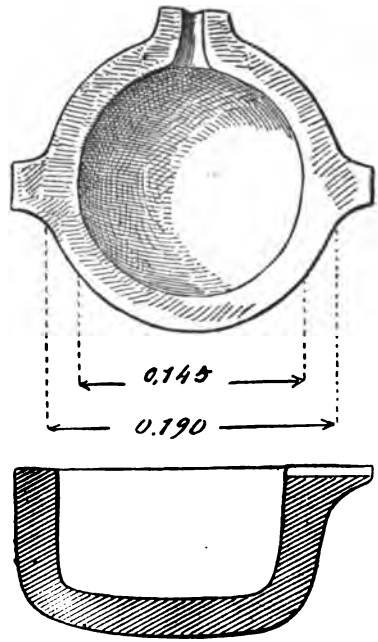

dont le manche en bec de cane s'adapte parfaitement à la main; sur le flanc de la tige est percé

un trou qui pénètre environ d'un centimètre et demi. Pl. D, 2[1].

Fers. — Dans toute l'étendue de l'emplacement fouillé et mis à découvert par M. E. Huber, il a été recueilli de nombreux débris en fer provenant soit des portes de l'ancienne habitation, soit des meubles et coffres qui y avaient été réunis : serrures, clefs, pentures, verrous, moraillons, gonds, couplets, charnières, crochets, gâches, lacets, fiches et autres fragments ou pièces difficiles à déterminer.

Nous avons fait reproduire seulement quelques-uns de ces débris[2].

Serrure dont les cloisons mesurent 0m06 de côté ; la forte couche d'oxyde dont elle est recouverte maintient encore la clef qui y est engagée.

1. Le Musée de Verdun possède une pièce identique en marbre blanc, trouvée au lieu dit *Champ la Gaille,* commune de Brabant en Argonne, que M. Liénard a décrite comme étant un ex-voto représentant un pied ou bas de jambe (*Archéologie de la Meuse,* t. II, p. 9, pl. XIX, 4). Voir les reproductions de broyeurs publiés par Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des anciens,* pl. XXI, nos 5 et 6.

2. En octobre dernier, M. E. Huber nous adressait les moulages d'un bas-relief et d'un fragment d'inscription découverts dans les substructions d'un mur, sur le plateau du Héraple ; ces moulages sont aujourd'hui déposés au Musée lapidaire de Bar-le-Duc.

Le bas-relief, qui représente, dans une niche, *Mercure nu, debout, tenant sur le bras gauche Bacchus enfant,* nous offre une réplique très affaiblie de la célèbre statue de Praxitèle, dont l'original a été découvert à Olympie en 1877. Ce bas-

Clef de grande dimension (0m23) à anneau losangé, forme qui se retrouve à presque toutes les époques. Pl. J, 7.

Clefs de petites dimensions. Pl. J, 2, 3, 4, 5.

Penture privée de son gond (0m27), mais encore munie des clous qui la fixaient sur la porte. Pl. I, 2.

Pêne de verrou (0m18) glissant entre deux râteaux ou lacets à pointe molle; l'une des extrémités pénétrait dans une gâche fixée au chambranle, tandis que l'autre, terminée par un moraillon muni de son auberon, venait s'appliquer sur l'ouverture pratiquée dans le palastre. Pl. H, 3.

Crochet muni de son lacet à pointe molle (0m15); cette pièce est percée à son extrémité pour recevoir la gâche d'un cadenas. Pl. H, 4.

relief polychromé, de très mauvais style et d'une basse époque, appartient à une série de répliques qui se distinguent de l'œuvre originale par certaines modifications, dont la plus importante est l'abaissement du bras droit; cet abaissement a pour conséquence la suppression de la grappe de raisin, remplacée par une bourse ou un caducée. Comme sur les bas-reliefs de Mannheim, de Petronell, de Gundershofen, en Alsace, et comme sur le bronze de Zurich, la chlamyde repose simplement sur l'épaule gauche et sur le bras qui soutient l'enfant.

Quant au fragment d'inscription

///////VDIM·/
INIIDONIS

nous ignorons s'il est possible d'en tirer aucun sens. Nous signalons toutefois sur ce fragment, comme particularité peu commune, la représentation d'une bêche parfaitement reconnaissable.

1
2
3
4
5
6
7
15
14
16
9
10
11
12
13

2

3

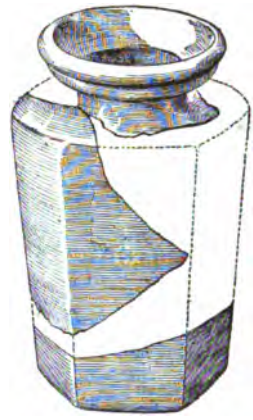

4

5

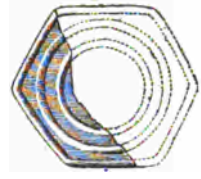

6

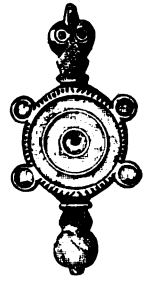

7

8

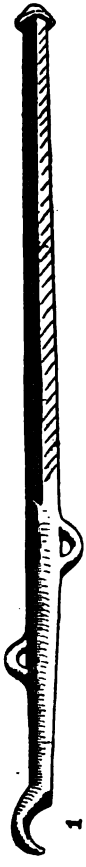

1

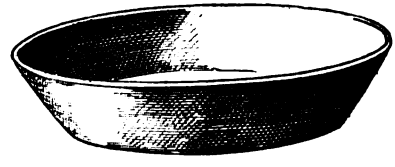

9

1

2

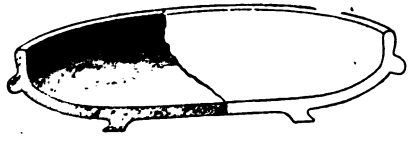

3

4

5

7

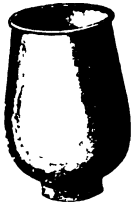

6

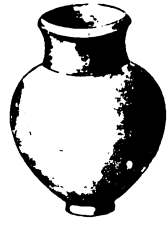

8

Pl. I

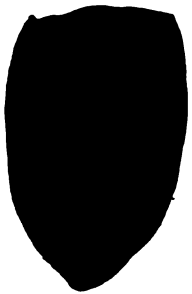
1

2

3

4

5

6

7

8

9

2

3

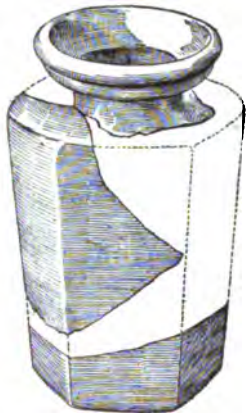

4

5

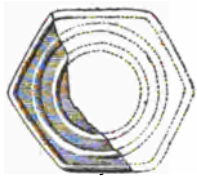

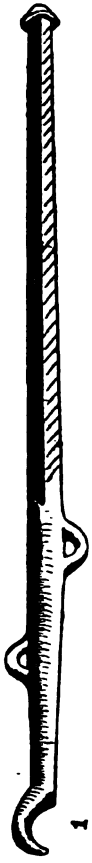

1

6

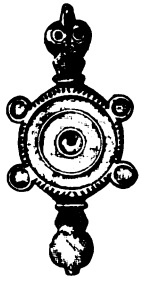

7

8

9

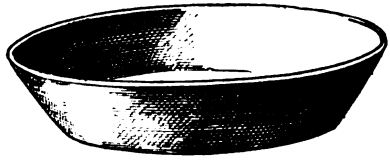

1

2

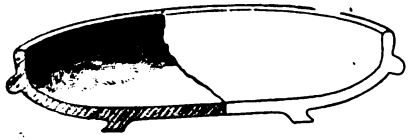

3

4

5

7

6

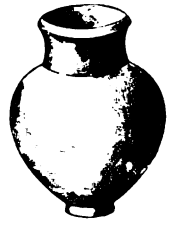

8

1

2

5

4

1
2
3
4
5
6
7
8
9

1

2

3

1

4

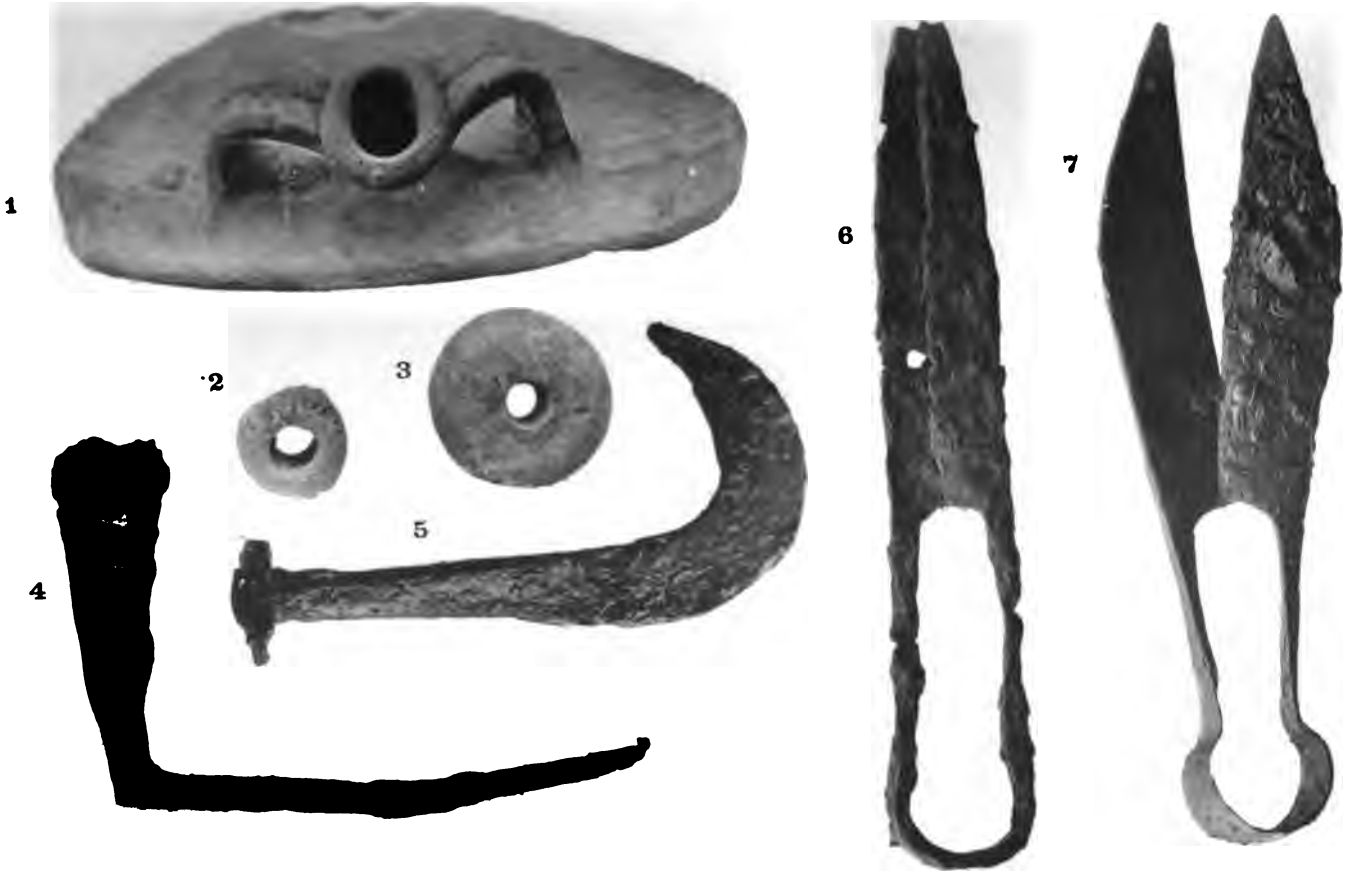
1
2
3
4
5
6
7

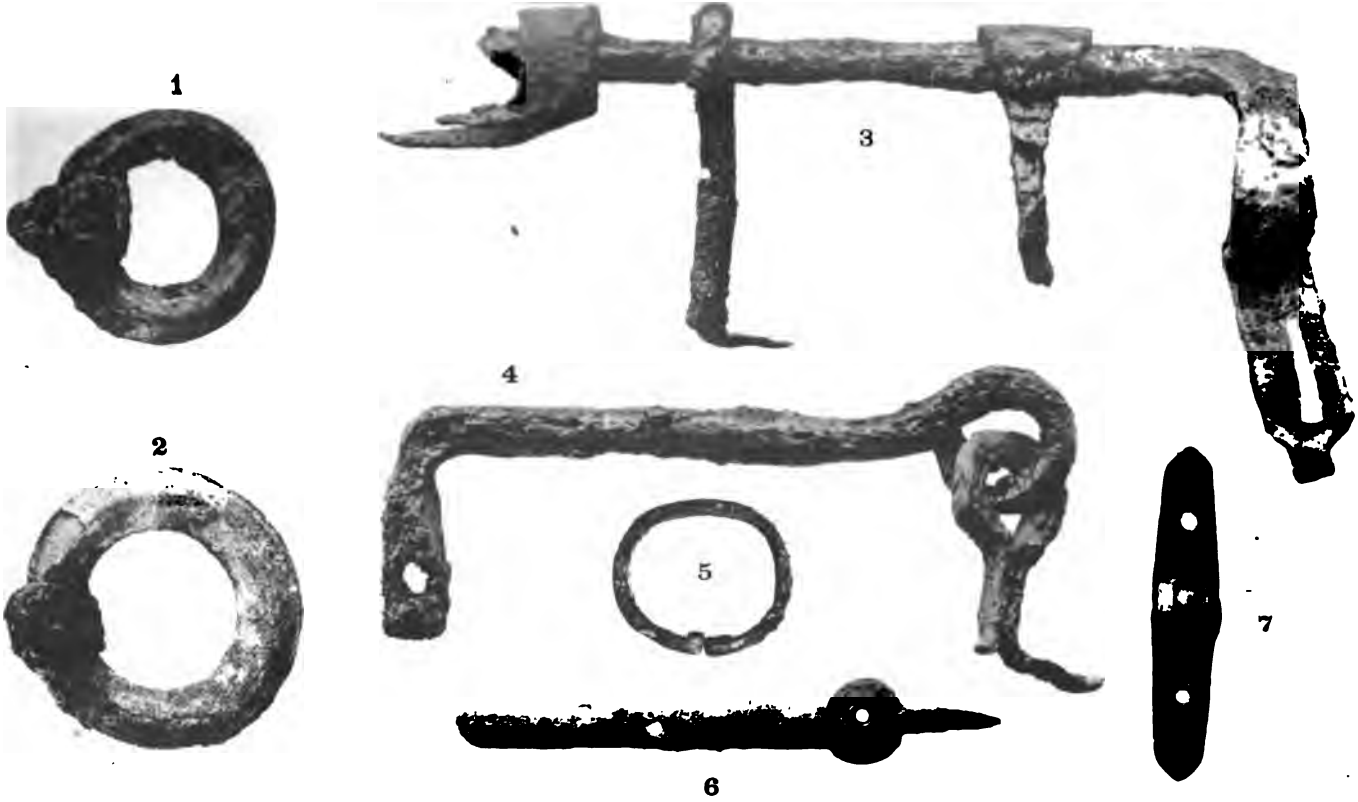
1
2
3
4
5
6
7

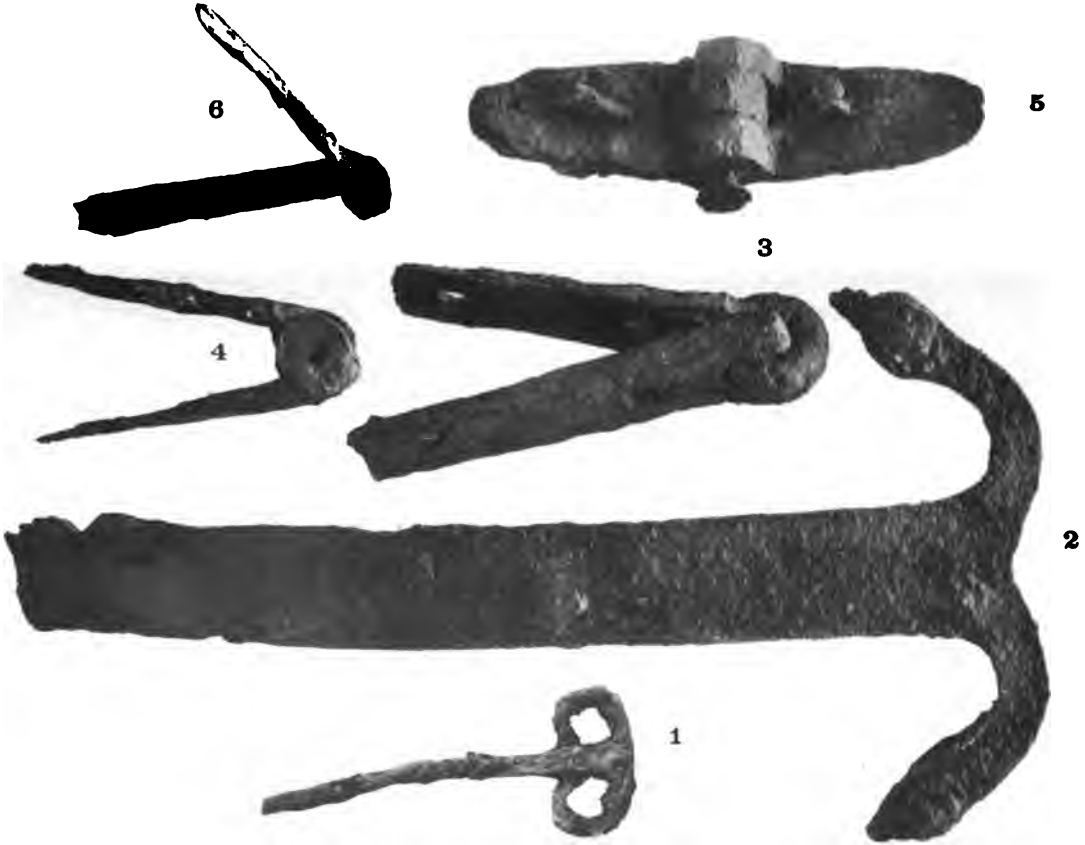
6
5
3
4
2
1

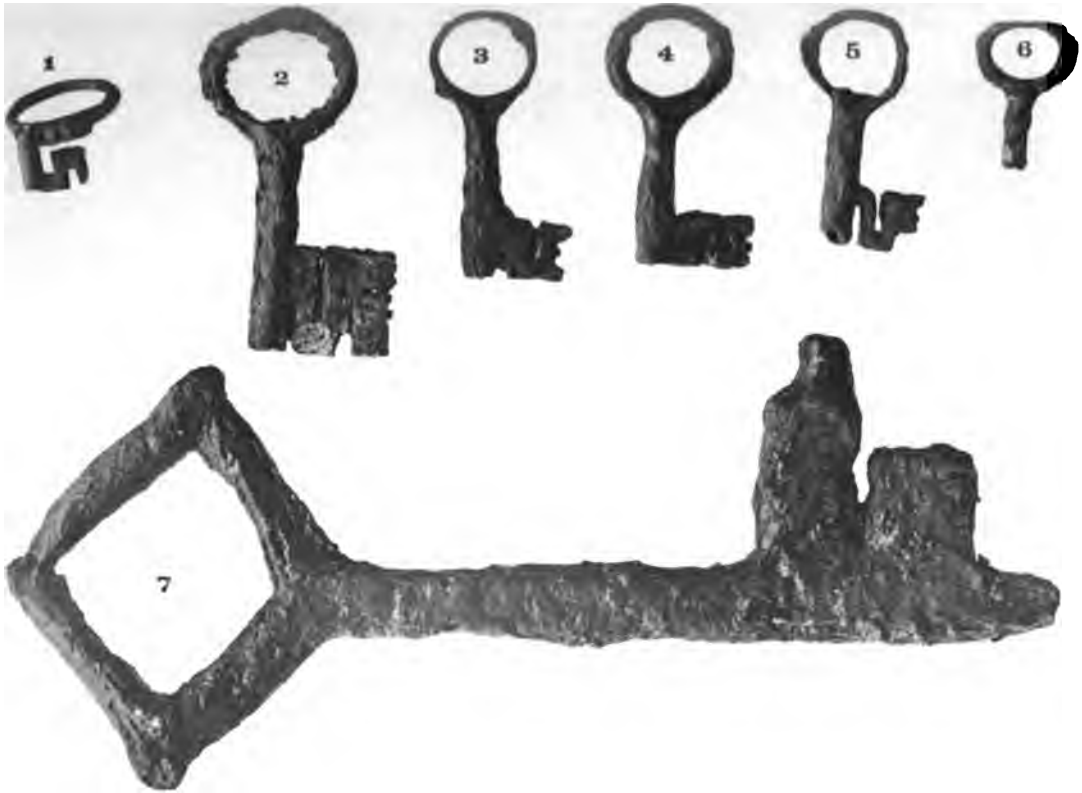
1
2
3
4
5
6
7

Charnières forgées, de grandeurs différentes : simples (pl. I, 5), à nœud de compas (pl. I, 4) ou à équerre (pl. I, 6), pour grands coffres et petits meubles, ou brisées pour claies (pl. I, 3).

Équerre pour coffre, clous à penture, fiche de gond, crochets de formes multiples, fixés à plat sur des poutres ou dans l'épaisseur des planches (pl. G, 5).

Enfin, quantité de pièces dont nous n'avons pu déterminer l'emploi (pl. I, 1).

Cette énumération rappelle celle que fit jadis Grignon des objets de serrurerie trouvés au Châtelet : « des pentures et fermetures de portes, qui sont des gonds de toute grandeur, soit simples ou fourchus, à patte ou à platine; des paumelles, des loquets, des targettes et des verrous; des couplets simples et à double charnière; des palastres et entrées de serrure...[1]. »

Fléau ou *scapus* d'une petite balance, dite romaine, de forme losangée, mesurant 0^m155 entre le bouton et l'anneau de suspension, puis 0^m030 entre cet anneau et celui auquel on suspendait le plateau, enfin 0^m030 jusqu'à l'extrémité du crochet terminal qui servait pour les objets d'un poids moindre (pl. B, 1).

Poids de balance ou *aequipodium*, pesant

1. *Bulletin des fouilles, faites par ordre du roi, d'une ville romaine sur la petite montagne du Châtelet, entre Saint-Dizier et Joinville en Champagne, découverte en 1772*, par Grignon, 1784, p. XXXVI.

250 grammes (pl. B, 2). Il ne reste rien des crochets de suspension qui étaient encore en place au moment de la découverte.

Deux ciseaux ou *forces* mesurant 0m19 (pl. G, 6 et 7) ; les lames du n° 7, en parfait état de conservation et de fabrication très soignée, ont encore la forme légèrement cintrée que leur avait donnée l'artisan.

Outil formé d'une douille terminée à angle droit par un pic de 0m11 de longueur, rappelant par son aspect le crochet des chiffonniers. Pl. G, 4.

Bronzes. — Série de sept instruments de formes différentes : sondes à pointes obtuses, à massette en olive, terminées en spatules, etc. (pl. A, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9).

Cuillère dont le bassin se termine par une base horizontale ; la tige est absente (pl. A, 7).

Fragment d'une pièce ressemblant à un vase de paumelle. Hauteur, 0m028 (pl. A, 14).

Crochet en S, fait de deux fils tordus. Hauteur, 0m043 (pl. A, 15).

Extrémité brisée d'une pièce d'applique. Hauteur, 0m023 (pl. A, 16).

Anneau en forme de porte-clefs, sur lequel sont tracées à la lime des stries groupées par quatre (pl. A, 17).

Pièce munie d'une plaque mobile dont la destination nous est inconnue. Largeur, 0m07 (pl. A, 18).

Paire de charnières-briquets. Largeur, 0m075 (pl. A, 19; H, 7).

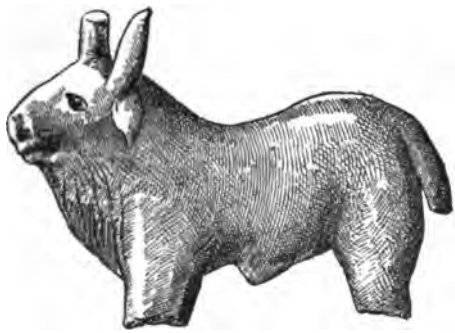

Petit bœuf, mesurant 0m057, fortement oxydé et mutilé.

Applique en forme de capsule, représentant une tête d'enfant vue de face, les cheveux roulés sur les côtés, une mèche droite sur le front (pl. B, 3). (Voir *Arts et métiers des anciens*, pl. LXIX, 10.)

Fragment d'un bras droit; les doigts sont brisés (pl. B, 5).

Manche de couteau avec anneau de suspension. Largeur, 0m07. Cette pièce, dont la lame est absente, avait reçu sur les plats une garniture en os, ivoire ou toute autre matière (pl. B, 6).

Fibule en forme de tortue, autrefois garnie d'émail ou de pâte colorée imitant le grenat; 0m053 (pl. B, 7).

Tête barbue et laurée.

Soucoupe. Diamètre, 0m077 (pl. B, 9).

Petit dé (pl. E, 5).

Piédestal circulaire (haut., 0m03), sur lequel reposait peut-être l'une des petites statuettes suivantes (pl. E, 6).

Statuette de Minerve. Hauteur, 0m064 (pl. F, 2).

Statuette de Mercure entièrement nu; sa tête est ailée; de la main droite il tient une bourse, mais le caducée qu'il avait dans la main gauche a disparu. Hauteur, 0m055 (pl. F, 3).

Deux vases de grandeurs différentes (0m047-0m055), sortes de coquetiers en métal saucé, dont les flancs ajourés, surmontés de trois feuilles courbes allant en s'évasant, étaient peut-être destinés à recevoir des fioles apodes (?) (pl. E, 8 et 9).

Cinq anneaux à arêtes vives à l'intérieur comme à l'extérieur. Diamètres, 0m04 et 0m05 (pl. H, 1 et 2).

Fragment de penture-applique pour coffret. Largeur, 0m117 (pl. H, 6).

Pièce d'applique représentant une tête de Méduse, le front et le cou entourés de serpents; sur les joues, deux boucliers. Le tout dans un entourage de coquilles. Diamètre, 0m025.

Clef soudée à un anneau de bague (pl. J, 1).

Anneau et tige d'une clef dont la garniture manque. Largeur, 0m025 (pl. J, 6).

Ardillon de fibule.

Anneaux de petites dimensions.

Os et ivoire. — Fragment de tibia percé sur le côté, qui serait un tronçon de flûte, suivant les uns, ou une pièce de charnière, selon les autres.

Malgré la tentative faite par un archéologue très distingué de l'emploi de trois de ces fragments pour en former une charnière de coffret, il nous est impossible d'adopter sa proposition (pl. E, 4).

Quatre épingles à cheveux (pl. A, 10, 11, 12 et 13).

Cuillère à bassin rond. Diamètre, 0m013 (pl. A, 8).

Quatre petits disques de 0m007 à 0m010 de diamètre.

Défense de sanglier.

Extrémité d'une corne de cerf.

Tel est le résultat des fouilles faites par M. E. Huber sur l'emplacement de l'habitation qu'il croit avoir été occupée par un pharmacien. Selon le désir de l'inventeur, je n'ai omis aucun des objets découverts par lui, si ce n'est cependant la pièce la plus intéressante, pour l'étude de laquelle j'ai dû, comme autrefois lors de la trouvaille du calendrier de bronze de Grand[1], recourir à l'obligeance et à la science bien connues de M. le colonel G. de la Noë. C'est donc à notre savant confrère que je laisse le soin de faire connaître la montre solaire recueillie sur l'emplacement de cette même habitation.

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLVIII, p. 153.

II.

NOTE SUR UNE MONTRE SOLAIRE GALLO-ROMAINE TROUVÉE A HIÉRAPLE.

Dans la commune de Cocheren, à quatre kilomètres de Forbach, on voit une éminence sur laquelle, depuis le milieu du siècle dernier, on n'a cessé de recueillir de nombreux objets antiques. Cette éminence, qui est située dans le voisinage de la voie romaine de Metz à Sarrebourg, est connue aujourd'hui, dans les livres, sous le nom de Hiéraple, dans lequel des savants ont cherché à retrouver un souvenir de Hiérapolis; mais son vrai nom semble être Hérapel ou Hochrapel. C'est dans ce lieu que l'on a recueilli les objets antiques décrits dans les pages précédentes par M. Maxe-Werly, ainsi que le petit instrument que nous allons décrire.

On savait que les Romains employaient, pour mesurer le temps, des clepsydres et des cadrans solaires; mais ces instruments n'étaient pas portatifs, et il était permis de se demander par quoi ils les remplaçaient lorsqu'ils étaient éloignés de leur demeure. Le petit instrument en bronze, récemment découvert à Hiéraple, vient répondre à cette question. C'est une montre solaire de poche qui donnait l'heure avec une exactitude très suffisante pour les besoins ordinaires de l'existence.

Description. — Elle consiste en un disque de

0^m044 de diamètre, entouré d'un cylindre qui le déborde également de part et d'autre et forme ainsi au-dessus de chacune des faces un rebord d'environ 0^m005 de hauteur.

Un petit trou, percé à travers le cylindre-enveloppe et débouchant à l'extérieur dans le plan médian, servait à suspendre l'appareil pendant l'observation, de façon à maintenir verticales les faces du disque. Dans cette position, l'observateur, placé vis-à-vis de l'une de ces faces, a, vers sa gauche, à l'extrémité du diamètre horizontal, une ouverture tronconique évasée vers l'extérieur et pratiquée à travers le rebord cylindrique. La section circulaire de ce tronc de cône qui coïncide avec la surface intérieure du rebord est entièrement en saillie sur la face antérieure du disque à laquelle il est tangent.

Une aiguille en bronze, d'une longueur égale à celle du rayon du disque, est fixée au centre de ce dernier, autour duquel elle tourne à frottement dur. Sa tranche de gauche, lorsqu'on la suppose au bas du cadran, est perpendiculaire au plan du disque et passe exactement par le centre de rotation.

Sur la moitié inférieure du disque sont tracés deux systèmes de droites. Les unes, que nous appellerons *lignes quotidiennes*, vont du centre à la circonférence. Les autres relient, transversalement et deux à deux, les points de division mar-

qués sur les précédentes : ce sont les *lignes horaires*.

Les lignes quotidiennes n'occupent qu'une partie de la moitié inférieure du disque où leurs extrêmes interceptent un secteur d'environ 104° 30'. Elles sont au nombre de sept, qui partagent le secteur total en six petits secteurs égaux deux à deux de part et d'autre du rayon central. Le long de la ligne quotidienne extrême de droite est écrit le commencement du mot Januarius, et le long du rayon extrême de gauche celui du mot Julius. Les rayons intermédiaires, en partant de la droite, correspondaient par conséquent, le deuxième aux mois de février et de décembre, le suivant aux mois de mars et de novembre, et ainsi de suite. Ils servaient à placer l'aiguille dans la position convenable, c'est-à-dire suivant la ligne quotidienne qui correspondait sur le cadran au jour de l'observation. Pour le premier jour du mois, il ne pouvait y avoir d'indécision ; mais, pour un jour quelconque, on devait placer l'aiguille *à l'estime*.

Les lignes horaires sont au nombre de six, en comptant celle qui correspond à la circonférence du disque. Elles partagent chaque rayon en six parties inégales. Chacun de ces intervalles correspondait à un douzième du temps compris entre le lever et le coucher du soleil. — On sait, en effet, que les Romains partageaient ainsi la journée. — Le 1er intervalle à partir du centre correspondait

à la 1re et à la 12e heure, le suivant à la 2e et à la 11e heure, et ainsi de suite jusqu'au 6e, qui correspondait à la 6e et à la 7e heure.

Mode d'emploi. — Pour trouver l'heure, la montre était tenue verticale à l'aide d'un fil passé à travers le trou supérieur. L'observateur, placé de façon à voir le soleil à sa gauche, amenait le disque dans le plan vertical passant par cet astre. Dans cette position, les rayons solaires, après avoir traversé le trou conique, venaient dessiner sur la tranche de l'aiguille, convenablement placée sur le disque à l'aide des lignes quotidiennes, un petit cercle lumineux, dont la position comparée à celle des lignes horaires voisines donnait l'heure cherchée.

La montre présente sur la seconde face du disque une disposition absolument semblable; on pouvait donc lire l'heure sur l'un ou l'autre cadran. Cette disposition avait-elle pour but de permettre, par une double observation, de remédier au défaut de coïncidence du centre de gravité et du centre de figure, en faisant disparaître par le *retournement* l'erreur correspondante? Une pareille recherche de l'exactitude semble peu justifiée par la grossièreté du tracé, qui donnait des erreurs beaucoup plus considérables. Mais on peut admettre que notre montre a été copiée par un ouvrier peu habile ou inintelligent, sur un

modèle bien fait, pour lequel la double disposition était justifiée. Il suffit, en effet, de comparer les deux cadrans, *qui devraient être rigoureusement semblables dans certaines parties*, pour constater immédiatement avec quelle négligence ils ont été tracés.

On remarquera la rainure profonde qui surmonte chaque ouverture tronconique. Elle avait pour but de permettre aux rayons solaires de venir frapper l'aiguille au moment où cet astre atteignait sa plus grande hauteur. Si cette entaille n'existait pas, le rebord supérieur du tronc de cône intercepterait promptement ces rayons et l'observation serait impossible pendant un certain nombre de jours de l'année aux environs de midi.

Tracé du cadran.

Avant de donner le tracé des cadrans, il convient de rappeler que l'année romaine commençait au solstice d'hiver. Le 1er janvier correspondait donc à une date voisine du 21 décembre de notre calendrier, le 1er avril et le 1er octobre correspondaient aux deux équinoxes, le 1er juillet au solstice d'été; enfin le 1er jour de chacun des autres mois à des dates voisines du 20, du 21 ou du 22 du mois précédent de l'année actuelle. Dans ce qui va suivre, les dates seront celles de l'année romaine.

Soit P le point de suspension de la montre. Le rayon OP sera vertical lorsque la montre sera tenue librement suspendue. Par le centre O du cadran on trace le diamètre horizontal SS'. C'est à l'extrémité gauche S de cette ligne que sera pratiquée l'ouverture tronconique destinée à laisser passer les rayons du soleil.

Par le point S menons une ligne S A-O qui fasse avec SS' un angle égal au complément de la latitude du lieu où doit se faire l'observation. Elle représentera la trace du plan de l'équateur sur le disque, et, le jour de l'équinoxe à midi, le soleil viendra projeter son image en A-O. Joignons A-O au centre O du cadran et nous obtiendrons la ligne quotidienne du 1^er^ avril et du 1^er^ octobre. C'est suivant cette ligne qu'on placera l'aiguille le jour de l'équinoxe pour observer les déplacements du soleil et en conclure l'heure. On obtiendra les lignes quotidiennes du 1^er^ janvier et du 1^er^ juillet en menant par S les lignes S Jr et S Jt formant avec S A-O, et de part et d'autre, des angles égaux à l'obliquité de l'écliptique (23° 51', si l'on prend la donnée de Ptolémée). Les points Jr et Jt ainsi obtenus sur la circonférence du cadran seront ceux où le soleil se projettera à midi le 1^er^ janvier et le 1^er^ juillet. En les joignant au centre, on aura les lignes quotidiennes Jr et Jt qui correspondent à ces dates. On remarquera qu'on aurait pu les tracer directement, en menant des rayons O Jr et

O Jt formant avec la ligne A A-O un angle égal au double de l'inclinaison de l'écliptique, parce que les angles au centre Jt O A-O, Jr O A-O sont doubles des angles Jt S A-O et Jr S A-O qui interceptent les mêmes arcs et ont leur sommet sur la circonférence.

Grâce à cette remarque, on voit comment on obtiendra directement les autres lignes quotidiennes en traçant des rayons O M-S, O J-A, etc., qui fassent entre eux des angles égaux au double de la variation de la déclinaison du soleil du 1er avril au 1er mai, du 1er mai au 1er juin, etc.

Reste à déterminer le point de rencontre des lignes horaires avec chaque ligne quotidienne. A midi, le soleil éclairera toujours l'extrémité de l'aiguille placée sur la ligne quotidienne correspondante. A son lever et à son coucher, il frappera de ses rayons le centre O du cadran. Dans l'intervalle du lever à midi, son image se déplacera du centre à la circonférence, et en sens inverse de midi au coucher. C'est l'intervalle entre le lever et le coucher qu'il faut partager en douze parties : on calculera donc la variation en ascension droite du soleil, à la date considérée, pour un douzième de la durée totale du jour correspondant, puis les hauteurs du soleil au-dessus de l'horizon à chacune des heures ainsi définies de la journée; on en conclura l'angle que forment à ces différents moments les rayons solaires avec l'horizon-

tale du lieu, et par le calcul ou par une construction graphique on déterminera les points où ces rayons, après avoir passé par le trou tronconique S, viendront rencontrer l'aiguille. Si on a fait cette construction, pour le jour de l'équinoxe par exemple, on aura déterminé de la sorte les points 1.11, 2.10, 3.9, 4.8, 5.7 et 6 qui correspondent aux positions successives du soleil à la 1re et à la 11e heure, à la 2e et à la 10e, etc., suivant que le soleil est dans la 1re ou dans la 2e partie de sa course journalière.

On opérera de même pour les autres lignes quotidiennes et l'on joindra les points de division qui appartiennent aux mêmes heures pour avoir les lignes horaires correspondantes. Rigoureusement, ces lignes devraient être des courbes continues et non des lignes polygonales. On devra donc, si l'on veut avoir l'heure avec une exactitude plus grande, faire *à l'estime* la correction nécessaire, lorsque l'aiguille tombera entre deux lignes quotidiennes.

Comparaison. — Il ressort du tracé qu'on vient de lire que la position du faisceau des lignes quotidiennes et des lignes horaires variait dans chaque cadran avec la latitude. La montre ne pouvait donc servir à donner l'heure en un point quelconque du globe; d'où la nécessité de marquer sur chaque cadran la latitude correspondante. C'est ainsi que sur notre montre le nombre IL,

gravé sur le diamètre horizontal, indique qu'elle avait été construite pour la latitude de 49 degrés.

Cependant, la ligne quotidienne équinoxiale O A-O n'a, sur aucun cadran, la position convenable. Son tracé correspond, au contraire, à une latitude de 51° 29' (celle de Cologne) sur le premier et de 53° 22' sur le second. La différence est donc de deux degrés et demi dans un cas et de plus de quatre degrés dans l'autre. Mais ce n'est pas une raison pour refuser d'admettre que la montre avait été construite pour la latitude de 49°, comme on va le voir.

Si la position de l'ensemble des lignes quotidiennes variait avec la latitude, il n'en est pas de même de la position relative de ces lignes elles-mêmes, qui doivent former toujours les mêmes angles entre elles, parce que leur écartement ne dépend que de la variation en déclinaison du soleil, laquelle reste la même pour tous les lieux de la terre. Ces angles devraient donc être rigoureusement égaux sur nos deux cadrans. Le tableau suivant montre qu'il est loin d'en être ainsi :

	Angles.	1er Cadran.	2e Cadran.	Différences.
a^1	S O Jt	52° 08'	54° 57'	+ 2° 49'
a^2	Jt O J-A	7° 27'	6° 52'	— 0° 35'
a^3	J-A O MS	21° 41' 30"	18° 32'	— 3° 09' 30"
a^4	M-S O AO	21° 41' 30"	26° 22'	+ 4° 40' 30"
a^5	A-O O M-N	25° 22'	28° 00'	+ 2° 38'
a^6	M-N O F-D	19° 22' 30"	16° 08'	— 3° 14' 30"
a^7	F-D O Jr	9° 19' 30"	9° 15'	— 0° 04' 30"
a^8	Jr O S'	22° 58'	19° 54'	— 3° 04'

Les différences atteignent facilement 2 et 3 degrés ; l'écart est même de près de 5° pour l'angle a^4.

D'où il faut conclure que notre montre peut bien avoir été construite pour une latitude de 49° par un ouvrier maladroit, qui a commis, sur le tracé de cet angle, une erreur du même ordre, et même moindre, que celles des autres parties du cadran.

On doit encore remarquer que les cadrans ont pu être construits en prenant pour point de départ la ligne quotidienne O Jt et non O A-O, comme on l'a supposé jusqu'ici. Dans ce cas, l'erreur serait moins considérable. Si on calcule, en effet, à l'aide de O Jt, la latitude qui convient à chaque cadran, on trouve 49° 55' pour le premier et 51° 19' pour le second. La différence n'est plus que de 2° 19' dans le cas le plus défavorable.

Il ne faut pas s'étonner d'ailleurs de ces différences. En effet, pour commettre une erreur de 3 degrés sur la valeur d'un angle, il suffisait que l'ouvrier déplaçât d'un demi-millimètre, en sens contraire, les points auxquels devaient aboutir les deux rayons qui comprenaient cet angle. C'est peu, si l'on considère la grosseur des points de division qui ont servi à faire le tracé.

Les erreurs angulaires, beaucoup plus considérables que celles commises dans le tracé des lignes horaires, peuvent s'expliquer par la manière dont l'ouvrier mesurait les angles. Il est probable que,

Montre solaire Gallo-Romaine.

Double grandeur.

Tracé exact du Cadran.

Double grandeur.

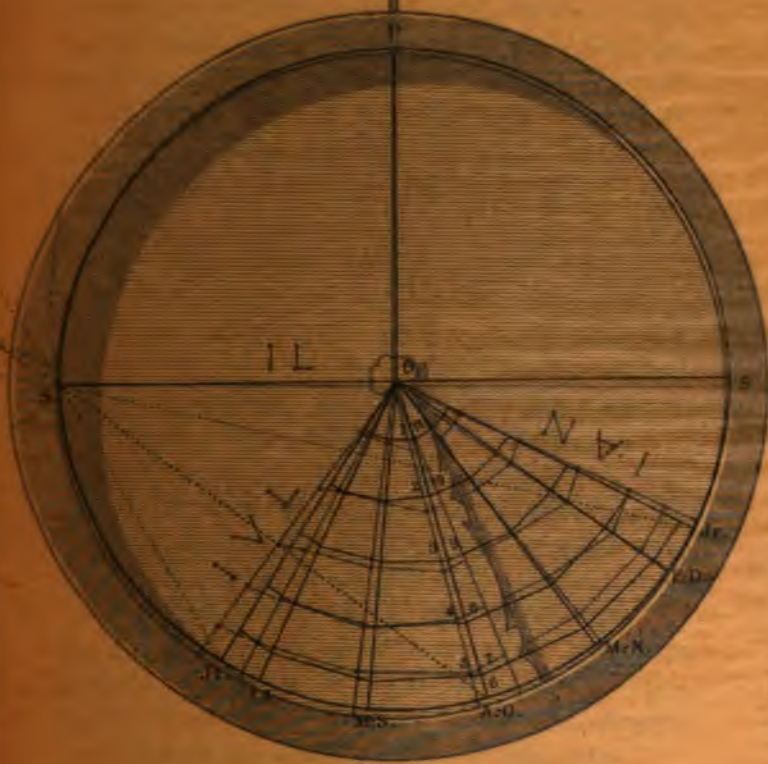

connaissant la longueur de la corde qui correspondait à chaque angle, il la portait avec un compas sur la circonférence du cadran. Mais, si les pointes de son compas étaient placées un peu en dedans de cette ligne, ce qui devait arriver assez facilement par suite de la gêne occasionnée par le rebord de la montre, tous les angles étaient systématiquement trop grands. C'est, en effet, ce qui arrive, sauf pour le dernier Jr OS', dont l'ouvrier ne se préoccupait pas, parce que, faisant son tracé de gauche à droite progressivement, il s'arrêtait dès qu'il avait marqué son dernier point Jr sans vérifier l'angle Jr OS'.

Conclusion. — Les deux figures ci-jointes donnent, l'une l'image de l'un des cadrans, l'autre le tracé théorique exact : en les superposant, on constate la concordance *générale* des tracés, qui prouve que l'instrument avait bien été construit pour l'usage que nous lui avons assigné.

D'autre part, la comparaison des deux cadrans faite à l'aide du tableau ci-dessus montre que les erreurs ont pu atteindre dans certains cas 3, 4 et même près de 5 degrés sur des angles qui *devraient être rigoureusement égaux*. On est donc en droit de conclure que la montre avait été construite pour la latitude de 49 degrés, marquée sur l'une des faces du disque, bien que les mesures directes aient donné des latitudes un peu différentes.

A l'appui de cette conclusion, on remarquera que la latitude de Héraple, où a été trouvée la montre, est, à dix minutes près environ, de 49 degrés.

FRAGMENTS DU MANUSCRIT

DE LA

GENÈSE DE R. COTTON,

CONSERVÉS PARMI LES PAPIERS DE PEIRESC,

publiés par M. Omont, membre résidant.

Lu dans la séance du 8 novembre 1893.

Le célèbre manuscrit grec de la *Genèse*, en onciales, avec peintures, l'un des principaux ornements de la riche collection formée au XVII^e^ siècle à Londres, par sir Robert Cotton[1], s'est trouvé malheureusement, comme l'on sait, au nombre des volumes les plus maltraités par le feu qui dévora une partie de cette bibliothèque en 1731.

Des 165 feuillets que comptait ce manuscrit, des 250 miniatures dont il était orné et qui remontaient au V^e^ ou au VI^e^ siècle, il ne reste

1. Voy. la notice très complète consacrée à ce manuscrit par M. E.-M. Thompson, *Catalogue of ancient Manuscripts in the British Museum*. Part I, Greek (London, 1881, in-fol.), p. 20-21. — Sur la bibliothèque de sir Robert Cotton (1570-1631), on peut consulter Edw. Edwards, *Lives of the founders of the British Museum* (London, 1870, in-8°), p. 48-152.

plus aujourd'hui au Musée Britannique, sous l'ancienne cote Otho, B. VI, que 149 fragments misérablement lacérés et souvent illisibles. Le texte de tous ceux qui ont pu être déchiffrés a été publié par Tischendorf aux pages 93-176 du second volume de ses *Monumenta sacra inedita*, nova collectio (Lipsiae, 1857, in-4°). Quelques autres fragments, égarés depuis 1784 dans la bibliothèque du « Baptist College » de Bristol, ont été récemment publiés par M. Fr.-W. Gotch, *A Supplement to Tischendorf's « Reliquiae ex incendio ereptae codicis celeberrimi Cottoniani »* (London, 1881, in-4°), et M. Gotch a joint à son édition (p. IX-XI) un état général, ou *synopsis*, des fragments encore existant du manuscrit Cotton.

Trois nouveaux fragments peuvent être ajoutés à la *synopsis* de M. Gotch; ce ne sont pas, il est vrai, des originaux, mais des copies figurées exécutées dans la première moitié du XVII^e^ siècle pour Peiresc, de quelques lignes de trois feuillets du manuscrit. Ces copies sont aujourd'hui conservées à Paris, dans un des recueils du célèbre érudit, que possède la Bibliothèque nationale (ms. français 9530, fol. 29, 34 et 35)[1]. Le texte

1. Volume in-folio, de 325 feuillets, qui contient un recueil de dessins et notices de monuments et d'objets antiques, égyptiens, grecs, romains et du moyen âge : statues, bas-reliefs, monuments divers, pierres gravées, objets d'art, inscriptions, miniatures de manuscrits, etc., d'Orient, d'Italie, de France, etc.

y est disposé ligne pour ligne, tel que le devait présenter le manuscrit, en lettres onciales, qui mesurent quatre millimètres de hauteur; la longueur des lignes est de seize à dix-sept centimètres. Le feuillet 34 du recueil de Peiresc contient le texte des versets 13-14 du chapitre I^er^ de la *Genèse*, le feuillet 35, les versets 24-26 du chapitre XVIII, enfin le feuillet 29, le verset 16 du chapitre XLIII.

Voici le texte de ces trois fragments; le premier est précédé de la note suivante :

I.

« *Ex antiquo manuscripto qui reperitur apud D. Robertum Cottonum,* || *equitem auratum, litteræ prerisque in locis* || *præ nimia vetustate consumptæ sunt.* »

[GENES., I, 13-14.]

ЄCΠЄΡΑΚΑΙЄΓЄΝЄΤΟΠΡΩΙ ΗΜЄΡΑΤΡΙΤΗ

MINIATURE
dont la place a été laissée en blanc dans la copie.

ΤΗ
ΚΑΙΘΙΠΘΝΟΘ̄Ō̄ΓΘΝΗΘΗΤΩ͞Ν ϕΩC
ΡΘCΘΝΤΩCΤΘΡΘΩΜΑΤΙΤΟΥΟΥΡΑΝΟΥ
ΘΙC ϕΑΥCΙΝΤΗCΓΗCΚΑΙΑΡΧΘΤΩCΑΝ
ΤΗCΗΜΘΡΑCΚΑΙΤΗCΝΥΚΤΟCΤΟΥΔΙΑΧΩ

Tischendorf n'a pas relevé la première ligne écrite en haut de ce feuillet, qui était le premier du manuscrit, et n'a pu déchiffrer que quelques mots de six lignes, tracées au-dessous d'une miniature qui occupait le milieu de la page au recto de ce même feuillet, aujourd'hui le premier du manuscrit. Grabe avait donné, au début de sa collation, faite vers 1703[1], le texte de la première ligne et avait très exactement noté les variantes de la suite avec l'édition romaine[2]. Les cinquième et sixième lignes, dont Tischendorf a déchiffré quelques lettres, n'ont pas été reproduites dans la copie figurée faite pour Peiresc.

1. Publiée par H. Owen, *Collatio codicis Cottoniani Geneseos cum editione Romana* (Londini, 1778, in-8°). A la ligne 2, il faut lire Θ͞C au lieu de Θ͞O; les deux dernières lettres TH ont été tracées au-dessus de la ligne, sans doute parce qu'il n'y avait plus place sur le papier. — En marge des quatrième et cinquième lignes, on lit : « Non concordat cum impresso codice. »

2. Voy. Tischendorf, *Monumenta sacra inedita*, nova collectio, vol. II, p. XXVI, not. ad pag. 95.

II.

[GENES., XVIII, 24-26.]

ЄΑΝΩCΙΝΠΕΝΤΗΚΟΝΤΑΔΙΚΑΙΟΙЄΝΤΗ
ΠΟΛΕΙ. ΑΠΟΛΕCΕΙCΑΥΤΟΥC. ΟΥΚΑΝΗ
CΕΙCΠΑΝΤΑΤΟΝΤΟΠΟΝΕΚΕΙΝΟΝΕ
ΝΕΚΑΤΩΝΠΕΝΤΗΚΟΝΤΑΔΙΚΑΙΩΝ.
ЄΑΝΩCΙΝΕΝΑΥΤΗ·ΜΗΔΑΜΩCCΥΠΟΙ
ΗCΕΙCΩCΤΟΡΗΜΑΤΟΥΤΟ·ΤΟΥΑΠΟΚΤΕΙ
ΝΑΙΔΙΚΑΙΟΝΜΕΤΑΑCΕΒΟΥC·ΚΑΙЄCΤΑΙ
ΟΔΙΚΑΙΟCΩCΟΣΑCΕΒΗC·ΜΗΔΑΜΩCΟΚΡΙ
ΝΩΝΠΑCΑΝΤΗΝΓΗΝ·ΟΥΠΟΙΗCΕΙC
ΚΡΙCΙΝ.ЄΙΠΕΝΔΕΟ$\overline{\text{ΚC}}$·ЄΑΝЄΥΡΩΕΝCΟ

Ce second fragment donne le texte intégral des dix premières lignes du feuillet XXVI recto, aujourd'hui également très mutilé. La copie faite pour Peiresc, qui ne reproduit pas les dix-huit dernières lignes de cette page, a seule conservé le texte des quatre premières lignes[1] et permet de constater une fois de plus l'exactitude de la collation de Grabe.

III.

[GENES., XLIII, 16.]

ΘΥΜΑΤΑΚΑΙЄΤΟΙΜΑCΟΝ.ΜЄΤЄΜΟΥΓΑ[Ρ]
ΦΑΓΟΝΤΑΙΟΙΑΝΘΡΩΠΟΙΟΥΤΟΙΑΡΤΟΥ[C]
ΤΗΝΜЄCΗΜΒΡΙΑΝ·

1. Tischendorf n'a pu déchiffrer qu'une seule lettre, le premier ω de la quatrième ligne, laquelle est la première de son édition.

Ces deux lignes et demie ont été copiées sur un feuillet aujourd'hui perdu, qui devait se placer entre les feuillets présentement numérotés 93 et 94, à la suite de l'un des feuillets conservés au *Baptist College* de Bristol et publiés par F.-W. Gotch. Il faut insérer ce fragment après le feuillet qui contient les versets 13-14 du chapitre XLIII de la *Genèse* et dont on trouvera une gravure dans les *Vetusta monumenta*, publiés par la Société des Antiquaires de Londres (1747, in-fol., vol. I, pl. LXVII, n° VII), et, d'après la même planche, dans la *Collatio codicis Cottoniani Geneseos* de Grabe, publiée par H. Owen (Londres, 1778, in-8°, pl. II, fig. II)[1].

A ces fragments de copies du texte de la *Genèse* sont joints dans le même recueil deux feuillets de parchemin (fol. 31 et 32) sur lesquels sont reproduites en couleur, avec soin et, selon toute vraisemblance, de la grandeur des originaux aujourd'hui disparus, deux des miniatures qui ornaient ce célèbre manuscrit[2]. La première repré-

1. Au fol. 33 du ms. de Peiresc se trouve la traduction latine des deux premiers de ces trois fragments : « 1. Vespera facta est diluculo tertia die. — 2. Et dixit Deus, etc. *Genes.*, cap. I. Fiant luminaria. — 3. Si sint quinquaginta justi in civitate perdes ipsos, non salvabis omnem locum hunc propter quinquaginta viros justos. »

2. Ces deux miniatures mesurent, la première 150 millimètres sur 175, la seconde 130 millimètres sur 195, y compris le cadre, peint en rouge cinabre et carmin, qui les entoure. Les reproductions qui en sont données ici en phototypie ont été légèrement réduites.

Phototypie Berthaud, Paris.

L'ÉTERNEL ET LES CHÉRUBINS. *(Genèse, I, 24.)*

sente l'Éternel, plaçant « des Chérubins vers l'orient du jardin d'Héden » (*Genèse*, I, 24)[1]; la seconde figure sans doute la promesse de Dieu à Abraham (*Genèse*, XV, 1)[2]. On peut rapprocher cette peinture de celle qui se trouve dans le manuscrit de la *Genèse* de Vienne[3]; quant à la figure

1. Le P. Garrucci, dans sa *Storia della arte cristiana* (Prato, 1876, in-fol.), a donné une reproduction réduite de cette miniature et de la suivante (pl. 124, n° 13, et 125, n° 4), mais n'a pas reconnu le sujet de la première, à propos de laquelle il dit (t. III, p. 47) : « Il soggetto è d'invenzione dell' artista, non trovandosi storicamente narrato nel sacro testo, nel quale si legge soltanto (c. XVIII), che « il Signore « apparve ad Abramo nella valle di Mambre, e gli apparvero « dinanzi tre uomini. » Quest' apparizione di Dio è qui distinta dai tre personaggi, i quali sono tre angeli che il rappresentano... » — Je n'ai pu consulter l'ouvrage de M. C. Goertz, *De l'état de la peinture dans l'Europe septentrionale* (Moscou, 1873, in-8°), qui cite ces deux miniatures, d'après Kondakoff, *Histoire de l'art byzantin*, trad. de M. Trawinski (Paris, 1886, in-4°), t. I, p. 92, note.

2. Faut-il voir dans cette miniature Dieu donnant l'ordre à Noé de construire l'arche (*Genèse*, VI, 13 et ss.)? Cf. dans Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments* (Paris, 1823, in-fol.), t. VI, pl. 62, n° 3, la reproduction de la peinture du ms. grec 746 du Vatican (XII[e] siècle); et aussi A. Springer, *Die Genesisbilder*, dans les *Abhandlungen der phil. hist. Cl. der k. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften* (1884), t. IX, p. 691-697 et 700.

3. P. Lambecii Hamb. *Commentariorum de aug. bibliotheca cæs. Vindobonensi liber III*, ed. altera, studio A.-F. Kollar (1776, in-fol.), col. 10. Une reproduction intégrale par la photogravure des fragments de la *Genèse* de Vienne est en cours de publication par les soins de MM. W. von Hartel et Franz Wickhoff, Beilage zum XV Bd. des *Jahrbuches der*

de l'Éternel, dans la première miniature, on remarquera sa ressemblance avec le croquis qu'en a donné Westwood dans sa *Palæographia sacra pictoria* (pl. III, n° 1), d'après une miniature, en grande partie détruite, du manuscrit Cotton.

L'Éternel, sur la première miniature (fol. 32), est représenté sous la figure d'un personnage jeune, imberbe, avec les cheveux blonds et un nimbe crucifère doré ; il est vêtu de blanc et tient de la main gauche une sorte de sceptre, également doré, en forme de croix. Les trois Chérubins, qui sont devant lui, portent de longues tuniques blanches, sans manches, serrées sous les bras ; les plis des vêtements, élégamment drapés, sont rehaussés d'or dans les deux miniatures. De petites ailes blanches sont attachées aux épaules des Chérubins, et sur leurs têtes sont posées d'épaisses couronnes de feuillage. Le ciel, au fond de la miniature, est bleu ; le sol est vert, et le peintre y a représenté des plantes et des arbres qui portent des fleurs roses et jaunes et des fruits roses et blancs.

Dans la seconde miniature (fol. 31), Abraham, vêtu d'une longue tunique blanche, recouverte d'un manteau rose, est figuré debout. Son visage et ses mains sont de couleur brune, ses cheveux

kunsthist. Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses (Wien, 1894, in-fol.) ; 1re livraison, pl. 1-30. — Il n'y a qu'un seul Chérubin dans la *Genèse* de Vienne (Lambecius, col. 6 ; et Hartel, pl. II).

Phototypie Berthaud, Paris.

PROMESSE DE DIEU A ABRAHAM. *(Genèse, XV, 1.)*

châtains, tirant sur le roux; il est chaussé de brodequins gris, dont les extrémités et les talons sont noirs. A sa droite, l'Éternel est représenté par une main qui sort des nuées, formées de cinq bandes concentriques de couleur bleu foncé et clair, dont une, au milieu, de couleur rose, traversées par six rayons d'or. Le sol est vert, et le ciel, qui forme le fond de la miniature, est bleu pâle.

On ne sait rien de l'origine de ces copies du texte et des peintures du manuscrit de la *Genèse* de Cotton. Ont-elles été rapportées par Peiresc lui-même de son voyage en Angleterre, ou bien lui ont-elles été plus tard envoyées par un correspondant encore inconnu?

Le départ de l'ambassadeur de France Antoine Lefèvre de la Boderie, au mois de mai 1606, fut pour Peiresc, qui se trouvait alors à Paris, une occasion de faire une rapide excursion en Angleterre[1]. Il y visita les savants et les bibliothèques, s'y lia avec Guillaume Camden et Robert Cotton, qui lui fit sans doute les honneurs de sa collection. Est-ce à la suite de ce voyage, ou seulement plus tard[2], que la copie de quelques lignes et la repro-

1. *Viri illustris Nic. Cl. Fabricii de Peiresc vita,* authore Petro Gassendo, editio tertia (Hagæ-Comitum, 1655, in-4°), p. 51-52. — Il faut consulter aussi sur ce voyage des lettres de Peiresc à Lelio Pasqualini, conservées dans le volume XLI, tome I des mss. de Peiresc, à Carpentras.

2. A vingt ans de là, Peiresc se ressouvenait des richesses

duction de ces deux miniatures du manuscrit de Cotton furent envoyées à Peiresc ? Ces fragments ne portent aucune note autre que celle qu'on a lue plus haut, et les lettres de Peiresc à Cotton, conservées aujourd'hui au Musée Britannique[1], ne contiennent non plus aucune allusion au célèbre manuscrit de la *Genèse*.

qu'il avait admirées dans la bibliothèque Cottonienne et écrivait à Dupuy, le 29 janvier 1625 : « Je suis bien aise de la correspondance que vous bastissez avec le s^r^ chevallier Robert Cotton, et, s'il vous envoye un roolle de ses papiers, infailliblement vous y trouverez de grandes raretez; en ce cas là, je verrois bien volontiers une coppie de ce roolle. » (*Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, publiées par M. Tamizey de Larroque, t. I, p. 57.) Et plus tard, le 9 avril 1637, il rappelait à Holstenius « la *Genèse* ms. que vous avez veue à feu M. Robert Cotton, à qui le feu roy de la Grand Bretagne l'avoit baillé, en don ou en garde, avec une infinité de vieilles chartes originelles des principaux monastères de son royaulme. » (*Ibid.*, t. V, p. 469.)

1. Ces lettres, au nombre de vingt-trois, se trouvent dans les mss. Cotton, Julius, C. III et V. — M. E.-M. Thompson, directeur du Musée Britannique, qui a bien voulu s'assurer que ces lettres ne contenaient aucune allusion au ms. de la *Genèse*, voudra bien nous permettre de lui offrir ici nos remerciements. Le savant éditeur des *Lettres de Peiresc*, M. Tamizey de Larroque, ne mérite pas moins notre reconnaissance pour l'amabilité avec laquelle il nous a fait part du résultat également négatif de ses recherches sur le même sujet.

UN INVENTAIRE INÉDIT

DES

COLLECTIONS LUDOVISI A ROME

(XVII^e SIÈCLE).

Par M. L.-G. PÉLISSIER, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 8 novembre 1893.

« J'ai été à la vigne Ludovisi, » écrit Seignelay le 4 avril 1671, « où j'ai vu une grande quan« tité de statues anciennes, entre autres un *Mer*« *cure* en une galerie en entrant à droite, un « *Apollon*, une *Vénus*, la *Concorde;* deux figures « appuyées l'une sur l'autre; une figure d'homme « qui se tue et qui tient de son autre main une « femme qui se meurt; ..... un *Enlèvement de* « *Proserpine* par le Bernin, quelques tableaux du « reste de ce qu'il y avait en cette vigne, les « plus beaux ayant été enlevés et estant à Naples « depuis longtemps[1]. »

Lors de la visite de Seignelay, la villa Ludovisi n'avait plus tout entier le trésor artistique qu'y

1. Cf. la relation du voyage de Seignelay en Italie publiée par P. Clément, *Gazette des beaux-arts*, t. XVIII, et *Seignelay et l'Italie*, un vol. in-12. Paris, Didier.

avait réuni le magnifique cardinal. Les héritiers du prince Niccolò, son frère, avaient à reconstituer une fortune à demi compromise par les folles prodigalités de leur père ; leurs besoins d'argent, les nécessités d'une succession les forçaient à disperser les collections de leur oncle. Quelques mois après la visite de Seignelay, le 20 octobre 1671, le directeur de l'Académie de France à Rome, Évrard, transmettait à Colbert les propositions qu'on lui faisait pour l'achat de la vigne. On demandait 748,000 livres romaines du palais, du jardin, des restes des collections[1]. Ces offres ne furent pas accueillies par le ministre, et les ventes partielles continuèrent.

La lente liquidation des collections Ludovisi se faisait d'après un inventaire dressé probablement dans les dernières années de la vie du prince Niccolò, alors qu'il commença à se défaire lui-même de ses objets d'art. Cet inventaire contenait la liste sommaire des objets mis en vente, une description suffisante pour les reconnaître et les prix d'estimation. Je le publie ci-dessous, d'après une copie insérée dans un manuscrit où elle est à peu près oubliée, un recueil de *Mélanges historiques* de la bibliothèque *dei Lincei* (*già Corsini*), le manuscrit coté 851 (33 A 18).

Ce document est bien un inventaire de vente,

1. Cf. Lecoy de la Marche, *l'Académie de France à Rome*, p. 59.

et non pas un catalogue de collection analogue à celui que les Ludovisi firent rédiger en 1633. Il n'est ni complet ni méthodique. Bien des marbres encore vus par Seignelay dans les jardins de la villa n'y figurent pas, du moins n'y sont pas nettement désignés. Or, leur importance ne permet pas d'en attribuer l'oubli à la négligence du rédacteur, alors surtout qu'il y a soigneusement inséré des pièces presque sans intérêt. Aucun ordre logique n'a été apporté à sa composition. Sauf les trois grandes divisions, marbres, tableaux et bronzes, tout est à peu près confondu. Les descriptions du catalogue n'ont rien d'artistique. L'auteur avait peu de goût et encore moins de connaissances d'art et d'archéologie ; il a mis peu de soin et de patience à son travail. C'est à peine si l'on peut reconnaître les marbres qu'il mentionne ; souvent abrégées, parfois comiquement rédigées, ses indications n'auraient pu convenir dans un catalogue d'amateur.

A divers traits, l'on peut au contraire reconnaître que c'est un répertoire pour la vente, un relevé des objets d'art sacrifiés par la famille. On peut remarquer à ce propos que seuls, avec quelques tableaux ou statues religieuses, les portraits de famille, — de Grégoire XV, du cardinal Ludovisi, du prince Pompeo, — ne sont pas évalués : n'est-ce pas parce que le prince Niccolò ne voulait ou n'osait pas encore s'en défaire? De même, il y a peu de statues de grande valeur dans ce catalogue ;

le prince s'en réservait encore probablement plusieurs. Les objets encombrants, sans importance, absolument inutiles, y sont au contraire fort nombreux : blocs de *peperino* servant de sièges, boules de marbre ornant les murs, statues et bas-reliefs antiques médiocres, statues modernes, bronzes de peu de prix, tableaux de second ordre et dont plusieurs ne sont pas signés, tout cela était destiné d'abord à la vente. Enfin la rédaction de ce document est toute pratique, presque commerciale : les « numéros » sont désignés par leurs places dans les allées et les esplanades du jardin, les salles et les galeries du palais ; on en a noté plus souvent les dimensions que les sujets ; on n'a jamais oublié pour les tableaux d'indiquer la qualité et les dimensions de la toile et le genre des cadres : ce document est visiblement l'œuvre d'un expert de ventes.

Il est difficile de fixer avec précision la date de la rédaction de ce catalogue. On peut, il me semble, le dater des dernières années de la vie du prince Niccolò Ludovisi : son oncle et son frère étaient certainement morts, puisque leurs noms sont toujours accompagnés des formules *gloriosæ* ou *felicis memoriæ*. Lui-même est au contraire simplement désigné sous le titre de *S. E. il principe Ludovisi*. — Ce nom s'applique à lui et non à son fils, connu sous le titre de prince de Piombino. — Aucun portrait du prince Niccolò ne figure sur cet inventaire, où son fils les aurait sans doute laissé

inscrire, comme il y laissait lui-même mettre ceux du pape son oncle et de son oncle le cardinal. On peut donc croire que le prince Niccolò vivait encore quand ce catalogue fut rédigé.

Tel qu'il est, ce document a donc un réel intérêt et ne fait pas double emploi avec ceux que M. Théodore Schreiber a publiés en tête de son étude : *Die antiken bildwerke der villa Ludovisi in Rom*[1]. L'inventaire du 28 janvier 1633 qu'il a tiré des archives Boncompagni Ludovisi, mieux ordonné que celui-ci pour la description des antiques, ne dit rien des bronzes, des tableaux, des pierres ou marbres disposés dans les jardins, et ne donne aucun prix d'estimation[2]. En nous donnant ces prix, en indiquant le détail de l'aménagement artistique d'une villa princière au XVII^e siècle, le présent inventaire ne laisse pas que d'être un document d'histoire sociale autant que d'archéologie. Peut-être un intérêt d'actualité s'ajoute-t-il à la publication d'un tel document, par la disparition récente de cette belle villa Ludovisi, contemporaine de tant de magnificences et qui fut si chère à Stendhal.

Léon-G. PÉLISSIER.

1. Leipzig, W. Engelmann, 1880. L'auteur donne la description de tous les antiques qui forment la collection Ludovisi actuelle et un assez bon plan de la villa.

2. Archivio Boncompagni Ludovisi, arm. IX, port. 325, 1, fol. 30-35. *Inventario delle massaritie, quadri, statue ed altre chi sono alla vigna dell' excellentissimo signor principe di Venosa a Porta Pinciana.*

STIMA DELLE STATUE

DEL GIARDINO DELL' ECCELLENTISSIMO SIGNOR PRENCIPE LUDOVISI

IN ROMA

STIMATE DA ME SOTTOSCRITTO[1].

E prima sopra la facciata del palazzo verso porta Salara, sopra la balaustrata.

Dodici statue[2].	1000

Nella faciata di detto casino nelle nicchie.

Quattro statue[3].	500
Sei teste con busti grandi[4].	250

Nel ripiano di detto avanti la porta e sopra la balaustrata.

Sei statue[5].	390

Nelle cantonate di detto repiano.

Quattro termini.	30

Sopra li parapetti delle scale e della Pallacorda fino all' uccelliera.

Venti statue.	1600

1. La signature annoncée manque dans le texte. L'évaluation est faite en écus romains.
2. Inventaire 1633. Schreiber, p. 31.
3. Inv. 1633. Schreiber, p. 32.
4. Inv. 1633. Schreiber, p. 32.
5. Inv. 1633. Schreiber, p. 32.

Dieci statue piccole ed un cagnolo. 100
Dieci tra cassette e piedestalini antichi. 20

Mezzo la loggia della Pallacorda.

Una tavola di marmo [1 × 4 3/4 × 1/4] con suoi piedi di travertino. 20

Sopra il muro che risponde in strada, contiguo alla Pallacorda.

Cinque palle con suoi piedi di peperino alte con piedi 3 1/2 gr. 1 1/2. 6

Nell' altra loggia verso l'horto nel medesimo piano.

Una altra tavola di marmo longissima e largissima 4 5/12 con suoi piedi di travertino simili alli suddetti. 20
Sei scabelli di peperino intorno detta tavola. 5

Nella piazza avanti detto Palazzo.

Otto statue di marmo intorno alla fontana, alte m. 4 1/2. 150
Il Tritone di marmo in mezzo del capo di detta fontana. 180

Attorno a detto palazzo e sopra l'uccelliera.

Quaranta quattro palle di peperino simili alle suddette. 50

Dentro l'uccelleria.

Una statua. 80

Nel giardinetto avanti l'uccelleria.

Due pili di marmo con putti (uno di esser rotto), l'uno long. 9^{m} × larg. 2 1/2 × alt. 2; l'altro (il rotto) long. 2^{m} 1/2, larg. 1 3/4. 25

Sopra il portone di detto giardino di marmo grande.

Tre busti con sue teste in opra. 120

Nelli frontispitii.

Due teste di marmo[1].

Nella cantonata della piazza suddetta.

Accanto il portone, testa con suo pieduccio e piedestallo in opera (alto il piedestallo m. 8 × 3 × 2). 150
Testa con pieduccio importa tutta assieme. 150

Nell' ovato di dentro della porta, sopra la porta.

Testa di donna con suo piede. 40
Basso rilievo sotto detta testa, 13 × 3, marmo. 290

Avanti detta porta ed accanto.

Sei scabelli di peperino. 5
Due colonnette di marmo con sua catena ed arme del S. Principe con ferratura. 20

Sopra la scala avanti la porta della galleria.

Sette putti in sei pelli. — Un idolo di pietra d'Egitto con il suo piede di marmo, tutti assieme importano. 125

Sopra la porta della galleria.

Basso rilievo di marmo [long. m. 7 × alt. m. 6 in circa] figura a cavallo. 120
Sotto detto basso rilievo, testa di donna nell' ovato con suo petto di mischio e pieduccio di marmo, alto m. 6, tutti assieme. 80

Avanti e sopra detta porta.

Nove mascaroni. 100

1. Elles sont comprises dans l'évaluation précédente.

Statua di marmo Donna Abondanza con sua colonna di granito con basa per piedestallo (alta detta colonna e zoccolo, m. 7, figura, m. 5), imp^ta^. 60

Sopra la ballustrata delle scale dell' altra porta verso il granaro di detta galleria.

Tre figure di marmo. 70

Nella facciata di detta galleria verso il granaro.

Otto teste, cioè : cinque nell' ovati e tre busti piccioli sopra la cornice della porta. 30

Sopra detta porta.

Conchiglia di marmo pavonazzo, long. m. 4 1/2 × 3. 25

Nel ripiano avanti detto casino o piazza.

Cinque cassette di marmo (una di esse senza coperchio) con suoi piedi e cantelle di travertino sotto uno longo con suo coperchio. 100

Long. 2 2/3 × larg. 3, — long. 8 1/2, larg. 2 1/2, — long. 9, larg. 2 1/4, — long. 9 1/2, larg. 3 3/4, — long. 10 × 2 1/2.

In mezzo detta piazza.

Colonna di marmo scanellata a serpe, con vaso sopra alto con capitello e basa p^mi^ 11. 25

Sotto la spalliera alta.

Cartelle di travertino, di lavoro con suo zoccolo e cimasa (alt. insieme 10 × 1 7/12 × 1 1/4).

Busto con testa di Donna sopra zoccolo di marmo. 10

Due buffetti di porta santa crucciata, long. l'uno c^mi^ 5 1/2, 2 5/6, 1/6[1]. 40

1. Omis dans l'Inv. 1633.

In mezzo la nicchia accanto.

Figura di villano con uva di marmo in mano, alt. m. 8, con suo piedestallo di travertino anima di peperino. 100

Quattro termini di travertino son suoi piedestalli, tondi di travertino, alt. assieme l'uno palmi 13 3/4 × 2 3/4, imp. 120

In faccia alla porta.

Ninfa di marmo con suo piedestallo anima di peperino, cimasa zoccolo di travertino, alt. p^mi 8 1/2. 100

Tavola di marmo con due piedestallini, per piedi, long. 6 × 2. 3

Cartelle accanto delle simili alle suddette di travertino di simile misura e manifattura. 10

Sopra le dette cartelle, testa con busto di marmo. 10

Quattro cartelle di marmo simile con zoccolo e cimasa di travertino. 35

Doi cartelle di tufo (alt. assieme p^mi 10). 35

Quattro teste di marmo con piedi sopra dette cartelle. 25

Quattro casse di marmo da sepoltura con bassi rilievi e suoi coperchi, due con statue colche e l'altre con suoi piedi di travertino e cartelle di marmo sotto. 200

Nella piazza della Fontana del Tritone.

Quattro cartelloni di travertino, alt. l'una p^mi 11 1/2, larg. 1 3/4, long. 1 7/12, con zoccolo di tufo sotto. 35

Quattro teste con suoi busti di marmo sopra dette cartelle. 30

In faccia alla detta fontana.

Due vittine antiche con suo piedestallo di tufo, zoccolo e cimasa, e pieduccio di travertino e palla in cima di peperino, e coperchio di travertino, alt. l'uno p^mi 17. 60

Nel viale che dal palazzo va al palazzetto.

Venti termini di marmo, alt. l'uno m. 9 1/4, con testa e zoccolo, imp^no^. 200

Nella piazza verso li capuccini.

Pilo di marmo, long. p^mi^ 9 1/2, larg. p^mi^ 6, gros. p^mi^ 5 1/2, imp. 150

In capo al viale corto.

Pilo di marmo con coperchio di Cupido che dorme, (long. p^mi^ 9 1/2, alt. p^mi^ 6), con il coperchio con zoccolo di travertino con due palle di marmo. 60

NEL BOSCHETTO. STATUE DI MARMO [1].

Primo teatro cominciando della piazza avanti la porta.

Otto statue: cioè sei di p^mi^ 7 l'una, due a sedere di p^mi^ 8 [2]. 800

Accanto detto teatro più piccolo.

Sei statue di marmo, alt. p^mi^ 6 e 7 l'una, tutte con suoi piedestalli. 180

Teatro grande dove sono li schiavi.

Nove statue di marmo di p^mi^ 12, di p^mi^ 8 1/2, con suoi piedestalli. 1500

Teatro accanto detto, più piccolo.

Otto statue; quattro di p^mi^ 9 1/2, le piccole p^mi^ 6 1/2 con suoi piedestalli. 500

1. Inv. 1633. Bosco delle statue. Schreiber, p. 32.
2. Schreiber, p. 32, n° 244 ? « Consule a sedere ? »

Teatro accanto detto.

Due statue di marmo piccole, di p^mi 4 1/2 l'una con suoi piedestalli. 40

Teatro.

Dodici statue di marmo, alt. p^mi 9 e 8 1/2 con suoi piedestalli. 800

Teatro piccolo.

Due statue di marmo piccole con suoi piedestalli di marmo. 35

Teatro.

Otto statue di marmo con suoi piedestalli, alt. p^mi 8 1/2, l'altre p^mi 5 1/2. 350

Sette animali di peperino, una tigre, tre leoni, tre cani, et un porco. 30

Ed ultimo teatro, dov' è il Sileno.

Nove statue di marmo di m. 6 e 7 l'una, con suoi piedestalli. 750

Sileno, long. p^mi 11 1/4[1].

Segue la cassa sotto detto con basso rilievo bello : battaglia, di marmo con sue cimase, long. p^mi 11, alt. (basa e cimasa[2]) p^mi 3, imp. tutto insieme. 750

Venti due sedini di peperino. 20

Nel boschetto.

Galleria di busti di marmo con termini di peperini, basa e cimasa di travertino, in tutto n° 24[3]. 150

Due teste con suoi pieducci e piedestalli[4]. 15

1. Schreiber, n° 137.
2. Schreiber, n° 138.
3. Inv. 1633. Galleria del bosco. Schreiber, p. 34.
4. Inv. 1633. Schreiber, p. 35. Marc Aurele, Faustine.

Gallatea o Venere a sedere di marmo, vicina alla galleria sudetta, alt. p^mi 5, con putto accanto. 100

Nicchione dove era la conigliera vicino detta galleria.

Tavola di marmo, long. p^mi 9 1/3, larg. m. 4 3/4, con suoi piedi di travertino scartellati, alt. p^mi 3 3/4 × 3 1/4, gross. p^mi 3/4. 20

Sei piedestallini di peperino per scabelli intorno detta tavola.

Cinque palle di peperino con suoi pieducci sopra il muro di d° nicchione. 4

Dieci teste di marmo sopra detto muro. 5

Viale in faccia al palazzo.

Termini. — Quattro che sono dentro uno vano del boschetto. In tutto venti, alt. l'uno 9 p^mi con basa e testa. 200

Contiguo al boschetto, detto il boschetto nuovo.

Testa d'idolo pietra d'Egitto, alt. p^mi 3.

Teatro contiguo a detto.

Due consoli, statue di marmo, alt. p^mi 9 3/4, con suoi piedestalli, alt. p^mi 7, con cimase e base di travertino. 180

Basso rilievo in mezzo a detto, long. p^mi 9 3/4, alt. p^mi 3 1/4 × 3 1/2, con un fregio che fa coperchio con maschere e bassi rilievi con suo basamento di marmo. 150

Vaso di marmo, alt p^mi 3 1/2. 8

Sei statue di marmo contigue a detto vaso e a detto basso rilievo. 150

Accanto le mura di Roma in prospettiva al viale in faccia alla porta del giardino.

Statua, alt. p^mi 18, con suo piedestallo con anima di granito cimasa e basa di travertino. 800

Due scabelli di peperino. 2

Accanto le mura a capo il viale in faccia al palazzo.

Satiro di marmo, alt. p^mi 8. 250

Segue l'adornamento attorno, e sopra il detto numero quattro colonne di biscio, alt. l'una p^mi 11 con il capitello. 60

Segue la cornice di peperino sopra detto, long. p^mi 11 × alt. p^mi 2, gr. 2. 60

Segue li fianchi, long. assieme p^mi 11. 60

Sepoltura di marmo sopra detto con basso rilievo, long. p^mi 10, larg. p^mi 5. 350

Due figure di marmo calche sopra alt. otto. 350

Due leoni di peperino sotto. 350

Due scabelli di peperino. 2

In detto viale accanto le mura.

Statua di Giove di marmo, alt. p^mi 10 con piedestallo di granito zoccolo di travertino, imp. 180

Statua di Giove grande con putto di peperino. Testa di marmo zoccolo di travertino, pieduccio di peperino. 130

Statua di marmo, a canto d^a alt. p^mi 10, con barba. 125

Basso rilievo di marmo. Battaglia, larg. p^mi 12, alt. p^mi 6 1/2 gr. p^mi 6 1/2. 800

Piedestallo di travertino, basa e cimasa. 10

Doi colonne di granito con capitello e basa, alt. m. 5. 40

Testa di Giove di marmo con busto sopra detto ornamento di detto basso rilievo con pieduccio, alt. p^mi 6 in circa. 60

Sopra il muro della porticella.

Cinque palle di peperino. 4

Quattro scabelli di peperino. 4

Nel viale in faccia la porticella di Porta Pinciana.

Piedestallo della colonna di marmo fatta a piramide di travertino, alt. p^mi 27, long. 3 2/3, larg. 3 1/2.

Colonna sopra detto piedestallo con suo zoccolo e palla in cima, alt. p^mi 20, assieme importa. 90

Nel viale accanto le mura in faccia al casino.

Statua consolare n° 392, alt. p^mi 10. 150

CASINO.

Intorno al casino.

Venti quattro vittine, alt. p^mi 7, e con coperchio e piedestallo alt. p^mi 3, il piedestallo di peperino e basa di travertino, coperchio di detto di travertino. 659

Nel teatro di detto casino.

Otto termini, alt. l'uno p^mi 12, con suo zoccolo di travertino. 430

Dodici statue di marmo, cioè : quattro a sedere, le altre in piedi, alt. l'una p^mi 9 e le altre simili, p^mi 8, imp. 850

Dodici piedestalli sotto le medesime statue, alt. l'uno p^mi 5 1/2, larg. p^mi 3 1/4 × 3 1/2, imp. 130

Nelli muri di fuori di detto casino.

Venti due teste con mascaroni. 50

Tra li doi pilastri della porta del detto casino.

Doi termini di peperino, alt. p^mi 6 l'uno. 5

In detta facciata di fuori di detto casino.

Quattro busti con le sue teste antiche[1]. 70

Sopra la porta di detto casino.

Due arma di marmo dell. Ecc^mo prencipe Ludovisi, alt. l'una p^mi 4 1/2, alt. l'altra p^mi 5 1/2[2]. 70

1. Inv. 1633. Schreiber, p. 35. Facciata verso il bosco e facciata verso il viale.

2. L'inventaire 1633 ne cite pas ces armes.

Sotto la loggia dove è la porta di detto casino [1].

Otto statue di marmo, alte l'una p^mi 5 1/2. 480
Otto zoccoli di travertino sotto dette statue, alt. 1 p^mi 1/2, larg. 1 5/6. 9

In cimo del tetto del detto casino.

Tre teste in forma di termine. 12

Alla peschiera à piedi il boschetto verso la strada di Porta Pinciana.

Otto putti con vasi in collo, alt. p^mi 3 l'uno. 170

Sopra il muro che fà teatro alla piazza di detta fontana.

Venti quattro palle di peperino con suoi pieducci. 30

Sopra la porta di detto casino [2].

Testa con un poco di busto. 20

APPARTAMENTO A PIANTERRENO DI DETTO CASINO.

Camerino vicino la sala [3].

Una Venere di marmo alta c^mi 6 [4]. 120
Piedestallo di marmo sotto detta, long. p^mi 2 5/6, larg. p^mi 2 1/8. 8

Nella sala di pianterreno.

Sei statue alt. p^mi 6 1/2 e p^mi 4 1/2 in circa [5]. 650

1. Inv. 1633. Schreiber, p. 36. Loggia per entrare nel casino.
2. Inv. 1633. Sopra il fontespitio della porta. Schreiber, p. 36.
3. Inv. 1633. Stanza dell' armario. Schreiber, p. 36.
4. Inv. 1633. Venere con un delfino a piedi. Schreiber, p. 36.
5. L'Inv. 1633 ne compte ici que quatre statues.

Dui piedistalli comessi li fianchi d'africano e l'arme dell' Ecc^mo Ludovisi, comesse con zoccoli di breccia, alt. l'uno p^mi 5 2/3, l'uno nel mag^ro p^mi 3 [1]. 100

Cinque teste con suoi busti di marmo nell' ovati sopra le porte che sono in detta sala, con una medaglia ovata ove è una figura colca importano [2]. 130

Tavola commessa di diverse pietre dolce, long. p^mi 7 2/3, larg. p^mi 4 1/2 [3]. 160

Piede di detta di noce bianca intagliata, importa [4]. 20

Per la scala lumaca di detto casino.

In una ovato, una figura di marmo, alt. c^mi 3 [5]. 20

Sala di sopra, dove è il letto delle gioie [6].

Cinque petti con sue teste, compresso il ritratto di Papa Gregorio [7]. 650

Nel fine della scala avanti la porta dell' ultimo appartamento [8].

Un vaso di verde di Prato con palla e pieduccio giallo, alt. p^mi 2 [9]. 20

Basso rilievo con due Cupidi, long. p^mi 3 1/2 3 1/4. Marmo antico [10]. 25

1. L'Inv. 1633 n'en parle pas.
2. Inv. 1633. Schreiber, p. 36. Prima stanza del casino.
3. Non mentionnée dans l'Inv. 1633.
4. Ibid.
5. Buste de Sabine. Schreiber, n° 35. Inv. 1633. Schreiber, p. 36.
6. Cf. Relation de Seignelay, *Gaz. B. A.*, XVIII, p. 369.
7. Inv. 1633. Stanza del primo piano nobile. Schreiber, p. 36.
8. Inv. 1633. Scala a Lumaca. Schreiber, p. 36.
9. Inv. 1633. Un vaso di pietra mischia. Schreiber, p. 36.
10. Inv. 1633. Schreiber, n° 135, p. 36.

Nel ripiano dell' appartamento di sopra, dove comincia la saletta che va alla loggia.

Doi bassi rilievi ed una testa nel muro, roba di marmo ordinario[1]. 40

Prima stanza avanti detto ripiano.

Tre teste di marmo sopra le porte[2]. 20

Camera che si scende accanto detta.

Doi bassi rilievi d'alabastro tenero, tondi, passione del Signore[3]. 170

Per le scalette della loggia.

Basso rilievo donna[4]. 35

Stanza della loggia[5].

Due bassi rilievi con quattro figure l'una di marmo[6]. 150

Tavola di marmo commessa con cornice di noce, long. p^mi 5 1/4, 4, 4. 30

Piedi di noce intagliato con quattro scabelli simili di d^a tavola. 60

Palla di pietra di Fiorenza di p^mi 1 1/4 sopra detta tavola. 20

Otto cuscini di peperino in detta stanza, tinti di rosso. 10

1. Inv. 1633. Agricoltora, n° 166. Col testa della Memoria. Il manque un bas-relief. Schreiber, p. 36.
2. L'Inv. 1633 en mentionne deux. Schreiber, n^os 167, 168.
3. Omis dans l'Inv. 1633.
4. Inv. 1633. Schreiber, n° 49, p. 36.
5. Non décrite dans l'Inv. 1633.
6. Schreiber, n^os 169-170.

Palazzo.

Nel palazzo grande di detto giardino ultimo verso la Pallacorda.

Testa di bronzo con busto, pieduccio di porfido e panno di metallo dorato [alt. p^mi 6 1/2 con il pieduccio][1]. 200

Piedestallo di biscio con zoccolo di marmo salino, alt. assieme p^mi 5 1/2. 20

In detta stanza.

Statua d'Ercole. Marmo antico con piedestallo antico [alt. p^mi 7 1/2 con il zoccolo]. 200

In detta stanza[2].

Il famoso Gladiatore, figura colca longa p^mi 8 1/2. 70,000

Tavola di diverse pietre mischie tenere e dure commesse a rabeschi [larg. e long. p^mi 5 1/2]. 350

Piedi di detta tavola intagliati a serpe de noce. 90

Buffetto di porfido [long. c^mi 7, larg. c^mi 2 11/12 1/8]. 80

Stanza contigua alla detta[3].

Due figure di marmo assieme (sembrano Venere e Cupido)[4] [alt. p^mi 6 1/2 con il zoccolo]. 400

Due statue a sedere : Tirsi ed Aminta[5] [alt. p^mi 5 1/2 con zoccolo]. 250

Due figure di Giovani con una figurina di una donna

1. Inv. 1633. Gallerietta dà basso : Scipione. Schreiber, p. 30.
2. Terza stanza a mano dritta.
3. Seconda stanza a mano manca. Inv. 1633.
4. Inv. 1633. Amore e Salmace. Schreiber, n° 50.
5. Inv. 1633. Fauno e ninfa. Schreiber, n° 54, p. 30.

picciola, tutti in un pezzo di marmo, danno fuoco al sacrificio [1] [alt. p^mi 7]. 40,000

Piedestallo di detta con cimasa di breccia minuta e basamento anima commesso di nero e alabastro, con basso rilievo : battaglia con otto figurine di marmo. 250

Statua di marmo. Bacco [2] [alt. p^mi 7 1/2]. 400

In detta nel muro.

Una testa di pietra rossa [alt. p^mi 5 e larg. 3 1/2]. 50

In detta sopra un piedestallo di legno.

Figurina assisa (ritratto di S. Pietro) di biscio a onde scuro con mano testa e piedi di metallo. Sedie di marmo rosso con il piede. 35

Una tavola di metallo con doi tritoni per piede intagliata a arabeschi e commessa il fregio di diaspro ed amatista [long. p^mi 8 1/2, larg. 5 1/3. — Li Tritoni alt. fin sotto la tavola p^mi 3 5/6]. 400

Sopra detta tavola. Il re de Spagna a cavallo, di metallo, commesso di diaspro fiorito [alt. p^mi 3 1/3, long. p^mi 2 1/6, larg. c^mi 7/12. — Il metallo tutto dorato]. 200

STANZA DELLA RINGHIERA

contigua alla detta, che ha le fenestre verso il giardinetto [3].

Gladiatore, figura di marmo a sedere, con un Cupido alli piedi [4] [alt. p^mi 7 1/2 con il zoccolo]. 20,000

1. Gruppe von Ildefonso. Inv. 1633. Schreiber, p. 30.
2. L'Inv. 1633 indique ici non une statue, mais un bas-relief de Bacchus.
3. Prima stanza doppo la hoggia. Schreiber, p. 29.
4. Un marte a sedere. Inv. 1633. Schreiber, n° 63, p. 29.

Gladiatore, incontro il detto, a sedere in terra, di marmo[1] [alt. p^mi 4 3/4 con il zoccolo]. 18,000

Quattro busti con teste di marmo e pieducci (uno di essi d'alabastro)[2]. 300

Doi bassi rilievi di marmo, con cornice di legno, uno con Ganimede e l'altro con una Venere e doi putti e uno che dorme[3] [larg. l'uno p^mi 2 3/4, larg. p^mi 2]. 150

Stanza contigua alla detta e rispondente verso l'orto[4].

Due statue assieme di marmo tutte in uno pezzo dette l'amicizia[5] [p^mi 8 1/2]. 22,000

Due figure assieme di marmo : il famosissimo Gladiatore, che si ammazza da se [alt. c^mi 9 3/4 ed il zoccolo][6]. 90,000

Due figure di marmo con uno can cerbero, tutte in uno pezzo di pietra mano del conte Lorenzo Bernini : *Ratto di Proserpina*[7]. 15,000

Doi medaglie con doi teste in profilo : una di esse in porfido, e l'altra di marmo attaccate sopra due ovati di biscio con suoi pieducci[8]. 80

Tre ritratti di metallo della fel. mem. di papa Paolo V, e Gregorio XV ed il conte Pompeo Ludovisi, con colonnette per piedestalli sotto, alt. p^mi 3 1/2 l'uno, e le colonnette con capitello e base p^mi 5 1/2 di breccia[9]. Tutte tre assieme. 350

1. Un gladiatore a sedere. Inv. 1633. Schreiber, n° 118, p. 29.
2. Quattro petti. Inv. 1633. Schreiber, p. 29.
3. Schreiber, p. 29, n° 148-149. Inv. 1633. Ces bas-reliefs ont donc été déplacés.
4. Seconda stanza a mano dritta.
5. Schreiber, n° 69, p. 29.
6. Ne figure pas dans l'Inv. 1633, p. 29.
7. Schreiber, n° 106ª, p. 29.
8. Inv. 1633. Schreiber, p. 29.
9. L'Inv. 1633 ne cite pas le Paul V. Schreiber, p. 29.

Una tavola, larg. 6 × 5, pietra di Firenza, commessa con labro di verde di Prato, fodera di peperino con piedi e colonne di biscio scannellato zoccolo di marmo commesso [alt. insieme p^mi 4]. 80

Due colonne di breccia, alt. p^mi 6, gross. 5/6, con due vasi sopra, d'alabastro bianco orientale, ovati, alti con il coperchio p^mi 1/2, larg. con li manichi p^mi 1 1/2 vuoti, dentro [1]. 90

Una madonna di metallo in piedi c^mi 1 3/4 con suo piedestallo di legno scorniciato d'ebano con pieduccio di legno dorato [2]. 35

Venere d'alabastro bianco, alt. p^mi 7 con suo piedestallo, con putti di basso rilievo di marmo e zoccolo ed africano [alt. insieme p^mi 1 3/4] [3]. 700

Apollo di marmo, alt. p^mi con suo piedestallo di marmo con base e cimasa c^mi 1 5/6 con fogliame ed angeli, antico [4]. 180

Putto morto con uno delfino con piedi di biscio tondo [il putto con il delfino, long. 1 3/4; alto il piede p^mi 3 1/3] [5]. 200

Testa di pietra d'Egitto. Figlio di Scipione, con busto di metallo dorato [6] [alt. con il pieduccio p^mi 3 5/6]. 15,000

Quattro statue di metallo colche, doi di homini e doi di donna [long. l'una p^mi 3]. 400

Nelli ovati e sopra le nicchie di detta stanza.

Sei teste di marmo con pieducci : doi di esse senza busti

1. Inv. 1633. Due colonne canellate. Schreiber, p. 29.
2. Omis dans l'Inv. 1633.
3. Galerietta da basso. Inv. 1633. Schreiber, p. 29.
4. Inv. 1633. Galerietta da basso. Schreiber, p. 29.
5. Ibid. Schreiber, p. 30. Ces trois derniers numéros ont été déplacés.
6. Ibid. Schreiber, p. 30.

e le altre quattro con un poco di busto ed una testa con pieduccio d'un schiavo[1]. 350

Una Galatea di marmo con uno putto [alt. p^mi 2 3/4][2]. 90

Due vasi d'alabastro bianco di diverse grandezze [alt. c^mi 2]. — Doi più piccoli[3] [alt. 1 e 1 1/4]. Tutti con suoi coperchi e tutti vuoti. 480

Colonna d'alabastro con uno vaso tondo d'alabastro sopra[4] [col. alt. p^mi 10, vaso p^mi 2]. 190

Tredici termini fatti a piedi di tigre, servono sotto detti vasi[5] [alt. l'uno con zoccolo e capitello p^mi 6 1/4 di pietra biscia]. 225

Prima stanza di detto appartamento dove è la porta del palazzo[6].

Apollo, figura di marmo assisa[7] [alt. p^mi 4, larg. p^mi 5, gross. 3 1/3]. 1,300

Basso rilievo, — ed uno satiro, — ed una Venere. 1,300

Figura di Moro con fiaccola in mano[8] [alt. p^mi 7 3/4]. 200

Altro Apollo rincontro al detto con suo piedestallo simile all' altro con basso rilievo di una donna ed un satiro[9] [alt. p^mi 9 1/2]. 1,100

1. L'Inv. 1633 indique dans la Galerietta six bustes, mais sur des piédestaux. Sont-ce les mêmes?

2. Inv. 1633. Galerietta da basso : Venere e Cupido.

3. Seuls restes des douze vases d'albâtre de l'Inv. 1633. Schreiber, p. 30.

4. Inv. 1633, fol. 35. Galerietta da basso. Schreiber, p. 30. En 1633, cette colonne portait un vase de marbre.

5. L'Inv. 1633 mentionne 12 vases auxquels ces termes servaient probablement de supports.

6. Prima loggia da basso.

7. Schreiber, n° 65.

8. Inv. 1633. Catalogué n° 300. Schreiber, p. 28.

9. Schreiber, n° 116.

Accanto d'una Venere, alt. p^mi 9 1/2, di marmo[1]. 450
D'incontro, Giove di marmo[2] [alt. p^mi 8 1/2]. 460
Imperatore di marmo[3] [alt. p^mi 10]. 1,000
Venti teste, tre di esse senza busti di diverse misure con suoi pieducci ed una di esse di metallo[4]. 900
Quattro vasi di marmo, voti dentro, di fuori intagliati[5] [alt. in p^mi 2 l'uno]. 40
Quattro colonne di porfido, d'ordine Toscano[6] [long. p^mi 10 1/2 l'una]. 320
Due colonne di Verde Antico[7] [long. l'una p^mi 11, gross. p^mi 1 1/6]. 650
Due colonne di Giallo e Nero[8] [long. l'una p^mi 9, gross. p^mi 1 1/12]. 70
Tre bassi rilievi di marmo, uno con putti rabeschi [long. p^mi 6 1/2, alt. p^mi 2 1/2], l'altro con uno vascello e doi figure a sedere, l'altro con una donna che dorme[9]. 320

Nell' ovato sopra la porta che va nel giardino di detta stanza.

Una testa con busto d'un soldato di marmo. Di basso rilievo, alt. p^mi 5[10]. 40

1. Inv. 1633, n° 301.
2. L'Inv. 1633 ne le cite pas. Y aurait-il confusion avec le Prométhée n° 304 de l'Inv. Schreiber, 9?
3. Inv. 1633. Antonino Pio, n° 303.
4. Inv. 1633. 4 (n° 309), 2 (n° 310), 2 (n° ap. 312), 1 (n° 312), 11 (n° 311) : total, 20 bustes. Schreiber, n° 29.
5. Inv. 1633, n° 302. Les trois autres vases ne sont pas mentionnés.
6. Inv. 1633, n° 309. Ces quatre bustes sont compris dans les vingt ci-dessus énumérés.
7. Inv. 1633, n° 310. Même remarque pour les bustes.
8. Inv. 1633, n° 311-312. Ibid.
9. L'Inv. 1633 en indique deux sur les portes menant au jardin, le troisième à part. Schreiber, p. 29. (Tutti tre murati.)
10. Schreiber, n° 31, p. 29.

Nell' appartamento di sopra.

Colonna di breccia pavonazza scancellata [al. p^mi 8 — 1 — 1/2]. 30

Una testa di metallo, « Cesare Giovine, » con piedi di antica porta santa ed un putto, alt. p^mi 1 1/4, con testa di morte con piedistallo d'ebano. 80

Un Christo alla colonna, d'alabastro di Sicilia[1]. 2

Capofochi di metallo figurato [alt. p^mi 4 1/3] con putti, tritoni e draghi in cima. Doi figure, un soldato con archibugio (pesano ciascuna libbre 200][2]. 200

APPARTAMENTO DI SOPRA DI DETTO PALAZZO.

Prima camera a capo la scala lumaca[3].

Tre figure di biscio africano : uno di essi sopra uno panno di marmo pavonazzo attorno, di marmo scorniciato[4] [alt. p^mi 5 1/3 con zoccolo, alt. p^mi 2, larg. p^mi 2 1/4, gross. p^mi 2 1/4]. 120

L'altri doi, uno soldato, e l'altro schiavo con detti piedestalli [alt. p^mi 4 1/2]. 120

Due vasi quasi simili scannellati di marmo e voti dentro, uno di essi con manichi [alt. l'uno p^mi 2 1/2][5]. 50

Un troncone di marmo con un Cupido sopra[6] [alt. con zoccolo e basa p^mi 6 3/4, gross. p^mi 3/4]. 30

Tavola ottangolata di marmo commessa con ripartimenti di diverse pietre mischie con suo piede ballaustro di

1. Omis dans l'Inv. 1633.
2. Ibid.
3. Inv. 1633. Galerietta di sopra.
4. Omis dans l'Inv. 1633.
5. Inv. 1633. Schreiber, p. 31.
6. Ibid.

giallo con suo zoccolo di marmo[1] [tav. long. e larg. p^mi 4 1/4, alt. p^mi 4]. 100

Altra tavola di commesso di diverse pietre dolci, diversi arabeschi e ripartimenti con suo piede di noce con labro d'Africano commessa sopra il marmo[2] [long. p^mi 6 3/4, alt. p^mi 4 1/2]. 150

Uno bambino ed una Fortuna di marmo con suo piedistallo, uno di legno dorato, l'altro di marmo[3] [alt. p^mi 2]. 12

Forma di marmo con madre di corallo [alt. con piede p^mi 4 — 2 1/2]. 25

Vaso di marmo e piedi di fronde con pieduccio di pietra santa[4]. 6

Accanto detta galleria.

Statua colca di marmo « Ermafrodito chi dorme, » con piedi di legno intagliato[5] [long. p^mi 6 3/4]. 1,500

Nove busti con teste antiche, marmo. Una sola moderna con suoi pieducci. 750

Otto vasi di alabastro tenero, voti dentro con manichi [alt. l'uno p^mi 2]. 96

In detta galleria[6].

Giesù alla colonna con doi manigoldi che lo battono, di marmo [alt. p^mi 2 1/2]. 160

Christo che calano di croce, d'alabastro tenero, alt. p^mi 3 1/4 con zoccolo di biscio. 50

1. Omis dans l'Inv. 1633.
2. Ibid.
3. Inv. 1633. Venere ed un amoretto. Schreiber, p. 31.
4. Inv. 1633. Seconda stanza, n° 18. Schreiber, p. 31.
5. Inv. 1633. Terza stanza. Uffizi, n° 512 D.
6. Aucun des numéros cités ici n'est mentionné dans l'Inv. 1633.

Tavola di commesso di diverse pietre tenere ed anco delle dure con diversi arabeschi e trofei, commessa al marmo [long. p^mi 13 1/2, larg. p^mi 6 5/12]. 1,500

Un busto con testa di metallo di Gregorio XV. 100

Due tavolini di giallo brecciato con listello di negro commessi sopra la lavagna con l'altro di biscio, tutti doi simili [p^mi 7, larg. p^mi p. 1/3 l'uno]. 36

Tavola di diaspro di Sicilia [long. p^mi 4 1/2 — 4 1/2] con piedi alt. p^mi 4 di diaspro detto. 70

Nell' ultimo camerino del palazzo [1].

Tre figure sopra li scabelloni di legno : due di esse, Ercole [alt. in circa p^mi 9], di marmo. 150

Olimpia, regina di Macedonia, in porfido, con cornice di legno, basso rilievo. 100

Una testa in uno ovato di vero cornice di broccatello. Testa di donna, mezzo rilievo. 60

Una testa di donna in profilo [alt. p^mi 1] con cornice di legno dorato. — Una testa piccola con busto in una ovata, con barba. Assieme. 10

Cupido che dorme, marmo [long. p. 3]. 80

Una tigre che tiene un gallo [long. p. 2 3/4]. 80

Busto con testa di donna antico con piedestallo di marmo antico. « Antonia » [alt. p. 3 3/4]. 100

« Anteo, » figura di marmo nero con pelle di toro di marmo bianco, sopra un zoccolo di Africano [alt. p^mi 7 1/6]. 100

Figura di marmo con testa, mano, e piedi di pietra nera, che si cava la spina dal piede, con zoccolo di pietra verde, color di bronzo. Piedestallino di marmo antico sotto [alt. p^mi 4 e 3 p^mi]. 200

1. Dans l'Inv. 1633, tout ceci est omis.

Figurina di marmo « Giove. » Piedestallo di giallo e nervo [F. alt. p^mi 1 1/3. P. alt. p^mi 1 1/2]. 50

In galleria[1].

Bacco con uno satiro ed una tigre, di marmo, figure ignude [alt. p^mi 13 1/2]. 10,000

Piedestallo sotto detta con averica di porta santa, basa e cimasa di marmo saligeno, con arme dell' Em^mo Ludovisi [alt. tutte ins. p^mi 7 1/4, larg. nel magg. p^mi 9]. 120

Due putti, uno del Bernino, e l'altro dell' Algardi, di marmo[2] [long. p^mi 2 1/4]. 220

Nel muro, doi bassi rilevi di marmo, quadri alt. p^mi 5 1/2, l'uno sacrificio, l'altro un trofeo. 300

Nel muro sopra le finestre, tre bassi rilievi di marmo piccioli. 150

Nell' ovati sopra le porte, doi ovati di marmo, con due teste di mezzo rilievo con suoi pieducci [alt. p^mi 3]. 100

Nell' ovato nel muro a mezza galleria.

Una testa grande, alt. p^mi 3, con suo piedino. 100

Sopra la porta di detta galleria.

Basso rilievo di marmo con diverse figure : « Monte Parnasso » [long. p^mi 14, alt. p^mi 5]. 760

Cinque statue picciole di marmo : Ercole [alt. p^mi 4], David [alt. p^mi 3 1/4], doi filosofi assisi [alt. p^mi 2 3/4]. Putto con uno mascherone in faccia [alt. p^mi 2 1/2]. 450

1. Galerietta di sopra, dans l'Inv. 1633. Schreiber, p. 31. Il est impossible d'identifier les numéros qui suivent avec les numéros de l'Inventaire de 1633, sauf quelques rares exceptions, à cause du manque de précision de notre Inventaire et des déplacements que paraissent avoir subis les objets.

2. Schreiber, p. 31.

Figura di donna, di marmo [alt. p^mi 7 3/4]. 150

Accanto detta. Figura grande di donna, di marmo, con petto e testa armata con serpe, simulativo della Prudenza [alt. p^mi 11 1/2]. 400

Accanto detta. « Mercurio » di marmo [alt. p^mi 8 3/4]. 300

Accanto detta. Figura di marmo. « Bacco » [alt. p^mi 10 1/4]. 200

Accanto detta. « Minerva » di marmo [alt. p^mi 12 1/2]. 400

Accanto detta, vicino la porta. Figura di donna [alt. p^mi 10]. 460

Due figurine di donna, stanno in terra senza piedestallo [alt. p^mi 6 1/2 l'uno]. 90

Testa e busto di marmo e pieduccio di breccia. « Testa di donna schiava » [alt. p^mi 5 1/2]. ...

Accanto. Doi teste, una di huomo et l'altra di donna [alt. l'una c^mi 3]. 180

Testa d'Ercole, con pieduccio di biscio [alt. p^mi 4 1/4]. 120

Doi busti con testa da donna, l'una di marmo, con sùoi pieducci [alt. p^mi 3 3/4]. 80

Testa di donna di marmo, con pieduccio [alt. p^mi 4 1/2]. 100

Doi busti con teste di donna, l'una di marmo con suoi pieducci [alt. p^mi 9 3/4]. 70

Testa di donna, di marmo, con pieduccio di breccia [alt. p^mi 6]. 230

Doi busti con testa, l'una di homo, l'altro di donna [alt. l'una p^mi 3]. 150

L'ultimo di questa parte. Testa d'imperatore di marmo, con suo pieduccio [alt. p^mi 3]. 120

Dall' altra banda della detta galleria.

Incontro la detta. Testa d'imperatore di marmo con suo pieduccio [alt. p^mi 4 1/4]. 160

Doi busti con teste di donna, con suoi pieducci [alt. p^mi 3 1/2]. 80

Accanto detto, passata la seconda finestra.

Testa d'imperatore con pieduccio di nero [alt. p^mi 4]. 180
Doi busti di marmo con teste d'uomo [alt. p^mi 3 1/2]. 230
Sotto d^i, posati in terra, doi busti con testa di uomo, di marmo [alt. p^mi 2 3/4]. 50

Passato la terza finestra.

Busto con testa di donna, di marmo, con pieduccio [alt. p^mi 4]. 120
Doi busti di marmo con teste d'uomo [alt. p^mi 3 1/4]. 200
In terra sotto detto, doi busti con teste, uno d'homo, e due di donna con busto d'alabastro e pieduccio [alt. p^mi 4]. 60

Passato le quattro finestre.

Tre teste d'imperatori di marmo, con pieduccio [alt. p^mi 4]. 400

Passato la quinta finestra.

Tre busti di marmo con sue teste e pieducci [alt. l'uno p^mi 3 1/2]. 400

Passato la sesta finestra.

Tre busti con teste e pieducci di marmo ed uno di giallo [alt. quello del piede giallo p^mi 4, l'altro p^mi 3 l'uno]. 200

Nel camerino accanto la porta di detta galleria.

Testa di Cicerone con pieduccio d'alabastro. Testa e busto di mezzo [alt. p^mi 3]. 400
Testa con barba di marmo con busto e pieduccio [alt. p^mi 3]. 400

Testa di giovine, di marmo, con pieduccio di lumachella « Caligula » [alt. p^mi 2 1/2]. 300

Doi teste di giovani, una con pieduccio di lumachella, testa di marmo [alt. p^mi 2 1/2]. 120

Doi figure di marmo piccole a cavallo, armate [alt. c^mi 1 1/2, long. p^mi 2]. 40

Doi piedi di metallo con doi piedestalli, tutti di metallo [alt. p^mi 3 1/2]. 160

« Ercole ed Antea » di metallo [alt. p^mi 2]. 60

In detta galleria.

Torzo di marmo [alt. p^mi 1]. 200

Due figure di marmo [alt. p^mi 3]. 80

Una figura di marmo : « Prudenza » [alt. p^mi 2]. 7

Tre teste sopra scabelloni di legno, due moderne ed una anticha, con suoi pieducci di pietra mischia. 150

Due putti di marmo [alt. p^mi 2 1/2]. 70

Arpie di nero, zampe di metallo, testa di marmo. 45

Tavola di marmo commessa di stucco [long. p^mi 3, larg. p^mi 2 1/6]. 7

Due guglie di giallo e nero [alt. l'una con suo piedestallo p^mi 3 3/4]. 7

Tavolino di marmo commesso di diverse pietre mischie. Labro di biscio [long. p^mi 3 3/4, larg. p^mi 3 1/4]. 40

Testa di marmo del Salvatore. Basso rilievo in cornice di legno [alt. p^mi 2 3/4]. 25

Basso rilievo di marmo. Cristo alla colonna con 13 figurine, con cornice di legno [long. p^mi 4, alt. p^mi 6 1/6]. 150

Basso rilievo di marmo con diverse figure con vasi in mano, doi fiumi, uno maschio ed una femina [long. p^mi 4 5/6, larg. p^mi 3 1/3]. 250

Altro basso rilevo con diverse figure con vasi ed uno fiume [long. p^mi 5, larg. 3 1/3]. 300

Altro basso rilevo di marmo con giovane che dorme ed una strega [long. p^mi 5, alt. p^mi 2 3/4]. 150

GALLERIA DI BRONZO NEL PALAZZETTO [1].

Un cavallo di metallo con piedestallo con arme di S. E.[2]. 20

Una Venere che dorme con uno sattiro che la guarda con il letto del medesimo. 50

Uno atlante che tiene il globo. La figura dorata, il piedestallo d'ebano. 25

Uno porco-cinghale [long. p^mi 1] mezzo colco con piedestallo di legno ed arme del S. Cardinale. 30

Il toro di Farnese con sei figure ed un cane, di metallo [alt. p^mi 2 con il piedestallo]. 100

Un amorino di metallo di un palmo con piedestallo d'ebano. In faccia al detto un torretto di metallo. 15

Un Laocoonte di bronzo con due figliuoli, alto p^mi 1 1/2 in circa, con diversi serpenti che lo divorano, piedestallo dorato[3]. 90

Una figura di un turcoletto di metallo antico di quarti tre con la mezza moderna. 12

Uno leone di metallo fatto in Firenze con suoi piedi di legno dorato e rabeschato. 25

Marco Aurelio a cavallo, di metallo, con basa di legno nero [alt. palm. 20]. 50

Un basso rilevo di metallo con figure di bacanario un temyio e paesi [long. c^mi 2 1/2, alt. c^mi 1, 1 e 2]. 40

Un altro basso rilevo [alt. p. 1]. 30

Un altro basso rilevo : Depositione della Croce. 25

1. Inventaire beaucoup plus complet que celui de la Stanza de Metalli donné par M. Schreiber, p. 36.

2. Inv. 1633. Stanza de Metalli, n° 2.

3. Inv. 1633. Stanza de Metalli, n° 3.

Un leone sopra un toro di metallo che lo ferisce, con piedestallo di legno dorato. 100

Un pastore di metallo appoggiato sopra un bastone con il barilozzo e zaino. 15

Una Venere che esce dal bagno, con un panno, che si sciuga [1]. 10

Uno leone di metallo con base nera. 25

Una testa con busto di una Venere. 6

Un amorino in aria che posa sopra piedestallo di metallo, con basa di pietra. 25

Un toretto di metallo antico-moderno, sopra una base di alabastro lon. p^mi 1. 8

Una figura di metallo [alta p^mi 1, 4, 1]. 8

Uno struzzo di metallo rotto le gambe. 8

Un cavallo di metallo piccolo [1/2 palm.] basa di marmo giallo. 6

Un cenco di metallo con base di alabastro. 3

Una Venere di metallo [longa 3/4 p.] sopra la base di ebano che fà una casetta [2]. 15

Una lucerna con doi luminarii; in mezzo, figura di mascherone. 20

Un' altra con due luminarii con piedi di marmo. 15

Due figurine di metallo, che sembrano doi fiumi, che tengono in mano una cornucopia, una di brocatello, l'altra mischio. 10

Un mostro marino longo [p^mi 1] con zampe e coda di pesce [3]. 20

Una Venere di metallo [alt. p^mi 1 1/2] che esce dal bagno, con piedestallo di legno con armi di S. E. [4]. 30

1. Ibid., n° 4.
2. Ibid., n° 12.
3. Inv. 1633. Stanza de Metalli, n° 17 ?
4. Ibid., n° 1.

Un leone che amorozza un cavallo di metallo [long. p. 1/2, alt. p. 1]. 100

Un « Giove » di metallo [alt. p. 1 1/2] con un fulmine alla destra e piedi a triangolo di bronzo con tre conchiglie[1]. 80

Un toro di metallo [long. p. 1, alt. 3/4] con piedestallo di legno con arme di S. E. 80

Un cacciatore di metallo, che va a caccia pugnoli, che tiene la paletta e lanterna con piedestallo di legno rabescato [alt. p. 1 1/2]. 30

Una Venere di metallo ignuda, con piedestallo di legno ed arme di S. E. [alt. p. 2]. 40

Uno S. Sebastiano di metallo indorato, legato con le bracci a un tronco [alt. p. 2 1/2]. 80

Un gladiatore di metallo che tiene alla sinistra una simiterra, con piedestallo di legno dorato ed arme di S. E. [alt. p. 1 3/4]. 50

Un cavallo di metallo con doi piedi alzati con piedestallo dorato[2] [long. p. 1/2, alt. p. 1]. 50

Una testa e busto dorato di Gregorio XV con sua base. 20

Un gladiatore di metallo con scudo e simiterra in mano con piedestallo ed arme di S. E.[3] [alt. p. 1 1/2].

Una figura di donna vestita, di metallo, con una base simile e doi delfini ed un tridente. 7

Una Venere, che si cava una spina, di metallo con basa di legno tondo dorata[4] [alt. p. 1/2]. 10

Una altra simile con un amorino che si cava una spina dal piede, con basa di legno tondo indorata. 12

Una Diana con un cane e carcasso con piedi e basa tonda di legno. 12

1. Ibid., n° 15.

2. Inv. 1633. Stanza de Metalli, n° 14. Copia di quello di Borghese.

3. Inv. 1633. Stanza de Metalli, n° 13.

4. Ibid., n° 5.

Una statua di metallo della fama, posa sopra una basa di cristallo di montagna sotto, con piedi di metallo a triangolo. 70

Una Venere di metallo che esce dal bagno, che se asciuga[1] [alt. p. 1 1/2]. 40

Una Vittoria di metallo [alt. p. 1/2] con ale e palma in mano. 26

Un Nettuno di metallo con tridente in mano ed un delfino sotto al piede con basa di legno. 6

Un Marte, figura di p. 1/2 con spada, cimiero e scudo, e basa di marmo di brocatello[2]. .....

Un gruppo di tre figure che rappresenta le tre Sabine, di marmo [alt. p. 2]. 120

Una Venere seminuda con basa di legno tondo [alt. p. 1/2]. 10

Un' altra simile. 10

Un Centauro che rapisce una donna quale porta in grappa. Di metallo con un basa di legno dorata[3]. 80

Una figura di metallo, che sembra Il Tempo con una falce in mano e basetta di pietra cosognina. 6

Un Mercurio di palmi 1/2 con base di alabastro. 6

Un ratto delle Sabine di tre figure di metallo [alt. palm. 2 1/2]. 50

Un Ercoletto di metallo con base di legno negro [alt. palm. 1/2]. 6

Una Venere inginocchione, di metallo [alt. p. 1 1/2]. 40

Uno Apollo di metallo con piedestallo di legno dorato con arco in mano e carcasso [alt. palm. 1 1/2]. 10

1. Inv. 1633. Stanza de Metalli, n° 14. Un gladiatore di metallo.

2. Inv. 1633. Stanza de Metalli, n° 9.

3. L'Inventaire de 1633 mentionne, dans la Stanza dello Specchio, dix autres petits bronzes antiques ou modernes qui ne sont pas autrement indiqués.

Inventario dei quadri.

Stanza del Delfino.

Viola. Un paese. — Tela d'imperatore, cornice dorata. 70
— Apostoli con Cristo, cornice dorata [palm. 1 1/2]. 80
— Madonna con putto che dorme, corn. dor. [palm. 3]. 60
— S. Giacomo, cornice dorata [palm. 1]. 40
— « Un Angelo » ed « una Annunziata, » doi quadri, cornice dorata [palm. 2]. 60
— La Madonna ed Angeli, quadro in tavola, cornice dorata e tabernacolo [palm. long. 3, alt. 2]. 150
— Ritratto d'un uomo con pelliccia, cornice dorata [palm. long. 3 1/2, alt. 1]. 35
— Ritratto d'un giovine con veste rossa, cornice dorata [palm. 2, alt. larg. 1 1/2]. 40
— Un paesino in uno tondino, cornice dorata.
— Madonna con putto, tondino, cornice dorata e rabescata. 2
— Uno homo in ginocchioni, quadretto per traverso in tavola, cornice dorata [palm. alt. 1]. 2
— San Giovanni, quadretto per traverso in tavola, cornice dorata. 1
— Una santa con palma in mano, cornice dorata. 2
— Uno uomo colco con un' aquila, altro quadretto, cornice dorata. 2
Bassano (*copia del*), uno quadretto, cornice dorata. 12
— Ritratto d'un giovine con berretta rossa, quadretto, cornice dorata. 6
— Doi putti abbracciati insieme, quadretto, corn. dor. 2
— Una testa d'un putto, quadretto, cornice dorata. 1
— Un disegno di China. Diverse figure, cornice dorata. 3
— Una testa d'un giovine, quadretto, cornice dorata. 1

— Una madonna col figlio e S. Giovanni, quadretto, cornice dorata. 1
— Uno ritratto in un piatto di maiolica di Raffaelle, cornice tonda. 6
Federico Zuccari. Uno ritratto in uno tondo, corn. dorata tonda. 6
— Ritratto d'un medico, cornice nera filettata d'oro. 1
Baglione. Sei putti che giocano. Quadro di p. 5 1/2, alt. p. 4 1/2, cornice dorata. 30
Vallesio. Santa Rosalia e due angeli. Quadro traverso, long. palm. 5 1/2, alt. 4, cornice dorata. 20
— Santa Catharina della Rota. 30

Stanza di Proserpina.

— Una Maddalena sopra la porta. Tela d'imperatore. 25
— David, quadro di palme 4 1/2, cornice dorata. 60
— Quinto Curtio, quadro a traverso di 7 × 5. 40
— Ritratto della Regina di Suetia, cornice dorata.
— David con due figure, cornice dorata. 25
Bassano. Un quadro a traverso [long. 4, alt. 3]. 100
Alessandro Veronese. Uno Ecce homo con tre altre figure, cornice intagliata e dorata. 100
— Disputa di N. S. con li dottori, quadro a traverso, cornice mezza dorata. 100
— Natività di N. S. [long. 3 palm.], cornice dorata. 60
— Christo quando fu deposto dalla Croce [palm. 4], cornice dorata. 100
— Ritratto del Serenissimo cardinale Ludovisi, cornice mezza dorata. .....
— Doi paesi grandi di palmi 10, larg. 8, cornice negra filettata d'oro. 50

— Deposito di Gesù della Croce con li due ladroni ed altre figure. 50

— (Sopra la finestra). Una madonna, cornice negra filettata d'oro. 40

— (Sopra la finestra). Ritratto d'un filosofo, cornice negra filettata d'oro. 40

Raffaele (copia di). Una madonnina con due figure. In tavola, cornice d'ebano. 25

— San Pietro, e S. Girolamo, cornice negra filettata d'oro. 30

Seconda stanza.

— Ritratto della fel. mem. di Gregorio XV, quadro di palm. 4, cornice dorata. .....

Bassano. Arca di Noë [quad. palm. 7 e 5], cornice dorata e rabesca. 200

— Quadro di S. Pietro in carcere con un angelo, cornice dorata. Tela d'imperatore. 60

Raffaele. Vendemia, quadro bislungo, corn. di noce. 100

Guercino. Un Christo con il mondo in mano con cornice dorata [alt. p. 3]. 100

Domenechino. Doi paesi con diverse figure [palm. 5 e 4], cornice dorata. 1,000

— San Giacomo e Tomasso, quadretto in tavola, cornice dorata. 2

— Ritratto della B. Catarina di Bologna [palm. 7 e 4], cornice nera rabescata di oro. 30

— Una madonna con S. Giuseppe e putto. In tavola, palm. 2 × 2, cornice dorata. 30

— Sacrificio con diverse figure ed un tempio [tavola longa palm. 4, alt. 2 1/2]. 100

— Santa Marta e Santa Maria Maddalena con altre figure

picciole [long. p. 5, larg. 4], cornice colorita filettata d'oro. 40

Mano del Perugino. L'adorazione nell' horto colli Apostoli ed altre figure [palm. alt. 3, larg. 3], cornice dorata e rabescata. 150

— Doi apostoli, quadro piccolo [palm. alt. 1 1/2, larg. 1], cornice dorata. 2

— Ritratto del B. Niccolo Albergati. Tela d'imperatore, cornice dorata.

— Ritratto di papa Innocenzo di glor. mem., corn. dorata, conchiglie e mascheroni.

— Dalila con forbice in mano e testa di Sansone [palm. 1], cornice negra rabescata d'oro. 50

— Ritratto di Gregorio XV quando era cardinale, cornice dorata. .....

— Ritratto d'un homo con un manto rosso in testa senza barba, alt. palm. 3, larg. 2, cornice dorata. 20

— « Quando Christo risuscitò Lazzaro » con diverse figure, quadro in rame, long. palm. 2, cornice a prospettiva e tabernacolo dorata. 50

— La città di Saragossa con la cavalcata [quadro, palm. 7 ed 5], cornice dorata. .....

Scuola di Raffaele. Quadro d'adorazione de magi. Tavola palm. 2 × 1 1/2, cornice dorata. 30

— Ritratto di un uomo con testa di moro, palm. 1, cornice dorata. 25

— Ritratto di un compagno che tiene la mela in mano. 40

— Testa con busto di S. Diego con una rosa in mano e abito da cappuccino [alt. palm. 3, larg. 2], cornice negra filettata d'oro. 50

— Il ratto delle Sabinese, con alcune figure di donna ed una lupa con doi putti che zinnano, quadro in tavola, long. palm. 6 × larg. 3, cornice dorata. 100

— Doi ovali : in uno, l'angelo, e nell' altro la madonna che fanno l'Annunziata [alt. palm. 3, larg. 2], con cornice dorata. 30

— Ritratto della chiesa di Sant' Ignatio [palm. 7 × 5], cornice dorata. .....

— Una madonna con Christo in braccio e S. Giovanni [alt. palm. 4, larg. 3], cornice dorata. 25

— La madonna, S. Giovannino e S. Giuseppe. Paese [tavola di p. 4], cornice dorata. 10

— Ritratto da una testa di donna, cornice negra filettata d'oro. 2

— Uno pastore con uno cuifalo in mano. Tela. Palm. long. 3, alt. 2, cornice dorata. 30

— Una madonna col putto e S. Giovanni [palm. long. 3], cornice filettata d'oro. 4

Guercino. Quadro di S. Giovanni Battista, cornice dorata intagliata. 100

— Diversi pesci. Quadro di palmi 7 e 5, corn. dorata. 50

— Doi ovali [alt. palm. 3 in circa] con cornice color di noce filettata nell' uno « un Giovine » nell' altro « una Giovane. » 100

— Una Zingara che da la ventura, quadretto alt. palm. 2, cornice dorata. 50

— Una Galatea, quadro simile. 50

Terza stanza.

Agostino Caracci. Tre sbozzi, alt. palm. 4 e 3, cornice dorata. 100

Ludovico Caracci. L'Annunziata, quadro alt. palm. 5 e 4, cornice dorata. 600

Scuola del Caracci. Doi quadri compagni con tre putti per quadro, uno con frutti e l'altro con fiori. Tela Imperatore con cornice dorata. 60

— Una madonna, S. Giuseppe e altre figure, quadro traverso, long. 4, alt. 8 palm., cornice negra filettata e rabescata d'oro. 60

Mano del Guercino. Una madonna col putto in braccio e libro in mano, cornice dorata ed intagliata. 150

— Un Ecce homo, con un soldato [alt. 5×4 palm.], cornice dorata e scancellata. 200

— Una madonna con le mani incrociate. .....

— Ritratto di papa Gregorio XV, misura di palm. 3, cornice dorata e scavata. .....

— Ritratto di S. Francesco con le mani incrociate, misura di palmi 3, cornice dorata ed intagliata. 150

Mano del Correggio. Un Cristo in forma d'hortolano e S. Maria Maddalena nel sepolcro [alt. 5, larg. 4 palmi, cornice dorata. 500

Guido. Una testa di un vecchio, misura di palmi 3, cornice dorata. 100

— Ritratto di un giovine con un guanto in mano, misura di palm. 4, cornice dorata. 60

— Doi paesi compagni, long. palm. 2 1/2, alt. 1 1/2, cornice dorata intagliata. 100

— Altro ritratto con barba rossa. Tavola alta palm. 4, larg. 3, cornice dorata. 60

Il Gobbo. Frutti; doi quadri da palmi 4, per traverso, cornice dorata. 60

— Ritratto del R. card. Ludovisi di glo. mem., corn. dorata ed intagliata. .....

— Doi quadri in tondo. Madonna, Cristo e San Giovannino [corn. e festone tutte dorate, alt. palm. 3]. 200

Pietro Perugino. Una madonna col putto in braccio; un vescovo ed un frate [corn. dorata, alt. palm. 4]. 100

Opera di —. La madonna con il putto in seno e due altre Sante Vergini. Un quadro per traverso, palmi 5 e 4, cornice dorata. 100

— Una madonna con il putto in seno con S. Pietro e S. Francesco, quadro di mesura simile, corn. dorata ed intagliata. 150

— Santa Maria Maddalena et Santa Marta, quadro long. palm. 5 × 4, corn. di color di noce, filettata e lavorata. 50

— La madonna col putto ed angeli in una tavola con S. Jacomo e San Rocco, alt. palm. 9, larg. 4, cornice dorata fatta ad arco. 200

— Dei putti chiaro-scuro, doi quadretti con corn. dor. 15

— Figure ed un tempio, quadretto in tavola, alt. p. 2, larg. 1, cornice negra filettata d'oro. 30

— Doi ritratti, uno de' quali tiene un merangolo in mano, quadro alt. palm. 4, larg. 3, con cornice dorata filettata d'oro. 50

Guido. Testa con busto e mani giunte, alt. palm. 3, con cornice dorata. 100

— Testa di un vecchio che tiene una testa di morto, alt. palm. 3, con cornice dorata. 100

— La Maddalena con S. Giuseppe, quadro alt. palm. 2, cornice negra filettata d'oro. 80

— Ritratto di uno homo con libro aperto, alt. palm. 3, cornice color di noce filettata e rabescata d'oro. 50

Viola. Doi paesi compagni, tela da testa, con diverse figure ed acque cornice dorata. 100

Guercino. Il Cristo quando S. Tommaso metteva il digito nel costato [alt. palm. 5 × 4], cornice dorata. 200

Manciola. La torre di Babilonia, con diverse figure e paesi, quadro palm. 9 × 6, cornice color di noce, filettata d'oro. 200

Baglioni. Paese con Armida ed altre figure, quadro, p. 4 × 3, cornice dorata. 200

Brillo. S. Girolamo ed un paese, quadro palm. 5 × 3, cornice dorata. 50

— Paris e le Tre Dee, cioe Il Giuditio di Pallade, quadretto p. 12 × 2. 25

Quarta stanza, a mano manca, dov' è il Cimbalo.

(?) Caracci. Un bagno con alcune donne che nuotano con uno paese ed altre figure [palm. 4 × 3], cornice dorata. 250
— N. S. quando lava li piedi all' apostoli, quadro di palm. 2, cornice dorata. 100
— San Sebastiano, cornice dorata. Tela d'imperatore. 50
— Testa d'un Salvatore coronato di spine, cornice dorata [palm. 2]. 30
— Una donna a sedere che suona il cimbalo, quadretto di un palmo con cornice dorata. 30
— Una madonnina con il figlio il braccio, alt. palm. 2, cornice dorata. 30
Guido. San Rocco, cornice dorata. Tela d'imperatore. 200
Viola. Doi paesi, quad. long. 4 × 3, cornice dorata. 150
— Testa di S. Giov. Battista [alt. p. 2, corn. torchina]. 40
— La madonna e San Sebastiano, quadretto, alt. palm. 2, cornice dorata. 50
— Sepoltura di N. S. con Cristo morto e S. Giovanni e la madonna, cornice dorata. 100
— S. Giovanni Evangelista ed un homo armato. Tavola con cornice di noce. 200
Paolo Veronese. Santa Maria Maddalena. Tela p. 5 × 4, cornice. 1,000
— Ritratto d'un homo con cappello, givello e barba bionda, palm. 3, larg. 22, cornice dorata. 50
— Ritratto d'un homo con berretta nera e camisciola rossa, cornice dorata. 60
Mano del —. Madonna con il putto in piedi e S. Giovannino. Tela d'imperatore, cornice dorata. 180

Mano del ..... —. Madonna con il putto e S. Giovannino. Tavola alt. palm. 3, long. 4, cornice all' antica intagliata. 150

Mano del —. Testa di un giovane con veste rossa, cornice dorata. 50

Mano del —. La madonna con il putto ed una santa [alt. poco piu d'un palmo], cornice dorata. 30

Mano del —. Testa di S. Paolo, cornice dorata. 50

Guido. Cristo colla Croce in spalla. Tela d'imperatore, cornice dorata. 150

— Madonna, il putto e S. Giuseppe, quadro, long. p. 2, alt. 2, cornice dorata. 60

Pietro. La madonna ed il bambino, quadro picciolo. 50

L'Albano. La madonna colle mani incrociate. Tela da testa, cornice dorata ed intagliata. 100

Monsù Prospero. Una testa senza busto, cornice negra. 20

Cav. Lanfranchi. Un Cristo che tiene un bambino in braccio con uno S. Francesco. 150

Padovano Vecchio. Ritratto con carta in mano, cornice dorata. 100

— Battesimo con molte figure, quadro di p. 5, cornice dorata. 200

Caracci. Martirio di S. Dionisio, molte figure. 500

— Una madonna col putto in braccio, alt. p. 2, cornice dorata. 9

— Una madonna. Tavola in forma di tabernacolo che si apre e si serra, dove sono due figure. 60

— Ritratto del S. card. Ludovisi, cornice nera mezza-indorata. .....

— (di qua e di là del card.). Quattro teste, quadretti picciolì. 40

— Una madonna con il putto e S. Giuseppe, alt. palm. 1 1/2, cornice picciola. 200

Guido. Christo. Ovato con cornice dorata e lavorata, palm. alt. 2, larg. 2. 100

— San Francesco in atto d'orare, alt. palm. 1 1/2, corn. dorata. 100

— Una madonna col putto, S. Catherina, S. Giovannino, p. alt. 3 e 4, cornice intagliata e mezza-dorata. 15

— Ritratto di un nobile Veneziano con li guanti in mano, alt. palm. 3 × 4, cornice dorata. 100

— Un disegno colco d'un homo e di una donna, quadretto picciolo, cornice nera. 3

— La madonna col putto in mano manca e S. Giovannino, cornice negra filettata d'oro. 25

— Altra madonna col putto, S. Giuseppe e S. Giovannino, cornice dorata. 20

Guido. Testa di un Cristo spirante, alt. palm. 2 1/2, cornice dorata. 100

— Un quadro dell' Annuntiata di Firenze. 50

— Doi paesi grandi con diverse figure che rappresentano feste di villa, quadri grandi di 7 × 5, cornice dorata. 200

Caracci. Santa Cecilia, quadro p. 4, cornice dorata. 150

— San Sebastiano, quadro compagno, cornice dorata. 150

Belagna. Christo cascato con la Croce, long. palm. 10, larg. 5, cornice dorata. 150

— Testa di S. Paolo, alt. p. 1 1/2, larg. p. 1, cornice negra e rabescata. 15

— Una Maddalena. Tela da testa, cornice negra filettata d'oro. 50

— Madonna con Cristo e S. Giuseppe, antica, alt. p. 1 1/2, cornice color di noce. 15

— Madonna con Cristo, S. Giuseppe e S. Giovanni in atto di baciarsi, alt. p. 2, larg. 1 1/2, cornice dorata. 10

— Madonna con il Cristo, S. Giuseppe e S. Giovanni, qua-

dro bislungo della medesima grandezza con altre figure e paese. 50

— Testa di un S. Giovannino, alt. palm. 1 1/2 con cornice dorata. 6

Duca d'Olanda? L'adoratione de' magi, palm. 3, cornice color di noce indorata. 100

— Ritratto di Carlo Quinto, alt. palm. 1 1/2, larg. 1. 6

Pietro Perugino. Madonna col figlio in braccio. Tavola con cornice dorata e colorita d'azurro. 80

Ludovico Carracci. Testa di un Christo, alt. palm. 2 1/2, cornice dorata. 100

Correggio (*copia del*). Christo, S. Giovanni, S. Giuseppe, cornice dorata. 60

— Madonna con Christo, S. Girolamo, S. Giuseppe e S. Giovanni, alt. p. 2 1/2, larg. 2 1/2, cornice in forma di tabernacolo quadro antico. 100

— Presepio. Tavola di p. 1, cornice dorata. 50

— S. Pietro e S. Paolo, long. p. 1 1/2, alt. 3, cornice dorata. 60

Mascario. Ritratto di una donna Veneziana, palm. 1, cornice dorata. 200

— Ritratto di papa Gregorio XV, cornice negra filettata d'oro. .....

— Una Circoncisione, con più figure, long. palm. 1 1/2 et alt. 3, cornice indorata. 100

— Ritratto di una vecchia con uno libro in mano, cornice indorata, p. 1. 100

— Ritratto di un cardinale. Tela di testa, corn. dor. .....

— Ritratto d'un vecchio con collaro a lattuca, cornice dorata. 100

— Ritratto fatto a pastello con cristallo avanti, cornice dorata. 60

Lud. Carracci. Deposito di Croce con un paese di dietro

che rappresenta il sole levante, quadro in rame, alt. p. 2, larg. p. 1 1/2, corn. dor. forma di nicchia. 150

— Ritratto... con berretta in testa e guanti in mani, p. 1, cornice dorata. 40

Guido. Testa di un vecchio che legge, cornice dorata ed intagliata. 150

— S. Sebastiano. Tela da 1, cornice dorata. 60

Appartamento di sopra.

Prima stanza.

— Quindici quadri di fiori, alt. p. 3, larg. 2, cornice tutte indorate. 100

— Putti quadro della med^ma^ grandezza. 10

— Putto colco sulla Croce, quadro per traverso lungo p. 1, alt. 3, cornice dorata. 50

— Diversi amorini che fanno diversi atti, quadro grande ovato, long. p. 5, larg. 1, corn. lavorata e dor. 150

— Un giovane che tiene un gatto, cornice dorata. 6

Seconda stanza.

— Ritratto di un homo ed una donna che tiene un figlio per braccio, quadro di palm. 10 con cornice grande filettata d'oro.

— Quattordici ritratti da testa diversi con diverse cornice negre, filettate ed indorate.

— Quattro quadri di ritratti in piede, doi da donna e doi da homo, il cardinale infante ed il re suo padre, cornice negra filettata d'oro.

Domenechino. Gregorio XV con il nepote card. Ludovisio, cornice negra filettata d'oro. 400

— Uno imperatore, coronato d'alloro, armato, con il scettro in mano, cornice rabescata d'oro.

— Ritratto in piede di un giovine armato, corn. indorata.
— Quattro scritture con iscrittione sotto che sembrano la pittura ed altre cose diverse, con cornice.
— Consiglio del duca di Venezia, quadro palm. 10 × 7, cornice dorata.

Terza stanza.

Viola. Doi quadri de' paesi con diverse figure, cornice tutta dorata. 80
Briglio. Paesi con figure. — Otto quadri, quattro de' quali con cornice negra filettata d'avorio, long. palm. 1 1/2, gli altri quattro con cornice tutte dorate.
— Doi tondini di un palmo con cornice dorata.
— Un paesino, quadretto picciolo di p. 1, cornice dorata.
— Doi disegni differenti. Uno con cornice negra di 2 dita e l'altro un dito.
— La madonna ed un putto. Doi quadretti con cornice dorata intagliata [long. poco piu di p. 1].
Alberto Duro. Paese, quadro p. 2, cornice negra con filetto d'oro. 60
— Testa di un Christo con la corona di spine, color di noce. 15
— Disegni diversi. Cinque quadretti alti poco più di p. 1, cornice negra. 30
— Christo in Croce con la madonna e la Maddalena e S. Giovanni, quadretto di p. 1 1/2 con cornice negra. 30
Nicolo Lorenese. Teste fatte a pastello, corn. indorata. 18
Guercino. Quattro disegni, con suoi cristalli davanti [p. 1 3/4], cornice dorata ed intagliata. 100
— Un altro disegno. Tutto intagliato e dorato, mededesima grandozza. .....
— Disegno di una testa, cornice negra ed oro. 25
— Un paese e diverse figure dove e un ponte [long. p. 2, alt. p. 1 1/2], cornice indorata. 15

— Due reliquarii fatti a ovatini con cornice rabescata d'oro. 25

PALAZZO GRANDE.

Prima stanza nella guardarobba.

— Venti quadri da testa, cornice tutta indorata. 120
— Doi quadri di doi papagalli. Tela di p. 3, cornice indorata. 12
— Quadro di frutti di p. 3, cornice indorata. 6
Domenechino. Tre putti con ghirlanda dei fiori del cav. Mauro. Tela d'imperatore, cornice negra filettata d'oro. 300

Terza stanza.

Alberto Duro. Transito della madonna. Disegno. Quadretto poco più di un p., cornice negra. 20
— Testa di un S. Domenico, cornice dorata.
Raffaele (*allievo di*). Presepio dentro un tabernacolo, mezzo indorato. 80
Parmigianino. Una madonna col putto in braccio. S. Giuseppe e S. Giovannino. 30
— Quadrettino piccolo con una testina, cornice color di noce filettata d'oro. .....

Quarta stanza della guardarobba.

— Una tela di un cagnolo e cornice dorata.
— Galatea, quadretto di p. 1 1/2, cornice dorata.
— Battesimo di Christo ed altre figure, quadro in tavola di sopra tondo, cornice tutta dorata.
— Una zingara che da la buona aventura, cornice dorata.
— La madonna, il bambino e le altre figure, quadro di p. 2, cornice dorata ed intagliata.
Jacomo Briglio. Doi paesi con diverse figure, quadro per traverso di p. 2, cornice negra con filetto d'oro.

Luigi Gentile. Doi quadri ovali con due figure, cornice indorata ed intagliata. Fondo color di noce.

Francesco Sevignino. Santa Catherina, p. 3, cornice d'ebano negra.

— Una Maddalena, alt. p. 2, cornice dorata e granita.

— Una testa con una madonna con una corona indorata, cornice dorata ed intagliata.

— Una madonna dentro un vaso di fiori, fatto di pasta, cornice dorata ed intagliata.

Guido (*copia del*). Una madonna di mezza testa, cornice fatta a conchiglia indorata.

— San Francesco con la croce in mano, cornice dorata e venata.

— Christarello che tiene la croce in mano e ghirlanda di fiori attorno. Tela di mezza testa, cornice dorata.

— Testa di una santa con corona indorata, corn. indorata.

— Madonna con putto in braccio e S. Anna con una palomba in mano. Tela di testa indorata.

— Un S. Gesuvita col bastone in mano, cornice dorata.

— Un altro Gesuvita, senza cornice.

— Madonna di p. 3, colla corona sostenuta da doi angeli.

— Doi ritratti, uno di Papa Alessandro, l'altro dell' Imperatore.

— La Conversione di S. Paolo, doi quadretti ovali.

Cornelio (*allievo di*). Paese con molte figure, quadretti ovali, cornice dorata e lavorata.

Guido. Testa di S. Giuseppe, con quattro cartocci alli cantoni, cornice indorata ed intagliata.

Sassoferrato. Testa con la madonna, cornice indorata ed intagliata.

— Il Santo Sudario, quadro di 4 × 3, cornice negra d'ebano.

NOTE

SUR

UNE INSCRIPTION CHRÉTIENNE

TROUVÉE A VAUDÉMONT (MEURTHE-ET-MOSELLE).

Par l'abbé Henry THÉDENAT, membre résidant.

Lu dans la séance du 14 juin 1893.

Le R. P. Simonin m'a donné, avec l'autorisation de la présenter à la Société des Antiquaires de France, la photographie de cette intéressante inscription. Elle a été trouvée près du sanctuaire de Sion, à Vaudémont (Meurthe-et-Moselle). Quoique mis au jour pendant l'année 1868 ou 1869, ce texte est encore inédit.

Brisée de trois côtés, la pierre n'est complète que du côté gauche ; nous avons donc le commencement des lignes qui ont survécu, mais nous n'en avons pas la dernière partie. Le commencement, aussi bien que la fin de l'inscription, font également défaut. Dans ces conditions, il est inutile de donner les dimensions de la pierre, qui ne nous renseigneraient pas sur son état primitif. On peut cependant se rendre à peu près compte de la largeur de l'inscription : d'après les renseignements

que m'a fournis le R. P. Simonin, la première ligne, qui comprend encore dix-huit lettres, est, dans l'état actuel, longue de trente centimètres. L'inscription étant métrique, les nécessités de la prosodie permettent d'évaluer, d'une façon à peu près certaine, le nombre des lettres qui font défaut à la fin des premières lignes. Or, il ne paraît pas que la cassure ait pu leur emporter plus d'une douzaine de lettres. Si, avec dix-huit lettres, la première ligne a trente centimètres de longueur, avec trente lettres, elle avait environ cinquante centimètres.

La pierre a trois centimètres et trois millimètres d'épaisseur. Son grain paraît être oolithique, comme celui de la roche de la région où elle a été trouvée.

Le revers est lisse, mais recouvert d'un ciment rouge très dur, qui prouve que l'épitaphe était scellée sur un monument.

Les interlignes sont de huit à neuf millimètres, bien marqués par des traits en relief qui encadrent les lignes.

Les lettres, soigneusement gravées, ont environ deux centimètres de hauteur. Quelques lettres, cependant, les S particulièrement, sont de plus petites dimensions, comme on peut le constater sur le fac-similé ci-joint.

LIII

Dès la première ligne, on reconnaît que l'inscription est métrique.

En voici le texte :

VLTIMVS HIC HONOR EST
SAXSIS · QVOSPRESTARE
DOCVRAPARENTIS · NICE
MVLOREQVIESCITINISTO·
CAELODEVOTAMENTERE
SERVARIQVAERITCERT
MVLTOCV

Les A ne sont pas barrés.

Certaines lettres, les V et les H surtout, ont une forme rare et caractéristique.

Les mots ne sont pas séparés, mais la fin de chaque vers est marquée par un point.

On peut tenter un essai de restitution ; il sera certainement très hypothétique, mais il aura au moins l'avantage de nous aider à préciser le sens général du texte :

..... Ultimus hic honor est [*datus his tibi*] saxsis
Quos pr(a)estare [*debet miseran*]do cura parentis
Nice[*tio, qui nunc tu*]mulo requiescit in isto.
[*Cum Christo in*] caelo devota mente re[*surget*].
[*Praemia*] servari quaerit cert[*aminis*.....]??
..... multo cu[*m*.....]

C'est l'épitaphe d'un jeune homme qui s'appelait peut-être *Nicetius* ou *Nicephorus*, dont, dans tous les cas, le nom commençait par *Nice*. Les

noms formés du mot νίκη, victoire, sont assez fréquents chez les Romains et chez les premiers chrétiens[1].

La quantité que j'ai donnée au mot *Nicetio* n'est pas conforme aux règles; mais M. Ed. Le Blant a déjà démontré combien la quantité des noms propres formés du grec est souvent maltraitée dans les inscriptions lapidaires[2].

D'ailleurs, dans une inscription chrétienne de Lyon bien connue, le mot *Nicetius* a la même quantité que je lui donne dans ma restitution[3] :

Ecce sacerdotum tenuit qui iura sacerdus
Quo recubat tumulo nomine Nicetius.

Il est vrai que, dans une autre inscription, il a une quantité différente[4] :

Hic veteris virtute viri nova palma Niceti.

C'est le père du défunt qui lui a élevé le monument funéraire : *cura parentis.*

Le tombeau est désigné par le mot *saxis* au masculin. Dans les inscriptions antiques, on rencontre plus d'une fois, comme synonyme de *sepulchrum*, les mots *saxum*[5] ou *saxus*[6]. Cela

1. Cf. Vincent de Vite, *Onomasticon*, mot NICE et suivants; Ed. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, nos 25, 196.
2. *Op. laud.*, t. I, p. 6 et 348.
3. Id., *ibid.*, no 25.
4. Id., *ibid.*, no 196.
5. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, 1289 (tombeaux des Scipions); t. XII, 825, 2012, 3311.
6. *Corp. inscr. lat.*, t. X, 4431; t. XI, 137.

indique que c'était un tombeau en pierre; sur une inscription de Lyon, on trouve le mot tombeau désigné par les mots *domus saxea*[1]; on rencontre d'ailleurs, avec la même signification, les mots *lapis*[2], *marmor*[3], *domus marmorea*[4].

C'était, dans l'antiquité, une ancienne tradition de regarder comme le plus grand des malheurs la privation de la sépulture ou la violation du tombeau. C'est par suite de cette préoccupation qu'on tenait à assurer aux siens et à soi-même, souvent en la faisant construire avant sa mort, une dernière demeure capable de résister au temps. On tenait aussi à le dire sur la pierre même qui portait l'inscription. De là, outre les formules que nous venons de signaler, les expressions *domus aeterna*[5], *domus aeternalis*[6], *sedes aeterna*[7], *tumulus aeternae domus*[8], assez fréquentes aussi. Saint Augustin, qui avait sans doute vu la première de ces formules sur des tombeaux d'Afrique, où on la rencontre très sou-

1. Allmer et Dissard, *Inscr. antiques de Lyon,* t. III, 290.
2. *Corp. inscr. lat.,* t. II, 617; t. V, 7546, 7958; t. XII, 5807.
3. *Corp. inscr. lat.,* t. II, 1088.
4. Tibul., III, 2, 22.
5. *Corp. inscr. lat.,* t. V, 121, 123, 195, 1260; t. IX, 3409; t. XI, 1335, 785; t. XII, 4123. Allmer et Dissard, *Inscr. antiques de Lyon,* t. III, 365. Cf. aussi p. 230, note 1.
6. *Corp. inscr. lat.,* t. XI, 229. Cf. aussi p. 230, note 1.
7. *Corp. inscr. lat.,* t. VIII, 4120, 6360.
8. *Corp. inscr. lat.,* t. VIII, 4372.

vent[1], y fait allusion dans un de ses écrits et en relève sévèrement le sens matérialiste[2] :

« Nam plerumque audis divitem dicentem : habeo marmoratam domum quam relicturus sum, et non cogito mihi *aeternam domum*, ubi semper ero. Quando cogitat sibi *memoriam marmoratam* aut exsculptam facere, quasi de *domo aeterna* cogitat, quasi ibi maneat ille dives. Si ibi maneret, non arderet apud inferos. Ubi maneat spiritus male agentis, non ubi ponatur corpus mortale, cogitandum est : sed domus eorum sepulchra eorum in aeternum. Tabernacula eorum in generationem et generationem. Tabernacula in quibus temporaliter manserunt domus in quibus quasi in aeternum manebunt, id est sepulchra. Tabernacula ergo suis dimittunt, ubi manebant cum viverent; transeunt quasi ad *domos aeternas* ad sepulchra[3]. »

La formule *domus aeterna* est cependant passée de l'épigraphie païenne dans l'épigraphie chrétienne. En voici un exemple, où elle est toutefois

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII : domus aeterna : 4447, 5158, 5749, 8186, 9929, 10712; domus aeternalis : 8430, 9869, 9870, 9911, 9914, 9915, 9917, 9920, 9921, 9922, 9923, 9925, 9926, 9927, 9928, 9930, 9932, 9934, 9939, 9940, 9941, 9944, 9948, 9950, 9951, 9952, 9953, 9955, 9958, 9959.

2. S. Augustin, *Enarrationes in psalmos*, in *ps.* XLVIII; *Opera*, t. IV, p. 554 (éd. Migne). Commentaire sur le verset XII : *Sepulchra eorum domus in aeternum.*

3. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. III, 3171 : *Habitat in aeternum hanc domum.*

accompagnée d'autres expressions qui ne permettent aucun doute sur les croyances de son auteur au sujet de l'autre vie[1] :

M E N S A
HAEC EST AETERNA
DOMVS ET PERPETVA
FELICITAS ET
DE OMNIBVS MEIS
HOC SOLVM MEVM
APER FIDELIS
IN PACE VIXIT ANIS LXV
DEPEIVS X KL SEP A P CCCXXI

La dernière ligne doit se lire : Dep(*ositio*) eius x k(*a*)l(*endas*) sep(*tembres*), a(*nno*) p(*rovinciae*) CCC XXI = 360 de notre ère.

Mais revenons à notre commentaire :

A la fin du quatrième vers, la restitution du mot re[*surget*], qui me paraît certaine, donne du crédit à la restitution *cum Christo*, qui commence le même vers[2].

L'expression *devota mente* se rencontre sur une inscription chrétienne de Lyon[3].

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, 10927. Cf. dans des inscriptions chrétiennes : *mensa aeterna* : *C. I. L.*, VIII, 10930; *domus aeterna* : *Ibid.*, V, 1712; VIII, 10930; *domus aeternalis* : *Ibid.*, V, 6274; XIV, 1970; *domus perpetua* : *Ibid.*, V, 6256.

2. Cf. les formules : *resurrecturus in Christo* ou *cum Christo*, et analogues, dans Ed. Le Blant, *op. laud.*, nos 392, 414, 415, 418, 427, 436, 439, 446, 452, 456, 466.

3. Id., *ibid.*, n° 436; cf. *ibid.*, n° 560.

Les restitutions du cinquième vers sont des plus hypothétiques ; il me semble toutefois plus que probable que ce vers faisait allusion aux récompenses de l'autre vie acquises avec beaucoup de peine : *multo cum..... labore* ou quelque mot ayant le même sens, car la quantité de celui-ci ne conviendrait pas.

Je serais porté à dater cette inscription du quatrième ou, au plus tard, du cinquième siècle.

Après la lecture de mon mémoire, M. l'abbé Duchesne m'a signalé une inscription chrétienne du Musée de Saint-Jean-de-Latran, trouvée dans un des cimetières de la voie Appienne[1]. Les H de cette inscription, qui est de la fin du quatrième ou du commencement du cinquième siècle, ont la même forme inusitée que les H de l'inscription de Vaudémont. Il faut donc également dater celle-ci de la fin du quatrième ou du commencement du cinquième siècle.

1. G.-B. de Rossi, *Roma sotterranea,* t. III, p. 543; Id., *Museo cristiano epigrafico Pio Lateranense,* pl. I, 9.

NOTE ADDITIONNELLE.

Le R. P. Simonin, à qui j'ai communiqué mon manuscrit et qui a tout particulièrement étudié la région d'où provient l'inscription qui fait le sujet de mon mémoire, m'envoie des renseignements pleins d'intérêt et où on reconnaît son érudition. Au lieu de les fondre dans mon travail, comme il a eu l'amabilité de me le proposer, je préfère les publier sous son nom, heureux et honoré d'être ainsi son collaborateur.

H. T.

« La montagne de Sion-Vaudémont, entre Nancy et Mirecourt, forme un plateau en fer à cheval, d'environ 350 mètres d'altitude. Les deux sommets extrêmes, en suivant le plateau, sont distants de quatre à cinq kilomètres et séparés par un vallon qui se termine en cirque et dessine l'intérieur du plateau. Vaudémont, ancien chef-lieu du comté de même nom, est sis sur le sommet sud-ouest du plateau. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un village remarquable par quelques ruines. Sion, avec son église paroissiale de Saxon et sanctuaire de N.-D. de Sion, occupe le sommet nord-est du plateau et dépend comme commune du village de Saxon, situé en contre-bas du sommet de Sion et à l'opposé du flanc sud-ouest de la montagne de Sion.

Or, c'est précisément sur ce sommet de Sion, près de l'église paroissiale et sanctuaire fondée par saint Gérard, évêque de Toul, vers 980, que l'inscription chrétienne a été trouvée. Il n'est donc pas tout à fait exact de dire qu'elle provient soit de Vaudémont, à quatre kilomètres de là, soit de Saxon, à environ 1200 mètres en bas de la montagne de Sion et à l'opposé de son versant.

« La présence de cette inscription sur cette hauteur s'explique par le passé. Du temps des Romains, le sommet de Sion était occupé par une ville fortifiée, un *oppidum*, qui fut détruite de fond en comble et incendiée vers 400-451, pendant les invasions. Les *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*, t. III, p. 453-476, contiennent un rapport de M. Bottin, secrétaire de cette Société, où il est question des ruines de Sion, et nommément d'une inscription païenne en l'honneur de *Mercure* et de *Rosmerthe*, trouvée à Sion en 1821. Cette pierre avec son inscription est au Palais ducal, Musée lorrain, de Nancy, sous le n° 127. Jusqu'en 1868, bien qu'on ait exhumé du sol nombre de vestiges de l'occupation romaine, des statues et une multitude de statuettes de divinités païennes, aucun monument chrétien ne s'était révélé; c'est ce qui donne une certaine valeur à la pierre tombale marquée d'une inscription chrétienne datant de la fin du IV^e^ siècle et attestant que la religion chrétienne avait des

fidèles à *Semita*, nom romain de l'*oppidum*, avant sa destruction par les Barbares.

« Dimensions de la pierre : la ligne supérieure a 0m33 ; la ligne droite, non brisée, 0m20 et 3 millim.; la brisure, à gauche, 0m27 et 5 millim., et la brisure inférieure, 0m25.

« L'épaisseur de la pierre est égale partout et n'a que 0m03 et 3 millim.

« M. Edmond Le Blant (*Nouveau Recueil d'inscriptions chrétiennes dans les Gaules*, 1890) fait observer que les épitaphes de Trèves et des régions voisines ne portent que rarement les mentions chronologiques et ne sont pas précédées des signes chrétiens ordinaires, croix, symboles, etc. Comme le diocèse de Toul, dont faisait partie l'*oppidum* de Semita, était suffragant de Trèves, notre inscription a dû être faite conformément aux usages adoptés dans le pays, et l'absence de ces notes prouve son authenticité et son origine locale.

« Le personnage dont nous avons les initiales me paraît aussi être, sans aucun doute, un *Nicetius*. Aux preuves alléguées, qu'il me soit permis d'ajouter ce qui suit. Les *Nicetii* ne se rencontrent pas seulement dans le midi et le centre de la Gaule ; l'histoire nous en signale, à diverses épo-

ques, dans la Germanie et la Belgique. En 374, un *Nicetius*, évêque de Mayence, figure au concile de Valence en Dauphiné. Plus tard, en 517, 560, Trèves a pour évêque saint Nicet, *Nicetius*, et, à la même époque, 550, un saint Nicet était évêque de Besançon. Disons encore qu'on a trouvé, dans le cimetière de Saint-Eucher à Trèves, un fragment de pierre portant le nom *Nicetia* (Edmond Le Blant, *Nouveau Recueil*, 1re Belgique, suppl. Kraus, p. 399-400). Ainsi les *Nicetii* se révèlent dans nos pays comme chrétiens, comme personnages influents, jouant un rôle dans les charges civiles et religieuses.

« Je me propose de présenter plus tard quelques observations sur le sens du mot *saxis* dans notre inscription. »

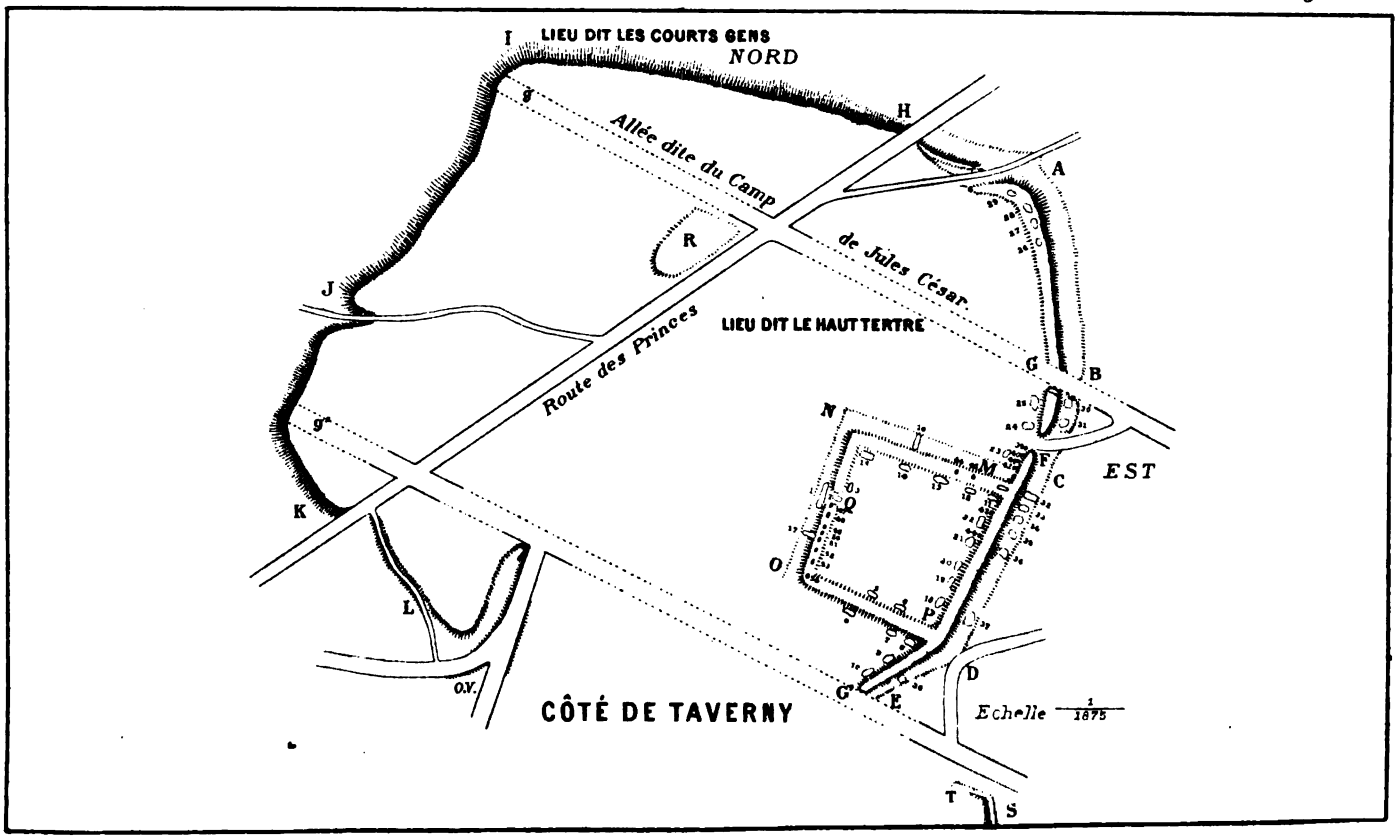

ENCEINTE DE TAVERNY (SEINE-ET-OISE)

NOTE

SUR

LES ENCEINTES DE TAVERNY

(SEINE-ET-OISE).

Par M. O. Vauvillé, associé correspondant national.

Lue dans la séance du 27 décembre 1893.

Il existe sur la montagne de Taverny, au lieu dit, du cadastre, *le Haut-Tertre*, des ouvrages composés de fossés qui ont été creusés dans le dessein de former des levées pour y établir des enceintes.

Ces ouvrages sont dans l'extrémité nord-ouest de la forêt de Montmorency, appartenant à M. Lebaudy; ils se trouvent sur le bord du plateau de la forêt qui va se terminer au-dessus de pentes abruptes, du côté du village de Bessancourt; ils paraissent, au premier abord, avoir été exécutés pour former des enceintes fortifiées; aussi les désigne-t-on, dans le pays, sous le nom de *Camp de Jules César*.

M. de Boislisle a donné à la Société des Antiquaires la description de ces enceintes dans la

séance du 21 novembre 1883[1]; un plan dressé par M. J. de Courcy a été joint à la publication de M. de Boislisle[2].

Formes des ouvrages et superficies qui y sont comprises. L'ouvrage principal, qui est à l'est, est formé d'un fossé généralement large; il a été ouvert pour isoler environ 8 hectares 70 ares du plateau central; les déblais du fossé ont servi à former une levée intérieure.

Le fossé et la levée forment une ligne brisée, A, B, C, D et E du plan ci-joint[3], dont les extrémités s'inclinent à l'ouest; vers le milieu, on a conservé une ouverture, F, donnant accès sur le plateau central.

Les entrées G et G' sont toutes récentes; il en est de même des allées G g et G' g', indiquées au plan en lignes pointées.

Extérieurement, ou à l'est du grand fossé, on a formé généralement une petite levée de terre.

Sur les côtés du nord et de l'ouest, où il existe des pentes abruptes, des talus bien dressés, H, I,

1. *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XLIV, p. 65. Voyez aussi sur ce sujet le rapport de M. le colonel de la Noë, *Mémoires*, t. XLIV, p. 73.

2. *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XLIV, p. 70.

3. Toutes les lettres ou les numéros qui seront indiqués dans la suite renverront au même plan, qui a été établi à l'aide de celui de M. J. de Courcy.

J, K, ont été établis sur plus ou moins de hauteur; au-dessus on a même fait, en certains endroits, une petite levée de terre. Ces talus se terminent, au sud-ouest, à la route dite des Princes.

Le côté du sud, G' K, vers le village de Taverny, est aussi escarpé naturellement, mais cette partie n'a pas subi de remaniements indiquant des ouvrages d'enceinte fortifiée; en effet, dans la plus grande partie de ce côté, il n'y a pas de talus dressé, comme sur les côtes du nord et de l'ouest. On pourrait, en partant de la route des Princes, à l'ouest, croire à une petite levée, K L, mais cette partie a été produite simplement par le rejet des terres provenant des déblais du chemin bordant le nord de la propriété de M. Hue. De même, du point L, en remontant vers le nord-est, on voit un talus provenant de l'ancien chemin de la montagne.

Le seul fait de manque de partie défensive du côté du sud ne permet pas de croire à une enceinte fortifiée.

Dans la partie considérée comme *Camp de Jules César*, il existe une véritable petite enceinte, de forme presque rectangulaire, M, N, O, P, d'environ 80 mètres de longueur sur 70 mètres de largeur. Le côté de l'est est formé du fossé et de la levée principale, dont il a été question précédemment; les trois autres côtés ont été entourés par un fossé et une levée intérieure produite par le rejet du fossé; mais ces ouvrages sont beau-

coup moins importants que ceux de la grande enceinte.

Vers le milieu du fossé et de la levée, du côté de l'est, on a conservé une entrée d'environ 3 mètres de largeur, Q.

Le manque d'ouvrage de défense du côté sud, K G, de la grande partie, pourrait faire supposer que, si ces ouvrages ont été établis dans un but défensif, ils n'ont pas été terminés complètement.

Mais, si cette partie a été occupée par des troupes, on doit y trouver des débris provenant de foyers, de poteries ou d'alimentation (ossements brisés).

Fouilles. M. Lebaudy ayant accordé gracieusement l'autorisation de faire des recherches tendant à fixer l'usage et l'époque des enceintes de Taverny, de nombreuses fouilles furent exécutées dans cette intention[1]. Trente-huit fouilles, nos 1 à 38, faites principalement dans des endroits où les débris sont nombreux dans les enceintes antiques qui ont été occupées, n'ont fait découvrir aucuns vestiges d'occupation.

Déjà précédemment, des fouilles faites sous la direction d'un auxiliaire du Musée de Saint-Germain[2] et par d'autres personnes n'avaient donné aucun résultat.

1. Ces fouilles furent exécutées en 1892.

2. *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XLIV, p. 69.

M. Migault, maire de Taverny, m'a affirmé qu'une forte partie de la grande enceinte, située près de l'angle sud-ouest, formé par la rencontre de l'allée dite du *Camp de Jules César* et de la route des Princes, où on a extrait beaucoup de pierres, R, n'a également fourni aucun débris indiquant une occupation.

Tous ces résultats concordants permettent bien d'affirmer que ce prétendu *Camp de Jules César* n'a jamais été occupé par des troupes, qui certainement auraient laissé des traces de leur passage ou de leur séjour.

GRANDE ENCEINTE.

Les ouvrages offrent-ils quelques analogies avec des travaux de fortification romaine? Quoique la position n'ait pas été occupée, on peut se demander si les ouvrages ont été établis par les Romains, qui n'auraient pas complètement terminé la fortification du côté sud.

Des fouilles spéciales, faites dans les fossés, et des nivellements exécutés ensuite ont permis de constater que :

1° Le fossé principal de l'est a sur diverses parties une largeur de 14^m40 (n° 32) au niveau de l'ancien sol; il a été creusé sur 2^m17 de profondeur; le fond du fossé, qui est tout à fait horizontal, a une largeur de 4^m40.

Les déblais de ce fossé ont servi à faire une levée intérieure qui a, en certains endroits, 13^{m}35 de base sur 2^{m}59 de hauteur, avec une plate-forme de 2 mètres de largeur du haut.

2° Le grand fossé de l'est a beaucoup moins de largeur vers le sud, où il n'a que 9^{m}75 du haut (n° 38), sur une profondeur de 1^{m}85 et 2 mètres de largeur horizontale dans le fond. Les déblais ont été employés pour former une levée intérieure de 8 mètres de largeur de base sur 2^{m}02 de hauteur, avec plate-forme de 2 mètres de largeur se dirigeant sur la longueur de la levée.

L'ouvrage principal de l'est offre donc une grande irrégularité quant à la largeur du fossé; celle-ci varie de 14^{m}40 à 9^{m}75 en haut; la largeur du bas est de 4^{m}40 au maximum et de 2 mètres au minimum; de plus, le fond du fossé est partout de forme horizontale. Ces particularités permettent d'affirmer que ce ne sont pas là des ouvrages d'origine romaine.

Il est aussi évident que les ouvrages de Taverny ne sont pas bien anciens, car les fossés ne sont pas ou sont très peu remblayés.

Neuf fouilles exécutées dans le grand fossé, n^{os} 30 à 38, ont permis de constater qu'en divers endroits il n'y a pas de remblai; sur d'autres il existe une couche, variant de 0^{m}05 à 0^{m}20 d'épaisseur, de gravats, qui ont été déposés là depuis peu de temps; ils reposent tous sur le sol naturel

bien en place. Ces débris contiennent beaucoup de fragments de plâtre, tuiles, ardoises, carreaux divers en terre rouge, verres de cloches de jardin, etc.

Les fossés n'ont donc pas été remblayés par le temps, comme cela aurait eu certainement lieu s'ils remontaient à l'époque romaine.

PETITE ENCEINTE.

Cette partie, de forme presque rectangulaire, est entourée des côtés du nord, M N, et de l'ouest, N O, par un fossé et une levée très réguliers ; l'est est formé par l'ouvrage principal de la grande enceinte, C D. Des fouilles faites sur divers points, nos 1, 16 et 17, ont fait voir que les fossés de la petite enceinte ne sont pas plus remplis que ceux de la grande.

Des nivellements faits sur plusieurs parties, nos 16 et 17, ont prouvé que les fossés et les levées sont très réguliers. Les fossés ont, pour les côtés du nord et de l'ouest, 3m50 de largeur, au niveau du sol naturel, sur 1m05 de profondeur et 2 mètres de largeur dans le fond ; ces fossés ont aussi le fond tout à fait horizontal. Le déblai extrait a servi à élever, à l'intérieur, une levée dont la crête est encore à 2m55 au-dessus du fond du fossé.

Les fossés de la petite enceinte n'étant pas plus remblayés que ceux de la grande, on peut affir-

mer que les ouvrages de cette petite enceinte sont également d'une époque relativement récente.

Le grand fossé et la grande levée de la grande enceinte sont-ils de la même époque que ceux de la petite enceinte? Une fouille faite sur le haut des deux levées, à l'angle du nord-est de la petite enceinte, a fait voir que les terres formant ces deux ouvrages sont identiques et qu'elles ont été déposées là à la même époque.

Aucune trace de débris de végétaux n'a été constatée dans cette fouille, faite assez profondément; au contraire, si la grande levée eût été antérieure à la petite enceinte, on aurait certainement découvert des traces de végétaux décomposés qui seraient restés sur la levée primitivement établie.

Il est donc certain que tous les ouvrages de Taverny sont bien d'une seule et même époque.

Recherches faites pour savoir à quel usage ont été destinés tous ces ouvrages. Certains auteurs ont parlé d'un château où le roi Jean II aurait séjourné, étant duc de Normandie[1]. Ce château existait un peu au nord-est de l'église de Taverny, où des voûtes sont encore visibles.

Les ouvrages qui nous occupent, se trouvant

1. *Enghien et ses environs,* par Émile de Girardin, Charles Brainne et Victor Poupin. Paris, Michel Lévy, s. d., p. 87.

au-dessus et à très peu de distance des ruines du château, ne seraient-ils pas de la même époque? Si l'origine des enceintes est de l'époque du château dont il vient d'être question, elles ont pu servir à enfermer du gibier ou d'autres animaux; dans ce cas, les levées de terre seules ne suffisaient pas pour retenir les animaux, il devait y avoir en plus des barrières ou palissades comme obstacle.

Les palissades, qui à cette époque ne pouvaient être qu'en bois, ont complètement disparu. Un seul moyen restait pour rechercher si des barrières ont réellement existé. On sait que celles-ci sont généralement formées avec des pieux ou poteaux assez forts destinés à maintenir l'ensemble de la palissade, qui est garnie entre les pieux de parties plus faibles. Si donc des poteaux ont été posés, on pouvait chercher pour en retrouver la place dans le sol.

Grande enceinte. Des fouilles exécutées sur la grande levée de l'est firent découvrir, tout près et au sud de l'ancienne entrée, F, des espèces de scellements ou de gaines ayant servi à fixer des poteaux ou pieux. Quatre de ces scellements existent à cet endroit, dans la direction de la longueur de la levée; ils sont aux distances suivantes, en allant du nord au sud : $2^{m}35$, $1^{m}35$ et $1^{m}75$:

1° Pierres assez grosses, placées près de l'entrée, disposées spécialement pour recevoir verticalement une pièce de bois de plus de 22 centimètres carrés, grosseur nécessaire pour le poteau près de la porte ou entrée, n° 39;

2° Une autre réunion de pierres laissant entre elles une cavité de 17 centimètres carrés[1], n° 40;

3° Un scellement de 15 centimètres carrés, n° 41;

4° Enfin, un autre groupement de pierres indiquant aussi la place d'un autre pieu de plus de 15 centimètres carrés, n° 42.

Ces quatre scellements sont disposés sur une ligne un peu courbée à cause de l'entrée, F; elles sont placées dans la direction de la plate-forme du haut de la levée, dont elles sont à 3 mètres de distance sur le talus intérieur de l'ouvrage.

D'autres recherches faites sur la même levée, mais dans la partie comprise dans la petite enceinte, ont aussi fait découvrir deux autres places garnies de pierres indiquant aussi des plants de pieux, n°s 43 et 44. Ces dernières sont à 1 mètre seulement de la plate-forme de la levée de 2 mètres de largeur.

1. Il est utile de faire remarquer que toutes les parties des scellements, après l'enlèvement ou la décomposition des poteaux ou piquets, ont pu se rétrécir, attendu que les pierres ont pu se rapprocher.

Le rapprochement de la palissade à 1 mètre de la plate-forme, au lieu de 3 mètres pour les quatre premiers pieux, se comprend très bien. En effet, pour faire passer la palissade au-dessus de la levée du nord de la petite enceinte, M N, il a fallu forcément remonter un peu sur le grand talus intérieur de la grande levée ; ceci explique bien le rapprochement à 1 mètre des pieux, nos 43 et 44, au lieu de 3 mètres pour les quatre premiers. Ces découvertes permettent donc bien d'affirmer que l'ouvrage, comprenant le grand fossé et la forte levée, A, B, C, D, a été établi, non dans un but de fortification, mais pour former une enceinte probablement destinée à enclore du gibier, attendu que le sol de l'enceinte, étant très sec et de mauvaise qualité, ne pouvait pas servir de pâturage pour de gros animaux.

Le fait de la palissade, posée sur le revers intérieur de la levée, prouve aussi évidemment que cet ouvrage n'a pas été établi comme fortification, car, pour ce dernier emploi, les palissades étaient toujours placées du côté du talus extérieur pour empêcher l'escalade des assaillants et en même temps pour couvrir les défenseurs de l'enceinte.

Il est certain que la palissade établie sur la grande levée, sur le talus intérieur, était au-dessous d'une plate-forme de 2 mètres de largeur. Cette dernière est encore très visible sur toutes les parties qui n'ont pas été déformées par l'ex-

traction des pierres, enlevées sur beaucoup d'endroits du talus extérieur de la levée.

De cette plate-forme, formant chemin de ronde tout le long de la palissade, il était très facile d'exercer la surveillance et même de tirer avec l'arc sur des animaux enfermés dans l'enceinte.

Il est probable qu'une palissade extérieure devait aussi exister en dehors du fossé, car le petit rejet de terre qui s'y trouve paraît avoir servi pour cet usage.

Petite enceinte. De nombreuses fouilles, faites sur la crête des levées de la petite enceinte, ont fait découvrir un certain nombre de scellements ou gaines de piquets de palissades.

Sur la levée du nord, on en a découvert deux : le premier est à environ 15 mètres de la grande levée, n° 45; le deuxième est à 5 mètres à l'ouest du précédent, n° 46.

Sur la levée de l'ouest, huit scellements ont été découverts, entre l'entrée et l'angle de la levée du sud, n^{os} 47-54. Le premier, n° 47, est au bord et au sud de l'entrée, Q; les autres se suivent aux distances suivantes : 2^{m}30, 7 mètres, 4^{m}30, 2^{m}30, 2^{m}15, 4 mètres et 4 mètres; le dernier se trouve à l'angle des deux levées de l'ouest et du sud, n° 54.

La cavité qui existe entre les pierres du dernier, n° 54, peut recevoir une pièce de bois de 20 cen-

timètres de carré; les autres sont plus petites.

Les palissades des côtés du nord, de l'ouest et du sud de la petite enceinte se trouvaient sur la crête des levées de cette partie.

On peut remarquer que les pieux devant soutenir les palissades étaient nombreux, puisqu'il en existe à 1^m35 de distance pour la grande enceinte et à 2^m15 et 2^m30 pour la petite. Beaucoup de places de pieux ont disparu lors des travaux de culture exécutés pour planter du bois sur les levées des enceintes.

CONCLUSIONS.

Il est permis, d'après les observations indiquées précédemment et les résultats des fouilles, de conclure que :

1° Les enceintes de Taverny, connues dans le pays sous le nom de *Camp de Jules César*, sont des enceintes d'une époque bien postérieure à la conquête romaine. C'est donc à tort que là, comme dans beaucoup d'autres localités, on a désigné comme des ouvrages romains des parties n'ayant aucune analogie avec la fortification de cette époque.

2° Les ouvrages que l'on a pris pour de la fortification sont tout simplement le résultat de travaux qui ont été exécutés pour former deux

enceintes, très probablement destinées à enfermer des animaux pour la chasse, comme le prouvent les places des poteaux ou des pieux des palissades qui ont existé sur les levées des deux enceintes.

APPENDICE.

Une récente visite des abords des enceintes de Taverny, faite après la chute des feuilles des taillis de la forêt, m'a permis de rechercher s'il existe des traces de travaux anciens, afin de savoir s'il y a eu relation entre les enceintes et le château de Taverny, qui était situé au-dessous et près des enceintes.

Sur la partie de l'ouest des enceintes, les bois étant entourés de barrières, il m'a été impossible de faire des recherches bien suivies ; cependant, on peut croire que le chemin creux allant de K à L du plan pouvait être une partie du fossé d'enceinte de ce côté, car il se dirige bien vers les ruines du château.

La partie de l'est, qui est en bois non clos, est très facile à explorer. J'ai constaté, sur ce dernier côté, au-dessus et contigu au mur de la propriété contenant les ruines du château, une sorte de fossé ou chemin creux se dirigeant d'abord dans la direction du sud au nord pour tourner ensuite en montant vers l'ouest, où il va accéder sur le pla-

teau de la forêt. Mais le plus intéressant, c'est que, de l'endroit et au-dessus de la courbure de ce chemin creux, on distingue très bien un beau et large fossé, d'une longueur d'environ 50 mètres, entre l'ancien chemin creux et le chemin de la nouvelle montagne de Taverny à la forêt.

Ce fossé, qui se dirige du sud au nord, a une ouverture variant de 7 à 8 mètres du haut; la profondeur est de 1^m70 à 1^m80 du côté de l'est; celle du côté de l'ouest (côté de l'enceinte) varie d'environ 2^m40 à 2^m70. Le fait de la différence de 0^m70 à 0^m90 de hauteur en plus du côté de l'ouest indique bien que cet ouvrage a été fait dans le but de clore la partie qui se trouve du côté de l'enceinte.

Le même fossé se continue en ligne droite, mais sur peu de longueur, au-dessus du nouveau chemin de la montagne, S du plan; ensuite il tourne à l'ouest dans la direction des enceintes, T, mais il est maintenant moins large et moins profond que celui dont il vient d'être question précédemment; ce fossé a probablement été rempli en partie lors de l'établissement du chemin, G' g' du plan. Le fait du beau fossé de l'est, presque analogue à celui du sud de la grande enceinte, E, permet bien de croire qu'ils sont de même époque et que tous deux ont fait partie d'un parc ou enceinte qui dépendait du château en ruine de Taverny.

Les entrées de la grande enceinte, A et J du plan, paraissent avoir été disposées de manière à y faire la chasse à la haie, dont parle au XIV^e^ siècle Gaston Phébus dans son *Livre de la chasse*[1]. La position des chemins d'accès de ces entrées, venant de la forêt en ligne courbe et en chemin creux, était très favorable pour la chasse à la haie, qui pouvait servir pour faire entrer les animaux de la forêt dans la grande enceinte ou réserve.

Il est assez curieux de constater que sur le territoire de Taverny il existe, contigu à la grande enceinte et au nord, un lieu dit *les Courts-Gens;* sur le territoire de Bessancourt, un chemin, se dirigeant de Bessancourt sur les enceintes de Taverny, est indiqué au cadastre sous le nom de *Chemin des Courgents*.

1. « Quant nostre veneur vouldra prendre le cerf a court deduit et villainement et est droittement deduit d'omme gras ou d'homme [vieil ou d'ung prelat ou d'ung homme] qui ne veult pas traveiller, et est belle chasse pour eulx, mais non pas pour homme qui veult chassier par maistrise et par droitte vennerie... Et doit estre faitte la haye en lieu couvert et bas. Car, s'il estoit en cler pays et hault, les bestes, qui n'ont pas acoustumé de veoir illec endroit le boys que on y avoit abatu, ne se vouldroient mie voulentiers bouter enmy la voye. Pour ce, dy-je, que elle soit faitte en lieu couvert et bas, afin qu'il ne leur semble qu'il y ait riens fait de nouvel, et ne soit pas faicte toute droitte » (Ms. n° 3717 de la bibliothèque Mazarine, fol. 92).

ANCIEN CHATEAU DE TAVERNY.

Après avoir fait les recherches ayant rapport à la grande enceinte, j'ai pu visiter attentivement l'emplacement de l'ancien château situé au-dessous de ladite enceinte, sur un terrain clos de murs qui est à l'est du cimetière de Taverny.

Les ruines sont sur un terrain assez fortement en pente ; elles paraissent encore assez intéressantes à explorer.

On pourrait, très probablement, en déblayant un peu les débris des matériaux de démolition, qui sont encore sur place et qui forment un énorme monticule à l'endroit du château, déterminer les dimensions de la construction principale, qui paraît avoir été importante pour l'époque de sa construction. Il est très probable qu'une grande partie des sous-sols ou voûtes sont encore presque intacts, car du côté de Taverny la construction semble être cachée par les débris de démolition sur une hauteur d'environ 6 à 8 mètres.

Lorsque j'ai visité ces ruines, le 25 janvier dernier, j'ai constaté qu'une voûte (?) située du côté de la construction s'était écroulée récemment, très probablement au dernier dégel. Cette partie, descendue à 3 ou 4 mètres de profondeur, m'a permis de voir parfaitement à l'intérieur de beaux

murs sur les côtés ; ils paraissent encore en très bon état.

L'exploration des voûtes de cet ancien château, s'il n'y avait pas de crainte d'effondrement, pourrait peut-être, étant faite avec soin, fournir des renseignements, par la découverte de débris ou d'objets, pouvant permettre de savoir si c'est là l'ancien château qui a été habité par des rois de France[1] ou celui qui a appartenu à la famille de Montmorency[2].

1. Abbé Lebœuf : « *Taverny*. Il y a quelques preuves que nos rois y avaient aussi une maison ou château ; on trouve quelques chartes du roi Philippe le Bel, qui sont datées de Taverny, sçavoir du samedi après la Saint-Pierre 1299, et de Philippe le Long, une entre autres datée du 5 juin 1317, concernant les notaires au Châtelet. Il paraît aussi, par une lettre du mois de juillet 1335, que le roi Philippe de Valois s'y trouva alors. C'était dans le temps de la convalescence de son fils Jean, duc de Normandie. Car ce fut en ce lieu que ce prince tomba malade vers le milieu du mois de juin. Les religieux de Saint-Denis y vinrent trois fois pieds nus en portant le saint clou et ce qu'ils ont de la sainte couronne de Notre-Seigneur avec un doigt de saint Denis, lesquelles reliques restèrent à Taverny durant quinze jours. Et, le 7 juillet, lorsque le prince fut hors de danger, le roi vint pareillement du même lieu de Taverny à Saint-Denis pour y rendre grâce à Dieu et aux saints martyrs » (*Histoire de la ville et diocèse de Paris,* édit. Cocheris, 1883, t. II, p. 65).

2. Abbé Lebœuf : « En 1392, Jacques de Montmorency fit accord avec Perrenelle de Villers-le-Sec, sa mère, pour son douaire, et il lui donna entre autres biens l'hôtel de Taverny avec le parc. Jean de Montmorency jouissait en 1461 de cet hôtel et du parc clos de murs, avec huit arpens de vigne, prez, jardinage, etc. » (*Ibid.*).

Des poteries, que j'ai recueillies dans les débris des ruines et tout près du château, se rapportent à des époques qui varient du XIII^e^ au XVI^e^ siècle. Cette dernière époque étant peu représentée, il est probable que le château a été détruit à cette date de l'histoire.

ÉTUDE

SUR LES

CARRELAGES AU MOYEN AGE

Par M. L. Maxe-Werly,
associé correspondant national.

Lu dans la séance du 19 avril 1893.

Dans l'étude des carreaux vernissés employés pour le pavage des châteaux, des églises, des abbayes et des riches demeures édifiées au moyen âge, on a cherché à classer ces débris antiques par époques en répartissant les spécimens les plus rudimentaires aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, puis en attribuant aux siècles suivants ceux dont les dessins sont plus perfectionnés. C'est en prenant pour guide l'indication de leur provenance, les renseignements archéologiques fournis par les dessins dont ils sont ornés, la paléographie de leurs inscriptions, les armoiries qui parfois y sont représentées et surtout la date de la construction de l'édifice où ils ont été recueillis, que l'on a tenté de classer, par ordre de succession, les nombreux spécimens conservés dans les musées et les collections particulières.

Cependant, la connaissance de la date précise de la construction d'un édifice ne saurait être toujours une indication certaine, car les carreaux du pavé peuvent avoir été mis en place à une époque postérieure. De plus, il faut bien remarquer que les griffes, timbres ou estampilles d'un tuilier, demeurés la propriété de ses successeurs, peuvent avoir été utilisés pendant des périodes de temps relativement considérables[1].

Ces observations faites, je vais rechercher si, avant l'invention du mode de pavage en carreaux présentant une forme régulière de 12 à 14 centimètres de côtés, attribué aux Cisterciens, qui en auraient, croit-on, conservé le monopole pendant quelques années, il n'a pas existé antérieurement à l'établissement de cet ordre célèbre par ses constructions monastiques, c'est-à-dire avant les premières années du XII^e^ siècle, un genre de pavement employé en dehors de la mosaïque, mode de décoration très coûteux qui, à cette époque, commençait à être abandonné.

Si je ne puis, avec M. Auguste Digot, classer au XI^e^ siècle les carreaux vernissés rencontrés par cet érudit dans l'église romane de Mousson, bâtie

1. On peut admettre également que ces estampilles, empruntées ou emportées par des ouvriers nomades, ont servi à reproduire au loin des carreaux dont on a lieu de s'étonner de faire la rencontre. Ainsi nous avons vu au Musée de Caen des carreaux aux deux barbeaux semblables à ceux de l'abbaye de Lisle-en-Barrois.

vers 1080 par Sophie de Bar, femme du comte Louis de Montbéliard, — ils me paraissent appartenir à des temps postérieurs, — je suis convaincu qu'avant l'apparition des pavés en terre cuite de forme carrée, aux ornements incrustés, dont la fabrication avait fait de si grands progrès dès le milieu du XIII[e] siècle[1], il a existé une industrie intermédiaire, procédant de l'art du mosaïste, mais substituant aux pierres de taille et de couleurs différentes la terre vernissée et de teintes diverses.

Pendant cette période de transformation, qui fut de courte durée, les matériaux employés consistent en pavés aux formes multiples, aux couleurs variées, sans dessins incrustés ni reliefs, destinés à figurer des ornements sur le pavement des édifices ou à former des bordures. Chaque pièce avait une configuration particulière, une teinte uniforme, et si, prise isolément, elle ne présentait aucune valeur apparente, aucun effet décoratif, mise en place, elle contribuait à l'ensemble harmonieux recherché par l'auteur du dessin adopté.

C'est en s'inspirant du mode de décoration en usage tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des édifices, dans les tympans, les archivoltes, les mou-

1. M. A. de Barthélemy a fait connaître un curieux carreau du Musée de Verdun sur lequel est inscrite la date : ANNO : DOMINI : M : CC : LXX : PRIMO (*Bulletin monumental*, 1890).

lures et les verrières, qu'il était venu à l'idée d'un tuilier de fabriquer, pour le pavage de ces mêmes édifices, des pièces en terre cuite destinées à reproduire les mêmes motifs d'ornementation. Alors il s'ingénia à créer des carreaux de formes géométriques variées dont l'assemblage permettait d'obtenir des dessins nattés, imbriqués, losangés, à tête de clous, en chevrons, en étoiles, des rosaces, des fleurs crucifères, des bordures à olives, à dents de loups, enfin des entrelacs qui caractérisent tout particulièrement l'ère romane secondaire, c'est-à-dire l'architecture et la décoration dès le XI^e^ siècle.

Appartiennent à cette période de transition, à ce mode de pavage exceptionnel, les spécimens recueillis, en 1869, par M. Antoine de l'Escale, au lieu dit le *Terrain-de-l'Église*, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Lisle-en-Barrois, fondée, vers 1140, par Ulric de Lisle et Mathilde sa femme[1].

1. Donation, vers 1130-1140, par Ulric de Lisle à Eustache, premier abbé de Montiers-en-Argonne, de la cense des *Anglecourts*, pour y construire une abbaye qui, quelques années plus tard, reprise par les religieux de Cîteaux, fut reconstruite au territoire de *Melche*, dont la presque totalité leur fut cédée par Dudon, chevalier, de Dommartin, Boson, évêque de Châlons, Albert, abbé de Beaulieu, Varin de Leymont, Falco de Belrain, Vautier de Bussy et Philippe, châtelain de Bar.

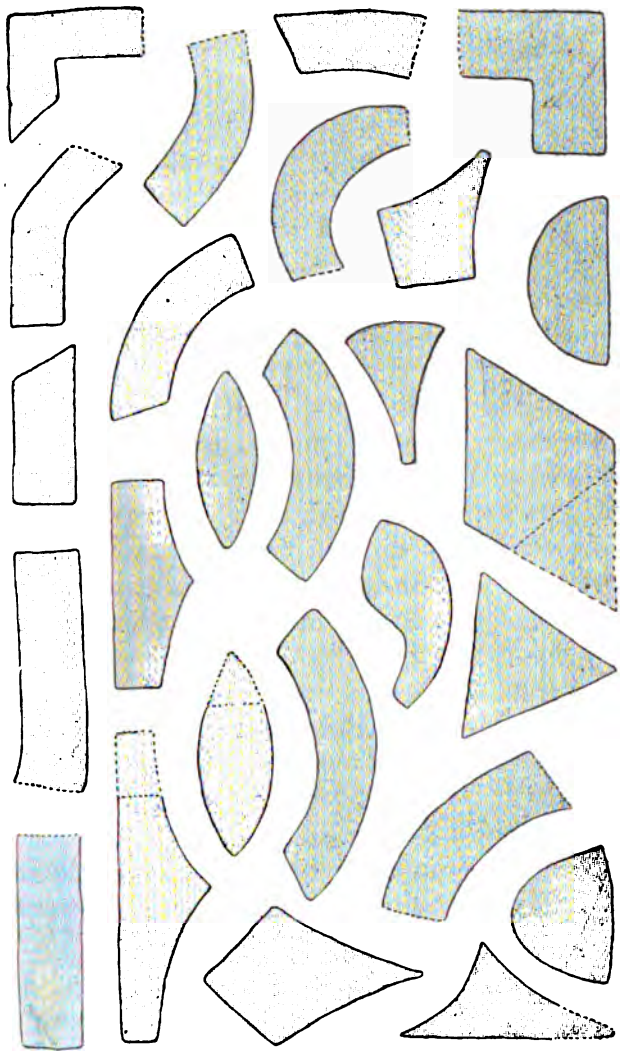

Coudés à angles vifs ou courbés suivant des arcs différents, taillés en olives, en fractions ovoïdes, en triangles, en rectangles de formes variées, ces pièces de terre cuite, dont les dimensions exiguës rendaient la fabrication très compliquée, étaient d'une production relativement coûteuse. Leur fragilité qui devait en restreindre l'usage, jointe à l'inconvénient de la multiplicité des joints, les fit bientôt abandonner et amena dans l'industrie du tuilier l'heureuse transformation qui s'opéra peu après et devint générale dès la seconde moitié du XII^e^ siècle.

A dater de cette époque, les pavés cessent d'être des pièces à formes variées pour devenir le plus généralement des carreaux ayant 12 à 14 centimètres de côté ; chaque pavé présente dès lors, non une teinte uniforme, mais un dessin complet ou celui d'un fragment appartenant à un plus vaste ensemble.

C'est à l'apparition de ces carreaux réguliers, dont la fabrication facile permettait de produire sans grands frais les motifs de décoration les plus heureux, que prend fin l'emploi des pavés aux formes multiples dont j'ai entrepris l'étude. Ceux de ces pavés qui nous viennent de M. Antoine de l'Escale proviennent de la dislocation d'une grande marqueterie dont les éléments, remis à leurs places respectives, constituaient dans le principe soit des ornements géométriques, fort en usage à

l'époque romane, soit des dessins d'entrelacs présumés carolingiens.

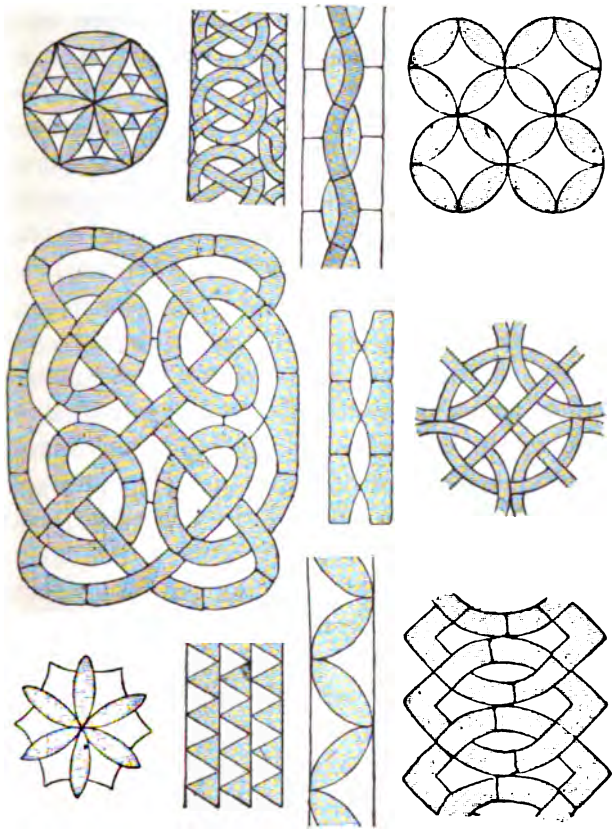

Quoique recueillis sur le *Terrain-de-l'Église*, lieu dit *Contigu-aux-Bâtiments* de l'abbaye de Lisle-en-Barrois, les débris intéressants dont je

viens de signaler l'existence au Musée de Bar ne proviennent point du pavé de l'église commencée en 1162 et dédiée seulement en 1202; ils sont de beaucoup antérieurs à sa construction et ne sauraient être confondus avec les carreaux vernissés rencontrés sur son emplacement et dont les Musées de Bar et de Verdun possèdent un certain nombre. Ceux-ci, de forme carrée, aux ornements reproduits en creux, offrent les sujets les plus variés : feuillages, rosaces, animaux fantastiques, oiseaux affrontés, scènes de chasse, sangliers et chiens courants, écussons armoriés aux quatre châtels, aux bars adossés du Barrois, puis un rare spécimen donnant le nom d'un briquetier-tuilier, *Mangin*[1], dont le lieu de domicile n'est pas encore déterminé. Ils appartiennent, on le voit, à des époques très distinctes. Ceux à légendes, par exemple, sont évidemment du XIV^e^ siècle, ceux au châtel peuvent être classés au XIII^e^, et c'est entre ces deux périodes que doivent être répartis tous les spécimens de forme carrée recueillis sur le sol de l'église de l'abbaye. Quant aux pavés découverts par M. A. de l'Escale, ils remontent à des temps antérieurs et proviennent d'un édifice ancien, rasé vers 1162 et remplacé par le cloître attenant aux bâtiments de l'abbaye.

Dans le récit de sa découverte, l'auteur s'exprimait ainsi : « Cette mosaïque se trouvait sous un

1. A. de Barthélemy, *Carreaux historiés et vernissés* (*Bulletin monumental*, 1887).

mur du cloître, » par conséquent sur un sol fort en contrebas du niveau du pavé de l'église dédiée en 1202. Selon le rapport de D. Guitton, religieux cistercien, qui visita l'abbaye de Lisle en 1744, on montait du cloître à l'église par un escalier de onze marches[1]. Si donc le cloître fut élevé sur l'emplacement d'un édifice antérieur au milieu du XII^e^ siècle, rien ne s'oppose à faire remonter la fabrication de ces débris de mosaïque en terre cuite à la période du XI^e^ siècle, surtout quand on sait qu'en ce lieu même, avant le transfert de l'abbaye construite primitivement aux Anglecourts (commune de Courcelles-sur-Aire), il avait existé une paroisse du nom de *Melche*, que, du consentement de Vaultier, archidiacre de Toul, et de Drogon, curé de Condé-en-Barrois, l'évêque de Toul, Henri de Lorraine (1127-1168), céda aux religieux de l'ordre de Cîteaux, avec la cure, la dîme et les revenus qui en dépendaient[2].

1. Voir les notes de D. Guitton, religieux de Clairvaux (Bibl. nat., fonds français n° 2374, p. 14), dont nous avons publié un extrait dans un article intitulé : *Emprunts faits aux récits des voyageurs anciens qui ont traversé le Barrois* (*Annuaire de la Meuse*, 1892).

2. « Quod ut solidum et firmum esset, Henricus episcopus Tullensis, Valterus archidiaconus et Drogo de Condeis monachis de Insula concessere locum de Melchia cum alteri, decimis, cæterisque appendicibus » (*Gallia christiana*. Ecclesia Tullensis, Insula Barrensis).

On ne saurait donc accorder aucun crédit au passage suivant de la déclaration du cartulaire de Lisle datée du 19 octobre 1353, fol. 252 : « In primis in verbo veritatis confiteor ecclesiam de Melchia mater esse capellæ Condatensence. »

NOTE ADDITIONNELLE.

Le 19 avril 1893, M. L. Courajod a communiqué à la Société un certain nombre de carreaux en terre cuite vernissée, fond ocre rouge avec dessins ocre jaune, dont les formes, certainement nouvelles pour tous ceux qui étudient la question du pavement au moyen âge, ont attiré l'attention de nos confrères. M. L. Courajod n'était pas éloigné de voir dans ces carreaux des pièces analogues à celles de l'église abbatiale de Saint-Denis, et, en les classant au XII^e^ et au XIII^e^ siècle, il émettait l'opinion qu'ils représentaient un état intermédiaire entre la véritable mosaïque et les pavages dans lesquels les dessins se continuent sur une série de carreaux de mêmes dimensions.

C'est à la fin extrême du XIII^e^ siècle, mais plutôt au XIV^e^, qu'il convient, je crois, de faire remonter la fabrication de ces carreaux rencontrés, non sur l'emplacement de l'ancienne abbaye d'Hérivaux, mais bien à quelque distance de ses ruines.

Établie vers l'année 1130 par Ascelin, seigneur de Marly, puis placée, en 1160, par son fondateur sous la juridiction de Maurice de Sully, évêque de Paris, l'abbaye d'Hérivaux, située à environ deux lieues de Luzarches (Seine-et-Oise), appartenait, on le voit, au XII^e^ siècle; cependant, dit l'abbé Lebœuf, son église paraissait remonter plutôt au commencement du XIII^e^.

Si on examine avec attention les formes singulières données par le potier décorateur à trois de ces carreaux, les dessins singuliers qui y sont reproduits, il devient bien difficile de les classer au XII[e] siècle et de reconnaître en eux des produits analogues à ceux que découvrit Viollet-le-Duc dans l'église abbatiale de Saint-Denis, lesquels « sont en grande partie composés de très petits morceaux de terre cuite coupés en triangles, en carrés, en losanges, en portions de cercles, en polygones, etc., et forment, par leurs assemblages, de véritables mosaïques d'un dessin charmant. »

Un seul des spécimens reproduits par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire* offre quelque ressemblance avec le carreau suivant soumis à la Société par M. Louis Courajod :

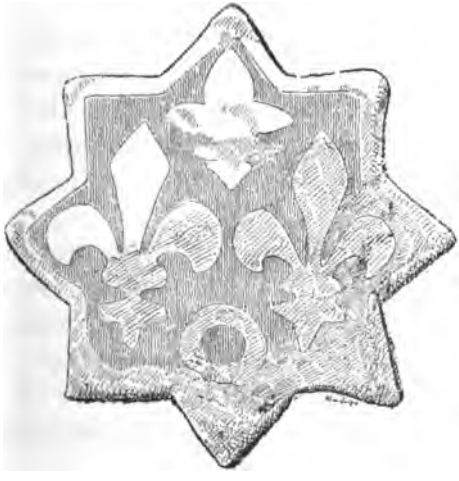

Je veux parler d'une étoile faite de huit pentagones s'ajustant sur une pièce octogonale placée comme ornement central (p. 266); mais à la forme seule se borne le rapprochement à faire. Si la configuration de cette étoile est la même, les procédés employés pour la produire ne sont nullement identiques et caractérisent une époque de fabrication bien différente. Dans le pavé établi au temps de l'abbé Suger, le résultat obtenu provient du groupement de neuf pièces de très petites dimensions, véritable travail de mosaïque tel qu'on l'exécutait encore au commencement du XII^e^ siècle, tandis que le carreau de l'abbaye d'Hérivaux, fait d'une seule pièce, appartient certainement à une époque très postérieure.

Nulle part, dans les nombreux travaux publiés sur les carreaux vernissés et historiés employés au moyen âge, je ne rencontre les formes que présentent les spécimens provenant de l'abbaye d'Hérivaux; aucun des dessins reproduits par Viollet-le-Duc, Caumont, Didron, Amé, Alfred Ramé, etc., ne me renseigne sur leur mise en place dans la décoration du pavé de l'église de l'abbaye.

En présence du trop petit nombre de spécimens recueillis dans les fouilles dirigées par M. G. Habert (neuf variétés, treize pavés et débris), il devient bien difficile de se faire une idée exacte de la disposition respective de chacun des carreaux en question dans l'ensemble de cette

composition, sans doute de grande dimension, où les écussons de formes les plus diverses se trouvaient accompagnés de légendes faites au moyen de petits carreaux portant une seule lettre, véritables caractères mobiles qu'il est intéressant de rencontrer un siècle avant l'invention de l'imprimerie.

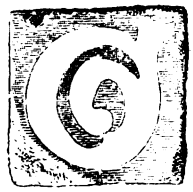

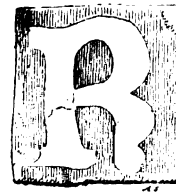

En raison de la disposition singulière qu'occupe le châtel sur le carreau suivant,

il m'est bien difficile de reconnaître ici une pièce héraldique aux armes de Castille; peut-être ce

carreau avait-il pour voisin la pièce ci-dessous, recouverte d'un vernis vert-bouteille,

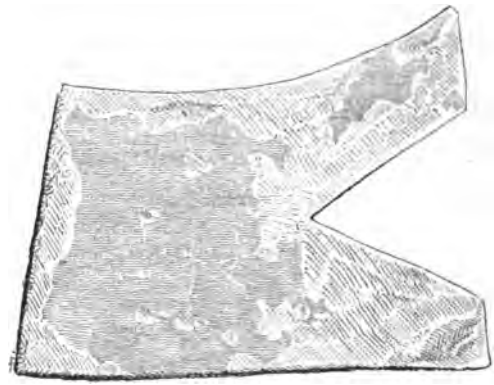

dont la partie courbe offre un arc de cercle permettant de l'ajuster sur l'un des flancs de l'écu.

Quant aux trois poissons disposés dans un trilobe, ayant une tête unique qui sert à tous les trois,

c'est une variété, une réminiscence de la triquêtre inscrite au revers de quelques monnaies antiques. Au moyen âge, on voit assez fréquemment semblable disposition donnée à trois lièvres réunis par les oreilles : sur la façade de la chapelle de Thiélouze (commune d'Uzemain, Vosges); sur le portail de l'église de Xertigny (Vosges), monument de la fin du XV^e^ siècle; sur une maison ancienne de Charmois (Vosges); sur une pierre du Musée d'Épinal (Catalogue, p. 98, n° 162); enfin, toujours dans la région de l'Est, sur la clef de voûte de l'hôtel de Granvelle à Luxeuil.

Je ne sais à quelle famille peuvent appartenir les armoiries reproduites sur le carreau en forme d'étoile à huit pointes; j'ignore également si les deux lis ayant un *quatrefeuilles* en chef et un annelet en pointe constituent de véritables armoiries. Toutefois, les lis qui y sont figurés n'appartiennent pas à la période du XIII^e^ siècle; ils se rapprochent bien plus de la forme donnée à cette fleur héraldique vers la fin du XIV^e^.

Je n'ai rien à dire de la petite pièce ci-dessous,

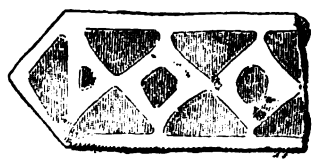

sinon qu'elle doit avoir été utilisée comme bordure.

Une particularité digne d'être signalée se remarque sur quatre de ces carreaux ; je veux parler de l'encadrement qui en limite les contours comme la sertissure enchâsse la pierre d'un bijou, comme la cloison d'un émail sépare entre elles les couleurs différentes.

Cette bordure formant encadrement n'apparaît point sur les carreaux attribués au XIII^e^ siècle ; elle se remarque dans le pavage de la chapelle de Breteuil (Oise), du prieuré de Saint-Nicolas de Merle (Oise), que M. Amé considérait comme appartenant au XIV^e^ siècle ; dans celui de la cathédrale d'Amiens, remontant, selon M. Alfred Ramé, à la même époque, mais que plusieurs archéologues veulent faire remonter au XV^e^ siècle.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

	Pages
Baye (le baron de), M. R. Le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Moscou en 1892	31-54
Berger (Samuel), M. R., et Durrieu (Paul), M. R. Les notes pour l'enlumineur dans les manuscrits du moyen âge	1-30
Bouillet (l'abbé A.), A. C. N. Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Jacques de Compostelle	117-128
Caix de Saint-Aymour (le vicomte de), A. C. N. Note sur quelques lécythes blancs d'Érétrie. .	55-83
Kharousine (Nicolas). Étude sur les anciennes églises russes aux toits en forme de tentes . .	84-96
Lafaye (Georges), M. R. Criminels livrés aux bêtes	97-116
Maxe-Werly (L.), A. C. N. Étude sur les carrelages au moyen âge	257-274
— et La Noë (G. de), M. R. Antiquités du Mont Héraple	129-162
Omont (H.), M. R. Fragments du manuscrit de la Genèse de R. Cotton, conservés parmi les papiers de Peiresc	163-172
Pélissier (L.-G.), A. C. N. Un inventaire inédit des collections Ludovisi à Rome (xvii^e siècle).	173-222

THÉDENAT (l'abbé Henry), M. R. Note sur une inscription chrétienne trouvée à Vaudémont (Meurthe-et-Moselle) 223-236
VAUVILLÉ (O.), A. C. N. Note sur les enceintes de Taverny (Seine-et-Oise) 237-256

ERRATUM.

Page 227, ligne 21, *au lieu de :* debet, *lisez :* jubet.

AVIS AU RELIEUR

Pour le placement des planches des Mémoires.

Les dix planches d'antiquités trouvées au Mont Héraple, en regard de la page 144
La montre solaire gallo-romaine, en regard de la page 160
L'Éternel et les Chérubins, en regard de la page . . 168
Promesse de Dieu à Abraham, en regard de la page . 170
Enceinte de Taverny, en regard de la page 237

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1892

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1892.

MM.	Le comte R. DE LASTEYRIE,	Président.
	L'abbé DUCHESNE,	Premier Vice-Président.
	A. DE BOISLISLE,	Deuxième Vice-Président.
	G. BAPST,	Secrétaire.
	E. MOLINIER,	Secrétaire-Adjoint.
	Ed. GUILLAUME,	Trésorier.
	M. PROU,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. L. COURAJOD.
Ant. HÉRON DE VILLEFOSSE.
A. DE BARTHÉLEMY.
M. COLLIGNON.
L'abbé H. THÉDENAT.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. G. SCHLUMBERGER.
R. MOWAT.
Ed. CORROYER.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 1er Juin 1892.

MM.

1. Deloche (Maximin), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue Herschell, 5 (1856-1879).
2. Barthélemy (Anatole de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1842-1882).
3. Le Blant (Edmond), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur honoraire de l'École française de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).
4. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ✱, conservateur honoraire du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (1861-1884).
5. Renan (Ernest), G. O. ✱, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, administrateur du Collège de France, place du Collège de France, 1 (1851-1884).

MM.

6. Delisle (Léopold), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (1855-1885).

7. Passy (Louis), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue de Clichy, 45 (1861-1886).

8. Perrot (Georges), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur de l'École normale supérieure, rue d'Ulm, 45 (1868-1890).

9. Bertrand (Alexandre), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Haussmann, 34, et au château de Saint-Germain-en-Laye (1861-1892).

10. Wescher (Carle), ✱, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (1868-1892).

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 1er Juin 1892.

MM.

1. Montaiglon (Anatole de Courde de), ✱, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place des Vosges, 9 (10 février 1851).
2. Waddington (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).
3. Vogué (le marquis Melchior de), C. ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
4. Rey (A.-E. Guillaume), ✱, rue de Vigny, 1 (5 février 1862).
5. Read (Charles), ✱, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).
6. Heuzey (Léon), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales au Musée du Louvre, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).

MM.

7. Prost (Auguste), ✱, boulevard Malesherbes, 19 (8 novembre 1871).

8. Duplessis (Georges), ✱, membre libre de l'Institut (Académie des beaux-arts), conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue du Cherche-Midi, 15 (6 décembre 1871).

9. Guillaume (Edmond), ✱, architecte des palais du Louvre et des Tuileries, professeur à l'École nationale des Beaux-Arts, rue Jean-Bart, 3 (1er juillet 1874).

10. Courajod (Louis), ✱, conservateur-adjoint du département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue Vital, 43, à Passy (5 mai 1875).

11. Rozière (Eugène de), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, inspecteur général honoraire des archives, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

12. Saglio (Edmond), ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

13. Villefosse (Antoine Héron de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue Washington, 15 (5 janvier 1876).

14. Longnon (Auguste), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège

MM.

de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876).

15. Guiffrey (Jules), ✱, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

16. Schlumberger (Gustave), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

17. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

18. Müntz (Eugène), ✱, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

19. Mowat (Robert), O. ✱, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

20. Corroyer (Édouard), ✱, architecte, inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

21. Lasteyrie (le comte Robert de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, professeur à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

22. Duchesne (l'abbé L.), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut catholique de Paris, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue Bonaparte, 86 (3 décembre 1879).

23. Boislisle (Arthur de), ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre

MM.

du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

24. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).
25. Robert (Ulysse), ✱, inspecteur général des archives et des bibliothèques, avenue Quihou, 30, à Saint-Mandé (5 avril 1882).
26. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).
27. Thédenat (l'abbé Henry), ancien supérieur du Collège de Juilly, quai des Célestins, 2 (8 novembre 1882).
28. Bapst (Germain), ✱, rue Boissière, 4 (4 février 1885).
29. Molinier (Émile), attaché au département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).
30. Lecoy de la Marche (Albert), archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, 32 (6 mai 1885).
31. Collignon (Maxime), professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue des Écoles, 40 (6 janvier 1886).
32. Babelon (Ernest), conservateur-adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, rue de Verneuil, 23 (7 avril 1886).
33. Laurière (Jules de), secrétaire général de la Société française d'archéologie, rue d'Aguesseau, 7 (12 janvier 1887).
34. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, rue Franklin, 8 (12 janvier 1887).
35. Homolle, ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, boulevard Saint-Germain, 177 (4 mai 1887).

MM.

36. Durrieu (Paul), conservateur-adjoint du département des peintures au Musée du Louvre, rue Saint-Simon, 2 (7 mars 1888).

37. Bouchot (Henri), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

38. Omont (Henri), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, à Passy (9 janvier 1889).

39. Baye (baron Joseph de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

40. Delaborde (le vicomte H.-François), archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 103 (4 février 1891).

41. Martha (Jules), maitre de conférences à l'École normale supérieure, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

42. Prou (Maurice), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue des Martyrs, 41 (6 mai 1891).

43. Cagnat (René), ✱, professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Sainte-Beuve, 7 (6 janvier 1892).

44. Noë (colonel de La), O. ✱, sous-directeur du service géographique de l'armée, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Bac, 77 (1er juin 1892).

45. Berger (le pasteur Samuel), secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris, rue Michelet, 13 (1er juin 1892).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 1er Juin 1892.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

MARCHAND (l'abbé Frédéric), curé à Varambon, par Pont-d'Ain (3 juillet 1889).

Aisne.

PÊCHEUR (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

MOREAU (Frédéric), ✱, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875), et à Paris, rue de la Victoire, 98.

PILLOY, agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, près Soissons (2 mars 1887), et à Paris, boulevard Barbès, 11.

CORNEAUX (l'abbé), curé de Longpont (9 novembre 1887).

SOUCHON (Joseph), archiviste du département, à Laon (4 mars 1891).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Alpes (Basses-).

MM.

FABRE (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879), et à Paris, place du Palais-Bourbon, 3.

RIPERT-MONCLAR (le marquis DE), ✱, ministre plénipotentiaire à Caracas (Vénézuéla), au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

ROMAN (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876), et à Paris, boulevard des Batignolles, 13.

Alpes-Maritimes.

COLLEVILLE (le vicomte DE), villa Carabacel, à Nice (2 juin 1886).

RIVOLI (le duc DE), à Nice (15 décembre 1886), et à Paris, rue Jean Goujon, 8.

Ardèche.

VALLENTIN (Roger), receveur des domaines, à Saint-Peray (4 juin 1890).

Ardennes.

PIETTE (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

DELAHAUT (Charles), à Charleville, Sous-les-Allées, 59 (12 décembre 1883).

VINCENT (le docteur H.), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Ariège.

PASQUIER, archiviste du département, à Foix (9 novembre 1887).

BARRIÈRE-FLAVY, à Gentillac, par Saverdun; de décembre à mai, à Toulouse, rue des Arts, 3 (2 décembre 1891).

Aube.

PIGEOTTE (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

MM.

Babeau (Albert), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes (3 juillet 1878).

Habert (Théophile), à Troyes, rue Thiers, 80 (2 avril 1890).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique, à Troyes (4 mars 1891).

Aveyron.

Boisse (Adolphe), ancien sénateur, à Rodez (6 mai 1891).

Vialettes (l'abbé), pro-secrétaire archiviste de l'évêché, à Rodez (6 mai 1891).

Belfort (Territoire de).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✱, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

Blancard (Louis), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Calvados.

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865), et à Paris, rue de Babylone, 53.

Travers (Émile), archiviste paléographe, 18, rue des Chanoines, à Caen (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✱, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

MM.

Montégut (de), au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Delamain (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

Charente-Inférieure.

Julien-Laferrière (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue des Augustins, 8 (6 mars 1878).

Musset, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Ch.), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Beaucorps (le baron A. de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Noguès (l'abbé), à Dampierre-sur-Boutonne, par Aulnay-de-Saintonge (9 novembre 1887).

Cher.

Boutroue (Alex.-Ant.), à la Motte, commune de Primelles (3 décembre 1890), et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 241.

Buhot de Kersers, à la Chaumelle, par les Aix-d'Angillon (5 juin 1872).

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Guère (le comte Alphonse de la), à Bourges, rue de la Grosse-Armée, 1 (5 novembre 1884).

Méloizes (le marquis Albert des), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Corrèze.

Rupin (Ernest), président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

Espérandieu (Émile), capitaine au 61e régiment d'infanterie, à Ajaccio (29 juillet 1887).

MM.

Bonaparte (le prince Roland), à Calvi (3 juin 1891), et à Paris, Cours-la-Reine, 22.

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), président de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

Beauvois (E.), à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules), ✱, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✱, à Beaune (7 avril 1880).

Bougot, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

Bigarne (Ch.), à Chorey, par Beaune (7 février 1883).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon, président du tribunal civil, à Dijon (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé L.), à Beire-le-Châtel (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé), à Pontailler-sur-Saône (5 mars 1890), et à Paris, rue de Vaugirard, 74.

Potey (Georges), à Minot, par Mignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Côtes-du-Nord.

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876), et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10.

Le Cerf (René), député des Côtes-du-Nord, à Mur-de-Bretagne (3 juin 1891).

Creuse.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste de la ville, conservateur du Musée archéologique, à Périgueux (17 mars 1875).

Fayolle (le marquis de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Doubs.

MM.

CASTAN (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

GAUTHIER (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

DUVERNOY (C.), conservateur de la Bibliothèque, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

CHEVALIER (le chanoine Ulysse), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Romans (3 février 1869).

VALLENTIN (Ludovic), juge, à Montélimar (9 décembre 1874).

SIZERANNE (le comte Fernand DE LA), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881), et à Paris, rue Pierre Charron, 79.

Eure.

REGNIER (L.), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

PORÉE (l'abbé), curé de Bournainville (23 avril 1890).

Eure-et-Loir.

GOUVERNEUR (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

JANSSENS (le comte Gaston DE), au château de Romainville, par Cloyes (4 mai 1892), et à Paris, rue Vineuse, 9.

Finistère.

BREMOND D'ARS (le comte Anatole DE), ✱, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

CHATELLIER (P. DU), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

AURÈS, O. ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nimes (11 janvier 1865).

MM:

Révoil (Henry), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nimes (4 juin 1873).

Marignan (Albert), à Aigues-Vives (4 février 1891), et à Paris, rue Jacob, 23.

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nimes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✱, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Lebègue, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881), et à Paris, 6, rue des Chartreux.

Douais (l'abbé C.), professeur aux Facultés libres, place Saint-Barthélemy, 6, à Toulouse (3 avril 1889).

Gers.

Carsalade du Pont (l'abbé de), secrétaire de la Société historique de Gascogne, au Palais archiépiscopal, à Auch (10 juillet 1889).

Lagave La Plagne-Barris (Prosper), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Gironde.

Drouyn (Léo), ✱, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Hérault.

Ricard (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

Cazalis de Fondouce, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

MM.

Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pelissier (Léon-G.), à Montpellier, 5, rue du Palais (1er juillet 1891).

Ille-et-Vilaine.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

Joüon des Longrais, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), directeur honoraire de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

Delaville Le Roulx (J.), docteur ès lettres, archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879), et à Paris, rue de Monceau, 52.

Isère.

Raymond (Marcel), à Grenoble (3 décembre 1890).

Jura.

Berthelet (Charles), à Arlay (21 janvier 1885).

Guichard (l'abbé), docteur en théologie, curé de Pupillin, par Arbois (6 février 1889).

Brune (l'abbé P.), curé de Brainans, par Poligny (6 mars 1889).

Landes.

Tartière (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Taillebois (Émile), secrétaire général de la Société de Borda, à Dax (12 décembre 1883).

Loire.

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

MM.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Brassart (Eleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Loire-Inférieure.

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Kerviler (René Pocard-), ✱, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Du Dreneuc (P. de Lisle), secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Legendre, architecte, à Nantes, 6, rue Morand (15 juin 1889).

Loiret.

Boucher de Molandon, ✱, à Orléans (2 décembre 1868).

Loiseleur (Jules), ✱, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Desnoyers (l'abbé), ✱, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Couret (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Dumüys (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Michon (Étienne), attaché au Musée du Louvre, à Lorris (5 février 1890), et à Paris, 33, rue de Babylone.

Loir-et-Cher.

Storelli (André), à Blois (3 juillet 1878).

Lot-et-Garonne.

Magen (Adolphe), secrétaire perpétuel de la Société des

MM.

sciences, lettres et arts d'Agen, à Agen, rue Malconte-Diderot (1er février 1865).

Tholin (Georges), archiviste du département, à Saint-Circq, près Agen (5 mars 1873).

Tamizey de Larroque, ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

Prunières (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, à Angers (11 avril 1866).

Port (Célestin), O. ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Durand-Greville (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre (3 février 1892), et à Paris, rue Blanche, 68.

Marne.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims (1er juillet 1874).

Lucot (l'abbé), chanoine, archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

MM.

Jadart (Henry), secrétaire général de l'Académie de Reims, conservateur-adjoint de la bibliothèque et du musée, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat (Alexandre), à Vinay, près Épernay (11 janvier 1888), et à Paris, rue de Fleurus, 2.

Millard (l'abbé), curé de Saint-Gond, par Baye (12 juin 1889).

Gosset, architecte, à Reims, rue des Templiers (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

La Boullaye (E. Jullien de), conservateur de la bibliothèque, à Langres (17 juillet 1878).

Bougard (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Roserot (Alphonse), archiviste du département, à Chaumont (3 juillet 1889).

Fourot (l'abbé A.), professeur au collège de Saint-Dizier (4 décembre 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862), et à Paris, rue de l'Université, 17.

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Malzéville, près Nancy (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

MM.

Des Robert, à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Payard (Émile), directeur des cristalleries, à Baccarat (2 juin 1886).

Vienne (Maurice de), chef d'escadrons au 8e régiment d'artillerie, à Nancy (5 février 1890).

Meuse.

Maxe-Werly (Léon), à Bar-le-Duc (10 octobre 1877), et à Paris, rue de Rennes, 61.

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Bernard (l'abbé E.), ✱, à Gourin (2 mai 1883), et à Paris, rue Gay-Lussac, 5.

Estourbeillon (le marquis de l'), à Vannes (14 décembre 1887).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny (1er juillet 1868), et à Paris, rue du Bac, 44.

Nord.

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861), et à Paris, rue de l'Université, 8.

Van Hende (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Rigaux (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Caffiaux (Henry), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Bayet (Charles), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), recteur de l'Académie, à Lille, rue Solférino, 289 (2 juillet 1879).

Dehaisnes (le chanoine), archiviste honoraire du département, président de la Commission historique du Nord, à Lille (7 juin 1882).

MM.

Quarré-Reybourbon, à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Oise.

Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne (12 décembre 1866), et à Paris, rue Pigalle, 22.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis (13 décembre 1876), et à Paris, 112, boulevard de Courcelles.

Luçay (le comte de), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy (3 juillet 1878), et à Paris, rue de Varennes, 90.

Loustau (G.), ✱, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue Goland, 9 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Muller (l'abbé Eugène), à Senlis (25 juillet 1888).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard (15 juin 1889), et à Paris, rue Taitbout, 36.

Marsaux (l'abbé), curé doyen, à Chambly (2 avril 1890).

Orne.

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers (10 février 1886), et à Paris, rue de la Victoire, 47.

Godet (l'abbé), au Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

MM.

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

Monnecove (Félix le Sergeant de), ✻, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874), et à Paris, rue Saint-Florentin, 4.

Pagart d'Hermansart, à Saint-Omer (13 février 1884).

Cardevacque (Adolphe de), à Arras (2 juillet 1884).

Enlart (Camille), au château d'Aivon-Saint-Vaast, par Montreuil-sur-Mer (19 juin 1889).

Vaillant (V.-J.), 12, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne-sur-Mer (3 juillet 1889).

Puy-de-Dôme.

Mallay (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

Plicque (le docteur), à Lezoux (20 juin 1883).

Pyrénées (Basses-).

Blanchet (Adrien), attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Pau (14 décembre 1887), et à Paris, rue Turgot, 3.

Pyrénées (Hautes-).

Frossard (le pasteur), à Bagnères-de-Bigorre (6 juin 1883), et à Paris, rue de Boulogne, 14.

Rhône.

Allmer (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).

Morin-Pons (Henry), à Lyon (4 janvier 1865).

Giraud (J.-B.), conservateur des Musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

Vachez (A.), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

MM.

Rainaud (Armand), agrégé de l'Université, 117, chemin d'Alaï, au Point-du-Jour (27 février 1889).

Condamin (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Saône-et-Loire.

Bulliot (G.), ✱, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Mazerolle (Fernand), à Marigny (16 novembre 1887), et à Paris, rue du Rocher, 45.

Deseilligny (J. Pierrot-), à Autun (14 décembre 1887), et à Paris, rue de Varennes, 53.

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Seine.

Chatel (Eugène), archiviste honoraire du département du Calvados, rue Vavin, 5, à Paris (4 février 1863).

Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Paris, rue de Vigny, 12 (5 mars 1873).

Lefort (Louis), ✱, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Girard (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (15 février 1882).

Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Paris, rue Tournefort, 43 (4 avril 1883).

Weiss (André), professeur agrégé à la Faculté de droit, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, avenue du Maine, 204 (11 juin 1884).

Beurlier (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris, rue de Vaugirard, 73 (4 mars 1885).

MM.

Ruelle (Émile), conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, rue du Cherche-Midi, 44 (9 novembre 1887).

Batiffol (l'abbé), à Paris, collège Sainte-Barbe (11 janvier 1888).

Heiss (Aloïss), à Aulnay (9 janvier 1889).

Bouillet (l'abbé A.), à Paris, rue de la Trinité, 3 (12 juin 1889).

Martinière (de la), à Neuilly, boulevard du Château, 9 (19 juin 1889).

Meyer (Henri), à Paris, avenue Hoche, 24 (4 mars 1891).

Récamier (Étienne), à Paris, rue du Regard, 1 (6 mai 1891).

Leprieur (Paul), attaché aux musées nationaux (Musée du Luxembourg), à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Bordeaux, à Neuilly, rue Charles Lafitte, 97 (3 février 1892).

Seine-et-Marne.

Gréau (Julien), à Nemours (4 juin 1884), et à Paris, rue du Bac, 126.

Bordes (l'abbé), censeur au collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Villefosse (Étienne Héron de), à Chartronges, par la Ferté-Gaucher (2 juin 1886), et à Paris, rue de l'Université, 29.

Crèvecœur (R. de), à Lésigny, par Brie-Comte-Robert (8 janvier 1890), et à Paris, rue de Longchamps, 120.

Seine-et-Oise.

Hennebert, O. ✱, lieutenant-colonel du génie, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873), et à Paris, rue des Pyramides, 2.

Pécoul (Auguste), à Draveil (3 avril 1878), et à Paris, rue Boissy-d'Anglas, 12.

Fourdrignier (Édouard), à Sèvres (4 juin 1879).

MM.

Caron (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881), et à Paris, rue du Havre, 2 *bis*.

Letaille (Joseph), à Bellevue (20 janvier 1886), et à Paris, rue Garancière, 15.

Thélier (Ernest), à Louveciennes (12 février 1890), et à Paris, boulevard de Courcelles, 66.

Martin-Sabon, à Ronquerolles (2 avril 1890), et à Paris, rue Poissonnière, 29.

Villenoisy (de), attaché au Musée, à Saint-Germain-en-Laye (1er juillet 1891), et à Paris, 9, rue de Monceau.

Seine-Inférieure.

Septenville (le baron de), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

Beaurepaire (Ch. de Robillard de), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

Sauvage (l'abbé E.), à Rouen, rue de la Rose, 18 (13 novembre 1872).

Estaintot (le comte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (de), ✱, au Tréport (3 janvier 1883), et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102.

Prévost (Gustave), ancien magistrat, rue Chasselièvre, Rouen (6 juin 1888).

Sèvres (Deux-).

Piet-Lataudrie, à Niort (2 décembre 1885), et à Paris, rue de Berlin, 43.

Somme.

Cagny (le chanoine Paul de), à Amiens, rue Lemercier, 36 (5 mai 1858).

MM.

Janvier (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

Duhamel-Décéjean, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), secrétaire de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Lemerchier, 23 (3 février 1892).

Tarn.

Pothier (général), O. ✱, commandant l'artillerie du 16e corps d'armée, à Castres (16 janvier 1884).

Vaucluse.

Delove (Auguste), ✱, ancien conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Duhamel (L.), archiviste du département, à Avignon (7 mars 1888).

Vendée.

Vallette (René), secrétaire de la Société archéologique de la Vendée, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Vienne.

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radegonde (9 janvier 1851).

Lièvre, bibliothécaire de la ville, à Poitiers (7 juin 1876).

La Croix (le R. P. Camille de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ledain (Bélisaire), à Poitiers (19 mai 1886).

Combes (C.), au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes (9 novembre 1887), et à Paris, rue Vignon, 21.

Vienne (Haute-).

MM.

Baras (Albert), ✱, à Châtellerault, 44, boulevard Blossac (8 février 1888).

Fage (René), à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

Leclerc (Lucien), ✱, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855), et à Paris, rue Lepelletier, 29.

Julliot (G.), conservateur du musée archéologique, à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein (7 février 1883), et à Paris, rue du Bellay, 8.

Audollent (Auguste), professeur au lycée de Sens (5 mars 1890), et à Paris, rue Vavin, 4.

Roy (Maurice), au château du Chesnoy, près Sens (2 décembre 1891), et à Paris, rue de Villersexel, 4.

Algérie et Tunisie.

Blanchère (René de la), ✱, inspecteur général des musées et bibliothèques, à Alger, 30, rue Saint-Augustin (4 mars 1885).

Boyé (Marius), capitaine au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, à Blidah, Algérie (11 mai 1887).

Blanc (Édouard), à Tunis (6 mars 1890), et à Paris, rue de Bourgogne, 50.

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

MM.

Grellet-Balguerie, 11, Hargrave Road, Upper Holloway, à Londres (3 juin 1863).

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877), et à Paris, rue de Marignan, 29.

Sainte-Marie (E. Pricot de), ✱, consul de France, à Salonique (Turquie) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny, à Constantinople (1er juin 1881).

Saige (Gustave), ✱, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine) (7 février 1883), et à Paris, quai des Célestins, 2.

Laigue (Louis de), ✱, consul général de France, à Cadix (Espagne) (5 décembre 1883).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouv. de Grodno (Russie) (5 mars 1890).

Toutain, membre de l'École française de Rome, à Rome, Palais Farnèse (2 décembre 1891).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (Prof^r Julien von), à Berlin, S. W. Yorkstrasse, 14.

Belgique.

Marmol (del), président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

Straten Ponthoz (le comte François van der), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M. O.), ✱, à Liège (6 juin 1867).

MM.

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).

Cloquet (L.), professeur à l'Université, à Gand (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), à Bruxelles, rue Veydt, 31 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), 49, rue du Trône, Ixelles-Bruxelles (3 avril 1889).

Danemark.

Schmidt (le professeur Waldemar), ✱, à Copenhague, Musées royaux (Prindsens Palais) (3 juin 1868).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Madrid (6 novembre 1867).

Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).

Girbal (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

Vèra y Chilier (Francisco Asis de), directeur et conservateur du Musée provincial, à Cadix (6 janvier 1892).

États-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Grande-Bretagne.

Loftus, à Ettrich (Écosse) (4 novembre 1857).

Franks (Augustus-Wollaston), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur honoraire au Musée Britannique (5 février 1862).

Bunnell Lewis, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

Rivett-Carnac, Esqre, membre de la Société des Antiquaires de Londres, aide de camp de S. M. la Reine, à Allahabad (Indes-Orientales) (10 décembre 1884).

MM.

Lane Fox Pitt Rivers (le lieutenant général Aug.-Henry), au château de Rushmore, Salisbury (8 avril 1891).

Evans (Arthur-John), conservateur de l'Ashmolean Museum, Oxford (8 avril 1891).

Grèce.

Carapanos (Constantin), ✱, ancien ministre, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

Rossi (le commandeur G.-B. de), G. O. ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Bertolotti (le chevalier), directeur des archives d'État, à Mantoue (8 janvier 1879).

Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences de Turin (8 avril 1891).

Norvège.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Pays-Bas.

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Russie.

Siennicki (Stanislas-Joseph de), à Varsovie (3 février 1875).

Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou (8 avril 1891).

Suisse.

MM.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université de Genève (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Champitet, près Lausanne (6 février 1884), et à Paris, rue Roquépine, 15.

Briquet (C. M.), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

Aisne, *Saint-Quentin*. Société académique.
Allier, *Moulins*. Société d'émulation.
Alpes (Hautes-), *Gap*. Société des études historiques.
Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
Aube, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.
Aveyron, *Rodez*. Société des sciences, lettres et arts.
Belfort (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.
Calvados, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.
Charente, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
Charente-Inférieure, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.
— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Cher, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

Corrèze, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Côte-d'Or, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

Côtes-du-Nord, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

Creuse, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Dordogne, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

Doubs, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

Drôme, *Romans*. Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
— *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

Eure-et-Loir, *Chartres*. Société archéologique du département.
— *Châteaudun*. Société Dunoise.

Gard, *Nimes*. Académie du Gard.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

Gironde, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique.

Landes, *Dax*. Société de Borda.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres.

— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

Maine-et-Loire, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.

— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

Manche, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.

— *Reims*. Académie de Reims.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

— *Avesnes*. Société archéologique.

— *Cambrai*. Société d'émulation.

— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.

— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Roubaix*. Société d'émulation.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.

Oise, *Compiègne*. Société historique.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

Savoie, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Savoie (Haute-), *Annecy*. Société Florimontane.

Seine, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.

— — Société de l'histoire de France.

— — Société des études historiques.

— — Société philotechnique.

— — Société des Amis des monuments parisiens.

Seine-et-Marne, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.

— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.

— Commission des antiquités du département.

— *Rambouillet*. Société archéologique.

— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique.

Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie du département de la Somme.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
— *Sens*. Société archéologique.
Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique de la province.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
Autriche-Hongrie, *Vienne*. Académie impériale des sciences.
— — Commission centrale impériale et royale d'archéologie.
— *Grætz*. Société historique de Styrie.
— *Layback*. Société historique de la Carniole.
— *Agram*. Société archéologique.
— *Spalato*. Société d'histoire et d'archéologie dalmate.
— *Buda-Pest*. Société archéologique de Hongrie.
Bade, *Manheim*. Société historique.
Bavière, *Munich*. Académie royale des sciences.

BAVIÈRE, *Bamberg*. Société historique.
— *Nuremberg*. Museum germanique.
— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.
BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.
— — Société d'archéologie de Bruxelles.
— — Société royale de numismatique belge.
— — Société des Bollandistes.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.
DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.
— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.
ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale de l'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.
— — Société libre des archives, bibliothèques et musées.
— *Valence*. Société archéologique.
ETATS-UNIS, *Baltimore*. Université de John Hopkins pour l'étude des sciences historiques et politiques.
— *Boston*. Société des Antiquaires.
— — Institut archéologique d'Amérique.
— *New-York*. Société ethnologique d'histoire naturelle.
— *Philadelphie*. Société philosophique américaine.
— *Topeka*. Société historique de l'état du Kansas.
— *Urbana*. Association centrale scientifique de l'Ohio.
— *Washington*. Institut Smithsonien.
GRANDE-BRETAGNE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.
— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.
— *Cambridge*. Société des Antiquaires.

GRANDE-BRETAGNE, *Edimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse.
— — Société numismatique.
— — Société royale.

GRÈCE, *Athènes*. Société archéologique.

HESSE-DARMSTADT, *Mayence*. Société des Antiquaires.

ITALIE, *Rome*. Académie des Lincei.
— *Foligno*. Archives historiques pour les Marches et l'Ombrie.
— *Milan*. Société historique lombarde.
— *Modène*. Académie royale des sciences, lettres et arts.
— *Turin*. Académie royale des sciences.

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

PAYS-BAS, *Leeuwarden*. Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des sciences.

PRUSSE, *Bonn*. Société des Antiquaires du Rhin.
— *Iéna*. Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe.
— *Trèves*. Société des recherches utiles.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.
— — Commission impériale archéologique.
— *Moscou*. Société impériale archéologique.

SUÈDE, *Stockholm*. Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

SUISSE, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse Romande.
— *Lucerne*. Société historique des cinq Cantons primitifs.
— *Zurich*. Société des Antiquaires.

TURQUIE, *Constantinople*. Société centrale.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

Au 1er Juin 1892.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Allmer (Auguste), Rhône.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Auber (l'abbé), Vienne.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Audollent (Auguste), Yonne.
Aurès, Gard.
Babeau (Albert), Aube.
Baras (A.), Vienne.
Barrière-Flavy, Ariège.
Batiffol (l'abbé), Seine.
Bayet (Charles), Nord.
Beaucorps (le baron A. de), Charente-Inférieure.
Beaudouin (Jules), Côte-d'Or.
Beaurepaire (Eugène de Robillard de), Calvados.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvois (E.), Côte-d'Or.
Bernard (l'abbé E.), Morbihan.
Berthelé (J.), Hérault.
Berthelet (Charles), Jura.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Beurlier (l'abbé), Seine.

MM.

Bigarne (Charles), Côte-d'Or.
Blanc (Édouard), Tunis.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Blanchère (René de la), Alger.
Blanchet (Adrien), Basses-Pyrénées.
Bloch (G.), Seine.
Boisse (Ad.), Aveyron.
Bordeaux (Seine).
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Boucher de Molandon, Loiret.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bouillet (l'abbé A.), Seine.
Boutroue (Alex.-Ant.), Cher.
Boyé (Marius), Aude.
Brassart (E.), Loire.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé P.), Jura.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Caffiaux (Henry), Nord.
Cagny (l'abbé Paul de), Somme.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (l'abbé de), Gers.
Casati (Charles), Seine.
Castan (Auguste), Doubs.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Seine.
Chatellier (P. du), Finistère.
Chauvet, Charente.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.

MM.

Colleville (le vicomte de), Alpes-Maritimes.
Combes (C.), Vienne.
Condamin (le chanoine), Rhône.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Couret (Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Crèvecœur (R. de), Seine-et-Marne.
Dancoisne, Pas-de-Calais.
Dangibeaud, Charente-Inférieure.
Dehaisnes (le chanoine), Nord.
Delahaut, Ardennes.
Delamain (Ph.), Charente.
Delaville Le Roulx (J.), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison, Marne.
Desbilligny (J. Pierrot-), Saône-et-Loire.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert, Meurthe-et-Moselle.
Douais (l'abbé), Haute-Garonne.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Dreneuc (P. de Lisle), Loire-Inférieure.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Duhamel-Décéjean, Somme.
Duhamel (L.), Vaucluse.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumüys (Loiret).
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Durand-Greville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.
Engel (Arthur), Suisse.
Enlart (Camille), Pas-de-Calais.
Espérandieu, Corse.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Estourbeillon (le comte Régis de l'), Loire-Inférieure.

MM.

Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Fage (René), Haute-Vienne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte de), Russie.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fourot (l'abbé), Haute-Marne.
Frossard, Hautes-Pyrénées.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Girard (Paul), Seine.
Giraud (J.-B.), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard, Loire.
Gosset, Marne.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Gréau (Julien), Seine-et-Marne.
Grellet-Balguerie (Charles), Londres.
Guère (le comte Alphonse de la), Cher.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guerlin (Robert), Somme.
Guyencourt (Robert de), Somme.
Habert (Théophile), Aube.
Hardy (Michel), Dordogne.
Heiss (Aloïss), Seine.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.

MM.

Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jousset (le docteur), Orne.
Julien-Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.
Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
La Boullaye (E. Jullien de), Haute-Marne.
Lagave La Plagne-Barris (Prosper), Gers.
La Croix (le R. P. C. de), Vienne.
Lafaye (Georges), Seine.
Laigue (Louis de), Cadix.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lebègue, Haute-Garonne.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Cerf (René), Côtes-du-Nord.
Leclerc (Lucien), Vosges.
Le Clert (Louis), Aube.
Ledain (Bélisaire), Vienne.
Lefort (Louis), Seine.
Legendre, Loire-Inférieure.
Lejay (l'abbé), Côte-d'Or.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lièvre, Vienne.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Louis-Lucas, Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.
Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.
Mannier (E.), Nord.
Marchand (l'abbé Frédéric), Ain.
Marignan (Albert), Gard.

MM.

Marsaux (l'abbé), Oise.
Marsy (le comte de), Oise.
Martin-Sabon, Seine-et-Oise.
Martinière (de la), Seine.
Maxe-Werly, Meuse.
Mazerolle (Fernand), Saône-et-Loire.
Méloizes (Albert des), Cher.
Meyer (Henri), Seine.
Michon (Étienne), Loiret.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon, Côte-d'Or.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (de), Charente.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé L.), Côte-d'Or.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mossmann, Belfort.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset, Charente-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.
Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Pasquier, Ariège.
Payard (Émile), Meurthe-et-Moselle.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pécoul (Auguste), Seine-et-Oise.
Pelissier (Léon-G.), Hérault.
Penon (C.), Bouches-du-Rhône.
Petit (Ernest), Yonne.
Piet-Lataudrie, Deux-Sèvres.

MM.

Piette (Édouard), Ardennes.
Pigeotte (Léon), Aube.
Pilloy, Aisne.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Porée (l'abbé), Eure.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Pothier (le général), Tarn.
Poujol de Fréchencourt, Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.
Quarré-Reybourbon, Nord.
Rainaud (Armand), Rhône.
Raymond (Marcel), Isère.
Récamier (Étienne), Seine.
Regnier (L.), Eure.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ricard (Adolphe), Hérault.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Rosbrot (Alphonse), Haute-Marne.
Rousset (Louis), Gard.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.
Saige (G.), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Pricot de), Turquie.
Salmon (Philippe), Yonne.

MM.

Sauvage (l'abbé E.), Seine-Inférieure.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Sizeranne (le comte Monnier de la), Drôme.
Sorlin-Dorigny (Albert), Constantinople.
Souchon (J.), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Taillebois (Émile), Landes.
Tamizey de Larroque, Lot-et-Garonne.
Tartière (Henry), Landes.
Tausserat (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Thiollier (F.), Loire.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Toutain, Rome.
Travers (Émile), Calvados.
Vachez (A.), Rhône.
Vaillant, Pas-de-Calais.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallentin (Roger), Ardèche.
Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van Hende, Nord.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vialettes (l'abbé), Aveyron.
Vienne (Maurice de), Meurthe-et-Moselle.
Villefosse (Étienne Héron de), Seine-et-Marne.
Villenoisy (de), Seine-et-Oise.
Vincent (le docteur), Ardennes.
Voulot, Vosges.
Weiss (André), Seine.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1892.

Séance du 6 Janvier 1892.

Présidence de MM. E. Corroyer, président sortant, et R. de Lasteyrie, président élu.

M. Ed. Corroyer, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et chers Confrères,

« En remettant entre vos mains la charge qui m'a été confiée par vos suffrages, j'ai le devoir de vous remercier de m'avoir appelé au grand honneur de diriger vos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. J'acquitte en même temps la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous pour la sympathie que vous m'avez témoignée, sympathie qui a si puissamment contribué à l'accomplissement de la mission dont vous m'aviez chargé.

« Mais il est un autre devoir, consacré pour ainsi dire par l'usage religieusement suivi, c'est de donner un souvenir à ceux que nous avons perdus et qui ont marqué leur passage dans notre Société par les services qu'ils lui ont rendus. J'ai à vous parler cette année de MM. Pol Nicard et Édouard Flouest, membres résidants; de M. de Gourjault, de M. l'abbé Rabiet, de M. Chaverondier, associés correspondants nationaux, et du Révérend Samuel Savage Lewis, associé étranger en Angleterre.

« Pol Nicard était connu des savants français et étrangers. Polyglotte distingué, il parlait l'allemand, l'italien, l'anglais, l'arménien, l'hébreu. Vers 1840, il publiait une traduction française du *Manuel d'archéologie* d'Ottfried Muller, dans la

collection Roret. Cette traduction fut alors un véritable événement, signalé dans la *Revue archéologique;* elle établit la réputation de Pol Nicard comme archéologue. Ses travaux sont très nombreux, et il faut citer entre autres les biographies scientifiques et les études principales sur *Cuvier* et *Geoffroy de Saint-Hilaire;* sur *Alexandre Hesse*, artiste peintre et membre de l'Institut; sur *M. de Blainville*, dont il continua l'œuvre en publiant l'*Ostéographie des animaux vertébrés;* puis des notices sur *Vallet de Viriville* et sur *Taillandier*. Son essai sur *Thucydide* lui valut un prix de l'Institut, et ses recherches archéologiques en Italie et en Allemagne sont connues de tous les antiquaires. Pol Nicard entra en 1851 à la Société nationale des Antiquaires de France; son dévouement absolu à notre Compagnie s'est manifesté et maintenu pendant quarante ans. Il a publié dans nos Mémoires de nombreux travaux, parmi lesquels il faut citer : *Dypoenus et Scyllis, sculpteurs crétois; Études sur les vases nommés par les Italiens lasiali* ou *preistorici;* une notice sur l'histoire de *Port-Royal* de Sainte-Beuve et Beuchlin. Dans le *Bulletin* de la Société, ses notes sont nombreuses. Il écoutait avec attention toutes les communications, il prenait part aux discussions qu'elles soulevaient et il soutenait son opinion avec une ardeur toute juvénile. Quinze jours avant sa mort, il assistait à la séance du 17 février 1891, et il intervenait dans une discussion sur la polychromie chez les anciens en exposant ses idées avec la conviction profonde qu'il apportait à toutes ses actions. Je dois signaler les services tout particuliers qu'il a rendus comme bibliothécaire-archiviste de la Société; c'est lui qui, le premier, s'est occupé de nos archives. Il a classé et fait relier d'importants manuscrits de Jollois et d'autres documents archéologiques fort précieux. Il a constitué une série de volumes réunissant tous les rapports présentés sur l'admission des membres de notre Société, résidants ou correspondants, source unique d'informations pour la biographie de nos confrères et par conséquent pour l'histoire du mouvement historique et archéologique en France. Pol Nicard aimait profondément notre Société, dont il fut le Président en 1862, et, malgré son grand âge, il gravissait courageuse-

ment les longs escaliers du Louvre, donnant ainsi aux jeunes l'exemple de l'exactitude jusqu'au dernier moment, car, à quatre-vingt-cinq ans, il était encore le plus assidu de nos confrères. Il représentait parmi nous la tradition. Ceux qui ont eu l'honneur de passer par la présidence ont su apprécier à leur juste valeur ses bons conseils dictés par la sagesse de sa grande et toujours bienveillante expérience.

« Édouard Flouest s'est éteint le 4 juin. A la tristesse causée par une mort rapide, est venu s'ajouter le regret de n'avoir pu lui donner publiquement le témoignage d'estime et d'affection que méritait l'homme aussi bien que le savant; mais, la modestie de notre confrère lui ayant fait refuser d'avance les honneurs suprêmes, nous devons nous borner à les lui rendre dans l'intimité de nos séances. Flouest s'était plus exclusivement consacré à l'étude de nos antiquités nationales. Il a publié de nombreux travaux sur divers monuments des régions où ses fonctions l'avaient appelé. A Nimes, dans la Provence, dans l'Orléanais et en Bourgogne, dont il était originaire, son nom était connu de tous les érudits. Dès 1869, il était l'un des collaborateurs les plus zélés de la Commission de topographie des Gaules, à laquelle il a fourni des indications précieuses sur le *Camp de Chassey*, sur l'*Oppidum de Nages* et sur les *Tumulus de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne*. Plus tard, il s'est occupé de mythologie gauloise; il a laissé sur cet important sujet et sur les rapports des croyances gauloises avec celles des peuples de l'Orient des notes qui seront sans doute mises en lumière par des plumes amies. Édouard Flouest était l'exemple de l'homme droit et dévoué à ses amis. A plusieurs reprises, il a donné des preuves d'une délicatesse de conscience, toujours rare, qui lui a fait sacrifier une brillante carrière, et, plus tard, une position élevée, aux convictions qui dominèrent toute sa vie. Nommé associé correspondant national le 3 novembre 1869, puis élu membre résidant en 1884, il n'a cessé d'apporter à notre Compagnie le concours le plus éclairé et le plus dévoué, et vous vous rappelez qu'il était un de ses membres les plus exacts, toujours actif, et, avec une bienveillance et une courtoisie parfaites, toujours prêt à mettre

les ressources de son érudition profonde au service de ses confrères et de tous ceux qui s'intéressent à nos travaux.

« M. le comte Olivier de Gourjault, associé correspondant national, décédé à Mézières en 1891, était un chercheur infatigable. Il a publié de bons travaux dans la *Revue de Champagne et de Brie*, ainsi que dans les *Mémoires de l'Académie de Belgique*, en collaboration avec M. Vooters. On lui doit un recueil des chartes de Saint-Remi de Reims, une édition des *Mémoires du maréchal de Schulemberg*, les *Mémoires du maréchal de Saint-Pol*, ce ligueur célèbre, si longtemps mystérieux, dont il a su, le premier, déterminer exactement la personnalité et les origines.

« M. l'abbé Rabiet, associé correspondant à Bourberain (Côte-d'Or), a publié, dans le volume des Mémoires de 1888, un travail intéressant sur les *Inscriptions romaines de Cadenet*. On lui doit aussi une *Étude sur le patois gallo-romain de Bourberain (Côte-d'Or)*, et il a inséré dans la *Revue de philologie*, en 1888, une note relative à la correction d'un passage de Pline dans laquelle il redresse le nom antique d'une des peuplades de la Narbonnaise.

« M. Chaverondier, archiviste du département de la Loire, associé correspondant national depuis 1866, décédé au mois d'octobre 1891, a publié un grand nombre d'études relatives au Forez, entre autres l'inventaire de titres dressé en 1532 par Jacques Luillier qu'il a enrichi de notes savantes d'un grand intérêt historique. Il est l'auteur d'une biographie de Jean-Marie de la Mure, historien du Forez; il a édité plusieurs volumes d'*inventaires*, et il a fait paraître une notice sur les *Testaments enregistrés en la cour du Forez*. On lui doit aussi la publication d'un grand nombre de documents concernant la province dont il avait fouillé toutes les archives; ces documents ne seront pas perdus pour la science.

« M. Samuel Savage Lewis, bibliothécaire du collège de *Corpus Christi* à Cambridge (Angleterre), décédé en 1891, avait été admis dans notre Société en 1872, à titre d'associé correspondant étranger. Ses travaux ont paru dans le Journal de philologie de Cambridge, dans les Mémoires de la Société royale archéologique de Londres et dans les Actes de la

Société royale d'archéologie. Ils sont trop nombreux pour les rappeler tous, mais je puis citer une *Étude sur une figurine de guerrier*, trouvée près de Cambridge, une *Notice sur un grand plat d'étain romain*, découvert dans la même région, et une autre *Notice sur un bélier en bronze* de travail grec, conservé au Musée de Palerme.

« Après avoir fait l'éloge de nos membres défunts, il faut parler de nos confrères vivants et de nos travaux. MM. le vicomte François Delaborde, Martha et Prou, succédant à MM. Guérin, Perrot et Pol Nicard, ont été élus, en 1891, membres résidants de notre Société. MM. Barrière-Flavy, le prince Roland Bonaparte, Boisse, Delamain, Gosset, Le Cerf, Leclert, Marignan, H. Meyer, Pélissier, Potier, Récamier, Rousset, Roy, Souchon, Toutain, l'abbé Vialettes et de Villenoisy ont été nommés associés correspondants nationaux. Vous avez décerné à Mme la comtesse Ouvaroff, à MM. John Evans, Ferrero et au général Pitt-Rivers le titre d'associé correspondant étranger.

« L'activité de la Société ne s'est pas ralentie pendant l'exercice qui vient de finir avec l'année 1891. Nos séances ont été très suivies par les membres résidants et les associés correspondants. Notre Bulletin a conservé son importance grâce aux patients et persévérants efforts de notre Commission des impressions et en particulier de notre cher confrère l'abbé Thédenat. La table qui doit terminer le Bulletin de 1890 s'imprime en ce moment; on met en pages la dernière feuille du second fascicule de 1891, et, dans la première quinzaine de janvier, le dernier fascicule de 1890 et le second de 1891 seront en distribution.

« Le tome LI de nos *Mémoires* paraîtra vers la fin du mois de janvier. Il contiendra les articles suivants : *Les poids anciens en plomb du Musée du Louvre*, par M. Étienne Michon; *Les bas-reliefs antiques de la place Lenche à Marseille*, par M. Ed. Flouest; *La fuite de Dédale; note sur la stèle étrusque à sujets mythologiques trouvée à Bologne*, par M. Jules Martha; *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, par M. Adr. Blanchet; *Le plus ancien manuscrit de la Notitia dignitatum*, par M. H. Omont; *Saint-Étienne et*

l'évêque Pierre de Hans, vitrail de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, par M. le chanoine Lucot; *Aix-la-Chapelle*, étude sur le nom de cette ville, par M. Aug. Prost; *La bijouterie des Goths en Russie*, par M. le baron de Baye, et enfin un mémoire sur le *Livre de la propriété des choses, de Barthélemy de Glanville*, par M. Janvier.

« Nos finances sont toujours dans un état très prospère, que nous devons à la vigilante régularité de notre excellent trésorier M. Edmond Guillaume.

« Notre cher confrère, mon honorable prédécesseur, nous indiquait l'année dernière les mesures qu'il avait prises au nom de la Société pour assurer la conservation de la bibliothèque tout en maintenant la liberté du prêt des livres. M. Mowat, avec l'esprit d'ordre et de méthode qui le distingue, s'est appliqué à faire rentrer les ouvrages prêtés depuis longtemps; quelques-uns étaient sortis de la bibliothèque depuis plus de vingt ans. Il a classé et fait relier les archives de la Société, de 1885 à 1890, continuant et améliorant le grand travail commencé par M. Pol Nicard. Je suis bien certainement l'interprète de vos sentiments en adressant à M. Mowat nos remerciements qu'il mérite à tous égards.

« Nous devons remercier également MM. Prou et Bapst qui ont si obligeamment remplacé, pendant les six derniers mois, l'archiviste et le secrétaire adjoint décédés, fonctions que vos suffrages leur ont confirmées pour l'année 1892.

« L'élection du successeur de M. Édouard Flouest, membre résidant, avait été fixée au 2 décembre 1891; elle n'a pas donné de résultat. Après une lutte très courtoise, mais très vive, qui prouve la valeur des candidats en présence, cette élection a dû être ajournée, conformément au règlement, à la séance d'aujourd'hui 6 janvier 1892, et je laisse à mon successeur l'honneur de présider le scrutin.

« J'ai terminé le compte-rendu de notre existence, administrative pour ainsi dire, mais il me reste à vous signaler un fait sur lequel je désire attirer votre attention : c'est le mouvement d'opinion qui s'est produit dans ces derniers temps en faveur de la conservation de nos monuments his-

toriques, mouvement que notre Société a préparé depuis longtemps et qui semble devoir être enfin l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics.

« Il n'est pas besoin d'insister sur les services rendus par notre Compagnie, sous diverses épithètes, nécessitées par les fluctuations politiques, royale, impériale ou nationale; la Société des Antiquaires de France, qui a compté, compte et comptera toujours parmi ses membres une élite de savants dont le zèle éclairé et le désintéressement absolu ne se sont jamais démentis, a contribué puissamment à généraliser l'étude de l'archéologie. Ces savants ont fait connaître les œuvres du passé et, en attirant le respect sur les monuments de l'antiquité et du moyen âge, ils ont fait naître le goût des études archéologiques; ils ont démontré la nécessité de sauvegarder nos archives lapidaires qui méritent d'être conservées intactes au même titre que les autres richesses d'art de notre pays. Mais ces superbes exemples de l'art monumental n'ont pas toujours été respectés; amoindris par des suppressions regrettables, dénaturés par des restaurations imprudentes et, ce qui est plus grave encore, complétés par des constructions nouvelles, ces monuments ont ainsi perdu leur valeur au point de vue documentaire; leur authenticité devient suspecte après une restauration, aussi ingénieuse qu'elle puisse être.

« Il est permis d'espérer que les archéologues obtiendront bientôt la situation qu'ils doivent avoir dans les commissions chargées de veiller à la conservation de nos monuments historiques. Ils apporteront aux architectes un concours qu'il ne convient plus de dédaigner; loin d'être un obstacle, ils seront un conseil en même temps qu'un frein salutaire, et, s'ils parviennent à sauver ce qui nous reste encore de nos chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge, ils auront atteint le but généreux qu'ils se sont proposé et mérité la reconnaissance des générations futures en conservant intacts d'incontestables documents archéologiques.

« Enfin, Messieurs et chers confrères, permettez-moi de vous soumettre deux idées : l'une agréable et l'autre utile. Je veux d'abord vous proposer la fondation d'un dîner, men-

suel, trimestriel ou même annuel, le dîner des Antiquaires de France, qui aurait pour effet certain, à mon avis, de resserrer très agréablement les liens affectueux qui nous unissent. Je voudrais aussi que nous puissions créer un prix, le prix de la Société nationale des Antiquaires de France, à décerner tous les ans à celui de nos associés correspondants qui aurait fait le meilleur travail sur l'archéologie nationale.

« Si la Société approuvait le projet que j'ai l'honneur de lui soumettre, et dont elle réglerait les conditions avec la haute sagesse qui caractérise tous ses actes, si elle jugeait à propos d'organiser une souscription pour réunir les fonds nécessaires, dont les arrérages annuels formeraient la valeur du prix, je demanderais à être inscrit au nombre des souscripteurs, trop heureux de voir accepter une proposition qui n'a pas d'autre objet que celui d'offrir à notre Compagnie le témoignage de mes sentiments dévoués et de ma respectueuse sympathie.

« En vous remerciant de nouveau, Messieurs et chers confrères, de la confiance dont vous m'avez honoré, j'invite M. le comte de Lasteyrie à occuper le fauteuil de la présidence, et je prie M. Bapst de prendre place au bureau en qualité de secrétaire. »

Le comte de Lasteyrie, en adressant, au nom de la Société, des remerciements au Bureau sortant, propose de renvoyer à la Commission des impressions le discours de M. Corroyer. Cette décision est accueillie à l'unanimité.

Ouvrages offerts :

Archivio storico Lombardo, serie II, fasc. XXXII.
Bulletin critique, 1892, n° 1.
— *de l'Académie du Var*, nouv. série, t. XVI, 1er fasc., 1891.
— *de la Société industrielle de Mulhouse*, déc. 1891.
— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 69-75 liv., 1891.
— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trim. 1891.
The statutory ninth international congress of orientalists held in London, 1891, in-8°.

Aurès (A.). *Étude de la formation des mesures itinéraires et des mesures agraires dans le système métrique assyrien.* Chalon-sur-Saône, 1891, in-4°.

Bazaine (P.-D.). *Les premières voies ferrées en Alsace; chemin de fer de Strasbourg à Bâle.* Paris, 1892, in-8°.

Bellew (H.-W.). *An inquiry into the ethnography of Afghanistan. — Introductory remarks to an inquiry into the ethnography of Afghanistan.* Londres, 1891, in-8°.

Destrée (Joseph). *Le psautier de Guy de Dampierre.* Gand, 1891, in-8°.

Dollfus (Auguste). *Table des matières des sujets traités aux Comités d'utilité publique, de commerce,* etc. Mulhouse, 1891, in-8°.

Gollanez (Hermann). *The dignity of labour as taught in the Talmud.* Londres, 1891, in-8°.

Guiraudon (Th. G. de). *Report of the progress made in the study of african languages in the lack few years.* Londres, 1891, in-8°.

Leitner (G.-W.). *Muhammadanisur eing the report of an extempore address.* 1890, in-8°.

— *On the sciences of language and of ethnography.* Londres, 1890, in-8°.

Rivoli (Le duc de). *Bibliographie des livres à figures vénitiens.* Paris, 1892, in-8°.

Vasconcellos-Abren (G. de). *Summerio das investigaçoes em samscritolosgia dasde* 1886 *ate* 1891. Lisbonne, 1891, in-8°.

M. Durrieu, membre résidant, présente en hommage, de la part de l'auteur, une étude de M. J. Destrée, conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs de Belgique, intitulée : *Le psautier de Guy de Dampierre.* Ce manuscrit, de petit format, mais d'une ornementation extrêmement brillante et soignée, est conservé sous le n° 10607 à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. On lui a jadis assigné comme date le deuxième tiers du XIII^e^ siècle. M. Destrée, qui en donne une description très soignée, établit qu'il est un peu plus récent et qu'on peut placer exactement l'époque de son exécution entre 1280 et 1297. Quant à l'auteur des enluminures,

il doit, suivant toute vraisemblance, appartenir au nord de la France, à la contrée comprise entre Saint-Omer et Douai. M. Destrée a fait en outre un rapprochement très intéressant. Il a eu la sagacité de reconnaître un feuillet détaché anciennement du Psautier de Guy de Dampierre dans une miniature isolée, ayant fait partie de la collection Firmin-Didot et appartenant actuellement à M. Gélis-Didot. Cette miniature a figuré en 1889 dans les galeries de l'histoire du travail à l'Exposition universelle.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Flouest, décédé.

M. Héron de Villefosse, au nom du colonel G. de la Noë, fait connaître que celui-ci retire sa candidature pour cette fois.

M. Martha lit un rapport sur la candidature de M. R. Cagnat.

On passe ensuite au scrutin, et M. Cagnat, ayant réuni le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit un rapport favorable sur la candidature de M. Paul Leprieur au titre d'associé correspondant national, et M. A. de Barthélemy sur les candidatures de M. le docteur Vincent au titre d'associé correspondant national et du chanoine Antonio Vera au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote, et, les candidats ayant obtenu le nombre de suffrages réglementaire, le Président proclame MM. Paul Leprieur et le docteur Vincent associés correspondants nationaux, le premier à Paris, le second à Vouziers (Ardennes), et M. le chanoine Vera associé correspondant étranger à Cadix (Espagne).

La Société décide qu'elle autorise l'échange de ses publications avec celles de la Société archéologique de Finlande, de la Société d'émulation d'Abbeville et de la Société des sciences et lettres de Bordeaux.

Séance du 13 Janvier.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale accademia dei Lincei, 1891, t. VII, fasc. 2, 2e semestre.

Bibliographie des travaux de M. de Montaiglon. Paris, 1891, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, nouv. série, t. VIII, 159e livr.

Publication de la section historique de l'Institut R.-G.-D. du Luxembourg, vol. XXXIX, XLI et XLII, 1890-1891.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société archéologique de Saintes, 4e série, t. I, 5e livr., 1892.

CORROYER (Edmond). *L'architecture romane*. Paris, 1891, in-8°.

— *L'architecture gothique*. Paris, 1891, in-8°.

DURAND-GRÉVILLE (E.). *La couleur du décor des vases grecs*. Paris, 1891, in-8°.

GOBLET D'ALVIELLA (le comte). *Des méthodes qui permettent d'atteindre le développement préhistorique des religions*. Bruxelles, 1891, in-8°.

M. le baron de Baye, membre résidant, offre à la Société une brochure de M. Goblet d'Alviella, professeur à l'Université de Bruxelles, sur le développement préhistorique des religions. En rassemblant, en interprétant les témoignages écrits ainsi que les monuments figurés, de nombreux savants ont reconstitué le développement des systèmes religieux en usage chez les principaux peuples civilisés. M. Goblet remonte la chaine des siècles et recherche les manifestations de religiosité chez nos ancêtres à l'époque où ils n'avaient pas encore d'histoire. Il s'est adressé à la psychologie, à la linguistique, à l'archéologie préhistorique, au folklore et à l'ethnographie. Les documents réunis dans ces quelques pages sont des plus intéressants et nous montrent l'évolution accomplie dans une science toute moderne.

Correspondance.

M. Durand-Gréville et M. le docteur Carton écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national, le premier à Angers, le second à Teboursouk (Algérie). Le Président désigne MM. Bouchot, Molinier et Cagnat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du premier candidat, et, pour ceux du second, MM. Cagnat, l'abbé Duchesne, Prou.

Travaux.

Le Président souhaite la bienvenue à Mgr le prince Pierre de Saxe-Cobourg qui assiste à la séance.

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans le mémoire sur les *Signes d'infamie au moyen âge*, que j'ai eu l'honneur de lire, il y a trois ans, j'exprimais, timidement, il est vrai, l'avis que la roue des Juifs pouvait être considérée comme la représentation d'une pièce de monnaie, allusion à l'âpreté des Juifs pour le gain ou au prix de trente deniers que Judas reçut pour livrer le Christ, ou encore comme la représentation de l'hostie, signification qu'on lui donnait quand on condamnait à la porter les faiseurs d'incantations ou de maléfices au moyen de l'Eucharistie.

« En Italie, le signe des Juifs était appelé O ou était regardé, semble-t-il, comme le chiffre zéro. Dès le XV^e^ siècle, des esprits curieux eurent l'idée de rechercher quelle signification pouvait avoir la marque des Juifs. Je dois à l'obligeance de M. Delisle la connaissance d'une pièce de vers latins adressée à un certain « Cecilianus » sur cette question. Elle a sans doute pour auteur Jean-Baptiste Guarini, fils du célèbre Guarini de Vérone et lui-même philologue distingué, professeur à l'Université de Ferrare, puis ambassadeur en France. En tout cas, elle se trouve dans ses *Carmina*, imprimés à Modène en 1496, au fol. 5 du cahier L (Hain, n° 8127). Selon lui, ce signe a pour but de rappeler aux Juifs qu'ils

sont condamnés aux peines éternelles, ou, le zéro n'ayant aucune valeur, qu'ils ne sont rien parmi les hommes, ou enfin il y voit une allusion à l'usure que pratiquent les Juifs. Voici d'ailleurs le texte de Guarini :

Ad Cecilianum cur Judaei ferant litteram O.

Cur ferat hebraeus vocalem in pectore quartam
A multis quaeri, Coeciliane, solet.
Addictum aeternis ut se cruciatibus esse
Cogitet, haec secum signa doloris habet.
Aut, quia pro nihilo numeris apponimus illam,
Inter mortales se sciat esse nihil.
Aut quia Judaeis augentur foenore nummi :
Major ab hac numerus nam solet esse nota.

« Je profite de cette communication pour vous informer que, continuant mes recherches sur les signes d'infamie, j'accueillerais avec reconnaissance les renseignements sur les bourreaux qui étaient, dans certains endroits, obligés d'avoir une robe jaune ou une échelle d'étoffe sur l'épaule; sur les débiteurs insolvables, qui étaient condamnés à porter un bonnet vert; sur les mendiants à qui on prescrivait d'avoir une marque d'étoffe jaune sur l'épaule. »

M. Durrieu, membre résidant, dépose sur le bureau une miniature, représentant le roi Louis XI, qui appartient à M. Vasset et lui a été communiquée par M. Piet-Latauderie. Suivant lui, cette miniature doit être une reproduction, exécutée vraisemblablement au XVI^e^ siècle, d'un portrait de Louis XI peint par Foucquet, aujourd'hui perdu, et tout à fait analogue comme disposition au portrait de Charles VII possédé par le Musée du Louvre.

M. Molinier, membre résidant, communique une plaquette en bronze récemment acquise par le Musée du Louvre. Cet objet est surmonté d'une pierre antique entourée d'une monture d'orfèvrerie aux armes du cardinal Barbo, pape sous le nom de Paul II; il a retrouvé et cite le passage de l'inventaire de la collection de ce pape où est décrit cet intéressant monument.

M. Babelon, membre résidant, fait remarquer qu'une améthyste gravée, toute semblable à celle que porte cette plaquette, fait partie des collections du Cabinet des médailles; il est permis de croire que c'est la propre pierre possédée autrefois par Paul II.

M. l'abbé Beurlier, associé correspondant, communique un fragment de poterie rouge sigillée trouvé en juin der-

Fragment de poterie représentant une tauromachie.

nier à Orange, derrière le théâtre. Ce fragment représente une tauromachie. C'est le premier document relatif aux combats de taureaux qui ait été trouvé en Gaule. Il doit être ajouté à la série des monuments relatifs à ce genre de combats recueillis par M. l'abbé Beurlier dans son mémoire sur *Les combats de taureaux dans l'antiquité.*

Séance du 20 Janvier.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, XIIIe année, n° 2. Paris, 1892, in-8°.

— ***de correspondance hellénique***, XVe année, nos 1-4. Paris, 1891, in-8°.

— ***de la Société historique et archéologique du Périgord***, t. XVII, 2e livr. Périgueux, 1891, in-8°.

Journal des Savants, nov.-déc. 1891, in-4°.

Revue de l'Art chrétien, 4e série, t. II, 6e livr. Lille, 1891, in-4°.

SAXE-COBOURG (le prince Pierre DE). ***Monnaies grecques inédites ou peu connues***. Paris, 1891, in-8°.

Correspondance.

M. Bordeau, présenté par MM. Müntz et Rey, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Méru (Oise); le Président désigne MM. Babelon, Cagnat et Durrieu pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Il est donné lecture d'une lettre adressée par l'ambassade d'Espagne, invitant les membres de la Société à se faire représenter au quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Travaux.

Le Président se fait l'interprète de la Compagnie pour exprimer les regrets éprouvés par tous nos confrères en apprenant la mort du comte de Niewerkerke, membre honoraire.

M. Héron de Villefosse demande la permission d'ajouter quelques mots aux paroles que vient de prononcer M. le Président.

« En 1854, au moment où le directeur général des Musées

ouvrit les portes du Louvre à la Société des Antiquaires et lui accorda, avec autant de libéralité que de bonne grâce, le logement qu'elle occupe aujourd'hui, au centre même du Palais, au milieu des richesses qui font l'objet ordinaire de ses études, la Société était dans une situation très précaire, par suite du mauvais état de ses affaires. Le comte de Niewerkerke a donc été pour elle un véritable bienfaiteur. Grâce à sa haute bienveillance, la Société put échapper au péril qui la menaçait et, délivrée de tout souci, continuer des travaux qui font sa gloire et qui font honneur au pays.

« Il n'y a aucun inconvénient à publier aujourd'hui la correspondance échangée à cette époque entre M. le comte de Niewerkerke et Adrien de Longpérier. Ces lettres, conservées aux archives du Musée, font autant d'honneur à l'un qu'à l'autre de nos regrettés confrères; elles sont devenues pour notre Société de véritables documents historiques, et c'est à ce titre que M. Héron de Villefosse en demande l'insertion dans notre *Bulletin*.

« Voici la lettre écrite par A. de Longpérier :

Palais du Louvre, le 2 septembre 1854.

Monsieur le Directeur général,

La Société impériale des Antiquaires de France m'a chargé de vous demander une faveur qui pourrait la sauver du péril où elle se trouve. J'ose espérer que vous voudrez bien écouter avec bienveillance la demande que j'ai l'honneur de vous adresser en son nom.

La Société impériale des Antiquaires de France, fondée en 1805, reconnue par plusieurs ordonnances et décrets, et, en dernier lieu, déclarée établissement d'utilité publique par décret de l'empereur Napoléon III, est composée de quarante-cinq membres titulaires et de dix membres honoraires. Lors de sa fondation, elle avait été autorisée à se réunir dans le Musée des Petits-Augustins, et cette faculté lui fut laissée jusqu'à la dispersion des collections qui composaient ce Musée. Elle dut alors se procurer un local pour tenir ses séances, et elle y réussit malgré la modicité de ses ressources.

Aujourd'hui cependant, elle se voit privée du local qu'elle occupe depuis trente ans par suite d'arrangements particuliers pris par M. L'Herbette, ancien député, propriétaire de ce local. La Société a

en vain cherché un autre emplacement où elle pût tenir ses séances. L'enchérissement des loyers est un obstacle considérable; d'un autre côté, M. le ministre de l'Instruction publique a progressivement réduit de 1000 francs à 300 francs l'allocation qu'il accordait à la Société, et cela pour en faire profiter des Sociétés départementales. La Société impériale des Antiquaires de France, qui compte dans son sein huit membres de l'Institut, trois conservateurs du Louvre, un officier d'ordonnance de l'empereur et d'autres personnes recommandables, qui a publié vingt-sept volumes de mémoires et imprimé un mouvement considérable à l'étude de notre histoire nationale, se voit donc sur le point de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation par une dissolution totale, tandis que les Sociétés départementales sont en pleine prospérité, grâce aux allocations des conseils généraux, des ministères et à la concession des locaux qui leur est faite par les villes.

Dans cette conjoncture, la Société impériale des Antiquaires a recours à votre bonté, Monsieur le Directeur général; elle a pensé que vous voudriez bien lui permettre de se réunir *trois fois par mois, de quatre heures un quart à six heures après midi, dans la bibliothèque du Musée.*

La Société des Antiquaires est essentiellement studieuse et calme; ses règlements lui interdisent toute discussion de matières politiques et religieuses; elle ne se compose que d'antiquaires qui ont pour le Musée le plus grand respect. Jamais elle ne tient de séance publique.

Afin que vous ne puissiez rester étranger aux actes d'une réunion qui se tiendrait dans le Musée, la Société vous décernerait le titre de membre honoraire, ce qui est actuellement facile, puisqu'il y a des vacances. Les membres honoraires ont exactement les mêmes droits que les titulaires, sauf qu'ils sont dispensés de la cotisation. La faveur que la Société sollicite de votre bienveillante protection pour la science et les arts n'est pas sans précédents. Outre qu'elle-même a siégé longtemps au Musée des Petits-Augustins, la Société impériale d'agriculture tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville et la Société des amis des arts au Louvre, la Société de l'histoire de France à la Bibliothèque impériale.

J'ose espérer, Monsieur le Directeur général, que vous ne trouverez pas d'inconvénients à accorder l'autorisation, d'ailleurs essentiellement révocable, que je sollicite au nom de mes confrères. Vous rendrez par là un service très réel à une association érudite qui poursuit, depuis bien des années déjà, l'explication des objets composant précisément les collections que vous administrez.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments dévoués et de ma haute considération.

Adrien de Longpérier.

« La réponse du directeur général des Musées ne se fit pas attendre. Elle est adressée à « M. Adrien de Longpérier, « conservateur des antiques au Musée du Louvre, président « de la Société des Antiquaires de France. »

9 septembre 1854.

Monsieur,

J'offre avec le plus grand plaisir l'hospitalité à la Société impériale des Antiquaires de France et je l'autorise à tenir ses séances dans la bibliothèque du Musée du Louvre.

J'accepte aussi avec empressement le titre de membre honoraire que la Société veut bien me décerner.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération bien distinguée.

Le Directeur général des Musées impériaux,
Intendant des Beaux-Arts de la maison de Sa Majesté,

Niewerkerke.

« A la suite de cet échange de lettres, la Société des Antiquaires s'installa au Louvre, où le directeur général mit une salle spéciale à sa disposition; la Société y transporta sa bibliothèque et ses collections. Cette salle, placée entre le cabinet de l'archiviste et le logement de l'agent comptable, fut occupée par la Société jusqu'en 1875. A cette époque, l'Administration des Musées la reprit pour agrandir le local devenu trop exigu de la bibliothèque du Musée; elle donna en échange à la Société des Antiquaires les trois pièces en possession desquelles elle est encore aujourd'hui.

« Le 29 décembre 1865, le général Creuly, président de la Société, s'étant adressé de nouveau à M. de Niewerkerke pour obtenir l'autorisation de réunir plus fréquemment les membres de la Société, reçut la réponse suivante :

Paris, le 3 janvier 1866.

Monsieur le Président,

C'est avec empressement que je saisis l'occasion que vous m'offrez dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le

29 décembre, de donner une nouvelle preuve de nos sympathies à la Société impériale des Antiquaires de France, pour laquelle je professe la plus haute estime, en continuant à mettre à sa disposition la salle de ses réunions. Je vous prie d'être bien persuadé de la sincérité des regrets que j'éprouve de ne pouvoir m'associer à ses travaux à cause de mes trop nombreuses occupations.

Agréez, etc.

Le Sénateur, surintendant des Beaux-Arts,

NIEWERKERKE.

« Ces lettres n'ont pas besoin de commentaires. Elles expliquent pourquoi la Société accorda à M. le comte de Niewerkerke le titre de membre honoraire, quoiqu'il n'ait jamais pris part à ses travaux. C'était pour acquitter une dette de reconnaissance envers le fonctionnaire généreux et bienveillant qui lui avait donné asile au Louvre et qui, en la faisant profiter des avantages matériels de l'administration à la tête de laquelle il était placé, l'avait mise à l'abri des difficultés pécuniaires qui avaient entravé un moment son développement, sa vie et ses études. »

M. G. Bapst, membre résidant, présente la reproduction des bustes et statues du grand Condé. Toutes ces statues sont l'œuvre de Coyzevox, et l'un des bustes, conservé dans la bibliothèque de Chantilly, fait d'après nature, reproduit exactement les traits du vainqueur de Rocroi.

M. de Montaiglon, membre résidant, rappelle à cette occasion le ravissant petit portrait de Condé conservé au Musée d'Anvers.

M. Molinier, membre résidant, présente le moulage d'une améthyste gravée, possédée par le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale; c'est l'original de la pierre qui a servi à la fabrication d'une plaquette en bronze, aux armes du pape Paul II, dont il a entretenu la Compagnie à la séance précédente.

Séance du 27 Janvier.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

American historical association, annual report for the year 1889. Washington, 1890, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, n° 91, janvier 1892. Châteaudun, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 197. Chartres, 1892, in-8°.

— *de la Diana*, t. VI, n° 4. Montbrison, 1892, in-8°.

Comité d'histoire vosgienne, par J.-C. Chapellier, P. Chevreux et G. Gley, t. X. Paris, 1891, in-8°.

L'Intermédiaire, 10 janvier 1892, in-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologičkoga Družtva, t. XIV, 1er fasc.

DURRIEU (Paul). *Un quarante-quatrième fragment des Heures de maître Étienne Chevalier*. Paris, 1891, in-8°.

GEYMÜLLER (H. DE). *Trois albums de dessins de fra Giocondo*. Rome, 1891, in-8°.

— *The school of Bramante*. Londres, 1891, in-4°.

JANSSENS (comte G. DE). *Étienne de Cloyes et les croisades d'enfants au XIIIe siècle*.

M. Prou, membre résidant, offre, de la part de M. le comte G. de Janssens, un mémoire intitulé : *Étienne de Cloyes et les croisades d'enfants au XIIIe siècle*. L'auteur y distingue nettement les deux croisades d'enfants qui eurent lieu en 1212 : l'une, française, à l'instigation et sous la conduite d'Étienne de Cloyes; l'autre, allemande, à l'instigation et sous la conduite de Nicolas de Cologne.

MM. de Geymüller, associé correspondant étranger, et P. Durrieu, membre résidant, font hommage de leurs mémoires ci-dessus désignés.

Travaux.

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« La bibliothèque de la ville d'Aix possède, sous la cote R. a. 74 (22 du nouveau catalogue), un magnifique manuscrit, connu généralement sous le nom de *Livre d'heures de la reine Yolande;* il passe pour avoir été écrit pour cette princesse, femme de Louis II, roi de Naples et comte de Provence, qui vivait à la fin du XIV^e^ siècle et au commencement du XV^e^. On en a attribué l'exécution à un religieux de Lérins, dénommé le Monge des Iles d'or.

« Mon collaborateur, M. l'abbé Albanès, dans la notice qu'il consacre à ce manuscrit, dans son *Catalogue* d'Aix, en ce moment sous presse, démontre que tout ce que l'on a écrit jusqu'à ce jour sur ce précieux volume est faux. D'abord, les saints particuliers au Midi n'y figurent pas; dans le calendrier, les noms que l'on y remarque appartiennent à la région parisienne, au nord et à l'ouest-centre de la France. C'est une preuve absolument certaine que le manuscrit n'a pas une origine méridionale. De plus, les costumes des personnages représentés, notamment les coiffures à pain de sucre et les grands turbans, n'ont également rien de provençal. Le volume est postérieur à la reine Yolande, puisqu'il est de la deuxième moitié du XV^e^ siècle; enfin, il est maintenant reconnu que le Monge des Iles d'or est un personnage légendaire, qui n'a jamais existé.

« Ce qui fait l'intérêt de ce volume, c'est son ornementation magnifique. Il renferme douze grandes miniatures; deux autres ont été enlevées; d'autre part, il contient d'assez nombreux petits sujets décoratifs.

« Si nous savons qu'il n'a pas été exécuté pour la reine Yolande, nous ignorons malheureusement qui représente, à la page 309, la dame agenouillée devant la Vierge et lui adressant, suppliante, la prière que l'on peut lire en lettres d'or : « O mater Dei, memento mei. » Le même portrait se retrouve dans plusieurs des autres miniatures.

« M. l'abbé Albanès a découvert le nom du peintre à qui

l'on doit ces miniatures. A la page 309, dans un coin de gauche, aux pieds de la Vierge, est une inscription en lettres d'or, mais en caractères si fins que jusqu'ici personne n'y avait fait attention. Cette inscription porte les mots : *T. Hugoniet me p[inxit]*.

« Ce livre d'heures a appartenu au commandeur de Panisse, au cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, au grand séminaire d'Aix, au président Fauris de Saint-Vincens et enfin à Mgr Rey, évêque de Dijon, ancien chanoine d'Aix, qui l'a légué, avec d'autres manuscrits, à la bibliothèque Méjanes, dont il est un des joyaux. »

M. Durrieu, membre résidant, fait observer, à propos de la communication de M. Robert, que lui-même a relevé, dès 1888, la présence de la signature du miniaturiste Hugonnet sur le manuscrit d'Aix. Il en a publié la teneur dans une note de son travail sur Alexandre Bening, communiqué à la Société des Antiquaires en juillet 1890 et publié dans la *Gazette des beaux-arts* de 1891.

M. Kirpitchnikov, professeur à l'Université d'Odessa, présenté à la séance par MM. de Barthélemy et le baron de Baye, expose en ces termes le plan d'un ouvrage qu'il prépare sur l'iconographie de la Vierge :

« M. le Président veut bien me donner la parole pour exposer en quelques mots, suivant le bienveillant avis de M. le baron de Baye, le but des recherches que je poursuis depuis quelques mois dans les bibliothèques et musées de Paris. C'est un grand honneur pour moi de parler devant la Société des Antiquaires de France, et j'en suis particulièrement flatté ; mais, comme il n'y a pas longtemps que je suis à Paris, je vous prierai, messieurs, d'excuser ma mauvaise prononciation et mes fautes de langue. Tout ce que je désire c'est d'être compris de vous.

« Il y a déjà à peu près dix ans que j'ai entrepris un travail sur la légende de la sainte Vierge dans l'art et dans la poésie. En le commençant, je savais bien que le sujet est inépuisable. Mais, comme je voulais seulement m'occuper de la légende proprement dite et de l'époque où elle a pu se

modifier d'après les lois de la poésie populaire, c'est-à-dire comme j'excluais de mon travail le *culte* de la sainte Vierge et ne voulais, ni en Occident ni en Orient, dépasser le moyen âge, j'espérais obtenir quelques résultats positifs, après deux ou trois années de travail, en examinant les manuscrits et les collections d'images russes et grecques. Pour les manuscrits et les objets conservés dans les Musées de Paris et des autres grandes villes de l'Europe occidentale, j'espérais trouver les résultats solides et incontestables dans les travaux de mes nombreux prédécesseurs, dont je devais seulement suivre la méthode le plus consciencieusement possible. Mais bientôt je fus convaincu que, quoique ces auteurs n'aient pas épargné leur peine, ils n'ont fait que très peu en comparaison de l'immensité du sujet. Ils ont plutôt effleuré qu'épuisé les diverses questions. A peine l'un d'eux avait-il recueilli quelques douzaines de faits qu'il se croyait en droit de tirer les conclusions générales. Celui qui venait après, s'il réunissait de son côté quelques faits nouveaux, corrigeait en bonne conscience le premier, sans penser que bientôt viendrait un troisième travailleur avec d'autres faits incontestables, dont les conséquences seraient tout à fait différentes. C'était le labeur de Sisyphe, avec cette différence que la pierre resterait chaque fois plus près du pied de la montagne. En tout cas, le sommet de la montagne restait toujours inaccessible. Ainsi, pour parvenir à quelques conclusions plus certaines, il me fallait commencer par des recherches dans les bibliothèques de l'Occident, c'est ce que j'ai fait à Vienne, à Venise et ici même à Paris. Je n'ose espérer être plus heureux que mes prédécesseurs, beaucoup plus savants que moi; mais, en ma qualité de travailleur russe, pouvant unir les résultats trouvés par les savants d'Orient à ceux des archéologues occidentaux, je ne désespère pas, à mon tour, d'amener la pierre au moins un peu plus près du pied de la montagne. Et peut-être arriverai-je à quelques aperçus généraux utiles aux historiens de la civilisation du moyen âge.

« Voici, en deux mots, le plan de mon travail :

« Je voudrais montrer d'abord que la légende de la sainte Vierge, aux trois premiers siècles du christianisme, n'était

pas encore formée, quoique quelques éléments vagues existassent dans les traditions populaires.

« La révolution la plus grande qu'avait vue le monde, — l'abolition du paganisme, — en transformant les principes et les croyances d'une petite société d'idéalistes en un système religieux qui convint à la foule, a créé le culte et formé la légende de la sainte Vierge.

« Cette légende, qui devint dès ce moment un facteur du culte, fut d'abord plutôt tolérée qu'acceptée et a suscité souvent une opposition assez grave. Cette opposition vaincue après le concile d'Éphèse, la légende apparaît tout armée, comme Minerve sortant de la tête de Jupiter, bien appliquée aux lacunes de la sainte Écriture et prête à combattre chaque résistance des théologiens.

« Cette légende a trouvé un puissant appui dans l'iconographie, qui jouait alors un rôle beaucoup plus important que plus tard et qui, comme dans l'antiquité, créait les croyances. Les théologiens n'osaient pas et ne voulaient pas porter leur main sur la légende et tâchaient seulement de la concilier avec le dogme, en substituant leurs idées aux croyances naïves du peuple.

« Tout cela avait lieu dans l'empire d'Orient. L'Occident, ravagé par les barbares, ne prit aucune part dans la formation de la légende : il accepta docilement tout ce que lui donna l'Orient. C'est seulement à l'époque des iconoclastes que l'Occident dit son propre mot, et, dès ce moment, dans la légende de la sainte Vierge, comme dans beaucoup d'autres sujets, on aperçoit deux courants d'idées, qui tantôt sont parallèles, tantôt s'entrecroisent et coulent quelque temps ensemble pour se diviser de nouveau.

« Ces idées se reflètent également dans les monuments littéraires et dans ceux de l'art.

« Je suis venu ici dans l'espoir de rencontrer quelque nouvelle rédaction de la légende de la vie de la sainte Vierge, surtout dans la célèbre collection des manuscrits grecs de Paris, et de trouver beaucoup de documents nouveaux dans les manuscrits à peintures.

« Quant aux textes grecs, je n'y ai trouvé rien de remar-

quable. Je fus plus heureux pour les remaniements poétiques latins et anciens français. Mais, en ce qui concerne les manuscrits à peintures, je suis très content de mon séjour à Paris.

« Les miniatures qui représentent les sujets de certaines fêtes ont pour moi une très grande importance, et l'histoire de ces sujets fournit, pour mes recherches, les documents les plus solides. Ce sont les fêtes suivantes :

« La Conception de la sainte Vierge.
« La Nativité.
« La Présentation.
« L'Annonciation.
« La Visitation.
« La Naissance de Jésus-Christ.
« L'Adoration des Mages.
« La Fuite en Égypte.
« L'Ascension.
« La Pentecôte.
« L'Assomption.

« Tout le monde sait que la Conception, la Nativité de la Vierge, sa Présentation au Temple et l'Assomption ne sont connues que d'après les apocryphes.

« Ainsi, pour ces sujets, je n'ai qu'à étudier les sources littéraires et les remaniements que les traditions primitives ont subis à travers les âges. Outre cela, dans l'histoire des mêmes sujets, on peut faire quelques observations intéressantes sur l'influence mutuelle de l'art et de la poésie (quelquefois un trait, qui n'existe pas dans la source littéraire et apparaît d'abord dans la peinture comme un détail artistique ou plutôt archéologique, s'introduit dans les rédactions poétiques postérieures et *vice versa*).

« Quant à l'Annonciation, la Naissance de Jésus-Christ, l'Adoration des Mages et la Fuite en Égypte, nous avons ici deux traditions parallèles : la tradition évangélique et la tradition apocryphe, qui luttent entre elles pendant des siècles, en Orient comme en Occident. La différence de traitement de ces sujets est très intéressante à observer, et les résultats en sont si abondants qu'on peut écrire une histoire paral-

lèle de l'art chrétien en Orient et en Occident, en ne parlant que des diverses façons de représenter la Naissance de Notre-Seigneur.

« Cette histoire de l'art sera en même temps une page de l'histoire du développement de l'esprit humain, car ce symbolisme, c'est-à-dire la philosophie populaire du moyen âge y jouait un rôle très important.

« L'Assomption et la Pentecôte m'inspirent un intérêt tout à fait spécial. On sait que, dans les anciennes représentations de ces fêtes, la sainte Vierge ne prenait aucune part. Elle s'introduit peu à peu avec le développement de son culte, et, avec le temps, on la voit devenir le centre de la composition. Mais ce fait, bien certain, doit être limité et corrigé par des circonstances complexes. Je n'en citerai qu'une seule : l'Église orientale, dans son esprit conservateur, a retenu pour l'Ascension une forme comparativement antique, d'après laquelle la sainte Vierge se trouve au milieu des apôtres, dans la posture d'une *orante* et ne regardant pas son fils divin qui la quitte pour toujours.

« Malgré l'inscription $\overline{\text{MP}}$ $\overline{\Theta\text{V}}$, je suis sûr que primitivement ce n'était pas la sainte Vierge, mais l'Église triomphante qui était ainsi figurée. La position de Jésus-Christ, — il est assis sur un trône, — et la présence de saint Paul, qui se rencontre aussi en Occident, jusqu'au XIV^e^ siècle, en sont pour moi des preuves incontestables.

« J'ai mentionné tout à l'heure l'*esprit conservateur* de l'Orient, mais l'étude de chacun de ces sujets montre que cette expression ne peut être admise que dans certaines limites. Du commencement du VIII^e^ siècle jusqu'à la fin du XII^e^, c'est l'Occident, qui, privé de la riche imagination de l'Orient et de la finesse de son esprit, mais doué, en revanche, d'une plus grande dose de bon sens, était conservateur et, si on peut le dire, modérateur de la légende : il choisit toujours les formes les plus simples et rejette souvent les détails jusque-là les plus usités. C'est seulement au XIII^e^ siècle, précisément quand le développement de l'esprit byzantin fut arrêté, que l'art et la poésie religieuse occidentale commencent leur longue et brillante carrière.

« Dès cette époque, l'iconographie occidentale dépasse souvent les limites posées par la tradition et développe des sujets nouveaux, comme le couronnement de la sainte Vierge, par exemple, qui, plus tard, pénètrent dans l'iconographie orientale.

« L'histoire de chacun de ces sujets montre aussi jusqu'à quel degré les traditions orientales et occidentales sont liées étroitement à toutes les époques : plusieurs détails dans chaque domaine restent tout à fait incompréhensibles sans des recherches dans le domaine voisin.

« Il y a déjà quelques années que je suis arrivé à la conclusion bien triste de ne pouvoir obtenir de résultats positifs pour beaucoup de questions qui concernent mon sujet, d'autant plus que, d'après ma conviction, dans l'histoire des traditions chrétiennes des temps reculés, on ne peut rien faire sans être versé dans les langues orientales; et ce n'est pas mon cas.

« Mais pourtant j'ose espérer que mon travail ne sera pas tout à fait inutile; qu'il pourra être une collection de matériaux, de faits et qu'il pourra épargner beaucoup de temps et de peine aux savants qui seront plus capables de résoudre ces importantes questions.

« Il suffira, par exemple, pour se rendre compte de la difficulté et de l'immense étendue de ce travail préliminaire, de dire que, pour la seule représentation de la Naissance de Notre-Seigneur, j'ai dû prendre les descriptions de plus de douze cents miniatures et images et les comparer entre elles.

« Ce n'est que la taille des pierres, si on peut le dire, mais c'est indispensable pour que plus tard un architecte habile puisse construire l'édifice solide.

« Si je suis maintenant plus proche de mon but modeste, j'en suis obligé tout d'abord à la bienveillante amabilité des savants français et particulièrement à MM. les conservateurs des manuscrits et des estampes de la Bibliothèque nationale. »

M. Vauvillé, associé correspondant national, présente une monnaie en bronze de Aemonia de Phrygie, à l'effigie de Poppée.

M. Babelon, membre résidant, fait remarquer qu'au revers on lit le nom de cette ville et la mention de deux personnages : un homme, Servilius Capito, et une femme, Julia Severa. Cette pièce est doublement intéressante parce qu'elle donne l'effigie très rare de Poppée, femme de Néron, et parce qu'elle porte le nom d'une femme sans que l'on puisse deviner à quel titre cette femme figure sur les monnaies de la ville.

M. de Laigue, associé correspondant national à Cadix, lit une note dans laquelle il résume les derniers résultats des fouilles opérées aux portes de Cadix, sur l'emplacement de la nécropole phénicienne :

« 1° Les découvertes continuent. — Aux dernières dates, on a mis à jour neuf nouveaux fours à cercueils mitoyens, tous parallèles, orientés invariablement de l'est à l'ouest et enfouis sous cinq mètres de terrain vierge.

« 2° Les mesures d'ensemble, l'appareil et la construction générale sont identiques à ceux du *loculus* qui renfermait le sarcophage anthropoïde en marbre[1].

« 3° Les objets constituant le mobilier funéraire, et entre autres une statuette d'Osiris, sur laquelle M. Babelon a lu une communication de M. de Laigue[2], sont d'origine égyptienne, comme on l'a constaté notamment en Phénicie, en Sicile, etc.[3].

« 4° Vu la pénurie, en Espagne, des vestiges de la domination phénicienne, les autorités espagnoles ont saisi le gouvernement d'un projet tendant à faire maintenir sur place et déclarer monument national la nécropole phénico-gaditane. »

M. Collignon, membre résidant, présente quelques observations sur l'intérêt des trouvailles faites dans les nécropoles

1. Voir *Bulletin* de la Société, 1890, 2e fascicule ; *l'Illustration* du 24 octobre 1891, n° 2639, et *le National* du 5 novembre 1891. — On cite pour mémoire les nombreux articles parus dans la presse gaditane.
2. *Bulletin* de 1891, p. 215-216.
3. Renan, *Mission de Phénicie*, notamment p. 404 et suiv., et passim.

du Fayoum, par M. Flinders Pétrie. Il en rapproche les témoignages empruntés aux sources égyptiennes et grecques, qui permettent d'établir des rapports entre les Achéens et l'Égypte et de fixer la date de la civilisation mycénienne. M. Collignon est invité à rédiger un mémoire sur ce sujet.

Séance du 3 Février.

Présidence de M. le comte R. de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, t. XXXIV, 1878-1889. Le Puy, 1891, in-8°.

Bulletin critique, XIIIe année, n° 3. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 100e livr. Valence, 1892, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, 91e livr. Bonn, 1892, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXIV. Orléans, 1892, in-8°.

Roy (Maurice). *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, t. II. Paris, 1891, in-8°.

Travaux.

MM. Babelon, Cagnat, Prou et Bouchot lisent, au nom des commissions désignées à cet effet, des rapports favorables sur les candidatures au titre d'associé correspondant national de MM. Bordeau, Carton, Guerlain et Durand-Gréville. On passe au scrutin, et, chacun des candidats ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, le Président proclame MM. Bordeau associé correspondant national à Méru (Oise); le Dr Carton, à Lille (Nord); Guerlain, à Amiens (Somme); Durand-Gréville, à Angers (Maine-et-Loire).

M. de Barthélemy, membre honoraire, résume en ces

termes les résultats qu'il pense avoir obtenus par l'étude des monnaies gauloises :

« Dans la Gaule méridionale, les plus anciennes monnaies sont en argent ; elles procèdent, à l'est, de Marseille, à l'ouest, de Rhoda de Tarraconaise et de la colonie Massaliète de Emporium. Le premier groupe se rattache au monnayage des villes grecques et a dû commencer au milieu du v^e^ siècle avant l'ère chrétienne. Le second groupe, qui se rattache au monnayage de la Sicile, ne remonterait guère qu'au milieu du III^e^ ; on y remarque l'apparition de quelques pièces en bronze chez les Volcae. La diffusion des monnaies imitées de Rhoda (celles-ci ne paraissent pas avoir été frappées pendant plus d'un demi-siècle) s'explique par les libéralités d'Annibal, qui, méditant, vers 220, d'envahir l'Italie en passant par la Gaule, se conciliait, à prix d'argent, la bienveillance des peuples dont il avait à traverser le territoire.

« Au commencement du II^e^ siècle avant l'ère chrétienne, les statères en or de Philippe II, de Macédoine, pénétrèrent en Gaule par le commerce de Marseille, le grand entrepôt entre l'Orient et l'Occident. Marseille ne frappait que de la monnaie d'argent, mais se servait de la monnaie d'or étrangère avec les peuples chez lesquels ce métal était exclusivement en faveur. La plus ancienne et la plus active fabrication des imitations de statères macédoniens a été chez les Arvernes. Il est probable que c'étaient ces pièces que Luern, père de Bituitus, jetait à ses sujets lorsque, au II^e^ siècle, il sortait pompeusement sur son char.

« Au I^er^ siècle, l'apparition et l'établissement des Romains dans la Province fit connaître aux Gaulois de cette région les deniers d'argent de la République romaine, dans le sud-est. Les deniers présentant une tête casquée de femme, et, au revers, un cavalier, avec différents noms de chefs, sont des copies des deniers romains au type des Dioscures, frappés chez les Allobroges, les Voconces et les Cavares. — Après la conquête de César et la soumission de la Gaule, on voit paraître, en dehors de la Province, des monnaies portant des ethniques ou des noms de villes qui sont frappées par les villes libres ou alliées.

« Dans le nord-ouest, le monnayage de l'or vient des Arvernes et par la Loire, que Strabon signale comme la voie commerciale qui conduisait chez les Venètes et chez les Nannètes; le type des statères macédoniens, déjà altéré chez les Arvernes, reçoit en Armorique des modifications importantes qui n'empêchent pas cependant de le reconnaître; l'une des principales modifications est la tête humaine donnée à l'attelage du char; elle paraît avoir été employée dans le sud et à l'ouest de l'Armorique, à peu près depuis l'embouchure du Cher jusqu'à l'embouchure du Guer, près Lannion. Dans l'Armorique septentrionale, les chevaux conservent leurs têtes naturelles; ce fait est dû à ce qu'on y avait copié les statères venus par une autre voie commerciale, la Seine, qui, au témoignage de Strabon, aboutissait chez les Calètes et les Lexoviens. »

M. de Barthélemy espère trouver l'origine du monnayage de la Belgique, qui n'a aucun rapport avec celui du reste de la Gaule; il y a là un fait curieux à signaler, c'est que les monnaies de la rive droite de la Seine ne se trouvent pas, et réciproquement, sur la rive gauche. M. de Barthélemy croit qu'il pourra établir que les monnaies d'or des Abrincatui, des Unelli, des Lexovii, auxquels il faut joindre les Baiocasses, transportées en Bretagne par le commerce, furent l'origine du monnayage breton; que celui-ci, par un commerce actif avec les populations de la Belgique, établit dans cette région l'usage de la monnaie d'or, à une époque relativement récente.

Séance du 10 Février.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, 4e série, t. VII, 12e fasc. Rome, 1891, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 2e trim. de 1891.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, janvier 1892.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, janvier 1892.

GERMAIN (Léon). *La tombe de dom Didier de la Cour, prieur claustral de Saint-Vanne*. Nancy, 1891, in-8°.

— *Les Briot et la famille de Pierre Woeiriot*. Nancy, 1891, in-8°.

Travaux.

La Société décide qu'elle échangera ses publications avec la Société d'anthropologie de Vienne.

M. Prou, membre résidant, lit un travail intitulé : ***Les monnaies dans les lois salique et ripuaire***. Il établit que l'usage des deniers est plus ancien chez les Francs que celui des sous d'or. Il pense que les deniers, mentionnés dans la loi salique et comptés à raison de quarante au sou, sont les anciens deniers romains, taillés sur le pied de quatre-vingt-seize à la livre d'argent. Il admet que le sou de la loi ripuaire est le même que celui de la loi salique. Mais il cherche à démontrer que le titre XXIII et le § 12 du titre XXXVI de la loi ripuaire ont été ajoutés à la rédaction primitive seulement à la fin du VIII^e^ siècle. Dans ces passages, le sou est évalué à douze deniers. Le compte du sou à douze deniers n'apparaît qu'au VIII^e^ siècle. Ces deniers sont différents de ceux auxquels les rédacteurs de la loi salique avaient fait allusion. Vers la même époque, le sou cesse d'être une monnaie réelle pour devenir une monnaie de compte.

M. Courajod, membre résidant, au nom de M. Alex. Bertrand, présente les fac-similés de deux fibules mérovingiennes en or, de très beau style, découvertes à Baslieux (Meurthe-et-Moselle), et acquises récemment par le Musée de Saint-Germain.

M. G. Bapst, membre résidant, fait observer que le décor de ces fibules prend son origine dans les dessins des objets les plus usuels, tels que ceux de la vannerie.

M. le baron de Baye, membre résidant, remarque que les oiseaux représentés sur les objets mérovingiens paraissent imités de ceux qui décorent certains monuments découverts dans la Russie méridionale.

M. Durrieu, membre résidant, ajoute que les manuscrits permettent de ramener ces objets exclusivement à la période mérovingienne.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente la photographie d'une statuette d'Épona, en terre cuite, découverte

Statuette de la déesse Epona.

par notre confrère M. Paul du Châtellier, à la station de la Tourette, sur le sommet du mont Frugy, qui domine la ville de Quimper. On sait que plusieurs statuettes en terre cuite ont été déjà découvertes sur ce point[1].

1. Cf. Blanchet, *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, p. 81.

La déesse est assise de côté sur un cheval bridé; elle repose sur le côté droit de l'animal. Vêtue d'une longue robe, serrée à la taille, qui la couvre entièrement, elle tient de la main droite une *patère à ombilic* et de la main gauche un *vase à verser*, une sorte d'oenochoé. Ses cheveux sont disposés autour de sa tête en bandeaux très épais et assez élevés. Le cheval, dont les jambes et la queue sont brisées, a l'apparence vigoureuse des chevaux gaulois; il porte une crinière qui semble tressée, tant elle est régulièrement disposée.

Cette terre cuite est analogue à celles qui ont été découvertes en Bourbonnais et publiées par Edm. Tudot[1]; le Musée de Saint-Germain en possède plusieurs du même type, mais la plupart sont en assez mauvais état. Sur l'exemplaire de M. du Châtellier, intact dans ses parties essentielles, il faut observer que la déesse, au lieu de la corne d'abondance, porte de la main gauche un attribut qui ne lui est pas ordinaire; c'est le vase à verser, accompagnement naturel de la patère placée dans la main droite. Cette particularité est digne d'attention.

En Bourgogne, et notamment dans les environs d'Autun, on a découvert un certain nombre de petits bas-reliefs en pierre qui représentent la déesse Epona dans la même posture, mais elle est placée sous une sorte de niche arrondie. Quelquefois la monture de la déesse est accompagnée d'un jeune poulain. Plusieurs de ces monuments sont reproduits dans un ouvrage récent de nos confrères MM. Bulliot et Thiollier[2].

Ces sculptures bourguignonnes sont anépigraphes, de sorte qu'il est impossible de les considérer comme des ex-voto provenant d'une chapelle ou d'un temple, les offrandes de ce genre portant ordinairement le nom du consécrateur. Ce sont des images de la déesse qui étaient placées dans les écuries de la contrée, pour préserver les animaux de tout danger. Epona était par excellence la divinité protectrice des chevaux,

1. *Choix de figurines en argile*, pl. 34, 35.
2. J.-G. Bulliot et Félix Thiollier, *La mission et le culte de saint Martin*, p. 146, 147, 148.

des ânes, des mulets et en général de toutes les bêtes de somme (*jumenta*)[1].

Le meilleur commentaire des images éduennes nous est fourni par un texte d'Apulée, qui prouve que des représentations d'Epona étaient exposées dans les écuries à l'endroit le plus central et le plus apparent : « J'aperçois, dit l'infortuné Lucius, dans le pilier qui soutenait la toiture de l'écurie, *une niche placée presque au milieu et où était une image de la déesse Epona*, parée avec soin de guirlandes de roses encore toutes fraîches. — Respicio pilae mediae, quae stabuli trabes sustinebat, in ipso fere meditullio *Eponae deae simulacrum residens aediculae* quod accurate corollis roseis et quidem recentibus fuerat ornatum[2]. »

Les dévots d'Epona étaient nombreux dans les trois Gaules, où le culte de cette divinité est attesté par des inscriptions[3] et d'importants monuments en pierre, en terre cuite et en bronze. Parmi ces derniers, le plus célèbre est celui qui fut découvert en 1860, à Loisia, dans le Jura, et qui fut donné, la même année, au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, par M. Prosper Dupré[4]. C'est un groupe en bronze de grandes dimensions et d'un intérêt particulier. En Narbonnaise, on n'a découvert jusqu'ici aucune inscription consacrée à cette déesse.

En Bretagne, en Helvétie, dans la vallée du Rhin et dans celle du Danube, en Germanie, dans le Norique, en Pannonie et en Dacie, on a trouvé des autels votifs portant le nom d'Epona. Ce nom est quelquefois associé sur les monuments épigraphiques à celui des divinités militaires, *dii campestres*, ce qui donne à cette déesse un caractère spécial. Les monuments qui nous font connaître cette association ont tous été

1. « Vos tamen non negabitis et jumenta omnia et totos cantherios cum sua Epona coli a vobis » (Tertullien, *Apologeticus adversus gentes*, 15). — « Sane vos totos asinos colitis et cum sua Epona, et omnia jumenta, et pecora, et bestias, quae perinde cum suis praesepibus consecratis » (Id., *Ad nationes*, I, 11).
2. Apulée, *Métamorph.*, III, 141.
3. Orelli-Henzen, n° 5239 (inscr. de Nasium).
4. *Rev. archéol.*, nouv. série, II, 281. Une statuette en bronze de la déesse Epona, trouvée à Pupillin (Jura), a été récemment signalée dans notre *Bulletin*, 1891, p. 89-91.

découverts dans des contrées occupées par l'armée romaine, dans des stations militaires, et sont toujours élevés par des officiers ou des soldats appartenant à la cavalerie romaine. Une inscription, récemment signalée en Dacie[1], est consacrée :

EPONAB · ET
CAMPESTRIB
. . . . . .

Eponab(us) et campestrib(us)... ce qui, si le texte est exactement reproduit, ferait supposer l'existence d'un groupe de divinités portant le nom générique d'*Eponae*.

C'est en Gaule surtout et dans les pays occupés par la race celtique que les monuments consacrés à Epona se retrouvent en plus grand nombre. Tout porte à croire que cette déesse avait une origine gauloise et que son culte, répandu en Italie, y était venu de la Gaule cisalpine. Parmi les monuments italiens qui la représentent, on peut rappeler une pierre gravée, conservée à Adria et sur laquelle on voit la déesse assise sur un trône, entre deux mulets[2]. Il faut mentionner également la curieuse peinture de Pompéi où Epona est représentée dans une niche, assise sur un âne, tandis qu'au-dessous d'elle est peint un ânier conduisant deux ânes par la bride[3].

Le nom de la gauloise *Eponina*, l'épouse infortunée de Julius Sabinus, célèbre par son dévouement, est un diminutif du nom de la déesse Epona[4].

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante, de la part de M. de Laigue, consul général de France à Cadix :

« Au mois d'août dernier, à la *hacienda del Rulo*, arrondissement de Lehija, province de Cadix, un paysan, en exécutant des travaux ruraux, découvrit une voûte en grosses briques sous laquelle reposait un squelette. Une monnaie de bronze, qui n'a pas pu être identifiée, était placée sur sa poitrine.

1. *Corp. inscr. lat.*, III, 7904.
2. Reifferscheid, *Annali dell' Instituto di corrisp. archeol.*, 1866, p. 227, tav. K.
3. Jordan, *Annali*, 1872, p. 47.
4. Tacite, *Hist.*, IV, 67.

« Les mêmes fouilles mirent au jour une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

M · AVR · CASTOR · VIX
ANN · XVI · M · V · D · XII
PATER · ET · MATER
FILIO · KARISSIMO
B·M·P·IN · *Suos · s · t* · T·L·

« L'estampage de ce petit texte funéraire a été transmis à M. de Laigue par le P. Vera, conservateur du Musée archéologique de Cadix. »

Séance du 17 Février.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique, nov.-déc. 1891, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, sept.-oct. 1891, in-4°.

Boletino de la Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa, 2e année, n° 2, 1892.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1891, n° 2, in-8°.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, XXVIe vol., 1890-1891, in-8°.

Revista da sciencias naturaes et sociaes, 2e vol., n° 7.

Revue africaine, 35e année, 3e trim. de 1891, in-8°.

Gilliots van Severen. *Coutumes des pays et comté de Flandre*, t. II et III. Bruxelles, 1891, in-4°.

Lauez (Paul-E.). *Church and state in new England*. Baltimore, 1892, in-8°.

Travaux.

Le Président annonce la mort de M. Maury, membre honoraire, et exprime les vifs regrets de la Compagnie à la suite de ce malheur qui la prive de l'un de ses membres les plus anciens et les plus éminents.

M. Schlumberger, membre résidant, demande la parole pour faire la communication suivante :

« J'ai profité l'été dernier d'un séjour en Touraine pour visiter, à plusieurs reprises, Azay-le-Rideau. Son aimable châtelain, le marquis de Biencourt, m'y fit voir un certain nombre d'antiquités d'époque romaine, retrouvées à la fin du siècle dernier dans une sépulture de femme, dans le parc du château, au lieu dit la Remonnière. Bien que ces objets aient été signalés, dès 1801, dans une revue spéciale, puis publiés en Allemagne dès 1827, bien que notre confrère M. Palustre en ait fait figurer une partie à la récente exposition rétrospective de Tours, dont il a publié le *Catalogue*, je ne crois pas qu'aucun d'eux ait jamais été vu à Paris. Un certain nombre m'ont paru assez intéressants pour que je n'aie pas hésité à accepter l'offre gracieuse du marquis de Biencourt, qui a bien voulu me proposer de les apporter à Paris, pour que je puisse vous les faire voir.

« Je vous demande la permission, en vous présentant ces objets, de vous lire à leur sujet une très courte note, dont tous les éléments m'ont été fournis, avec la plus parfaite obligeance, par notre confrère M. Palustre.

« La plus ancienne mention de cette trouvaille qui m'ait été communiquée par lui consiste en une note manuscrite extraite des papiers de Chalmel, l'historien tourangeau. Il dit que ces objets furent trouvés dans un tombeau découvert dans les fouilles faites à l'époque de la reconstruction du château d'Azay[1].

1. Voici *in extenso* la reproduction de cette note singulière :
« *Azay-le-Rideau :* On conserve encore dans ce château différents objets qui ont été trouvés dans un tombeau découvert dans les fouilles faites à l'époque de sa reconstruction. Sans parler des vases lacrymatoires et d'un vase étrusque qui se rencontrent dans tous les tombeaux, on y remarque entre autres un char à quatre roues conduit par un amour ailé, tenant un fouet à la main, et traîné par un bouc. Sur le char sont deux figures, l'une vieille et grotesque glissant un phallus sur le cou du jeune homme qui est placé sur le devant. Cet ouvrage, d'un dessin correct, est en résine ou plutôt en ambre jaune. Un objet plus curieux est un morceau de cristal de roche, de forme ovale, sur lequel est gravée en creux une figure montée sur une roue, ayant à ses pieds un phallus et conduisant deux chevaux dont les pattes, les oreilles, la queue, les crins, en

« En 1801, le citoyen Du Theil communiquait, au sujet des mêmes antiquités, une note qui fut insérée dans la notice lue en séance publique, du 15 vendémiaire an X, par le citoyen Villar, sur les travaux de la classe de littérature et beaux-arts des Sociétés savantes et littéraires de la République française, et insérée dans le tome II (n° 7, nivôse an X, p. 65-66) des *Mémoires* desdites Sociétés, *Mémoires* recueillis et rédigés par les citoyens Prony, Parmentier, Duhamel, Laurel, etc. (Paris, Fuchs, an X (1801), in-4°)[1].

un mot toutes les parties ne sont formées que de phallus; il en est de même de la figure, à l'exception des bras et des mains. Il s'y est trouvé en outre un amour en ivoire, mutilé des deux bras; une pierre de jaspe montée en or, sur laquelle est gravé un Mercure tenant un caducée; un gland de chêne en or; un fer de lance et un serpent en fer figurant l'éternité. »

1. Voici la reproduction de cette note *in extenso* :

« Le citoyen Du Theil nous a communiqué une notice de quelques objets d'antiquité récemment trouvés à deux cents pas de la petite ville d'Azay-le-Nideau (*sic*), au midi, sur la rive gauche de l'Indre. Cette notice lui a été adressée par le cit. Biencourt.

« Des ouvriers ont découvert, en construisant des fossés, un cercueil où reposait un jeune enfant. On a jugé de son âge par ses dents, par les dimensions de son crâne et par quelques-unes de ses côtes. Le temps avait si fort altéré tout le reste qu'à l'ouverture l'action de l'air et le toucher l'ont fait tomber en poussière. A côté de ce petit corps on a trouvé les objets suivants :

« 1° Deux poignards, l'un en fer, l'autre en ivoire, à moitié dissous.

« 2° Une bulle d'or, imitant le gland du chêne, signe que portaient les enfants de famille patricienne.

« 3° Une petite bague de jaspe montée en or, sur laquelle l'artiste a gravé deux figures voilées.

« 4° Une bague toute en cristal de roche. On y a gravé deux béliers attachés à un char; un petit amour, debout sur le char, les presse de toute sa force et les fait aller à toutes jambes. L'artiste a mis dans cette esquisse beaucoup de grâce et d'esprit.

« 5° Une bague en cristal, imitant un rang de perles, surmontée d'une coquille.

« 6° Un prisme à vingt pans, en cristal de roche, très régulièrement taillé.

« 7° Quatre urnes lacrymatoires en verre.

« 8° Plusieurs figures sculptées en ivoire et presque décomposées.

« 9° Un jeune amour, également en ivoire, assez bien conservé.

« Le même tombeau recélait différents ouvrages composés de substances résineuses. Le temps semble les avoir respectés :

« 1° Une lionne tenant sous ses griffes un chien dont elle dévore le crâne.

« 2° Une autre sculpture, représentant un char traîné par un vieux bouc. Un petit amour, monté sur ce bouc, lui fait signe d'avancer

« En 1827, le Dr W. Dorow publia, sur cette même trouvaille, dans l'ouvrage intitulé : *Sammlung deutscher und römischer Alterthümer*, un article dont le titre est : *Römischer Grab in Azébrulé an der Loire* (sic), article accompagné de deux planches. Il y décrivait, sous seize numéros, les antiquités retrouvées dans le tombeau de la Remonnière.

« Enfin, dans l'*Album de l'Exposition rétrospective de Tours, publié en janvier* 1891 *sous les auspices de la Société archéologique de Touraine*, notre confrère M. Palustre a fait figurer aux pages 3 et 4, et sur une des planches, les deux plus curieux parmi ces objets, le char en ambre et l'intaille en cristal de roche, qui avaient été exposés par ses soins à Tours l'année précédente.

« Les objets contenus dans la tombe de la Remonnière étaient fort nombreux. En voici, à peu près, la liste telle que j'ai pu la reconstruire, grâce aux notes de M. Palustre. Les plus curieux m'ont été confiés par le marquis de Biencourt. Un certain nombre ont disparu, qui figurent dans les descriptions anciennes dont j'ai parlé plus haut.

« 1° Sujet allégorique, principale curiosité de cette trouvaille, bas-relief en ambre jaune ou succin (époque romaine). Un homme vêtu, porteur d'un flacon, et une femme nue, qui tient un canthare, sont tous deux montés sur un char à quatre roues que traîne une chèvre conduite par l'Amour. La tête de l'homme a été refaite en cire. Il y a plusieurs autres petites restaurations. De la main gauche, l'homme tient un objet brisé dont je n'ai pu déterminer la nature, mais qui ne paraît pas être un phallus, comme l'ont pensé Dorow et Palustre. L'extrémité brisée s'appuie sur l'épaule de la femme

et le menace d'un fouet qu'il tient à la main. Sur le devant du char on voit une jeune femme assise et sans vêtements. Sur le derrière est assis un homme âgé et vêtu d'une longue robe. Ce morceau est plein d'expression.

« 3° Une coupe en argent dont le fond est oxydé; des anneaux et des broches de métal, où sont enfilés des parfums résineux.

« La description de ces divers objets ne peut qu'intéresser les savants et les artistes. Le citoyen Biencourt s'est empressé de la leur transmettre. Les uns et les autres lui en ont marqué leur reconnaissance par l'organe du cit. Du Theil. »

(cité par Chalmel, par Du Theil, n° 2, par Dorow, n° 10, reproduit sur sa pl. XVII, fig. 1).

« 2° Anneau votif en cristal de roche; le sujet gravé représente Diane tauropole, un fouet à la main, debout sur un char traîné par deux taureaux qu'elle dirige avec des rênes. Un croissant est sur sa tête. Elle est vêtue d'une longue robe et d'une écharpe flottante. Cette Séléné tauropole figure sur divers monuments; je rappellerai seulement l'ivoire de Sens et un bas-relief du Louvre qui m'a été indiqué par mon confrère M. Héron de Villefosse et qui est gravé dans les *Annali* (cité par Chalmel, par Du Theil, n° 4, par Dorow, n° 16, pl. XVIII, 2, par M. Bunnel-Lewis, qui a étudié récemment cette intaille dans l'*Archeological Journal*, vol. XLV, p. 227).

« 3° Anneau votif en succin, avec chaton circulaire en verre décoloré. L'anneau est formé de deux rameaux de vigne en relief entrelacés, supportant deux enfants et deux lièvres (Dorow, n° 12, pl. XVIII, 4, 5, 6).

« 4° Breloque ou bulle en or d'un travail très fin, en forme de gland de chêne, avec sa cupule et son anneau de suspension. La cupule se détache et il reste un petit seau avec son anse (cité par Chalmel, par Du Theil, par Dorow, n° 14).

« 5° Anneau votif en cristal de roche, formé de cinq boules d'inégale grandeur soudées ensemble, dont deux plus grandes, creusées de trois cupules, dont une médiane radiée, de deux moindres et d'une médiane plus petite. Ces trois dernières boules sont creusées chacune de trois cupules simples. Un chaton en forme de coquille est peut-être vide de la pierre ou de la perle de verre qu'il enchâssait (cité par Du Theil, n° 5, par Dorow, n° 13, pl. XVII, 4).

« 6° Très petite bague d'or votive, avec pierre verte, sur laquelle est gravé un personnage debout marchant (cité par Dorow, n° 15, pl. XVIII, 7).

« 7° Un *icosaèdre* ou prisme à vingt pans, en cristal de roche, très régulièrement taillé (cité par Du Theil, n° 6, par Dorow, n° 13, pl. XVII, 3).

« 8° Deux amours en ivoire, dont un mutilé des deux bras (cités par Chalmel, par Du Theil, n°s 9 et 10, par Dorow, n° 11, pl. XVIII, 1 à 8).

« 9° Une petite bague de jaspe, montée en or, avec deux figures voilées (citée par Du Theil, n° 3).

« 10° Un fer de lance ou plutôt un poignard (cité par Chalmel, par Du Theil, par Dorow, n° 3).

« 11° Un second poignard à poignée en ivoire (Du Theil, Dorow, n° 4).

« 12° Les débris d'un animal en ambre, peut-être une lionne (Du Theil dit qu'elle tient sous ses griffes un chien dont elle dévore le crâne).

« 13° Une petite coupe en argent (Du Theil).

« 14° Des anneaux et des broches de bronze et de fer (Du Theil, Dorow, n° 6).

« 15° Divers débris de parures en ambre.

« 16° Divers vases de verre, dont un en forme de datte sèche; des lacrymatoires, etc.; des fragments de verre rosé; un collier de verroterie bleue (Chalmel, Dorow, nos 7 et 13, pl. XVII, 5).

« 17° Une épingle à cheveux, de bronze, avec perles d'ambre mobiles (Dorow, n° 9, pl. XVIII, 3).

« 18° La bordure d'un miroir en métal (Chalmel, qui le prend pour un serpent en fer figurant l'éternité, Dorow, n° 8).

« 19° Des pots de fard.

« 20° Une pointe de flèche de fer (Dorow, n° 5).

« 21° Un vase de terre (Chalmel, Dorow, n° 1, pl. XVII, 2).

« 22° Une lampe en terre sigillée; le réservoir à découvert; queue terminée en forme de fleur de lis (Dorow, n° 2).

« Une tête romaine, trouvée à Azay, est également conservée au château du marquis de Biencourt. J'ignore si elle a été trouvée en même temps que les objets du tombeau de la Remonnière. »

M. Omont, membre résidant, communique un passage d'un Mémoire de M. de Maillet, consul de France au Caire, qui, en 1698, proposait au ministre de faire transporter d'Alexandrie à Paris la colonne dite de Pompée, en haut de laquelle on aurait élevé une statue à Louis XIV.

M. Durand-Gréville, associé correspondant national, présente plusieurs fragments de vases des styles primitifs et à

figures noires. Chaque fragment a été divisé en deux parties, l'une restée comme témoin, l'autre chauffée à 700 ou 800 degrés en présence de l'air. Dans la partie témoin, la couleur du décor était noire; dans celle qui a été calcinée, le décor a passé au brun-rouge et au rouge plus ou moins jaunâtre. Cela provient de ce que les couleurs employées par les Grecs, pour le noir et le rouge, du XX^e^ au V^e^ siècle environ, étaient exclusivement formées de minerai de fer. Ce résultat n'est, d'ailleurs, que la confirmation, rendue visible aux yeux, de nombreuses analyses chimiques faites par M. Durand-Gréville sur le noir et le rouge des vases grecs de cette période.

Sans prétendre rien changer aux grandes lignes de la classification des vases grecs, M. Durand-Gréville pense qu'il faut accepter avec méfiance les sous-groupes fondés sur l'existence du rouge et du jaune prépondérants dans certains vases, la plupart de ces rouges et, encore davantage, de ces jaunes, étant des transformations accidentelles d'un noir primitif.

Quelques archéologues avaient constaté ces transformations, mais seulement dans un petit nombre de cas; ils les avaient attribuées à un « coup de feu » trop fort dans le four. M. Durand-Gréville pense que cette explication est en désaccord avec la proportion (90 °/₀ au moins) des vases dont le décor a souffert, et qu'elle supposerait chez les potiers grecs une grande maladresse. Il est persuadé que les changements se sont produits dans les tombes, où la suroxydation de l'oxyde noir de fer, — si difficile à empêcher aujourd'hui, même dans des flacons fermés, — aurait trouvé les deux éléments nécessaires : air et humidité.

Au point de vue pratique, il formule cette règle : toutes les fois que, dans les traits ou les masses du décor d'un vase, le noir et le rouge sont mêlés irrégulièrement ou passent l'un dans l'autre par degrés insensibles, c'est la preuve que la couleur primitive était le noir, et que le rouge n'est que le dérivé du noir primitif.

M. Durand-Gréville présentera plus tard ses recherches sur le décor des vases à fond blanc.

M. Cagnat, membre résidant, lit une note sur une inscription taurobolique trouvée à Maktar par M. le capitaine Bordier. Le monument date du règne de l'empereur Probus.

On y remarque, entre autres particularités, la formule *perfectis rite sacris cernorum crioboli et tauroboli*, sur laquelle M. Cagnat appelle l'attention de la Compagnie; il est d'avis que les cerni (κέρνος), dont il est ici question, servaient à recueillir et à transporter les *vires* de la victime, dont la consécration formait une partie importante du sacrifice.

Séance du 24 Février.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, 15 févr. Paris, 1892, in-8°.
Bullettino delle opere moderne straniere (*Bibliot. nazionale centrale Vittorio Emanuele di Roma*), vol. VII, n° 13, 1892.
Bullettino di archeologia e storia Dalmata, 15e année, n° 1.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. X, 1891, 4e trim.
— *de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XIV, 3e partie.

Correspondance.

M. Alex. Bertrand, membre résidant, écrit pour poser sa candidature à la place de membre honoraire, devenue vacante par la mort du comte de Niewerkerke.

La Société décide que l'élection aura lieu le premier mercredi d'avril; le Président désigne, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature, MM. de Barthélemy, Le Blant et Duplessis, auxquels s'adjoindra le Bureau.

Travaux.

M. le baron de Baye, membre résidant, fait, sur des carreaux vernissés champenois, la communication suivante :

« Un heureux hasard m'a permis de retrouver un ensemble de carreaux vernissés de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle, qui permet de reconstituer une légende dont on ne connaissait que des fragments.

« Dans le grenier de l'une des anciennes maisons de Sézanne, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer une grande quantité de ces carreaux, sur lesquels je crois devoir attirer votre attention.

« La maison en question, située sur la place de l'église, fut d'abord l'hôtel de ville ; puis le père de M. Plon, si connu à Paris comme éditeur et comme littérateur, y établit une imprimerie, transformée aujourd'hui en café. Le propriétaire actuel, M. Petit, m'a très aimablement offert les pavés pour ma collection champenoise.

« Le carrelage de l'ancien hôtel de ville de Sézanne offre un intérêt tout particulier, à cause de la signature de son auteur. Il augmente la liste déjà longue des pavages champenois portant des noms de fabricants. Par exemple : celui du prieuré de Saint-Gond (Oyes, Marne), où nous trouvons *Giles me fit ;* ceux de Nizy-le-Comte (Aisne) et de Reims avec *Jaques de Luide ;* ceux de Vernay (canton de Nanteuil-la-Fosse, Marne) et de la rue du cardinal de Lorraine à Reims, portant, le premier seulement : *Lorans me fit*, et le second : *Lorens d'Auviler me fit.* Bien que l'orthographe de Laurent soit différente dans les deux cas, il y a lieu de supposer qu'il s'agit du même tuilier.

« Le carrelage de Sézanne a été, comme ceux de l'ancien château-fort de Périgny-la-Rose et de l'abbaye bénédictine de Nesle-la-Reposte, l'œuvre de Renier, fils de Lembert (*sic*) Mocaut ou Mocaus, habitant Chantemerle. Chacune de ces localités a donné la signature de ce tuilier sur un seul pavé portant : *sit qui fit ce carrel ha non Renier fius Lembert Mocaut de Chantemel* ou bien : *Mestre ha portes ha boire. Renier Mocaut de Chantemelia.* Nous avons trouvé à Sézanne, outre la première de ces deux variétés, une nouvelle inscription que la juxtaposition de trois carreaux permet de lire sur trois lignes superposées. Cette inscription nous apprend que Lembert Mocaut ou Mocaus avait deux enfants : Renier, déjà

connu, et Guillemin. En voici la teneur : *Sit pavemens ha été fet a Chantemelle ⋮ est sil : la fet : Lembert Mocaus es ⋮ si enfent Reniers et ⋮ Guillemins.* Les trois Mocaut sont donc les auteurs du carrelage de l'ancien hôtel de ville de Sézanne. J'ai d'abord cru qu'il fallait quatre carreaux pour compléter l'inscription ; mais il me semble qu'elle se comprend parfaitement ainsi. Le quatrième carreau, qui terminait l'arc tracé par les trois lignes, n'a pas été retrouvé. Il y a lieu de supposer qu'il était dépourvu de lettres et portait simplement des ornements. »

M. Prou, membre résidant, signale une dalle tumulaire à ajouter à la liste des œuvres du tombier parisien Jean Le Moine. Elle se trouve dans l'église Saint-Martin, à Étampes, et elle a été décrite par M. Max. Legrand dans le dernier fascicule des *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* (3e trimestre de 1891, p. 193-194). C'est la tombe d'une certaine Marie Cuissart, morte le 30 janvier 1547. La signature de l'artiste est placée en dehors du cadre. Elle est ainsi formulée :

F. A P[AR]IS P̄S LA PORTE S^t MICHEL P. LE MOYNE TŪBIER 1548.

Nul doute que ce Le Moyne ne soit Jean Le Moine. Ce monument confirme l'hypothèse que M. Prou avait proposée, que Jean Le Moine était parent de Nicolas Le Moine dont on trouve la signature sur une pierre tombale de la Ville-du-Bois en 1563, puisque nous voyons que Jean et Nicolas Le Moine habitaient tous deux « près la porte Saint-Michel. »

M. Prou communique ensuite un fragment d'inscription latine du moyen âge :

« Ce fragment est aujourd'hui en la possession de M. de la Tour, percepteur à Montargis, qui l'a recueilli à Bonny-sur-Loire (arr. de Gien) en octobre 1866. La pierre sur laquelle est gravée l'inscription avait été employée comme moellon dans les fondations du mur de la cour de l'école de garçons, mais la première ligne dépassait. M. de la Tour obtint du

maire l'autorisation de la faire enlever, à la charge de la remplacer par une autre.

« Les matériaux qui avaient servi à la construction du mur provenaient, paraît-il, des démolitions d'une vieille église. Cette vieille église devait être celle du prieuré qui existait à Bonny avant la Révolution et dont le principal corps de bâtiment fut détruit vers 1850[1].

« Cette inscription latine appartient au moyen âge.

« Son intérêt est uniquement paléographique. Elle présente un mélange de caractères latins et grecs. L'usage de ces derniers caractères pour écrire le latin n'est pas un fait rare dans les manuscrits et les chartes du moyen âge. C'était surtout dans les souscriptions que les scribes aimaient à faire parade de leur connaissance de l'alphabet grec. M. Cuissard a cité plusieurs manuscrits latins de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, du IXe au XIe siècle, où l'on rencontre des souscriptions moitié en lettres grecques, moitié en lettres latines[2]. Dans plusieurs chartes de Tours, du Xe siècle, le nom de l'archevêque Téotolon est écrit Θηωθωλω[3]. D'autres exemples analogues ont été réunis par M. Le Blant[4]. Le mot *Amen* est souvent écrit en caractères grecs dans les chartes de la fin du XIe et du commencement du XIIe siècle. Citons un diplôme de Philippe Ier, de l'an 1060, pour l'abbaye de Marmoutiers[5], une charte de Robert de Sablé, portant donation à la même abbaye, confirmée en 1067 par le même roi[6], une charte de Sophie, comtesse de Bar, du 28 no-

1. L'abbé Patron, *Recherches historiques sur l'Orléanais*, t. II, p. 493.

2. Voyez Cuissard, *l'Étude du grec à Orléans*, dans *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XIX, p. 674 et suiv.

3. Ch. de Grandmaison, *Fragments de chartes du Xe siècle provenant de Saint-Julien de Tours*, nos I (an 927), III (940), VI (942), VII (943), VIII (943), dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLVI (1885), p. 384, 393, 400, 404, 409.

4. Le Blant, *Mémoire sur l'autel de l'église de Minerve*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXV, p. 12.

5. Copie du XVIIIe siècle où la souscription est fac-similisée; Bibl. nat., ms. lat. 5441², p. 101.

6. Original aux Archives d'Indre-et-Loire, H 306.

vembre 1091[1], enfin, une bulle de Pascal II du 4 avril 1117[2]. L'introduction de lettres grecques dans des inscriptions latines est moins fréquente. Je ne saurais, pour ma part, en citer qu'un exemple : c'est le nom d'*Eureticus*, relevé par M. Le Blant sur l'autel de l'église de Minerve, et où l'R est rendu par un P grec[3].

« La lecture de l'inscription de Bonny présente de grandes difficultés, qui résultent d'abord de son état fragmentaire, puis du grand nombre de lettres enclavées, et, enfin, du fait que je n'ai pu m'en procurer qu'une photographie et pas d'estampage. J'ai cru toutefois utile de la signaler, laissant à d'autres le soin d'en pousser plus loin l'étude.

[Hic] ja cent
. . . . . ta pia martirum membr[a]
. . . . xamdri a pebe . . . .
. . . . o sanctor . . . manu . . .
ice . . nenti necne f . .
[Savi]niani Potenciani Cyrici par . .
atrii f . . . Felicis p . . f . . . . .
. . . . . epi Eugenieq[ue]

« La lecture de la première ligne ne présente aucune difficulté. Le mot *jacent* indique que nous possédons le commencement de l'inscription. Sans doute, il était précédé du mot *Hic* ou de quelque formule de même signification comme *In hoc tumulo*. On remarque un espace vide entre les deux syllabes du mot *jacent*. Cet écartement a dû être nécessité par un nœud de la pierre.

« A la seconde ligne, nous lisons facilement *pia martirum membr[a]*.

« A la troisième ligne nous relevons deux caractères grecs,

1. Original aux Archives de la Meuse; fac-similé dans le *Musée des Archives départementales*, n° 27, pl. XIX.
2. Original aux Archives de l'Aube; fac-similé dans le *Musée des Archives départementales*, n° 32, pl. XXII. Dans cette bulle, le mot *Amen*, répété trois fois à la fin des formules comminatoires, est écrit la première et la troisième fois en caractères latins, la deuxième fois seulement en caractères grecs.
3. Le Blant, *Mémoire sur l'autel de l'église de Minerve*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXV, p. 12.

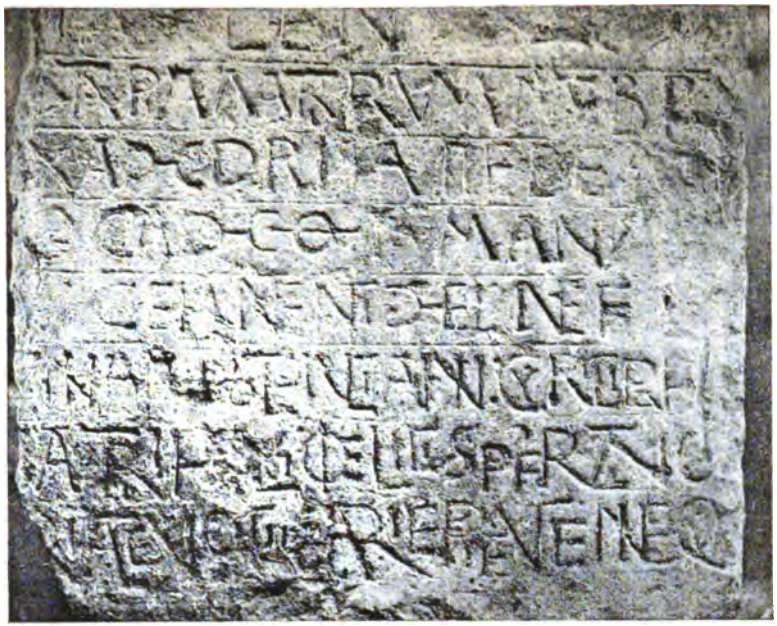

INSCRIPTION TROUVÉE A BONNY-SUR-LOIRE (LOIRET).

un μ consistant en deux) (reliés par une traverse[1] et un Π. Le premier mot paraît être *xamdria* pour *xandria*. Cependant l'*a* final est très éloigné de l'*i*; ne conviendrait-il pas de lire *xandri* (*Alexandri*) et de rattacher l'*a* au mot suivant? Mais celui-ci est très incertain. Nous voyons ΠΕΒΕ///. Que signifie ΠΕΒΕ ou ΑΠΕΒΕ?

« A la quatrième ligne nous distinguons d'abord un O, puis les lettres C A)-(. Vient ensuite un caractère singulier où nous croyons retrouver le monogramme ΘOR. Si nous rapprochons *tor* du groupe C A)-(et que nous considérions le C comme un sigma et l')-(comme la ligature de)- = V[2], nous obtenons le mot CΛ)-CΘOR pour *sanctorum*. A la suite de *sanctorum*, un caractère indéterminé, sorte d'I suivi d'un Z, puis très nettement le mot *manu*, c'est-à-dire *manum* ou *manus*.

« A la cinquième ligne nous distinguons les lettres ICE///-NENTI et)-EENE F, c'est-à-dire *necne f*...

« La sixième ligne nous donne [*Savi*]*niani*, *Potenciani*, *Cyrici*. Après *Cyrici* vient PAP ou PAR. On pourrait proposer de voir dans *Par* le commencement de *parentem* synonyme de *matrem* et rétablir *Cyrici parentisque suae Julittae*.

« Les premiers et derniers caractères de la septième ligne ne donnent rien de satisfaisant. Mais au milieu on lit le nom de *Felicis* avec un Φ initial.

« Le commencement de la huitième ligne a résisté à tous les efforts que j'ai faits pour la lire; mais il faut dire que la photographie n'est pas nette à cet endroit. De plus, il semble que le lapicide ait serré ses caractères comme s'il avait craint de manquer de place; ce qui paraît indiquer que nous possédons la dernière ligne de l'inscription. A la fin, je lis *Epi* pour *episcopi*, encore qu'il n'y ait aucun signe abréviatif au-dessus de ces trois lettres. Et enfin *Eugenieq*[*ue*]. Le *g* d'*Eugenie* est représenté par un Γ lié à l'V qui le précède.

1. Le μ a souvent cette forme dans les manuscrits grecs écrits en Occident au moyen âge, spécialement dans le mot *Amen*, dans les chartes des XI[e] et XII[e] siècles citées plus haut.
2. Cette forme du ν correspond à celle du μ signalée dans la note précédente.

« Nous nous trouvons donc en présence d'un catalogue de reliques, ou plutôt du *titulus*, d'une sorte de *martyrium* où avaient été réunis les membres d'un certain nombre de saints. Les seuls saints dont nous puissions lire les noms sont saint Savinien et son compagnon saint Potencien, saint Cyrice, saint Félix et sainte Eugénie.

« Quant à la date de cette inscription, elle nous paraît, en raison de la forme des caractères, pouvoir être fixée au XI^e^ siècle. »

M. Müntz, membre résidant, démontre que Léonard de Vinci a quelquefois emprunté ses modèles à l'antiquité; son architecture procède de l'ordonnance des ordres antiques et il a, du reste, souvent recours à Vitruve. Dans un tableau, *La bataille d'Anghiari*, il a reproduit un cheval se cabrant qui se trouve sur un camée antique; dans la rue de Sainte-Marie-aux-Grâces, un des apôtres, de profil, est également la reproduction d'un buste de Lucius Verus.

M. Müntz présente ensuite une médaille d'Élisabeth de Gonzague, duchesse d'Urbin, dont les traits ont une grande analogie avec ceux de la femme reproduite dans le tableau connu sous le nom de « la belle Ferronnière. »

M. de Villenoisy, associé correspondant national, présente une bulle en plomb inédite, détachée de son acte et acquise en 1891 par la Bibliothèque municipale de Grenoble. Autour d'un buste d'évêque, crossé et mitré, on lit : † EPISCOPVS ⁝ GROPOL' ⁝; au revers : DALPHINVS ⁝ VIEN † ⁝ autour d'un écusson portant un dauphin.

M. J. Roman, associé correspondant national, communique un sceau de Guillaume de Vergy, seigneur de Mirebeau, de Bourbonne et Fontaine-Française, quatrième gouverneur du Dauphiné après la réunion de cette province à la France; pourvu par lettres royales du 3 octobre 1356, il mourut après le 13 juin 1360; son successeur Raoul de Loupy fut nommé le 7 octobre 1361. Ce sceau, plaqué à une lettre du gouverneur, a été récemment découvert dans les archives de

l'Isère; c'est le seul exemplaire connu, et il complète la description des sceaux des gouverneurs du Dauphiné que l'on a bien voulu insérer dans les ***Mémoires des Antiquaires de France.***

Sceau de Guillaume de Vergy.

Voici la description : trèfle ou fleur de lis : S. GVILL... .....LOCV̄TE :..... DALF. VIEN. Écu de Vergy de gueules à trois quintefeuilles d'or à la bordure d'argent, accompagné par trois dauphins, sur un champ semé de fleurettes et dans un encadrement composé de trois angles et de trois hémicycloïdes alternés. Cire rouge.

Séance du 2 Mars.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. X, 3e fasc. In-8°.

Annalen des Vereins für Nass. Alterthumskunde und Geschichtsforschung. Wiesbaden, vol. IX à XXIII, 1868-1891.

Bulletin de la Société de Borda, XVI[e] année, oct.-déc. 1891. In-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1891, n[os] 2 et 3. In-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIII, 4[e] livr. 1891. In-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, X[e] année, 4[e] livr.

Deloche (M.). *Saint-Remy de Provence au moyen âge*. Paris, 1892, in-4°.

Pagart d'Hermansart. *Inventaire des reliques, joyaux et ornements de la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles à Saint-Omer, en* 1559. In-8°.

Schlumberger (Gustave). *Un ivoire byzantin du IX[e] siècle, représentant le couronnement de l'empereur d'Orient Léon VI*. Paris, 1892, in-4°. (Extrait de la *Gazette des beaux-arts*.)

Travaux.

M. Roman, associé correspondant national, présente deux fibules trouvées dans le département de l'Isère, où les objets de ce genre sont rares. L'une est en forme d'arbalète; l'autre, en forme de disque, est ornée de verroteries, de nacre et de perles.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, lit un mémoire sur la légende de saint Martial et de sainte Valérie et discute les textes les plus anciens qui relatent le martyre de celle-ci. Étant fiancée, sainte Valérie fit vœu de chasteté et fut tuée par son fiancé, qui se convertit ensuite et fut enterré auprès d'elle dans la crypte de saint Martial, apôtre du Limousin. M. l'abbé Duchesne pense que cette légende dérive de monuments réels. Les tombeaux de sainte Valérie et du duc Étienne ont été vus bien avant le temps où le légendaire écrivait.

M. Durand-Gréville, associé correspondant national, fait la communication suivante sur les fresques antiques de la Farnésine :

« M. Fr. Lenormant a publié, dans la *Revue archéologique*

de 1883, la reproduction de deux des nombreuses petites peintures antiques au trait, trouvées sous les jardins de la Farnésine en 1879. L'une est au trait rouge; le trait de l'autre est bistre. D'après Fr. Lenormant, un certain nombre d'autres sont au trait noir. On peut, dès à présent, affirmer avec quelque vraisemblance que toutes ces peintures étaient dessinées au trait noir et que quelques-unes ont tourné plus ou moins complètement au jaune ou au rouge comme le décor de beaucoup de vases grecs. Notre hypothèse demande à être vérifiée par un examen nouveau et attentif de ces peintures. Si l'on trouve, dans certaines de ces fresques, des parties brunes, jaunes ou rouges, avec les nuances intermédiaires et du noir sur les points où le trait était le plus épais, la question sera tranchée en faveur de l'hypothèse d'un noir primitif plus ou moins suroxydé par l'action de l'air humide. »

M. Germain Bapst, membre résidant, entretient la Compagnie des ballets royaux au XVI^e^ siècle; on conserve au Musée du Louvre et à la Bibliothèque nationale plusieurs recueils relatifs à ces ballets.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, de la part du R. P. Delattre, le texte d'un fragment d'épitaphe trouvé à une centaine de mètres du cimetière des *officiales* dans le terrain qui limite au nord celui de Bir-el-Djelbana :

. . . . . .
. . . . . *le*G III A*ug* ·
. . . . . S·MILIT*avit*
annis. . . . . H · S · E ·

La partie supérieure des lettres de la première ligne est brisée. C'est probablement l'épitaphe d'un soldat de la III^e^ légion ayant fait partie de la cohorte détachée à Carthage pour le service du proconsul et mort pendant son séjour dans cette ville.

Séance du 9 Mars.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1892. In-8°.

Bulletin critique, XIIIe année, n° 5. Paris, 1892. In-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 197. Chartres, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, n° 8. Toulouse, 1891, in-8°.

— *historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VIII, 160e livr. Saint-Omer, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia cristiana del commandatore G.-B. de Rossi, 5e série, 1891, n° 1.

Journal des Savants, janvier-février 1892. In-4°.

Korrespondenzblatt der Wesdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, janvier 1892.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 9e série, t. III. Toulouse, 1891, in-8°.

— *de la Société d'archéologie lorraine*, t. LI. Nancy, 1891, in-8°.

Du Chatellier (P.). *Vase trouvé dans un tumulus à Saint-Pol-de-Léon*. Paris, 1891, in-8°.

Frossard (Ch.-L.). *Archéologie contemporaine : les instruments du filage à la main usités dans le Bigorre*. Bagnères-de-Bigorre, 1891, in-8°.

Pickering (Charles). *Chronological history of plants*. Boston, 1879, in-4°.

Rey (G.-E.). *Étude sur le procès des Templiers*. Arcis-sur-Aube, 1891, in-8°.

Taillebois. *Une inscription gallo-romaine trouvée à l'ancien château de Dax*, 1892. In-8°.

Venn (John). *The register of baptisms, marriages and burials in St-Michael's parish*, 1538-1837. Cambridge, 1891, in-8°.

Witte (Alph. de). *Deux jetons à l'effigie de Don Carlos, fils de Philippe II, roi d'Espagne*. Paris, 1891, in-8°.

Correspondance.

M. le docteur Cârton adresse ses remerciements à l'occasion de son admission au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Frossard, associé correspondant national, lit la note suivante :

« Dans les Basses-Pyrénées, à Muneir-Sainte-Gladie, j'ai vu une *hourcero* formée d'un *hust*, rameau de cornouiller sauvage de 0m50 de long dont trois rameaux, partis à la même hauteur, étaient rattachés en bouquet au moyen d'un liguet.

« Autrefois les pasteurs filaient la laine en gardant leurs troupeaux ; ils se servaient d'un grand fuseau *et tourn*. L'acte de *travouiller* (*tourdoulha*) ou se servir du *cousseyé* se dit : *tourdoulh*, d'où le proverbe moral : *Lou Diable qu'a pou dou tourdoulh :* le diable a peur du *travouil* ou le travail préserve la ménagère de la tentation. L'ancien usage en Bigorre veut que, si le premier-né de jeunes époux est une fille, un des voisins, dont le premier-né a été un garçon, vienne déposer sur le berceau une quenouille garnie de lin attaché par une faveur et munie de son fuseau ; l'enfant est dit : *« charpanti é d'estoupo* ou *Bouhe-houec*. Cet usage se pratique encore à Lutilhous, canton de Lannemezan, et ailleurs.

« Au commencement du siècle, les filles commençaient à filer dès l'âge de six ans, et l'on comptait à Saint-Pé (Hautes-Pyrénées) plus de 800 fileuses pour la fabrication de la toile qui occupait 130 tisserands. »

Il est donné lecture de la communication suivante, adressée à la Compagnie par M. l'abbé Guichard, associé correspondant national, sur des sépultures fouillées par lui à Grozon (Jura) :

« Vers la fin de l'année dernière, un cultivateur de Grozon, en extrayant de la pierre d'un murger situé sur un mamelon qui domine le village à l'est, mettait à découvert l'extrémité d'un sarcophage. Prévenu aussitôt, je me hâtai d'aller sur les

lieux. La saison avancée ne me permit point d'entreprendre le déblaiement, et je dus attendre le dégel.

« Le 3 mars, je m'y transportai de nouveau, accompagné de mon escouade de fouilleurs, et j'attaquai le murger.

« C'était une espèce de tumulus, composé d'un amas de pierres brutes recueillies sur le sol environnant, de moellons, de tuileaux, de plâtras et d'une terre végétale noirâtre présentant l'aspect de la cendre. Des buissons d'épines et des broussailles avaient poussé leurs racines à travers les pierres et recouvraient le tumulus d'une épaisse végétation.

« Ce tumulus se trouve situé au point culminant d'un coteau, planté de vignes de chaque côté, et dont la crête inculte, longue d'environ 300 mètres, est couronnée d'un long alignement de pierres qui semblent provenir du défrichement des terrains avoisinants. Ce coteau, qui porte le nom de Champeau, domine le village de 70 mètres et va en s'inclinant jusqu'aux maisons du quartier voisin. Le chemin de fer coupe la pente du côté est, laquelle s'étend en pente douce jusqu'à une plaine marécageuse semée d'étangs et de bouquets de vernes.

« Nous commençâmes à dégager le sarcophage, déjà découvert par un bout, et je vis qu'il avait été violé à une époque ancienne. Le couvercle était cassé et avait été remis en place sans attention, de sorte que la terre avait pu pénétrer à l'intérieur, où les ossements gisaient pêle-mêle et sans ordre.

« En déblayant plus loin, nous rencontrâmes bientôt la paroi d'un second sarcophage, contigu et semblable au premier. Ces sarcophages sont taillés tout d'une pièce dans des blocs d'oolithe tendre et friable. On distingue à l'intérieur les traces du ciseau qui les a creusés. Ils avaient des couvercles massifs, bombés, légèrement évidés à l'intérieur, taillés en arête. Les cercueils, longs de $1^{m}90$, plus larges à la tête qu'aux pieds, portent à la hauteur des hanches deux échancrures creusées dans l'épaisseur de la paroi, apparemment pour loger les coudes.

« A côté de ce sarcophage, au même niveau et parallèlement placée, je trouvai une autre sépulture, déterminée d'un

côté par le sarcophage lui-même, de l'autre par un petit mur à mortier, haut de 0m35, à un seul parement, le tout formant cercueil et clos à chaque extrémité par un bout de mur. Il y en avait trois semblables, juxtaposés, et dont les murs étaient mitoyens. Ces trois sépultures en maçonnerie, ainsi que les deux sarcophages massifs, sont orientés, comme les corps qu'ils contenaient, de l'est à l'ouest.

« Trois ouvriers, qui pendant ce temps-là travaillaient du côté sud du murger, ne tardèrent pas à mettre à jour de petits murs semblables aux précédents, lesquels renfermaient deux autres sépultures perpendiculaires aux précédentes et dont les corps étaient par conséquent orientés du nord au sud. Enfin, en poursuivant le défrichement, il se trouva une autre tombe, également en maçonnerie et orientée du nord au sud. L'exploration du pourtour n'en a pas révélé d'autres.

« Ces sépultures, qui ont été violées, ont perdu la plus grande partie de leur mobilier funéraire. Voici la liste des objets que les violateurs avaient oubliés ou négligés :

« Quelques fragments de poterie jaune.

« Une lame de couteau ployée. — Un fond de vase noir. — Une monnaie gauloise placée entre les doigts de la main droite; cette monnaie, assez fruste, en bronze coulé, est au type des pièces que l'on trouve le plus souvent en Franche-Comté.

« Fragments de poterie noire. — Clous. — Une plaque de fer légèrement recourbée en forme de calotte sphérique (fragment de casque ou de bouclier?).

« Un fond de vase en terre jaunâtre, émaillé ou vernis de blanc à l'intérieur.

« Les trois dernières sépultures n'ont rendu aucun objet.

« L'un des crânes mesurait 0m007 d'épaisseur, et les tibias et fémurs accusaient un homme de forte taille.

« Il semble qu'on serait autorisé à voir dans cet assemblage une sépulture de famille avec la domesticité.

« Outre les tombeaux renfermés sous ce tumulus, on a déjà découvert, autour du point fouillé par moi, plusieurs sépultures sur les deux pentes du mamelon. Dans l'une, à l'est, on trouva trois corps déposés à même la terre sur le

fonds rocheux. A côté de l'un d'eux était une épée de grande dimension, qui se brisa au simple toucher. A l'ouest, en fouillant pour faire un canal, on mit à découvert une longue tranchée remplie de squelettes. Enfin, au nord, en faisant sonder le terrain, je relevai à 0m50 deux autres corps ayant la tête appuyée contre de grandes pierres debout et orientés du nord au sud. »

Séance du 16 Mars.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Archiv für œsterreichische Geschichte, t. LXXVI; t. LXXVII, 1er fasc. 1890-1891.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXVII, 1er et 2e fasc. 1891-1892.

Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, t. XIX, 1891. Montauban, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 1re livr. Périgueux, 1892, in-8°.

Fontes rerum Austriacarum. Œsterreichische Geschichts-quellen. Diplomata et acta, t. XLV. Vienne, 1891, in-8°.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1891, in-8°.

Revue de la Société des Études historiques, 4e série, t. IX. Paris, 1891, in-8°.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Philos. histor. Classe, t. CXXII et CXXIII. Berlin, 1890, in-8°.

BAYE (baron J. DE). *La bijouterie des Goths en Russie.* Paris, 1892, in-8°.

MAZEROLLE (F.). *Nicolas Briot, médailleur et mécanicien.* In-8°.

PETIT (Ernest). *Raoul Glaber.* Paris, 1892, in-8°.

PILLOY (J.). *Études d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, 2e fasc. Saint-Quentin, in-8°.

M. de Barthélemy, membre honoraire, dépose sur le bureau

au nom de M. Pilloy, associé correspondant à Saint-Quentin, un nouveau fascicule de l'ouvrage entrepris par lui sous le titre de *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, et s'exprime en ces termes :

« Cette publication est fort intéressante parce qu'elle contient des observations soigneusement faites à la suite de fouilles exécutées avec méthode ; de plus, elle est accompagnée de planches d'une grande fidélité ; je n'ai pas à insister sur le talent de M. Pilloy comme dessinateur.

« Vous vous rappelez que, dans le premier fascicule, notre correspondant a étudié les cimetières de Prémont, Lucy-Ribemont, Remaucourt, Montigny-en-Arronaise ; il a étudié certains objets dits « plaques ajourées crucifères, » dans lesquelles il propose de voir un ornement destiné, pour les femmes, à un usage analogue à celui des modernes châtelaines ; il y décrit aussi, avec une reproduction très exacte, le mobilier militaire très riche d'un tombeau attribué par lui à un chef franc de la seconde moitié du IVe siècle.

« Dans le second fascicule, M. Pilloy décrit une sépulture de l'âge de la pierre polie, à Rouvroy, le cimetière d'Essigny-le-Petit, attribué par lui à l'époque carolingienne, et les cimetières de Vermand, qui seraient du IVe siècle. Dans ceux-ci, les vases en verre étant très abondants, M. Pilloy a étudié l'histoire du verre et de sa fabrication en France et sur les bords du Rhin, particulièrement en Belgique ; il a résumé les travaux de ses devanciers et présenté ses observations personnelles. — On peut discuter certaines conclusions de notre correspondant ; en pareille matière, personne n'est infaillible, et l'archéologie de cette époque est encore à l'étude ; mais on doit rendre hommage au zèle de M. Pilloy, à l'exactitude scrupuleuse de ses observations et à la fidélité de ses dessins. »

Travaux.

M. Fernand Mazerolle, associé correspondant national, expose que, contrairement à l'opinion généralement admise, Nicolas Briot ne fut pas l'inventeur du balancier et que cet

instrument était connu en Allemagne dès la première moitié du XVI^e^ siècle :

« Sur l'ordre du roi Henri II, un de ses valets de chambre, Guillaume de Marillac, était allé en Allemagne acheter à l'inventeur le secret de ce procédé de fabrication. En même temps que le balancier, furent établis à Paris, à la Monnaie du Moulin, des coupoirs ou emporte-pièce et des laminoirs mus à l'aide d'une roue de *moulin*, d'où le nom donné à la nouvelle monnaie. Les monnaies obtenues à cette époque avec ces divers instruments sont d'une frappe excellente. Ce ne fut que par suite de l'opposition systématique de la Cour des Monnaies que le balancier ne servit, jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, qu'à la fabrication des médailles, des jetons et des menues espèces ; les monnaies continuaient à être frappées comme auparavant au marteau.

« Au commencement du XVII^e^ siècle, Nicolas Briot voulut établir en France, pour la fabrication des monnaies, un procédé, alors en usage en Allemagne, qui avait le grave inconvénient de rendre les monnaies ovales et cambrées. Il ne put remédier à ces défauts et se vit débouter de ses propositions. D'ailleurs, ses tentatives méritaient d'être condamnées d'avance, car, si à cette époque la Cour des Monnaies avait voulu faire fabriquer mécaniquement les monnaies, elle n'aurait eu qu'à employer les balanciers de la Monnaie du Moulin.

« Nicolas Briot se rendit compte de l'inutilité de ses propositions, car, en 1625, lorsqu'il quitta la France pour aller en Angleterre, il établit à la Monnaie de Londres le système du balancier, tel qu'il fonctionnait à la Monnaie du Moulin à Paris.

« Ainsi, Nicolas Briot, loin d'être un inventeur, ne fit que s'approprier successivement deux procédés déjà connus à son époque, l'un, très défectueux, celui qu'il voulait faire adopter par la Cour des Monnaies, l'autre, très perfectionné, celui de la Monnaie du Moulin. »

M. Vauvillé, associé correspondant national, fait une communication au sujet de fouilles exécutées à la « Cité de Limes, » près de Dieppe, sur laquelle il prépare un mémoire.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, expose que quelques coiffures des statues de style archaïque ont été mal interprétées, par exemple celle de l'Apollon de Piombino. En effet, les cheveux de ce bronze, acquis par le Musée du Louvre en 1834, ont été constamment décrits comme se relevant au-dessus de la nuque et ornés, à leur partie inférieure, d'une rosette. Or, ils sont en réalité séparés, coupés au-dessous d'un anneau qui les serre, et on voit là, au lieu d'une rosette, quatre terminaisons de mèches analogues aux boucles du front, dont deux appartiennent à la masse principale de la coiffure et deux à la partie supérieure qui va passer sur le strophion.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, signale une découverte très importante.

M. l'abbé de Saint-Gérand, curé de Tipaza (Algérie), a fouillé, auprès de cette ancienne ville romaine, une basilique chrétienne dont le pavé contient plusieurs inscriptions en mosaïque. L'une d'elles est l'épitaphe d'un évêque nommé Alexandre; une autre commémore les travaux exécutés par son ordre dans cet édifice, où pouvaient bien avoir été réunies les sépultures des anciens évêques de Tipaza.

Séance du 23 Mars.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Archaeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity published by the Society of Antiquaries of London, t. LII. Londres, 1890, in-4°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, 1891. *Notizie degli scavi*, nov. 1891.

Beiträge zur vaterländischen Geschichte, herausgegeben von der histor. und antiquarisch. Gesellschaft zu Basel, nouv. série, t. IV, 1re livr., 1892.

Bulletin critique, XIIIe année, n° 6. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société de statistique des lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, t. VIII, nos 10-12. Niort, 1891, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, déc. 1891-févr. 1892.

— *delle opere moderne straniere aquistate dalle bibliotache pubbliche governative del regno d'Italia*, t. V, nos 5-12; t. VI, n° 12; t. VII, n° 14, 1890-1892.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Bibliothèque de l'Arsenal, t. IX; *Archives de la Bastille*. Paris, 1892, in-8°.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1891, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*, t. VIII. Niort, 1891, in-8°.

— *de la Société d'émulation de Montbéliard*, t. XXII, 1891. In-8°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, t. XIII, n° 3.

Revue des Pyrénées et de la France méridionale, t. III, 2e trim. Toulouse, 1891, in-8°.

Ferrière (comte Hector de la). *Lettres de Catherine de Médicis*, t. IV, in-4°.

Witte (A. de). *Trouvaille de Beveren à Bruxelles*, 1892. In-8°.

Travaux.

La Société fixe à la première séance d'avril l'élection des membres honoraires en remplacement de MM. de Niewerkerke et Maury, décédés.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Fabre, relative aux observations de M. l'abbé Batiffol sur cinq bulles du pape Calixte (*Bulletin* de 1891, p. 184) :

« Depuis sa communication à la Société, M. l'abbé Batiffol est revenu sur cette question et a publié, dans la *Revue des questions historiques* du 1er janvier dernier, un article où il maintient ses conclusions.

« Je demande la permission de présenter quelques observations à ce sujet. On ne saurait, en ces matières, user de trop de circonspection.

« Les cinq bulles incriminées proviennent d'un même dossier : elles se trouvent, à la suite de la fausse chronique de

Tres-Tabernae, dans un manuscrit du XVI^e^ siècle, conservé à la bibliothèque du Vatican.

« J'avoue que l'une de ces bulles me paraît fausse : c'est celle du 28 décembre 1121, par laquelle Calixte II déclare que Catanzaro sera désormais le siège de l'ancien évêché de Taverna, qu'il vient de rétablir. Ughelli a produit contre son authenticité des arguments fort sérieux, que M. Batiffol a eu raison de reprendre. Mais il s'en faut qu'on puisse invoquer contre les autres bulles, qui ne concernent que le relèvement de Taverna, des raisons aussi convaincantes.

« Celles-ci sont irréprochables, au point de vue strictement diplomatique : tout le monde en convient. Mais M. Batiffol, fort bien renseigné sur les conditions canoniques de la Calabre au XII^e^ siècle, déclare que ces bulles sont contraires aux règles canoniques alors en vigueur; pourtant, il n'apporte pas, je crois, de raisons suffisantes à l'appui de son affirmation.

« Sans doute, en 1117, le comte Roger avait reçu du pape Paschal II les pouvoirs de légat *a latere;* mais je ne vois pas en quoi pareille concession (si exorbitante qu'elle fût) pouvait empêcher, en 1131, le pape de procéder, avec l'assentiment du comte, *comitis consensu*, et après enquête préalable confiée à un cardinal de son choix, au relèvement d'un ancien évêché de Calabre.

« Il faut, il me semble, d'autres motifs pour rejeter l'authenticité d'une série de bulles, dont l'une, fort étendue et revêtue de souscriptions nombreuses, n'offre, dans son style ni dans les souscriptions, aucune prise à la critique.

« Elles présentent, dira-t-on, de grandes ressemblances avec la fausse chronique de *Tres-Tabernae*, et M. Batiffol met cela très bien en lumière.

« Une seule chose empêche M. Batiffol d'admettre que l'auteur de la fausse chronique s'est servi des bulles incriminées, c'est que son récit est en contradiction avec la bulle du 28 décembre 1121, qui substitue en fait Catanzaro à Taverna.

« Mais la question est précisément de savoir depuis quand les cinq bulles forment, comme le dit M. Batiffol, « un seul

et unique dossier. » Il est impossible d'établir qu'elles ont toujours constitué un inséparable faisceau. En fait, nous ne les trouvons réunies qu'au XVI^e^ siècle.

« Aussi je demanderais, pour ma part, la disjonction.

« L'auteur de la fausse chronique n'aurait-il pas eu sous les yeux les quatre bulles que je cherche à soustraire à la condamnation de M. Batiffol, précisément à une époque où on ne leur avait pas joint encore la fausse bulle destinée à substituer Catanzaro aux anciens droits et prérogatives de Taverna?

« Au reste, il ne s'agit pas seulement ici d'un voisinage compromettant.

« La tendance même des bulles que je voudrais défendre suffit à les rendre suspectes, et c'est là, au fond, le grand grief qu'on a contre elles.

« On y sent le dessein bien marqué de créer une confusion entre l'évêché de *Tres-Tabernae*, dont il est question dans la correspondance de saint Grégoire, et la petite cité de Taverna en Calabre.

« Or, dit M. Batiffol, dans les documents du XII^e^ siècle, Taberna ne s'appelle que *Tabernae* ou Ταβέρναι, jamais *Tres-Tabernae*.

« C'est là une erreur.

« Le *Liber censuum* de l'Église romaine, composé à la fin du XII^e^ siècle, contient une curieuse liste (qui n'a pas été remarquée, bien qu'elle ait été publiée dans les *Antiquitates* de Muratori, t. V, col. 899-900) des évêchés qui dépendaient directement du saint-siège à une date certainement antérieure à l'avènement d'Innocent II, second successeur de Calixte II. Or, parmi les évêchés de la Calabre, se trouve indiqué celui de *Tres-Tabernae*.

« Ce ne sont donc pas les faussaires du XV^e^ siècle qui ont inventé cette appellation de *Tres-Tabernae*, pour Taverna de Calabre.

« Quant à l'application que Calixte II semble faire à Taverna de la bulle de saint Grégoire relative à un évêché de *Tres-Tabernae*, cela n'a rien d'extraordinaire.

« J'ajouterais même, pour ma part, — il serait trop long

de le démontrer ici, — que Calixte II avait pleinement raison et que ce sont les éditeurs modernes qui ont eu tort en prétendant que les *Tres-Tabernae* de saint Grégoire doivent être identifiées avec les *Tres-Tabernae* du Latium, aujourd'hui Cisterna (diocèse de Velletri).

« Il me semble par conséquent qu'il y a lieu d'en appeler de la condamnation portée par M. l'abbé Batiffol. »

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, fait une communication au sujet d'antiquités gallo-romaines trouvées en 1891 à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre).

Il présente un couvercle en bronze, décoré d'une magnifique tête de Méduse, avec patine verte; puis un groupe en terre cuite blanche, représentant Vénus debout, entourée de petits génies. Parmi ceux-ci, l'un tient sur ses genoux un coffret ou *alabastrothèque;* un second présente d'une main à la déesse un alabastron contenant l'huile parfumée; de l'autre main, il tient une colombe, l'oiseau de Vénus. Un troisième, Éros, porte un arc, et, au-dessus de lui, une petite figure féminine tend un miroir à la déesse. M. Blanchet rapproche cette terre cuite de plusieurs autres monuments représentant la toilette de Vénus et constate qu'aucun n'offre une composition aussi importante que le groupe de Saint-Honoré. On a trouvé en outre deux statuettes de Vénus Anadyomène, du type ordinaire, avec des vases de formes et de dimensions diverses, des débris de chaine, une clef en fer, une meule en grès et un objet en bronze représentant un fleuron.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, communique la photographie d'un fragment de couverture d'évangéliaire, qui a été appliqué sur le dos de la statue d'or de sainte Foy, conservée dans le trésor de Conques. M. Darcel, dans son beau travail relatif à ce trésor, regrettait de n'avoir pu examiner ce fragment, qui est caché en grande partie par le fauteuil sur lequel est assise la sainte. Il représente le Christ bénissant, et, de chaque côté, on voit les mains de deux personnages, tendues vers le Sauveur. Ces représentations sont repoussées en relief sur une plaque d'or

ou d'argent doré. Le travail, très barbare, semble remonter au IXe siècle, ou peut-être même au VIIIe.

M. Molinier, membre résidant, présente quelques observations au sujet de ce fragment d'évangéliaire, dont il croit très difficile de déterminer exactement la date. Il exprime le désir que l'on puisse démonter et mouler la plaque de cristal de roche gravé, fixée sur le dossier du trône de sainte Foy. Cette pièce serait très utilement comparée avec les autres pierres gravées de l'époque carolingienne, notamment avec le disque représentant l'histoire de Suzanne, monument qu'il se propose de communiquer à la Société dans une prochaine séance.

M. Paul Durrieu, membre résidant, rappelle le séjour fait à Rome par le peintre Jean Fouquet sous le pontificat d'Eugène IV (1443-1447) et s'attache à démontrer que le peintre a reproduit dans ses miniatures des monuments de Rome. Dans le *Mariage* de la Vierge, il a imité, dans le temple de Jérusalem, la basilique de Saint-Pierre et copié les *colonnae vitineae*, dont quelques-unes sont encore aujourd'hui conservées et qui passaient pour provenir du temple. Dans une autre miniature, représentant le roi Robert apportant le manuscrit d'une hymne composée par lui à Saint-Pierre de Rome, le miniaturiste reproduit le ciborium de la basilique.

M. Durrieu pense que la tradition relative à l'apport de Jérusalem à Rome des *colonnae vitineae* remonte au moins à l'année 1438.

M. l'abbé Duchesne ajoute que la légende relative à l'hymne composée par le roi Robert est mentionnée dans la dernière recension du *Liber pontificalis* (XVe siècle).

Séance du 30 Mars.

Présidence de M. le comte R. DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trim. 1891. In-8°.

Proceedings of the american philosophical Society held at Philadelphia, t. XXIX, juillet-décembre 1891.

Bordeaux (Paul). *Le maréchal de Toires et les monnaies obsidionales de Casal.* Paris, 1891, in-8°.

Espérandieu (le capitaine). *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne*, année 1891. Lille, 1892, in-4°.

Phillips (Henry). *List of surviving members of the american philosophical Society held at Philadelphia*, 1892.

Vaissière (Pierre de). *La découverte à Augsbourg des instruments mécaniques du monnayage moderne.* Montpellier, 1892, in-8°.

M. de Barthélemy, membre honoraire, présente une notice de M. de Vaissière, archiviste paléographe, relative à la découverte à Augsbourg des procédés du monnayage moderne importés en France par Charles de Marillac. Cette étude complète la communication faite par M. Mazerolle dans l'une de nos dernières séances :

Voici, à cette heure, l'état de la question au point de vue des recherches faites par plusieurs érudits.

En 1867, dans l'*Annuaire* de la Société de numismatique, Albert Barre a signalé, d'après des documents conservés aux archives de la Monnaie de Paris, la part prise par Guillaume de Marillac à l'établissement en France des nouveaux engins ; il était contrôleur général et intendant des finances et maître de la Monnaie de Lyon. — Dernièrement, M. Mazerolle (séance du 16 mars) nous a entretenus des efforts plus ou moins heureux tentés par Nicolas Briot à l'effet de réformer les procédés de la fabrication des monnaies. — M. de Vaissière fait connaître le rôle rempli dans l'invention des nouveaux procédés par Charles de Marillac, frère de Guillaume et ambassadeur de France à Augsbourg. Il publie, pour la première fois, les dépêches diplomatiques trouvées par lui à la Bibliothèque nationale, dans le fonds Brienne. En adressant à la Société des Antiquaires de France un extrait de la thèse soutenue par lui, en janvier dernier, à l'École des

chartes, M. de Vaissière désire établir sa priorité dans la publication de ces curieux documents.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. le capitaine Ém. Espérandieu, un travail intitulé : ***Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne***, année 1891. Lille, 1892, in-4° (extrait de la ***Revue de l'Art chrétien***). L'auteur a relevé toutes les inscriptions chrétiennes publiées dans le courant de l'année 1891 en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie ou en Grèce; il en donne le texte, accompagné d'un court commentaire s'il y a lieu. C'est un travail utile et que M. Espérandieu publie chaque année.

Travaux.

Le Président annonce que le Bureau a décidé que les associés correspondants, même ceux de passage à Paris, auront désormais droit au prêt des livres de la bibliothèque de la Société, au même titre que les membres résidants.

MM. de Barthélemy, Duplessis et Delaborde sont désignés pour étudier les nouvelles modifications à apporter au règlement intérieur, en ce qui concerne les associés correspondants étrangers.

M. l'abbé Guichard, associé correspondant national, envoie le dessin d'une figurine égyptienne en bronze, du poids de 600 grammes, haute de 0m175. Cette statuette, qui est de l'époque saïte, vers le ve ou le vie siècle avant J.-C., représente un Osiris du type commun, forme de momie, les coudes pliés sous le maillot, les bras dégagés et tenant le fouet et la houlette du souverain. Il a sur la tête la couronne blanche. La barbe, l'uræus et les deux plumes de la coiffure étaient rapportés en bronze et ont disparu, laissant des trous vides aux points d'attache. Les pieds manquent.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, donne lecture de la note suivante, qui lui a été adressée par M. Vincent Durand, associé correspondant national à Allieu (Loire) :

« Dans ses belles *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais*, notre confrère M. G. Tholin a décrit (p. 130, 175, etc., et pl. XXII) plusieurs roues symboliques dans lesquelles est inscrit le monogramme du Christ et dont quelques-unes sont peut-être tirées d'édifices plus anciens que ceux où on les voit aujourd'hui. Trois de ces roues, celles des églises de Lagupie, de Cocumont et de Gueyze présentent une particularité insolite : le X et le P y sont associés comme d'ordinaire à l'α et à l'ω suspendus aux branches du X, mais, en outre, une S s'enlace autour de la haste du P. Comment

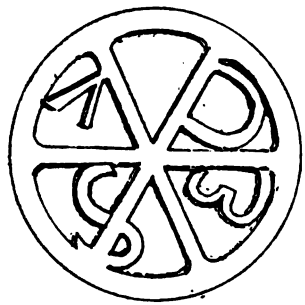

Roue symbolique avec le monogramme du Christ.

expliquer la présence de cette lettre latine? La chose serait sans doute assez difficile, si une quatrième roue, figurée par M. Tholin, celle de l'église de Cazeaux, ne semblait donner le mot de l'énigme. Le X s'y combine avec une croix, et, entre les huit branches de l'étoile qui en résulte, sont inscrites autant de lettres, dont l'ensemble forme les mots PAX VOBIS. Je suis porté à croire que le même texte évangélique se cache sous le monogramme décrit plus haut, les lettres qui le composent étant prises, non plus avec leur valeur dans l'alphabet grec, mais avec celle des caractères similaires de l'alphabet latin. Le P, l'A et le X fournissent immédiatement les éléments du mot PAX; la moitié du X donne le V, le cercle enveloppant le monogramme donne l'O, la double

boucle de l'ω, appliquée par ses pointes à une branche du X, simule un B, l'I est représenté par la haste du P, et l'S,

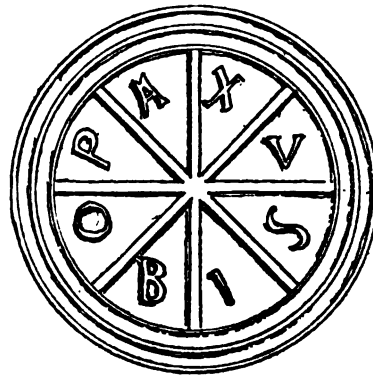

Roue symbolique de l'église de Cazeaux.

ajoutée au pied de celui-ci, complète le mot VOBIS. Si cette interprétation est exacte, et M. Tholin m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il la trouve très acceptable, il y aurait là une adaptation du monogramme primitif non encore signalée et qui pourrait remonter à une époque reculée du moyen âge. Les caractères grecs qui entrent dans le monogramme étant incompris du vulgaire, il est naturel qu'on leur ait cherché une autre signification. Une déviation analogue se produit de nos jours, précisément au sujet d'un autre monogramme divin qui fut en grande faveur aux xv^e^ et xvi^e^ siècles, je veux parler du groupe JHS, représentant la charpente du mot *Jhesus*. Comme l'usage d'écrire ce mot est tombé en désuétude, beaucoup de personnes interprètent le groupe dont il s'agit par *Jesus hominum salvator*. »

M. le Président signale d'autres monogrammes du même genre dans le département des Landes.

M. Héron de Villefosse donne ensuite quelques renseigne-

ments sur les travaux actuels de la Société de la Diana, qui lui sont transmis également par M. Vincent Durand :

« La Société de la Diana fait exécuter en ce moment des fouilles à Saint-Paul d'Uzore, non loin de Montbrison, aux abords immédiats et dans l'enceinte d'une église abandonnée qui peut remonter au XI^e^ ou au XII^e^ siècle. Cette église est bâtie au milieu de substructions antiques qui paraissent appartenir à une villa. Les murs ont encore un mètre de hauteur sur quelques points et présentent un exemple assez rare, du moins dans la région, de petit appareil allongé (hauteur d'assise, 0^m^10, joint compris). Il semble qu'on soit tombé sur un établissement de bains. Malheureusement, la récolte en objets mobiliers est jusqu'à présent très maigre ; pas une médaille, pas une sculpture, pas même un vase. On espérait des mosaïques, un champ voisin, défoncé par la culture, ayant fourni une quantité de cubes qui avaient cette destination, mais, jusqu'à présent, cet espoir a été déçu. Il restera au moins un bon plan des ruines mises à jour. »

M. Babelon, membre résidant, fait une communication sur une monnaie de la collection de Luynes, à l'effigie de Thémistocle, qui est demeurée unique jusqu'à présent. Cette médaille a été frappée en Perse lorsque Thémistocle exilé s'y était réfugié. M. Babelon signale un certain nombre d'autres monnaies, frappées par des Grecs exilés et réfugiés en Perse et auxquels le roi de Perse avait, comme à Thémistocle, donné le droit de frapper monnaie. En outre, il montre à qui l'on doit attribuer ces dernières monnaies.

M. Ulysse Robert, membre résidant, lit un mémoire sur les monastères espagnols de Cluny au moyen âge ; il montre la situation morale et matérielle des couvents et décrit la vie des prieurs et des moines.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1892.

Séance du 6 Avril.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1892. Paris, in-16.

Bulletin critique, 13e année, n° 7. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, mars 1892, n° 11. Chartres, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXI, 1re partie. Rennes, 1891, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, février-mars. Mulhouse, 1892, in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 4e série, t. V, 1891, in-8°.

Revue de l'Art chrétien, 5e série, t. III, 2e livr. Lille, 1892, in-8°.

BABELON (Ernest). *Mélanges numismatiques*, 1re série. Paris, 1892, in-8°.

BARTHÉLEMY (A. DE). *Le comté d'Astenois et les comtes de Dampierre-le-Château*. Arcis-sur-Aube, 1891, in-8°.

DELOCHE (Maximin). *Dissertation sur une monnaie mérovingienne*. Paris, 1879, in-4°.

— *Explication d'une formule inscrite sur plusieurs monnaies mérovingiennes*. Paris, 1881, in-8°.

— *Monnaies mérovingiennes trouvées en Limousin*. Brive, 1882, in-8°.

— *Renseignements archéologiques sur la transformation du* C *guttural du latin en une sifflante, et mémoire sur le mon-*

nayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère. Paris, 1883, in-4°.

— *Description de deux monnaies antiques.* Tulle, 1884, in-8°.

— *Des monnaies d'or au nom du roi Théodebert Ier.* Paris, 1886 et 1888, in-4°.

— *Réponse aux observations présentées par M. P.-Ch. Robert sur le deuxième mémoire concernant les monnaies frappées au nom de Théodebert Ier, roi d'Austrasie.* Paris, 1888, in-4°.

— *La procession dite* la Lunade *ou les feux de la Saint-Jean à Tulle.* Paris, 1890, in-4°.

— *Le jour civil et les modes de computation des délais légaux en Gaule et en France depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.* Paris, 1891, in-4°.

— *Discours prononcé sur la tombe de M. de Saint-Mesmin.* 1891, in-8°.

Mossmann (E.). *Mélanges alsatiques.* Colmar, 1892, in-8°.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de deux membres honoraires en remplacement de MM. le comte de Niewerkerke et Alfred Maury, décédés; on procède au vote, et MM. Alex. Bertrand et Wescher, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés membres honoraires.

La vacance de leurs places, comme membres titulaires, est déclarée, et l'élection de leurs remplaçants est fixée au 1er juin prochain.

La Compagnie, revenant sur son vote du 25 mai 1891, décide que le manuscrit donné par M. Soultanoff restera déposé dans une des armoires fermées de sa bibliothèque, dont M. le bibliothécaire conservera la clef.

M. Omont, membre résidant, demande la parole pour faire la communication suivante :

« Dès le vie siècle, et peut-être avant, on trouve en Occident les deux noms latins *Jesus Christus* abrégés d'une façon constante $\overline{\text{IHS}}$, $\overline{\text{XPS}}$. Les manuscrits en onciales, ou en

capitales, copiés en Italie et en France en offrent un nombre infini d'exemples.

« Il est facile de reconnaître dans l'abréviation $\overline{\text{XPS}}$ la décomposition du monogramme ancien du Christ ☧ en ses deux lettres grecques élémentaires XP, auxquelles est ajoutée la consonne ou la voyelle finale de la terminaison : $\overline{\text{XPS}}$, $\overline{\text{XPI}}$, etc. Cette abréviation, malgré la présence de deux lettres grecques, est d'origine et d'usage exclusivement latins; dans les plus anciens manuscrits grecs, du v^e^ ou vi^e^ siècle, dans les inscriptions, on trouve toujours les noms Ἰησοῦς, Χριστὸς, abrégés $\overline{\text{IC}}$, $\overline{\text{XC}}$, $\overline{\text{IY}}$, $\overline{\text{XY}}$, etc., suivant une règle absolue, qui se vérifie pour d'autres mots consacrés, tels que : Θεὸς, Κύριος, Υἱός, $\overline{\Theta\text{C}}$, $\overline{\text{KC}}$, $\overline{\text{YC}}$, $\overline{\Theta\text{Y}}$, $\overline{\text{KY}}$, $\overline{\text{YY}}$, etc.

« L'abréviation $\overline{\text{IHS}}$ a prêté à une double interprétation : on y a vu tantôt les trois premières lettres grecques de Ἰ η σ οῦς, tantôt, au contraire, les trois lettres latines *I h s*. Mais, on vient de le remarquer, l'abréviation $\overline{\text{IHS}}$, non plus que l'abréviation $\overline{\text{XPS}}$, ne peut avoir une origine grecque, puisque Ἰησοῦς est constamment abrégé $\overline{\text{IC}}$ dans les monuments grecs. Il faut aussi se rappeler que le mot latin *Jēsŭs*, aujourd'hui réduit à deux syllabes, en comptait primitivement trois : *Ĭēsŭs*, et qu'on a de nombreux exemples de contractions analogues, par exemple : *Ĭĕrūsālĕm*, devenu plus tard aussi *Jērūsālēm*. L'abréviation $\overline{\text{IHS}}$ est exclusivement employée dans les manuscrits latins anciens, mais elle permet de supposer pour ce mot l'orthographe *Ihesus*, conjecture confirmée du reste par la forme *Iherosolimis* qu'on rencontre dans de très anciens manuscrits[1], où l'emploi de la lettre H est fréquent pour noter la diérèse.

« On peut donc considérer $\overline{\text{IHS}}$ comme l'abréviation latine régulière de *Jhesus*.

1. Bibl. nat., ms. latin 17225, fol. 51 et v°; Evangiles, en onciales, du vi^e^ siècle. — Un dernier argument, en faveur de l'impossibilité de voir les trois premières lettres du nom de Ἰησοῦς dans l'abréviation $\overline{\text{IHS}}$, ressort du rapprochement de cette abréviation et de celle de $\overline{\text{IHRLM}}$ = *Iherusalem*. (Ἰησοῦς et Ἱερουσαλήμ.) Dans l'une et l'autre abréviation, la lettre H est bien latine et ne peut être l'*éta* grec.

« Les abréviations $\overline{\text{IHS}}$, $\overline{\text{XPS}}$ possèdent une petite bibliographie ; sans parler des traités de paléographie[1] ou d'épigraphie, dans lesquels il en est incidemment question, on peut citer les cinq opuscules suivants, composés exclusivement à leur propos :

Menckenius (J.-B.), Dissertatio de monogrammate Christi. (*Lipsiae*, 1696, in-8°.)

Georgius (David), De monogrammate Christi Domini dissertatio. (*Romae*, 1738, in-8°.)

— De vetustate et forma monogrammatis SS. nominis Jesu dissertatio, antiquis emblematibus non antea vulgatis ex Musaeo Victorio referta. (*Romae*, 1748, in-4°.)

Allegranza (Jos.), De monogrammate Domini nostri Jesu Christi. (*Mediolani*, 1773, in-4°.)

Cavedoni (C.), Dell' origine e valore della scrittura compendiosa IHS. (*Modena*, 1846, in-8°.) — Extrait du tome III, 3e série, des *Memorie di religione, di morale e di letteratura.*

« Les observations précédentes ne font que confirmer les remarques présentées dans ce dernier mémoire par M. C. Cavedoni et les compléter sur quelques points. »

M. Le Blant, membre résidant, fait remarquer que, dans un travail récent, M. de Rossi donne aux lettres IHS une origine grecque.

M. L.-G. Pélissier, associé correspondant à Montpellier, envoie la note suivante, relative à un tournoi qui eut lieu à Lyon en 1500 :

« Jean d'Auton parle, au chapitre xlii de sa Chronique (éd. de Maulde, I, p. 284 sqq.), d'un tournoi combattu à Ainay, près de Lyon, le 22 mai 1500, entre sept gentilshommes tenants de la reine et sept gentilshommes tenants du roi, tournoi où « plusieurs lances furent rompues et maintz coups « d'espées donnés, » et qui fut suivi de joutes et de combats pendant plus de quinze jours. Sa description est minutieuse, mais assez froide. On peut compléter son témoignage et se

1. Voir notamment le *Nouveau traité de diplomatique* (1757), t. III, p. 541.

rendre mieux compte de l'impression produite sur les Lyonnais et les témoins de ces combats chevaleresques en rapprochant du texte du chroniqueur une lettre écrite vers la fin de ces fêtes, le 4 juin 1500, par un gentilhomme espagnol, don Carlo Ruffo Centelles, probablement parent de cet Adriano Centelles qui avait jadis fait partie de l'ambassade d'Alexandre VI à Louis XII, et adressée à Enea Gonzaga, cousin et capitaine du marquis de Mantoue, auquel le roi venait précisément de pardonner sa semi-trahison de février 1500. Ruffo Centelles paraît avoir été vivement frappé par le luxe déployé par les seigneurs français dans ces tournois. Il dit en effet :

Magnifico segnor et honorando fratello, li torniamenti che questi segnori francesi fanno per amor de lor dame, ylson tanti faustusi, chenverità non saperia scriverle e per zio le remecto ala vista nostra quale spero sera prestissimo.

Io faxo fare un pennacchio al possibile bello per servirne la Signoria Vostra alaquale quanto posso me recomando e la supplico me ricommandi a tucto lo mondo. De Leone, III *junii* 1500.

De'l che se recomanda a la S. V. Don Carlo Ruffo Centelles.

Suscr. : Mag.co segnor | honorando | .llo M. Enea | ..nsagha capi | .... de lo ill. s | .... hese di Mantoa[1].

« Ce texte est curieux par le mélange de français (*ylson*, *faustusi*) et d'italien également corrompus que parle l'auteur ; c'est un spécimen du jargon que parlaient tous les *forusciti* et aventuriers, italiens pour la plupart, qui affluèrent à la cour de France sous Charles VIII et Louis XII. — Le fait indiqué par le second article de la lettre, — la fabrication du plumail commandé à Lyon, — est une indication intéressante pour l'histoire de l'industrie lyonnaise et de la vogue dont jouissaient dès lors les produits de ses plumassiers.

1. Une déchirure a emporté la première, les deux et quatre premières lettres des quatre dernières lignes de la suscription qu'il est aisé de reconstituer. Cette lettre est conservée à l'*Archivio di Stato* de Mantoue, dans la liasse E. xv, 3. Elle est en original et autographe.

« Le principal intérêt de cette courte lettre est toutefois de permettre de contrôler l'affirmation d'un chroniqueur dont l'exactitude est moins sûre qu'il n'est de mode de le dire, et dont le témoignage est souvent infirmé par les dires de témoins plus voisins que lui des événements et plus minutieusement renseignés. »

Séance du 13 Avril.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions, 1891, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XI, fasc. 1.

Atti della Accademia delle scienze di Torino, t. XXVII, fasc. 3 et 4.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t. VIII, 3e et 4e trim. de 1891. Tours, 1892, in-8°.

— *de la Société dunoise*, avril, n° 92. Châteaudun, 1892, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique de Saint-Pétersbourg, t. VI.

— *de la Société archéologique de Touraine*, t. XXXVI. Tours, 1892, in-8°.

— *de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e série, t. I, 1892, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 4e série, t. I, 6e livr. Saintes, 1892, in-8°.

CYRUS-THOMAS. *Catalogue of prehistoric works. East of the Rocky mountains.* Washington, 1891, in-8°.

DORSEY (James Owen). *Ornahir and Pouka letters.* Washington, 1891, in-8°.

LA MANTIE (F. G.). *Ordines judiciorum Dei nel messale gallicano del XIIo secolo della cathedrale di Palermo.* Palerme-Turin, 1892, in-8°.

Correspondance.

M. Alex. Bertrand écrit pour remercier la Société de son admission au nombre des membres honoraires.

M. le colonel G. de la Noë, présenté par MM. Rey et Longnon, écrit pour poser sa candidature à l'une des deux places de membre titulaire vacantes en ce moment. Le président désigne MM. Héron de Villefosse, de Barthélemy et Bertrand pour composer la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le baron de Baye, membre résidant, demande la parole pour faire la communication suivante :

« J'ai eu l'honneur d'entretenir la Compagnie, en 1890[1], de la nécropole de Mouranka, découverte en Russie, dans le gouvernement de Simbirsk, par MM. de Tolstoï et Polivanoff. J'annonçais alors que la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg devait y pratiquer des fouilles. En effet, des explorations ont été exécutées par son ordre sous la direction de M. Polivanoff. Ces explorations méthodiques, succédant à un véritable pillage, ont amené des résultats fructueux et ont permis d'intéressantes constatations. Les sépultures se trouvent à un mètre environ de profondeur. Les cercueils, en bois, de forme arrondie, renferment des squelettes couchés invariablement sur le côté droit, la face tournée vers l'Orient. Dans les sépultures contenant des sujets du sexe féminin de différents âges, on a remarqué une particularité observée pour la première fois à Mouranka. Il s'agit de tresses de cheveux fixées à l'aide de légers liens sur une tige de bois et placées dans une écorce d'arbre servant de gaine. Aujourd'hui, je puis mettre sous vos yeux deux tresses que M. Polivanoff a bien voulu m'envoyer. La position qu'elles occupaient auprès des crânes et l'absence de

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, séance du 9 avril 1890. — Voir aussi *Revue archéologique*, 1890.

traces de section tendent à prouver que les chevelures ainsi enveloppées n'étaient pas détachées de la tête au moment de l'ensevelissement.

« La présence dans les tombes de monnaies[1] en cuivre et en argent de khans du XIVe siècle avait fait tout d'abord attribuer la nécropole de Mouranka aux Tartares. Actuellement, grâce aux récentes recherches, cette attribution a été abandonnée. Les archéologues russes, invoquant les témoignages d'historiens arabes du Xe et du XIIe siècle[2] et les données moins anciennes de Massoudi[3] et d'Edrisi[4], proposent de considérer le champ funéraire de Mouranka comme contemporain de l'occupation de ce pays par les Bourtaces, peuple de race finnoise. Une parenté ethnique reliait ce peuple aux Mériens, aux Mordovites et aux Chouvaches, qui ont laissé tant de traces dans le bassin du Volga. M. A. Kharousine a été chargé de l'examen anthropologique des ossements humains recueillis à Mouranka. Il est résulté de cette étude que les crânes n'appartiennent ni au type turc ni au type mongol, mais que leur origine finnoise peut être admise[5].

« Aucune trace des Bourtaces ne subsiste parmi les nombreuses populations de l'empire russe, leur nom lui-même a disparu. Leur existence indépendante a été de courte durée, car ils ont été soumis de bonne heure aux Bulgares leurs voisins, et ces derniers ont été eux-mêmes engloutis au XIIIe siècle par l'invasion mongole. »

1. Ces monnaies sont de Oussbeck (1322-1339 après J.-C.), de Djanibeck (1340-1355), de Berdibeck (1357-1359) et de Koulna (1359).
2. Voir Fren, *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, VIe série, t. I, 1832, et Chwolson, *Les rapports d'Ibne-Dasta*. Saint-Pétersbourg, 1869.
3. Massoudi, *Les prairies d'or*. Paris, 1861-1865.
4. *Géographie d'Edrisi*. Paris, 1840, t. II, p. 404.
5. *Journal de la Société anthropologique de Moscou*, t. II, p. 83. 1891.

Séance du 20 Avril.

Présidence de M. E. Guillaume, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, 13e année, n° 8. Paris, 1892, in-4°.

— *de la Société archéologique du Vendômois*, t. XXX. Vendôme, 1891, in-8°.

Catalogo della collezione di antichità del fu Amilcare Ancona. Milan, 1892, 2 vol. in-8°.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, t. XI. Dijon, in-4°.

Revue africaine, n° 208, 4e trim. Alger, 1891, in-8°.

— *belge de numismatique*, 1892, 1re livr., in-8°.

— *des Pyrénées et de la France méridionale*, t. IV, 1er fasc., 1892, in-8°.

Marsy (comte de). *Almanach historique de Compiègne pour* 1789. Compiègne, 1891, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Beurlier, présenté par MM. G. Schlumberger et L. Courajod, et M. Samuel Berger, présenté par MM. L. Delisle et l'abbé Duchesne, écrivent pour poser leurs candidatures à l'une des deux places vacantes de membre résidant. Le président désigne MM. l'abbé Duchesne, Duplessis et Cagnat pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres de M. l'abbé Beurlier, et MM. Durrieu, Gaidoz et Delaborde pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres de M. Samuel Berger.

Travaux.

La Compagnie apprend avec un vif regret la mort de M. Collingwood Bruce, associé correspondant étranger.

M. Étienne Michon, associé correspondant national, attire l'attention de la Société sur la collection d'ampoules chré-

tiennes à eulogies, unique par le nombre et l'intérêt, que possède le Musée du Louvre.

Il rappelle que M. Héron de Villefosse a déjà brièvement signalé, dans un précédent Bulletin, six de ces petites fioles, d'une nature et d'une forme assez particulières, ornées presque toutes de portraits de saints, que l'absence de toute légende rend fort difficile d'identifier avec quelque certitude. Le British Museum possède, lui aussi, quelques ampoules de ce type.

Mais la partie de beaucoup la plus considérable de la collection du Louvre est formée par les ampoules à eulogies de Saint-Menas, au nombre de soixante-sept. Les procédés assez grossiers de fabrication n'empêchent pas que quelques-unes de ces ampoules aient été peintes, et il en est une de celles que possède le Musée qui porte des traces visibles de bleu.

Il y a lieu d'y distinguer un certain nombre de représentations, dont deux au moins n'ont jamais été signalées : sur quelques-unes se voit une tête imberbe à cheveux crépus et à face proéminente de nègre, de profil à droite; une autre porte un cheval trottant à droite, sur lequel est assis de côté, les jambes en avant, un personnage, les bras étendus, semblant tenir une palme dans chaque main.

Les légendes et les ornements du champ sont aussi distribués de manières variées, de telle sorte que, dans la collection du Louvre, il est peu de fioles qui soient sorties entièrement du même moule, preuve de l'ample fabrication à laquelle donnaient lieu et de la vogue dont jouissaient les ampoules à eulogies de Saint-Menas.

M. Michon soumet également à la Société un autre objet se rapportant aux eulogies, mais où le mot εὐλογία est pris dans une acception différente. Il s'agit d'un moule en terre cuite trouvé en Grèce, aux environs du Laurium, et constitué par un disque de 10 centimètres et demi de diamètre dont le revers légèrement convexe est renflé à sa partie centrale pour en faciliter la préhension, tandis que le plat porte en creux, au centre, dans un cercle, une croix; autour la légende ΕΥΛΟΓΙΑ $\overline{\text{ΚΥ}}$ ΕΦΗΜΑC.

On sait que, durant les premiers siècles, le mot eulogie désignait à la fois les espèces sacramentelles elles-mêmes et les pains ; que, après avoir consacré le nombre d'hosties nécessaires à la communion des fidèles, le prêtre bénissait pour distribuer à ceux qui n'y avaient point pris part. Il est clair que nous sommes ici en présence d'une sorte de sceau destiné à être imprimé sur les pains offerts à l'autel.

M. le comte van der Straten Ponthoz, associé correspondant étranger, expose son opinion sur le mode de désigner la gauche ou la droite des objets ou des monuments que l'on décrit. Il pense que l'on doit les décrire objectivement et non subjectivement.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai reçu de M. Charles Baron, libraire à Narbonne, la copie de plusieurs inscriptions latines relevées par lui à Aumale en 1846 et 1847, alors qu'il était caporal de zouaves. Il me prie de les présenter à la Société des Antiquaires.

« 1) La première a été déjà publiée, en deux fragments, dans le volume VIII du *Corpus* sous les nos 9159 et 9170. Elle n'était pas maçonnée dans le mur de la Casbah turque, comme toutes les autres inscriptions relevées alors à Aumale, mais adossée seulement contre le mur ; elle avait été recouverte de 1m50 de terre pour établir un chemin de ronde intérieur. C'est en 1847, en déblayant l'intérieur de la redoute pour y placer des vivres, que les zouaves découvrirent cette inscription. Il me paraît inutile de reproduire ce texte qui doit faire l'objet d'un prochain travail de M. Toutain, membre de l'École française de Rome, auquel il a été communiqué [1].

« J'en dirai autant de deux épitaphes qui sont publiées dans le volume VIII du *Corpus* sous les nos 9058 et 9131. Les copies de M. Baron confirment l'exactitude de celles de Wilmanns.

1. Le travail de M. Toutain a paru dans les ***Mélanges d'archéologie et d'histoire***, publiés par l'École française de Rome, décembre 1891, p. 452 et ss., sous le titre : ***L'histoire d'une inscription d'Aumale.*** (***Note de la Commission des impressions.***)

« Voici les autres que je crois encore inédites :

« 1) Le texte est entouré d'un encadrement.

D M S
T I T V S
A E L I V S
R V F I N V S
V S V I X
A N N O
S · X X X
ꝺ MATER PIA

« 2) Texte entouré d'un encadrement; un fronton est inscrit à la partie supérieure.

(3 *figures à mi-corps; celle du milieu paraît être une femme.*)
FILIA ΓLAVTA FILIO
ROGATO FILIO
MVSINCI
(*Figure à mi-corps, qui semble ailée* (?).)

« Les trois figures du haut représentent *Rogatus*, *Plauta* (?) et *Musincus* (?).

« 3) D M S
CL ꝺ IVCVNDAE (IV liés)
FILIAE INFAN
TI INNᵒCENTIS
SIMAE DEDVIT
ID IAN PROV CCXXV

« Le texte est daté du 13 *janvier* 264. L. 5, *ded(ica)vit*, mais le nom du dédicant manque.

« 4) Texte entouré d'un encadrement.

D M S
C K A L P V R N I V S
F O R T V N A T V S
V ꝺ AN ꝺ XLVII ꝺ ꝺ
PLAVTIA SIMPLICIA
CVM EVASSO ET FOR
TVNATᵒ FILIIS MARITᵒ (liés NA et MA)
CARISSIMO FECIT

« Le nom *Evassus* est rare. Cf. *Evaissa* à Aïn-Temouschent, entre Oran et Tlemcen (*Corpus*, VIII, 9804).

« 5) Texte entouré d'un encadrement.

	D	M	S
(IVL liés)	IVL PRIVA	TANONIA	PRIVA
	TVS FECIT	IANNVARIA	TANE
	FELICI FI	MARITAE	
	LIO SVO	SVAE	
	VIXIT A		
	NIS XXI		

« 6) Texte entouré d'un encadrement.

DMS LVRIAE	(AE liés)
VIRGINOSE MA	(MA liés)
RITE PIISSIME	(ME liés)
ET VMBRIE VI	
ALI FILIAE PIE	(AE liés)
M · VMBRIVS	
PROTA VIRGI	
NOSA VAN	(AN liés)
XLV VITV	
AN IIII MXI	(AN liés)

..... *Virginosa v(ixit) an(nos) XLV, Vit(alis) v(ixit) an(nos) IIII, m(enses) XI.*

« 7) Texte entouré d'un encadrement.

D M S	D M S
VALERIVS LI	C VALE
CINIVS SIBI ET	RIVS S
AVRELIAE VIC	VCESSV
TORINAE CON	SVIXSI
IVGI SVAE VIVIS	TANNI
FECIT ET DD	S XVIII
	PR CCXXX

« L. 7, *d(e)d(icavit)*. Le texte est daté de l'année 269.

« Je suis certain d'être l'interprète de mes confrères en remerciant M. Baron de son intéressant envoi. »

Séance du 27 Avril.

Présidence de M. DE BOISLISLE, vice-président.

Ouvrages offerts :

Akademischer Verein deutscher Historiker in Wien. Bericht über das 11 Vereins Jahr. 1890-1891. Vienne, 1891, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. VI, 2e livr. Bruxelles, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique de Namur*, t. XIX, 3e livr. Namur, 1892, in-8°.

Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution, for the year anding june 30 1889. *Report of the national museum.* Washington, 1891, in-8°.

Bulletin de la Société de Borda, 17e année, janvier-mars. Dax, 1892, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie de la Drôme*, 3e livr., avril. Valence, 1892, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 11e année, 2e série, n° 2. Gap, 1892, in-8°.

Mittheilungen des antiquarischen Gesellschaft in Zurich, t. XXIII, livr. 3 et 4. Leipzig, 1892, in-4°.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XXX, 2e sem. 1891, in-8°.

BARATA (A.-F.). *Memoria historica sobre a fundacêo da sé de Evora e sues anteguidades.* Coïmba, 1876, in-8°.

SILVA (le chevalier J. DA). *Notice sur les haches en bronze préhistoriques trouvées en Portugal.* Lisbonne, 1883, in-8°.

— *Mémoire archéologique sur la véritable signification des signes qu'on voit gravés sur les anciens monuments du Portugal.* Lisbonne, in-4°.

SOROMENTO (Augusto). *La Table de bronze d'Aljustrel.* Lisbonne, 1877, in-8°.

Correspondance.

M. le comte de Janssens, présenté par MM. le comte de Lasteyrie et Babelon, écrit pour poser sa candidature au

titre d'associé correspondant national; MM. Prou, Robert et de Barthélemy sont désignés pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Homolle, membre résidant, expose l'état des fouilles de Delphes.

M. Boutroue, associé correspondant, présente des observations sur un triptyque d'émail peint, limousin, conservé à Évora.

M. Durrieu, membre résidant, pense que l'on peut, avec grande vraisemblance, attribuer le dessin de ce triptyque ou tout au moins du grand tableau central à Robinet Testard, qui fut enlumineur en titre du comte Charles d'Angoulême, et plus tard de son fils le roi François Ier. Le caractère général du dessin et les types des personnages dans le triptyque sont, en effet, tout à fait semblables à ce qu'on rencontre dans les miniatures de cet enlumineur.

Le baron de Baye, membre résidant, communique deux tresses de cheveux, provenant de la nécropole de Mouranka (Russie), envoyées par M. Polivanoff, chargé par la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg de diriger les fouilles dans cette localité. Cette communication fait suite à une note lue par M. de Baye dans la séance du 13 avril.

M. Durrieu, membre résidant, pour faire suite à sa précédente communication sur les souvenirs d'Italie que l'on retrouve dans l'œuvre de Jean Foucquet, signale, dans le beau manuscrit des Grandes chroniques de la Bibliothèque nationale (ms. français 6465, fol. 89 v°), une miniature où le maître tourangeau a représenté l'intérieur de l'antique basilique de Saint-Pierre de Rome. Dans l'état actuel des choses, cette vue est la plus ancienne qui ait jamais été signalée de ce vénérable sanctuaire, totalement détruit depuis la Renaissance. M. Durrieu montre en outre, par un rapprochement

avec les textes et les autres documents figurés, qu'en dehors de sa date, cette miniature est aussi précieuse par l'exactitude avec laquelle les détails de la construction y sont figurés.

M. de Geymüller, associé correspondant étranger, reconnaît que nous sommes en effet probablement en présence du plus ancien dessin relatif à Saint-Pierre de Rome, mais ne croit pas que l'on puisse attribuer à ce dessin une grande valeur au point de vue de l'ancien Saint-Pierre; car il donne peu ou point de renseignements nouveaux et ne reproduit aucun des nombreux monuments qui nous sont connus par Alfarano, Grimaldi et d'autres sources connues.

Séance du 4 Mai.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, n° 11. Belfort, 1892, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, t. VIII, 1891-1892. Niort, in-8°.

— *de la Société dunoise*, n° 79, janvier 1889. Châteaudun, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 2e livr. Périgueux, 1892, in-8°.

Courrier artistique et littéraire (le), 1892, nos 3 et 4.

BEAUCORPS (A. DE). *Torques et ciste dans la sépulture à incinération du tumulus de Reuilly*. Orléans, 1891, in-8°.

CHAUVET (Gustave). *Coup d'œil sur les temps quaternaires dans la vallée de la Charente*. Angoulême, 1892, in-8°.

IYENAGA (Eogokichi). *The constitutional development of Japon*, 1853-1881. Baltimore, 1891, in-8°.

LAUER (Paul-E.). *Church and state in New England*. Baltimore, 1892, in-8°.

MACPHERSON (J. H. T.). *History of Liberia*. Baltimore, 1891, in-8°.

MIKKELSON (M. A.). *The bishop Hill Colony*. Baltimore, 1892, in-8°.

THOLIN (G.) et GARDÈRE (J.). *Larressingle en Condomois; description et histoire.* Auch, 1892, in-8°.

TURNER (F. J.). *The character and influence of the Indian trade in Wisconsin.* Baltimore, 1891, in-8°.

M. le baron de Baye, membre résidant, présente, en ces termes, un travail de M. le baron de Beaucorps, associé correspondant :

« MM. Boucher de Molandon et de Beaucorps, associés correspondants, ont offert en 1887 à la Compagnie une étude, faite en collaboration, sur la ciste en bronze du tumulus de Reuilly, près Orléans. Aujourd'hui, M. le baron de Beaucorps me charge de vous présenter un mémoire complémentaire sur ce même tumulus. Cette brochure contient une excellente description des nouvelles découvertes. Trois torques ont été trouvés; deux d'entre eux offraient un système d'ouverture rare parmi les antiquités gauloises. Ces colliers, au lieu de consister en une tige de bronze, dont les deux extrémités pouvaient s'écarter, se composaient de deux parties d'inégale grandeur, dont l'une venait s'ajuster à l'autre par des tenons. L'arc formé par la plus grande section faisait ressort et maintenait cet assemblage.

« M. de Beaucorps pense que la ciste en bronze et les torques accompagnaient la même sépulture. La contemporanéité de ces objets offre un grand intérêt. Je pense utile de faire quelques réserves au sujet du caractère symbolique attribué à l'ornementation des torques. La prudence nous impose de ne pas conclure avec l'auteur que la sépulture contenait un seul sujet, et que ce sujet était une femme. Il nous semble impossible de se prononcer, en présence d'ossements incinérés difficiles à déterminer et défigurés par la combustion. »

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Prou lit un rapport sur la candidature du comte de Janssens au titre d'associé correspondant national; on passe au scrutin, et, le candidat ayant obtenu le nombre de suffrages exigé

par le règlement, le président le proclame associé correspondant national à Romainville (Eure-et-Loir).

M. Blanchet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le 11 février 1891, je signalais à la Société des Antiquaires[1], d'après une publication autrichienne, un bas-relief trouvé à Déva, en Transylvanie, et représentant le dieu au maillet. M. Franz Studniczka accompagnait le dessin peu fidèle du monument d'une note dans laquelle il affirmait qu'un bas-relief analogue, dont il ne donnait pas la description, était entré au Musée de Déva[2].

« Dans la séance du 25 février, M. E. Flouest faisait ressortir l'importance du monument et proposait de charger M. le baron de Baye d'obtenir des moulages des bas-reliefs de Déva. Ce dernier, en effet, chargé d'une mission archéologique en Autriche et en Hongrie par le Ministère de l'instruction publique, pouvait, mieux que personne, donner une suite favorable à ce vœu.

« Notre confrère, dès son arrivée à Buda-Pesth, tenta ses premières démarches; les directeurs des musées archéologiques paraissaient ne pas se souvenir de l'existence des monuments du Musée de Déva. Des lettres furent échangées entre M. de Baye et M. Hampel, directeur du National Museum de Buda-Pesth, ainsi que M. G. Teglàs, conservateur du Musée de Déva; ce dernier objectait qu'il n'y avait dans les environs ni mouleurs ni photographes.

« Cette négociation ne paraissait pas près d'aboutir, lorsque notre confrère s'adressa à M. Delabarre, consul général de France en Hongrie, qui voulut bien se mettre en rapport avec M. Pulszky, directeur des Musées de Hongrie. Celui-ci envoya des photographies; mais elles représentaient des sculptures très mutilées paraissant se rapporter au culte de Mithra. M. le baron de Baye ne se découragea pas; sur sa

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1891, p. 83 et 84.
2. *Mithræen und andere Denkmäler aus Dacien*, dans les *Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich*, t. VIII, 1884, p. 39 et 40, figure.

demande et à ses frais, un mouleur fut envoyé de Buda-Pesth. Grâce à la note de M. Flouest et à un calque du dessin donné par M. Studniczka, il reçut enfin, en août 1892, deux moulages, dont un du monument inédit.

« M. Flouest avait été enlevé à la Société des Antiquaires lorsque ces moulages, qu'il avait vivement désiré étudier, arrivèrent à Paris.

Bas-relief trouvé à Varhely.

« M. le baron de Baye a bien voulu me charger de remplacer notre regretté confrère pour communiquer ces bas-reliefs dont il offre à la Société d'excellentes reproductions. Ils ont été trouvés à Varhely, l'ancienne Sarmizegetusa.

« Le centre du premier bas-relief est occupé par deux grandes figures, placées de face. L'une, imberbe, vêtue d'une longue

tunique tombant jusqu'aux pieds, représente évidemment une femme. Elle tient devant elle, avec les deux mains, un récipient en forme de vase à base étroite. A la gauche de la femme est un homme portant la barbe et la moustache, vêtu d'un bliaud ou blouse qui tombe, un peu plus haut que le genou, sur une tunique qui descend jusqu'aux pieds. Dans la main gauche, ce personnage porte un marteau ou maillet et dans la main droite un objet incertain en forme d'équerre.

« A gauche de cette figure, on voit très nettement un chien à trois têtes, accroupi sur le sol et tourné vers le groupe.

« A droite de la femme, un enfant, vêtu d'une blouse qui s'arrête à hauteur des cuisses, étend horizontalement vers la femme la main gauche qui paraît tenir un objet incertain; la main droite levée porte un objet ressemblant à un rameau.

« La hauteur du bas-relief est de 0m43; la longueur, de 0m51. L'angle supérieur du côté de l'enfant est cassé. Le travail est très grossier.

« Un autre bas-relief, de travail meilleur, entré au Musée de Déva quelque temps après le premier, et que M. Studniczka n'avait fait qu'entrevoir, nous offre une composition analogue à celle du relief précédent.

« Ce second monument a 0m30 de hauteur sur 0m29 de longueur.

« Il représente une femme debout, vêtue d'une longue tunique et d'un manteau qui passe au-dessous des bras et entoure le corps jusqu'aux genoux; la tête est couverte d'un voile retombant à droite et à gauche. De la main gauche, la figure tient un vase en forme de coupe appuyé contre le corps, et de la main droite levée un instrument muni d'un manche et de forme angulaire. A la gauche de la femme, un homme portant la barbe et la moustache, vêtu d'une longue tunique et d'un bliaud serré par une ceinture assez semblable à une corde, et d'un manteau agrafé sur l'épaule droite. Le bras droit, qui paraît nu, tient un grand torques en forme de fer à cheval aux extrémités recourbées. Du côté gauche, dont le bras a disparu presque entièrement par suite d'une cassure, le personnage tient un maillet.

« Entre ces deux grandes figures, on distingue en haut un buste barbu, à mi-corps, qui est malheureusement traversé par des cassures de la pierre. Au-dessous, un chien à trois têtes, portant un collier, est accroupi sur le sol. A droite de

Autre bas-relief trouvé à Varhely.

la figure féminine, un petit enfant, vu de face, vêtu d'une longue robe, supporte des deux mains une sorte de corbeille posée sur sa tête.

« Au-dessous des personnages on voit une inscription dont les premières lettres, liées[1] et difficiles à interpréter, doivent

1. L'usage des lettres liées est fréquent dans les inscriptions pro-

renfermer un nom propre. La suite se lit facilement : EX VOTO POSVIT.

« M. Studniczka, en décrivant le premier bas-relief, était tenté de le considérer comme un monument relatif à une famille de tailleurs de pierre.

« Toutefois, l'existence d'un autre bas-relief analogue lui donna à penser qu'il y avait là une représentation de divinités infernales.

« En effet, il est évident que les sculptures du Musée de Déva nous fournissent des figurations nouvelles des divinités auxquelles on a donné les noms de Dispater et Aerecura. Ces deux divinités, de sexe différent, sont très souvent associées dans les inscriptions et sur les monuments.

« Ainsi, sur l'emplacement de l'antique Carnuntum (auj. Petronell), on a trouvé une inscription débutant par les lettres D · P · ET (liés) Æ · C · qu'il faut certainement lire *Diti Patri et Aerecurae*[1]. Je n'ai pas besoin de m'étendre longuement sur cette déesse, à laquelle on a consacré divers articles[2].

« Sur les monuments, elle est fréquemment représentée avec Dispater, et toujours à la droite de celui-ci. L'autel d'Ober-Seebach montre la déesse appuyant sa main droite sur une corne d'abondance[3]. Sur le bas-relief de Marseille, elle tient la corne de la main gauche[4]. C'est dans cette même position qu'un bas-relief de la collection Bulliot, à Autun, la représente assise à la droite de Dispater[5].

« Sur les monuments du Musée de Déva la déesse porte le vase, l'*olla*, que l'on trouve ordinairement dans la main

venant de l'ancienne Sarmizegetusa. *C. I. L.*, t. III, nos 1530, 1539, 1541.

1. *C. I. L.*, t. III, n° 4395. Cf. *C. I. L.*, t. V, 725 et 8970a.

2. Roscher, *Ausführliches Lexicon der Mythologie*, t. I, p. 86.

3. A. de Barthélemy, *Un mot sur l'une des figures du menhir de Kernuz*, dans la *Revue archéologique*, 1879, t. XXXVII, p. 377, pl. XII.

4. Ed. Flouest, *Les bas-reliefs antiques de la place Lenche, à Marseille*, dans le tome LI des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 1890, p. 40.

5. Trouvé dans la commune de Jouey (Côte-d'Or). Voir J.-G. Bulliot et Félix Thiollier, *La mission et le culte de saint Martin..... dans le pays éduen*, 1892, p. 246, fig. 152. Cf. p. 88, fig. 42.

droite du dieu au maillet[1]. Ce déplacement d'attribut montre bien quels liens étroits unissent ces deux divinités. La présence d'un troisième personnage, plus petit, et assez différent sur les deux monuments, n'est pas facile à expliquer. Il y a lieu de se demander toutefois si cet enfant ne compléterait pas une triade. Le torques tenu par Dispater paraît pour la première fois comme attribut de ce dieu. Les autres attributs portés par les personnages ne semblent pas pouvoir être déterminés d'une façon certaine; le travail grossier des bas-reliefs est une des causes qui font hésiter sur l'explication de certains détails.

« Quant au chien, sa présence est constatée sur les autels d'Ober-Seebach, de Nîmes, de Montceau, sur la statue d'Escles[2], sur le bas-relief de Toul[3], sur les autels de Stuttgart[4]. Sur plusieurs monuments, il a trois têtes; c'est indubitablement le chien infernal, Cerbère.

« Il semble donc évident qu'il faut reconnaître dans le Dispater figuré sur les monuments une divinité infernale. Pour ma part, je ne puis adopter la théorie formulée de la façon suivante :

« Le dieu gaulois armé du maillet ou marteau était, « croyons-nous, le dieu du tonnerre et du feu céleste[5]. »

« C'est avec raison que l'on a identifié le dieu au maillet avec Dispater, c'est-à-dire avec Pluton[6]. On sait que le Charon étrusque porte un maillet, et Tertullien nous dit :

Vidimus et Jovis fratrem gladiatorum cadavera cum malleo deducentem[7].

1. Ed. Flouest cite les stèles de Nolay (Côte-d'Or) et du col de Ceyssat (Puy-de-Dôme), qui présentent la même particularité.
2. Ed. Flouest, *Deux stèles de laraire*. Paris, 1885, pl. IX, X et XI.
3. J.-Adrien Blanchet, *Lettre à M. Alexandre Bertrand*, dans la *Revue archéologique*, 1888, t. II, p. 114, pl. XXI.
4. Article de H. Gaidoz, dans la *Revue archéologique*, 1890, t. I, p. 168 et 170.
5. H. Gaidoz, dans la *Revue archéologique*, 1890, t. I, p. 172; cf. p. 176 : « Car ce dieu est Taranis (peut-être mieux Taranus), et Taranis est Thor, c'est-à-dire Donar. » M. Gaidoz rapproche le dieu au maillet de Vulcain.
6. Saint Augustin, *Cité de Dieu*, VII, 16 et 23, assimile Dispater à Orcus, frère de Jupiter.
7. *Apolog.*, 15.

« Je rappellerai la célèbre peinture des catacombes de Rome qui représente une femme amenée par Alceste et Mercure devant des juges qui sont *Dispater* et *Aera cura*[1].

« Les personnages figurés sur les bas-reliefs de Déva sont certainement des divinités infernales, dont on n'avait pas encore trouvé de représentations aussi éloignées du côté de l'Orient. Ce sont des formes données par les populations celtiques à des divinités romaines[2]. »

M. le baron de Geymüller, associé correspondant étranger, soumet à la Compagnie les plans de l'église paroissiale Saint-Severus de Boppard, près de Coblentz, relevés par l'architecte chargé de sa restauration, M. Henri Wiethase de Cologne.

D'après les formes actuelles du monument, romanes et de transition, la nef a dû être commencée entre 1180 et 1195 et voûtée vers 1200; le chœur, construit vers 1225, est complètement gothique.

Les voûtes des trois travées de la grande nef, et d'une quatrième travée comprise entre les tours qui précèdent le chœur, méritent surtout d'attirer l'attention au double point de vue de leur forme et du nom qu'elles portent.

Ces voûtes appartiennent au type nommé *sixpartite*. Seulement chacun des six triangles est encore subdivisé en deux nouveaux triangles, portés ainsi au nombre de douze, par des nervures médianes greffées, quatre sur les murs latéraux et quatre sur les arcs doubleaux.

La seconde particularité de ces voûtes est que, dans la localité, elles sont qualifiées de *voûtes lombardes*, et cette désignation a été reproduite dans les livres d'histoire qui parlent de ce monument, ainsi que par M. Mothes dans son dictionnaire.

M. Wiethase s'était adressé à M. de Geymüller pour lui

1. Perret, *Catacombes de Rome*, I, pl. 72 et 73; *C. I. L.*, t. VI, 142; Saglio, *Dict. Antiq.*, fig. 2468 (art. de C. Jullian).

2. Ed. Flouest a écrit : « On ne s'est pas mépris en attribuant au dieu au maillet une place à part dans l'ancienne Gaule, en niant pour lui toute parenté directe avec les dieux de Rome. » (*Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1891, p. 93 à 96.) Je ne partage pas entièrement cette opinion.

demander s'il connaissait en France quelque disposition de voûte semblable. Il n'en connaît aucune, pas plus que M. Boeswillwald également consulté. M. de Dartein ne connaît en Lombardie aucune voûte qui puisse justifier la désignation singulière que portent celles que M. de Geymüller vient de signaler.

L'aspect de ces nombreuses nervures ayant éveillé chez plusieurs membres de la Compagnie l'idée que ces voûtes pourraient être de l'époque du gothique avancé, M. de Geymüller fait observer que cette pensée ne peut pas être admise un seul instant, par suite de la compétence exceptionnelle de M. Wiethase, dont on peut dire, sans exagération, qu'il est né architecte du moyen âge.

M. de Geymüller ajoute que la logique qui règne dans le développement d'un style répugne également à cette opinion. La voûte sixpartite est le produit naturel d'une certaine timidité, conséquence de l'innovation du partage des voûtes en nervures portantes et en triangles de remplissages plus légers, portés. Ici l'architecte avait un tempérament d'un degré plus timide encore, motivé peut-être par la mobilité du sol sur lequel l'église est construite, et la logique ou *conséquence* du procédé employé par lui ici n'a rien à faire avec les principes de subdivisions multiples des voûtes du gothique avancé.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Charles Baron, libraire à Narbonne, me signale une découverte, faite en 1891, sur sa propriété située près de la voie d'Aquitaine, à 500 mètres environ de la jonction de cette route avec la voie Domitienne. C'est celle d'un cercueil d'enfant, en plomb, long de 1m35 et large de 0m30.

« Indépendamment des ossements de l'enfant, il y avait dans ce cercueil (c'est M. Baron qui parle) le crâne d'un adulte auquel manquait la mâchoire inférieure, deux vases en terre cuite à couverte rouge et une monnaie de Faustine jeune. La fosse dans laquelle le cercueil se trouvait placé était remplie d'une quantité innombrable de débris de pote-

ries, surtout de lampes. Il est très probable que cet emplacement était voisin d'une fabrique de poteries, car, à 20 mètres du cercueil, on a rencontré l'aire d'un four et, à 30 mètres, à l'ouest, les substructions d'une habitation.

« Près du four, M. Baron a recueilli une hache polie en pierre verdâtre et une petite cuiller en métal. Il envoie les dessins de tous ces objets. »

Séance du 11 Mai.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, t. XXVII, 5e et 6e fasc.

Bulletin critique, 13e année, n° 9. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III, n° 48. Langres, 1892, in-8°.

— *de la Société philomathique vosgienne*, XVIIe année. Saint-Dié, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, 15e année, n° 3. Spalatro, 1892, in-8°.

De Vrije Fries. Hengelingen actgegenen door het Froesch Genootschap van Geschied, ondheid en Talkunde, t. XVIII. Leuwarden, 1892, in-8°.

Dricenzestigste Versleg der Handelingen van het Friesch Genootschap, etc. Leuwarden, 1890-1891, in-8°.

Journal des Savants, mars-avril 1892, in-4°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XIV, 2e série, année 1891. Poitiers, 1892, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, lettres et arts de Rouen, 1890-1891. Rouen, 1892, in-8°.

Rendi conti della reale Accademia dei Lincei; classe di scienze morali, storiche et filologiche, 5e série, t. I, fasc. 1 et 2.

SCHLUMBERGER (G.). *Amulettes byzantins anciens destinés à combattre les maléfices et les maladies*. Paris, 1892, in-8°.

VAN VEEN (Dr S.-D.). *Aanvullingen en verbeteringen van Romein's naamlijst der predikanten in Hervorm degemeenten van Friesland*. Leuwarden, 1892, in-8°.

Travaux.

M. Cagnat, membre résidant, communique à la Société quelques inscriptions d'Espagne, dont le texte lui a été très obligeamment transmis par M. Engel :

1° Italica. — Trouvée par M. Engel en 1891. Donnée à l'*Ateneo* de Séville. — Marbre gris.

ↃDↃMSↃ
LVCRETIA OP
TATINA VIX
AN · XXX · ME
SIBVS · SEX
H·S·E·S·T·T·L·

2° Villafranca de los Barros. — Collection de feu Gago à Séville.

D · M · S ·
TIB · CL ·
FESTI
ANN · XXIIII
LEG · VII
GEM · FEL

D(iis) m(anibus) s(acrum) Tib(erii) Cl(audii) Festi ann(orum) XXIIII, leg(ionis) VII Gem(inae) Fel(icis).

L'épithète de Félix n'appartenant à cette légion que depuis la fin du I^er^ siècle, le texte ne peut guère être du I^er^ siècle.

3° Merida. — Collection Ariza, à Séville. — Sur une base en marbre à fronton triangulaire.

DↃMↃSↃ
AIATIOAPR///
COMEANIXX
AIATIA · EVRO
DICE PATRI
FECↃ

D(iis) m(anibus) s(acrum); Aiatio A[b]roc[o]m(a)e an(norum) [L]XX; Aiatia Eurodice patri fec(it).

4° Osuna. — Aujourd'hui à Ariza. Lettres caractéristiques.

D · M · S ·
L · CALPVRNIVS
CAVLIANIANVS NASC
ANIENSIS · ANNORVM
XXXV · PIVS · IN ·
SVIS · HIC SITV
S · EST · S · T · T · L ·

Le personnage était originaire de Nescania.

5° Chez D. Antonio Murtula, à Santa Paola, près Alicante.

M. Engel n'a pu prendre qu'une copie hâtive du document.

*te*RENTIAE
////ISCAITFTIIN
ANNORVMXXVI
TERENTIAE ARBVSCV
///ET/ETHIIFIIIA
///MONVMENTVM FEC////

[D(iis) m(anibus) Te]rentiae... annorum XXVI; Terentiae Arbuscu[la] et... fi[l]ia ou *fi[l]ia[e] monumentum fec[erunt]*.

6° Graffites et marques céramiques provenant de Mérida, relevées dans la collection Aviza, à Séville, le 26 janvier 1889.

1.	IANVA[1]	*Ianua(rii).*
2.	OFVAPA	*Of(ficina) Va(lerii) Pa...*
3.	ARINI	*Arini*[2].
4.	∩VETIOCV	*Veti Ocu...*
5.	OF · SEM · PA	*Of(ficina) Sem(pronii) Pa...*

1. En caractères cursifs.
2. Cf. *C. I. L.*, II, 4970, 44 (T. Arilli), et XII, 5686, 75 (Op. Arini).

6.	SCAPV · LA	*Scapula(e).*
7.	SELIESI · FI	*Seliesi Fi...*
8.	EXOFVR· PA·+	*Ex o(fficina) Fur(ii) Pa...*
9.	VAVA ∩∩	*Va(lerii) Va(lentis)*[1].

Palma (10 février 1891), chez M. Planas. Marques provenant de récentes fouilles dans l'île de Majorque.

10.	C · OPPI · RES	Sous une lampe.
11.	CVIBIER FAVSTI	Au fond d'une coupe.
12.	AIL ·	Id.
13.	VCTVS · ROSCI · F ·[2]	Id.

A ces communications M. Cagnat ajoute le texte d'une inscription gravée sur un petit autel en marbre acheté à Séville et actuellement en possession de M. Marcon, rédacteur au ministère des Beaux-Arts.

D · M · S
C · AEMILIO ·
MAXIMO · AE
MIL · DONATVS
BF ET IVL · MA
XIMA FIL FEC

D(iis) m(anibus) s(acrum). C. Aemilio Maximo Aemil(ius) Donatu(s) b(ene)f(iciarius) et Jul(ia) Maxima fil(ii) fec(erunt).

M. Michon, associé correspondant national, soumet à la Société trois fragments d'une bande en bronze à figures estampées, conservés au Musée du Louvre.

« Il ressort de la vignette qui figure en tête de l'ouvrage

1. Cf. *C. I. L.*, II, 4970, 538.
2. Marque inscrite dans un cercle.

de Panofka sur les antiques du comte de Pourtalès que cette bande a fait partie de la collection Pourtalès, et est, par suite, entrée au Musée du Louvre en 1865 avec les autres antiques acquis à cette vente.

« Le *Catalogue* de Dubois la décrit ainsi : N° 568. Une plaque très mince et ornée d'une suite de figures exécutées au repoussé. On remarque dans cette frise, qui se répète trois fois, quatre femmes marchant au-devant de cinq hommes, dont le premier, qui est barbu, porte une massue, et le quatrième conduit deux chevaux. Cette ceinture militaire est d'une haute antiquité. Trouvée à Bomarzo.

« Il est intéressant de retrouver ainsi la provenance de la bande conservée au Louvre; d'autant plus qu'une bande absolument semblable, et provenant de la même trouvaille, est conservée au Musée Grégorien du Vatican. Le *Museo Gregoriano* la reproduit (pl. LXXXVI) avec d'autres bandes ayant décoré le même objet.

« L'Institut archéologique allemand a depuis fait reproduire dans ses *Antike Denkmäler* (I, pl. XXI) les plaques de bronze du Musée Grégorien, d'après lesquelles M. Dümmler a cru pouvoir reconstituer l'objet décoré sous la forme d'un panneau presque carré de 0m417 de haut sur 0m438 de large, ou d'une ciste ronde de 0m138 de diamètre, où plusieurs bandes reproduisant le même motif auraient été superposées.

« Il va de soi que l'existence des fragments du Louvre, inconnus de M. Dümmler, réduit à néant ces hypothèses. Un des fragments du Louvre, de plus, montre une répétition de la fin du cortège des femmes, alors que l'on s'attendrait à trouver le début de la scène suivante, sans doute parce que la longueur de la surface à décorer ne comportait plus une scène complète. Tout argument disparaît par suite pour admettre que les bandes de même sujet aient été superposées, puisque les morceaux n'en sont pas tous identiques et égaux; il est beaucoup plus vraisemblable qu'elles étaient disposées bout à bout, sans d'ailleurs que nous puissions rien conclure sur leur longueur totale.

« L'opinion, ajoute M. Dümmler, d'après laquelle ces bandes seraient de travail étrusque, ne peut me sembler bien

fondée, et tel est aussi l'avis de M. Martha, qui, dans son *Art étrusque* (p. 512), écrit « qu'elles semblent bien être « d'origine péloponnésienne à en juger par la nature des « sujets et le style des reliefs. » Il se pourrait pourtant que le sujet fût d'inspiration grecque sans que le travail cessât pour cela d'être indigène. Mais il faudrait, pour entrer dans le fond de cette discussion, sur laquelle M. Dümmler annonçait devoir revenir ailleurs plus longuement, trop de développements; l'important était de signaler aux archéologues des fragments jusqu'ici ignorés. »

M. Collignon incline à reconnaître dans ces bandes en bronze des œuvres de travail étrusque. Il les rapproche des bandeaux en bronze et des plaques ajourées de style grec trouvées à Olympie et constate des différences de style assez notables pour que l'origine étrusque des bandes de Bomarzo paraisse très vraisemblable.

M. Martha confirme les conclusions de M. Michon en ce qui concerne l'origine probable de ces plaques repoussées. Elles sont très vraisemblablement de provenance hellénique. Quant à essayer de préciser à quel usage elles étaient destinées, c'est là une question qu'il paraît difficile de résoudre.

M. Babelon, membre résidant, présente deux planches de monnaies reproduisant des pièces récemment acquises par le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

Séance du 18 Mai.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique, janvier-avril. Paris, 1892, in-8°.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France. Paris, 1891, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, 4e série. *Classe di scienze morali storiche e filologiche*, t. IX. *Notizie degli scavi*, déc.

1891. *Indice topografica per l'anno* 1891. Rome, 1891-1892, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 198, avril 1892. Chartres, 1892, in-8°.

— *critique*, 13e année, n° 10. Paris, 1892, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune, 1890. Beaune, 1891, in-8°.

— *de la Société éduenne*, nouv. série, t. XIX. Autun, 1891, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, XIe année, livr. 1. Trèves, 1892, in-8°.

Beauvois (E.). *Recherches archéologiques dans l'île de Bornholm*, par E. Vadel; traduction.

— *Un pavillon scandinave du temps de l'union des tiers états septentrionaux, conservé dans l'église de la Vierge à Lubeck*, par M. Peterson; traduction. Copenhague, 1885, in-8°.

— *Deux sources de l'histoire des Quetzalovalt*. Louvain, 1886, in-8°.

— *Les colliers de pierre trouvés à Puerto-Rico et en Écosse*. Paris, 1886, in-8°.

— *Pendeloques analogues trouvées en Europe et au Mexique*. Paris, 1886, in-8°.

— *A la mémoire du vice-président de la Société royale des Antiquaires du Nord, J.-J.-A. Worsaae*, par le Dr S. Muller; traduction. Copenhague, 1886, in-8°.

— *Coup d'œil sur l'histoire de la monnaie en Danemark, de* 1241 à 1377, par P. Hauberg; traduction. Copenhague, 1886, in-8°.

— *Les trois Chamilly pendant et après la guerre de dévastation*, 1667-1671. Beaune, 1886, in-8°.

— *La légende de saint Colomba chez les Mexicains du moyen âge*. Louvain, 1887, in-8°.

— *Sépultures d'hommes et de femmes de l'âge de bronze*, par Kr. Baherson. Copenhague, 1888, in-8°.

— *Les longues nefs de l'ancienne marine septentrionale*, par N.-E. Taxen. Copenhague, 1888, in-8°.

— *Trouvailles danoises d'ex-voto de l'âge de pierre et de bronze*, par le Dr S. Muller. Copenhague, 1888, in-8°.

— *Miniatures représentant la bataille de Bornhoved*, 1227, par W. Hallerup. Copenhague, 1890, in-8°.

— *Les objets de néphrite et de fadéite en Europe*, par Kr. Baherson. Copenhague, 1890, in-8°.

— *Instruments tranchants de l'ancien âge de pierre ; déterminations zoologiques et archéologiques*, par S. Muller. Copenhague, 1890, in-8°.

— *Les voyages transatlantiques du Zeno*. Louvain, 1890, in-8°.

— *Petites études sur le dernier âge de fer de Norvège*, par le Dr Undset. Copenhague, 1891, in-8°.

— *Trouvaille de Maglehoi*, par Wilhelm Boye. Copenhague, 1891, in-8°.

— *La Tula primitive*. Louvain, 1891, in-8°.

— *Coup d'œil sur l'histoire littéraire et artistique du Danemark*. Paris, 1891, in-8°.

— *Migration d'Europe en Amérique pendant le moyen âge ; les Grels*. Dijon, 1891, in-8°.

Collignon (Maxime). *Histoire de la sculpture grecque*, t. I. Paris, 1892, in-4°.

Lombard-Dumas et Rousset (L.). *Note sur une sépulture mégalithique, avec représentation d'une figure humaine, découverte dans la commune de Callorgues, près Uzès (Gard)*. Nîmes, 1887, in-8°.

Meyer (Paul). *L'histoire de Guillaume le Maréchal*, t. I. Paris, 1891, in-8°.

Moranvillé (H.). *Chronographia regum Francorum*. Paris, 1891, in-8°.

Ruble (Alphonse de). *Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné*, t. V. Paris, 1891, in-8°.

Vogüé (marquis de). *Mémoires du maréchal de Villars*, t. IV. Paris, 1891, in-8°.

Le Président dépose sur le bureau un mémoire de M. Rousset, associé correspondant national à Uzès, sur quelques figurines de sa collection.

Travaux.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national, lit, au nom du colonel G. de la Noë, une note sur une montre solaire trouvée récemment à Hérapel, commune de Cocheren, non loin de Forbach ; ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Gaidoz, membre résidant, émet l'opinion que le Pharaon représenté sur la patère phénicienne trouvée en 1870 à Palestrine n'est autre que Ramsès II, et, à l'appui, il développe les arguments qu'il a publiés dans de récents articles, sous le titre : *Le Chevalier au lion*, dans les tomes V et VI de la revue *Mélusine*.

Séance du 25 Mai.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. X, n° 146. Orléans, 1891, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre 1892. In-8°.

Aurès (Aug.). *Dimensions verticales de la façade des arènes de Nîmes*. Nîmes, 1892, in-8°.

Dorsey (James Owen). *The cegiha language*. Washington, 1890, in-4°.

Durrieu (Paul). *Notes sur quelques manuscrits français ou d'origine française conservés dans les bibliothèques d'Allemagne*. Paris, 1892, in-8°.

Givelet (Ch.), Jadart (H.) et Demaison (L.). *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims, canton d'Ay*, 9e fasc. Reims, 1892, in-8°.

Guyencourt (R. de). *L'Hiver, statuette en bois*. In-4°.

— *Les gravures du bréviaire d'Amiens*. Amiens, 1889, in-8°.

— *Notes sur le château de Mailly-Raineval*. Amiens, 1891, in-8°.

Travaux.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, commence la lecture d'un mémoire sur l'interrogatoire d'un enlumineur, par Tristan l'Hermite.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, fait remarquer que parmi les gonds de portes des palais de Goudéa, retrouvés par M. de Sarzec, il en existait en fer et en cuivre.

M. Courajod, membre résidant, présente de nombreuses photographies représentant un astre à six rais, où il voit un emprunt de l'art mérovingien à l'art syrien.

M. Gaidoz, membre résidant, sans contester l'influence des reliquaires d'origine orientale, et plus particulièrement juive, sur la forme et l'ornementation des reliquaires de la Gaule chrétienne, émet l'opinion que les types de la rosace et de la roue à six rais existaient déjà en Occident avant l'introduction du christianisme, et qu'ils se rencontrent notamment sur des monuments funéraires païens de la Gaule et de la Grande-Bretagne. Cette circonstance ne pouvait du reste que favoriser la diffusion et le mode de ces types d'ornementation, que, de même que M. Courajod, M. Gaidoz regarde comme étant d'origine orientale.

Séance du 1er Juin.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie udgiune of det Kongelige nordiske oldskrift selskab, 1891, 4e livr.; 1892, 1re et 2e livr. Copenhague, in-8°.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXVII, fasc. 7 et 8. Turin, 1892, in-8°.

Bulletin de la Diana, t. VI, n° 5. Montbrison, 1892, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, avril-mai. Mulhouse, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia cristiana del commendatore G.-B. de Rossi, 5e série. Rome, 1891, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. XI, 1er trim. Avignon, 1892, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 5e série, t. III, livr. 3. Lille, 1892, in-4°.

Audollent (Aug.). *Sur un groupe d'inscriptions de Pomaria (Tlemcen)*. Rome, 1892, in-8°.

Bouillet (l'abbé) et Régnier (L.). *Œuvres d'art des églises du canton de Beaumesnil*. Évreux, 1892, in-8°.

Carton (le Dr). *Essai de topographie archéologique de la région de Souk-el-Arba*. Paris, 1891, in-8°.

Heiss (Aloys). *Étude sur la démence de la reine Jeanne de Castille*. Paris, 1892, in-8°.

Ruelle (Ch.-Ém.). *Collection des auteurs grecs relatifs à la musique, IV. Problèmes musicaux d'Aristote*. Paris, 1891, in-8°.

M. Prou, membre résidant, offre à la Société, au nom de M. Audollent, associé correspondant national, un mémoire intitulé : *Sur un groupe d'inscriptions de Pomaria (Tlemcen), en Maurétanie césarienne*, et où l'auteur établit la persistance de la formule *Dis manibus sacrum* dans l'épigraphie de Pomaria à l'époque chrétienne.

Correspondance.

MM. Champoiseau, ministre plénipotentiaire, présenté par MM. de Barthélemy et Héron de Villefosse, et Louis Marcel, présenté par MM. l'abbé Duchesne et Babelon, écrivent pour poser leurs candidatures au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Collignon, Martha et Le Blant pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres du premier ; et, pour le second, MM. Omont, Durrieu et Prou.

Travaux.

Le Président annonce la mort de M. Chassaing, associé correspondant national au Puy, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Babelon, Durrieu et Héron de Villefosse lisent des rapports sur les candidatures de MM. Samuel Berger, l'abbé Beurlier et le colonel G. de la Noë aux places de membre résidant laissées vacantes par la promotion de MM. Bertrand et Wescher à l'honorariat. On passe au scrutin, et MM. Berger et de la Noë, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés membres résidants de la Société.

M. Deloche, membre honoraire, envoie une note sur un peigne de l'époque barbare trouvé près de Thivars (Eure-et-Loir) :

« Dans sa séance du 16 décembre 1891, la Société archéologique d'Eure-et-Loir a reçu d'intéressantes communications touchant le résultat des fouilles opérées sur l'emplacement d'une ancienne villa, près de Thivars, chef-lieu de commune du canton de Chartres.

« Parmi les objets qui y ont été recueillis, on a signalé un peigne, dont la poignée représente un fronton : dans ce triangle, dont les trois côtés sont ornés d'un cordon de cercles concentriques, ont été gravés à la pointe, d'une main inhabile, deux chrismes et un monogramme : à droite (pour le lecteur) de la rangée des dents du peigne, une partie d'un troisième chrisme, l'autre partie ayant disparu par suite d'une cassure; à gauche, un deuxième monogramme, répétition de celui de la poignée, mais avec une différence importante sur laquelle nous insisterons plus loin.

« M. Merlet a cru trouver dans les monogrammes le nom d'AVRVS, qui pourrait bien être, dit-il, celui du propriétaire de la villa ruinée; et notre distingué correspondant ajoute : « Ne serait-ce pas ce personnage qui aurait donné

« son nom à la butte de Montaury (*Mons Auri*), qui est à « proximité des vestiges de murs déjà découverts ? Cela n'au- « rait rien d'inadmissible, puisqu'on sait que les propriétaires « de villas leur donnaient leurs noms. »

« Notre savant confrère M. A. de Barthélemy m'ayant communiqué la livraison du Bulletin de ladite Société, qui contient, avec les observations de M. Merlet, la reproduction du peigne en question[1], j'en ai fait, à mon tour, un examen attentif.

« Le monogramme gravé sur la poignée comprend, en partant de la gauche du lecteur : 1° un P, dont la boucle est attachée à la partie intérieure du premier jambage du A ; 2° un A ; 3° un V placé dans l'angle du A ; 4° au-dessous, un S couché. La lettre R est absente : la leçon AVRVS, proposée par M. Merlet, est donc absolument inadmissible. On ne trouve, dans notre monogramme, que les éléments d'un mot tel que PAVVS (*Pavus*) avec V redoublé ; mais je ne connais pas d'exemple de ce vocable[2].

« Le deuxième monogramme, gravé à gauche (pour le lecteur) des dents du peigne et où l'on a visiblement voulu répéter le premier, nous fournit heureusement une variante qui doit conduire à une explication plus satisfaisante.

« De même que dans le premier monogramme, il y a un P, un A, un V et un S couché ; mais il y a en outre, et nettement tracé, un L formé par un long trait oblique gravé au bas du deuxième jambage du A ; ce qui donne, au lieu de PAVVS, le vocable PAVLVS, qui se rencontre si fréquemment dans les inscriptions chrétiennes du haut moyen âge.

« C'est probablement aussi ce nom qu'on a eu l'intention d'exprimer par le premier monogramme, et qui l'a été d'une manière défectueuse par une inadvertance de l'artisan, si toutefois la reproduction n'en a pas été faite d'une manière incomplète dans le Bulletin de la Société d'Eure-et-Loir.

1. T. VIII, n° 198, p. 433-434.

2. Le nom de saint Pavin, abbé au Mans, mort en 580, où l'on serait tenté de voir tout d'abord un diminutif de *Pavus*, est en latin *Paduinus* (voir Mabillon, *Acta SS. ord. S. Ben.*, t. I, p. 271).

« Quoi qu'il en soit, par la forme des caractères des inscriptions, par la décoration de la poignée et plus particulièrement par le cordon de cercles concentriques qui en borde les trois côtés, le peigne de Thivars appartient, croyons-nous, à l'époque barbare, et il nous a paru digne d'être signalé à l'attention des archéologues. »

M. Müntz, membre résidant, fait une communication sur le tombeau de Clément II, conservé à la cathédrale de Bamberg, où ce pape fut évêque. Il pense que ce monument doit dater de la fin du XIII^e^ siècle ou du commencement du XIV^e^.

M. Courajod, membre résidant, adopte cette date et démontre que la matière des sculptures, marbre ou pierre, ne peut donner une indication sur l'origine du monument; il insiste sur l'influence antique qui se révèle dans les statues de Bamberg.

Séance du 8 Juin.

Présidence de M. l'abbé DUCHESNE, 1^er^ vice-président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. XVI, fasc. 3. Bruxelles, 1892, in-8°.

Bulletin critique, 13^e^ année, n° 11. Paris, 1892, in-8°.

— *de l'Académie d'Hippone*, 1888-1890. Bone, 1891, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Auxerre, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, 15^e^ année, n° 4. Spalatro, 1892, in-8°.

Rendi conti della reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche et filologiche, 5^e^ série, t. I, fasc. 3. Rome, 1892, in-8°.

MARCEL (l'abbé L.). *Les livres liturgiques du diocèse de Langres*. Paris, 1892, in-8°.

MOREL (Léon). *Description de deux sépultures importantes du cimetière franc de Breban*. Vitry-le-François, 1892, in-8°.

Travaux.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, continue la lecture de son mémoire sur l'Interrogatoire de Jean Gillemer, enlumineur, par Tristan L'Hermite.

Interrogé sur les papiers qu'il portait sur lui, Jean Gillemer fit des réponses qui fournissent des renseignements intéressants sur la vie des enlumineurs et sur différentes superstitions ou recettes magiques recueillies par l'artiste dans ses voyages.

M. Cagnat, membre résidant, communique deux inscriptions récemment découvertes en Bourgogne.

L'une provient du village d'Étaules; on y lit une épitaphe païenne ainsi conçue :

PAVLLIANI
\LMAE RIL

Le nom du père du défunt était sans doute *Palma*, qui est connu d'ailleurs.

L'autre inscription est chrétienne et conserve la formule païenne *Diis manibus*, signalée déjà sur des marbres chrétiens[1]. Elle est encastrée dans un mur de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Benigne de Dijon, dont la construction est attribuée au VI^e^ siècle.

D HIC IACET TVRPERICVS MONAC' D̄Ō ET HOMINIB' AMABILIS OBIIT III NON IVLII IN SENECTVTE BONA VIVAT D̄Ō M

Diis Manibus. Hic jacet Turpericus monachus Deo et hominibus amabilis; obiit (ante diem) tertium nonas julii in senectute bona. Vivat (in) Deo.

Le nom Turpericus paraît tout à fait nouveau; il contient l'élément *Turp*, lequel a formé le nom Turpinus, qui, lui, n'est pas inconnu.

1. E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 489 et ss.

M. Barrière-Flavy, associé correspondant national, communique à la Société une série de dessins d'objets mérovingiens.

M. le baron de Baye, membre résidant, insiste sur l'intérêt des dessins présentés par M. Barrière-Flavy. Il remarque qu'il avait, dans ses travaux, fait pressentir l'existence d'un groupe d'antiquités barbares dans le sud et l'ouest de la France. Jusqu'à ce jour, ce groupe était inconnu. Les rares et anciennes publications, sur des découvertes isolées et disséminées, constituaient des documents dénués de signification. Notre nouvel associé correspondant a comblé un vide regrettable et inauguré des recherches devenues nécessaires en parcourant les musées et visitant les collections particulières de cette région, qui correspond au pays occupé par les Wisigoths. Les dessins excellents qu'il a exécutés forment une série importante qu'il y aurait grand avantage à publier. Ce travail constituerait en quelque sorte l'introduction à la connaissance des antiquités attribuables aux Wisigoths.

« Que résulte-t-il de l'examen sommaire des figures qui viennent de nous être soumises? Nous distinguons trois catégories d'objets :

« La première catégorie comprend des antiquités entièrement analogues à ce que nous connaissons, comme caractéristique, des milieux franks et burgondes. Ce sont des grains de colliers, certaines boucles de ceinture en bronze et en fer, des fibules digitées, des épingles styliformes, etc.

« Cette ressemblance, que nous avons déjà observée à Herpes (Charente), s'applique à des produits de localités bien plus méridionales. Nous pouvons en déduire que le style dit mérovingien s'étendait au pays des Burgondes et des Wisigoths.

« La seconde catégorie comprend des objets qui se distinguent des précédents et qui, peut-être un jour, serviront à nuancer l'industrie barbare dans l'Ouest et le Midi. Par exemple, les boucles et les plaques ornées d'émaux. Ici doivent être citées ces grandes plaques décorées de rosaces, d'entrelacs réguliers et de poissons.

« La troisième catégorie comprend des objets bien parti-

culiers. D'abord certaines grandes boucles avec ornements empruntés à l'art végétal, ornements qui ne se retrouvent généralement pas sur les objets d'art franks et burgondes. Devons-nous considérer ces boucles comme contemporaines des autres boucles dont les dessins viennent de nous être communiqués ? Nous devons attendre avant de nous prononcer. Ensuite nous devons attirer l'attention sur deux fibules qui n'appartiennent assurément ni à l'industrie franke ni à l'industrie burgonde et encore moins à l'industrie wisigothe, mais dont l'origine anglo-saxonne est bien certaine. Nous ne devons pas être trop surpris de constater la présence de ces objets dans le Midi, puisque déjà le cimetière de Herpes, fouillé par M. Delamain, lui a donné plusieurs bijoux anglo-saxons.

« M. Barrière-Flavy nous faisait remarquer l'absence d'objets de l'époque barbare dans le centre de la France. Il serait peut-être plus exact de dire qu'ils n'ont pas encore été, dans cette région, l'objet de recherches et d'études. Je signalerai cependant, dans le volume de l'année 1891 des Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, plusieurs notices de MM. de Kersers, de Marguerye et de la Guère, sur des sépultures mérovingiennes découvertes dans le Berri. Il y a lieu de supposer que ces trouvailles, pour être les premières, ne seront pas les seules. »

M. Pilloy, associé correspondant national, donne des détails sur les découvertes faites dans trois sépultures du département de l'Aisne.

M. Courajod, membre résidant, fait remarquer à cette occasion que, par suite de découvertes récentes d'une quantité de tombeaux mérovingiens, l'histoire de la formation de la France, tant au point de vue moral et artistique que géographique, est actuellement à refaire. Il croit pouvoir affirmer qu'au point de vue artistique les styles romans ont leur source à peu près unique dans les arts barbares orientaux et byzantins et que l'influence latine ne s'y retrouve presque pas.

MM. Durrieu et Geymuller croient au contraire que

l'influence latine s'est encore fait sentir à l'époque romane concurremment avec l'influence barbare et orientale.

M. Courajod, reprenant sa thèse avec plus de précision, la résume ainsi. Les Barbares, en arrivant par l'Orient, ne voulurent recevoir aucune empreinte de la civilisation latine. Ils se firent chrétiens et, comme tels, eurent horreur de ce que leur apportaient les Latins, qui, pour eux, personnifiaient le paganisme. Par ce fait de répulsion pour l'antiquité latine, l'art qui se créa en France eut des origines diverses à l'exclusion de celles de l'Italie.

M. l'abbé Duchesne et M. de Lasteyrie combattent cette théorie. M. de Lasteyrie fait observer que, si jusqu'à présent on n'a pas, dans l'étude de l'art du moyen âge, fait une place suffisante aux origines barbares et orientales, il ne faut pas pour cela réduire à rien l'influence de l'antiquité classique, dont les arts du moyen âge, comme la langue française, dérivent incontestablement.

Séance du 15 Juin.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1886-1890. Lyon, 1891, in-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, t. XXIX, livr. 1-2. Vienne, 1892, in-4°.

Bertrand (Alex.). *Funérailles de M. Alfred Maury*. In-4°.

Cumont (Georges). *Pièces du commencement du monnayage mérovingien trouvées en Belgique*. Bruxelles, 1891, in-8°.

— *Un jeton d'or inédit de Pierre d'Enghien, seigneur de Kestergat*. Bruxelles, 1892, in-8°.

Jadart (Henri). *Sceaux, emblèmes et devises des Sociétés savantes de France, en relation avec l'Académie de Reims*. Reims, 1892, in-8°.

Michon (Étienne). *La collection d'ampoules à eulogies du Musée du Louvre*. Rome, 1892, in-8°.

NAIF (A.). *Notes sur les fouilles pratiquées dans le chœur de l'église de Graville-Sainte-Honorine.* Paris, 1890, in-8°.

— *Notes descriptives et historiques sur la ville de la Tour-de-Peilz.* Lausanne, 1892, in-8°.

TAILLEBOIS (Émile). *Deux objets d'art ibériens.* Caen, 1892, in-8°.

Correspondance.

M. Naif, présenté par MM. Omont et de Baye, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Guillaume, Corroyer et Berger pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Samuel Berger, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je désire consulter nos confrères sur l'origine du célèbre Pentateuque à peintures de la collection Ashburnham, dérobé à Tours par Libri, et qui, rendu à la France grâce au patriotisme de M. Delisle, porte aujourd'hui le n° 2334 au fonds des Nouvelles Acquisitions latines de la Bibliothèque nationale[1]. Les éditeurs du recueil de la *Paleographical Society* ont supposé que ce volume avait été copié dans le nord de l'Italie.

« Notre manuscrit est, à tous égards, en dehors de toutes les traditions connues. L'art étrange qui s'y révèle nous paraît, au premier abord, sans analogues. Comme le dit un maître, M. Springer, il y a là plus qu'un art indifférent, une civilisation à part, dans laquelle les éléments germaniques

1. Voyez la grande publication de M. O. de Gebhardt : *The miniatures of the Ashburnham Pentateuch.* Londres, 1883, in-fol.; *Palaeographical Society*, pl. CCCXXXIV et CCCXXXV; Delisle, *Notices et Extraits*, t. XXXI, 1, p. 166, et *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, p. 1 et pl. IV, 1-3; A. Springer, *Die genesisbilder, Abhandlungen* de l'Académie de Leipzig, *Phil. hist. Cl.*, t. IX, 1884, p. 665.

semblent se combiner avec le fond des mœurs romaines[1]. Pour en chercher la patrie, il nous est possible de procéder par élimination. A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire au VII[e] siècle ou au commencement du VIII[e], la Germanie et l'Alémanie ne comptent pas, l'Afrique chrétienne est morte, l'Irlande et l'Anglo-Saxonie suivent de tout autres traditions, l'Italie demande ses modèles à la Grèce, et la Gaule mérovingienne cultive un art plus grossier, mais dont l'inspiration est, au fond, romaine. Un seul pays ne nous a rien appris de ses origines artistiques, c'est l'Espagne wisigothe, avec ses dépendances dans la France méridionale. Mais nous possédons de fort beaux monuments de l'art wisigoth, plus récents, il est vrai, de plusieurs siècles. Or, nous retrouvons, dans les bibles de San-Isidro de Léon et dans l'Apocalypse de Beatus (manuscrit de Saint-Sever-Cap-de-Gascogne), ces fonds à teintes plates, ces grands corps nus de géants attribués aux premiers hommes, ces yeux trop grands, ce mélange de raideur et de vie, qui sont les caractères des peintures du Pentateuque de Tours. Ces dix-neuf grandes peintures ont été exécutées dans un pays méridional et qui était en relation avec l'Afrique; on y voit des figures de nègres, des palmiers avec des régimes de dattes[2], des scorpions[3]; les chameaux de somme et de course à une seule bosse, qui y sont figurés en plusieurs endroits, sont d'autant plus sûrement pris sur la nature que les selles et les bâts sont imités avec une exactitude parfaite[4]. Tous ces traits méridionaux

1. P. 730 : *Wir lernen eine andere Kulturwelt, zugleich eine andere Kunstwelt kennen.* P. 732 : *Wir glauben nicht zu irren, wenn wir annehmen, dass die Handschrift einer Provinz angehört, in welcher sich germanisches Blut der antiken Menschheit stark beigemischt hat.*

2. Pl. III, fol. 6. Comparez les arbres représentés à la même planche et pl. XIII, fol. 50.

3. Pl. V, fol. 10 v°. On remarquera, à la même planche, des lions très bien faits et des chiens qui ressemblent à des chacals.

4. Voyez en particulier pl. X, fol. 30, et comparez pl. VII, fol. 21, et pl. XVI, fol. 65. Les selles de mulets (selles de femme) figurées à la pl. X, fol. 30, sont particulièrement remarquables par le bâti en bois qui leur sert de dossier et par le crochet qui remplace les arçons. Une de ces selles est marquée d'une croix. Ce détail suffirait, s'il était nécessaire, pour faire exclure la pensée d'une imitation des modèles antiques.

peuvent à peine s'expliquer autrement que par la connaissance de l'Afrique et par le voisinage même de ce pays. Or, bien qu'il ne soit pas prouvé qu'avant 711 l'empire des Wisigoths se soit étendu sur la côte d'Afrique, il est certain que, de toute manière, il n'y a pas loin de la Baltique à la Maurétanie tingitane.

« Dans les rubriques de ces peintures, le bétacisme espagnol est fréquent; on remarque même deux fois *uincerna* pour *pincerna*.

« Passant à la paléographie, nous cherchons dans les recueils de *fac-similés* les analogues de l'écriture de notre manuscrit. Peu de manuscrits paraissent s'en approcher autant que le plus ancien manuscrit espagnol qui existe, à part un palimpseste récemment découvert à Léon, je parle du Saint-Augustin de l'Escurial[1]. La plume de notre copiste est plus molle et sa main beaucoup moins ferme, mais les caractères généraux de l'écriture sont les mêmes. Or, voici qui paraît décisif. Nous remarquons dans le Pentateuque, au fol. 49 v°, après la Genèse, la note d'un correcteur : *Contuli ut potui*. Dans le Saint-Augustin, les corrections sont accompagnées des mêmes formules : *Contuli ut potui*, *Contuli quantum mihi Dominus opitulatus est*.

« Nous en savons désormais assez pour pouvoir nous demander si le Pentateuque de Tours ne doit pas être mis en tête des documents de l'art espagnol. C'est sur ce point que je désirerais l'avis des membres de la Société des Antiquaires. »

M. Babelon, membre résidant, fait une communication sur les monnaies perses frappées par Memnon le Rhodien en 334, après la bataille du Granique.

Ces monnaies d'argent, qui représentent le roi de Perse en archer mélophore, et dont quelques exemplaires portent les noms ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ et ΔΗ, ont été frappées à Éphèse par les prytanes éponymes de la ville, sur l'ordre de Memnon, lorsque ce général essayait de reconstituer à Ephèse les débris de l'armée perse.

1. Ewald et Loewe, *Exempla scripturae visigoticae*, pl. I.

Séance du 22 Juin.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, 13e année, n° 12. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIV, 1re livr. Brive, 1892, in-8°.

— *historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. IX, 161e livr. Saint-Omer, 1892, in-8°.

Documents relatifs à l'unification de l'heure. Ottawa, 1891, in-8°.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1891, t. XVIII. Bourges, 1892, in-8°.

Revue africaine, 36e année, n° 204. Alger, 1892, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1889-1890, t. II. Reims, 1892, in-8°.

Pilling (James Constantine). *Bibliography of the algonquian languages*. Washington, 1891, in-8°.

Prou (Maurice). *Le monogramme du Christ et la croix sur les monnaies mérovingiennes*. Rome, 1892, in-8°.

Tamizey de Larroque (Ph.). *Document inédit relatif aux tombeaux, à Souvigny et au château de Moulins, des princes de Bourbon. Lettre de Noël Cousin à Peiresc*. Moulins, 1892, in-8°.

M. Héron de Villefosse fait hommage à la Compagnie, au nom de M. Tamizey de Larroque, associé correspondant national, d'un travail intitulé : *Document inédit relatif aux tombeaux (à Souvigny) et au château (à Moulins) des princes de Bourbon*. Moulins, 1892, in-8°.

Ce document est une lettre de Noël Cousin, un des correspondants de Peiresc, datée du 23 septembre 1620 et relative à l'ordre de la Ceinture-d'Espérance, institué par le duc Louis II. L'emblème de cet ordre, la ceinture d'Espérance, était peint sur le tombeau du duc à Souvigny; la même ceinture se retrouvait dans la décoration du château de Mou-

lins, où elle était entrelacée avec les écus de France et de Bourbon. M. T. de L. a fait reproduire dans le texte les dessins de Noël Cousin et, avec sa science habituelle, il a enrichi ce document de notes précieuses.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, au nom de notre associé correspondant M. P. du Châtellier, présente la photographie d'une petite statuette en bronze, recueillie à Carhaix en creusant les fondations d'une maison. Cette statuette fait aujourd'hui partie des collections de notre confrère de Kernuz. Elle représente un jeune enfant, ailé, avec de longs cheveux, l'index de la main droite posé sur la bouche, le bras gauche appuyé sur un caducée et soutenant une corne d'abondance. Une draperie, passant sur l'épaule gauche et placée en sautoir sur le haut du corps, couvre une partie de la poitrine.

M. Héron de Villefosse y reconnaît un Amour panthée et rappelle à ce propos que, dans l'antiquité, on a souvent représenté l'Amour portant les attributs d'une ou de plusieurs divinités, notamment les attributs de Mercure et d'Hercule. Il rapproche de ce petit bronze les deux figures du Musée de Naples publiées dans le *Museo Borbonico* (t. XII, pl. 30) et toute la série des Éros-Harpocrate du Louvre décrite par M. de Longpérier dans la *Notice des bronzes antiques* (n° 520 et ss.). Ce petit bronze mesure 0m06 de hauteur; il est muni par derrière d'un anneau de suspension.

L'envoi de M. du Châtellier contient aussi le croquis d'une petite statuette en or, de très petites dimensions, trouvée en 1780 à la Boissière en Ploujean (Finistère) et donnée en 1800 par M. de Blois à l'hospice de Morlaix. Cette petite breloque représente une femme debout, entièrement nue, tenant l'index de la main droite sur la bouche, tandis que la main gauche, reportée en arrière, ferme son orifice postérieur. Un anneau de suspension est fixé dans le dos de la statuette.

M. Héron de Villefosse se demande si la position du bras gauche n'a pas été changée par un accident ou volontaire-

ment. On sait combien l'or est flexible; il faudrait avoir le monument sous les yeux pour se prononcer à ce sujet.

M. Gaidoz n'hésite pas à reconnaître dans cette statuette une représentation d'Angerona, la déesse du silence, bouchant tous les orifices par lesquels elle pourrait émettre un bruit. Cette divinité est formée, par analogie, avec le type d'Harpocrate; on connaît plusieurs exemples de figurines de ce type féminin avec cette attitude.

M. Héron de Villefosse dépose ensuite sur le bureau, de la part de M. Michel Hardy, conservateur du Musée archéologique de Périgueux, le dessin d'un objet antique en bronze, recueilli en 1891 au milieu des ruines d'une habitation romaine, dans la commune de Coux, sur les bords de la Dordogne. C'est une pièce d'applique d'un bon travail, qui se termine par un phallus surmonté d'un croissant; elle a dû être fixée primitivement sur un meuble ou sur un harnais.

M. Durrieu, membre résidant, attire l'attention de ses confrères sur un manuscrit du *Livre du cœur d'amours* conservé à Vienne (Autriche); il insiste sur la perfection des miniatures. Ce manuscrit est un des plus beaux de l'école française du XV^e^ siècle; il est voisin de 1455 et fournit des renseignements précieux sur le roi René et sur les mœurs de son temps. D'après M. Durrieu, l'auteur de ces miniatures pourrait être un peintre attitré du roi René, Barthélemy de Clerc.

M. Collignon, membre résidant, présente une tête en marbre, de l'ancienne école attique, de la deuxième moitié du VI^e^ siècle, acquise dernièrement par le Musée du Louvre. Le sculpteur n'a traité que la partie de la chevelure destinée à être vue.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, explique que l'aspect de la tête dont il s'agit, au-dessus du ruban qui limite les boucles du front et les mèches de la nuque, pourrait être dû, non à une négligence de travail, mais à l'intention de représenter, en couleur, une sorte de calotte.

Séance du 29 Juin.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Annual report of the Board of regents of the Smithsonian institution, juillet 1890. Washington, 1891, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, 5e série. *Notizie degli scavi*, janvier et février 1892. Rome, 1892, in-4°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1891, 4e trimestre. Amiens, 1891, in-8°.

— *et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1890-1891, 6e série, t. I. Angoulême, 1892, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, avril 1892. In-8°.

Revue des Pyrénées et de la France méridionale, t. IV, 1892, 2e fasc.

Rendi conti della reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche, 5e série, t. I, fasc. 4. Rome, 1892, in-8°.

Société archéologique et historique de la Charente. Cimetière d'Herpes, fouilles et collection Ph. Delamain, 1890-1891.

Baye (baron J. de). *Le cimetière wisigothique d'Herpes (Charente)*. Angoulême, 1892, in-4°.

Blanchet (J.-A.). *Études de numismatique*. Paris, 1891, in-8°.

Bouillet (l'abbé A.). *Monographie de l'église de Revigny (Meuse)*. Nancy, 1892, in-8°.

Correspondance.

Le ministre de l'Instruction publique annonce l'ordonnancement d'une somme de 500 fr. en faveur de la Société, à titre de souscription à ses publications.

Travaux.

M. Guillaume, trésorier, donne lecture du rapport suivant sur l'état des finances de la Compagnie :

« Messieurs,

« Le compte annuel de votre trésorier arrive en retard pour deux raisons. La première, c'est qu'une vingtaine de nos correspondants ont oublié le paiement de leurs cotisations, non seulement pour 1891, mais quelques-uns aussi pour 1890. Une circulaire a été envoyée; elle a produit un certain résultat, mais je ne puis attendre que ce résultat soit complet.

« La seconde raison, c'est que notre imprimeur ne s'est présenté que le 14 juin courant pour toucher ses factures relatives à l'exercice 1890. Ces factures s'élèvent à 4481 fr. 95 : c'est le chiffre le plus important de nos dépenses.

« L'avoir fixe de la Société est toujours le même. Vous le connaissez : il consiste en vingt-quatre obligations du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée et 666 fr. de rente 3 °/₀ sur l'État, ce qui constitue un revenu approximatif de 1000 fr.

« Au 1er janvier 1891, il y avait en caisse, en dehors des valeurs susdites . . . . . 6414 fr. 93

« Les recettes de l'année ont produit . . . 10348 63

Total. . . . 16763 fr. 56

« De ce total, il faut déduire les dépenses . 7447 98

« Il restait donc en caisse au 1er janvier dernier . . . . . 9315 fr. 58

« De cette somme, il faut déduire le montant des factures de l'imprimeur pour 1890 . . . 4481 95

« Et nous trouvons comme encaisse au 1er janvier 1892 . . . . . 4833 fr. 63

« Les recettes de l'année ont dépassé les dépenses de 2900 fr. 65, ce qui est dû en grande partie à l'allocation de 2000 fr. qui nous a été accordée par le ministère de l'Instruction publique, comme encouragement aux Sociétés savantes, et à laquelle vous avez donné une destination spéciale : Rédaction de la table générale des Mémoires et Bulletins de la Société.

« Je dois rappeler le chiffre de l'encaisse au 1er janvier 1892 : 4833 fr. 63, et faire remarquer que, si nous devions

payer à notre imprimeur, pour l'année écoulée, un chiffre égal à celui payé pour 1890, l'encaisse serait réduit à 351 fr., et l'obligation s'imposerait de vendre quelques valeurs.

« Notre imprimeur a coûté, en 1886, 3812 fr.
— en 1887, 4351 fr.
— en 1888, 4735 fr.

« Vous voyez la progression; elle s'arrête un moment, pour donner, en 1889, 4344 fr.
mais elle reprend, comme nous venons de le voir, et donne, en 1890, 4482 fr.

Il y a donc lieu d'appeler de nouveau sur ce fait l'attention de la Commission des impressions.

« Augmenter les dépenses ne serait pas en situation; il faut veiller au contraire à leur diminution et à l'augmentation des recettes. Le meilleur moyen pour augmenter nos recettes me paraît être encore le recrutement des associés correspondants; treize départements font encore défaut sur notre liste, ce sont : l'Allier, l'Aude, le Cantal, l'Indre, le Lot, la Manche, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Loire, la Haute-Saône, la Savoie, la Haute-Savoie, le Tarn-et-Garonne et le Var.

« Il serait bon que ce chiffre treize fût diminué. Chacun de nous doit y apporter son effort.

« Pour finir, il me reste à prier le délégué de la Commission des fonds, qui est ordinairement le Président sortant, de vouloir bien vérifier avec moi, selon l'usage, les écritures, ainsi que les valeurs et les fonds en caisse, pour en faire son rapport à la Société. »

Il est donné acte de ce rapport à M. le Trésorier.

M. Saglio, membre résidant, présente une harpe en ivoire de la fin du XIV^e^ siècle ou du commencement du XV^e^, offerte récemment au Musée du Louvre par M^me^ la marquise Arconati-Visconti.

M. Molinier, en se fondant sur les symboles représentés sur cet objet, pense qu'il a pu être fait pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

M. Durrieu fait observer que les initiales A. Y., répétées

sur cette harpe, pourraient indiquer que son possesseur fut Antoine de Bourgogne, mort à Azincourt, qui épousa, en 1409, Isabelle de Gorlitz.

M. Courajod, membre résidant, appelle l'attention de la Compagnie sur la crypte de Sainte-Reine, à Flavigny, en Auxois; il communique des photographies de plusieurs parties de cette église souterraine, de ses chapiteaux, et les compare à ceux d'autres monuments.

M. le Président fait observer que M. Courajod est le premier archéologue qui ait signalé cette crypte.

M. Souchon, associé correspondant à Laon, envoie la note suivante sur un fragment d'ardoise trouvé à Foigny :

« Des fouilles pratiquées en 1889 sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Foigny (commune de la Bouteille, canton et arrondissement de Vervins, Aisne) amenèrent la découverte d'un très ancien fragment d'ardoise, sur lequel une main assez habile avait tracé à la pointe quelques lignes d'une minuscule cursive encore lisible. Ce curieux objet n'a-t-il pas été communiqué à la Société des Antiquaires de France? J'inclinerais pour l'affirmative, car c'est M. Mowat, alors président de la Société, qui révéla son existence à plusieurs personnes, entre autres à mon confrère M. Prou; peu de temps après, celui-ci reproduisait en fac-similé, dans la Bibliothèque de l'École des chartes (t. II, 1890, p. 268-269), le fragment d'ardoise, avec la transcription du texte qu'il avait heureusement déchiffré. M. Prou a cherché à interpréter cette inscription incomplète et obscure : d'après lui, il dut se produire, à la fin du XIII^e^ siècle ou au commencement du XIV^e^, des désordres dans l'abbaye de Foigny : ces désordres furent suivis d'une répression, au cours de laquelle un des moines inculpés dans l'affaire aurait écrit sur l'ardoise soit une déposition, soit un plaidoyer. Cette hypothèse me paraît entièrement confirmée par la présente note, que j'ai l'honneur de soumettre à mes savants confrères des Antiquaires.

« En feuilletant récemment une copie du cartulaire de Guise qui se trouve aux Archives départementales de l'Aisne,

j'ai noté, au folio 7 v°, la pièce suivante : « Lectre comment « li bailli de Guise mist gardes en labeie de foisny et com- « ment il y mena des hommes dou conte de Blois, a la « requeste de trois abbés envoiés à la dicte abeie par leur « concile général de l'ordre de Cystiaus, pour faire aucune « correption de leurs moingnes, lequel bailli li trei abbé « avoient requis qu'il les gardast de forsse et de violence en « faisant ladicte correption, dont li teneurs est tele. »

« Ce document, que j'analyse ici, prouve que, vers 1311, la situation de l'abbaye de Foigny était assez compromise, puisqu'un concile général de l'ordre de Cîteaux y avait envoyé trois abbés, ceux de Cherlieu, de Troisfontaines et de Longpont[1], « pour faire certainne correption de pluseurs personnes, « moines et convers, de le dite eglize de foiny, lequel estoient « contenu en lor commission. » Ces abbés rencontrèrent probablement quelques difficultés dans l'accomplissement de leur mandat, et ils furent obligés de requérir l'assistance du bras séculier; ils prièrent alors Jean Le Boulanger, bailli de la terre de Guise pour le comte de Saint-Pol[2], de les aider « à emplir l'ordenance doudit capitre général, tant par le « vertu de le commission deseur dite, comme par le vertu « d'une autre commission qu'ils avoient dou roy qui de chou « faisoit mention. » Jean Le Boulanger arriva incontinent le jour de la Saint-Martin d'hiver (11 novembre) 1311, avec le bailli de la terre d'Avesnes, Jean Daules, plusieurs hommes de la cour de Guise et « grand plenté de gens d'armes, » tout prêt à seconder les abbés réformateurs et pour cela à pénétrer « en moustier, en chappitre, en cloistre ou en autre lieu « publique. » Que se passa-t-il alors? On peut le deviner. Ce formidable appareil militaire impressionna sans doute les moines, et les abbés purent faire tranquillement leur besogne. Quand elle fut terminée, ils jugèrent prudent de se mettre encore sous la sauvegarde du bailli, et c'est ainsi qu'ils « se

1. Cherlieu, abbaye du diocèse de Besançon; Troisfontaines, abbaye du diocèse de Châlons; Longpont, abbaye du diocèse de Soissons.

2. Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol, seigneur de Guise et d'Avesnes.

« partirent de le dicte église avec nous bailliu et hommes « deseur nommés. »

« Ainsi il y eut, en 1311, une sorte de réforme dans l'abbaye de Foigny, à laquelle présidèrent trois abbés de l'ordre. Ceci prouvé, il me paraît bien vraisemblable que c'est au milieu des opérations nécessitées par cette réforme qu'un moine emprisonné, et n'ayant pas de parchemin à sa disposition, utilisa une ardoise qu'il avait sous la main pour rédiger une espèce de justification. Quoi qu'il en soit, les dates et les faits concordent absolument : une seule chose pourrait étonner, c'est que l'abbé de Jouy, dont le nom figure sur l'ardoise, n'est pas au nombre des abbés cités dans la pièce de 1311 ; mais il n'est pas difficile d'imaginer qu'un quatrième abbé a été envoyé à Foigny ou que l'abbé de Jouy a remplacé un des trois autres, absent ou empêché par une raison quelconque. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1892.

Séance du 6 Juillet.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, 13e année, 1er juillet. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 3e livr. Périgueux, 1892, in-8°.

Canadian Institute; Transactions, avril 1892 ; *Annual archaeological report*, année 1891 ; *An appeal to the Canadian Institute on the rectification of the Parliament by Sandford Fleming.*

Journal des Savants, mai-juin 1892. In-4°.

Proceeding of the american philosophical Society held at Philadelphia for promoting useful knowledge, janvier 1892.

Société d'archéologie de Bordeaux, t. XV, 3e et 4e fasc.; t. XVI, 1er et 2e fasc. Bordeaux, 1891, in-8°.

Casati (C.). *Note sur la nécropole étrusque découverte en* 1891 *à Castiglione del lago*. Paris, 1892, in-8°.

Laurière (J. de). *Mosaïque chrétienne des îles Baléares*. Paris, 1891-1892, in-8°.

Monnecove (M. de). *Les artistes artésiens au salon de* 1892 *et à l'exposition de la Société nationale des Beaux-Arts*. Arras, 1892, in-8°.

Correspondance.

Le Président donne lecture : 1° d'une lettre du Président du Comité d'organisation de l'Exposition de Chicago, invitant la Société des Antiquaires de France à y prendre part; 2° d'une lettre du Président de la Société des sciences et arts de Rochechouart, demandant l'échange de ses publications avec celles de la Compagnie.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de deux associés correspondants nationaux : M. E. de la Boullaye, conservateur de la bibliothèque et des archives municipales de Langres; M. E. Castan, conservateur de la bibliothèque de Besançon, et se fait l'interprète des vifs regrets de la Société.

M. Omont, membre résidant, lit, au nom de la commission nommée à cet effet, un rapport sur la candidature de M. l'abbé L. Marcel, professeur au petit séminaire de Langres, au titre d'associé correspondant national. On passe au scrutin, et M. Marcel, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Langres.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique une lettre qui lui a été adressée par M. Hannezo, lieutenant au 4e tirailleurs, à Sousse (Tunisie); elle est relative à une mosaïque découverte à Sousse en 1860, mais qui est aujourd'hui complètement détruite.

Cette mosaïque représentait le *labyrinthe de Crète*, au centre duquel était figuré le *Minotaure* étendu, tué par *Thésée*.

Près de la porte du labyrinthe on lisait ces mots : HIC INCLVSVS VITAM PERDIT, et, devant la porte, l'artiste avait représenté le navire qui emportait vers Athènes Thésée et les victimes qu'il venait d'arracher à la mort. Les dimensions de cette mosaïque étaient, en largeur, de 5m56, et, en longueur, de 3m34; elle servait de pavement à l'intérieur d'un tombeau souterrain dans lequel on descendait par un escalier de douze marches. Ce tombeau contenait un beau sarcophage en marbre blanc qui a été envoyé au Musée d'Alger; à droite et à gauche, des niches demi-circulaires renfermaient des sépultures creusées dans le tuf. Ces tombes, fouillées récemment, n'ont fourni aucun objet précieux, aucune lampe, aucune statuette, mais seulement deux briques estampillées. L'emplacement de ce tombeau est à 800 mètres environ à l'ouest des murs de la ville et à gauche de la voie Decauville allant de Sousse à Kairouan.

Une photographie de la mosaïque, exécutée d'après un dessin conservé à Sousse chez M. A. Gandolphe, banquier, et un plan du tombeau, dressé en 1889 par M. le lieutenant Hannezo, accompagnent cette intéressante lettre.

M. Hannezo signale, en outre, diverses antiquités conservées dans la collection de M. Gandolphe et dont il envoie les photographies.

M. Homolle, membre résidant, présente des reproductions de deux bas-reliefs, étudiés précédemment par M. Boutroue, appartenant au duc de Loulé, à Lisbonne. Ces bas-reliefs, en marbre, représentent des quadriges; leur authenticité a été contestée par suite de la découverte, au Vatican, d'un dessin où manque le personnage qui est à la tête des chevaux.

M. Homolle défend leur authenticité en se fondant sur ce fait que tout y est conforme à la tradition du IVe siècle. Néanmoins, on y constate des détails d'imitation, et les personnages qui sont à la tête des chevaux rappellent l'école néo-attique. Ces monuments étaient destinés à être encastrés, comme pendants, dans un intérieur, suivant l'usage romain

du IIe siècle; M. Homolle y voit une reproduction industrielle d'un type ancien, faite dans l'école attique de Rome. Leur authenticité est établie par des reproductions identiques et antérieures à leur découverte : ce sont des bas-reliefs du Musée du Capitole, trouvés sur l'Esquilin en 1876, et un fragment de la collection Pourtalès, aujourd'hui au British Museum. M. Homolle ajoute que l'opinion qui veut voir dans les sujets de ces bas-reliefs l'ordonnateur des courses d'apobates ne lui paraît pas fondée. Pour lui, les personnages montés sur les chars pourraient représenter Hélios et l'Aurore, et ceux qui précèdent les chevaux, les astres qui annoncent le lever du soleil et l'aurore.

M. Pélissier, associé correspondant national, envoie une note relative à une lettre de M. d'Egmont, datée de 1500 :

« Les lettres privées antérieures au XVIe siècle sont, quoique relativement assez nombreuses, dignes cependant d'être recueillies quand elles peuvent illustrer l'histoire des mœurs et des institutions. C'est à ce double titre que le document ci-dessous publié me paraît intéressant. C'est une lettre originale, autographe et signée, écrite de Milan le 14 avril 1500, par un des capitaines de l'armée française, M. d'Egmont. Elle est conservée dans le précieux *Archivio Gonsaga* de Mantoue, sous la cote E, XV, 2 [*Francia, Lettere di diversi*, 1379-1559]. En voici le texte :

« Monseigneur, je me recommande fort à vostre bonne « grâce.

« Monseigneur, je vous mercye grandement le beau présent « des deux bracques que m'avez faict et les aymoys bien tant « pour amour de vous, monseigneur, que pour ce qu'ils sont « beaux. La bracque a fait des jeunes, mais le bracq, lequel « je tenois à ma chambre, s'en est cejourd'hui allé ne sçay où, « et l'ay fait crier à son de trompette et chercher par toute « cette ville, et ne se puelt trouver; dont suis fort déplaisant.

« A cette cause, monseigneur, je renvoye devers vous « priant, monseigneur, me vouloir envoyer un autre bracq « qui soit tout tannier, tout noir, ou sinon tout blancq; tout « tanné l'aimerois-je mieux, et vous me ferez bien grand

« plaisir aussi en me mandant chose en quoi vous peusse « servir.

« A tant, monseigneur, je prie le créateur vous donner « bonne vie et longue.

« Escript à Mylan ce quatorziesme d'apuril. De celui qui « est prest à vous faire servis,

« Egmont.

« (*Suscription :*) A monseigneur, monseigneur le marquis « de Mantua, à Mantua. »

« De nombreux témoignages attestent le goût prononcé du marquis de Mantoue pour les bêtes rares et les animaux de luxe, et la célébrité de ses collections en ce genre. On connait aussi son habitude d'offrir, aux princes ou aux grands personnages dont il voulait se concilier l'amitié, des chevaux de prix ou d'autres bêtes.

« Cette lettre de M. d'Egmont permet d'ajouter à la liste des animaux entretenus dans les parcs de Mantoue les chiens braques, et de les mettre aussi au nombre de ceux que les capitaines français lui demandèrent avec cette insistance sans délicatesse, qui fut un trait caractéristique de l'armée française en Lombardie.

« Cette lettre fournit en outre un nouvel exemple de l'application d'un édit de police en vigueur à Milan et relatif aux objets perdus et aux animaux égarés. Les précieux registres *Panigarola* fournissent un très petit nombre de documents sur cette matière; il en résulte que l'objet ou l'animal égaré était *crié* publiquement, sur la place du *Broletto* et aux principaux carrefours de Milan, par un des trompettes municipaux assermentés; un délai assez court (une semaine, trois jours, une journée même quelquefois) était donné à ceux qui pouvaient l'avoir trouvé pour le rapporter ou le signaler; l'objet ou l'animal devait être dénoncé ou rapporté soit au capitaine de justice soit au propriétaire; une récompense était parfois promise à l'individu qui le rapportait ou signalait, et des peines sévères, parfois la pendaison, étaient édictées contre les détenteurs illégaux. On trouvera, dans mon recueil de *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais* (1499-1513), p. 245, un édit rendu pour la recherche

d'un cheval perdu de Trivulce, en 1510, qui est publié d'après le registre *Panigarola*, GG, 612 v°. J'ai relevé dans le même registre GG, fol. 815 v° et 829 v°, deux édits analogues, du 12 février et du 1er mars 1512; le second est relatif à un autre cheval, le premier à une bourse pleine d'or :

« *Grida che chiunque avesse trovato una sacchetta con tri sacchetti insieme continenti certo quantitativo di ducati d'oro fiorini del Reno e grossoni stati perduti da Luigi da Porta Romana la deve notificare fra otto giorni al Rev. frate Ludovico de' Primi, predicatore del Duomo, e de' frati della pace che gli saranno donati dicci ducati d'oro* » (GG, fol. 815 v°).

« *Grida che chiunque avesse trovato o tenesse presso di se un cavallo con certi determinati segni di proprietà di Francisco di Liscate, milanese, è tenuto notificare entro la giornata al capitano de giustizia* » (GG, fol. 829 v°).

« Dans le registre FF, fol. 326, un autre édit est publié au sujet d'un manteau perdu : « *Grida per il recupero d'una cappa di panno stata smarrita da Gabriele de Vimale nel Broletto* » (13 juin 1507).

« Le plus ancien édit de ce genre que les registres *Panigarola* aient conservé pour l'époque de la domination française est du 31 juillet 1501 : « *Grida per certe perle smarrite onde chi le avesse trovate abbia a consequarle entro tre giorni a Francisco Villanova* » (Reg. EE, fol. 694 v°).

« La lettre de M. d'Egmont permet encore de constater que, malgré le bouleversement général du duché de Milan en avril 1500, le 14 de ce même mois, quelques jours à peine après la bataille de Novare et la capture de Ludovic Sforza, les règlements de police avaient recommencé, s'ils avaient cessé de l'être, à être minutieusement observés à Milan.

« Il est moins facile d'expliquer comment la *grida* dont cette lettre fait mention ne s'est pas conservée. Peut-être a-t-elle été insérée dans le registre M, comme la plupart des actes de cette même année 1500 : ce registre est aujourd'hui absent des archives de Milan. Mais peut-être la chancellerie municipale milanaise est-elle responsable seule de la perte de cette *grida;* c'est, en raison même de sa nature, parmi les actes d'intérêt privé ou relatifs à des questions purement

municipales qu'elle a dû être en effet insérée : c'est dans la catégorie spéciale des registres aujourd'hui cotés par des lettres doubles FF, GG, etc., qu'elle devrait se retrouver. Il est donc possible que les bureaux du *Broletto* de Milan aient été un peu effarés au mois d'avril 1500 et qu'on ait purement et simplement omis l'insertion de cette *grida*. Le manque de l'acte augmente l'intérêt de la lettre qui en a conservé la mention. »

M. de Laigue, associé correspondant national, signale la découverte de deux inscriptions, à Cadix, hors de la Puerta de Tierra, au lieu où sont superposées des nécropoles phénicienne et ibero-romaine.

L'une porte :

L·MEMMI
VS·RVSTICVS
HS·E·S·T·T·L·

L'autre :

R?IMVLVS·
XXXVII·

M. de Laigue note aussi la découverte d'une urne en verre, enfermée dans une enveloppe en plomb; elle contenait quelques ossements, des boucles d'oreilles en or de forme sphérique et une bague très petite dont le chaton, en agate, porte un jeune faune faisant acte d'adoration devant un hermès ityphallique de Pan; au pied de cet hermès est une chèvre qui saute.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique le texte d'une épitaphe romaine provenant des environs de Nîmes. Ce texte lui est adressé par M. Alfred de Surville; l'inscription a été découverte à 4 kilomètres du château de Lacoste :

D M
L · N V M E R I
P A T E R N I F
L · I V V E N T I V S
AED · COL · AVG · NEM
VIV · SIBI · ET · SVIS · P ·

Le nom de famille *Juventius* est assez fréquent dans les textes de Nimes[1].

M. Héron de Villefosse communique ensuite le texte d'une inscription latine entrée au Musée du Louvre le 12 mai 1892 et qu'il y a lieu de croire inédite.

Cette inscription provient d'Égypte; elle était encastrée dans la margelle d'une sakieh, à 600 mètres environ à l'est du village de Luxor. Elle a été envoyée au Louvre par les soins de M. Bouriant, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire :

C · P E T R O N I V *s*
V A L E N S · M ·
BENEF · C o H · II ·
THRAC · > · CAECILL ·

Le haut des quatre lettres initiales de la première ligne est brisé, mais il ne peut y avoir aucun doute sur la lecture.

C. Petroniu[s] Valens, m(iles) benef(iciarius) coh(ortis) secundae Thrac(um), c(enturia) Caecill(iani).

Une mention d'une *cohors secunda Thracum*, qualifiée *gemella*, se lit sur une inscription de Sila en Numidie[2].

Séance du 13 Juillet.

Présidence de M. H. Gaidoz, ancien vice-président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone; comptes-rendus des réunions, 1892. In-8°, p. I à XVI.

Archiv für Osterreichische Geschichte herausgegeben von der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften, t. LXXVII, 2e livr. Vienne, 1891, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 199, 1892.

1. *Corp. inscr. lat.*, nos 3310, 3688, 3690, 3861.
2. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n° 5884; cf. *Addit.*, p. 964.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, juin 1892.

— *de la Société archéologique du Midi de la France*. Toulouse, in-8°.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France; départements, t. XV (Marseille); Paris, bibliothèque de l'Arsenal, t. VI; bibliothèque Mazarine, t. IV. Paris, 1892, in-8°.

Historisch-antiq. Gesellschaft von Graubünden. XXI Jahresbericht, 1891.

Register zu den bänden CXI bis CXX der Sitzungsberichte des philosoph. historisch. Classe des Kaiser. Akademie der Wissenschaften. Vienne, 1890, in-8°.

Sitzungsberichte des Kaiser. Academie der Wissenschaften. Philosophisch-historiche Classe, 124e et 125e livr. Vienne, 1891-1892, in-8°.

Société industrielle de Mulhouse; Le transport de la force par l'électricité. Paris, 1892, in-8°. — Programme des prix, 1892.

Haigneré (le chanoine). *Les chartes de Saint-Bertin*, t. III, 1er fasc. Saint-Omer, 1892, in-4°.

La Noe (le colonel G. de). *Les formes du terrain;* texte et planches. Paris, 1888, 2 vol. in-fol.

Le Blant (E.). *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle.*

Tamizey de Larroque (Ph.). *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, t. III. Paris, 1892, in-4°.

M. le colonel G. de la Noë, membre résidant, fait hommage de l'ouvrage intitulé : *Les formes du terrain*, publié par lui en collaboration avec M. Emmanuel de Margerie.

Correspondance.

M. le marquis de Croizier, présenté par MM. A. Prost et J. de Laurière, adresse une lettre pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Bapst, Durrieu et J. de Baye pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

L'Académie royale de Turin notifie à la Compagnie la mort du commandeur Flechia, son président.

Travaux.

M. Vauvillé, associé correspondant national, communique un sceau en plomb d'Amaury II de Lusignan, roi de Chypre et Jérusalem, trouvé à Ressons-le-Long (Aisne).

M. Babelon, membre résidant, lit une note dans laquelle il démontre que les premières monnaies frappées en Égypte et dans la Syrie méridionale ont été émises exclusivement à l'occasion des expéditions militaires faites dans ces régions.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, au nom du R. P. Delattre, l'estampage d'une épitaphe païenne trouvée près des anciens remparts de Carthage, au delà de Bir-el-Djebbana :

D · M · S ·
DATVS · BLOSSIANI · SER
PIVS · VIXIT · ANN · XXXIIX
MENS $\overline{II}$ · DIES · XXII ·
H · S · E ·

Notre confrère fait remarquer qu'il est assez curieux de trouver à Carthage le nom de *Blossianus*. Ce nom rappelle celui des frères *Blossii* qui, en 210 av. J.-C., conspirèrent contre les Romains en Campanie, en faveur d'Hannibal[1]. Blossianus est dérivé de Blossius.

M. Héron de Villefosse lit ensuite une note de Monseigneur Toulotte, évêque de Thagaste, sur la position du mont Pappua :

« Gélimer, dernier roi des Vandales, battu par Bélisaire, général de Justinien, à Tricamara, se réfugia en Numidie sur le mont Pappua et ne se rendit qu'après un long blocus.

1. Cf. Tite-Live, 25, 7 ; 27, 3.

« L'historien Procope fait le récit de cet événement dans les termes suivants :

« Βελισάριος δὲ αὐτὸν τὸ ἐντεῦθεν ἐδίωκεν, ἐς πόλιν τε Νουμιδῶν « ἐχυρὰν ἐπὶ θαλάσσῃ κειμένην ἀφικόμενος, δέκα ἡμερῶν ὁδῷ Καρχη- « δόνος διέχουσαν, ἣν δὴ Ἱπποναρέγιον καλοῦσιν, ἔμαθε Γελίμερα ἐς « Παππούαν τὸ ὄρος ἀναβάντα οὐκέτι ἁλώσιμον Ῥωμαίους εἶναι · τοῦτο « τὸ ὄρος ἐστὶ μὲν ἐν τοῖς Νουμιδίας ἐσχάτοις ἀκρότομόν τε ἐπι πλεῖστον « καὶ δεινῶς ἄβατον (πέτραι γὰρ ὑψηλαὶ ἐς αὐτὸ πανταχόθεν ἀνέχουσι), « κατῴκηνται δὲ ἐν αὐτῷ Μαυρούσιοι Βάρβαροι..... καὶ πόλις ἀρχαία « Μηδεὸς ὄνομα παρὰ τοῦ ὄρους τὰ ἔσχατα κεῖται. »

« Bélisaire le poursuivit, et, arrivé à Hippone Royale, ville « de Numidie, située sur le littoral de la mer à dix journées « de marche de Carthage, il apprit que Gélimer s'était retiré « sur le mont Pappua pour être à l'abri des Romains. Cette « montagne, située à l'extrémité de la Numidie, est très « abrupte et presque inaccessible, tant les rochers qui l'en- « tourent de toutes parts sont élevés. Elle est habitée par des « Maures Barbares..... et une ville ancienne, nommée Milève, « se trouve à l'extrémité. »

« Il est certain qu'il faut lire Μηλεος au lieu de Μηδεος, car il s'agit d'une ville située au delà d'Hippone Royale par rapport à Carthage, d'une ville située à l'extrémité de la Numidie, à la frontière occidentale, enfin d'une ville ancienne. Or, Milève remplit ces diverses conditions, tandis que Mideos est une localité complètement inconnue.

« Ce point parfaitement établi, comme il nous semble, il y a une remarque à faire, et c'est que le mont Pappua se trouvait à l'extrémité de la Numidie, tandis que Milève se trouvait à l'extrémité du mont Pappua. Mais, si le Pappua est à l'extrémité de la Numidie, Milève ne saurait être à l'extrémité du Pappua sans se trouver en dehors de la Numidie et par conséquent dans la Maurétanie Sitifienne. Il faut donc conclure rigoureusement que Milève était située à l'extrémité orientale du Pappua, par conséquent qu'il faut chercher le Pappua à l'ouest de Milève. Avec ces données, si nous considérons la carte de la Numidie, nous trouvons au delà et à l'ouest de Milève le massif du Zouagha et celui du Ferdjoua, séparés l'un de l'autre par l'oued Endja, qui est précisément la limite de la Numidie et de la Maurétanie.

« C'est à l'extrémité du Zouagha que s'ouvre le col de Fdoulès, qui donne accès dans une région de montagnes excessivement escarpées. Là, sur le roc même, est gravée une inscription monumentale qui n'a pu être lue jusqu'ici d'une manière satisfaisante. Il y est question d'un roi et de son peuple, pressés par la faim et manquant de pain, d'une armée qui devait les tenir bloqués. On y parle d'une montagne, d'une victoire remportée, enfin du nom même de Bélisaire, d'après la lecture de M. Renier.

« Il nous paraît très probable que ce texte se rapporte à l'événement dont nous venons de parler. Ainsi le roi Gélimer se serait rendu à Pharas, le chef des Hérules, que Bélisaire avait laissé pour le tenir bloqué, ou à Bélisaire lui-même, en descendant au col de Fdoulès, et l'inscription monumentale aurait été gravée pour conserver et perpétuer la mémoire de cet événement. »

M. Héron de Villefosse fait observer, après cette lecture, que M. L. Renier n'a pas, à sa connaissance, reconnu le nom de Bélisaire dans l'inscription, d'ailleurs très difficile à lire, du col de Fdoulès. Cette réserve faite, il partage l'avis de Monseigneur Toulotte au sujet de la position du mont Pappua. Shaw avait identifié le Pappua à l'Édough, haute montagne qui s'élève à l'ouest de Bône. Mais rien, dans le texte de Procope, n'autorise à conclure que le mont Pappua soit dans le voisinage d'Hippone. L'Édough est d'ailleurs en pleine Numidie et non pas à l'extrémité de la province. C'est une identification à laquelle on ne peut s'arrêter. Le capitaine Ragot, toujours si judicieux dans ses observations, retrouve le mont Pappua dans le Babor même, dont les cimes escarpées ont souvent servi de refuge de nos jours aux tribus insurgées. Charles Tissot (I, 38), en étudiant le texte de Procope, dit qu'il faut chercher le lieu de retraite de Gélimer dans le massif montagneux qui sépare la Numidie de la Maurétanie Sitifienne. Ces deux savants sont arrivés, de leur côté, aux mêmes conclusions que Monseigneur Toulotte, ce qui rend très probable la correction proposée par le savant prélat au texte de Procope.

On peut ajouter que les montagnes situées sur les confins

de la Numidie et de la Maurétanie ont toujours été dans l'antiquité le dernier refuge des insurgés aussi bien à l'époque de Tacfarinas qu'à celle de Firmus.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, dépose sur le bureau la photographie d'une mosaïque découverte près d'Ampurias, l'antique Emporiae, province de Gerona (Espagne), et représentant le *Sacrifice d'Iphigénie.*

Cette mosaïque, ou plutôt ce tableau central d'un pavé en mosaïque, mesure 0m60 de hauteur sur 0m50 de largeur. Le monument est dans un bon état de conservation; il est exécuté en marbres de diverses couleurs. Il se trouve aujourd'hui à Barcelone chez M. Angel Amor.

Le monument n'est pas inédit; il a été déjà publié en 1869 par M. H. Heydeman dans l'*Archaeologische Zeitung*, de Berlin (t. XXVII, p. 7 à 10, pl. XIV). Mais la rareté et l'intérêt du sujet autorisent à en parler de nouveau, et notre confrère croit qu'il serait bon d'en donner une nouvelle reproduction dans un recueil français, dans le Bulletin de la Société, par exemple.

Tout le monde connaît la belle et célèbre peinture de Pompéï qui représente le même sujet. Dans ce tableau, conservé aujourd'hui au Musée de Naples, la scène est traitée d'une manière différente, quoiqu'on y retrouve les acteurs principaux du drame. Sur la fresque de Pompéï, Iphigénie, en pleurs, est représentée à demi nue, apportée de force à l'autel par Ulysse et par Diomède. Le désespoir est peint sur le visage de la jeune princesse; elle lève les mains vers le ciel; elle se débat et cherche à échapper à ceux qui vont la conduire à la mort. Calchas, debout, à droite du tableau, un couteau à la main, paraît prêt à accomplir le cruel et sanglant sacrifice. Mais son regard hésitant se porte vers le ciel; déjà il a comme une révélation de la volonté de la déesse. Diane apparaît, en effet, dans un nuage au-dessus de lui; elle porte une couronne sur la tête et l'arc dans la main gauche; elle commande en même temps à une nymphe de substituer comme victime à l'innocente jeune fille la biche qu'elle tient par les cornes. La scène se passe au pied de l'autel de Diane

LE SACRIFICE D'IPHIGÉNIE.

Mosaïque romaine d'Ampurias (Espagne).

Phosphoros, représentée sur une colonne, debout, entre deux chiens, tenant une torche allumée dans chaque main. Près de la statue de la déesse, et lui tournant le dos, Agamemnon est peint dans l'attitude de la plus profonde douleur, enveloppé dans les plis de son manteau, la tête complètement voilée et cachant son visage de la main droite. L'artiste, impuissant à exprimer le désespoir d'un père qui assiste à un événement aussi horrible que la mort de sa propre fille, a préféré recourir à un subterfuge et a voilé le visage d'Agamemnon[1]. Pline[2] raconte que cet artifice avait été imaginé par le peintre Timanthe. Les artistes qui eurent à traiter cette scène après lui ne manquèrent pas de l'imiter. Sur un autel grec de basse époque, du Musée des Offices à Florence, portant la signature du sculpteur Cléomène, Agamemnon est représenté dans cette posture[3].

Sur la mosaïque d'Ampurias, les personnages sont plus nombreux (on compte quinze figures), mais ceux qui ont été ajoutés sont des personnages secondaires. Le lieu de la scène est le même : l'autel de Diane apparaît au premier plan ; des branches chargées de feuillages, une tête de génisse[4], une tablette, des offrandes ou des ustensiles religieux entourent l'autel. Sur une colonne voisine sont placées les statues d'Apollon et de Diane, le premier tenant la lyre, la seconde portant l'arc. On aperçoit au fond les tentes des Grecs, puis une sorte de portique qui figure une dépendance du temple, et, au dernier plan, des cyprès (ou d'autres arbres de forme allongée) représentant le bois sacré voisin du temple d'Aulis.

Au milieu de ce décor assez compliqué apparaît Iphigénie ;

1. Cf. W. Helbig, *Wandgemälde der vom Vesuv verschütteten Städte Campaniens*, n° 1304.
2. *H. N.*, XXXV, 36, 12 ; Valère Maxime, VIII, 11, 6 ; Cicéron, *Orat.*, 22, 74 ; Quintilien, *Inst. Orat.*, II, 13, 12.
3. Raoul Rochette, *Monuments inédits d'antiquité figurée*, p. 129, pl. XXVI.
4. La forme des cornes fait penser à une génisse, mais il semblerait plus naturel d'y voir la tête de la biche de Diane tuée par Agamemnon. C'est cet acte irréligieux qui avait causé la colère de la déesse et, par suite, retardait le départ de la flotte grecque ; Diane ne pouvait être apaisée que par le sacrifice de la propre fille d'Agamemnon.

elle est debout devant l'autel, l'air triste et résigné, vêtue de vêtements blancs, et la tête couverte d'un long voile blanc qui retombe sur ses épaules. Ulysse, reconnaissable à son bonnet pointu et à la lance dont il est armé, s'avance vers l'autel en la conduisant par la main, tandis que l'infortunée princesse est accompagnée de l'autre côté par Diomède, également debout et à demi drapé. Un bouclier rond, orné au centre de l'image d'un des Dioscures debout à côté de son cheval qui se cabre, est placé derrière Diomède et au pied de la colonne qui sert de support aux images divines. Près d'Ulysse, Calchas, en costume de sacrificateur, enveloppé dans un manteau d'une couleur éclatante, la tête ceinte d'une bandelette, se prépare à immoler la victime et déjà il a saisi de la main droite le couteau qui doit servir au sacrifice. A droite du tableau, Agamemnon, drapé, la poitrine à demi nue, les mains croisées, s'éloigne en détournant ses regards de l'affreux spectacle; il semble abattu mais résigné. L'artiste lui a donné l'aspect et le costume de Jupiter; il tient sa lance dans la main gauche et s'écarte un peu du groupe principal. Un Grec, armé et casqué (peut-être Ajax), séparé d'Agamemnon par un arbre, l'observe avec attention, comme s'il voulait lire sur son visage les impressions de son cœur et l'empêcher de faiblir. Un jeune esclave nu, tenant un plateau, des bandelettes et une aiguière, est placé au premier plan près de l'autel, prêt à servir le sacrificateur, tandis qu'un autre, caché derrière la colonne, regarde curieusement ce qui se passe. Derrière Iphigénie on aperçoit trois jeunes filles, ses sœurs ou ses compagnes. Dans le haut du tableau, à droite, apparaît Diane armée d'une lance et arrêtant par la corne la biche, lancée au galop, qui est destinée à remplacer l'innocente victime.

Toute cette scène est décrite par Ovide en quelques vers[1] :

> ..... Postquam pietatem publica causa,
> Rexque patrem vicit, castumque datura cruorem
> Flentibus ante aram stetit Iphigenia ministris,
> Victa dea est, nubemque oculis objecit, et, inter
> Officium turbamque sacri vocesque precantum,
> Supposita fertur mutasse Mycenida cerva.

1. *Métamorphoses*, liv. XII, v. 29 à 34.

L'auteur de la mosaïque d'Ampurias, en nous montrant Iphigénie calme et prête à donner son sang dans l'intérêt de sa patrie, paraît s'être inspiré des idées exprimées par Ovide et antérieurement par Euripide[1]; le peintre de Pompéï, au contraire, dont l'œuvre plus simple, mais plus mouvementée, met sous nos yeux une Iphigénie tout à fait récalcitrante au rôle de victime qu'on veut lui imposer, semble avoir puisé cette idée à une autre source, probablement dans le récit d'Æschile[2]. M. W. Helbig, si excellent juge en cette matière, pense que la fresque de Pompéï est composée d'après un modèle assez ancien d'un maître grec. Le tableau d'Ampurias n'a pas subi la même influence; il est absolument romain d'inspiration et d'exécution.

Raoul Rochette[3] a fait remarquer l'excessive rareté des monuments antiques de peinture et de sculpture reproduisant la scène du sacrifice d'Iphigénie. Outre le vase Médicis, le bas-relief du Musée de Florence et les peintures de Pompéï, il a signalé quelques urnes étrusques dont il a donné les dessins, ainsi qu'un vase peint de la collection Durand. Depuis sa publication, le nombre des urnes étrusques offrant ce sujet s'est beaucoup augmenté.

Séance du 20 Juillet.

Présidence de M. L. Courajod, ancien président.

Ouvrages offerts :

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, année 1891. Besançon, 1892, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. VI, 2e livr. 1892. In-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XXXIX; t. XL, 1re livr. Limoges, 1892, in-8°.

1. *Iphigénie en Aulide*, v. 1555-1560.
2. *Agamemnon*, v. 236-248.
3. *Monuments inédits d'antiquité figurée*, p. 119 à 138, pl. XXVI, XXVI A et B, XXVII.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, juillet. Valence, 1892, in-8°.

— *de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, 1re livr. Genève, 1892, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, nouv. série, t. III, 2e livr. Genève, 1892, in-8°.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre contenant le programme du concours d'archéologie qui doit s'ouvrir à Barcelone en 1897.

Le président de la Société industrielle de Mulhouse écrit pour faire connaître le programme des prix que cette Société doit décerner en 1893.

Travaux.

M. Vauvillé, associé correspondant national, présente une étude sur les enceintes du territoire de Fécamp.

A cette occasion, M. le colonel de la Noë donne quelques renseignements généraux sur les enceintes gauloises et fait remarquer que le camp de Taverny, dit camp de Jules César, dont il a été question dans les *Mémoires* de la Société, en 1884, n'est peut-être pas un ouvrage de fortification.

« M. Vauvillé a trouvé, en effet, les traces d'une palissade qui aurait été élevée *au pied* du retranchement, à l'*intérieur* de l'enceinte. La position de cette palissade est incompatible avec l'idée d'un retranchement défensif. Cependant on peut admettre qu'elle a été placée là postérieurement et non pas au moment de la construction du fossé et des levées de terre. Cette question est difficile à résoudre. Quoi qu'il en soit, on doit considérer comme non encore démontré l'établissement d'une enceinte fortifiée sur les hauteurs qui dominent Taverny. »

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, explique l'intérêt, méconnu faute d'un examen sérieux des restaura-

tions, d'une statue de Jupiter-Conservateur, au Louvre, offrant la chevelure de Pluton; il rapproche cette statue d'une médaille d'Hadrien, au revers de laquelle l'empereur est protégé par Jupiter-Pluton.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit une note de M. Toutain, associé correspondant national, membre de l'École française de Rome, sur un monument anépigraphe de Sétif :

« Dans la collection d'antiquités romaines réunies à Sétif existe un bas-relief intéressant, qui n'a pas encore été signalé, croyons-nous, à l'attention du public compétent. Sur l'une des faces d'un gros bloc de pierre dure, assez régulièrement taillé en forme de parallélipipède droit, Mercure est représenté entouré de tous ses attributs. A la partie supérieure du monument, on distingue, en regardant attentivement la pierre, une sorte de cartouche rectangulaire destiné à recevoir une inscription; en réalité, aucun texte n'y a été gravé. L'œuvre est très grossière; l'exécution en est barbare.

« Mercure est de face et nu; sa tête est coiffée du pileus ailé. Le dieu tient la bourse de la main droite et le caducée de la main gauche. Dans le champ, autour du principal personnage, sont groupés le coq, la tortue, le bouc ou le bélier et un scorpion. A première vue, l'on est tenté de croire que Mercure est représenté sous les traits d'un enfant; le corps est petit et plutôt grêle. Mais il ne faut tenir aucun compte des dimensions; ainsi le coq est aussi haut que le bélier auquel il fait face; l'ouvrier africain, auteur probable de ce bas-relief, n'avait certainement pas le sentiment de la proportion.

« Le sens qu'il faut attribuer aux emblèmes ordinaires de Mercure est connu. L'on sait ce que signifient sa coiffure ailée, le caducée et la bourse qu'il tient dans les mains, le coq, le bélier ou le bouc et la tortue qui l'entourent. Ces objets et ces animaux, séparés ou réunis, accompagnent, sur beaucoup de monuments, l'image du dieu, fils de Maïa. Il n'en est pas de même du scorpion.

« Et d'abord, est-ce avec raison que nous voyons un scor-

pion dans l'animal représenté sur notre bas-relief à droite de Mercure, tout près de l'extrémité supérieure du caducée? Manilius, l'astronome poète, au second livre de son ouvrage, écrit (vers 439 et suivants) :

> **Lanigerum Pallas, Taurum Cytherea tuetur,**
> **Formosos Phœbus geminos, Cyllenie Cancrum.**
> **. . . . . pugnax Mavorti Scorpius hœret.**

« Le signe du Zodiaque placé sous la protection de Mercure est donc le cancer, tandis que le scorpion se rattache à Mars. Faut-il croire que l'attribut de notre Mercure est un cancer? Cette interprétation ne nous paraît pas possible. Si l'on compare le bas-relief de Sétif avec les monuments figurés relatifs aux signes du Zodiaque, l'on constate que le cancer a une forme toute différente : il est presque rond et n'a point de queue. Le scorpion, au contraire, a un corps plus effilé et une queue qui se recourbe à droite ou à gauche (voir, par exemple, le célèbre autel des Douze-Dieux, au Musée du Louvre). C'est exactement l'animal représenté sur notre pierre.

« Sur une gemme de la collection du baron de Stosch[1], l'on voit Mercure debout, tenant de la main droite le caducée, de la gauche une balance, et entouré de trois signes astronomiques, le cancer, les poissons et le scorpion; mais ici ce dernier signe n'a pas plus de valeur particulière que les poissons ou la balance. Astronomiquement, le scorpion ne paraît avoir eu dans l'antiquité aucun rapport ni avec le dieu ni avec la planète Mercure.

« C'est d'ailleurs un des plus rares attributs de ce dieu. Nous ne connaissons pas de statues ni d'autres bas-reliefs où il soit représenté. Il figure seulement sur quelques pierres gravées. Voici les deux plus importantes :

« 1° Mercure est presque entièrement nu; seules les épaules et la main gauche sont recouvertes d'une sorte de draperie. Il est coiffé du pileus ailé, attaché par une mentonnière; il a les ailes aux talons. De la main droite il tient

1. Winckelmann, *Description*, etc., p. 91, n° 394.

Bas-relief trouvé a Sétif (Algérie).

la bourse, et le coq est perché sur son avant-bras droit; de la main gauche il porte le caducée; dans le champ sont figurés, à droite, la tortue et le scorpion; à gauche, le bélier et un animal qui paraît être un lézard. L'auteur commente ainsi la présence sur cette intaille du scorpion et du lézard : « Lacertam et scorpionem, qui praeterea inspiciuntur in « gemma, nisi forte de coelesti aliqua signorum consociatione « interpretandi sint, illos quidem sculptoris arbitrio potius « tribuendos esse censeam, quam Mercurii aut praerogativis, « aut muneribus : nemo enim inter scriptores, quod sciam, « de ejusmodi symbolis verba facit[1]. »

« 2° Mercure est entièrement nu; il a seulement une draperie roulée autour de l'avant-bras et de la main gauches; il porte le pileus ailé et les talonnières. Comme dans la pierre gravée précédente, il tient le caducée de la main gauche et la bourse de la main droite; le coq est perché sur son avant-bras droit. Le bélier est derrière lui; dans le champ, on voit, à droite, le scorpion et un autre animal que Montfaucon appelle un porc-épic, mais qui en réalité est très indistinct[2].

« Ces deux intailles et notre bas-relief de Sétif se rattachent au même type de Mercure. Il nous paraît difficile d'attribuer sur ces monuments une valeur astronomique au scorpion. Outre la raison que nous avons exposée plus haut, pourquoi considérer le scorpion comme signe du Zodiaque, tandis que le bélier qui est groupé avec lui a une tout autre signification? La tortue, le coq, le bélier, comme le caducée et la bourse, font allusion soit à l'une des légendes qui composent le mythe de Mercure, soit à l'un des attributs de ce dieu. Pourquoi en serait-il autrement du scorpion? Pourquoi faire intervenir un élément sidéral dans une scène purement mythologique?

« Faut-il, d'autre part, tirer quelque conclusion du fait que notre monument a été trouvé en Afrique? Nous ne le croyons

1. Passerius, *Novus Thesaurus gemmarum*, I, pl. XLVIII.
2. Gorlœus, *Dactyliotheca*, 2° partie; *Variarum gemmarum*, n° 469. — Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, I, première partie, p. LXXIII, n° 7.

pas. Les deux pierres gravées dont nous avons parlé ont été cataloguées, la première en Italie au XVIII[e] siècle, la seconde en Hollande à la fin du XVI[e], et il est très vraisemblable qu'elles ne sont ni l'une ni l'autre de provenance africaine. D'ailleurs, le scorpion n'a jamais passé pour un emblème spécial à l'Afrique.

« Cet attribut n'a donc à nos yeux, dans le cas présent, ni une signification astronomique ni une valeur locale. Il faut cependant expliquer sa présence tant sur les pierres gravées que sur le bas-relief de Sétif. Les écrivains de l'antiquité ne nous donnent à ce sujet aucun renseignement. La seule légende qu'ils nous aient transmise sur le scorpion est celle d'Orion, qui n'a rien de commun avec le mythe de Mercure.

« Les monuments d'archéologie figurée qui peuvent nous fournir quelques indications sont les statues et les bas-reliefs mithriaques. Dans la grande statue de Mithra léontocéphale, découverte à Ostie[1], parmi les attributs groupés autour du dieu, on remarque en bas, à droite, un coq et un caducée; d'autre part, sur un bas-relief en marbre blanc de la villa Altieri[2], à droite du Mithra, représenté avec une figure humaine debout sur un taureau, se voit un coq. Peut-on considérer ces deux faits comme l'indice d'un rapport entre le culte de Mithra et le mythe de Mercure? Si ce rapport même lointain a existé, la présence du scorpion parmi les attributs de Mercure devient explicable; l'on sait que, sur presque tous les bas-reliefs mithriaques, le scorpion est représenté au-dessous du taureau immolé par Mithra.

« En résumé, nous ne savons rien de précis sur ce point particulier de l'archéologie classique. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué, le scorpion est un des plus rares attributs de Mercure; la légende que sa présence rappelait devait être peu populaire; il n'est pas étonnant qu'aucun écho n'en soit parvenu jusqu'à nous. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, signale à ce sujet

1. Lajard, *Recherches sur Mithra*, pl. LXX.
2. Lajard, *Ibid.*, pl. LXXIV.

une pierre gravée, conservée à Florence. Elle représente Mercure, de face; il est coiffé du pileus ailé; il a, pour tout vêtement un manteau qui, attaché sur l'épaule gauche, est rejeté sur l'épaule droite et descend derrière le bras droit pour revenir couvrir la main droite qui tient le caducée. De la main gauche étendue, le dieu présente la bourse; derrière lui, et montrant la tête, à gauche, on voit le bélier; dans le champ, à droite, le scorpion. Cette pierre a été dessinée dans le recueil des œuvres d'art de Florence décrites par Mongez[1].

M. Durrieu, membre résidant, annonce qu'ayant eu l'occasion d'étudier de près quelques-uns des dessins du Louvre, en compagnie de M. le docteur Lehrs, conservateur des estampes du Musée de Dresde, ce dernier a fait une intéressante découverte. M. le docteur Lehrs a reconnu qu'un de ces prétendus dessins se trouvait être une superbe épreuve, rehaussée en couleurs, d'une gravure originale extrêmement rare du graveur allemand Mair, de Landshut : ***La maison gothique.*** On ne connaissait jusqu'ici que deux exemplaires de cette pièce, en original; l'un à l'Albertine de Vienne, l'autre chez M. Edmond de Rothschild. L'épreuve découverte au Louvre par M. le docteur Lehrs est la plus belle des trois. Elle présente en outre cette particularité intéressante qu'une date y a été rajoutée à la main, en face de la signature de Mair. Cette date est celle de 1499, la même que l'on retrouve aussi, mais gravée, sur plusieurs des autres œuvres du maître.

Séance du 27 Juillet.

Présidence de M. Ed. Saglio, ancien président.

Ouvrages offerts :

Barthélemy (F.). *Camps vitrifiés et camps calcinés.* Nancy, 1892, in-8°.

1. Mongez, *Tableaux, statues, bas-reliefs et camées de la Galerie de Florence et du palais Pitti.* Paris, Didot, 1852, in-fol., t. II, pl. XL.

Chauvet (Gustave). *Sur la classification des temps quaternaires dans la Charente.* Paris, 1891, in-8°.

Schlumberger (Gustave). *Découverte d'une relique faisant partie des dépouilles de Constantinople apportées en Occident à la suite de la croisade de* 1204. Caen, 1892, in-8°.

— *Une monnaie d'or byzantine inédite.* Paris, 1892, in-8°.

Bulletin critique, 13e année, n° 14, juillet 1892. Paris, in-8°.

— *de la Société de Borda*, 17e année, avril-juin. Dax, 1892, in-8°.

— *de la Société dunoise*, n° 93, juillet 1892. Châteaudun, 1892, in-8°.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, t. XX. Alais, 1889, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 4e série, t. I, 7e livr. Saintes, 1892, in-8°.

Travaux.

M. le Président apprend à la Société la mort de M. Jullien de Laboullaye, bibliothécaire de la ville de Langres, et se fait l'interprète des regrets de nos confrères à la nouvelle de cette mort.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le dernier fascicule du Bulletin de 1891.

M. Saglio, membre résidant, présente à la Société un bronze qu'il a été assez heureux pour faire entrer au Louvre. Ce bronze représente le cardinal Alidosi, légat à Bologne, qui gouverna cette ville dans les premières années du xvie siècle pour le pape Jules II. Dans le même temps, on sait que Fr. Francia dirigeait la fabrication des médailles et monnaies de cette ville. En rapprochant le bas-relief du Louvre des médailles qui lui sont certainement attribuées, on arrive à conclure que ce bronze est aussi de sa main.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit une note de M. Toutain, associé correspondant national, membre de

l'École française d'archéologie de Rome, sur une statue colossale trouvée à Milah (Algérie), et présente les photographies envoyées par l'auteur :

« En 1880, l'on découvrit par hasard à Milah, sur l'emplacement de l'antique Mileu, une statue colossale en marbre blanc. Annoncée d'abord par l'*Indépendant de Constantine* du 25 mars 1880, cette découverte fut rappelée et communiquée au monde savant dans le *Recueil des notices et mémoires de la Société de Constantine*[1] ; l'auteur de l'article, le regretté V. Reboud, décrivait sommairement la statue, sans ajouter le moindre commentaire. Pendant notre mission en Afrique (avril-juillet 1891), nous avons revu le monument, et nous voudrions exposer ici les résultats auxquels nous sommes parvenu après une étude attentive.

« La statue représente un personnage assis sur un piédestal carré ; l'ensemble repose sur un soubassement de forme rectangulaire. Le monument tout entier est supporté par un mur de grand appareil. D'après les restes de constructions qui entourent la statue, et dont le plan a été fort exactement reproduit[2], il n'est pas douteux que cette statue se trouvait dressée au fond d'une cella en forme d'abside : c'est donc l'image d'une divinité. En outre, il est facile de reconnaitre, à la forme de la taille et au développement des hanches, que le statuaire a voulu représenter une femme, une déesse. Toute la partie inférieure du corps (cuisses et jambes) est revêtue d'une draperie. Le buste, au contraire, est nu et, quoique les deux bras soient brisés tout près de l'épaule, on constate néanmoins qu'ils n'étaient recouverts d'aucun vêtement : l'aisselle est parfaitement visible.

« La statue n'est pas intacte. Les pieds et les bras manquent, la tête n'est plus qu'un moignon informe, et, à la partie intérieure droite du buste, existe un creux profond de 0m40 et large de 0m37. Mais il faut faire ici une observation capitale. D'une part, il est certain que les pieds et les bras ont été réellement *brisés ;* la section de la cassure ne laisse

1. T. XX, 1879-1880, p. 195-197.
2. *Recueil de la Société de Constantine*, t. XX, pl. XXII.

aucun doute à cet égard. D'autre part, nous croyons pouvoir affirmer que ni la tête ni le buste n'ont été brisés au sens exact du mot; il n'y a pas trace d'éclat, le marbre est aussi lisse en ces deux points qu'ailleurs. Enfin, nous avons remarqué, à droite et à gauche de la face antérieure du moignon qui figure la tête, deux cavités peu profondes; l'une d'entre elles se distingue très bien sur la photographie où la statue est vue à peu près de face. Au fond de la dépression creusée dans le buste, l'on aperçoit aussi un ou deux trous de petites dimensions. De toutes ces particularités, il nous paraît possible et dans une certaine mesure légitime de conclure : 1° que la tête ne faisait pas partie intégrante de la statue, qu'elle était soit en métal soit sculptée en une matière plus précieuse que le marbre, et que deux tenons, s'emboîtant dans les cavités que nous venons de signaler, la rattachaient au cou; 2° que la divinité tenait devant elle et appuyé contre son buste un emblème, un attribut d'assez forte taille, dont une partie au moins remplissait la dépression curieuse que nous avons décrite, et qui était fixé lui aussi au corps de la statue par un ou deux tenons. Si de plus nous examinons attentivement le cou et ce qui reste du bras droit, nous remarquons que le cou et par conséquent la tête étaient sensiblement inclinés en avant, et que le bras droit était ramené devant le corps comme pour supporter un objet assez lourd, ou dans l'attitude d'une mère qui allaite son enfant. Cette pose du bras est assez visible dans la photographie où la statue est vue de dos.

« Résumons nos observations : la statue colossale de Milah est certainement l'image d'une déesse assise, dont le buste était nu, tandis que la partie inférieure du corps était revêtue de draperies; la tête était inclinée en avant. Il est en outre infiniment probable que cette déesse tenait dans ses bras un emblème, et que cet emblème et la tête étaient faits d'une matière plus précieuse que le reste de la statue, ou tout au moins d'une matière différente. Ces deux parties ont disparu sans doute au moment de la conquête arabe.

« La déesse assise par excellence, c'est la Déesse Mère, l'ancienne Cybèle des Grecs, devenue sous l'empire romain

la *Mater Deum Magna Idaea*. Il est vrai que nous ne connaissons pas de statue de Cybèle ayant le buste nu ; cela tient à ce que nous possédons seulement des images de la Cybèle grecque, toujours drapée, presque toujours *turrita*, et souvent accompagnée d'un ou deux lions. Mais, parmi les déesses représentées assises, il est au moins trois statues que nous pouvons rapprocher du monument de Milah : 1° Junon allaitant Hercule, à Rome, Museo Pio-Clementino[1]. La déesse n'a qu'une partie du buste nu, mais sa tête est penchée en avant, et Hercule occupe dans le groupe une place analogue à celle de l'objet que nous supposons avoir existé dans le creux de notre statue ; 2° Venus Genitrix[2]. Ici le buste est complètement nu, mais la pose n'est plus la même, la tête est cependant encore un peu inclinée en avant ; 3° Leucothée et Bacchus, publiée par Guattani en 1805, puis par Clarac[3]. Le buste est complètement nu, la tête très inclinée en avant, mais Bacchus est plutôt assis sur les genoux de Leucothée qu'appuyé contre son sein.

« Si la statuaire proprement dite ne nous fournit que des indications assez vagues et des points de comparaison peu précis, il est une autre série de monuments qui éclaire davantage notre sujet : nous voulons parler des figurines en terre cuite, représentant la Déesse Mère, trouvées les unes en Gaule, depuis assez longtemps, et les autres, plus récemment, à Carthage[4]. Parmi ces monuments, le plus caractéristique est une statuette gallo-romaine, reproduite dans l'ouvrage de Tudot (pl. 30, B). La déesse est assise, le buste est nu, sauf l'épaule droite, sur laquelle se voit l'extrémité d'une draperie ; l'enfant, grossièrement représenté, est appuyé contre le sein de sa mère. Les deux épaules et le haut des bras sont analogues aux mêmes parties de la statue

1. Visconti, *Opere*, I, pl. IV.
2. Florence-Gori, pl. XXXII ; reproduite dans Clarac, *Musée de sculpture*, IV, pl. DCXL, n° 1452.
3. *Musée de sculpture*, IV, pl. DCLXXIII, n° 1555 C.
4. Tudot, *Figurines gauloises. — Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1891, n° 1, p. 157. Rapport de M. Héron de Villefosse sur une communication du P. Delattre.

de Milah. Il faut remarquer d'ailleurs que toutes ces figurines de la Déesse Mère n'ont pas été faites d'après le même type : l'on connaît un assez grand nombre de moules différents, et, suivant toute apparence, ces moules n'ont fait que copier des monuments plus considérables, des modèles empruntés à la statuaire.

« Le culte de la Déesse Mère a été très répandu pendant la période impériale : l'Isis des Égyptiens, la Cybèle des Grecs, la Juno Coelestis des Africains, la Mater Deum Magna Idaea sont, malgré quelques caractères particuliers dérivés des légendes locales, une seule et même divinité, représentant, sous une forme humaine, la puissance productrice et fécondante de l'univers. En Afrique, il semble que cette religion se soit peu à peu confondue avec le culte de la grande déesse phénicienne Tanit. Juno Coelestis, dans la Carthage romaine, avait son temple sur la colline de Byrsa, comme Tanit dans la Carthage punique.

« Or, parmi les découvertes archéologiques faites à Milah, deux ont spécialement attiré notre attention. Les fouilles entreprises pour le dégagement de la statue colossale ont amené au jour « une plaque en marbre blanc, veiné de noir, où l'on voit, admirablement taillée en relief, l'image de Tanit offrant des proportions qui n'ont été observées nulle part[1]. » En second lieu, c'est à Milah qu'a été trouvée l'une des rares inscriptions d'Afrique mentionnant un criobole[2], et ce criobole avait été célébré en l'honneur de la Mater Deum Magna Idaea. A quelques lieues de Milah, sur la route de Djemila (autrefois Cuicul), en un lieu aujourd'hui appelé Aziz-ben-Tellis, trois inscriptions nomment la déesse Nutrix; deux de ces textes la mentionnent parmi les principales divinités adorées dans le pays[3].

« De tous ces faits groupés ensemble, nous dégageons l'hypothèse suivante : la statue colossale de Milah est probablement l'image de la Déesse Mère, représentée assise, le buste nu, tenant sur son sein un enfant; la tête était légè-

1. *Recueil de Constantine*, année 1879-1880, p. 195.
2. *C. I. L.*, VIII, 8203.
3. *C. I. L.*, VIII, 8245, 8246, 8247.

rement inclinée en avant. La tête et l'enfant ne formaient pas corps avec le reste du monument : ils étaient peut-être en métal ou en une matière plus précieuse que l'ensemble. Cette image se trouvait placée au fond d'une cella, faisant partie d'un sanctuaire dont l'importance est attestée tant par l'épaisseur et la solidité des murailles qui sont encore en place autour et au-dessous de la statue que par les très nombreuses plaques de marbre de couleurs variées qui ont été trouvées dans les fouilles faites pour dégager la statue et qui ornaient les parois du temple. Cette hypothèse nous paraît confirmée par les inscriptions de Milah et des environs, que nous avons signalées plus haut et qui sont dédiées à la Déesse Mère, sous les noms de Mater Deum Magna Idaea, de Nutrix, et aussi de Coelestis[1]. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dit que la tête de la statue devait, comme le pense M. Toutain, être en métal ou en matière précieuse. La description donnée par M. Toutain de ce qui reste de la tête, ou plutôt de l'attache de la tête, autorise pleinement cette supposition.

Souvent l'absence de tête dans les statues antiques tient à une autre cause. L'artiste exécutait la tête dans une matière plus tendre, par conséquent plus facile à travailler, plus propre à recevoir l'expression de vie qu'il désirait donner à son œuvre, mais aussi plus fragile, plus prompte à disparaître. Il existe à Rome, au Palais des Conservateurs et au Musée des Thermes de Dioclétien, des statues en marbre dont les têtes, les bras même et les mains sont en stuc; un buste en marbre du Musée des Thermes de Dioclétien a une tête en terre cuite.

C'est une des raisons pour lesquelles on trouve souvent des statues antiques en marbre sans tête, mais qui ont, entre les épaules, une cavité soigneusement creusée. On a souvent émis l'opinion que ces cavités étaient destinées à recevoir des têtes de rechange; cela est quelquefois vrai, surtout quand ce sont des statues d'empereurs et d'impéra-

1. *C. I. L.*, VIII, 8239, 8241.

trices; mais, dans bien des cas, elles avaient reçu une tête en matière plus fragile que la statue, stuc ou terre cuite, et qui a disparu. Ces cavités, en forme de cuvette, sont souvent piquées avec soin, comme les surfaces destinées à recevoir du stuc ou une matière analogue.

Séance du 7 Septembre.

Présidence de M. H. Gaidoz, ancien vice-président.

Ouvrages offerts :

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XLVI; 4e série, t. VI. Anvers, 1890, in-8°.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, mai-juin. Paris, 1892, in-8°.

Atti della r. Accademia dei Lincei. Notizie degli scavi, mars et avril 1892. — *Rendiconto dell' adunanza solenne del* 5 *giugno* 1892. In-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIIIe année, nos 15, 16, 17. Paris, 1892, in-8°.

— *de l'Académie d'archéologie de Belgique*. Bruxelles, 1891, fasc. IV à VII.

— *de la Diana*, avril-juin. Montbrison, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique de Nantes*, t. XXX. Nantes, 1891, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 200. Chartres, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. IX et X, nos 132 à 143 et 147. Orléans, 1892, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre de l'année 1892. Poitiers, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1892, n° 1. Amiens, 1892, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, XIe année, 2e série, n° 3. Gap, 1892, in-8°.

— *de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, nouv. série, t. I. Colmar, 1892, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 4e livr. Périgueux, 1892, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, juillet 1892. Mulhouse, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIV, 2e livr. Brive, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia cristiana del commendatore G. B. de Rossi. 5e série, IIe année. Rome, 1891, in-8°.

Comité de conservation de l'art arabe, exercice de 1891, fasc. VII. Le Caire, 1892, in-8°.

Congrès archéologique de France, LVIe session. Paris-Caen, 1890, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, t. XCI. Bonn, 1892, in-8°.

Journal des Savants, juillet-août 1892. Paris, in-4°.

Kongl. Vitterhets historie och antiquitets akademiens Monadsblad. Stockholm, 1890, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1891, 5e série, t. XI. Nancy, 1892, in-8°.

— *de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, t. LV. Troyes, 1891, in-8°.

— *de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, année 1891, fasc. I et II. Châlons-sur-Marne, 1892, in-8°.

Proceedings of the american philosophical Society, avril 1892.

— *of the Society of Antiquaries of Scotland*, 1890-91, t. XXV. Édimbourg, in-8°.

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, 5e série, t. I, fasc. V et VI. Rome, 1892, in-8°.

Revue africaine, no 205. Alger, 1892, in-8°.

— *de l'Art chrétien*, 5e série, 1892, t. III, 4e livr. Lille, 1892, in-4°.

Société Jersiaise, XVIIe Bulletin annuel. Jersey, 1892, in-4°.

Transactions of the american philosophical Society held at Philadelphia, nouv. série, t. XVII, part. I et II. Philadelphie, 1892, in-4°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, années 1890-91. Reims, 1892, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 11e année, livr. 2. Trèves, 1892, in-8°.

Baye (baron J. de). *Carreaux vernissés de Sézanne, Marne.*

Briquet (C.-M.). *Lettre à M. le chevalier Giorgi sur les papiers usités en Sicile à l'occasion de deux manuscrits en papier dit de coton.* Palerme, 1892, in-8°.

Cloquet. *Discours au Congrès archéologique de Bruxelles.* Bruxelles, 1891, in-8°.

Dion (le comte A. de). *Montfort-l'Amaury.* Tours, 1892, in-8°.

Favre (Édouard). *Henri-Léonard Bordier*, 1817-1888. Genève, 1892, in-8°.

Héron de Villefosse (Ant.). *Statuette en bronze de Dionysos, appartenant au Musée du Louvre.* Paris, 1892, in-8°.

— *Un nouveau fragment des Acta fratrum Arvalium.* In-8°.

Mentienne. *L'ancien pays du Parisis. Un cimetière gallo-romain et mérovingien à Bry-sur-Marne, Seine.* Paris, 1892, in-8°.

Correspondance.

La comtesse Ouwaroff, correspondant étranger, annonce l'envoi, à la Société, de plusieurs brochures.

M. le Ministre de l'instruction publique envoie à la Compagnie le programme du Congrès des Sociétés savantes.

M. l'abbé Morel écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national à Langres.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de MM. Bougot, associé correspondant national à Dijon, Jousset, associé correspondant national à Bellême, et Taillebois, associé correspondant national à Dax, un des chercheurs les plus zélés de la province.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« Charles VIII se rendit à Rouen, avec la cour de France, au mois d'avril 1485. Notre confrère M. Charles de Beaurepaire a publié un intéressant mémoire[1], dans lequel il a donné, d'après un document contemporain, la description des fêtes qui eurent lieu à l'occasion de l'entrée du roi et de son séjour dans cette ville.

« Charles VIII arriva à Rouen par Saint-Sever le jeudi 14 avril. Cette première journée fut consacrée à des réjouissances de tout genre. Le lendemain, 15 avril, il entendit la messe à la cathédrale au milieu des chanoines et écouta leurs doléances. Les 18, 20 et 27 avril, il siégea en personne à l'Échiquier, au milieu de toutes les notabilités de la province.

« Un petit document, que j'ai copié au mois d'octobre 1879, dans la collection de M. Compagnon, architecte à Clermont-Ferrand, permettrait, *s'il est authentique*, d'ajouter à ces différents renseignements quelques détails sur un tournoi qui aurait eu lieu à Rouen, dans la journée du dimanche 17 avril. Le duc Louis d'Orléans (le futur Louis XII), qui venait de se réconcilier avec le roi et qui faisait partie du cortège royal, s'y serait distingué par sa valeur et par son adresse.

« Voici le texte auquel je fais allusion :

L'an mil CCCC IIIIxx et cincq ou mois d'avril, le dimenche après que le roy Charles VIIIe eut fait son entrée à Rouan, le duc de Loraine et cincq gentilzhommes de Normandie tindrent joustes à tous venans à dix courses. Et jousta le premier de ceulx de dehors Très hault, très excellent et puissant prince Loys, duc d'Orléans, de Milan et de Valoys, conte de Bloys, de Pavye et de Beaumont, sire d'Ast et de Coucy, housse et tymbre comme la représentation est icy. Et ny eut nul de ceulx de dehors qui en dix courses rompit tant de lances comme ledit Sire. Et eut grand honneur icelui jour de bien jouster. Dieu, par sa grâce, lui doint bonne vie et longue, et paradis en la fin, et à tous ceulx qui

1. *Entrée et séjour du roi Charles VIII à Rouen* (dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XX, p. 279 et suiv.).

l'ayment et servent de bon cuer. Amen. L'escripteau dessus mis estoit aux bonnetz de ceulx qui servoient ledit prince.

« Ce texte est écrit sur la partie droite d'un feuillet en parchemin, exactement divisé en deux parties égales. D'après M. Compagnon, ce parchemin proviendrait de la collection Revoil. Sur la partie gauche, on remarque une miniature qui représente le tournoi en question. Le fond de la miniature est occupé par deux tribunes : dans la première, se trouve une dame (sans doute Anne de Beaujeu) qui contemple attentivement la scène placée sous ses yeux ; dans la seconde, on voit un jeune prince couronné qui ne peut être que Charles VIII. Un moulin à vent occupe le milieu de la composition ; la meunière regarde avec intérêt par la fenêtre de son moulin ; des archers et des hommes d'armes circulent autour. Louis d'Orléans apparaît au premier plan, à cheval, en costume de tournoi, la lance au poing ; il maintient son cheval agenouillé, devant les tribunes, des deux jambes de devant. La housse du cheval, la lance et le vêtement du duc sont semés de A gothiques ; l'encadrement de cette première page est également formé de A gothiques.

« Au-dessous de ce petit tableau, on lit les vers suivants :

Pour mouldre menu et souvent
Et pour rendre bonne moyson,
Ce mounier cy, sans bruit ne vent,
Est pour continuer foyson.
Et saulcun par nulle achoyson
Vouloit toucher à la mounière,
Il est pour monstrer par rayson
Qu'il a plus force que manière.

« Notre savant confrère M. Durrieu, auquel j'ai communiqué le texte en question avec la description de la miniature de M. Compagnon, sans se prononcer sur un monument qu'il n'a pas examiné et qu'il ne connaît pas matériellement, m'a exprimé des doutes sur son authenticité. Il existe en effet à sa connaissance une catégorie assez nombreuse de miniatures fausses accompagnées de textes explicatifs et se distinguant toujours par un *trop grand intérêt historique*.

Plusieurs spécimens de ces faux, exécutés avec une grande perfection, sont récemment passés sous ses yeux. Je tiens à faire part à la Société des observations de M. Durrieu. Je regrette de ne pouvoir présenter à mes confrères le document, dont je ne garantis pas l'authenticité. Bon ou mauvais, il m'a paru cependant utile de le signaler à leur attention. Les gens compétents sauront qu'il existe et pourront le juger. »

M. Jadart, associé correspondant national, conservateur adjoint des Musées de Reims, envoie une note sur la découverte, à Reims, d'une nouvelle mosaïque romaine.

« J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la Société des Antiquaires la découverte, à Reims, d'une nouvelle mosaïque romaine, sur l'emplacement d'une maison de la rue de Vesle, n° 37.

« Ce quartier, situé en dehors de l'enceinte de la cité primitive, n'avait encore donné lieu à aucune trouvaille de ce genre. Le propriétaire a spontanément offert au Musée de la ville cette belle œuvre d'art et a accordé un délai pour son déblaiement et son transport. Ces opérations sont exécutées en ce moment par les soins de M. E. Brunette, architecte de la ville, et de M. Giudici, mosaïste rémois fort habile et qui a fait ses preuves dans la reconstitution des deux grandes mosaïques de notre Musée, en 1884 et en 1891.

« La mosaïque nouvelle offre au centre un médaillon rempli par les figures de deux lutteurs nus et d'un caractère différent de ceux trouvés jusqu'ici à Reims. Le médaillon est entouré d'une riche guirlande de feuillages et de fruits; des têtes se voient dans plusieurs parties de la décoration, qui a gardé toute la fraîcheur de son riche coloris. Malheureusement plusieurs lacunes existent, et l'entourage entier n'a pas encore été mis au jour. L'ensemble peut mesurer environ 4 mètres sur 5 de superficie. Aussitôt le premier travail opéré, une description plus complète et une reproduction pourront être adressées à la Société des Antiquaires de France. Mais il m'a paru utile de l'aviser aussitôt que possible de cette heureuse trouvaille, et du don qui en est

fait à la ville par MM. Couvreur et Cie, de Paris, architecte, et par M. Aucher, aussi de Paris. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique le texte d'un fragment d'inscription latine provenant de Tunisie (et probablement de Carthage), qui est conservé au musée archéologique organisé, par les soins de la Société Éduenne, dans l'ancien hôtel du chancelier Rolin, à Autun.

« Une salle entière du rez-de-chaussée de ce vieux logis a été meublée avec des antiquités provenant d'Afrique et offertes à la Société Éduenne par M. le comte d'Hérisson.

« J'ai remarqué, au milieu de ces antiquités, un fragment d'inscription latine, sur marbre blanc, que je crois inédit, et qui, dans tous les cas, mérite par son importance d'être reproduit et mis sous les yeux de nos confrères. Il provient de la portion gauche du texte, de sorte qu'il fournit le commencement d'un certain nombre de lignes. Il est brisé en haut, à droite et en bas :

LLL
ıPENSN (PE sont liés)
NVS·PRO·
PETVNT PROI
SAVNA·FOLLEs
TRECENTA TRIGinta
OCTAVIANVS PROc
TABVL PROVINC·TI (TI sont liés)
TATVECTIGALILATE
TIONE NVNDINAL
LATO FISCO A PROVINCialibus
OCTO LIGNI PENSAS TRIA
OCTOGINTA QVATTVOR Milia
PONDO QVINDECIM MILIA

« Il semble que le document auquel appartient ce fragment comprenait deux parties distinctes : une première partie dont dépendent les six premières lignes, et une seconde partie qui commence, à la ligne 7, par ces mots : *Octavia-*

nus pro[*c*](*urator*)..... *tabul*(*ariis*) *provinc*(*iae*)....., etc. Cette seconde partie pourrait être la réponse du procurateur à une réclamation exposée dans les lignes précédentes.

« A la fin de la ligne 4, après les lettres PRO, on distingue nettement un commencement de trait incliné qui peut appartenir à un jambage de M.

« A la fin de la ligne 8, après le mot PROVINC·, on distingue les lettres TI liées. La première pensée qui vient à l'esprit, c'est de lire *provinc*(*iae*) *Ti*[*ngitanae*]. L'inscription paraît venir de Carthage; en tout cas, l'exploration de M. le comte d'Hérisson ne s'est pas étendue en dehors des limites de la Tunisie actuelle. S'il s'agit de la *provincia Tingitana*, on peut s'étonner de trouver ce texte à Carthage, les Maurétanies ayant eu, pour la perception des impôts, une administration qui leur était propre. Il faut remarquer cependant que le texte est très incomplet et que nous ne savons pas quel était le titre exact du procurateur *Octavianus*. Il s'agit peut-être ici de redevances payées par les fermiers des domaines impériaux.

« Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, le texte fait penser à la célèbre inscription de Souk-el-Khmis, conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale[1]. Il doit être également rapproché du fragment de Carthage, conservé dans le même établissement, et qui paraît contenir des indications analogues[2].

« Tous les T sont plus hauts que les autres lettres. La barre supérieure des F a une tendance très marquée à dépasser l'alignement. La forme du F, avec trois barres transversales, se rapproche beaucoup de celle du E; ce qui permet de distinguer ces deux lettres, c'est que le trait horizontal inférieur du F est court et que le trait supérieur est allongé et ondulé. Les L ont la forme de lambda. L'inscription ne paraît pas antérieure au IIIe siècle.

« Le mot *sauna* (ligne 5) doit être l'équivalent de *salina*, comme *saunarius*, dans le latin du moyen âge, est l'équiva-

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 10570.
2. *Ibid.*, nos 1127 et 1158 = 14280.

lent de *salinarius*. La *follis* (ligne 5, *folles*) était une monnaie de cuivre en usage sous le bas empire; on a aussi donné ce nom à un impôt.

« *Octo ligni pensas* (ligne 12). La *pensa* est un poids fixé ou une quantité déterminée.

« On conserve au même musée une inscription funéraire qui provient du cimetière des officiales de Carthage[1]. C'est l'épitaphe de *P. Aelius Victor, mesor agrorum*, d'ailleurs déjà connue[2]. Le texte est maintenant légèrement brisé à droite; une lettre a disparu à l'extrémité de chacune des trois premières lignes.

« Je puis encore signaler dans la même salle une inscription chrétienne sur marbre blanc, dont l'origine doit être la même. Je ne doute pas de sa provenance carthaginoise :

AMANTIA
MATER
FIDELIS
IN PACE

« Elle est exactement carrée et mesure 0m55 sur chacun de ses côtés.

« Ajoutons encore le fragment suivant :

..R..
DIEB
DA

« A la 3e ligne, les deux fragments de lettres peuvent appartenir à un P ou à un R, à un M ou à un N. Les lettres ont 0m12 de hauteur. »

M. Babelon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans le courant du mois d'août dernier, me trouvant à Langres, j'eus l'occasion de visiter les fouilles archéologiques que poursuit, depuis plusieurs années, M. le chanoine Maugère, sur le territoire du village de Champigny, à quatre kilo-

1. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 1301 et suiv.
2. *Ibid.*, n° 12636.

mètres au nord de la ville, et les résultats de ces fouilles m'ont paru dignes d'être signalés à la Société.

« Le territoire du village de Champigny est traversé par deux voies romaines, dont la chaussée est encore bien conservée dans maints endroits et qui se dirigeaient vers Trèves en longeant les deux flancs de l'Argonne occidentale. A peu près à égale distance de Champigny et de Charmes, ces deux routes se trouvent reliées l'une à l'autre par une voie transversale dont M. Maugère a retrouvé les traces évidentes, sous le sol en culture. C'est le long de cette voie transversale, au point le plus élevé et dominant la plaine, que M. le chanoine Maugère a pratiqué ses fouilles. Sur un kilomètre de longueur environ, le sol est parsemé de minuscules débris de tuiles, de poteries, de stuc, de fragments de pierres taillées, qui sont les indices incontestables de nombreuses habitations de l'époque romaine ; c'est donc seulement une petite portion de ce vaste emplacement, — la plus importante vraisemblablement, — qu'a explorée M. Maugère. J'ai demandé à M. Maugère, pour la Société, un résumé de ses découvertes, et voici un extrait de la lettre qu'il m'a écrite, en y joignant le plan de ses fouilles :

« Sous le sol qu'on labourait, j'ai découvert les ruines de « deux édifices qui avaient la même direction et aussi les « mêmes dimensions, c'est-à-dire 23 mètres de côté. Ils « étaient séparés l'un de l'autre par un chemin bordé de « trottoirs. L'édifice du nord se composait :

« 1° D'une vaste chambre centrale carrée, pavée de marbre « blanc et mesurant de 11 à 12 mètres sur chacun de ses « côtés ;

« 2° D'une galerie dont le sol était en béton et qui, mesu- « rant à peu près 4 mètres de largeur, faisait tout le tour « de l'édifice central ;

« 3° Enfin, d'une colonnade dont j'ai retrouvé des débris « épars çà et là ; plusieurs soubassements de colonnes, encore « en place, permettent d'affirmer que la colonnade régnait « sur les quatre côtés de l'édifice qui, en définitive, se com- « posait d'une chambre centrale environnée d'un portique.

« Le second édifice, séparé du précédent seulement par une

« rue, était au midi, regardant la ville de Langres, qui est « à une bonne lieue de là, et le village de Champigny, qui « est à un bon quart de lieue de ces fouilles. Les murs sont « dans la même direction que ceux du premier édifice, mais « ils sont plus nombreux et paraissent avoir été remaniés à « des époques successives. Nous trouvons : 1° Une chambre, « de 6 à 7 mètres de côté seulement, pavée d'une mosaïque « conservée dans son intégrité et sa fraîcheur. Le fond est

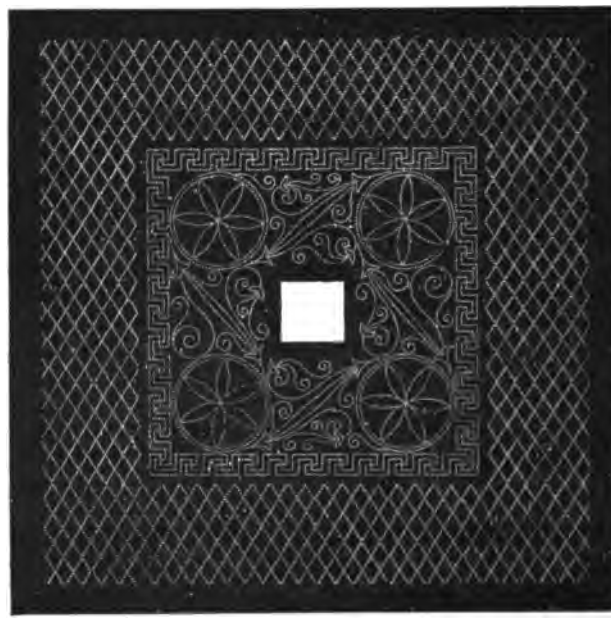

Mosaïque romaine de Champigny-lès-Langres.

« rouge ; de petits cubes de marbre blanc dessinent diverses « figures, des fleurs, des enroulements ; autour, il y a une

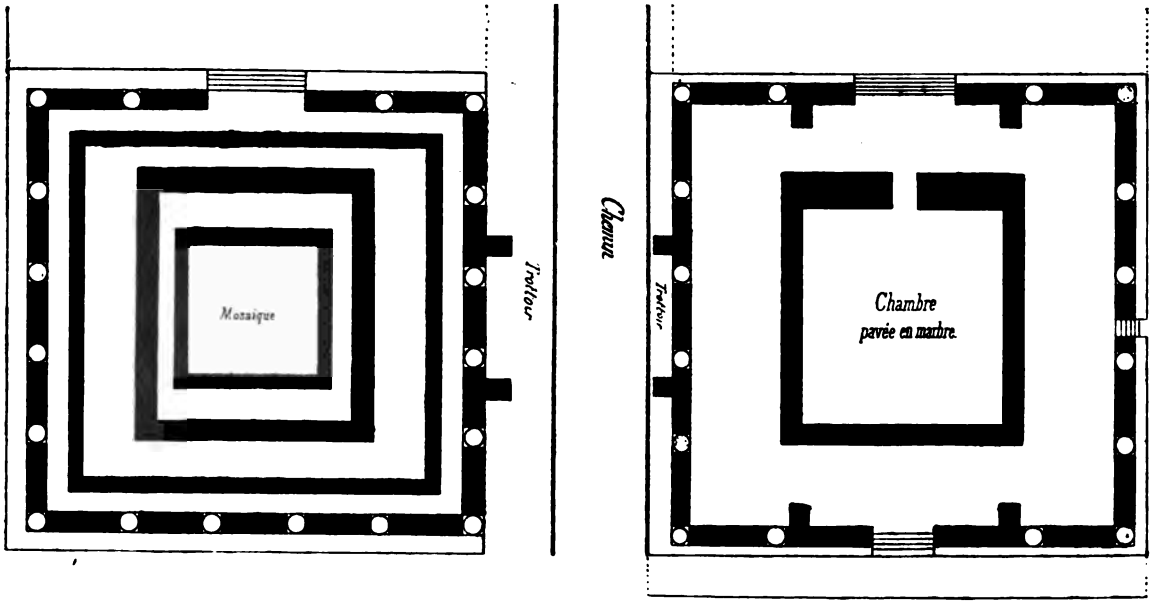

Double temple de Champigny-lès-Langres.

« riche bordure, puis des losanges, puis quatre cercles, dans « lesquels est inscrite une rosace à six rayons; enfin, au « centre, disparaissait tout dessin; il y avait là une sur- « face unie, carrée, un peu creuse, reposant sur une base en « pierre solide et profonde. Ce soubassement paraît avoir été « construit pour supporter le socle d'une statue. 2° Cette *cella* « centrale est limitée par un petit mur carré, sans solidité, « et qui me paraît avoir été fait après coup, lors d'un rema- « niement de cette partie de l'édifice. 3° Vient plus loin un « mur épais et solide, bien construit, et qui semble avoir été « le mur primitif de la *cella;* cette conjecture me paraît d'au- « tant plus évidente que ce second mur correspond presque « exactement, par sa disposition et ses dimensions, au mur « de la chambre de marbre de l'édifice du nord. 4° Un petit « mur, peu épais et peu solide, qui ne devait pas monter « bien haut et qui, vraisemblablement, ne comptait pas dans « les constructions primitives de l'édifice. 5° Enfin une colon- « nade régnant sur les quatre côtés, pareille à celle de la « maison précédente, et dont j'ai retrouvé de nombreux « débris, plusieurs des soubassements des colonnes étant « encore en place. Ainsi, ce second édifice était primitive- « ment en tout semblable au premier, mais il a subi posté- « rieurement des remaniements.

« Les deux édifices étaient séparés par un chemin bordé « de trottoirs en grès et en pierre du pays; ces trottoirs « existent encore presque entièrement : l'un, celui du sud, « est beaucoup plus large que celui du nord.

« Les fouilles m'ont permis de constater qu'à une époque « antique, c'est-à-dire vers la fin de l'empire romain vrai- « semblablement, ces deux édifices ont été presque entière- « ment rasés. Je dis *presque*, parce que la chambre pavée de « marbre n'a pas été dérangée. Mais tout le reste des cons- « tructions a été rasé jusqu'à environ 30 centimètres au-des- « sus du sol, puis recouvert par un enrochement sur lequel « on a établi un magnifique béton d'environ 8 à 10 centi- « mètres d'épaisseur, et enfin de belles dalles en pierres « blanches de nos contrées. Ce pavement si soigné, élevé « au-dessus du sol environnant, comme pour préserver la

« terrasse de toute humidité, recouvrait non seulement tout « l'édifice du midi, y compris les murs arasés et la chambre « centrale, mais encore la rue avec ses trottoirs et, en outre, « une partie de l'édifice du nord, dont on ne paraît avoir « conservé que la chambre centrale pavée de marbre. Les « constructions primitives étaient si bien recouvertes par cet « enrochement, ce béton et ce dallage, que rien ne me les « faisait soupçonner et que c'est seulement lorsque j'eus la « curiosité de crever ce pavement, pour en étudier la com- « position, que je découvris les soubassements des construc- « tions premières, avec leurs débris mutilés, qui servirent à « asseoir les nouveaux bâtiments. »

« Tels sont les renseignements sommaires et purement techniques et descriptifs qu'a bien voulu me transmettre par écrit M. le chanoine Maugère. J'ai examiné très sommairement, à Langres, une centaine de monnaies recueillies dans ces fouilles : ce sont des monnaies gauloises de la région, des monnaies romaines de la République et de l'Empire; les plus récentes sont des bronzes à l'effigie de l'empereur Valens. M. Maugère m'a fait visiter les débris de sculpture et d'architecture, provenant de ses fouilles, qu'il a rangés dans une salle du grand séminaire. Ces débris sont fort nombreux, et ils suffiraient, à eux seuls, à révéler des constructions très importantes; malheureusement ils sont mutilés d'une façon si complète qu'on ne saurait douter que la destruction des édifices primitifs ait été violente, acharnée, systématique. Ce sont principalement des fûts de colonnes, des fragments de bases et de chapiteaux, de corniches, d'entablements, des rosaces, des rinceaux, des montants de portes, tous ornés de fleurs et de festons qui indiquent une architecture très soignée. J'y ai remarqué un fragment d'inscription monumentale, mais la mutilation est telle que je n'ose affirmer qu'il porte les lettres AL. En sculpture, les débris recueillis par M. Maugère sont nombreux, mais souvent méconnaissables; j'ai pourtant remarqué une tête de Faune, une grosse tête de Cérès (pesant 27 kilogr.), une petite tête de Junon, une tête du Soleil, les cheveux rayonnants, une tête d'aigle ou de griffon, deux restes de Cariatides, des fragments de mains,

de pieds, de jambes et de torses qui indiquent des statues de proportions colossales. Une étude attentive et prolongée de ces débris, qui m'ont paru, au premier abord, avoir une grande analogie avec plusieurs des documents gallo-romains conservés au Musée de Langres, permettra peut-être la détermination précise de quelques-uns d'entre eux.

« J'ai vivement incité M. le chanoine Maugère à rédiger, pour les *Mémoires de la Société archéologique de Langres*, un rapport détaillé sur ses fouilles intéressantes et qui, jusqu'ici, n'ont encore été signalées nulle part. Le plan des constructions, la reproduction des principaux fragments d'architecture et de sculpture qu'il a découverts aideront à rechercher la destination des édifices que nous avons sommairement décrits. Pour nous, les constructions primitives étaient des temples gallo-romains de divinités parèdres. Vers la fin de l'empire romain, ces temples auront été détruits violemment, soit lors des invasions nombreuses dont la région de Langres a été le théâtre, soit lors de l'établissement du christianisme. Les ruines des deux temples ont alors été utilisées dans la construction d'un nouvel édifice, que M. le chanoine Maugère croit avoir été un grenier d'abondance, et voici sur quelles bases repose la conjecture du zélé chanoine. Le lieudit où il a pratiqué ses fouilles s'appelle encore actuellement *Les granges;* les premiers travaux de labour exécutés il y a quelques années sur l'emplacement des ruines ont permis aux cultivateurs de recueillir une assez grande quantité de blé brûlé; le soin tout particulier qu'on a mis à exhausser l'aire du nouvel édifice au-dessus d'un enrochement, d'un béton et d'un dallage paraît révéler l'intention de garantir le sol contre l'humidité; les dimensions énormes de cette aire, qui couvrait presque sans discontinuité ni interruption la surface des deux édifices primitifs, conviennent mieux à un grenier qu'à toute autre destination.

« Une fois qu'il eut l'esprit hanté par cette idée, M. le chanoine Maugère recourut aux textes, et il trouva, dans les poèmes de Claudien, des passages qu'il interprète en faveur de son hypothèse. On sait que l'Égypte était une des contrées qui fournissaient à Rome le blé dont la capitale de

l'empire avait besoin; après la division de l'empire en deux parties, sous Honorius et Arcadius, Rome se trouva privée d'une de ses principales sources d'approvisionnement, l'Égypte faisant partie de l'empire d'Orient. Ce fut alors que, pour conjurer la disette à Rome, on songea aux blés de l'Afrique et de la Gaule. Honorius envoya Stilicon en Afrique; Stilicon, raconte Claudien, battit Gildon, roi des Maures, qui s'opposait au ravitaillement de Rome, et fit venir en Italie les blés de l'Afrique. Mais cela ne suffit pas pour sauver Rome de la famine, et, en 398, l'empereur envoya Stilicon au delà des Alpes, pour recueillir le blé de la Gaule. Stilicon vint en personne à Langres et à Sens pour acheter du blé, et le poète célèbre en vers ampoulés l'heureuse issue de sa mission :

..... Africa per te
Nec prius auditas Rhodanus jam donat aristas;
Ut mihi vel Massyla Ceres, vel Gallica prosit
Fertilitas, messesque vehant nunc humidus Auster,
Nunc Aquilo, cunctis ditescant horrea ventis.
(Claud., XXII, 392.)

« Par toi, Stilicon, l'Afrique et le Rhône me donnent (à « Rome) des moissons jusqu'alors inconnues, et Cérès, dans « la Libye et dans la Gaule, féconde pour moi les campagnes; « par toi, l'humide Auster et l'Aquilon m'apportent tour à « tour leurs richesses, et tous les vents remplissent mes gre- « niers. »

« Ailleurs, le poète précise le rôle de Langres dans cette recrudescence de bien-être à Rome :

..... Quis Gallica rura,
Quis meminit Latio Senonum servisse ligones?
Aut quibus exemplis fecunda Tibris ab Arcto
Vexit Lingonico sudatas vomere messes?
(Claud., XXIV, 91.)

« Qui jamais a vu les plaines de la Gaule, les hoyaux des « Sénonais enrichir le Latium? ou les moissons écloses sous « la charrue du Lingon laborieux arriver des champs fertiles « de l'Ourse jusqu'au Tibre étonné? »

« D'autres passages de Claudien pourraient encore être

cités. Qu'il me suffise de dire qu'il en résulte que Langres fut une des villes de la Gaule choisies pour être le lieu de concentration des blés qu'on embarquait sur la Saône, qui gagnaient Marseille par le Rhône et qu'on transportait de là jusqu'à Rome. Il y avait à Langres des magasins, des greniers d'abondance, et M. le chanoine Maugère pense avoir retrouvé l'emplacement de l'un d'eux. Ce qui me paraît venir à l'appui de cette ingénieuse hypothèse, c'est que l'emplacement de ses fouilles se trouve situé au bas du plateau de Langres, sur le chemin des plaines du Bassigny. Or, la contrée qui, à toutes les époques de l'histoire, a fourni du blé à Langres, ce n'était pas le plateau ni la région montagneuse qui, en fait de céréales, suffit à peine à nourrir ses habitants, c'était et c'est encore la campagne fertile du Bassigny, qui se développe au nord de Langres, jusqu'au pied des Vosges. Quoi qu'on pense de l'hypothèse de M. le chanoine Maugère, je crois qu'elle méritait d'être mentionnée, et je me plais à espérer que la Société archéologique de Langres, qui produit de si excellents travaux et qui a à sa tête des savants zélés, pourra encourager les fouilles si intéressantes de M. Maugère. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1892.

Séance du 2 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 3e série, 53e année. Paris, 1890, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XI, fasc. III et IV. Bruxelles, 1892, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. VI. Bruxelles, 1892, in-8°.

— *de la Société d'émulation des Vosges*, 58e année. Épinal, 1892, in-8°.

Annuaire de la Société française de numismatique, juillet-août. Paris, 1892, in-8°.

Annual report of the American historical association for the year 1890. Washington, 1891, in-8°.

Archaeologia, t. LIII. Londres, 1892, in-4°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, série IV. *Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, t. VI-X. Rome, 1890-1892, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIIIe année, nos 18-21. Paris, 1892, in-8°.

— *de l'Académie d'Hippone*, n° 25. Bone, 1892, in-8°.

— *de la Diana*, t. VI, n° 7. Montbrison, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 201, juillet. Chartres, 1892, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 103e livraison, octobre. Valence, 1892, in-8°.

— *de la Société dunoise*, n° 94, octobre. Châteaudun, 1892, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, août-septembre. Mulhouse, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, 15e année, nos 7 à 9, juillet-septembre. Spalato, 1892, in-8°.

Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise, t. XII. Versailles, 1892, in-8°.

Congrès des sociétés savantes. Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 11 juin 1892, *par MM. Janssen et Léon Bourgeois*. Paris, 1892, in-8°.

— *international d'archéologie préhistorique et d'anthropologie*, 11e session tenue à Moscou, t. I. Moscou, 1892, in-8°.

Der Geschichtsfreund. Mittheilungen des historischen Vereins der fünf Orte, t. XLVII. Lucerne, 1892, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, année XI, nos 7 à 9. Trèves, 1892, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XXXVIII. Amiens, 1891, in-8°.

— *de l'Académie de Vaucluse*, t. XI, 2e et 3e livraisons. Avignon, 1892, in-8°.

— *de la Société d'émulation du Doubs*, 6e série, t. VI. Besançon, 1892, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e série, t. II. Guéret, 1892, in-8°.

— *de la Société royale des Antiquaires du Nord*, nouv. série. Copenhague, 1891, in-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, t. XXII, 3e et 4e livr. Vienne, 1892, in-8°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, 2e série, t. XIII, n° 4; t. XIV, n° 1. Londres, 1892, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 4e série, t. I, 8e livr. Saintes, 1892, in-8°.

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche, 5e série, t. I, fasc. VIII. Rome, 1892, in-8°.

Revue de l'Art chrétien, 5e série, t. III, 5e livr. Lille, 1892, in-4°.

— *historique et archéologique du Maine*, t. XXXI. Mamers, 1892, in-8°.

Smithsonian contributions to Knowledge, t. XXVIII. Washington, 1892, in-4°.

Thüringische Geschichtsquellen. Nouv. série, t. II. — *Urkundenbuch der vœgte von Weida, Gera und Plauen...*, herausgegeben von Dr Berthold Schmidt. Iéna, 1892, in-8°.

Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Altertumskunde, nouv. série, t. VIII, livr. 1 et 2. Iéna, 1892, in-8°.

Bogdanov (Anatole). *L'association russe pour l'avancement des sciences physico-chimiques, naturelles et biologiques. Rapport aux Congrès internationaux de Moscou.* Moscou, 1892, in-4°.

— *Quelle est la race la plus ancienne de la Russie centrale?* S. l. n. d., in-8°.

Carton (le docteur). *Essai de topographie archéologique sur la région de Souk-el-Arba.* Paris, 1891, in-8°.

Chatellier (Paul du). *Ornement de tête en or. Diadème découvert à Saint-Potain.* Vannes, 1892, in-8°.

Chevalier. *Notice sur l'aqueduc romain de Flouries à Bagacum (Bavai).* Avesnes, 1892, in-8°.

Delattre (Gustave et Édouard). *Les souterrains du château de Selles à Cambrai.* Lille, 1892, in-4°.

Fage (René). *État des études historiques et archéologiques dans le département de la Corrèze.* Caen, 1892, in-8°.

Gilliodts van Severen (L.). *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Bruges. Coutumes des petites villes et seigneuries enclavées*, t. IV. Bruxelles, 1892, in-4°.

Marsaux (l'abbé). *Instrument de Paix de l'église de Champagne (Seine-et-Oise).* Paris, 1891-1892, in-8°.

— *La fontaine de vie.* Paris, 1892, in-8°.

Correspondance.

Le vicomte de l'Espinasse-Langeac, présenté par MM. R. Cagnat et E. Babelon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Tunis. Le Président désigne MM. Gaidoz, Saglio, l'abbé Thédenat pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président donne lecture du rapport de la Commission chargée de présenter cinq correspondants étrangers honoraires. Après les cinq tours de scrutin, le Président proclame élus :

Le commandeur G.-B. de Rossi, à Rome ;
M. Wolfgang Helbig, à Rome ;
M. Otto Hirschfeld, à Berlin ;
M. Franks, à Londres ;
La comtesse Ouvaroff, à Moscou.

M. de Laigue, consul général, envoie une note sur la nécropole phénicienne et diverses antiquités de Cadix.

M. Maurice Prou, membre résidant, présente, de la part de M. Max. Legrand, d'Étampes, le frottis d'une pierre tombale qu'il a précédemment[1] signalée à la Société. Elle est conservée dans l'église de Saint-Martin d'Étampes, où elle marquait la sépulture de Marie Cuissart, femme de Jehan Perrot, laquelle trépassa le pénultième jour de janvier 1547. A la droite de la défunte est représenté son mari; entre les deux têtes, une gerbe d'épis, qui semble indiquer que Perrot était cultivateur. Ce qui fait l'intérêt de cette dalle, c'est qu'elle porte une signature d'artiste, tracée en minuscules gothiques, sur le côté gauche, et en dehors du cadre : *f. a* [*par*]*is ps la porte S*[t] *Michel* [*par*] *le moyne tūbier* 1548.

Ce Lemoyne, qui a négligé d'indiquer son prénom, est sans doute Jean Lemoyne, dont on connaît d'autres ouvrages datés de 1534, 1536, 1540 et 1546[2].

Aux tombiers parisiens du nom de Lemoine déjà connus, il faut ajouter Félix Le Moyne, maître tombier à Paris, qui figure parmi les témoins d'un acte de 1580 conservé aux Archives nationales sous la cote Y 121, fol. 453.

M. le colonel de la Noë, membre résidant, fait une communication sur les enceintes vitrifiées :

« Partout où la vitrification peut s'observer *in situ*, on constate :

« 1° Qu'elle occupe la partie supérieure des remparts et qu'elle descend très rarement, sinon jamais, jusqu'à leur base;

« 2° Qu'elle ne se rencontre que sur quelques points du pourtour de l'enceinte, parfois sur une étendue très restreinte; qu'elle est même limitée dans certains cas à un seul point. Enfin elle manque absolument dans des enceintes absolument semblables et par conséquent de la même époque.

« De ces observations, on doit conclure que la vitrification a été produite par des feux allumés sur le rempart et qu'elle n'a pas eu pour but de les consolider.

1. V. plus haut, p. 96.
2. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1891, p. 252-255.

Pierre tombale signée par Lemoyne, tombier à Paris.

« La vitrification est donc un fait accidentel et pourrait être d'une date postérieure à la construction des enceintes. Cependant l'observation montre qu'elle est de la même époque. On trouve en effet, au sein des masses vitrifiées, des lits de charbons, restes des branchages qu'on avait disposés par couches horizontales au milieu de la construction. Si les feux avaient été allumés longtemps après l'édification de la muraille, ces bois, décomposés par les agents atmosphériques, n'auraient pas laissé de traces.

« La question de la date des enceintes vitrifiées est donc celle des foyers.

« Malheureusement, l'histoire ne nous fournit aucun renseignement à leur sujet, et c'est à l'examen des enceintes qu'il faut recourir pour avoir une solution.

« Par leur assiette et leur tracé, les enceintes vitrifiées rentrent dans la catégorie des ouvrages fortifiés qui tirent leur principale force de la nature des lieux et remontent par conséquent à une époque très primitive. Leur rempart, en pierres et branchages entremêlés, est le type rudimentaire des murailles gauloises de la bonne époque en pierres et poutres superposées. Ce mode de construction aurait eu pour but, non pas de faciliter la propagation du feu à l'intérieur, comme beaucoup d'observateurs l'ont cru, mais de construire, sans mortier, des murs à parement extérieur vertical, plus difficiles à franchir qu'un simple talus. Enfin les débris recueillis dans les enceintes, quand on élimine ceux qui proviennent d'une occupation ultérieure, conduisent aussi à cette conclusion : que les enceintes vitrifiées sont d'origine gauloise, ou plus généralement qu'elles ont été construites pendant la période comprise entre l'âge de la pierre polie et le commencement de la conquête romaine.

« Toutes les enceintes vitrifiées sont situées dans des contrées de granit et de schistes cristallins qui seuls fournissent des matériaux vitrifiables ; mais l'usage d'allumer de grands feux a dû être général à une même époque : on doit donc s'attendre à trouver dans les autres régions des enceintes ayant gardé des traces de l'action du feu.

« On a signalé en effet dans les pays calcaires des rem-

parts qui renferment un noyau de chaux produite par la calcination des pierres qui entraient dans leur composition. Ce noyau est placé, en général, près du sommet, dans une situation analogue, par conséquent, à celle de la vitrification dans les enceintes vitrifiées.

« Les débris recueillis sont de la même époque que ceux des enceintes à vitrification. Le tracé est également adapté au sol ; c'est celui des oppidums gaulois établis sur les promontoires des plateaux calcaires.

« Enfin, l'enceinte calcinée d'Hastedon, qui est vraisemblablement l'oppidum des Aduatuci dont parlent les *Commentaires de César*, a fourni des poutres disposées dans le rempart comme celles de la muraille d'Avaricum.

« *Les enceintes vitrifiées et les enceintes calcinées seraient donc de la même époque et elles auraient été construites pendant les derniers siècles qui précédèrent la conquête romaine.*

« En ce qui concerne la destination des feux qui ont produit accidentellement la vitrification et la calcination, on ne peut faire que des conjectures. Ils pouvaient avoir pour but de signaler aux populations des alentours l'arrivée de l'ennemi. Peut-être servaient-ils à la célébration de quelque culte religieux : les feux de la Saint-Jean pourraient en provenir. On peut également supposer qu'on les employait pour éclairer le terrain en avant de l'enceinte, au moment d'une attaque. Enfin, si l'on considère que la Gaule était couverte de forêts et que les enceintes que nous étudions sont encore le plus souvent entourées de bois, on regardera comme également admissible l'hypothèse suivant laquelle les feux auraient servi simplement à faire disparaître les bois qui encombraient les abords et l'intérieur de la position. »

M. Gaidoz, membre résidant, demande si les feux qui ont produit la vitrification ou la calcination suivant les terrains peuvent être rattachés à une idée religieuse, comme les feux de la Saint-Jean, ou à une nécessité militaire, comme les signaux annonçant le passage de l'ennemi, par exemple.

M. le colonel G. de la Noë ne peut encore se prononcer à ce sujet.

M. Octave Vauvillé, associé correspondant national, présente deux sceaux en bronze inédits :

1° Sceau ovale aigu, en bronze, de 40 millimètres de diamètre, trouvé à Vic-sur-Aisne (Aisne).

Pélican se becquetant pour faire couler le sang à ses trois petits, dans un nid placé au haut d'un arbre.

⊕ S PHELIPE HVRE DE RIVECOVRT.

Ce sceau paraît être celui d'un prieur.

Rivecourt, du canton d'Estrées-Saint-Denis, arrondissement de Compiègne, est la seule commune de ce nom en France ; de plus, elle avait un prieuré.

Le sceau découvert à Vic-sur-Aisne, situé à environ 28 kilomètres de Rivecourt, serait-il celui de l'un des prieurs de ce dernier pays ?

2° Sceau rond, en bronze, de 18 millimètres de diamètre, trouvé à Pommiers, près de Soissons (Aisne).

Écu au chevron chargé d'une étoile (?), un chef accosté de trois aigles éployés (?).

⊕ S PHELIPPE · LEMAIRE.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait observer que l'inscription du second bas-relief de Varhely, communiqué à la Société par M. Blanchet dans la séance du 4 mai dernier, et reproduit à la page 142 du *Bulletin* de cette année, doit être lue sans hésitation :

PAPIRIA ZOE EX VOTO
POSVIT

Papiria Zoe ex voto posuit.

Séance du 9 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société de Borda, juillet-septembre. Dax, 1892, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIV, 1re livr. Brive, 1892, in-8°.

Revue belge de numismatique, XLVIIIe année, 4e livr. Bruxelles, 1892, in-8°.

Bequet (Alfred). *Les cimetières de la forteresse d'Épreve-la-Croix-Rouge*. Namur, in-8°.

Bouillet (l'abbé A.). *L'église et le trésor de Conques (Aveyron)*. Mâcon, 1892, in-8°.

Briquet (C.-M.). *De la valeur des filigranes du papier comme moyen de reconnaître l'âge et la provenance de documents non datés*. Genève, 1892, in-8°.

Travaux.

Au nom des Commissions nommées à cet effet, MM. Collignon et G. Bapst lisent des rapports sur les candidatures de MM. Champoiseau et le marquis de Croizier au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Champoiseau à Paris et le marquis de Croizier à Couleuvre (Allier).

M. S. Berger communique un texte qui lui paraît éclairer d'un jour nouveau l'influence de l'art chrétien des Grecs sur l'art allemand du moyen âge. Ce texte se trouve dans un manuscrit grec-latin des Évangiles conservé à Saint-Gall. C'est la description des miniatures d'un manuscrit grec des Évangiles, et cette description pourrait s'appliquer trait pour trait à un groupe bien connu de manuscrits du xe et du xie siècle provenant des bords du Rhin. Les plus anciens de ces manuscrits ont été exécutés par des artistes de Reichenau; c'est donc probablement par Saint-Gall et Reichenau que la tradition de l'art grec s'est répandue dans la vallée du Rhin.

M. Durrieu, membre résidant, insiste sur l'intérêt que présente la communication de M. S. Berger. Il y voit une nouvelle manifestation de cette tendance à la copie qui existait chez les artistes du moyen âge et les a souvent portés à

puiser leurs inspirations dans des manuscrits célèbres, d'une date plus ancienne ou venus d'une région plus ou moins lointaine, qu'ils se trouvaient avoir sous les yeux.

La communication de M. S. Berger est renvoyée à la Commission des impressions.

M. E. Michon, associé correspondant national, soumet à la Société les reproductions des différents groupes de la triple Hécate qui sont conservés au Musée du Louvre. Il insiste sur l'intérêt que présentent ces monuments, dont le Musée a pu former dans ces dernières années une série de six exemplaires, pour l'étude des formes successives par où s'est développé le type de la triple Hécate.

« Hécate, dans ses plus anciennes représentations, apparaît d'ordinaire sous la simple figure d'une femme portant deux torches. Tel est, par exemple, un bas-relief rapporté d'*Irmeni-Keui*, près Cyzique, par M. Perrot, et aujourd'hui exposé dans la salle de Milet. Mais le besoin de dédoubler pour ainsi dire sa personnalité se fait sentir de bonne heure. Une curieuse petite stèle à fronton, qui provient d'Athènes et que possède aussi le Louvre, nous montre déjà sur ses deux faces deux Hécates sous des traits légèrement différents.

« La conception de la triple Hécate n'est que le développement de la même idée et le résultat de l'identification de la déesse avec d'autres divinités voisines mais originairement différentes. Il faut noter d'ailleurs que, dans les monuments qui la représentent ainsi triple, la personnalité d'Hécate domine au point d'absorber complètement les deux autres, et ainsi s'explique le retour vers l'unité qui fit qu'après avoir donné trois corps à Hécate on ne lui donna plus, par une sorte de compromis, que trois têtes sur un seul corps.

« Les *Hecataia*, par suite, se divisent en deux grandes classes. A la première appartient un *Hecataion*, autrefois dans la collection Sabatier, où l'une des déesses tient la longue torche et la patère et la seconde un fruit posé sur la poitrine, tandis que la troisième porte les deux mains à son chiton. Un second *Hecataion*, avec trois têtes surmon-

tant un hermès commun, rappelle la conception de la déesse envisagée surtout comme protectrice des carrefours, τριοδῖτις. Avec un marbre enfin rapporté d'Ancyre par M. Perrot, nous saisissons le passage au second groupe d'*Hecataia*, puisque, par suite de la maladresse de l'artiste, qui n'a pas su indiquer clairement son dessein de présenter les deux figures latérales de profil, il semble, au moins au premier abord, que les trois figures soient placées de façon à former un seul corps.

« Il faut au contraire, sans aucun doute, rattacher à la seconde classe un *Hecataion* rapporté d'Athènes par Le Bas, que M. S. Reinach n'avait pu retrouver lors de sa réédition du *Voyage en Grèce*, et que le Louvre a récemment acquis de la collection J. Gréau. Seules, malheureusement, les trois têtes subsistent, toutes marquées encore de couleur rouge sur les lèvres, les yeux et la chevelure, avec la place vide du polos traité à part et dont la matière, sans doute différente, ajoutait à la polychromie. Il en est peu d'aussi exemptes de la raideur qui gâte la plupart des monuments analogues, et, malgré les légères injures qui ont mutilé l'extrémité des trois nez, qui présentent autant de charme.

« Un dernier monument, d'époque beaucoup plus basse, est une pierre gravée gnostique où la triple Hécate est associée à une légende cabalistique qui occupe l'extrémité inférieure du champ et court sur le socle mouluré où se dresse le groupe. Les détails sans doute ont varié, ainsi que l'exige la différence des temps; les mains d'une des figures portent le fouet et le poignard, attributs inconnus aux *Hecataia* précédents et communs, semble-t-il, à toutes les pierres analogues. Mais l'essentiel du type, au fond, est resté le même, et les trois déesses se dressent toujours adossées, l'une de face, les deux autres de profil, vêtues de la longue tunique qui tombe jusqu'aux pieds et du diploïdion serré par une ceinture et coiffées du polos. »

Séance du 16 Novembre.

Présidence de M. le comte R. de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, nº 10. Toulouse, 1892, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, XLVIe volume. Auxerre, 1892, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 5e livr. Périgueux, 1892, in-8°.

— *et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXI. Rennes, 1892, in-8°.

Journal des Savants, septembre-octobre. Paris, 1892, in-4°.

Revue de Saintonge et d'Aunis, XIIe vol., 8e livr. Saintes, 1892, in-8°.

Marcel (l'abbé). *La calligraphie et la miniature à Langres à la fin du XVe siècle*. Paris, 1892, in-4°.

Naef (A.). *Guide à l'ancien prieuré de Graville-Sainte-Honorine*. Le Havre, 1892, in-8°.

M. Durrieu, membre résidant, présente de la part de l'auteur, M. l'abbé Marcel, correspondant de la Société, préfet des études au petit séminaire de Langres, un travail sur *La calligraphie et la miniature à Langres à la fin du XVe siècle*.

M. Durrieu signale l'intérêt de cette étude, faite avec le plus grand soin. Elle contient une description détaillée et l'histoire des destinées successives d'un bel exemplaire des Postilles de Nicolas de Lyra, qui forme aujourd'hui les manuscrits latins 11972-11978 de la Bibliothèque nationale. M. l'abbé Marcel est parvenu à établir que ce manuscrit a été exécuté sur la commande et aux frais de Guy Bernard, évêque de Langres, en 1453, mort en 1481, que le copiste s'appelait Pierre Rouche, et l'enlumineur Guillaume Hugueniot. A propos de ce dernier nom, M. Durrieu se demande s'il ne s'agirait pas du miniaturiste G. Hugonnet, dont il a eu occasion de signaler autrefois à la Société la signature

ainsi orthographiée, apposée sur une miniature d'un livre d'heures qui a été donné à la Bibliothèque de la ville d'Aix par monseigneur Rey.

Correspondance.

M. Farcinet, présenté par MM. Passy et Deloche, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Paris. Le Président désigne MM. Babelon, Prou et de Barthélemy pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce que la comtesse Ouvaroff, présidente de la Société archéologique de Moscou, récemment élue associée correspondante honoraire de la Compagnie, assiste à la séance.

Invitée à prendre place au bureau, M^me^ la comtesse Ouvaroff remercie la Société et assure gracieusement ses nouveaux confrères qu'elle sera heureuse de leur faciliter l'accès des collections en Russie, et, en particulier, des siennes.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Guillaume lit un rapport favorable sur la candidature de M. Naëf au titre d'associé correspondant étranger; on procède au scrutin, et M. Naëf, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger résidant au Havre.

M. H.-F. Delaborde, membre résidant, communique à la Société une mention des comptes de Saint-Denis pour l'année 1403-1404, relative à la grande vasque monolithe provenant de cette abbaye, qui, après avoir servi de lavabo aux moines, orne aujourd'hui le centre de la seconde cour de l'École des beaux-arts.

« Item pour avoir refait le bacin de cloistre par maistre Roger de Paris et pour poiz et cyment. c xiij s. iiij d. »

(Arch. nat., LL 1243, fol. 28 r°.)

Jusqu'ici, la construction de ce monument avait été attribuée à l'époque où Hugues de Milon gouvernait l'abbaye, sur la foi de deux vers, lus par Félibien autour du socle qui en marquait le centre. Mais ce socle, aujourd'hui disparu, devait être un vestige de la fontaine primitive que Roger de Paris aura utilisé tout en refaisant la nouvelle vasque, peut-être à l'imitation de l'ancienne, mais en apportant dans sa reproduction certains rajeunissements à la mode de son temps.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société un vase en argent, de travail romain, qui a été récemment offert au Musée du Louvre par M. J.-A. Durighello, de Saïda :

« D'après les renseignements fournis par le donateur, ce vase aurait été découvert en Syrie, dans les ruines d'une ancienne église, près de Homs (Émèse). Il mesure 0m45 de haut; la panse n'a pas moins de 0m90 de développement; la hauteur du col est de 0m13, et son diamètre à l'orifice est de 0m115. Sur les parties unies de la panse, on reconnaît les traces évidentes du tour; les ornements ont été exécutés au repoussé, avec quelques détails repris au pointillé; le dessous du pied porte les marques d'un travail au marteau. Ce vase a reçu, dans la partie inférieure de la panse, un coup violent qui a produit une déchirure et qui a enlevé un morceau large, à peu près, comme la paume de la main. Néanmoins il pèse encore 2 kilogr. 892 grammes. Sur le bord du goulot, on remarque une petite dépression en forme de bec qui paraît avoir été faite après coup; elle correspond de l'autre côté du col à des traces d'oxydation, témoins certains de l'existence d'une anse dont une extrémité était appliquée sur la panse et dont l'autre extrémité reposait sur le col. Cette anse, qui a disparu, avait été sans doute ajoutée; le vase original n'en possédait probablement pas.

« L'ornementation au repoussé se compose de huit bustes, disposés autour de la panse et séparés l'un de l'autre par d'élégants fleurons; quatre cordons en forme de tresses entourent le vase à différentes hauteurs : le premier à la

base du col, le second autour du pied ; les deux autres servent d'encadrement à la zone imagée qui règne autour de la panse.

« Les huit bustes peuvent être partagés en deux groupes distincts :

« A. *Trois bustes.* (1.) *La Vierge*, voilée et drapée, de face.

« (2 et 3.) *Deux archanges* sont représentés à ses côtés, se faisant pendant, placés à peu près de trois quarts et légèrement tournés vers elle. Leurs cheveux sont relevés en arrière, serrés par une bandelette et ondulés sur le devant de la tête. Leurs ailes, dont le haut arrive à peu près sur la même ligne que les yeux, sont soigneusement traitées ; les plumes sont figurées par de petites hachures disposées en écailles. Ces deux archanges portent une tunique.

« B. *Cinq bustes.* (4.) *Le Christ*, de face, drapé. Il est représenté barbu, avec une longue chevelure qui retombe sur les épaules ; il tient un volumen dans la main gauche, tandis que la main droite est ramenée à la hauteur de la poitrine.

« (5.) A gauche du Christ, *saint Pierre*, drapé, tenant son manteau de la main droite ramenée sur la poitrine. Sa barbe est frisée, et ses cheveux sont indiqués par de petites hachures. Il est tourné vers le Christ.

« (6.) A droite du Christ, *saint Paul*, drapé, tenant un volumen du côté gauche. Son front est chauve ; sa barbe allongée est séparée en deux pointes. Il est tourné vers le Christ.

« (7.) A côté de saint Pierre, *saint Jean-Baptiste*, drapé, de face, avec de très longs cheveux tombant sur les épaules et une longue barbe. Sa figure est absolument semblable à celle du Christ.

« (8.) A côté de saint Paul, *saint Jean l'Évangéliste*, drapé, tenant un volumen. La figure est imberbe, et les cheveux sont indiqués par de petites hachures.

« Les images de la Vierge et du Christ se correspondent ; elles sont disposées aux deux extrémités d'un même diamètre.

« Chacun de ces huit bustes est placé dans un médaillon rond (*imagines clipeatae*), et, entre chacun de ces médaillons, s'élève un ornement qui se compose de trois larges feuilles

Vase chrétien en argent trouvé à Émèse.

Développement de la frise du vase chrétien d'Émèse.

soutenant un élégant cornet, d'où s'élancent à droite et à gauche des rinceaux de vigne vierge.

« Telle est la description de ce précieux monument d'argent.

« On conserve au Musée du Vatican un petit vase, d'une jolie forme, dont la décoration est tout à fait analogue. Autour de la panse règne une zone du même genre, présentant également des bustes en relief. On y voit le Christ entre quatre apôtres, dont les deux premiers sont aussi saint Pierre et saint Paul et dont les deux autres ne semblent pas avoir été reconnus. Le dessin donné par le Père Garrucci[1] ne permet pas de les distinguer. Il serait curieux de pouvoir étudier les deux objets à côté l'un de l'autre.

« La technique du vase d'Émèse est assez soignée; elle se rapproche de celle de la capsella d'argent d'Henchir-Zirara, si magnifiquement illustrée par M. le commandeur de Rossi[2].

« On y retrouve les mêmes cordons en forme de tresses, et, outre le travail au repoussé, certains détails sont aussi exécutés au pointillé.

« On peut rappeler également, à propos du vase d'Émèse, une des cassettes d'argent à reliques trouvée sous le pavé du grand autel, dans la basilique de Grado[3]. L'ornementation est la même; cette cassette, décorée de cordons tressés et d'une série de bustes de martyrs accompagnés d'inscriptions, paraît appartenir au vr^e^ siècle de notre ère.

« Les *imagines clipeatae* ont été en usage de fort bonne heure; on les retrouve sur les sarcophages de la Gaule et de l'Italie, sur les coffrets d'argent ou d'ivoire, sur les verres, etc. Une des séries les plus intéressantes pour l'archéologie chrétienne était celle des portraits des premiers papes, peints dans la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, portraits qui malheureusement ont péri en partie dans l'incendie de cet édifice.

1. *Storia dell' arte cristiana*, tav. 460.
2. *La capsella argentea africana;* Roma, 1889, in-fol. M. Jules de Laurière a donné une traduction française de ce savant mémoire dans le *Bulletin monumental*, 1889.
3. J.-B. de Rossi, *Bull. d'archéol. chrétienne*, 1872, p. 177, pl. X, XI; Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, tav. 436.

« Sur le vase du Louvre, on ne distingue aucune inscription ; il n'y a sous le pied aucune trace de graffite.

« On remarquera qu'aucune des têtes, même celle du Christ, n'est surmontée du nimbe et que le style des ornements est encore très classique. Ce vase a été exécuté sans aucun doute au v^e^ ou au vi^e^ siècle de notre ère. »

M. Müntz ne partage pas cet avis et pense qu'il faut attribuer à ce monument une origine un peu moins ancienne. Un autre membre inclinerait à faire descendre la fabrication au ix^e^ ou au x^e^ siècle.

Séance du 23 Novembre.

Présidence de M. le comte R. de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, t. XXI, 2^e^ fasc. Montbéliard, 1892, in-8°.

— *de la Société d'émulation du Jura*, 5^e^ série, t. II, 1891. Lons-le-Saunier, 1892, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, n° 8. Langres, 1892, in-4°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XVII, 1^er^ fasc. Bordeaux, 1892, in-8°.

Farcinet (Charles). *Étude sur les monnaies mérovingiennes attribuées à la Vendée*. Paris, 1892, in-8°.

— *Lettre sur l'authenticité de deux médaillons romains trouvés en Vendée*. Mâcon, 1892, in-8°.

Vachez (A.). *Les livres de raison dans le Lyonnais et les provinces voisines*. Lyon, in-8°.

Correspondance.

MM. le commandeur G.-B. de Rossi, Otto Hirchfeld et Helbig écrivent pour remercier la Compagnie de les avoir élus associés correspondants honoraires.

M. P. Gaukler, présenté par MM. G. Perrot et Cagnat,

écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Tunis. Le Président désigne MM. Prou, Ed. Le Blant et Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce que la comtesse Ouvaroff assiste à la séance.

M. le Président fait connaître ensuite la perte que la Compagnie vient de faire en la personne de M. l'abbé Auber, correspondant national à Poitiers. M. l'abbé Auber était un des correspondants les plus anciens de la Société.

La comtesse Ouvaroff, présidente de la Société impériale d'archéologie de Moscou et associée correspondante honoraire, fait une communication sur l'architecture et la décoration des églises russes et signale combien l'art oriental (porsan et turc) a eu d'influence sur le style religieux de la Russie au XVII[e] et au XVIII[e] siècle.

Le mémoire de la comtesse Ouvaroff est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, fait la communication suivante :

« Une nouvelle édition de la Notice des Gaules vient d'être publiée par M. Mommsen[1]. Dans les observations préliminaires qu'il a jointes au texte, le savant éditeur exprime l'avis que la Notice est de provenance ecclésiastique, et non d'origine administrative, qu'elle nous donne non la distribution des provinces en cités, mais la distribution des provinces ecclésiastiques en diocèses épiscopaux. Les raisons alléguées en faveur de ce système ne m'ont pas paru convaincantes. Je les reproduis en y répondant à mesure.

« 1° Les plus anciens manuscrits de la Notice sont des « collections canoniques, des *libri canonum.* » — A cela je

1. *Monum. Germ. scriptores antiquissimi*, t. IX, p. 552 et suiv.

répondrai que les *libri canonum* contenaient beaucoup de pièces qui n'étaient pas d'origine ecclésiastique, par exemple des lois impériales, des édits royaux, des catalogues de provinces. Ces catalogues avaient leur utilité pour les relations ecclésiastiques; cela suffisait pour qu'on les insérât dans les collections. Pourquoi la Notice des Gaules, qui s'y trouve avec eux, aurait-elle une origine plus ecclésiastique que la leur?

« 2° La préface de la Notice, dans le manuscrit de Cologne, « le plus ancien de tous, conduit au même résultat, malgré le « mauvais état de son texte. » — *Réponse.* — *a*) Le manuscrit de Cologne n'est pas le plus ancien; celui de Corbie est très généralement considéré comme ayant un âge encore plus respectable. Du reste, il est absolument sûr que le manuscrit de Cologne n'est pas, pour les autres exemplaires, un ancêtre commun. — *b*) La préface qu'il est le seul à contenir est un texte inintelligible, duquel il est impossible de conclure quoi que ce soit. La voici : *Notitia in provincia Galliarum vel Gallicanis decem titulis nominate qualiter statutum aut quantae provinciae vel ad metropolim civitatem urbes per capitulum superius nuncupatae redire aut constitutionis designatae debeant respondere aut rei publicae, ut ordo exposcit pontificum conserventur aut requirantur arbitrio ut antiquitas nulla possit convelli condicione.* — Je ne sais si jamais on parviendra à déchiffrer ce grimoire; pour le moment, je ne vois pas comment on en peut tirer argument pour ou contre l'origine administrative de la Notice.

« 3° Le terme de métropole est un de ceux qui sont venus « d'Orient en Occident avec la religion chrétienne; on le « trouve principalement chez les auteurs ecclésiastiques. » — *Réponse.* — Il est sûr que ce terme grec est antérieur à la propagation du christianisme en Gaule, et même à l'ère chrétienne. Si les auteurs ecclésiastiques l'emploient plus souvent que les autres, c'est qu'ils ont souvent à parler des relations nées de l'organisation des provinces ecclésiastiques; c'est aussi que les éternels conflits de prééminence entre les villes se transportent, à partir du IV^e^ siècle, sur le terrain de la juridiction épiscopale.

« 4° La Notice ne marque pas de métropole pour la pro-
« vince des Alpes Grées et Pennines. Cependant elle avait
« un gouverneur, comme les autres provinces. Cette omis-
« sion s'explique par le fait que cette province n'avait pas de
« métropole ecclésiastique. » — *Réponse.* — L'omission n'est pas sûre; le manuscrit de Cologne et plusieurs autres ont bel et bien *metropolis* avant *civitas Ceutronum* (Tarantaise). Du reste, le cas est tellement particulier qu'il ne prouverait rien du tout. La petite province en question était composée de deux vallées; il est possible que le *praeses* ait résidé tantôt à Martigny, tantôt à Tarantaise, et que de cette indétermination provienne l'omission, si omission il y a, ce qui demeure douteux. — Enfin, il est sûr qu'il n'y avait de métropole ecclésiastique ni à Aix ni à Embrun. Comment se fait-il que la Notice attribue à ces deux villes la qualité de métropoles, alors qu'elle la refuserait à Tarantaise?

« Voilà tout ce que M. Mommsen allègue. On voit qu'il n'y a rien de compromettant pour l'opinion qui attribue à la Notice une provenance purement administrative.

« Voyons maintenant sur quoi se fonde cette opinion.

« 1° Si la Notice était un tableau des évêchés, toutes les localités qui y figurent devraient avoir eu des sièges épiscopaux, et, réciproquement, tous les sièges épiscopaux qui existaient au commencement du v^e^ siècle devraient y être marqués. Or cela n'est pas. On ne connaît pas d'évêques pour les *civitates Diablintum*, *Atrabatum*, *Bononiensium*, *Boiatium;* on n'en connaît pas davantage pour le *castrum Ebredunense*, pour le *castrum Argentariense*, pour le *castrum Raurasense*, pour le *portus Abucini;* j'ai montré ici[1] que l'évêque du *castrum Vindonissense* n'est pas différent de celui de la *civitas Helvetiorum*. Cela fait donc *neuf* localités marquées dans la Notice sans qu'on soit le moins du monde fondé à y voir des sièges épiscopaux.

« Notons maintenant que l'évêché de Nice y manque; or, un évêque de Nice figura, en 381, au concile d'Aquilée; l'évêché ne fut pas réuni à celui de Cimiez avant le milieu

1. *Bulletin*, 1888, p. 193.

du v[e] siècle[1]. Il existait donc au temps où fut rédigée la Notice, c'est-à-dire peu après l'an 400. — Carpentras et Toulon manquent aussi. Or, les évêques de ces deux localités apparaissent en 439 au concile de Riez. Si l'on ne peut assigner une date à l'évêché de Toulon, il est raisonnable de reporter notablement au delà de 439 la fondation de celui de Carpentras[2].

« 2° La distinction du *castrum* et de la *civitas* est administrative et non ecclésiastique. M. Mommsen a paré, il est vrai, à cette difficulté, en disant que la Notice distinguait trois catégories de sièges, ceux des métropolitains, ceux des évêques ordinaires ou de cités, et ceux des évêques de *castra* ou chorévêques. Mais cette dernière catégorie a été absolument inconnue en Gaule avant le VIII[e] siècle; le terme même de chorévêque était étranger à la langue ecclésiastique du pays[3].

« 3° Il n'y a pas coïncidence entre les provinces ecclésiastiques du v[e] siècle et les provinces de la Notice. — La Notice connaît une province des Alpes Grées et Pennines, avec les deux cités de Tarantaise et d'Octodurum; elle connaît aussi, comme provinces distinctes, la Narbonnaise II[e] et les Alpes Maritimes. Or, ces trois provinces n'ont été considérées comme ressorts ecclésiastiques que depuis le concile de Francfort (794). Elles furent comprises jusque-là dans le ressort métropolitain des évêques de Vienne ou d'Arles.

« 4° La Notice a été rédigée en un temps où les évêques de Marseille, d'Arles, de Vienne se querellaient très vivement sur leurs compétences respectives. Elle nous vient des livres de l'église d'Arles; si vraiment elle est de provenance ecclésiastique, c'est au clergé d'Arles qu'elle doit sa rédaction. Comment se fait-il alors qu'elle ne conserve pas trace des conflits qui s'agitaient autour du rédacteur, conflits avec lesquels elle avait un rapport aussi étroit? Le concile de Turin, saisi du litige entre les deux évêques de Vienne et

1. Thiel, *Epp. Rom. Pont.*, t. I, p. 154. Cf. *Mémoires de la Soc. des Antiq.*, 5[e] série, t. III, p. 40 et suiv.
2. *Mémoires de la Soc. des Antiq.*, t. L, p. 360.
3. Concile de Riez (439), c. 3.

d'Arles, leur déclare que celui-là doit l'emporter qui prouvera que sa cité est métropole. Comment expliquer que le clergé d'Arles nous ait conservé, ait même rédigé, et précisément alors, une pièce où on lit, en tête de la province Viennoise : ***Metropolis civitas Viennensium***, où Arles ne se présente qu'à son rang géographique, à l'avant-dernier? Au contraire, on comprend très bien que, le document ayant une provenance administrative, étant connu comme règle des relations civiles, le clergé d'Arles n'ait pas eu l'idée d'y toucher et l'ait conservé tel quel[1].

« 5° Cette distribution de la Gaule en provinces et en cités cadre évidemment avec les relations administratives des environs de l'an 400 ; mais, au point de vue ecclésiastique, elle a quelque chose d'étonnant. Il est aisé de voir, en lisant les décrets synodaux du concile de Turin, combien était peu précise l'idée que l'on se faisait alors en Gaule des circonscriptions provinciales ecclésiastiques[2]. On en était encore à résoudre la question de savoir si l'évêque de Marseille avait ou n'avait pas de juridiction métropolitaine sur les évêques de la II° Narbonnaise. C'est qu'on ne s'était pas encore décidé à prendre la distribution administrative des cités et des provinces pour base des circonscriptions ecclésiastiques. En Gaule on y vint, mais non pas en Italie : les seize ou dix-huit provinces de l'Italie administrative n'eurent longtemps d'autres métropolitains que les évêques de Rome, Milan, Aquilée, Ravenne. Ce dernier siège n'était pas encore métropolitain quand la Notice fut constituée, et peut-être en était-il de même de celui d'Aquilée. Comment concilier cette origine tardive, cette application incomplète du régime métropolitain, en Italie et en Gaule, avec un état des sièges et des provinces tel que nous le présenterait la Notice, peu après l'an 400 ?

1. Cette idée lui vint plus tard, une fois l'empire disparu avec son système de diocèses et de provinces. Tout un groupe de manuscrits arlésiens, postérieur aux plus anciennes rédactions du texte, nous présente la Notice remaniée d'après les droits ou prétentions du siège d'Arles. Cf. Mommsen, *l. c.*, p. 582.

2. Sur ce point, voyez mon étude sur ***la Primatie d'Arles***, dans le tome LII (1892) de nos ***Mémoires***.

« Ainsi la Notice n'est d'accord ni avec l'état des sièges épiscopaux ni avec leur groupement en provinces ecclésiastiques au moment où elle a été rédigée. Sa terminologie n'est pas conforme à celle de l'Église. Sa rédaction n'offre pas la moindre trace des conflits au milieu desquels elle serait née; sa teneur générale est inconciliable avec l'histoire des institutions religieuses en Gaule aux environs de l'an 400. Ce n'est donc pas un document ecclésiastique, c'est un document administratif, analogue à ce que furent plus tard le Synecdème d'Hiéroclès pour l'empire de Justinien et la Description de Georges de Cypre au temps de l'empereur Maurice. »

M. Longnon appuie l'argumentation de M. l'abbé Duchesne.

M. A. Boutroue, associé correspondant national, présente à la Société des Antiquaires de France la photographie d'armes conservées dans la sacristie de la grande mosquée de Kairouan. Cette photographie a été faite sur des clichés qui lui ont été envoyés par M. Monlezun, chef de bataillon du 4e régiment de tirailleurs indigènes et commandant d'armes à Kairouan. Il donne sur les armes quelques explications qui lui ont été, en grande partie, fournies par M. Giraud, conservateur du Musée archéologique de Lyon.

Ce trophée consiste en trois casques, accompagnés des débris d'une arbalète et d'une cotte de mailles.

Tous ces objets sont très ordinaires, sans aucune valeur artistique, et n'offrent quelqu'intérêt qu'à cause du lieu où ils sont conservés.

On avait dit qu'ils pouvaient avoir été enlevés par les Sarrasins en 1270 sur les compagnons de saint Louis, ou bien en 1535 sur l'armée de Charles-Quint, lors de son expédition contre Tunis.

Aucune de ces suppositions n'est fondée. L'arbalète et la cotte de mailles paraissent être de la seconde moitié du XVIe siècle; il en est de même d'un casque avec la pointe en ergot, connu généralement sous le nom de *Morion pointu à l'espagnolle*, qui a été en faveur dans toute l'infanterie à la même époque.

Des deux autres casques, l'un est une imitation lointaine et barbare de la *bourguignotte*, et l'autre une calotte de fer semblable à la *secrète* que mettaient les lansquenets sous leurs larges bérets et chapeaux tailladés; à raison de sa hauteur, celle-ci doit avoir été portée d'une façon apparente. Elle pourrait être du XIVe siècle, mais on est surpris de ne pas voir les amorces ou trous auxquels s'attachait la garniture de mailles qui devait couvrir les épaules et une partie du corps.

Ces casques ont coiffé des combattants d'un ordre inférieur, et rien ne les destinait à l'honneur excessif qui leur a été fait.

Suivant une tradition, des armes plus précieuses, prises sur les chevaliers de l'armée de saint Louis, auraient été suspendues aux murs de la grande mosquée; mais, si on doit ajouter foi à cette tradition, il faudrait supposer que ces armes ont été enlevées en 1881, lors de l'entrée de nos troupes à Kairouan, par de pieux musulmans, qui les auraient transportées à Tripoli ou les conserveraient chez eux jusqu'au jour où le départ des *Roumis* leur permettra de les suspendre de nouveau dans la mosquée sainte.

Séance du 30 Novembre.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Atti delle reale Accademia dei Lincei, année CCLXXXIX, classe di scienze morali, storiche e philologiche, série IV, t. X, part. 2. Rome, 1892, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 2e série, t. XV. Béziers, 1892, in-8°.

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, série V, t. I, fasc. 9. Rome, 1892, in-8°.

Revue africaine, n° 206. Alger, 1892, in-8°.

The architectural record, t. II, n° 2. New-York, 1892, in-8°.

BARR FERREE. *Comparative architecture*. New-York, 1892, in-8°.

Travaux.

M. Michon, associé correspondant, lit un mémoire faisant suite à celui de M. Ch. Ravaisson-Mollien sur des socques à charnière de l'antiquité grecque et étrusque. Il cite particulièrement trois paires de sandales, dont l'une a été trouvée à Cevetri, la seconde en 1885 au lac Bolsena, la troisième à Mazabotto en 1888. Cette dernière, ayant appartenu à une jeune fille, est semblable à celle du Louvre, principalement par la charnière placée au milieu de la semelle en bois. Ces sandales, d'après M. Michon, étaient employées en Étrurie, mais surtout en Grèce.

Le mémoire de M. Michon est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Guillaume, membre résidant, lit une lettre de M. Édouard Blanc, relative à ses voyages dans la Kashgarie, le Pamir et la Sibérie méridionale.

Séance du 7 Décembre.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Annales des sciences psychiques, 2e année, mai-juin 1892. Paris, 1892, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat. 13e année, n° 23. Paris, 1892, in-8°.

— ***de la Société d'études des Hautes-Alpes***, 2e série, n° 4. Gap, 1892, in-8°.

— ***de la Société industrielle de Mulhouse***, novembre 1892. Mulhouse, in-8°.

Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, première année, fasc. VII et X. Paris, 1891, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, XIe année, n° III. Trèves, 1892, in-8°.

Chevalier (Mgr Casimir). *Le plan primitif de Saint-Martin de Tours*. Paris, in-8°.

Soigny (Adrien). *Histoire des ordres dans l'architecture*. Paris, 1892, in-4°.

Prou. *Introduction au catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*. Paris, 1892, in-8°.

Schmidt. *Herrade de Landsberg*. S. l. n. d., in-8°.

Vallette (René). *La levée des foires concédées à Foussay par Henri IV*. In-8°.

M. S. Berger, en présentant l'ouvrage de M. C. Schmidt sur *Herrade de Landsberg* (s. l. n. d., 59 pages), attire l'attention de la Société sur ce remarquable travail, tel que pouvait seul le faire le savant qui a consacré une vie de quatre-vingts ans à l'étude de la littérature et des monuments de l'Alsace. C'est la monographie du célèbre *Hortus deliciarum*, brûlé à Strasbourg le 24 août 1870. M. Schmidt conteste le nom de Landsperg à son auteur, Herrade, comme il a déjà enlevé à Erwin le nom de Steinbach. Ce livre est un exemple de ce que les Alsaciens ont su faire pour l'histoire de leur pays.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau et des commissions pour l'année 1893.

Sont élus :

Président : M. l'abbé L. Duchesne.

1er *vice-président :* M. de Boislisle.

2e *vice-président :* M. d'Arbois de Jubainville.

Secrétaire : M. E. Molinier.

Secrétaire-adjoint : M. Lecoy de la Marche.

Trésorier et Bibliothécaire-archiviste : M. Prou.

M. L. Courajod, membre sortant de la Commission des impressions, est réélu.

M. R. de Lasteyrie, président sortant, est élu membre de la Commission des fonds, en remplacement de M. G. Schlumberger, membre sortant.

Travaux.

Au nom de la Commission des fonds, M. Corroyer lit un rapport favorable sur les comptes présentés par M. Guillaume, trésorier de la Société.

Des remerciements sont votés à l'unanimité au trésorier.

MM. Müntz et l'abbé Duchesne posent la candidature de la comtesse Lovatelli, membre de l'Académie des Lincei, au titre d'associé correspondant étranger honoraire.

L'examen de cette candidature est renvoyé à la Commission administrative.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Babelon lit un rapport favorable sur la candidature de M. Farcinet au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Farcinet, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à la Roche-sur-Yon, Vendée.

M. Collignon, membre résidant, présente la photographie d'une tête en marbre du Musée de Cherchell, qui lui a été communiquée par M. Gauckler, inspecteur chef du service des antiquités à Tunis. Cette tête, trouvée dans les fouilles de M. Gauckler, est encore inédite[1]. Elle offre une nouvelle et intéressante réplique d'un type bien connu, d'où dérivent la statue désignée sous le nom d'Apollon Choiseul-Gouffier, celle du soi-disant Apollon sur l'Omphalos, trouvée en 1862 dans le théâtre de Dyonysos à Athènes, celles du Musée du Capitole[2], enfin deux statues du Palais Torlonia et du Musée des Offices. Outre ces statues plus ou moins restaurées, on connaît aussi un certain nombre de têtes qui

1. La date de la trouvaille est trop récente pour que M. Waille ait pu signaler ce morceau dans sa monographie des monuments de Cherchell : *De Caesareae monumentis*, 1891. M. Gauckler se propose de le publier dans le Catalogue du Musée de Cherchell, dont il a entrepris la rédaction.

2. Helbig, *Die œffentl. Sammlungen in Rom*, n° 506.

appartenaient à des statues du même type, et qui ont été énumérées par Th. Schreiber[1]. Les plus importantes sont la tête du British Museum trouvée à Cyrène[2], et une autre tête du même Musée, conservée autrefois à Ventnor (île de Wight) dans un cottage appartenant à sir Richard Worsley, qui avait sans doute rapporté de Grèce ce fragment de sculpture[3].

On retrouve dans la tête de Cherchell tous les traits essentiels du type de la statue Choiseul-Gouffier et de la réplique athénienne ; la forme de la coiffure, caractérisée par les deux tresses qui se nouent au-dessus du front, et où l'on reconnaît sans peine le *crobylos ;* le mouvement des boucles qui encadrent le front, le type juvénile du visage, le dessin de la bouche, aux coins légèrement abaissés. Mais, si on la compare à la tête de la statue Choiseul-Gouffier, on note des différences d'exécution assez sensibles. Autant qu'on peut en juger par une photographie, la masse des cheveux qui ombragent le front est moins épaisse et dessine moins régulièrement le triangle. Les yeux sont moins bridés entre les paupières et plus ouverts, le menton moins fort, et l'expression de sévérité de la bouche est ici comme détendue. Il semble que la copie de Cherchell soit plus voisine de celle d'Athènes que de la réplique Choiseul-Gouffier, et c'est avec la tête de Cyrène qu'elle offre encore le plus d'analogie pour le caractère de l'exécution, où l'on observe une certaine tendance à atténuer l'archaïsme du modèle.

Sans prétendre que les statues de Cherchell soient exactement contemporaines du règne de Juba II, le pupille d'Auguste, on peut admettre qu'un bon nombre d'entre elles relèvent du I^er^ siècle avant notre ère et appartiennent à cette époque d'éclectisme où, à côté des types hellénistiques, l'école de Pasitélès remet à la mode le style des maîtres de transition du v^e^ siècle. La tête de Cherchell doit, suivant toute vraisemblance, prendre place dans ce groupe. Ce docu-

1. *Mittheil. Athen.*, IX, 1884, p. 239.
2. Murray, *Greek sculpture*, I, 2^e^ édit., p. 236, fig. 60.
3. A.-H. Smith, *Catalogue of sculpture*, I, p. 87, n^o^ 211.

ment nouveau ajoute une certaine force à l'opinion suivant laquelle les sculpteurs du Ier siècle av. J.-C. auraient multiplié les répliques d'un original très célèbre, très populaire, où l'on a quelques raisons de reconnaître une œuvre de Calamis.

M. Prou, membre résidant, présente de la part de M. Paul Lecesne, conseiller de préfecture à Arras, deux photographies de la porte d'Hagerue, à Arras, récemment démolie. Cette porte était située à l'extrémité de la rue des Capucins. Depuis longtemps elle n'était plus visible, étant enfouie dans la courtine des fortifications modernes. Le démantèlement d'Arras l'a rendue à la lumière, mais pour quelques semaines seulement. La situation toutefois permettait de la conserver; le conseil municipal, craignant les frais de restauration et même d'entretien, plutôt que de la laisser tomber, ce qui eût demandé de longues années, a préféré devancer l'œuvre du temps et l'a fait sauter à la mine, le 11 octobre dernier.

La Société s'associe aux sentiments de regret qu'a provoqués cette destruction parmi les archéologues d'Arras.

M. de Lasteyrie fait observer que cette porte remonte probablement au XIVe siècle.

Séance du 14 Décembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, t. XXXI. Nantes, 1892, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1892, n° 2. Amiens, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, 2e série, n° 6. Semur, 1892, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, t. XCIII. Bonn, 1892, in-8°.

Marsaux (l'abbé). *Notes d'un voyage en Touraine*. Paris, 1892, in-8°.

Porte d'Hagerue à Arras.

Correspondance.

M. A. Franks, conservateur au Musée Britannique, écrit pour remercier la Société de l'avoir élu associé correspondant étranger.

M. l'abbé Perrin, présenté par MM. E. Babelon et Samuel Berger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Besançon. Le Président désigne MM. Ulysse Robert, de la Noë et Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le 3e fascicule du *Bulletin* de l'année 1892.

M. Paul Durrieu, membre résidant, fait une communication au sujet de la généalogie de Jean Jouvenel des Ursins et démontre que les prétentions de la famille française des Ursins de descendre des Orsini ne peuvent pas être rejetées à priori, mais ont tout au moins un caractère de vraisemblance très accusé.

M. Molinier, membre résidant, présente à la Société un pion d'échiquier en ivoire du XIe siècle, offert au Musée du Louvre par M. Charles Stein, et s'applique à démontrer, en le comparant avec différents monuments, que cet ivoire a été sculpté en Espagne.

Séance du 21 Décembre.

Présidence de M. le comte R. DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, 1892, 4e série. *Classe di scienze morale, storiche e filologiche*, t. X, 2e partie. — *Notizie degli scavi*, août 1892. In-4°.

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, octobre 1892.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre 1892. In-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, t. XXII, 5e livr. Vienne, 1892, in-4°.

ESPÉRANDIEU. *Note sur deux sarcophages romains découverts en Tunisie près de Teboursouk*. Paris, 1892, in-8°.

GUIGHARD (l'abbé A.). *La cité gallo-romaine de Grozon*. Lons-le-Saulnier, 1892, in-8°.

RUELLE (Ch.-Em.). *Alexandre d'Aphrodisias et le prétendu Alexandre d'Alexandrie*. Paris, 1892, in-8°.

— *Le papyrus musical d'Euripide*. Paris, 1892, in-8°.

— *Problèmes musicaux d'Aristote*, traduction française avec commentaire perpétuel. Paris, 1891, in-8°.

TAMIZEY DE LARROQUE. *Les correspondants de Peiresc. Boniface Borrilly. Lettres inédites écrites d'Aix à Peiresc*. Aix, 1890, in-8°.

VALLENTIN (Roger). *Du degré d'instruction du personnel des monnaies d'Avignon et de Villeneuve-lez-Avignon à la fin du XVIe siècle*. Bruxelles, 1892, in-8°.

— *Du mode de nomination des prévôts généraux de la monnaie d'Avignon*. Genève, 1892, in-8°.

— *Du prétendu monnayage des barons de Merouillon*. Valence, 1892, in-8°.

— *Marques de la confrérie du Saint-Esprit de l'aumône de la rue de l'Épicerie et de l'aumône générale d'Avignon*. Bruxelles, 1892, in-8°.

— *Observations sur le monnayage des évêques de Gap*. Gap, 1892, in-8°.

— *Un atelier monétaire à Courthezon* (1270). Avignon, 1892, in-8°.

Travaux.

La Société décide qu'elle se fera représenter à la cérémonie organisée pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de la naissance de M. Pasteur et délègue à cet effet les membres du Bureau qui ne font pas partie de l'Institut.

M. Ulysse Robert, membre résidant, lit un mémoire de M. l'abbé Perrin, professeur au grand séminaire de Besançon, sur l'archéologie religieuse en Franche-Comté.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, fait, au nom de M. Naëf, associé correspondant national, la communication suivante :

« M. Alb. Naëf, architecte au Havre, qui depuis plusieurs années étudie l'église de Graville-Sainte-Honorine, a fait dans ce lieu une découverte importante au mois d'août dernier.

« Il s'agit d'un *ustrinum* gallo-romain, situé sous le transept nord et le collatéral sud de l'église de Graville. Le foyer, conservé seulement en partie, contenait encore une épaisse couche fortement tassée et compacte de cendres, de charbon de bois, de petits fragments d'ossements humains incomplètement brûlés, et un peu de cendre très blanche, que l'analyse a prouvé être de la cendre humaine.

« L'ensemble de l'*ustrinum* est creusé dans le roc. Les parois, qui n'ont qu'un mètre de hauteur, ont dû être entièrement revêtues d'un parement en petit appareil. Ce parement a été partout démoli lors des inhumations faites au moyen âge; il n'est conservé qu'en partie. Cependant, on retrouve par-ci par-là, dans les anfractuosités du roc, des fragments de vieux mortier rouge, plus dur que la pierre, et identique à celui qui relie les pierres du parement encore en place.

« On peut reconnaître le foyer proprement dit, dont la longueur est de $2^{m}30$ et la largeur de 1 mètre. Son extrémité ouest, taillée dans le roc, permet d'en reconstituer la largeur primitive. En effet, la moitié seulement de ce foyer subsiste encore; toute la partie nord a été bouleversée pour les inhumations postérieures. Au moyen âge on s'est servi de cette sorte de caveau tout creusé dans le roc pour y enterrer, et, si la moitié du foyer située au sud a été conservée, c'est qu'elle se trouvait heureusement protégée sous les quelques grosses marches qui conduisent du collatéral au transept, dont le niveau est plus élevé. Au sud, la ligne

de démarcation du foyer est simplement formée par de la terre tassée, qui constitue une sorte de petit mur durci par le feu.

« Une sorte de canal, de 0m35 de large, est bordé de blocs pris dans le rocher même; M. Naëf pense qu'on devait simplement rassembler en cet endroit les cendres que l'on retirait par l'entrée du foyer.

« Enfin, à l'extrémité nord, on remarque deux ou trois marches, taillées dans le roc : c'est par là qu'on accédait au foyer. Ces marches sont bien usées et détériorées par les coups de pioche donnés au moyen âge, mais cependant encore reconnaissables.

« Nous avons dit que le foyer avait pour fond le roc. Pour dresser la partie est et la rendre horizontale, on l'a nivelée, au moins en partie, au moyen d'une sorte de blocage grossier, formé de fragments du rocher reliés par du mortier rouge. Il se pourrait que la partie supérieure du blocage ait été revêtue autrefois d'un de ces bétons romains comme on en remarque fréquemment dans le pays. Toutefois M. Naëf ne donne cette opinion que comme une hypothèse, mais très admissible.

« L'exploration n'a pas fait découvrir d'autre objet qu'une petite épingle de bronze. Dans la masse compacte des cendres se trouvait une moitié de tibia, calcinée et noircie, et entourée encore du charbon de bois qui l'avait brûlée.

« On sait cependant que, à quelques mètres seulement de l'*ustrinum*, dans le collatéral sud du chœur de l'église, les chanoines, en enterrant leurs prieurs, trouvèrent des urnes renfermant des cendres et des fragments d'os humains à moitié brûlés. Les dernières trouvailles de ce genre sont mentionnées par Dubocage de Bléville et furent faites en sa présence, en 1748 et 1756.

« L'an dernier, M. Naëf, fouillant dans la même chapelle, retrouvait les sépultures des prieurs, dont la plupart étaient encore revêtus de leurs ornements sacerdotaux. Les urnes avaient disparu, ôtées sans doute par les chanoines. Mais, en criblant la terre, M. Naëf trouva de très petits fragments d'os humains, fortement calcinés. N'était-ce pas une confir-

mation des faits rapportés par Dubocage de Bléville, confirmation changée maintenant en certitude par les récentes découvertes?

« Ajoutons qu'à peu de distance de l'église, l'abbé Cochet trouvait, dès 1840, le commencement d'un vaste cimetière gallo-romain qui couvrait le versant de la colline. En 1866, lors de l'établissement d'une route, on a pu suivre le prolongement de ce cimetière, et on découvrait plus de cent urnes funéraires renfermant des cendres et des ossements imparfaitement brûlés. Enfin, pendant l'hiver de 1890-1891, en déracinant des arbres sur le sommet de la colline, dans le prolongement dudit cimetière, on a trouvé encore une vingtaine d'urnes, la plupart brisées en menus morceaux par les racines et par le poids des terres. Quelques-unes cependant, mieux conservées, ont été déposées au Musée archéologique du Havre par les soins de M. Naëf. Ces urnes renfermaient, avec les vases de verre carrés, des cendres mélangées aussi d'ossements humains incomplètement incinérés; ce qui permet, selon toute probabilité, de dater du IIIe siècle, et les sépultures, et aussi l'*ustrinum* qui les alimentait. »

Séance du 28 Décembre.

Présidence de M. le comte R. DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique, septembre-octobre 1892.

Bulletin critique, 15 décembre 1892. Paris, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1893, 1re livraison.

GAIDOZ (Henri). *Un vieux rite médical. Opuscule offert à Anatole de Barthélemy pour fêter le cinquantième anniversaire de son élection comme membre de la Société des Antiquaires de France*, le 9 mai 1842. Paris, 1892, in-12.

PITT-RIVERS (lieutenant-général). *Excavations in Bokerly and Wansdyke, Dorset and Wiltsshire*. T. III, 1892, in-4°.

M. le Président offre, de la part de l'auteur, M. Gaidoz,

membre résidant, un opuscule intitulé *Un vieux rite médical*, dédié à M. A. de Barthélemy pour fêter le cinquantième anniversaire de son élection comme membre de la Société des Antiquaires de France, et s'associe, ainsi que ses confrères, aux intentions de l'auteur.

M. le baron de Baye, membre résidant, dépose sur le bureau un ouvrage du général M. Pitt-Rivers :

« Le général Pitt-Rivers, votre associé correspondant en Angleterre, m'a chargé d'offrir à la Société un volume qui forme la troisième partie de ses remarquables travaux archéologiques dans les comtés de Dorset et de Wiltsshire. Les deux premiers volumes, dont il vous a également fait hommage, forment en quelque sorte l'introduction de celui que je dépose sur le bureau. Vous trouverez dans celui-ci :

« La description des objets romains trouvés à Wansdyke et à Bokerly;

« L'étude détaillée des diverses poteries recueillies dans les gisements explorés;

« Plusieurs planches fort remarquables représentant les monnaies romaines en argent trouvées près de Handley.

« La partie anthropologique de ce bel ouvrage est due à M. Carson.

« Les nombreux et précieux objets exhumés par le général Pitt-Rivers sont conservés dans son musée de Farnham. »

Travaux.

Au nom de M. Siennicki, associé correspondant à Varsovie, M. Guillaume, membre résidant, offre à la Société cinq planches représentant des clefs, serrures, cadenas et verrous intéressants pour l'histoire de la serrurerie aux XV^e^ et XVII^e^ siècles; ces œuvres d'art font partie de la collection de notre correspondant.

M. Émile Molinier, membre résidant, présente à la Société une plaque en cristal de roche gravée qui vient d'être acquise par le Musée du Louvre. Ce monument, de facture allemande,

reproduit presque textuellement une gravure de Martin Schöngauer et paraît remonter à la fin du xv[e] siècle.

Le vicomte de Caix de Saint-Aymour, associé correspondant national, présente une série de lécythes funéraires trouvés à Érétrie et étudie la technique de plusieurs d'entre eux dont la couverte est d'un blanc jaunâtre et dont certains détails, et notamment les chairs nues des personnages figurés, ressortent en couleur opaque d'un blanc laiteux sur le fond, tandis que plusieurs parties du dessin sont rehaussées d'une teinte plate de noir vernissé. M. de Caix de Saint-Aymour croit voir dans ces lécythes le produit d'un art intermédiaire entre les vases à fond blanc ou gris, très improprement appelés « vases de Locres, » et les vrais lécythes blancs attiques.

Le mémoire du vicomte de Caix de Saint-Aymour est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Max. Collignon, membre résidant, revenant sur cette communication, fixe la date de la fabrication des lécythes d'Érétrie vers le milieu du v[e] siècle.

M. Eugène Müntz, membre résidant, fait une longue communication sur les mosaïques des premiers siècles de l'ère chrétienne et sur les particularités qu'elles présentent au point de vue de la technique.

M. E. Michon, associé correspondant national, fait connaître à la Société deux miroirs grecs en bronze récemment acquis par le Musée du Louvre, dont ils viennent compléter la riche collection, et qui nous aident à suivre le développement du type qui fut définitivement adopté vers le milieu du v[e] siècle pour les pieds de miroirs.

« Le disque du premier de ces miroirs, trouvé à Hermione, est supporté par une colonne ionique posée sur une base circulaire et surmontée d'une palmette richement travaillée que couronne un sphinx accroupi. La colonne, dont on trouve déjà le chapiteau employé dans les manches égyptiens, semble avoir été très anciennement adoptée par les Grecs comme pied de miroir; l'extrémité d'une colonne en bois,

notamment, se voit encore adhérente au disque d'un miroir du Louvre provenant d'Anthédon. L'existence, d'autre part, au Louvre, d'un miroir dont le manche est formé par une figurine de femme plate et de profil, de travail fort archaïque, découpée dans une lame de bronze, atteste qu'antérieurement au miroir posé debout les Grecs ont fait usage du miroir à poignée. Mais l'isolement de cet exemplaire unique semble prouver que la mode en fut de courte durée. L'on est tenté de croire par suite, lorsqu'on recherche les raisons du changement qui s'effectua, que le rapprochement de la colonne a pu contribuer à faire redresser les statuettes de femme de ronde bosse qui constituent les pieds de miroirs postérieurs et à leur faire donner une base, de manière à les transformer en véritables supports.

« Le second miroir acquis par le Louvre provient également d'Hermione et forme un meuble complexe, dans lequel au miroir lui-même s'unit un flacon à parfums; flacon et miroir sont reliés l'un à l'autre par une chaînette. La statuette qui supporte le disque est du plus beau style. Coiffée du cécryphale, qui enveloppe la chevelure et laisse à peine entrevoir un coin des bandeaux encadrant le front, elle porte le chiton sans manches, à bord supérieur retombant. Le geste est resté le même que dans les exemplaires plus anciens, la main droite soutenant la colombe, la gauche relevant la draperie, mais les bras s'échappent nus dès l'épaule, et de là une simplicité plus grande dans la chute de l'étoffe. Seuls les plis formés par la jambe gauche se rassemblent dans la main, et, dans l'intervalle des jambes légèrement entr'ouvertes, apparaissent en avant et en arrière les longues cannelures verticales qui donnent à la draperie son aspect nouveau. Le miroir marque la transition entre la première série des miroirs à pied, dont les statuettes se rattachent, au moins par le caractère de la draperie, aux statues de l'Acropole, et les miroirs, beaucoup plus nombreux, dont le pied est formé par une statuette de femme de type dorien. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, dit qu'il a reçu

du R. P. Delattre, chapelain de Saint-Louis de Carthage, une lettre lui annonçant la découverte à Carthage de l'inscription d'un *flamen divi Augusti* malheureusement incomplète. Le nom mutilé du *flamen* paraît être ... MVS· CIOSANVS.

Le P. Delattre informe aussi notre confrère que les fouilles de la colline de Saint-Louis, si intéressantes comme résultats positifs, sont suspendues depuis plusieurs mois faute de ressources.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1892.

I.

Renseignements généraux.

Pages

Bureau de la Société pour l'année 1892. 5
Membres honoraires 6
Membres résidants. 8
Associés correspondants nationaux classés par départements. 13
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger. 32
Associés correspondants étrangers 32
Sociétés savantes avec lesquelles la Compagnie est en correspondance 36
Associés correspondants nationaux classés par ordre alphabétique 43
Discours de M. E. Corroyer, président sortant . . . 51
Le dîner de la Société des Antiquaires de France . . 57
La Compagnie est invitée à se faire représenter au quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique . 65
Le prêt des livres accordé aux associés correspondants. 118
Modifications au règlement relatives aux associés étrangers 118
Don à la bibliothèque de la Compagnie. 123
Rapport annuel du trésorier sur la situation financière de la Compagnie. 171

Liste des départements où la Compagnie n'a pas de correspondants 173
La Compagnie est invitée à prendre part à l'Exposition de Chicago 177
Envoi du programme du Concours d'archéologie de Barcelone pour 1897. 194
Envoi du programme des prix que doit décerner la Société industrielle de Mulhouse en 1893 194
Le Ministère de l'Instruction publique envoie le programme du Congrès des Sociétés savantes 210
La Société se fait représenter à la cérémonie destinée à célébrer la soixante-dixième année de Pasteur . . 262

II.

Index par noms d'auteurs.

Arbois de Jubainville (d'). Élu 2e vice-président . . 255
Auber (L'abbé), A. C. N. Sa mort 247
Babelon (E.), M. R. Améthyste gravée ayant appartenu à Paul II 64
— Observation sur une monnaie à l'effigie de Poppée. 78
— Monnaie de la collection de Luynes frappée en Perse. 121
— Récentes acquisitions du Cabinet de France . . . 152
— Monnaies perses de Memnon le Rhodien 167
— Fouilles du chanoine Maugère à Champigny-lez-Langres. 216
Bapst (G.), M. R. Bustes et statuettes du grand Condé par Coyzevox. 69
— Observation sur des fibules mérovingiennes en or . 82
— Ballets royaux au XVIe siècle 103
Barrière-Flavy, A. C. N. Antiquités mérovingiennes. 162
Barthélemy (A. de), M. H. Vue d'ensemble sur le monnayage gaulois 80
— Hommage d'ouvrages de MM. Pilloy, 108; Vaissière, 117.
Baye (Baron J. de), M. R. Observation sur des fibules mérovingiennes en or 82

— Carreaux vernissés champenois 94
— La nécropole de Mouranka 128, 136
— Antiquités mérovingiennes de l'ouest et du midi de la France 162
— Hommage d'ouvrages de MM. Goblet d'Alviella, 61; Beaucorps, 136; Pitt-Rivers, 266.
Berger (Samuel), M. R. Élu membre résidant . 130, 158
— Le *Pentateuque* à peintures de Tours appartient-il à l'art espagnol? 167
— Influence de l'art chrétien des Grecs sur l'art allemand du moyen âge 234
— Hommage d'un ouvrage de M. Schmidt. 255
Bertrand (A.), M. H. Fibules mérovingiennes en or . 82
— Élu membre honoraire 94, 123, 128
Beurlier (l'abbé E.), A. C. N. Fragment de poterie représentant une tauromachie 64
Blanchet (Adrien), A. C. N. Antiquités romaines trouvées à Saint-Honoré-les-Bains 115
— Bas-reliefs de Varhely représentant le dieu au marteau 139
Blant (Edmond Le), M. H. Observation sur l'abréviation IHS 125
Boislisle (A. de), M. R. Élu 1er vice-président . . . 255
Bordeau, A. C. N. 65, 79
Bougot, A. C. N. Sa mort 210
Bouillet (l'abbé), A. C. N. Couverture d'évangéliaire du trésor de Conques 115
— Ustrinum gallo-romain à Graville-Sainte-Honorine. 263
Boullaye (E. de la), A. C. N. Sa mort. . . . 177, 202
Boutroue, A. C. N. Émail peint du Limousin . . . 136
— Armes conservées dans la mosquée de Kairouan. . 252
Cagnat (R.), M. R. Élu membre résidant 60
— Inscription taurobolique de Maktar 94
— Inscriptions romaines d'Espagne 148
— Inscriptions trouvées en Bourgogne 161
Caix de Saint-Aymour (Vicomte de), A. C. N. Lécythes blancs découverts à Érétrie 267
Carton (Dr), A. C. N. 62, 79, 105

Castan (E.), A. C. N. Sa mort. 177
Champoiseau, A. C. N. 157, 234
Chassaing, A. C. N. Sa mort 158
Chatellier (Paul du), A. C. N. Statuette de la déesse Épona 83
Chaverondier, A. C. N. Son éloge funèbre 54
Collignon (M.), M. R. Nécropoles du Fayoum . . . 79
— Observation sur des bandes en bronze repoussé . . 152
— Tête de l'ancienne école attique, de la deuxième moitié du vi^e^ siècle, acquise par le Musée du Louvre. 170
— Tête d'Apollon du Musée de Cherchell 256
— Observation sur les lécythes trouvés à Érétrie . . 267
Collingwood-Bruce, A. C. E. Sa mort 130
Corroyer (Ed.), M. R. Discours prononcé en sortant de la présidence 51
— Rapport sur les comptes présentés par le trésorier . 256
Courajod (L.), M. R. Fibules mérovingiennes en or . 82
— Ornement mérovingien emprunté à l'art syrien . . 156
— Tombeau de Clément II 160
— Origines des styles romans 163
— Crypte de Sainte-Reine à Flavigny 174
— Réélu membre de la Commission des impressions . 255
Croizier (marquis de), A. C. N. 234
Delaborde (H.-F.), M. R. Vasque monolithe de l'abbaye de Saint-Denis 238
Delattre (Le R. P.), A. C. N. Épitaphe d'un soldat de la legio III Aug. 103
— Inscription romaine de Carthage 268
— Fouilles de la colline de Saint-Louis. 269
Deloche, M. H. Peigne de l'époque barbare trouvé près de Chartres 159
Duchesne (L'abbé L.), M. R. Légende de saint Martial et de sainte Valérie. 102
— Basilique chrétienne de Tipaza 111
— Hymne du roi Robert. 116
— Influence de l'antiquité sur l'art du moyen âge . . 164
— La Notice des Gaules est un document d'origine administrative 247

— Élu président 255
Durand (Vincent), A. C. N. Roues symboliques avec le monogramme du Christ 119
Durand-Gréville, A. C. N. 62, 79
— Sur les vases grecs antiques, le rouge n'est souvent qu'un dérivé de la couleur noire primitive 93
— Fresques antiques de la Farnésine 102
Durrieu (Paul), M. R. Miniature représentant le roi Louis XI 63
— Manuscrit portant la signature du miniaturiste Hugonnet 72
— Observation sur des fibules mérovingiennes en or . 83
— Le peintre Jean Foucquet à Rome 116, 136
— Les *colonnae vitineae* de Jérusalem 116
— Observation sur un émail peint limousin 136
— Influence de l'antiquité sur l'art du moyen âge . . 163
— Manuscrit du *Livre du cœur d'amours* conservé à Vienne 170
— Observation sur une harpe en ivoire du XIV^e^ siècle . 173
— Gravure originale de Mair, de Landshut, au Musée du Louvre 201
— Influence de l'art chrétien des Grecs sur l'art allemand au moyen âge 234
— Généalogie de Jean Jouvenel des Ursins 261
— Hommages d'ouvrages de MM. Destrée, 90; l'abbé Marcel, 237.
Espinasse-Langeac (Vicomte de l'), A. C. N. . . . 227
Fabre. Note relative aux observations de M. l'abbé Batiffol sur les bulles du pape Calixte II 112
Farcinet, A. C. N. 238, 256
Flouest (Ed.), M. R. Son éloge funèbre 53
Franks. Élu correspondant honoraire 227, 261
Frossard (Le pasteur), A. C. N. Usages anciens des Basses-Pyrénées. 105
Gaidoz (H.), M. R. Patère phénicienne trouvée à Palestrina. 155
— Origine de la rosace et de la roue à six rais . . . 156
— Représentation de la déesse Angerona 170

— Observation sur les enceintes vitrifiées 232
Gauckler (P.), A. C. N. 246
Geymüller (Baron de), A. C. E. Observation sur une miniature de Jean Foucquet. 136
— Plans de l'église Saint-Severus de Boppard, près Coblentz 145
— Influence de l'antiquité sur l'art du moyen âge . . 163
Gourjault (Comte Olivier de), A. C. N. Son éloge funèbre 54
Guerlain, A. C. N. 79
Guichard (L'abbé), A. C. N. Fouilles exécutées à Grozon (Jura) 105
— Statuette égyptienne de l'époque saïte 118
Guillaume (E.), M. R. Rapport annuel sur la situation financière de la Compagnie 171
— Planches représentant des objets de ferronnerie de la collection Siennicki. 266
Helbig (Wolfgang). Élu correspondant honoraire. 227, 246
Héron de Villefosse (Antoine), M. R. Le comte de Niewerkerke et la Société des Antiquaires de France. 65
— Statuette de la déesse Épona 83
— Épitaphe d'un soldat de la *legio III Aug.* 103
— Travaux de la Société de la Diana 121
— Inscriptions latines d'Aumale (Algérie). 132
— Antiquités découvertes près de Narbonne 146
— Statuettes antiques trouvées dans le Finistère . . 169
— Pièce d'applique antique. 170
— Mosaïque de Sousse représentant le labyrinthe de Crète. 177
— Épitaphe romaine des environs de Nîmes 182
— Épitaphe d'un *beneficiarius* provenant d'Égypte . . 183
— Observation sur la situation du mont Pappua. . . 187
— Le sacrifice d'Iphigénie sur une mosaïque d'Espagne. 188
— Document relatif à l'entrée de Charles VIII à Rouen. 211
— Inscriptions africaines du Musée d'Autun 214
— Inscription gravée sur un bas-relief trouvé à Varhély 233
— Vase chrétien en argent provenant d'Émèse (Syrie). 239

— Inscription romaine de Carthage 268
— Hommage d'ouvrages de MM. Espérandieu, 118; Tamizey de Larroque, 168.
Hirschfeld (Otto). Élu correspondant honoraire . 227, 246
Homolle, M. R. Fouilles de Delphes. 136
— Bas-reliefs grecs de la collection du duc de Loulé à Lisbonne 178
Jadart, A. C. N. Mosaïque récemment trouvée à Reims. 213
Janssens (Comte de), A. C. N. 135, 138
Jousset, A. C. N. Sa mort 210
Kirpitchnikov. Iconographie de la Vierge 72
Laigue (L. de), A. C. N. Nécropole phénicienne de Cadix 78
— Inscription romaine de la province de Cadix . . . 86
— Inscriptions romaines de Cadix 182
— Nécropole phénicienne de Cadix 227
Lasteyrie (Comte R. de), M. R. Occupe le fauteuil de la présidence 58
— Influence de l'antiquité sur l'art du moyen âge . . 164
— Observation sur la crypte de Sainte-Reine à Flavigny 174
— Élu membre de la Commission des fonds 255
— Observation sur la porte d'Hagerue à Arras . . . 258
— Hommage d'ouvrages de MM. Rousset, 154; Gaidoz, 265.
Lecoy de la Marche, M. R. Interrogatoire d'un enlumineur par Tristan l'Hermite 156, 161
— Élu secrétaire adjoint. 255
Leprieur (Paul), A. C. N. 60
Longnon (A.), M. R. Observation sur la Notice des Gaules 252
Marcel (L'abbé Louis), A. C. N. 157, 177, 210
Martha, M. R. Observation sur des bandes en bronze repoussé, de travail étrusque 152
Maury (A.), M. H. Sa mort. 87
Mazerolle (Fernand), A. C. N. Note sur l'invention du balancier pour la frappe des monnaies 109

Michon (E.), A. C. N. Collection d'ampoules à eulogies du Musée du Louvre. 130
— Moule en terre cuite, trouvé en Grèce 131
— Bandes en bronze repoussé, de travail probablement hellénique. 151
— Étude sur les formes successives du type de la triple Hécate 235
— Socques antiques avec semelle à charnière. . . . 235
— Miroirs grecs à supports, du Musée du Louvre . . 267
Molinier (E.), M. R. Pièce d'orfèvrerie aux armes du cardinal Barbo (Paul II) 63, 69
— Observation sur un évangéliaire du trésor de l'abbaye de Conques. 116
— Observation sur une harpe en ivoire du XIVe siècle . 173
— Élu secrétaire 255
— Pion d'échiquier du XIe siècle 261
— Cristal de roche gravé de facture allemande . . . 266
Montaiglon (A. de), M. R. Portrait du grand Condé conservé au Musée d'Anvers. 69
Müntz (Eug.), M. R. Léonard de Vinci a quelquefois emprunté ses modèles à l'antiquité 100
— Médaille d'Élisabeth de Gonzague 100
— Tombeau de Clément II 160
— Observation sur un vase chrétien trouvé à Émèse . 246
— Mosaïques des premiers siècles de l'ère chrétienne. 267
Naef (Alb.), A. C. N. 165, 238
— Ustrinum gallo-romain de Graville-Sainte-Honorine. 263
Nicard (Pol), M. R. Son éloge funèbre 51
Niewerkerke (Comte de), M. H. Sa mort 65
Noë (Colonel G. de la), M. R. Élu membre résidant. 128, 158
— Montre solaire antique trouvée à Hérapel 155
— Enceintes vitrifiées. 228
— Hommage d'un ouvrage de M. Margerie 184
Omont (Henri), M. R. Projet de transporter à Paris la colonne de Pompée (1698) 92
— Origine latine des abréviations XPS et IHS . . . 123
Ouvaroff (La comtesse). Élue associée correspondante honoraire 227, 238

— Hommage à la Compagnie de divers travaux . . . 210
— Architecture et ornementation des églises russes . 247
Pélissier (L.-G.), A. C. N. Note sur un tournoi qui eut lieu à Lyon en 1500 125
— Lettre de M. d'Egmont, datée du 14 avril 1500 . . 179
Perrin (L'abbé), A. C. N. 261
— L'archéologie religieuse en Franche-Comté . . . 263
Pilloy, A. C. N. Sépultures antiques du département de l'Aisne 163
Prou, M. R. Les monnaies dans les lois saliques et ripuaires 82
— Inscription du moyen âge provenant de Bonny-sur-Loire 96
— Pierre tombale signée par Lemoyne. 228
— Élu trésorier et bibliothécaire archiviste 255
— Porte d'Hagerue à Arras. 258
— Hommage d'ouvrages de MM. Janssens, 70; Audollent, 157.
Rabiet (L'abbé), A. C. N. Son éloge funèbre 54
Ravaisson-Mollien (Ch.), M. R. Observation sur un mode de coiffure des statues archaïques 111
— Observation sur une tête de l'ancienne école attique. 170
— Statue de Jupiter Conservateur au Louvre. . . . 195
Robert (Ulysse), M. R. Signification de la roue des Juifs. 62
— Manuscrit dit Livre d'heures de la reine Yolande . 71
— Les monastères espagnols de Cluny au moyen âge . 121
Roman (J.), A. C. N. Sceau de Guillaume de Vergy . 100
— Fibules trouvées dans le département de l'Isère . . 102
Rossi (G.-B. de). Élu correspondant honoraire. . 227, 246
Saglio (E.), M. R. Harpe en ivoire de la fin du XIVe s. 173
— Bronze de Fr. Francia représentant le cardinal Alidori 202
Savage Lewis (Samuel), A. C. E. Son éloge funèbre . 54
Saxe-Cobourg (Mgr le prince Pierre de) assiste à une séance 62
Schlumberger (G.), M. R. Antiquités romaines trouvées dans le parc du château d'Azay-le-Rideau . . 88

Souchon, A. C. N. Ardoise avec inscription provenant de l'abbaye de Foigny 174
Straten Ponthoz (Le comte van der), A. C. E. Observation relative à la description des monuments antiques 132
Taillebois, A. C. N. Sa mort 210
Thédenat (L'abbé Henry), M. R. Pierre gravée représentant Mercure avec le bélier et le scorpion 200
— Observation sur les statues antiques dont la tête a disparu 207
Toulotte (Mgr). Position du mont Pappua en Numidie. 185
Toutain, A. C. N. Bas-relief de Sétif représentant Mercure avec les trois animaux et le scorpion 195
— Statue colossale de Milah (Algérie) 202
Vauvillé (O.), A. C. N. Monnaie d'Aemonia de Phrygie, à l'effigie de Poppée 77
— Fouilles de la *Cité de Limes* 110
— Enceintes du territoire de Fécamp 194
— Sceaux inédits trouvés dans l'Aisne 233
Vera (Chanoine Antonio), A. C. E. 60
Villenoisy (de), A. C. N. Sceau d'un évêque de Grenoble 100
— Observation sur le palais de Goudéa 156
Vincent (Dr), A. C. N. 60

III.

Index géographique.

Abrincatui (Pays des), 81.
Abucini (Portus), 249.
Achaïe, 79.
Adria (Italie), 86.
Aduatuci (Oppidum des), *Hastedon*, 232.
Aemonia (Phrygie), 77.
Afrique, 166, 167, 199, 200, 206, 214, 223.
Agenais, 119.
Aïn-Temouschent (Province d'Oran, Algérie), 134.
Aisne (Département de l'), 109, 163. *Archives*, 174.
Aix (Bouches-du-Rhône). *Bibliothèque*, 71, 288. *Collection Fauris de Saint-Vincens*, 72. *Grand séminaire*, 72.
Aix (Savoie), 249.
Alémanie, 166.
Alger. *Musée*, 178.
Allemagne, 52, 110, 118.
Allobroges (Pays des), 80.

Alpes Maritimes (Province des), 250.
Alpes Grées et Pennines (Provinces des), 249, 250.
Alsace, 255.
Ampurias, *Emporiae* (Province de Gerona, Espagne), 188-193.
Angyre (Asie-Mineure), 236.
Angleterre, 118.
Anglo-Saxonie, 166.
Anthédon (Béotie), 268.
Anvers (Belgique). *Musée*, 69.
Aquilée (Italie), 249, 251.
Argentariense (*Castrum*), 249.
Argonne occidentale, 217.
Arles (Bouches-du-Rhône), 250, 251.
Armorique, 81.
Arras (Pas-de-Calais), 258. *Porte d'Hagerue*, 258.
Arvernes (Pays des), 80, 81.
Athènes (Grèce), 235, 256, 257. *Théâtre de Dionysos*, 256. *Acropole*, 268.
Atrebatum (*Civitas*), 249.
Aube (Département de l'). *Archives*, 98.
Augsbourg (Allemagne), 117.
Aulis (Grèce), 191.
Aumale (Algérie), 132. *Casbah turque*, 132.
Autun (Saône-et-Loire), 84. *Collection Bulliot*, 143. *Hôtel du chancelier Rolin*, 214.
Avaricum (Gaule), 232.
Avesne (Terre d'), 175.
Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire). *Château*, 88 s.
Azincourt (Pas-de-Calais), 174.
Aziz-ben-Tellis (près Milah, Algérie), 206.

Babor (Mont), Numidie, 187.
Baiocasses (Pays des), 81.
Baltique, 167.
Bamberg (Allemagne). *Tombeau de Clément II*, 160.
Barcelone (Espagne), 194.
Baslieux (Meurthe-et-Moselle), 82.
Bassigny (Plaines du), 224.
Belgique, 81, 109.
Berri, 163.
Bigorre, 105.
Bir-el-Djebana (Tunisie), 185.
Boiatium (*Civitas*), 249.
Bokerly (Angleterre), 266.
Bologne (Italie), 202.
Bolsena (Lac de), Italie, 254.
Bomarzo (Italie), 151, 152.
Bonny-sur-Loire (Loiret), 96. *Prieuré*, 97.
Bononiensium (*Civitas*), 249.
Boppard (près Coblentz). *Eglise Saint-Severus*, 145.
Bourberain (Côte-d'Or), 54.
Bourbonnais, 84.
Bourbonne, 100.
Bourgogne, 84, 161.
Bretagne, 81, 85.
Bruxelles (Belgique). *Bibliothèque de Bourgogne*, 59.
Burgondes (Pays des), 162.

Cadenet (Vaucluse), 54.
Cadix (Espagne), 182, 227. *Nécropole phénicienne*, 78.
Calabre, 113, 114.
Calètes (Pays des), 81.
Cambridge (Angleterre), 55.
Carhaix (Finistère), 169.
Carpentras (Évêché de), 250.
Carthage (Tunisie), 103, 185, 186, 205, 206, 215, 269. *Cimetières des officiales*, 103, 216. *Colline Saint-Louis*, 269.
Catanzaro (Italie), 113.
Cavares (Pays des), 80.
Cazeaux (Lot-et-Garonne). *Eglise*, 119.

Ceutronum (*Civitas*). *Tarantaise*, 249.
Cervetri (Italie), 254.
Champeau (lieu dit), près Grozon, Jura, 106.
Champigny-lès-Langres (Haute-Marne), 216.
Chantemerle (Marne), 95.
Chantilly (Château de). *Bibliothèque*, 69.
Chassey (Camp de), Côte-d'Or, 53.
Cher (Rivière), 81.
Cherchell (Algérie), 256, 257. *Musée*, 256.
Cherlieu (Abbaye de), Doubs, 175.
Chicago (Etats-Unis d'Amérique). *Exposition*, 177.
Cimiez (Evêché de), 250.
Cisterna (Italie), 115.
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *Collection Compagnon*, 241.
Cocumont (Lot-et-Garonne). *Eglise*, 119.
Conques (Aveyron). *Trésor*, 115.
Côte-d'Or (Département de la). *Tumulus*, 53.
Coux (Dordogne), 170.
Crète (Ile de). *Labyrinthe*, 178.
Cyrène (Afrique), 257.

Dacie, 85, 86.
Danube (Vallée du), 85.
Dauphiné, 100, 101.
Delphes (Grèce), 136.
Déva (Transylvanie), 139. *Musée*, 139, 141.
Diablintum (*Civitas*), 249.
Dijon (Côte-d'Or). *Saint-Bénigne*, 161.
Dorset (Comté de), Angleterre, 266.

Ebredunense (Castrum), 249.
Edough (Mont), Numidie, 187.
Egypte, 79, 222, 223.
Embrun (Hautes-Alpes), 249.
Emèse (Syrie), 239.
Emporium, 80.
Endja (Oued), Numidie, 186.
Ephèse (Syrie), 74, 167.
Erétrie (Grèce), 267.
Escles (Vosges), 144.
Escurial (L'), 167.
Espagne, 78, 121, 166, 261.
Essigny-le-Petit (Aisne). *Cimetière*, 109.
Etampes (Seine-et-Oise). *Eglise Saint-Martin*, 96, 228.
Etaules (Côte-d'Or), 161.
Etrurie, 254.
Evora (Portugal), 136.

Farnham (Angleterre). *Collection Pitt-Rivers*, 266.
Fayoum (Egypte). *Nécropole*, 79.
Fdoulès (Col de), Numidie, 187.
Fégamp (Territoire de), 194.
Ferdjoua (Massif du), Numidie, 186.
Flavigny-en-Auxois (Côte-d'Or). *Crypte de Sainte-Reine*, 174.
Florence (Italie), 201. *Musée des Offices*, 191, 193, 256.
Foigny (Abbaye de), Aisne, 174-176.
Fontaine-Française, 100.
Forez, 54.
France, 109, 110, 117, 118, 124, 163; — centrale, 71, 163; — méridionale, 71, 162, 163, 166; — occidentale, 162, 163; — septentrionale, 60, 71.
Francfort, 250.
Franche-Comté, 107, 263.

Frugy (Mont), à Quimper (Finistère), 83.

Gaule, 53, 64, 80, 85, 86, 156, 166, 205, 223, 224, 232, 245, 247, 248, 250, 251, 252; — cisalpine, 86; — méridionale, 80.
Germanie, 85, 166.
Grado (Italie). *Basilique*, 245.
Grande-Bretagne, 156.
Graville-Sainte-Honorine (Seine-Inférieure), 263. *Eglise*, 263. *Nécropole*, 264, 265.
Grèce, 118, 131, 166, 236, 254, 257.
Grenoble (Isère). *Bibliothèque municipale*, 100.
Grozon (Jura), 105.
Guer (Rivière), Bretagne, 81.
Gueyze (Lot-et-Garonne). *Eglise*, 119.

Handley (Angleterre), 266.
Hastedon, *Oppidum des Aduatuci. Enceinte vitrifiée*, 232.
Haute-Marne (Département de la). *Tumulus*, 53.
Helvétie, 85.
Helvetiorum (*Civitas*), 249.
Henchir-Zirara (Afrique), 245.
Hérapel, commune de Cocheren (Lorraine), 155.
Hermione (Grèce), 267, 268.
Herpes (Charente), 162, 163.
Hippone-la-Royale (Numidie), 186.
Hollande, 199.
Homs, *Emèse* (Syrie), 239.

Iles d'or, 71.
Indre-et-Loire (Département de l'). *Archives*, 97.
Irlande, 166.
Irmeni-Kevi (près Cyzique), 235.
Isère (Département de l'), 102. *Archives*, 101.
Italica (Espagne), 148.
Italie, 52, 62, 86, 118, 124, 136, 164, 199, 245, 251.

Jérusalem, 116, 124.
Jouy (Abbaye de), 176.

Kairouan (Tunisie), 252, 253. *Grande mosquée*, 252.
Kashgarie, 254.
Kernuz (Château de), par Pont-l'Abbé (Finistère). *Collection du Châtellier*, 169.

La Boissière en Ploujean (Finistère), 169.
Lacoste (Château de), près Nimes, 182.
Lagupie (Lot-et-Garonne). *Eglise*, 119.
Landes (Département des), 120.
Langres (Haute-Marne), 223, 224, 237. *Musée*, 222.
Latium, 223.
Laurium (Environs du), Grèce, 131.
Le Havre (Seine-Inférieure). *Musée archéologique*, 265.
Le Mans (Sarthe), 159.
Léon (Espagne), 166, 167. *San Isidro*, 166.
Lérins (Abbaye de), 71.
Les Granges (lieu dit), près Champigny-lès-Langres (Haute-Marne), 222.
Lexovii (Pays des), 81.
Limes (Cité de), près Dieppe (Seine-Inférieure), 110.
Limousin, 102.
Lingons (Pays des), 223.
Lisbonne (Portugal). *Collection du duc de Loulé*, 178.
Locres (Grande-Grèce), 267.

Loire (Fleuve), 81.
Loisia (Jura), 85.
Lombardie, 146, 180.
Londres (Angleterre). *British Museum*, 131, 179, 257. *Monnaie*, 110.
Longpont (Abbaye de), Aisne, 175.
Lucy-Ribemont (Aisne). *Cimetière*, 109.
Lutilhous (Hautes-Pyrénées), 105.
Luxor (Egypte), 183.
Lybie, 223.
Lyon (Rhône), 125. *Monnaie*, 117.

Majorque (Ile), Espagne, 150.
Maktar (Tunisie), 94.
Mantoue (Italie), 180. *Archivio di Stato*, 126. *Archivio Gonsaga*, 179.
Marmoutier (Abbaye de), Indre-et-Loire, 97.
Martigny (Valais), 249.
Marseille (Bouches-du-Rhône), 80, 143, 224, 250.
Marzabotto (Italie), 254.
Maurétanie, 186, 187, 188, 215. — *Sitifienne*, 186. — *Tingitane*, 167.
Merida (Espagne), 149.
Meuse (Département de la). *Archives*, 98.
Milah (Algérie), 203-207.
Milan (Italie), 179, 180, 181, 251.
Milet (Asie-Mineure), 235.
Milève (Numidie), 186.
Minerve (Hérault). *Eglise*, 97, 98.
Mirebeau, 100.
Montaury (Butte de), lieu dit, près Thivars (Eure-et-Loir), 158.
Montceau (Saône-et-Loire), 144.
Montigny-en-Arronaise (Aisne), 109.
Morlaix (Finistère). *Hospice*, 169.
Moscou (Russie). *Collection Ouvaroff*, 238.
Moulins (Allier). *Château des princes de Bourbon*, 168.
Mouranka (Russie). *Nécropole*, 128, 136.
Muneir-Saint-Gladie (Basses-Pyrénées), 105.

Nages (Oppidum de), 53.
Nannètes (Pays des), 81.
Naples (Italie). *Musée*, 169, 188.
Narbonnaise, 54, 85, 250.
Narbonne (Aude), 146.
Nesle-la-Reposte (Marne). *Abbaye bénédictine*, 95.
Nice (Evêché de), 249.
Nîmes (Gard), 144, 183. *Environs de* —, 182.
Nizy-le-Comte (Aisne), 95.
Norique, 85.

Ober-Seebach (Allemagne), 143, 144.
Occident, 73, 74, 75, 76, 123, 156.
Octodurum, 250.
Olympie (Grèce), 152.
Orange (Vaucluse), 64.
Orient, 53, 73-76, 80, 156, 164.
Orient (Empire d'), 223.
Ostie (Italie), 200.
Osuna (Espagne), 149.

Palerme (Sicile). *Musée*, 55.
Palestrina (Italie), 155.
Palma (Espagne), 150.
Pamir, 254.
Pannonie, 85.
Pappua (Mont), Numidie, 185-188.

Paris, 73, 74, 75, 228. *Archives nationales*, 228. *Archives de la monnaie*, 117. *Bibliothèque nationale*, 67, 77, 103, 117, 136, 165, 215, 237. *Cabinet des médailles*, 64, 69, 85, 152. *Collection Firmin Didot*, 60. *Collection Gelis Didot*, 60. *Collection Durand*, 193. *Collection Gréau*, 236. *Collection de Luynes*, 121. *Collection Pourtalès*, 151, 179. *Collection Edmond de Rothschild*, 201. *Cour des monnaies*, 110. *Ecole des Beaux-Arts*, 238. *Exposition de l'histoire du travail*, 60. *Hôtel de Ville*, 67. *Monnaie du Moulin*, 110. *Musée des Petits-Augustins*, 66. *Musée du Louvre*, 63, 66 s., 91, 103, 111, 131, 150, 151, 170, 173, 183, 195, 196, 201, 202, 235, 236, 239, 261, 266, 267, 268. *Porte Saint-Michel*, 96, 228.
Périgny-la-Rose (Aube). *Château fort*, 95.
Perse, 121.
Phénicie, 78.
Piombino (Italie), 111.
Pomaria, *Tlemcen* (Maurétanie césarienne), 157.
Pommiers (Aisne), 233.
Pompéi (Italie), 86, 188, 193.
Prémont (Aisne). *Cimetière*, 109.
Provence, 80.
Pupillin (Jura), 85.

Quimper (Finistère), 83.

Rauracense (*Castrum*), 249.
Ravenne (Italie), 251.
Reichenau (Allemagne), 234.
Reims (Marne), 213. *Musée*, 213. *Rue du cardinal de Lorraine*, 95. *Saint-Remi*, 54.
Remaucourt (Aisne). *Cimetière*, 109.
Remonnière (Lieu dit la), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), 88 s.
Reuilly (Loiret). *Tumulus*, 138.
Rhin (Vallée du), 85, 109, 234.
Rhoda (Tarraconaise), 80.
Rhône (Fleuve), 223, 224.
Riez (Basses-Alpes), 250.
Ribecourt (Oise), 233.
Rome, 145, 179, 222, 223, 224, 251. *Basilique de Saint-Paul hors les murs*, 245. *Basilique de Saint-Pierre*, 116, 136, 137. *Bibliothèque du Vatican*, 113. *Collection du pape Paul II*, 63, 64, 69. *Esquilin*, 179. *Farnésine*, 102. *Musée du Capitole*, 179, 256. *Musée Grégorien*, 151. *Musée Pio Clementino*, 205. *Musée des Thermes de Dioclétien*, 207. *Musée du Vatican*, 178, 245. *Palais des conservateurs*, 207. *Palais Torlonia*, 256. *Villa Altieri*, 200.
Rouen (Seine-Inférieure), 211.
Rouvroy (Aisne), 109.
Rulo (Hacienda del), province de Cadix (Espagne), 86.
Russie, 129, 247; — méridionale, 82.

Saint-Benoit-sur-Loire (Abbaye de), Loiret, 97.
Saint-Denis (Abbaye de), 238.
Saint-Gall (Abbaye de), 234.

Saint-Germain-en-Laye. *Musée*, 82, 84.
Saint-Gond (Prieuré de), Marne, 95.
Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), 115.
Saint-Paul-d'Uzore (Loire), 121.
Saint-Pé (Hautes-Pyrénées), 105.
Santa Paola (près Alicante), Espagne, 149.
Saône (Fleuve), 224.
Sarmizegetusa, *Varhely*, 140.
Seine (Fleuve), 81.
Sénonais (Pays du), 223.
Sens (Yonne), 91, 223.
Sétif (Algérie), 195.
Séville (Espagne), 150. *Ateneo*, 148. *Collection Ariza*, 148, 149. *Collection Gago*, 148.
Sézanne (Marne), 95, 96. *Hôtel de Ville*, 95, 96.
Sibérie méridionale, 254.
Sicile, 78, 80.
Sila (Numidie), 183.
Souk-el-Khmis (Algérie), 215.
Sousse (Tunisie), 177. *Collection Gandolphe*, 178.
Souvigny (Allier). *Tombeau des princes de Bourbon*, 168.
Strasbourg (Alsace), 255.
Stuttgart (Allemagne), 144.

Tarantaise, *civitas Centronum*, 249, 250.
Taverna (Italie), 113, 114.
Taverny (Aisne), 194.
Thivars (Eure-et-Loir), 158.
Tingitana (*Provincia*), 215.
Tipaza (Algérie), 111.
Tlemcen, *Pomaria* (Mauritanie césarienne), 157.
Toul (Meurthe-et-Moselle), 144.
Toulon (Evêché de), 250.
Tourette (Station de), à Quimper (Finistère), 83.
Tours (Indre-et-Loire), 97, 165, 167. *Exposition rétrospective*, 88, 90. *Saint-Julien*, 97.
Tres Tabernae (Italie), 113, 114, 115.
Trigamara (Afrique), 185.
Tripoli, 253.
Trois-Fontaines (Abbaye de), Saône-et-Loire, 175.
Tunis, 252.
Tunisie, 215.
Turin (Italie), 250, 251.

Unelli (Pays des), 81.
Uzès (Gard). *Collection Rousset*, 154.

Varhely, *Sarmizegetusa*, 140, 233.
Varsovie (Russie). *Collection Siennicki*, 266.
Venètes (Pays des), 81.
Venise (Italie), 73.
Ventnor (Ile de Wight), 257.
Vermand (Aisne). *Cimetières*, 109.
Vernay (Marne), 95.
Vic-sur-Aisne (Aisne), 233.
Vienne (Autriche), 73, 170. *L'Albertine*, 201.
Vienne (Isère), 250.
Viennensium (*Civitas*), 251.
Viennoise (Province), 251.
Villafranca de Los Barros (Espagne), 148.
Ville-du-Bois (La), Seine-et-Oise, 96.
Vindonissense (*Castrum*), 249.
Voconces (Pays des), 80.
Volcae (Pays des), 80.
Volga (Bassin du), 129.
Vosges (Montagnes), 224.

Wansdyke (Angleterre), 266.

Wiltschire (Comté de), 266.
Wisigoths (Empire des), 162, 167.
Zouaga (Massif du), Numidie, 186, 187.

IV.

Index des illustrations.

1. Fragment de poterie représentant une tauromachie. 64
2. Statuette de la déesse Épona 83
3. Inscription trouvée à Bonny-sur-Loire. 98
4. Sceau de Guillaume de Vergy 101
5. Roue symbolique avec le monogramme du Christ. 119
6. Roue symbolique de l'église de Cazeaux 120
7. Bas-relief trouvé à Varhely 140
8. Autre bas-relief trouvé à Varhely 142
9. Mosaïque représentant le sacrifice d'Iphigénie . . 189
10. Mercure avec les trois animaux et le scorpion . . 197
11. Mosaïque romaine de Champigny-lès-Langres . . 218
12-13. Double temple de Champigny-lès-Langres . . 219
14. Pierre tombale portant la signature de Lemoyne . 229
15. Vase chrétien en argent trouvé à Émèse 242
16. Développement de la frise du vase d'Émèse . . . 243
17. Porte d'Hagerue à Arras 259

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

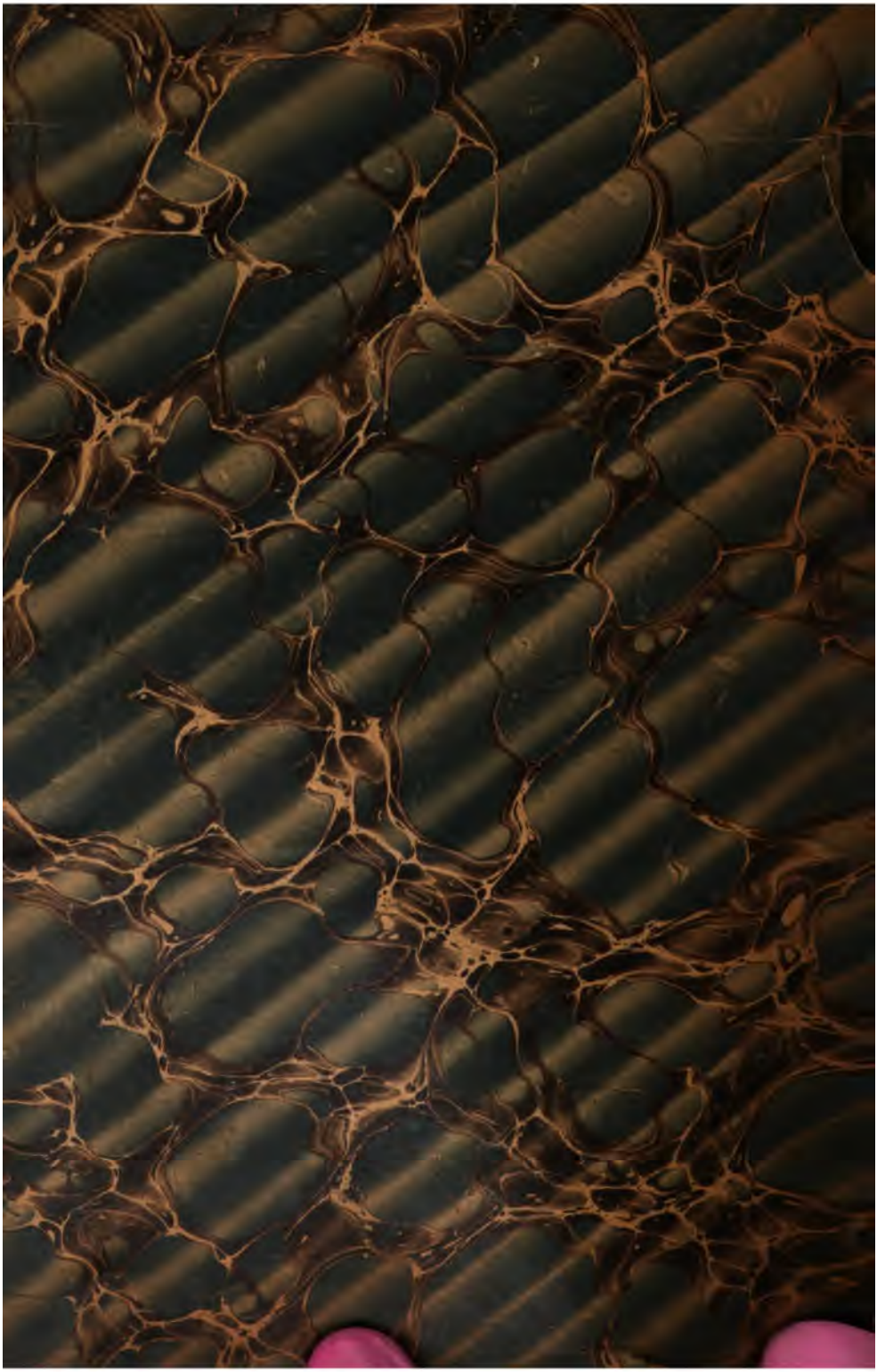

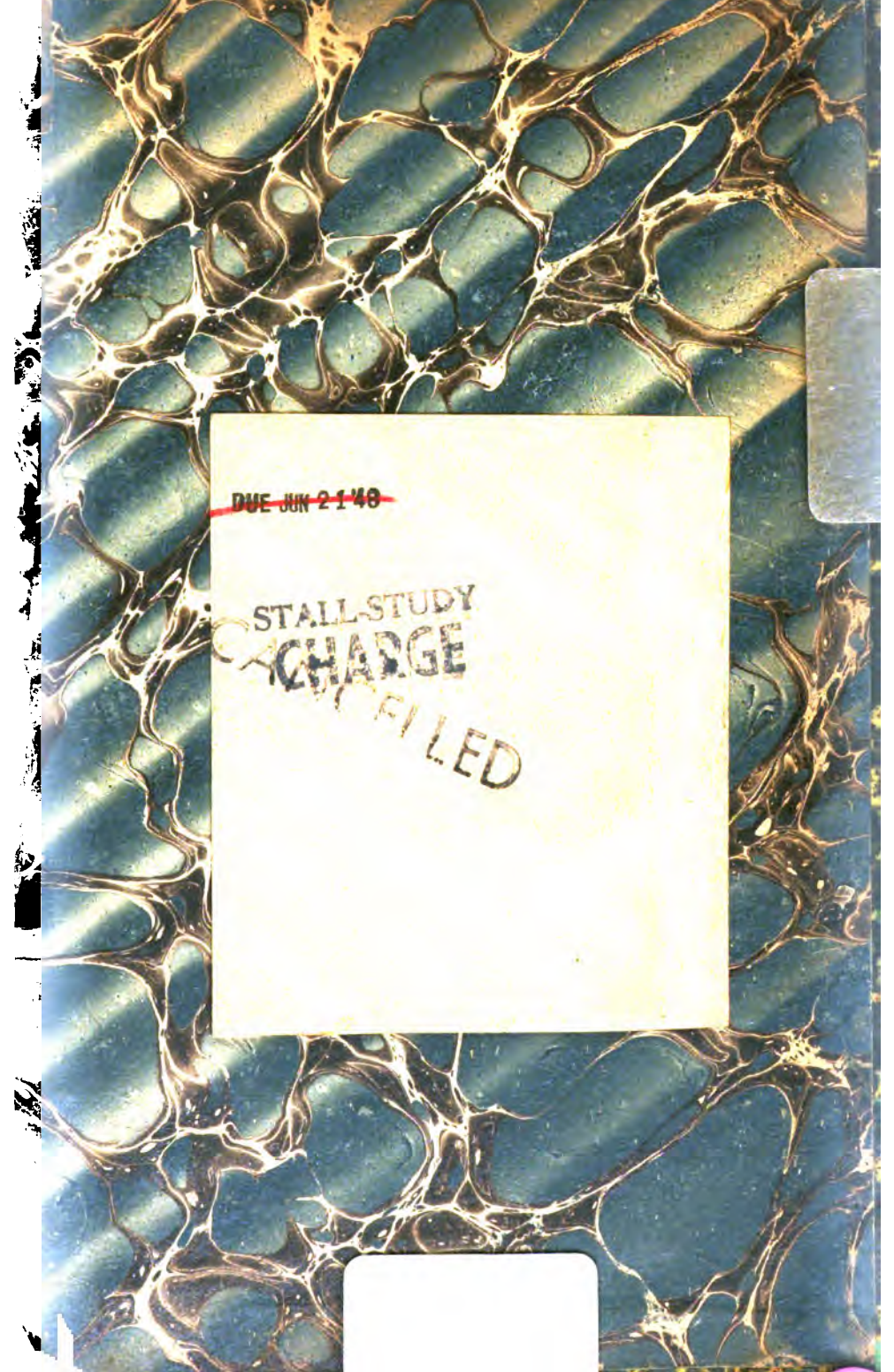
DUE JUN 21'48

STALL STUDY
CHARGE
FILED

Widener Library
3 2044 098 350 556